Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 149 (2014)

Artikel: L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève : l'étude des vestiges archéologiques dégagés sur le site de l'ancienne église et son insertion dans le contexte des églises rurales de la région genevoise
Autor: Terrier, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835667

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève

Jean Terrier

MÉMOIRES ET DOCUMENTS SHAG 67
CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 149



L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève

Code citation préconisé :
Jean Terrier, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève*, Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'Archéologie de Genève, tome 67 et Cahiers d'archéologie romande 149, Genève et Lausanne 2014.

La série des Mémoires et documents *in-8°* de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève a été inaugurée en 1841 ; elle se voit complétée à partir de 1870 par la série *in-4°*. Elles explorent des champs historiques variés, sont des références dans leurs domaines et font de la Société le plus ancien éditeur genevois de sciences humaines en activité.

La série des CAR a été créée en 1974 à Lausanne par Colin Martin, en complément à la Bibliothèque historique vaudoise (BHV). La direction de cette série indépendante de monographies d'archéologie a été reprise en 1993, à partir du N° 58, par Gilbert Kaenel, Daniel Paunier et Denis Weidmann, qui constituent l'actuel comité d'édition.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
POST TENEBRAS LUX

MÉMOIRES ET DOCUMENTS DE LA SOCÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE

Avec le soutien de la
FONDATION
HANS WILSDORF

Légende de la photo de couverture :
Développement du site religieux. Phase 6 (XIII^e^-XIV^e^ siècle). Restitution aquarellée vue du nord-est (Gérard Deuber, Service cantonal d'archéologie).

Crédit des illustrations :

Plans et stratigraphies :	Marion Berti et Dominique Burnand (†), Service cantonal d'archéologie
Aquarelles :	Gérard Deuber, Service cantonal d'archéologie
Dessins des céramiques et objets :	Marion Berti et Françoise Plojoux, Service cantonal d'archéologie
Photos :	Marion Berti et Jean-Baptiste Sevette

Crédit des traductions :
Traductions en allemand et en anglais : Eva et Frédéric Haldimann

Les commandes et demandes d'échange peuvent être adressées à :

Société d'histoire et d'archéologie de Genève
CO Bibliothèque de Genève
Promenade des Bastions
1211 Genève 4
www.shag-geneve.ch

Cahiers d'archéologie romande
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
CH -1005 LAUSANNE
www.mcah.ch

ISBN : 978-2-88028-149-6
ISSN : 1021-1713

Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation sont réservés pour tous les pays

© 2014 by Société d'histoire et d'archéologie de Genève et Cahiers d'archéologie romande

Mise en page : Alexandre Moser, Archeodunum SA, Gollion

Impression : IRL plus SA, Chemin du Closel 5, CH-1020 Renens

MÉMOIRES ET DOCUMENTS DE LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE 67

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 149

L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève

L'étude des vestiges archéologiques dégagés sur le site de l'ancienne église et son insertion dans le contexte des églises rurales de la région genevoise

par Jean Terrier

avec des contributions de Suzanne Eades, Michelle Joguin Regelin, Claude Olive, Isabelle Plan, Matteo Campagnolo, Marc-André Haldimann et Christian Simon (†)

Genève GE et Lausanne VD 2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION **9**

I. L'étude du site de l'ancienne église Saint-Mathieu **13**
I.1. Les données historiques 13
I.1.1. L'église Saint-Mathieu 13
I.1.1.1. Les sources d'archives 13
I.1.1.2. La localisation du site 15
I.1.2. Les doyens ruraux 18
I.1.2.1. Les origines 18
I.1.2.2. La fonction 21
I.1.2.3. Le déclin 22

I.2. Les données archéologiques 23
I.2.1. Le déroulement des travaux 23
I.2.2. La technique employée 25
I.2.3. Les structures dégagées 26
I.2.4. L'établissement de la chronologie 29
I.2.5. Les résultats 30
I.2.5.1. Les premières traces d'occupation 30
I.2.5.1.1. Description des structures 32
I.2.5.1.2. Commentaires 35
I.2.5.2. Les principales phases de développement du site religieux 36
I.2.5.2.1. Phase 1 (IX^e siècle) 36
I.2.5.2.2. Phase 2 (IX^e-X^e siècle) 46
I.2.5.2.3. Phase 3 (X^e siècle) 56
I.2.5.2.4. Phase 4 (X^e-XI^e siècle) 71
I.2.5.2.5. Phase 5 (XI^e-XII^e siècle) 83
I.2.5.2.6. Phase 6 (XIII^e-XIV^e siècle) 96
I.2.5.2.7. Phase 7 (XIV^e siècle) 100
I.2.5.2.8. Phase 8 (début XVII^e siècle) 108

II. Les églises rurales de la région genevoise **111**
II.1. Les églises fondées au cours de l'Antiquité tardive (du V^e au milieu du VIII^e siècle) 112
II.1.1. L'église Saint-Jacques de Vandoeuvres 112
II.1.2. L'ancienne église Saint-Martin de Saint-Julien-en-Genevois 113
II.1.3. L'église Saint-Sylvestre de Compesières 114
II.1.4. L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier 114
II.1.5. L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex 115
II.1.6. L'église Saint-Martin de Céligny 116
II.1.7. L'église Saint-Pierre-aux-liens de Satigny 116
II.1.8. Commentaires 117

II.2 Les églises fondées au cours du haut Moyen Âge (du milieu du VIII^e siècle à l'aube du XI^e siècle) 120
II.2.1. L'église Notre-Dame de Prévessin 120
II.2.2. L'église Sainte-Marie-Madeleine de Jussy 122

II.2.3. L'église Saint-Pierre de Thônex 122
II.2.4. L'église Saint-Félix de Presinge 122
II.2.5. L'église Saint-Laurent de Russin 123
II.2.6. L'église Saint-Léger de Collonge 123
II.2.7. L'église Saints-Pierre-et-Paul de Confignon 123
II.2.8. Commentaires 123

II.3. Conclusion 124

III. Les difficultés rencontrées pour dater l'église primitive de Vuillonnex à l'époque de sa découverte 127

IV. Considérations générales 131

V. Stratigraphies 139

VI. Annexes 157
Annexe 1: Plan détaillé des vestiges avec la numérotation des fosses 158
Annexe 2: Tableau synthétique des fiches descriptives des fosses 159
Annexe 3: Tableau synthétique des fiches descriptives des sépultures 167

VII. Études spécialisées 189
VII.1. Les monnaies (Matteo Campagnolo) 189

VII.2. La céramique antique (Marc-André Haldimann) 196
VII.2.1. Le matériel stratifié 196
VII.2.2. La céramique datable issue de contextes tardifs ou perturbés 204
VII.2.3. Quel témoignage livre la céramique antique issue de contextes tardifs ? 215

VII.3. La céramique médiévale (Michelle Joguin Regelin) 217

VII.4. Les objets (Isabelle Plan) 226

VII.5. Analyse paléoanthropologique (phases 1 à 3)
(Suzanne Eades et Christian Simon †) 252
VII.5.1. Conservation 252
VII.5.2. Paléodemographie 252
VII.5.2.1. Détermination du sexe 253
VII.5.2.2. Âge au décès des sujets immatures 253
VII.5.2.3. Âge au décès des sujets adultes 255
VII.5.2.4. Recrutement funéraire et répartition spatiale 256
VII.5.2.5. Synthèse 257
VII.5.3. Analyse métrique 257
VII.5.3.1. Stature 257
VII.5.3.1.1. Sujets de Saint-Mathieu 258
VII.5.3.1.2. Analyse comparative 258
VII.5.3.2. Analyses multivariées 260

VII.5.3.2.1. Sujets de Saint-Mathieu 260
VII.5.3.2.2. Analyse comparative 260
VII.5.3.3. Synthèse 262
VII.5.4. Caractères non-métriques 262
VII.5.4.1. Caractères discrets crâniens 262
VII.5.4.2. Caractères dentaires 263
VII.5.4.2.1. Méthode 264
VII.5.4.2.2. Résultats 264
VII.5.4.2.3. Synthèse 265
VII.5.5. Conclusion 265

VII.6. Les restes de la table : étude de la faune (Claude Olive) 268
VII.6.1. Le I^er^ siècle 268
VII.6.1.1. Exploitation des animaux 269
VII.6.1.1.1. Les âges 269
VII.6.1.2. La découpe et la consommation 269
VII.6.1.3. Le format des animaux 270
VII.6.2. Phase 1 : IX^e^-XI^e^ siècle 270
VII.6.2.1. Exploitation des animaux 274
VII.6.2.1.1. Les âges 274
VII.6.2.1.2. La découpe et la consommation 274
VII.6.2.1.3. Le format des animaux 276
VII.6.2.1.4. Les espèces sauvages 276
VII.6.3. Phase 2 : XI^e^-XIV^e^ siècle 277
VII.6.3.2. Exploitation des animaux 278
VII.6.3.2.1. Les âges 278
VII.6.3.2.2. La découpe et la consommation 279
VII.6.3.2.3. Le format des animaux 281
VII.6.4. Phase 3 – XIV^e^-XVI^e^ siècle 281
VII.6.5. En conclusion 281
VII.6.5.1. Des animaux et des hommes 281

Bibliographie générale 284

Résumé, Zusammenfassung, Summary 309

« Un monument n'a de valeur véritable pour l'histoire que lorsque le témoignage qu'il porte sur la civilisation d'une région peut être fixé avec une assez grande précision dans la succession des temps »

Jean HUBERT, Archéologie médiévale,
dans : L'Histoire et ses méthodes, t. I,
Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1961,
p. 309

INTRODUCTION

L'église Saint-Mathieu de Vuillonnex, hameau situé sur le territoire actuel de la commune de Bernex à Genève, a été entièrement détruite dans le courant du XVII[e] siècle. Cependant, les lieux-dits, la tradition orale, ainsi que la présence d'une croix des missions érigée au siècle dernier en bordure de la parcelle correspondant à son emplacement présumé ont perpétué son souvenir. Au cours des années 1984, 1991, 1992 et 1993, plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage programmées liées à des projets de construction ont permis de retrouver les traces laissées dans le terrain par cet ancien centre ecclésiastique. Notre recherche, plus particulièrement axée sur l'étude du développement architectural d'un ensemble religieux, se propose donc d'interpréter ces découvertes et de discuter leur insertion dans le contexte des églises rurales genevoises.

Cette fouille du site de l'ancienne église Saint-Mathieu a entraîné le dégagement de nombreux vestiges dont le mauvais état de conservation a nécessité une approche très fine sur le terrain. La majorité des éléments mis au jour était constituée de structures creuses, telles que fosses, trous de poteau ou tranchées de fondation qui étaient associées à un grand nombre de sépultures. Les multiples recoupements ont favorisé l'établissement d'une chronologie relative, et cela malgré l'absence presque totale de niveaux de circulation, une situation courante pour ces strates relativement tardives qui affleurent et sont donc généralement détruites par l'action de la charrue. En revanche, le peu de matériel découvert et sa méconnaissance n'autorisaient pas l'élaboration d'une chronologie absolue pour les horizons anciens. De plus, la confrontation des résultats obtenus à Vuillonnex avec les acquis issus de l'archéologie régionale conduisait à une impasse quand il s'est agi de préciser la période de fondation de ce site religieux. C'est finalement le recours systématique à des datations effectuées par l'analyse du radiocarbone contenu dans le collagène des ossements des squelettes qui a permis de résoudre ce problème et de fixer les origines de ce centre ecclésiastique, chef-lieu de décanat, à l'époque carolingienne.

Cette recherche n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui de nombreuses personnes que je tiens à remercier vivement. En tout premier lieu Charles Bonnet qui m'avait, en tant qu'archéologue cantonal, témoigné toute sa confiance en m'attribuant la responsabilité de mon premier chantier de fouilles qui fut celui de l'ancienne église de Vuillonnex au cours de l'année 1984. Cette première expérience fut immédiatement suivie d'autres interventions archéologiques sur les églises rurales genevoises de Meinier, Thônex et Vandoeuvres qui apportèrent toutes de nouvelles données m'incitant alors à développer une recherche personnelle dans ce domaine bien spécifique. J'exprime ma reconnaissance non seulement au professeur Charles Bonnet de l'Université de Genève mais également au professeur Hans-Rudolph Sennhauser de l'Université de Zürich qui ont tous deux visité régulièrement mes chantiers me permettant ainsi de bénéficier de leur savoir en apportant de précieuses hypothèses et autres suggestions susceptibles de dynamiser et parfois même de relancer les travaux de fouilles

sur le terrain. Ces deux personnalités ont encore suivi l'élaboration de cette publication qui a également tiré profit des critiques des scientifiques que sont les professeurs Jean-François Reynaud de l'Université de Lyon II et Alain Gallay de l'Université de Genève auxquels j'exprime toute ma gratitude. A la suite de la présentation des fouilles, on trouvera les précieuses contributions de plusieurs spécialistes qui ont fourni un travail et un apport décisifs à la compréhension du site et à son interprétation. Je suis donc redevable à Christian Simon[1] et Suzanne Eades pour l'anthropologie, Claude Olive pour la faune, Isabelle Plan pour les objets, Michelle Joguin Regelin pour les céramiques médiévales, Marc-André Haldimann pour les céramiques gallo-romaines, Matteo Campagnolo et Colin Martin pour la numismatique ainsi que le Laboratoire Archéolabs et le Laboratoire Géodynamique de Thonon pour les datations C14. C'est bien dans cette approche pluridisciplinaire que réside l'intérêt de cette étude. Je dois également beaucoup à Catherine Santschi, alors archiviste d'Etat, et Isabelle Brunier, historienne à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, pour le dépouillement et la transcription des sources historiques concernant tout particulièrement l'ancienne église de Vuillonnex. Les discussions tenues avec Matthieu de La Corbière, historien à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, à propos des doyens et de la naissance des paroisses rurales furent fructueuses et vinrent enrichir ma vision d'archéologue. La version du texte qui est proposée dans cet ouvrage a bénéficié des relectures effectuées par Nora Ferrero et Isabelle Plan auxquelles je témoigne toute ma reconnaissance. Plusieurs collègues du Service cantonal d'archéologie se sont engagés dans ce projet, tant sur le terrain que lors de l'élaboration des plans et de la documentation nécessaire à cette édition. Il s'agit de Françoise Plojoux, Dominique Burnand[2], Gérard Deuber pour les restitutions aquarellées et Marion Berti qui a repris la majeure partie des illustrations nécessitant un traitement informatique. C'est Jean-Baptiste Sevette qui a assuré l'essentiel de la couverture photographique des vestiges mis au jour sur le terrain. Il m'est agréable de remercier encore Daniel Aquillon qui a pris une part considérable dans la réalisation d'un dossier cohérent rassemblant les textes, les bibliographies et les illustrations de tous les auteurs; dossier à partir duquel Alexandre Moser a réalisé le graphisme et la mise en page de cet ouvrage ce dont je le remercie également. Enfin, l'archéologie en territoire genevois est intégrée dans le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie sans l'appui duquel rien ne pourrait être fait et je tiens à exprimer ma reconnaissance à Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat actuellement en charge dudit Département et à Sabine Nemec-Piguet, directrice générale de l'Office du patrimoine et des sites, qui accordent un précieux soutien à notre activité.

Genève, le 1er octobre 2014

1 Christian SIMON, paléoanthropologue chargé de cours au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, nous a quitté prématurément à l'aube de l'année 2000 suite à une grave maladie. Nous ne dirons jamais assez combien son engagement lors des collaborations établies avec le Service cantonal d'archéologie fut d'un apport décisif pour la connaissance du peuplement de notre territoire à travers les âges.

2 La triste nouvelle du décès de Dominique BURNAND, fidèle collaborateur du Service cantonal d'archéologie pendant plus de trente ans, est intervenue peu avant le début de l'été 2010. Dominique fut un ami et un collègue précieux qui, au cours de sa carrière professionnelle, nous a permis de bénéficier de toute la palette de ses compétences de dessinateur, que ce soit sur les chantiers ou dans le cadre de la préparation de publications. Nous lui témoignons donc toute notre reconnaissance et gardons un merveilleux souvenir de sa présence au sein de notre équipe.

À Charles Bonnet



Restitution aquarellée de l'intérieur de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex réalisée en partie sur la base des éléments contenus dans le procès-verbal de la visite pastorale du 9 novembre 1481.

I. L'étude du site de l'ancienne église Saint-Mathieu

I.1. Les données historiques

Dans une étude essentiellement dévolue à l'archéologie, nous n'avons pas l'ambition de traiter le problème historique dans toute sa complexité, ce domaine restant l'apanage des spécialistes de la discipline. Cela étant, il est bon de préciser que de nombreux documents d'archives régionales ont été compulsés afin de rédiger la partie se rapportant plus précisément à l'ancienne église Saint-Mathieu, alors que celle consacrée aux doyens ruraux a été principalement élaborée sur la base de lectures réalisées à partir d'une bibliographie spécifique.

I.1.1. L'église Saint-Mathieu

Dans ce chapitre traitant de l'église Saint-Mathieu à la lumière des données historiques, on abordera, dans un premier temps, les sources fournissant des indications plus spécifiques quant à l'organisation des bâtiments de ce centre religieux. Ensuite, on présentera les documents qui ont permis de localiser le site sur le territoire genevois puisque l'ensemble a été entièrement démantelé au XVII[e] siècle.

I.1.1.1. Les sources d'archives

Le plus ancien témoignage de l'existence d'un doyen de Vuillonnex se trouve dans un texte rédigé au début du XII[e] siècle, citant Guillaume, doyen de Vuillonnex, comme témoin d'un acte par lequel Guy, évêque de Genève, concède l'église Saint-Jean près de Genève au monastère d'Ainay à Lyon[3]. Daté de 1113, cet acte ne fait que reprendre une situation antérieure, puisque la donation était déjà confirmée en 1107 par le pape Pascal II[4]. Quant à l'église paroissiale de Vuillonnex, elle apparaît pour la première fois dans le compte de la décime pontificale levée en 1275, au sein d'un petit groupe de paroisses du décanat, toutes exemptes de taxe pour cause d'insolvabilité[5]. Dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, les revenus de l'église n'étaient donc pas suffisants pour que l'autorité pontificale y prélevât son impôt. Aucun renseignement n'est donné sur l'organisation des bâtiments religieux; en la matière, nous ne disposons que des procès-verbaux des visites pastorales conservés à partir du XV[e] siècle.

Le 2 mars 1412, l'évêque Jean de Bertrand visite l'église paroissiale de Vuillonnex dont le patron est Saint-Mathieu[6]. Il constate en tout premier lieu que

3 Lullin/Le Fort 1866, n° 252.
4 Lullin/Le Fort 1866, n° 243.
5 Clouzot 1940, pp. 305-316.
6 AEG, Titres et droits, Ad1, fo 66 vo.

le curé Jean de Sauverny est aux études et ne réside donc pas à Vuillonnex, une situation fréquente dans les paroisses à cette époque. L'église est tenue à ferme par le curé de la paroisse voisine d'Onex pour trente florins annuels[7]. La paroisse de Vuillonnex ne compte que 11 feux, ce qui correspond à un nombre restreint d'habitants si l'on se réfère aux autres églises visitées dans les régions basses du diocèse[8]. Cette visite, qui ne fait pas état des bâtiments, se solde par quelques injonctions faites aux paroissiens concernant le mobilier liturgique et les livres manquants qu'ils doivent payer eux-mêmes.

La visite effectuée le 12 avril 1443 par l'évêque auxiliaire Barthélemy Vitelleschi[9] est plus riche en informations, ce prélat ayant mis l'accent sur un certain nombre de détails relatifs à l'aspect matériel des églises lors de sa tournée du diocèse[10]. Aucune précision n'est donnée sur le nombre de feux ou sur les revenus de la paroisse. Il est demandé au vicaire desservant la paroisse de se présenter en ville de Genève, sous peine d'une amende de 10 livres ; deux clés sont exigées, l'une pour fermer l'armoire renfermant les espèces eucharistiques, l'autre pour la porte du chœur dont on ne peut pas situer l'emplacement. La pauvreté des paroissiens est telle qu'ils sont libérés de l'obligation de fournir l'huile pour la lampe (« ... *quia parrochia parva est numero parrochianorum et pauperrima non aliter eos astrinxit ad lampadem sed eis injunxit ut una cum curatofaciant quod lampas sit accensa ante corpus christi quanto plus possunt die et nocte* [...] »). L'église apparaît en bon état, elle ne présente aucun défaut grave, ni le chœur ni la nef ne menacent ruine et les toitures ne sont pas défectueuses, ce qui n'est pas le cas de la majorité des églises visitées[11]. Des réparations sont toutefois requises pour la maison de la cure.

Le 9 novembre 1481, l'évêque auxiliaire Claude Rup, issu d'une famille peut-être originaire de Vuillonnex[12], est sur place ; il relève que le curé, qui est nommé par le doyen, ne réside pas. Le vicaire officiant à sa place est présenté au visiteur et il est admis par ce dernier. L'évêque demande la réalisation d'une fenêtre vitrée derrière l'autel (« ... *fieri faciant fenestram vitream chori retro altare [...]* »), le blanchiment de la nef, une clef pour fermer l'église, l'aménagement d'un lave-mains (piscine liturgique) à proximité des fonts baptismaux (« ... *lavatorium manuum prope fontes baptismales* [...] »), ainsi que la création de deux fenêtres ferrées (fig. 0) dans le mur du chœur du côté de la nef, afin que le peuple des deux sexes puisse voir décemment l'élévation de l'eucharistie comme auparavant (« ... *faciant in muro chori ipsius ecclesie a parte navis eiusdem duas fenestras bene ferratas ad effectu quod populares utriusque sexus decenter videre possint quando monstrabuntur divina a modo in antea* [...] »). Ces murs de séparation qui existaient parfois dans les églises rurales empêchaient de suivre convenablement la célébration de la messe et la création d'ouvertures dans ces parois sera fréquente à la fin du Moyen Âge[13]. La fin du procès-verbal est consacrée à la chapelle de la Sainte Vierge Marie dans laquelle le curé de la paroisse est tenu de célébrer une messe hebdomadaire. D'autre part, deux messes hebdomadaires (« ... *due misse ebdomadales* [...] ») ont encore été fondées dans ladite chapelle par une confrérie qui payait annuellement 22 octanes de froment pour ces célébrations. C'est don Jacques Bernardi qui est le recteur de ces deux dernières chapelles (« ... *In qua capella ad causam premissarum duarum cappellarum ultimo mentionatarum est rector dominus Jacobus Bernardi* [...] »). Ces dernières transcriptions montrent bien que le terme de chapelle ne désigne pas forcément une construction au sens moderne du terme mais peut simplement se rapporter à la fondation d'une messe sur un autel[14].

Le dernier procès-verbal conservé d'une visite antérieure à la Réforme protestante concerne celle menée le 17 novembre 1518 par l'évêque auxiliaire Pierre Farfein[15]. L'église de Vuillonnex compte environ 15 feux et vaut 26 florins en revenu ; les curés de la paroisse sont les seigneurs chanoines de l'église collégiale Saint-Maurice de Viry et le vicaire don Albin Besson (« ... *cuius curati sunt Reverendi domini canonici ecclesie collegiate Viriaci et est vicarius dominus Albinus Bessonis* [...] »). Le visiteur réitère la requête relative à l'aménagement d'un *lavatorium* qui n'avait donc pas été réalisé à la suite des injonctions de la visite de 1481 ; il se prononce encore sur divers habits et livres liturgiques que les paroissiens

7 Binz 2006, p. 324.
8 Binz 1973, p. 475.
9 ADHS, 1 G 98, fo 61 vo.
10 Binz 1973, p. 206.
11 Binz 1995, pp. 153-155.
12 Binz 1980, p. 124
13 Binz 1995, p. 153.
14 Binz 1973, p. 415.
15 AEG, Titres et droits, Ad 4, fo 494 vo.

ont à se procurer. Enfin, ces derniers doivent reconstruire ou entretenir la maison de la cure et sa grange afin qu'elles ne menacent pas ruine (« ... *reedificare seu manutenere domum cure cum grangia ipsius cure ut non minatur ruinam* [...] »). On aura pris garde de remarquer, à la lecture de ce procès-verbal, que ce sont les chanoines de Viry qui sont alors cités comme curés de la paroisse de Vuillonnex. En effet, la fondation d'une collégiale ne pouvait se faire sans dotations de la part des fondateurs et celle de Viry a ainsi été unie au doyenné de Vuillonnex qui, à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle, représentait encore quelques bénéfices lucratifs[16]. L'érection de cette collégiale, fondée par Aimon de Viry et sa femme Hélène de Menthon[17], est d'ailleurs confirmée dans une bulle du pape Innocent VIII datée du 25 août 1487. Ce lien avec la collégiale de Viry sera encore perceptible au XVII^e^ siècle lors d'une visite effectuée par l'évêque Jean-François de Sales le 15 mai 1632[18] dans l'église proche de Bernex à laquelle est désormais rattachée l'ancienne paroisse de Vuillonnex. En effet, parmi les revenus de l'église paroissiale de Bernex figure encore une dîme de Saint-Mathieu, sur laquelle le curé paye une pension annuelle au curé de Viry pour le service de l'église de Chenex (« ... *Plus perçoipt entierement un dixme appelé de Sainct Mathieu accoustumé d'estre cully a Vullienex et a l'environ de Chevat et Loex consistant en bled et vin et de la valleur par commune année de quarante cinq couppes de froment soubz la mesme cotte que dessus. Sur lequel dixme le dict Sr Curé paye quattre vingts florins de pension annuelle au Sr Curé de Viry pour le service de l'eglise de Chenex, et jusqu'à ce qu'autrement soit ordonné.* [...] »). L'église de Chenex située au pied nord du Mont Vuache, près de Valeiry, fait partie du décanat de Vuillonnex; et l'on sait, par un acte plus ancien signé le 20 mai 1259, que Guillaume de Viry reçut les dîmes antiques et novales de Chenex de la part du comte de Genevois Rodolphe[19].

A la suite de l'adoption du culte réformé par les citoyens de Genève en 1536[20], l'église de Vuillonnex fut délaissée au profit de l'église de Bernex qui est desservie par un pasteur et regroupe dès lors les trois paroisses du coteau[21]. En 1590, un prêtre est à nouveau désigné pour Vuillonnex, qui semble ainsi retrouver sa fonction paroissiale vingt-six années après la signature du traité de Lausanne[22]. Mais ce changement fut de courte durée puisqu'une lettre de François de Sales, rédigée en novembre 1600, signale que le Saint-Siège a nommé le sieur d'Angeville à la cure de Saint-Mathieu et au doyenné de Vuillonnex; toutefois, pour la commodité des revenus et parce que « ...*l'église est en masure* [...] », les trois paroisses de Confignon, Bernex et Vuillonnex ont été réunies en une seule[23]. Désormais, l'église de Vuillonnex n'apparaît plus dans les écrits; et plus aucune des visites pastorales des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ne la mentionnera en tant que bâtiment religieux.

I.1.1.2. La localisation du site

Aujourd'hui, l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex n'existe donc plus. Elle fut détruite au XVII^e^ siècle, sans doute peu de temps après son abandon. Aussi, la première démarche à entreprendre dans le cadre de cette étude consista-t-elle à situer précisément le lieu où se dressait cet ancien sanctuaire chrétien, dont l'existence est attestée dans les textes à partir du XIII^e^ siècle. La trace de l'église n'est cependant pas perdue; le cadastre de Savoie, dont la mappe originale pour cette zone est datée de 1730[24], va en perpétuer le souvenir (fig. 1). Le hameau de Vuillonnex (orthographié « *Villioney* », « *Vullionnex* » ou encore « *Villonex* » sur ce document) est situé sur le haut des pentes nord qui mènent au sommet du coteau. Il constitue, avec les deux autres hameaux de Bernex et Confignon, un habitat dispersé, ces petites agglomérations s'échelonnant le long des axes de circulation. Si les églises de Bernex et de Confignon sont chacune implantées au sein des habitations, il n'en va pas de même pour l'église de Vuillonnex. En effet, à près de 500 mètres au nord du hameau de Vuillonnex, entre le « *chemin tendent de Bernex aux Tuilières* » et le « *chemin tendent de Villioney à Loy* », ce ne sont pas moins de 49 parcelles qui sont signalées comme étant « *audit lieu appellé St Mathieu* ». Une parcelle retient

16 Binz 1973, p. 101.

17 Duparc 1991, p. 49.

18 ADHS, 1 G 109, fo 97 vo.

19 Lullin/Le Fort 1866, n° 913.

20 Pour les effets de la Réforme protestante dans la campagne genevoise au XVI^e^ siècle, voir notamment: Baud H. 1985; Martin 1951; Devos/Grosperrin 1985; Jequier/Ribordy 1986 et Santschi 1986.

21 Bertrand 1980, p. 51; Ganter 1976, pp. 48-50.

22 Bertrand 1980, p. 70.

23 Gaudy-Le-Fort 1841, pp. 98-99 (édition de 1849).

24 AEG (Cadastre), D 8 , Te/16.

plus particulièrement notre attention, celle indiquée au sud, portant le numéro 5633. L'inscription correspondante dans le registre donne cette information: « *prop: La Communauté de Berney, teppe soit place autrefois Eglise de St Mathieu en plaine audit lieu appellé St Mathieu* »[25].

Le souvenir de l'emplacement exact de l'église s'est donc conservé au cours du temps; au XIX^e siècle, on réalisa même quelques découvertes sur le terrain; des squelettes dégagés à cette occasion furent portés en procession par les paroissiens de Bernex dans le cimetière de leur paroisse le jour du 1^er mars 1840: « *L'an mil huit cent quarent et le premier Mars, dimanche de la quiquagesime, après les vêpres les deux confréries du Saint Sacrement et du Saint rosaire, et le reste des habitans vieillards et les jeunes gens, cacompagnés du curé du lieu et de Mr Maire Curé de Confignon, se sont rendus en procession au cimetière du prioré de Saint Mathieux pour faire la translation des ossemens trouvés dans les fouilles qui été faites dans le dit cimetière de Saint Mathieux, dans celui de Bernex* »[26]. Quelques semaines plus tard, Monsieur François Théremin rapportait les découvertes effectuées à cette occasion sur les fondements de l'église Saint-Mathieu dans une séance de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève: « *Mr Théremin rapporte qu'on a mis à découvert à Bernex les fondements de l'Eglise de St Mathieu incendiée et rasée par les Bernois. On y a trouvé beaucoup d'ossements, un calice, un chapiteau de colonette et quelques pièces de monnaies des éveques de Liege et de Lausanne de la même époque et semblables à celles de la chapelle des Macchabées. Le Conseil Municipal de Bernex en amodiant le terrain avait réservé d'avance pour la société d'histoire la remise de tout ce qu'on pourrait découvrir d'intéressant, Mr Theremin pere envoye en consequence les quatre ou cinq monnaies qui lui ont été remises ainsi que le petit chapiteau. On arrête d'abandonner à Mr Gaudy ce dernier objet qui n'offre rien d'interessant. La gravière où se trouvent les anciennes tombes orientées dont il a deja été question dans ce registre est à deux ou trois cents pas de l'emplacement de l'eglise St Matthieu; MMr Theremin et Soret y ont vu les traces de deux ou trois tombes très déteriorées à cause de la mauvaise qualité de la molasse. La personne qui les accompagnait leur a donné quelques détails sur les deux tombes qui renfermaient des têtes séparées du tronc et placées verticalement sur le sol; non seulement elles ne regardaient pas à l'orient, mais les pieds eux mêmes étaient aussi tournés à l'occident. Cette double circonstance parait bien prouver qu'il y avait là intention et chatiments.* »[27]. A la lecture du procès-verbal de cette séance, on apprend que le terrain correspondant à l'emplacement de l'ancienne église venait d'être loué par la commune à une tierce personne, ce qui a vraisemblablement eu pour conséquence de modifier l'affectation de la parcelle qui semble avoir été creusée par endroits. Le texte indique également que des tombes en dalles de molasse ont été dégagées dans une gravière située à « *...deux ou trois cents pas de l'emplacement de l'église St-Matthieu* [...] ». Malheureusement, cette ancienne nécropole était convertie depuis plusieurs années en carrière de sable et de gravier, et la partie occupée par les tombes avait déjà presque entièrement disparu[28]. Ce cimetière voisin de l'église Saint-Mathieu est situé par certains auteurs au « *Creux* » ou « *Crest d'Anières* »[29]. Les registres de la mappe sarde permettent à nouveau de localiser plus précisément l'emplacement de cette nécropole, encore signalée dans quelques articles récents[30]. En effet, six parcelles regroupées sont indiquées à environ 200 mètres au nord-est de l'ancienne église et elles sont toutes dites: « *audit lieu appellé crey daniere* », « *encrey daniere* » ou encore « *aucrey daniere* »[31] (fig. 1).

Ces observations consignées dans les différents registres de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève au milieu du XIX^e siècle[32] sont essentielles

25 AEG (Cadastre), Registre 17 bis, Bernex-Onex-Confignon.

26 Texte manuscrit rédigé sur une feuille volante trouvée dans la chronique paroissiale de 1859 à 1870 et conservée dans les archives de la paroisse Saint-Maurice de Bernex.

27 Texte manuscrit relevé dans: *Procès-verbaux des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, séance du 26 mars 1840.

28 Soret 1840, pp. 251-258; *Procès-verbaux des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, séances du 29 novembre 1838 et du 23 mars 1843; Favre 1889, pp. 29, 37 et 55; Reber 1892, pp. 312-313 et Montandon 1922, p. 167.

29 Gaudy-Le-Fort 1841, p. 97 (édition de 1849).

30 Sauter 1974, p. 238; Bonnet 1982, p. 24.

31 AEG (Cadastre), Registre 17 bis, Bernex-Onex-Confignon.

32 Soret 1840, p. 258. Il est intéressant de relire, à la lumière des recherches actuelles, la conclusion de ce rapport établi sur les anciens lieux de sépultures des environs de Genève « ...Tels sont, messieurs, les premiers résultats de nos investigations; ils sont loin de fournir le degré d'intérêt que présentent les recherches faites dans un canton voisin, [...], cependant ce sont des renseignements bons à conserver et qui pourront servir de point de départ pour des travaux plus complets que les nôtres. »

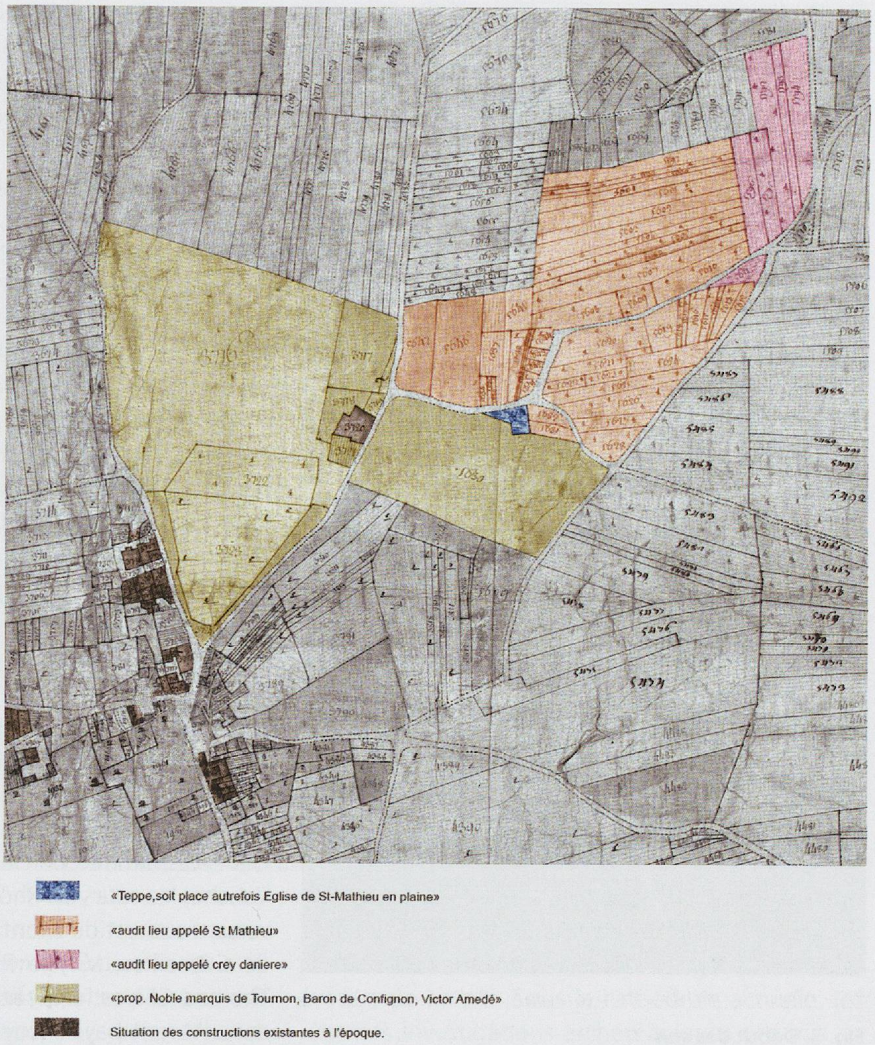


Fig. 1. Mappe sarde relevée en 1730 permettant de localiser, d'après les registres associés, les parcelles prises en compte dans cette étude.

pour l'interprétation des vestiges dégagés récemment sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu. Elles marquent en effet la présence, à proximité de l'église, d'une nécropole avec un nombre important de tombes en dalles et une grande quantité d'objets - céramiques, récipients en pierre, bracelets - récupérés dans les sépultures[33]. Cette nécropole peut être comparée à celles, nombreuses, découvertes dans la région genevoise. Ces cimetières actuellement isolés dans les campagnes furent généralement abandonnés vers la fin du VIII[e] siècle[34] ou au début du IX[e] siècle[35], c'est-à-dire durant la période qui précède directement la naissance du site de l'ancienne église Saint-Mathieu.

Aujourd'hui, une croix des missions en métal érigée au siècle dernier et succédant à une croix de bois[36] marque encore l'emplacement de l'ancienne église Saint-Mathieu[37] (fig. 2). Il est intéressant de relever, sur la base d'entretiens tenus sur les lieux avec des habitants de la commune, que ce terrain a longtemps été respecté pour des motifs religieux. Les anciens propriétaires avaient constamment refusé de déranger le sous-sol de cette parcelle afin de ne pas perturber les sépultures[38]. Depuis, les mentalités ont évolué; le terrain a été vendu à des personnes aux attaches villageoises plus lâches et l'on n'a pas

33 Paunier 1981, pp. 111-112.

34 Privati 1983, p. 7.

35 Steiner 2011, pp. 210-212 (vol. I).

36 Bertrand 1980, pp. 33-34.

37 Les croix marquant l'emplacement d'anciennes églises détruites par le passé sont fréquentes dans les campagnes, voir notamment: Gaudy 1923, pp. 25-26; Stöckli 1968, pp. 25-26; Bourgarel 1992, pp. 149-151.

38 Témoignage recueilli auprès d'un voisin, propriétaire de la carrosserie située de l'autre côté de la route de Pré-Marais.



Fig. 2. Début des sondages archéologiques ouverts au pied de la croix des missions érigée au XIX[e] siècle sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Mathieu.

hésité à détruire à la pelle mécanique une partie de l'ancien cimetière paroissial, alors même que le Service cantonal d'archéologie venait de mener une campagne de fouilles sur cette zone durant l'année 1984[39]. Face à cette attitude irrespectueuse envers le patrimoine communal et pour prévenir d'autres destructions, il a été décidé de fouiller le reste de la parcelle associée à l'ancienne église. Ces travaux, réalisés en liaison avec le réaménagement de la route de Pré-Marais au cours des années 1991, 1992 et 1993, ont permis de dégager et d'analyser la totalité des vestiges correspondant aux anciennes églises de Vuillonnex ainsi qu'une grande partie de leur environnement immédiat.

I.1.2. Les doyens ruraux

Au cours du Moyen Âge, le diocèse de Genève est subdivisé en huit circonscriptions ecclésiastiques constituant chacune un décanat rural (fig. 3). Des doyens, personnages influents dans l'entourage de l'évêque jusqu'au XIII[e] siècle, sont placés à la tête de ces entités administratives, également appelées doyennés. Les huit décanats du diocèse de Genève sont ceux d'Allinges, Annecy, Annemasse, Aubonne, Ceyzérieu, Rumilly, Sallanches et Vuillonnex. Ce dernier regroupait quarante-cinq paroisses et chapelles dont la liste figure dans le Pouillé du diocèse de Genève, établi durant la première moitié du XIV[e] siècle sous la forme d'un catalogue des églises payant une redevance dite de Procuration à chaque visite de l'évêque[40] (fig. 4). Ce document permet donc de préciser l'étendue géographique du décanat de Vuillonnex qui occupait, au XIV[e] siècle, une partie de la plaine du bassin genevois (Bas-Genevois) limitée par la crête de la Montagne du Vuache, les cours du Rhône et de l'Arve, ainsi que le versant sud-est du Mont Salève; seules les paroisses de Cruseilles, Viry-le Bouveret, Groisy, Evires et Thorens-Glières localisées sur le Plateau des Bornes dans l'Avant-pays savoyard marquaient son extension en direction des Préalpes.

Vuillonnex étant le chef-lieu de l'un des huit décanats du diocèse de Genève, il apparaît donc nécessaire d'aborder la question des doyens ruraux tout en exposant brièvement la fonction exercée par ces membres du clergé[41].

I.1.2.1. Les origines

Au début du IV[e] siècle, sous le règne de l'empereur Constantin, le christianisme est reconnu officiellement en tant que religion au sein de l'Empire, la promulgation de l'édit de Milan le 13 juin 313 établissant la pleine liberté de la pratique du culte chrétien pour tous les citoyens. Il s'agissait en fait de la confirmation et de l'élargissement de l'édit de

39 Des observations avaient également été faites antérieurement, lors de la construction d'une fabrique de stores qui avait perturbé quelques sépultures au cours de l'été 1979 (voir la page 12 de la Tribune de Genève du 24.7.79).

40 Clouzot 1940, pp. 322-333; Lullin/Le Fort 1866, n° 1568.

41 Pour une approche historique complète de cette institution dans le cadre de l'ancien diocèse de Genève, voir : de La Corbière 2009, pp. 5-20; 2010, pp. 7-8.

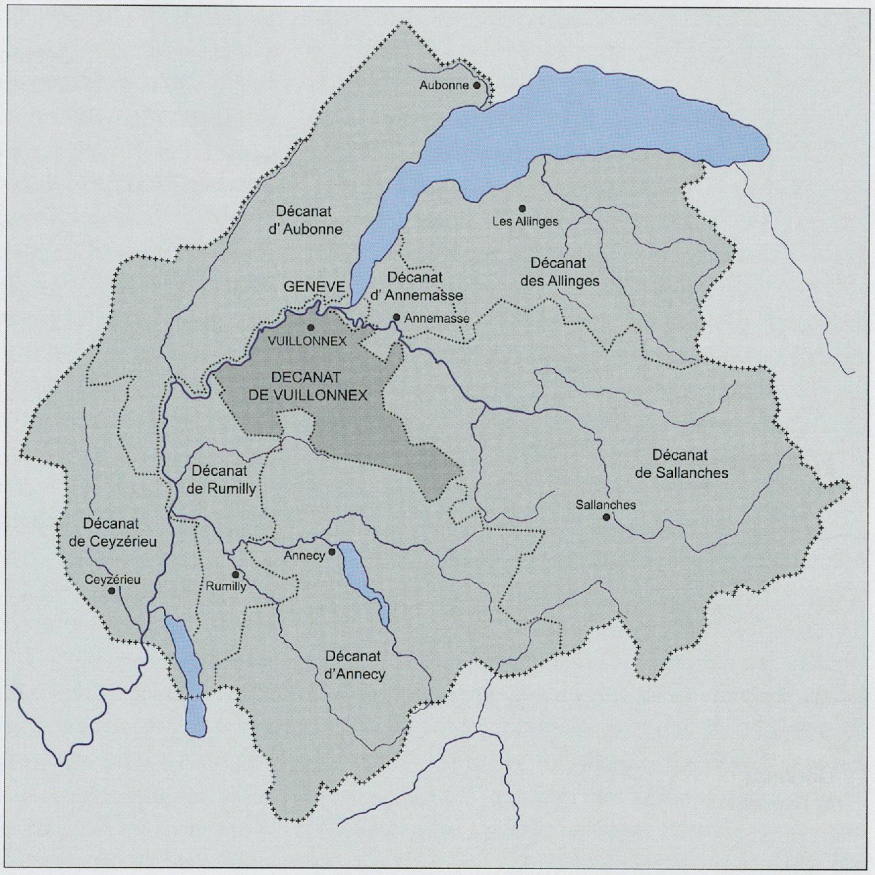


Fig. 3. Carte de l'ancien diocèse de Genève avec les limites géographiques de ses huit décanats.

tolérance publié par l'empereur Galère le 30 avril 311 qui mettait un terme aux violentes persécutions de son prédécesseur Dioclétien. Si, dans certaines villes, les communautés chrétiennes étaient déjà structurées auparavant – les textes attestent la présence d'un évêque à Lyon dès 177[42] – ce n'est toutefois qu'à partir de la Paix de l'Eglise que cette dernière achève l'organisation épiscopale de la Gaule, un grand nombre d'évêchés étant créés au cours du IVe siècle[43]. A la fin du IVe siècle, le christianisme est finalement imposé comme unique religion d'Etat par la volonté de Théodose et désormais, seuls les hommes ayant adopté cette religion pourront accéder aux fonctions publiques. Dès lors, la diffusion du christianisme se réalise au sein du réseau administratif de l'Empire sous la responsabilité des évêques qui sont placés à la tête de circonscriptions correspondant aux *civitates* civiles. A Genève, l'existence d'un évêque Isaac est assurée aux environs de l'an 400 dans la lettre-dédicace de la *Passio* des martyrs d'Agaune rédigée par Eucher, évêque de Lyon[44]. Sous la cathédrale actuelle, les récentes investigations archéologiques ont mis au jour un premier oratoire chrétien dont la construction est antérieure, puisqu'elle se situe au milieu du IVe siècle[45]. C'est sur cet emplacement privilégié qu'est ensuite édifiée une cathédrale et un baptistère fondés vers 380[46].

Certains canons du concile d'Arles tenu en 314 prouvent l'existence d'églises établies en campagne, au sein de localités autres que les cités épiscopales dès cette époque[47]. Il faut cependant attendre le dernier tiers du IVe siècle pour voir leur nombre augmenter sensiblement sur le territoire de l'ancienne Narbonnaise[48]. Dans le canton de Genève, les

42 Reynaud 1998, p. 19; Reynaud 1986, p. 15.

43 Pietri 1991, pp. 30-41; Février 1986, p. 14.

44 Binz 1980, p. 63.

45 Bonnet 2009, pp. 143-147.

46 Bonnet 2012, pp. 19-36; Bonnet 2009, p. 163; Bonnet 2005, p. 10; Bonnet 2002, p. 144; Bonnet 1993, pp. 22-25; Bonnet/Santschi 1986, pp. 42-44.

47 Codou/Colin 2007, p. 59; Codou 2005, p. 82; Colardelle M. 1991, pp. 122-133.

48 Imbart de la Tour 1899, pp. 6-9.



Fig. 4. Carte de l'ancien décanat de Vuillonnex avec la localisation des églises et chapelles mentionnées dans le «Pouillé du diocèse de Genève» établi durant la première moitié du XIVe siècle.

diverses fouilles archéologiques entreprises durant ces dernières décennies ont révélé la présence de sanctuaires chrétiens dans plusieurs localités proches de la ville à partir du Ve siècle déjà[49], alors que les documents écrits concernant ces mêmes églises ne permettent guère de remonter au delà du XIe siècle.

Lorsque des églises sont bâties dans les campagnes, c'est l'évêque en personne qui en autorise la consécration[50]. Pour les diocèses de l'Italie du sud et du centre, il doit également en référer à l'autorité

49 Terrier 2003, pp. 21-32; Terrier 2002-2, pp. 195-206; Bujard 1990, pp. 36-40.

50 Février 1994, pp. 27-29.

papale[51]. Des sanctuaires plus importants sont également établis, à la tête desquels sont placés des archiprêtres chargés de la surveillance d'un district regroupant d'autres églises rurales[52]. L'archiprêtre mérovingien[53], cité pour la première fois dans un canon du Concile de Tours daté de 567[54], pourrait être à l'origine de la fonction de doyen[55]. Celle-ci, qui semble véritablement établie dès le IX^e siècle[56], correspondrait alors à la transformation d'un organisme préexistant[57]. Dans le diocèse de Lausanne, la mention la plus ancienne d'un doyen remonte à l'année 927[58].

I.1.2.2. La fonction

Dès le XI^e siècle, les sources écrites se font plus nombreuses et fournissent des renseignements qui nous aident à mieux cerner la charge du doyen, ce recteur de paroisse responsable d'une circonscription définie au sein du diocèse. A Genève, c'est en 1091 qu'un doyen est cité pour la première fois dans les archives comme témoin d'un acte de donation d'une église établi par Guy de Faucigny en faveur du monastère de Saint-Oyen de Joux[59]. A cette époque, le doyen est un prêtre, ce que le concile de Poitiers de 1078 rappelle expressément[60]. Cette clause se verra sensiblement modifiée au cours du temps, puisqu'il est dit, lors du concile de Lyon de 1274, qu'il suffit au clerc nommé à cette charge, de se faire ordonner dans l'année qui suit sa nomination[61]. A Genève, lors d'une enquête dirigée contre l'évêque Aimon de Grandson en 1227, il fut notamment reproché à celui-ci d'avoir donné des églises à des personnes indignes et d'avoir également conféré le décanat d'Annecy à Thomas, comte de Savoie, qui ne pouvait pas exercer cet office lui-même[62].

Le postulant est élu, soit directement par le clergé du décanat réuni en concile dans une chapelle capitulaire, chapelle généralement érigée au centre du doyenné pour servir de lieu de réunion aux assemblées décanales[63], soit - cas le plus fréquent - conjointement par l'archidiacre et l'évêque du diocèse[64]. A Genève, où le titre d'archidiacre n'existe pas, le doyen de Vuillonnex est à la collation de l'évêque qui le nomme donc personnellement[65]. Cette fonction permet de créer un relais entre l'évêque et les paroisses éloignées[66] et elle donne au clergé, dont les membres, de par leur isolement, sont parfois mal défendus face aux pouvoirs locaux, la possibilité de se regrouper régulièrement sous l'égide du chef du chapitre rural correspondant au groupement corporatif des prêtres paroissiaux d'un district décanal[67].

Dans le diocèse de Constance, le doyen exerce parfois son sacerdoce dans la paroisse qui donne son nom au décanat, nom qui peut varier au cours des siècles[68]. Par contre, dans les diocèses de Liège et de Cambrai, le doyen, s'il est choisi parmi les curés du district, n'est généralement pas lié à la cure du chef-lieu[69]. En outre, il arrive fréquemment que des ecclésiastiques, n'appréciant guère l'éloignement, choisissent de s'établir en ville. Parmi ceux-là, certains entreprennent même des études dans des capitales européennes, auprès d'universités renommées comme Bologne par exemple[70]. Dans le diocèse de Genève aussi, la plupart des doyens ne semblent pas résider dans le chef-lieu de leur décanat respectif, mais plutôt en ville puisqu'ils sont membres du chapitre cathédral[71]. Ainsi, après la mort de l'évêque Robert de Genève le 14 janvier 1287 et à la faveur d'une vacance du siège épiscopal prolongée, Emion, doyen de Vuillonnex, s'établit dans le château de l'Ile où il y tient la fonction de Vidomne avec le doyen d'Annecy[72].

L'institution décanale dépend davantage de la coutume régionale que du droit canon; elle n'a jamais été régie par le droit universel mais uniquement par

51 Gaudemet, 1980, p. 290.
52 Griffe 1927, pp. 20-21.
53 Meijns/Mériaux 2009, p. 28
54 Gaudemet/Basdevant 1989, pp. 365-369.
55 Mériaux 2006, pp. 9-11; Deblon 1999, pp. 706.
56 Arrignon/Merdrignac/Treffort 1977, p. 135; Imbert 1994, p. 101.
57 Toussaint 1947, pp. 52-53.
58 Coutaz/Bosshart-Pfluger 1988, p. 23.
59 Lullin/Le Fort 1866, n° 223.
60 Toussaint 1947, p. 55.
61 Toussaint 1947, pp. 54-56.
62 Lullin/Le Fort 1866, n° 634.
63 Toussaint 1947, p. 63.
64 Gaudemet 1979, p. 308.
65 Clouzot 1940, p. 353.
66 Brouette 1971, pp. 20-41.
67 Burcklé 1935, pp. 244-245.
68 Ahlaus 1929, pp. 79-86.
69 Toussaint 1947, p. 72.
70 Stelling-Michaud 1955, pp. 166-168; Stelling-Michaud 1956, p. 556.
71 Junod 1979, p. 58; Mercier 1890, pp. 13-14.
72 Duparc 1978, pp. 204-205; Lullin/Le Fort 1866, n° 1296.

des ordonnances épiscopales et des statuts synodaux. De ce fait, le rôle comme le pouvoir du doyen sont généralement inégaux selon les lieux[73]. Ainsi, dans les petits diocèses, là où la puissance épiscopale est omniprésente, le pouvoir du doyen reste très relatif. En revanche, dans l'immense diocèse de Liège, par exemple, le doyen élu par l'assemblée du chapitre rural dispose de prérogatives étendues jusqu'au XVII[e] siècle[74].

La fonction du doyen consiste tout d'abord à surveiller le clergé séculier dans le cadre des réunions décanales et des visites pastorales qu'il effectue dans les églises de sa circonscription[75]. Il peut également être chargé de visiter les paroisses pour le compte de l'évêque[76]. Dans le diocèse de Liège, il est tenu lors de tels déplacements de se limiter à deux chevaux pour éviter de grosses dépenses aux curés qui sont dans l'obligation de l'accueillir[77]; souvent, il visite plusieurs cures en une seule journée, ceci afin de permettre aux ministres concernés de se répartir les frais d'hébergement. Dans le diocèse de Genève, il arrive que l'évêque se fasse remplacer par un doyen à la présidence des synodes diocésains[78]. Les revenus attachés à sa fonction sont variés, taxe d'entrée pour chaque nouvelle inscription au chapitre rural, droits de dépouille qui lui confèrent une partie des biens du défunt en nature ou en argent, indemnisation pour chaque journée consacrée au chapitre, exonération de taxes épiscopales, etc[79]. Cependant, il semble que ces revenus restent parfois insuffisants, puisque certains se plaignent de ne pas être en mesure de se présenter dignement devant les grands bénéficiers des abbayes, prieurés ou églises se situant dans leur district. Il arrive même qu'ils demandent à être destitués de leur fonction, faute de pouvoir l'honorer convenablement par manque de moyens[80].

Dans les diocèses du nord (Cambrai, Tournai, Liège, Thérouanne, Trêves, Utrecht...), dès le XI[e] siècle, le transfert de biens se fait toujours en présence de nombreux témoins. Progressivement, le nombre de ces derniers diminue, et il devient très fréquent de n'avoir que le doyen de la contrée et un représentant de l'autorité civile pour valider ces transactions. A la fin du XII[e] siècle, tout porte à croire que le doyen devient le personnage essentiel pour la passation d'actes juridiques[81]. De plus, s'étant vu attribuer le pouvoir de juger les causes mineures, il abuse parfois de cette compétence juridictionnelle, se dote d'un official et s'attribue un sceau[82]. Cela est particulièrement bien mis en évidence en Angleterre où, dès les premières années du XIII[e] siècle, le doyen apparaît encore comme un personnage de premier plan[83], qui prononce des sentences lors d'affaires matrimoniales ou qui est enjoint par le concile d'enquêter sur la cohabitation des clercs et des femmes.

I.1.2.3. Le déclin

Au début du XIII[e] siècle, les doyens deviennent de moins en moins actifs dans l'entourage de l'évêque de Genève qui se dote d'une administration épiscopale centralisée reprenant les tâches des doyens ruraux. Ainsi, nous apprenons dans le compte rendu de l'enquête dirigée contre l'évêque Aimon de Grandson, daté après septembre 1227, que l'exercice de la justice était confié précédemment soit à l'évêque, soit aux doyens, mais que depuis l'institution de l'official il y a dix ans environ, seul ce dernier et l'évêque jouissent de cette prérogative[84]. En 1411, l'évêque Jean de Bertrand, lors de sa visite du diocèse, s'étonne de voir que le doyen Jean de Verbouz s'octroie encore des pouvoirs qui ne lui appartiennent plus et il interdit à quiconque d'obéir aux ordres de ce doyen[85].

En 1582, l'évêque Claude de Granier siégeant à Annecy divise le diocèse en plusieurs archiprêtrés qui remplacent désormais les subdivisions décanales au sein du diocèse de Genève-Annecy[86].

73 Ceyssens 1895, p. 222.
74 Gaudemet 1979, p. 308.
75 De La Corbière 2009, p. 23.
76 Gaudemet 1979, pp. 308-309.
77 Ceyssens 1895, pp. 170-177.
78 Junod 1979, p. 54.
79 Burcklé 1935, p. 99.
80 Griffe 1927, pp. 38-43.
81 Nelis 1924, pp. 62-65.
82 Gaudemet 1979, p. 309.
83 Andrieu-Guitrancourt 1935, p. 23.
84 Junod 1979, p. 57.
85 Binz 1973, p. 101.
86 Santschi 1980, p. 241.

I.2. Les données archéologiques

I.2.1. Le déroulement des travaux

Les premières fouilles entreprises sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu datent de 1840, elles permirent de découvrir : « *...les fondements de l'Eglise de St Mathieu* [...] *beaucoup d'ossements, un calice, un chapiteau de colonnette ainsi que plusieurs pièces de monnaies* [...] »[87]. Ces objets ont aujourd'hui disparu mais les fosses relatives à cette activité du siècle dernier ont été mises en évidence lors des chantiers de 1991 et 1992 ; elles correspondent à d'importantes dépressions creusées dans le terrain qui ont perturbé une partie de la nef de l'église occidentale (fig. 5).

Près d'un siècle et demi plus tard, dans le courant de l'année 1979, quelques squelettes furent à nouveau dégagés à l'occasion d'un chantier ouvert pour l'implantation d'une petite entreprise située non loin de cet emplacement. L'absence de vestiges de construction ainsi que le faible nombre de tombes observées n'impliqua pas, à l'époque, l'organisation d'une campagne de fouilles archéologiques.

En 1984, un projet d'agrandissement des locaux de l'entreprise nécessita, cette fois-ci, l'ouverture d'une fouille de sauvetage programmée par le Service cantonal d'archéologie afin d'étudier le terrain concerné avant la destruction complète de son sous-sol. Cette première campagne de recherches débuta le 1er mars 1984 et elle se déroula sans interruption jusqu'au 30 novembre de la même année[88]. Ces travaux révélèrent les fondements de l'église

87 Texte manuscrit relevé dans : *Procès-verbaux des séances de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, séance du 26 mars 1840.

88 C'est M. Gaston ZOLLER qui prit la direction de la fouille durant les deux premiers mois de la campagne archéologique alors que Mme Françoise PLOJOUX se chargea d'établir le relevé d'une grande partie des vestiges découverts pendant toute la durée des recherches. M. Dominique BURNAND organisa la mise en place du quadrillage utilisé comme référence pour les plans établis sur le terrain. M. Jean-Baptiste SEVETTE prit la responsabilité de la couverture photographique des structures découvertes et MM. Christian SIMON et Gilbert WIDMER se chargèrent de prélever les nombreux squelettes dégagés. La fouille proprement dite fut réalisée par une équipe d'ouvriers employés par l'entreprise François CUENOD S.A. ; il s'agit de MM. Ippazio ACCOGLI, Bruno CIACCI, Andres CASAS et Silvestro LIETTA.



Fig. 5. Les trois fosses allongées visibles au centre du cliché correspondent aux premières fouilles entreprises sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu en 1840.



Fig. 6. Mappe sarde relevée en 1730 avec la superposition des axes de circulation actuels permettant de localiser, sur cet ancien document, les églises découvertes lors des fouilles archéologiques.

orientale, ainsi que de nombreuses sépultures associées à cet édifice religieux; dans la zone occidentale du chantier, deux autres bâtiments contigus furent alors attribués à une tour romane flanquée d'une annexe[89].

A la fin des années 80, au bénéfice d'une conjoncture économique favorable, l'entreprise souhaita encore se développer et des travaux furent réalisés sans que le Service cantonal d'archéologie en soit informé. Durant les terrassements, une partie du cimetière localisée au sud de l'église fut irrémédiablement détruite. A la suite de cette mauvaise expérience, il fut décidé d'entreprendre l'étude complète des parcelles correspondant à l'ancienne église Saint-Mathieu localisée à partir des cadastres établis au XVIII[e] siècle.

Cette seconde campagne de fouilles s'échelonna sur trois années; une première tranche dura du mois de mars à celui de décembre 1991, la suivante de mai à décembre 1992 et la dernière de mai à septembre 1993[90]. Ces travaux destinés primitivement à la prévention de toute destruction ultérieure, les terrains concernés appartenant en fait à une zone de développement destinée à accueillir un jour des bâtiments industriels ou artisanaux, profitèrent également du chantier de réfection de la route de Pré-Marais lié à la construction de la nouvelle autoroute de contournement de Genève. Cette situation particulière a nécessité le déplacement temporaire de la chaussée, ce qui a permis de dégager ainsi les anciens axes de communication conservés en dessous.

89 Bonnet 1986, pp. 64-66.

90 Ces trois campagnes de fouilles bénéficièrent de la collaboration étroite de Mme Michelle JOGUIN REGELIN tant sur le plan de la fouille que pour l'établissement des relevés et c'est toujours M. Dominique BURNAND qui mit en place le quadrillage utilisé pour effectuer les dessins. Les photographies ont encore été assurées par M. Jean-Baptiste SEVETTE et ce sont également plusieurs ouvriers de l'entreprise François CUENOD S.A., MM. Bruno CIACCI, Joao-Luis MENDES, Claude DEGRISE et Pierino MINOGGIO, qui ont réalisé la fouille. Nous tenons encore à remercier M. R. LONGCHAMP, agriculteur, qui a eu la gentillesse de nous laisser intervenir sur des parcelles qu'il exploitait en temps normal.

Ces nouvelles recherches entreprises sur une plus grande surface ont facilité la compréhension des vestiges localisés à l'ouest du site et ont remis en question certaines des hypothèses émises au lendemain de la première campagne de fouilles qui s'était déroulée en 1984. En fait, la petite tour romane s'intégrait dans une architecture plus complexe puisqu'elle constituait le chœur carré d'une vaste église occidentale dont le plan complet fut retrouvé[91]. Le site de l'ancienne église Saint-Mathieu comptait désormais deux églises et l'exploitation ultérieure des données recueillies lors de la fouille démontrera que ces deux sanctuaires ont coexisté durant plusieurs siècles (fig. 6).

I.2.2. La technique employée

Contrairement à la situation généralement rencontrée dans le cadre d'une fouille d'église, le site de Vuillonnex ne présentait aucun vestige en élévation; seule la présence d'une croix des missions rappelant l'existence de cet ancien sanctuaire chrétien signalait plus ou moins précisément son emplacement dans le paysage. Le terrain, qui ne semblait pas avoir été cultivé auparavant, fut malheureusement labouré profondément durant les quelques années précédant l'intervention des archéologues. Dès lors, une couche de terre arable variant entre 40 et 50 cm d'épaisseur avait été complètement bouleversée par le travail efficace de la charrue moderne rendant l'étude de ce niveau illusoire.

A la suite de ces constatations, il a été convenu de réaliser un sondage préliminaire sous la forme d'une grande tranchée traversant la totalité de la parcelle, dans laquelle ont été effectués divers décapages après avoir pris soin d'ôter le niveau de terre végétale à l'aide d'une pelle mécanique. A la surface de ces niveaux inférieurs sont apparues de nombreuses fosses, et celles contenant une terre meuble mêlée à du matériel d'époque moderne ont été vidées pour ne laisser que le terrain en place dans lequel se dessinaient les véritables structures archéologiques (fig. 7).

L'investigation de ces vestiges a ensuite été entreprise progressivement et, en fonction de l'interprétation de ces derniers, il a été décidé d'ouvrir de nouvelles zones tout en positionnant diverses stratigraphies qui fourniraient les donnés nécessaires

91 Bonnet 1994-1, pp. 52-53.

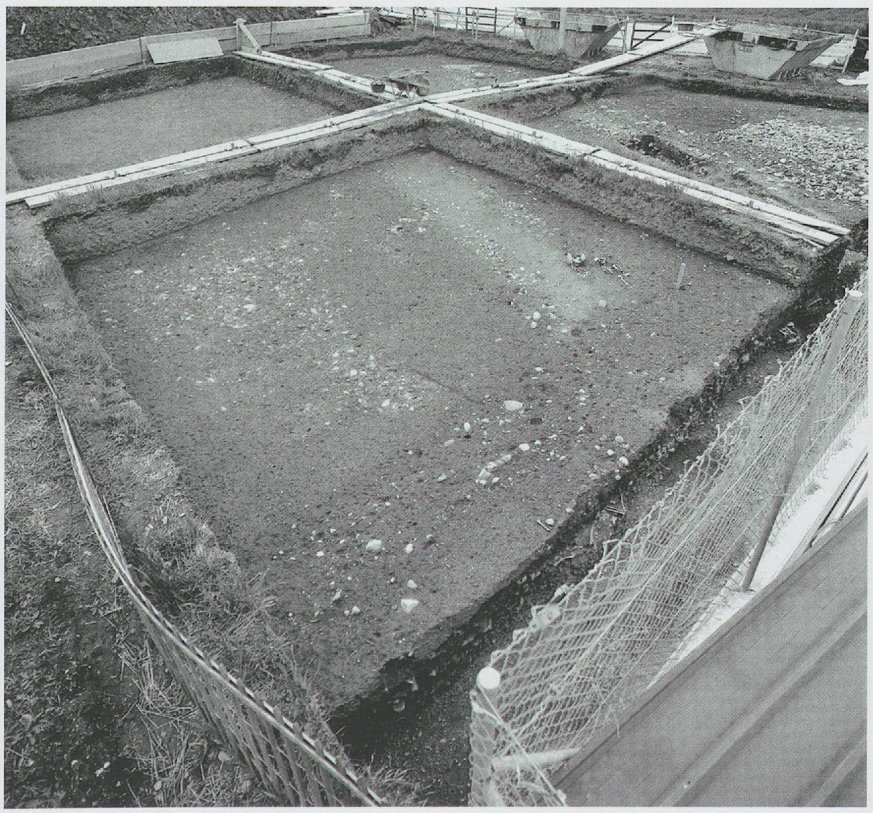


Fig. 7. Un décapage extrêmement fin permet d'identifier les structures archéologiques qui apparaissent directement sous la couche de terre végétale.

à la vérification des hypothèses émises au fur et à mesure de l'avancement des travaux et cela sur plusieurs années.

Les nombreuses structures archéologiques repérées ont été fouillées différemment selon leur type et leur état de conservation en utilisant divers outils allant de la pelle et la pioche au grattoir et à l'aspirateur. Elles ont ensuite été relevées à l'échelle 1 :20e (Annexe 1) selon un quadrillage établi à l'aide d'axes perpendiculaires situés par rapport au cadastre et disposés tous les deux mètres, leur matérialisation sur le terrain étant réalisée par des ficelles tendues entre des poteaux de bois.

Le matériel mis au jour était répertorié en priorité par rapport au contexte archéologique, c'est-à-dire que l'on a toujours donné la préférence à une localisation au sein d'une structure lorsque cette dernière était clairement identifiée; les coordonnées exactes étant réservées aux objets trouvés de façon isolée.

I.2.3. Les structures dégagées

Hormis les revêtements des chaussées des anciennes voies de communication et quelques lambeaux de sol mis au jour dans la nef de l'église occidentale, la majorité des niveaux de circulation anciens ont été détruits car ils étaient proches de ceux utilisés actuellement. Cependant, quelques passées graveleuses ont été repérées au sein des stratigraphies réalisées entre l'église occidentale et la route actuelle; ces couches indiquant des aires de circulation aménagées lors du comblement progressif de la grande dépression n'ont malheureusement pas pu être suivies en décapage sur de grandes surfaces en raison de leur mauvais état de conservation.

Les principales structures archéologiques prises en compte au cours de la fouille sont de trois sortes. D'une part *les traces des fondations* dessinant les plans de divers bâtiments maçonnés, d'autre part *les fosses* de formes et dimensions variables creusées dans le substrat encaissant, et finalement *les sépultures* disséminées sur toute la surface du site.

Les traces des fondations. Les vestiges des anciennes constructions maçonnées étaient particulièrement mal conservés. Dans le meilleur des cas, quelques rares portions de fondation présentaient encore une ou deux assises de boulets aisément repérables à la fouille, mais la plupart du temps, les murs étaient uniquement signalés par leurs tranchées d'aménagement sur le fond desquelles se dessinaient parfois quelques négatifs de pierres correspondant

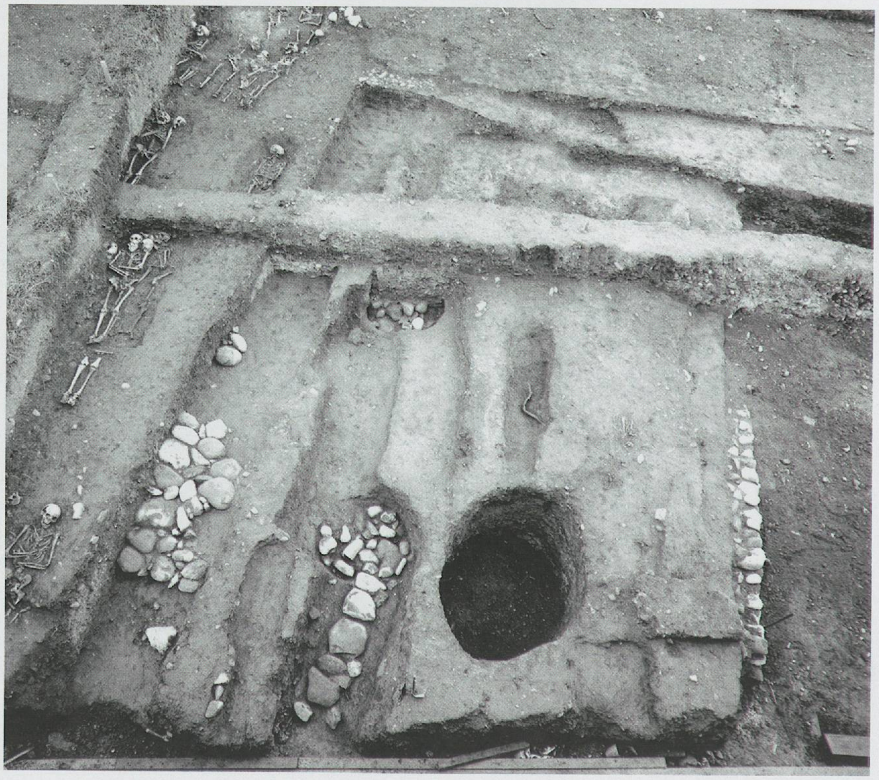


Fig. 8. Vue de l'église orientale. La plupart des murs sont signalés uniquement par leurs tranchées d'aménagement excepté quelques rares portions de fondation conservant encore une ou deux assises de boulets.

à l'empreinte de la semelle de fondation imprimée dans le sol limoneux (fig. 8). Pour l'église occidentale, cette situation s'explique par le fait que le cimetière s'est développé partiellement sur ses ruines, perturbant ainsi une grande partie du sous-sol. La situation est différente pour l'église orientale qui a été détruite plus tardivement, lors de l'abandon définitif du site religieux; la rareté des pierres mises au jour pour cet édifice traduit simplement le fait que ces dernières ont été entièrement récupérées lors de son démantèlement pour être utilisées dans l'édification d'autres bâtiments.

Les fosses. Les difficultés rencontrées pour la simple mise en évidence des maçonneries qui, en temps normal, ne nécessite pas une fouille particulièrement fine, ont obligé les fouilleurs à adopter une technique permettant de déceler les traces les plus ténues imprimées dans le terrain. Ainsi, de nombreux décapages ont été entrepris et leurs nettoyages réalisés à l'aide d'un aspirateur ont révélé la présence de fosses assimilables à des trous de poteau dont le comblement était parfois très proche du terrain encaissant; l'utilisation de pierres de calage étant ici pratiquement absente. Hormis ces structures au sein desquelles il a été quelquefois possible de retrouver la trace du poteau de bois, une grande quantité de fosses très profondes et de plus grandes dimensions, au plan parfois rectangulaire mais le plus souvent circulaire, ont également été repérées à l'intérieur des constructions et à proximité de celles-ci (fig. 9). Au commencement des travaux réalisés sur le terrain, une distinction avait été établie entre les trous de poteau et les fosses, différence basée principalement sur leurs dimensions. Par la suite, leur fonction précise restant sujette à caution, il fut décidé de ne retenir que le terme générique de fosse pour les 162 structures en creux fouillées sur le site. Pour chacune, une fiche descriptive fut établie précisant le type de leur remplissage, la présence de divers matériaux ou de détails morphologiques. Dans certains cas, une stratigraphie ou une coupe a encore été établie pour mettre en évidence certaines particularités. C'est dans un second temps, lors de l'élaboration des données, qu'une fiche informatique a été mise en œuvre afin de faciliter l'accès aux divers renseignements propres à chaque fosse. Ce document est divisé en cinq parties; la première regroupe des informations d'ordre général (no de plan, altitude du fond, coordonnées), la seconde décrit la forme et les dimensions en plan, la troisième a trait à la présence de divers éléments dans le remplissage (monnaie, céramique, objet, mortier, faune) pouvant notamment fournir une indication concernant la datation du comblement de la



Fig. 9. Vue de la zone nord. Les nombreuses fosses mises au jour correspondent à des trous de poteau ou à des silos à grains selon leurs dimensions et leur répartition.

fosse (les datations par le radiocarbone sont également reportées dans cette partie), la quatrième indique la position en chronologie relative par rapport à d'autres structures (antérieure à la tombe x, postérieure à la fosse y...), et la cinquième fait référence à la phase attribuée, une dernière partie étant réservée aux observations diverses. Toutes ces données sont consignées dans un tableau synthétique (Annexe 2).

Les sépultures. 552 tombes ont été dégagées (fig. 10). La totalité des squelettes a été prélevée par les collaborateurs du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève placés sous la responsabilité de Christian Simon. Il faut d'emblée préciser qu'il n'a pas été décidé au départ de prévoir une analyse détaillée prenant en compte les indices taphonomiques; cette méthode n'ayant pas été portée à la connaissance des responsables lors de l'ouverture du chantier de fouilles en 1984. Cependant, au cours des travaux de terrain, il est apparu que la majorité des tombes ne présentait aucune structure permettant de définir le mode d'inhumation et tous les squelettes semblaient avoir été enterrés en pleine terre. Ainsi, à l'exception des cercueils tardifs, cloués, aisément reconnaissables grâce aux éléments en fer conservés, la majorité des tombes n'offrait aucune particularité, ce qui leur conférait une certaine monotonie. Toutefois, quelques observations ponctuelles de bassins complètement affaissés, d'ossements déplacés ou de membres alignés le long d'une paroi disparue ont été retenues et elles ont permis de suggérer la présence de contenants qui avaient totalement disparu, excepté dans de rares cas où quelques fragments de planches encore préservés ainsi que des pierres de calage, sont venus confirmer cette hypothèse.

La documentation de ces tombes lors de la fouille a été réalisée sous la forme de descriptions tenant compte de différents critères mais c'est surtout l'établissement d'une nouvelle fiche informatique, réalisée dans le même esprit que celle conçue pour les fosses, qui a permis de gérer correctement cette masse d'informations lors de l'exploitation ultérieure des données. Dans ce cas, le document est divisé en sept parties; la première contient des informations d'ordre général (no de plan, altitude, orientation, coordonnées), la seconde identifie le sexe et l'âge de la personne inhumée, la troisième indique la



Fig. 10. La grande quantité de sépultures aménagées sur l'ensemble de l'aire religieuse a entraîné de nombreux recoupements de tombes.

présence de divers éléments découverts dans la fosse de la sépulture (monnaie, céramique, objet, mortier, C14), la quatrième indique le type de la tombe ainsi que la position des membres supérieurs du défunt, la cinquième la position en chronologie relative par rapport à d'autres structures (antérieure à la tombe x, postérieure à la fosse y...), la sixième fait référence à la phase attribuée, une dernière partie étant réservée aux observations diverses. Toutes ces données sont rassemblées dans un tableau synthétique (Annexe 3).

I.2.4. L'établissement de la chronologie

La présence d'une très grande quantité de fosses aux dimensions parfois impressionnantes constitue une particularité propre au site de l'ancienne église Saint-Mathieu, de telles structures étant généralement absentes sur les chantiers de fouilles d'édifices religieux. Cette situation originale, qui superpose sur une même surface plusieurs niveaux de sépultures, de nombreuses fosses ainsi que des tranchées de fondations de bâtiments (fig. 11), a eu deux conséquences majeures. La première, propre à tous les sites religieux occupés sur une longue période, est la destruction partielle des vestiges opérée à l'occasion de chaque nouvel aménagement, ce qui oblige l'archéologue à adopter une technique de fouille extrêmement fine afin de mettre en évidence des éléments malheureusement très fragmentaires. La seconde incidence, qui constitue en revanche une véritable aubaine pour le chercheur, réside dans la multiplication des superpositions de structures archéologiques créant ainsi une chronologie relative des vestiges extrêmement précieuse pour un site où la stratigraphie verticale est réduite à sa plus simple expression vu la disparition presque totale des niveaux de circulation.

La chronologie relative. En tenant compte de tous les éléments dégagés, le premier exercice consiste donc à regrouper les structures contemporaines en établissant différentes cartes de répartition des vestiges, correspondant aux principales phases de développement du site de sa naissance jusqu'à son abandon. Ce travail est réalisé à partir des fiches descriptives et des relevés détaillés des vestiges dressés à l'échelle



Fig. 11. La superposition sur une même surface de plusieurs niveaux de sépultures, de nombreuses fosses ainsi que des tranchées de fondations de bâtiments a facilité l'établissement de la chronologie relative des vestiges.

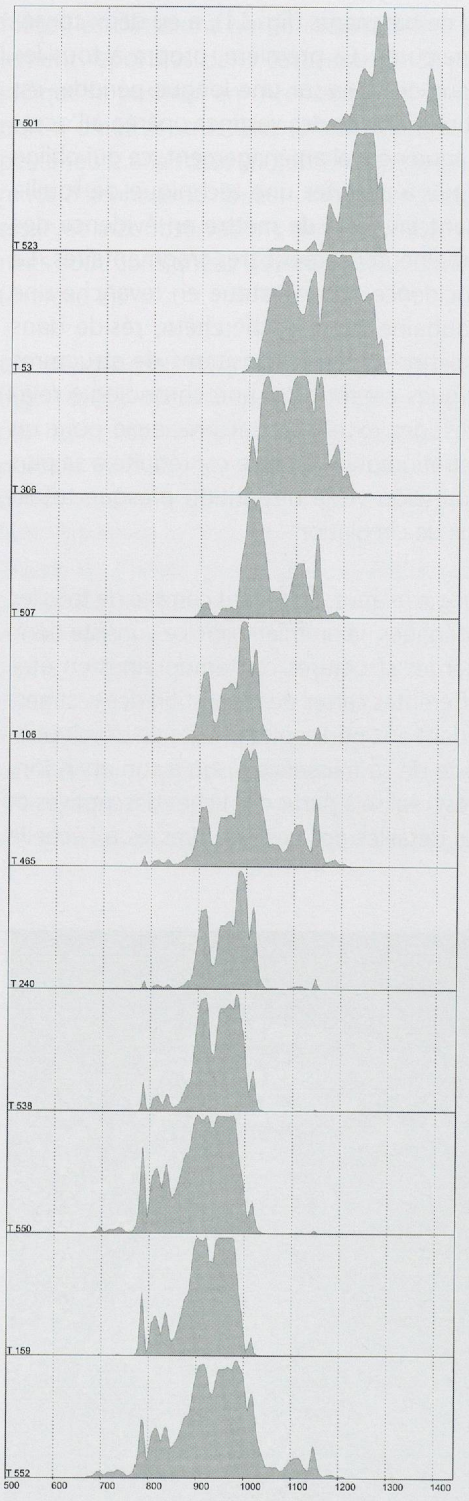


Fig. 12. Tableau synthétique présentant les courbes de probabilité des datations absolues obtenues à partir des analyses radiocarbone effectuées sur le collagène des ossements humains contenus dans les tombes.

1:20e, puis reportés sur un plan d'ensemble schématisant ces divers éléments à l'échelle 1:100e. Une fois ce travail de classement terminé, l'étape suivante consiste en l'élaboration d'une chronologie absolue qui permettra de fixer cette succession d'étapes dans le temps.

La chronologie absolue. Dans le cas de Vuillonnex, seules les monnaies et certaines céramiques médiévales découvertes dans les structures tardives offrent des éléments de datation fiables pour les dernières phases d'occupation du site. Pour les étapes plus anciennes, la rareté du matériel, associée à une certaine méconnaissance de celui-là, rendait l'attribution à des dates précises malaisée. De plus, la localisation de certaines tombes dans des zones marginales ou, tout simplement, l'impossibilité de corréler des structures éloignées les unes des autres empêchaient d'attribuer ces éléments à une phase plutôt qu'à une autre. Pour établir une chronologie absolue, il ne restait donc que le recours aux analyses du radiocarbone. Dès lors, le squelette a été considéré comme un élément de datation à part entière avec un taux de fiabilité accru par rapport à l'objet (fig. 12). En effet, la date obtenue par l'analyse du collagène correspond au décès de la personne inhumée, alors que celle fournie par l'objet constitue parfois une source d'erreur car ce dernier peut se trouver en position secondaire ou avoir circulé pendant de nombreuses années avant d'être définitivement enterré dans un contexte qui n'est pas forcément contemporain de sa fabrication.

I.2.5. Les résultats

I.2.5.1. Les premières traces d'occupation

Entre le coteau de Bernex et le coude du Rhône délimitant la presqu'île de Loëx, le paysage se présente comme une vaste étendue de terres cultivées alternant avec des zones boisées qui descendent progressivement en direction du fleuve dont les berges sont par endroit abruptes. L'église de Vuillonnex est établie sur les pentes nord de la colline de Bernex, éminence constituée d'un massif molassique émergeant au sein du Bassin genevois composé en majeure partie de dépôts glaciaires[92].

92 Wildi 1997, pp. 6-9.



Fig. 13. Les premières traces d'occupation. Plan schématique des vestiges (D: vaste dépression creusée dans les graviers fluvio-glaciaires; R: route gallo-romaine).



Fig. 14. Extrémité nord de la stratigraphie 6 (voir fig. 99). Comblement de la vaste dépression (voir fig. 13, lettre D) composé d'un limon argileux contenant du matériel archéologique contemporain de La Tène finale et du Ier siècle après J.C.

Les premières traces d'occupation observées sur le terrain (fig. 13) consistent en une route pavée de petits galets (R) bordée au sud par un fossé (F61), une fosse située en partie sous cette ancienne chaussée (F97) ainsi qu'une vaste dépression (D) creusée dans les dépôts fluvio-glaciaires au sein de laquelle ont été aménagées deux autres fosses (F116 et F123).

I.2.5.1.1. Description des structures

La vaste dépression. Une importante dépression a été dégagée au nord d'une petite route. La limite sud de cette structure est parallèle à l'axe de circulation, ses bords est et ouest ont été partiellement repérés, alors que l'extension au nord est mal définie, la dépression semblant toutefois se terminer au niveau de la fosse 123. Ces éléments autorisent une restitution du plan de cette cuvette qui dessine un carré irrégulier de plus de 25 mètres de côté. La partie fouillée de cette structure indique que son fond présente une pente homogène de plus de 20% en direction du nord, pente bien visible en stratigraphie (fig. 99, Strat. 6). Les bords, qui ne sont pas aisément repérables, ne laissent apparaître aucun aménagement particulier. Le comblement de cette dépression est composé d'un limon argileux (fig. 99, Strat. 4 - C15, Strat. 6 - C6 et C8) dans lequel se trouvent des fragments de tuiles et de nombreux tessons de céramique appartenant à une période comprise entre La Tène finale et le Ier siècle après J.C.[93] Au sein de ce remblai limoneux, on observe également la présence d'une chape de gravier (fig. 99, Strat. 6 - C7 et C26) qui s'épaissit en direction du nord et suit la même pente que le fond de la dépression (fig. 14).

Les observations macroscopiques effectuées sur le terrain[94] indiquent que cette dépression a été creusée dans le fluvio-glaciaire, composé ici de dépôts de graviers, jusqu'au substrat morainique compact. Ce creusement ne résulte pas d'une action naturelle, il est d'origine humaine, tout comme le comblement qui ne correspond pas à une accumulation de sédiments provenant de l'érosion des sols (absence de stratification dans les limons; présence de gros cailloux et de tuiles, non-classement des pierres dans la chape de gravier), mais bien d'un apport artificiel de matériel.

La fosse 116. Cette fosse est localisée en bordure de la vaste dépression et elle atteint, dans son niveau inférieur, le substrat morainique compact. La fouille n'a pas permis de dégager la totalité de cette structure dont les éléments observés autorisent néanmoins la restitution d'une forme pratiquement quadrangulaire, les parois étant légèrement en pente. Son comblement est constitué d'un limon brun orange dans lequel on note quelques rares petits fragments de tuileau et de minuscules charbons. Ce remplissage, qui n'a malheureusement pas livré d'objet archéologique, est scellé par un niveau de gravier terreux (fig. 99, Strat. 8 - C11) sur lequel repose la fosse 97 (fig. 99, Strat. 8 - C4).

La fosse 123. Cette fosse a été dégagée au nord du site, de l'autre côté de la route de Pré-Marais, dans une zone qui n'a été que partiellement fouillée mais qui a permis de suivre le prolongement de la vaste dépression en direction du nord (fig. 15). La fosse est

93 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p.197).

94 Lors des fouilles archéologiques, nous avons fait appel à deux spécialistes du Quaternaire régional , Annette HOFFMAN et Dominique MAYSTRE, qui ont eu la gentillesse de bien vouloir nous donner leur avis concernant cette dépression et les sédiments qui la comblent. Nous les remercions vivement pour leur collaboration.



Fig. 15. La fosse 123 dégagée dans la partie nord du site a fourni un matériel céramique abondant daté entre 70 et 90 de notre ère ainsi que de nombreux fragments de *tegulae* et des scories de fer.

aménagée dans un niveau de limon argileux brun clair qui correspond à la première phase de comblement de la vaste dépression. Elle présente un plan quadrangulaire de 3 mètres de côté et sa profondeur conservée est de 50 centimètres, ce qui ne correspond pas forcément à la situation d'origine car nous ne pouvons pas restituer précisément le niveau de circulation de l'époque. Cette structure, remblayée avec un limon terreux, a fourni un matériel céramique abondant permettant de dater son comblement entre 70 et 90 de notre ère[95]. De nombreux fragments de *tegulae*, des scories de fer ont encore été récupérés dans ce contexte. Cette fosse témoignant la présence d'un artisanat lié au travail du fer exercé à proximité immédiate, sans doute une activité de forgerons[96], n'a cependant pas fourni de traces de foyer ou d'autres éléments permettant une interprétation plus précise quant à sa fonction.

La fosse 97. Cette autre fosse est située au sud de la grande dépression et elle relie cette dernière à la petite route antique. En effet, son remplissage qui est essentiellement constitué de galets mêlés à de la terre limoneuse (fig. 99, Strat. 8 - C4 et C12) contenant de rares petits fragments de tuileau, est observé sous la chaussée de la route et il passe au-dessus du comblement de la fosse 116. Un tesson (VSM 104) a été récupéré dans le niveau de galets, il s'agit d'un fragment de coupe à revêtement argileux datable entre le I^er^ et le III^e^ siècle de notre ère[97]. La forme allongée de cette fosse, le fait qu'elle soit comblée par des galets et que ce remplissage se confonde avec le radier de la chaussée fait penser à l'aménagement d'un drain servant à évacuer l'eau accumulée sur la route en direction de la dépression. Il est très difficile de dire si cette fosse est antérieure à la route ou si elle a été réalisée après, la chaussée ayant pu être remaniée à cet endroit.

La route et son fossé (F61). Une petite route pavée de galets a été dégagée au sud de l'église occidentale, elle se situe exactement dans le prolongement de la route de Pré-Marais et va en direction du chemin des Suzettes. L'évitement des parcelles où sont localisées les anciennes églises est donc plus tardif et la route, à l'origine, suivait une trajectoire rectiligne. La chaussée est constituée d'un unique radier de galets sans aucune recharge; posé directement sur le substrat morainique extrêmement compact empêchant tout affaissement (fig. 16). Il semble donc que l'on ait creusé dans les niveaux de

95 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p. 203).

96 Serneels 2002, pp. 102-103.

97 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p. 204).



Fig. 16. La petite route gallo-romaine pavée de galets et son fossé en cours de dégagement.

terre arable pour atteindre un terrain plus stable afin d'aménager cette petite route qui s'apparente plutôt à un chemin de campagne et qui devait être à l'origine légèrement enfoncée dans le terrain; c'est ce que l'on appelle plus communément une voie creuse dont plusieurs exemples existent encore actuellement dans la campagne genevoise[98]. Le talus bordant le chemin au sud est bien visible et il permet de restituer une profondeur de plus de 50 cm pour l'enfoncement de la chaussée; le talus au nord n'est plus conservé car il a été entamé par les nombreuses sépultures ainsi que par les fondations du mur sud de l'église occidentale. Hormis quelques fragments de *tegulae*, aucun matériel n'a été découvert soit sous la chaussée, soit sur celle-là. Cette situation ne facilite pas la datation de cette petite route qui semble être contemporaine de la grande dépression et qui sera désaffectée au X^e^ siècle, lorsque de nombreuses sépultures seront aménagées sur son tracé.

Comme ce chemin est établi dans un terrain légèrement en pente, il faut le protéger contre les eaux de ruissellement afin que la chaussée ne soit pas inondée en période de fortes pluies. Un fossé a alors été creusé en bordure de la route, du côté sud. Ce fossé permettant d'évacuer les eaux en direction de l'ouest présente une largeur d'environ 120 cm pour une profondeur de plus de 60 cm; ses deux bords forment deux pentes symétriques qui atteignent un fond plat de 40 cm de largeur. Aucune canalisation ni autres aménagements en bois ont été mis en évidence dans cette structure lors de la fouille. Ce fossé est comblé avec une argile sableuse de couleur gris beige que l'on ne retrouve nulle part ailleurs sur le site. Nous n'avons observé aucun apport anthropique dans ce sédiment, mis à part un tesson de céramique culinaire à pâte claire (VSM101) et 36 fragments de cruche découverts dans le remplissage du fossé[99]. Un bord de récipient à pâte grise qui pourrait correspondre à de la céramique culinaire d'époque médiévale des XI^e^-XV^e^ siècles (VSM80) a été retrouvé en surface du remblai. Le comblement de ce fossé s'est sans doute échelonné sur une longue période après son abandon et le déplacement de la route au nord.

98 Bischofberger/Frei 1998, pp. 65-68.

99 Voir *infra* Marc-André Haldimann (p. 204).



Fig. 17. Les premières traces d'occupation. Restitution aquarellée vue du sud sur la vaste dépression résultant de l'exploitation du gravier. Un charroi attend son chargement sur la petite route bordant cette gravière au sud. Un forgeron s'affaire à la réparation des outils nécessaires au chantier d'extraction.

I.2.5.1.2. Commentaires

Les premières traces d'occupation du site consistent donc en une petite route pavée de galets, une vaste dépression creusée dans le gravier naturel et plusieurs fosses aux dimensions plus modestes (fig. 17). Le matériel céramique récupéré dans ces structures, associé à une série de fragments de récipients[100] et quelques monnaies[101] découverts dans des contextes remaniés, fournissent des indications quant à l'occupation de la zone considérée avant l'aménagement d'une aire funéraire à l'aube du IX^{e} siècle. Si une présence humaine à proximité est envisageable au cours de La Tène finale, c'est probablement vers le début du I^{er} siècle de notre ère qu'un domaine est établi

100 Voir *infra* Marc-André Haldimann (pp. 215-216).

101 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 192).

dans les environs immédiats[102]. La vaste dépression, dont les premiers comblements interviennent dès le milieu du Ier siècle, résulte sans doute de l'extraction de gravier en relation avec des travaux de construction, peut-être liés à l'aménagement de cette nouvelle propriété. La route est contemporaine. Une activité humaine est ensuite attestée par la présence de scories retrouvées dans le comblement de la fosse 123 daté de la seconde moitié du Ier siècle. Une équipe d'ouvriers a donc œuvré sur place, parmi lesquels se trouvait un forgeron travaillant les outils nécessaires à leurs activités. Bien qu'aucune structure ne puisse être attribuée aux périodes suivantes, le matériel archéologique découvert indique une présence humaine continue jusqu'au VIIIe siècle. On pourrait toutefois lier ces quelques monnaies et rares fragments de céramiques à la fréquentation de la route qui sera maintenue au fil des siècles, les premières sépultures étant inhumées le long de cet axe à la fin du haut Moyen Âge.

I.2.5.2. Les principales phases de développement du site religieux

I.2.5.2.1. Phase 1 (IXe siècle)

I.2.5.2.1.1. Sépultures

Une série de tombes a été aménagée le long de la petite route romaine, au nord de cette dernière (fig. 18). A l'époque de ces ensevelissements, la topographie de la zone était encore marquée par le talus que formait le bord de la vaste dépression antique qui n'était pas totalement comblée. C'est donc sur un terrain légèrement en pente que les tombes furent initialement creusées. Cette particularité apparaît clairement sur le relevé de la stratigraphie 8 (fig. 99), où la déclivité du terrain est donnée par le sommet des couches 4 et 12 qui correspond au niveau d'inhumation des tombes 525 et 538. Un phénomène identique est visible sur la stratigraphie 10 (fig. 99), où le sommet des couches 3 et 9 présente une inclinaison en direction du nord ; la tombe 542 est ainsi située 70 cm plus bas que la tombe 549, qui se trouve à 300 cm de distance en direction du sud (fig. 18). Signalons encore une semblable déclivité, toujours dans le même sens, entre la tombe 548 et la tombe 550, implantée 42 cm plus bas bien que distante que de 120 cm (fig. 18).

Cette première série est constituée de 13 tombes orientées avec la tête regardant vers l'orient ; seule la tombe 480 est disposée selon un axe nord-sud, qui pourrait indiquer l'existence d'une construction contre laquelle le défunt aurait été placé. L'ordonnance de cet ensemble ne révèle ni regroupements qui marqueraient l'appartenance à une même famille, ni régularités pouvant suggérer une organisation particulière de l'espace funéraire.

Les observations taphonomiques n'ayant pas été réalisées lors de la fouille mais à posteriori sur les relevés et les photographies, il est extrêmement difficile de dire dans quelle mesure la position du squelette découvert sur le terrain correspond exactement à celle du défunt lors de son ensevelissement. Par contre, l'exploitation de cette documentation peut fournir, dans certains cas, des indications permettant de déterminer si le corps a séjourné dans un espace vide défini par un contenant en bois qui aurait totalement disparu[103]. En effet, lors de la décomposition des chairs au sein d'un espace vide, certains os peuvent sortir du volume du corps, notamment l'ouverture du bassin peut aller jusqu'à la mise à plat complète des os coxaux et la disjonction totale de la symphyse pubienne. Dans ce cas, les fémurs sont généralement entraînés dans une rotation latérale et les rotules se situeront alors en dehors des genoux[104]. De même, une simple observation de la position des os des pieds qui seraient dirigés vers l'extérieur, alors que les os des jambes apparaissent en face antérieure, prouve le basculement des pieds lors d'une décomposition se déroulant également au sein d'un espace vide[105]. La qualité du terrain n'ayant pas favorisé la conservation de la matière organique, hormis quelques traces de bois exceptionnellement préservées, le recours à ces observations taphonomiques constitue donc un apport primordial.

Plusieurs sépultures appartenant à cette première série peuvent être assimilées à des contenants en bois. La tombe 525 (fig. 47) est déposée dans une

102 Paunier 1981, p. 282.

103 Cette approche réalisée après la fouille archéologique ne permet bien évidemment pas de restituer précisément les dispositifs funéraires (voir Blaizot 2008, pp. 1-30.) mais elle peut toutefois donner quelques indications précieuses quant au mode d'ensevelissement.

104 Duday/Courtaud/Crubézy 1990, pp. 34-42.

105 Carre/Guillon 1995, pp. 154-157.

Fig. 18. Développement du site religieux. Phase 1 (IX^{e} siècle). Plan schématique des vestiges.

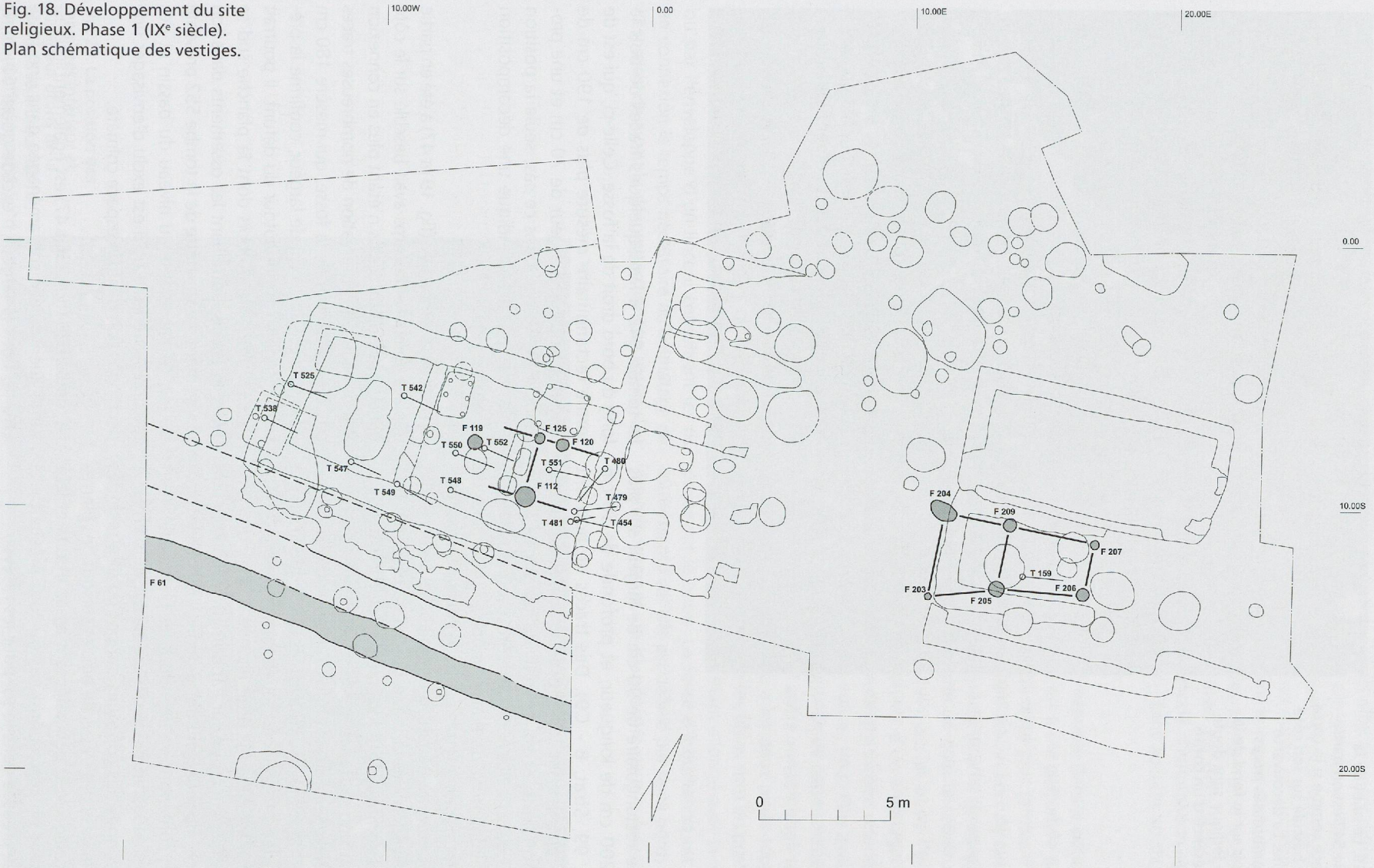




Fig. 19. Le sujet de la tombe 547 est en partie déplacé comme si le corps avait basculé sur son côté gauche. La découverte de nombreuses traces de bois sur le fond de la fosse indique sans doute la présence d'un coffre de bois.

fosse rectangulaire de 90 cm de largeur sur plus de 200 cm de longueur, et profonde de 50 cm (fig. 99, Strat. 8 - C9). Des traces de bois ont été repérées sur le fond de la fosse, aux pieds du squelette et sous l'individu, ainsi que sur le côté gauche. Le long du côté droit du défunt, un alignement de pierres ménage un espace de quelques centimètres contre le corps pouvant correspondre au négatif d'une planche verticale qui aurait été calée à l'aide de ces galets. Bien que cette tombe ait été fortement perturbée lors de la construction de la façade occidentale de l'église médiévale, il faut toutefois relever le déplacement important des deux clavicules, ainsi que la mise à plat des os coxaux du squelette placé en décubitus dorsal avec le bras droit allongé le long du corps et le gauche croisé sur l'abdomen. La conjonction de ces données permet de conclure à l'existence d'un contenant en bois dont les planches étaient maintenues en place par un calage de pierres. A Vuillonnex, les coffrages qui ont pu être restitués sur la base des traces de bois et surtout des pierres de calage sont généralement assez étroits et leur largeur ne correspond pas du tout à celle de la fosse creusée dans le sol pour les recevoir.

La tombe 542 a livré quelques traces de bois le long du bord droit de la fosse. Celle-ci, qui est de forme rectangulaire mesure plus de 190 cm de longueur pour une largeur de 70 cm et une profondeur de 50 cm. Dans ce cas, seule la position à plat des os coxaux indique une décomposition en espace vide.

Le sujet de la tombe 547 (fig. 19 et 47) a été en partie déplacé comme si le corps avait basculé sur le côté gauche, la plupart des os n'étant plus en connexion anatomique. La conservation de nombreuses traces de bois sur le fond de la fosse, qui mesure 180 cm de longueur sur 80 cm de largeur, confirme la présence d'une structure autour du défunt. Il pourrait s'agir d'un coffre de bois dont la planche sud se serait affaissée, entraînant les ossements dans son mouvement. Le squelette de la tombe 552 présente de tels déplacements au niveau du bassin et des membres inférieurs qu'il est exclu d'envisager une décomposition dans un espace colmaté.

La tombe 550 (fig. 20 et 47) est également intéressante. Bien qu'elle soit aménagée dans une fosse étroite, dont la largeur n'excède guère 60 cm, la

position des membres inférieur et supérieur droits indique clairement un effet de paroi ; deux pierres situées du même côté auraient aussi pu servir à caler la planche contre laquelle se posait le corps. La mise à plat de l'os coxal gauche ainsi que le déplacement de la mandibule fournissent d'autres arguments prouvant l'existence d'un espace vide autour du défunt à l'origine.

La tombe 548 est aussi aménagée dans une fosse très étroite puisqu'elle ne mesure que 40 cm de largeur. Dans ce cas, le squelette, dont les ossements paraissent encore en position anatomique, semble indiquer que le corps a été placé en pleine terre, la tête relevée par le fait qu'elle reposait au départ sur le bord de la fosse qui est particulièrement exiguë.

Enfin, la coupe effectuée sur la tombe 538 et relevée sur la stratigraphie 8 (fig. 99, Strat. 8 - C7) révèle l'existence de traces organiques disposées verticalement de part et d'autre du corps, laissant supposer la présence d'un coffre de bois. Cependant, la position relevée des os coxaux ainsi que le resserrement des épaules font plutôt penser à une décomposition dans un espace clos, à moins que le squelette n'ait été maintenu en place par l'exiguïté du coffre ou par l'enveloppe d'un linceul conservant les os en connexion le temps nécessaire au colmatage de l'espace vide avant la décomposition des chairs. Cet exemple, pour lequel il est effectivement difficile de trancher, n'est pas seul en son genre. Aussi est-il primordial de ne retenir que les cas simples pour lesquels pratiquement aucun doute ne subsiste afin de déterminer précisément le mode d'inhumation. Dans cette perspective, les tombes pour lesquelles les informations recueillies ne permettent pas d'identifier sûrement le mode d'inhumation seront dénommées « en fosses », sans aucune attribution particulière.

La sépulture 159 (fig. 47) déposée dans le petit édifice funéraire localisé à l'est a été perturbée par le creusement d'une grande fosse plus tardive (F15), sans doute comblée au XIV[e] siècle. Lors de ces travaux, la tête ainsi que l'épaule gauche du squelette ont été détruits, à la suite de quoi la sépulture a été colmatée avec quelques pierres et de l'argile. C'est le seul cas à Vuillonnex d'un aménagement en relation avec une tombe perturbée ultérieurement à l'intérieur d'une église ; peut-être avait-on encore en mémoire le souvenir de cette tombe primitive à laquelle on avait prêté une attention toute particulière. Le squelette a les deux pieds tournés vers l'extérieur alors que les tibias sont en position antérieure, le bras droit étant allongé avec la main posée sur le pubis. La fosse d'inhumation est très intéressante car elle est définie par deux bords rectilignes formant un plan légèrement trapézoïdal,



Fig. 20. La position des membres inférieur et supérieur droits de la tombe 550 indique clairement un effet de paroi.





Fig. 21 et 22. Fosse 206 avant et après la fouille de son remplissage. Cette fosse correspond à un trou de poteau qui a été comblé ultérieurement avec une terre plus foncée contenant des fragments de mortier rose.

la distance entre les deux côtés étant de 62 cm à la hauteur de la tête alors qu'elle n'est que de 52 cm vers les pieds. Ces indications laissent penser que le défunt a été déposé dans un coffre en bois de plan trapézoïdal dont d'autres exemples ont été mis en évidence dans les phases suivantes de développement du site.

I.2.5.2.1.2. Architecture

Une série de six petites fosses (F203, F204, F205, F206, F207 et F209) a été reconnue sur l'emplacement de la future église orientale, dans le niveau de terre rouge reposant directement sur le substrat graveleux déposé lors du dernier retrait glaciaire. Le matériau observé dans leur comblement s'apparente à une terre limoneuse, d'une qualité proche de celle du terrain encaissant, et les structures F203, F205, F206 ainsi que F209 ont livré de nombreux petits morceaux de charbon; un segment de planche carbonisée a même été retrouvé dans F209. A l'exception de la fosse 203, toutes les autres ont fourni des fragments de mortier rose en plus ou moins grande quantité; cette couleur semble davantage correspondre à une oxydation du matériau plutôt qu'à la présence de poudre de tuileau. Ces fosses ne perturbent aucun vestige antérieur et, dans les rares cas où une chronologie relative a pu être établie avec une tombe, cette dernière est toujours plus tardive.

La fosse 203 présente une forme carrée d'environ 30 cm de côté dont les angles sont arrondis; elle est conservée sur une profondeur de 50 cm. La fosse 204 a un aspect totalement différent puisque son contour dessine un tracé ovale et plusieurs pierres éparses font partie de son remplissage. Les quatre fosses restantes (F205, F206, F207 et F209) ont toutes un tracé circulaire régulier avec un diamètre variant entre 34 et 50 cm (fig. 21 et 22). Bien qu'aucune empreinte d'élément vertical en bois n'a été repérée, nous interprétons ces structures comme des dépressions creusées afin de ficher des pieux dans le sol, ceux-ci pouvant être calés par simple compactage de la terre autour de leur circonférence, comme cela a été observé à maintes reprises sur des sites du haut Moyen Âge[106]. Plusieurs autres fosses dégagées conservant encore la trace d'un poteau viennent également à l'appui de cette hypothèse, il s'agit par exemple de F55, F62, F68, F70, F71 ou encore F72 (fig. 37, 42, 49 et 60). La technique consistant à bloquer le pieu avec des pierres a été repérée dans quelques cas comme F54 ou F73 (fig. 49 et Annexe 1) mais, à Vuillonnex, elle semble n'avoir été adoptée que très sporadiquement.

Une modeste construction de 330 cm x 230 cm peut ainsi être reconstituée sur l'emplacement de l'aire délimitée par F205, F206, F207 et F209 (fig. 23). La façade sud est légèrement désaxée par rapport aux autres, ce qui lui confère un plan trapézoïdal; une sépulture (T159) est déposée à l'intérieur avec le corps placé parallèlement à la paroi méridionale. L'analyse anthropologique indique qu'il s'agit d'un individu masculin dont l'âge au décès se situe dans

106 Federici-Schenardi/Fellner 2004, pp. 303-307; Bänteli/Höneisen/Zubler 2000, pp. 59-68; Chapelot 1993, p. 194.

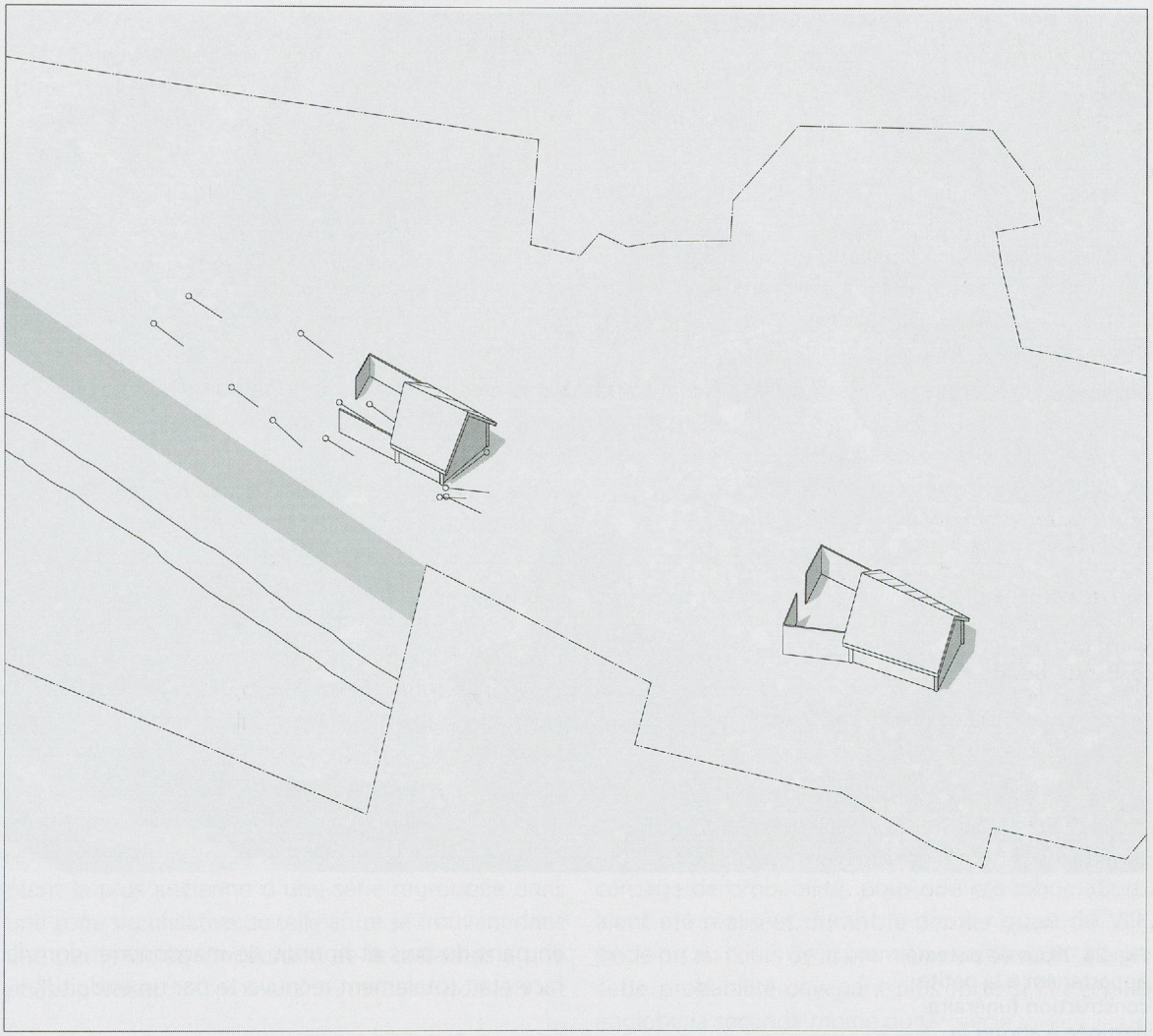


Fig. 23. Développement du site religieux. Phase 1 (IX^e siècle). Restitution axonométrique des deux modestes chapelles funéraires édifiées le long de la petite route antique.

une fourchette comprise entre 40 et 59 ans[107]. Cette tombe est située à une altitude de 426.75 m, c'est-à-dire à un niveau inférieur d'au moins 50 cm à toutes les autres repérées dans son voisinage. Cela pourrait indiquer le caractère semi-hypogée de l'édicule dont le sol, qui n'a pas été conservé, se situerait également 50 cm plus bas que le niveau de circulation extérieur. Ce dernier est signalé en deux endroits au sud par des fragments de chape de gravier localisés à l'altitude de 427.80 m et posés directement sur la couche de terre rouge. Le petit édifice est prolongé à l'ouest par deux poteaux dont les emplacements correspondent à F203 et F204; le niveau d'apparition de la fosse 203 correspondant à celui des sols conservés à l'extérieur, il semble bien que la partie occidentale, peut-être un simple enclos protégeant l'accès à l'édicule, était de plein pied.

Hormis les fragments de mortier rose découverts systématiquement dans les remblais de ces trous de poteau - mais dont il est malheureusement impossible de dire s'ils sont postérieurs à l'arrachage des poteaux ou s'ils étaient mêlés à la terre servant à les bloquer - aucune indication précise ne permet de restituer l'élévation de cet édifice. Les parois ont pu être réalisées avec une superstructure en bois, sans doute un clayonnage sur lequel on a projeté du torchis mêlant terre argileuse et paille. Une couche de mortier a vraisemblablement été appliquée sur

107 Voir *infra* p.172.



Fig. 24. Trous de poteau appartenant à la petite construction funéraire destinée à abriter la tombe 551 visible au premier plan et au bas du cliché.

ce support permettant de réaliser un enduit mural, peut-être rehaussé d'un décor peint[108]. Cette technique, en usage durant toute l'Antiquité, a été particulièrement bien étudiée dans le cas de l'établissement antique de Vandoeuvres où un ensemble pictural daté du IIe siècle était précisément posé sur un enduit de terre mêlée à de la paille appliqué sur un mur d'adobe[109]. Un cas plus tardif est encore attesté pour la région genevoise, il s'agit de la *memoria* découverte lors des fouilles de l'église de la Madeleine qui présente, au Ve siècle, des élévations en pans de bois et hourdis de maçonnerie, dont la face était totalement recouverte par un enduit[110].

Un autre groupe de quatre fosses - F112, F119, F120 et F125 - a été dégagé dans la partie occidentale du site, sur l'emplacement de la future église occidentale; ces fosses correspondent aux vestiges les plus anciens de cette zone selon la chronologie relative. Creusées dans le substrat graveleux, elles ont toutes une forme circulaire, avec un diamètre compris entre 40 et 76 cm. Le remplissage de ces dépressions n'a fourni aucun matériau, hormis quelques rares petits morceaux de charbon. Une coupe établie dans F112 (fig. 99, F112) a permis la mise en évidence d'un négatif de pieu présentant un diamètre de 26 cm.

Ces structures traduisent certainement l'existence d'une petite construction, similaire à celle découverte dans la partie orientale du site, qui aurait été destinée à abriter la tombe 551 (fig. 24). Dans ce cas, l'étude anthropologique indique qu'il s'agit d'un individu féminin décédé à un âge compris entre

108 Des vestiges de murs réalisés avec du plâtre appliqué sur un clayonnage de bois ont déjà été observés pour ces périodes en Ile-de-France, voir: Guadagnin 1981, pp. 17 et 18.

109 Broillet-Ramjoué 2009, p. 41; Broillet-Ramjoué 1987, pp. 167-179.

110 Bonnet 1977-2, pp. 50-53.

30 et 59 ans[111]. L'axe nord-sud de la tombe 480 (fig. 18) marquerait alors l'emplacement du mur est de cette construction. Bien que la disposition des fosses ne permette pas d'en restituer précisément le plan, son existence nous semble pouvoir être prise en considération puisque c'est sur ce lieu précis que sera construite l'église occidentale de Vuillonnex.

I.2.5.2.1.3. Éléments de datation

Aucun matériel archéologique n'a été récupéré pour cette première phase de développement du site, que ce soit en dépôt primaire ou secondaire, dans les sépultures ou tout simplement dans le remplissage des fosses ayant servi à implanter les poteaux des constructions. En dehors de ces structures, nulle couche archéologique en place qui pourrait être rattachée à cette étape chronologique n'a été mise en évidence, les niveaux correspondants ayant été détruits lors des occupations ultérieures.

Privé de référence absolue pour tenter de dater ces vestiges, plusieurs squelettes ont été sélectionnés afin de réaliser des datations par le radiocarbone contenu dans le collagène des ossements[112]. Ces sépultures ont été choisies de par leur situation au sein de la chronologie relative du site, telle tombe étant la plus ancienne d'une série regroupée dans une zone significative ou telle autre se trouvant dans une partie isolée empêchant de la rattacher à une phase précise.

La tombe 159 a été sélectionnée parce qu'elle est la sépulture la plus ancienne dégagée sur l'emplacement de la future église orientale et qu'elle est aménagée à l'intérieur de la petite construction funéraire primitive. Le résultat de l'analyse donne une date calibrée entre 780 et 1000[113] de notre ère, avec une probabilité de 14,4% pour que la date se situe entre 780 et 855 et de 83,6% entre 855 et 1000 (fig. 12).

A l'autre extrémité du site, la tombe 538 a été retenue à cause de sa position dans la pente, visible sur la stratigraphie 8, indiquant que cette sépulture a été réalisée à l'extérieur, avant l'édification de la grande église en bois. La sépulture est également coupée par la fosse 115, elle-même antérieure à l'édification de la façade maçonnée de la future église occidentale. L'analyse fournit une datation entre 785 et 1020[114], avec une probabilité de 5,5% pour que la date soit entre 785 et 865 et de 93,4% entre 865 et 1020 (fig. 12).

Deux autres sépultures ont été soumises à une datation à l'aide du radiocarbone, il s'agit des tombes 550 et 552 qui se trouvent toutes deux sur l'emplacement du petit édifice qui aurait précédé la construction de la première phase architecturale de la future église occidentale. La tombe 550 est datée entre 780 et 1020[115], avec une probabilité de 18,6% pour l'intervalle situé entre 780 et 850 et de 78,7% entre 850 et 1020 (fig. 12). Quant à la tombe 552, elle a été ensevelie entre 775 et 1155[116], avec une probabilité de 13,8% pour que la date se situe entre 775 et 850, de 76,1% entre 850 et 1045 et de 7,2% entre 1045 et 1155 (fig. 12).

Les quatre datations obtenues par le comptage des isotopes radioactifs de l'atome de carbone pour ces squelettes appartenant au groupe des sépultures primitives sont extrêmement cohérentes. Elles indiquent toutes la possibilité, avec un faible pourcentage de probabilité, pour que ces inhumations aient été réalisées durant le dernier quart du VIII^{e} siècle ou au cours de la première moitié du IX^{e} siècle, cette probabilité devenant plus forte si l'intervalle englobe la seconde moitié du IX^{e} siècle.

Une autre analyse a été effectuée sur un prélèvement de charbon de bois provenant de la fosse 209, qui correspond à l'installation d'un pieu appartenant à la chapelle funéraire primitive localisée à l'est du site. Cette analyse a été effectuée par un autre laboratoire[117] que celui traitant le collagène des ossements humains et la datation se situe dans un intervalle compris entre 775 et 1035[118], confirmant celle obtenue pour les squelettes. Bien que de nombreux échantillons de ce type aient été récupérés dans diverses fosses, nous n'avons pas jugé utile de multiplier les analyses C14 sur ce type de matériau. En effet, ces charbons peuvent ne pas appartenir

111 Voir *infra* p. 187.

112 Les résultats de ces analyses sont consignés dans le rapport du 21 août 1995 présenté par A. CURA et L. VAN DER PLAETSEN pour le compte du laboratoire ARCHEOLABS (ARC) placé sous la direction de C. ORCEL.

113 Datation ARC 1279.

114 Datation ARC 1292.

115 Datation ARC 1295.

116 Datation ARC 1284.

117 Cette analyse a été réalisée en 1985 par le laboratoire du Centre de Recherches Géodynamiques de Thonon-les-Bains (CRG) sous la direction de M. Philippe OLIVE.

118 Analyse CRG 590.

forcément aux éléments architecturaux de l'édifice dessiné par l'alignement des poteaux. De plus, si ces fragments sont bien issus de la charpente ou de toute autre partie de la construction, il se peut qu'ils correspondent à des matériaux récupérés sur un édifice plus ancien et fournir ainsi une datation antérieure à celle du bâtiment étudié.

I.2.5.2.1.4. Commentaires

Les sépultures. Ce n'est donc pas avant l'extrême fin du VIII[e] siècle, mais plutôt dès la seconde moitié du IX[e] siècle que des tombes sont aménagées le long d'une petite route de campagne. Parmi ces sépultures, certaines sont sans doute en pleine terre alors que d'autres sont dotées de contenants en bois avec des planches non clouées dont la forme exacte reste difficile à préciser. La cohésion du coffre pouvait être assurée par des mortaises ou des chevilles mais il semble qu'elle ait le plus souvent été obtenue par l'intermédiaire de calages de pierres[119].

A l'époque où les fouilles de Vuillonnex furent entreprises et leur documentation exploitée, ce type de sépulture était généralement attribué, pour les régions proches de Genève, à la période précédant directement l'introduction des coffrages de dalles dont les premiers exemplaires n'apparaissent pas avant le milieu du VI[e] siècle[120], lorsque le territoire genevois passe sous domination franque[121]. En fait, les études approfondies traitant des sépultures de la fin du haut Moyen Âge étaient peu nombreuses en regard de celles entreprises sur les nécropoles antérieures, qui avaient davantage aiguisé l'intérêt des chercheurs, peut-être en raison de l'aspect monumental des coffres en dalles ou de la présence d'un mobilier funéraire susceptible de fournir des indicateurs chronologiques qui font cruellement défaut pour l'époque carolingienne.

Pour trouver des exemples de coffres en bois aussi tardifs que ceux de Vuillonnex, il fallait se tourner vers des sites relativement distants. En effet, si l'on s'éloignait de la sphère régionale, les exemples de coffres de bois aménagés au cours des périodes tardives se multipliaient, et ce surtout dans des zones où l'usage des dalles n'était pas courant aux périodes antérieures. Dans le nord de la Suisse, les traditions funéraires traduisant une forte présence de population alamane deviennent omniprésentes après l'an 600 et l'utilisation du coffre de bois, éventuellement d'une chambre funéraire plus spacieuse, constituait le mode d'inhumation privilégié jusqu'à l'aube du VIII[e] siècle[122]. Plus au sud, le cimetière de Soyria[123] situé dans le Jura français présentait également des coffres de bois jusqu'au VIII[e] siècle, ce qui était courant dans cette région[124]. Au nord est de la France, dans le département de l'Eure, des sépultures en cercueil chevillé ou en coffrage avec couvercle dégagées sur le site de Portejoie se rattachaient à une période d'inhumation comprise entre le VII[e] et le X[e] siècle[125]; des contenants en bois non cloués furent également utilisés pendant toute la période carolingienne et même au-delà de l'an mil sur certains sites comme celui de Saint-Mexme de Chinon[126]. En Normandie, les inhumations dans des contenants en bois se rencontraient dans des sépultures datées entre le début du VI[e] siècle et la fin du VII[e] siècle pour les nécropoles rurales de la plaine de Caen; de nombreux exemples plus tardifs furent découverts à Rouen dans des ensembles datés du XIII[e] siècle[127]. En Ardèche, la fouille du cimetière Saint-Philippe à Alba-la-Romaine exhuma des sépultures en coffre de bois à calage attribuées à la première phase qui s'échelonnait entre la fin du VIII[e] siècle et le X[e] siècle[128]; le même type de tombe était encore daté au VII[e]-VIII[e] siècle sur le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol dans l'Hérault[129].

Depuis lors, des découvertes récentes effectuées sur le territoire genevois ont confirmé la présence de coffres de bois durant la période carolingienne. Ainsi, les fouilles réalisées dans l'église Saint-Félix de Presinge ont révélé l'existence de ce type de contenant[130] à une période contemporaine ou légèrement postérieure à la fondation de la première église que

119 Le mauvais état de conservation du matériel organique ne permet pas de restituer précisément le type de contenant comme cela a pu être fait dans d'autres contextes. Voir en guise d'exemple: Bardel/Perennec 2004, pp. 124-130.

120 Privati 1983, pp. 56-57; Colardelle M. 1996, pp. 273-274; Colardelle M. 1983, pp. 346-348; Weidmann 1995, pp. 195-203; Steiner 1995, pp. 90-92; Auberson 1987, p. 144; Steiner 1993, pp. 103-106; Menna 1993, p. 127.

121 Certains auteurs ont émis l'hypothèse d'une relation directe entre ce nouveau mode d'inhumation et les changements politiques opérés sous la domination franque, voir: Privati 1983, pp. 73-74.

122 Windler 1994, pp. 16-18.

123 Pétrequin A.-M. et P. 1980, pp. 223-226.

124 Manfredi/Passard/Urlacher 1992, pp. 57-59; Urlacher/Passard-Urlacher/Gizard 2008, pp. 48-49.

125 Carré/Guillon 1995, p. 157.

126 Boissavit-Camus/Galinié/Lorans 1996, pp. 265-266.

127 Pilet 1996, pp. 251-252.

128 Faure-Boucharlat/Ronco 1992, p. 123.

129 Schneider/Paya 1995, p. 163.

130 Terrier 2004-1, p. 176.



Fig. 25. Développement du site religieux. Phase 1 (IXe siècle). Restitution aquarellée vue de l'ouest.

l'on place au VIIIe siècle[131]. Un autre exemple est donné par les investigations entreprises dans l'église Saint-Sylvestre de Compesières qui ont mis au jour des sépultures similaires pour une période gravitant autour du IXe siècle[132] si l'on se réfère aux résultats des analyses radiocarbones effectuées sur le collagène des ossements des squelettes. Pour ce qui concerne les régions plus éloignées, de nouvelles publications présentant les résultats de fouilles réalisées notamment dans le canton du Jura[133], de Neuchâtel[134] ou d'Argovie[135] attestent bien l'utilisation de coffres de bois au cours des IXe-Xe siècles, cette tradition funéraire perdurant jusqu'au XIe siècle en Bourgogne[136] avec de probables continuités jusqu'au XIIIe siècle, époque après laquelle elle est supplantée par l'apparition, puis la généralisation des cercueils cloués.

L'architecture. Les petites constructions à destination funéraire (fig. 25) qui sont à l'origine de fondations d'églises ont été mises en évidence à de nombreuses reprises pour la période de l'Antiquité tardive[137]. Pour Genève et ses environs immédiats, citons les cas du Grand-Saconnex[138], de Céligny[139] et de la Madeleine[140], auquel il faut ajouter le mausolée pressenti à Saint-Gervais par les nombreux blocs réutilisés dans les maçonneries de la crypte située sous le chœur de la grande église édifiée au Ve siècle[141]. A Grenoble, une église funéraire cruciforme à absides multiples est construite contre un grand mausolée antérieur, elle est axée sur l'alignement principal des monuments funéraires bâtis entre le IVe et le Ve siècle[142]. Le passage du mausolée à l'église cimétériale est également illustré à Saint-Pierre de Vienne en Isère, où la grande basilique du

131 Terrier 2006, pp. 341-343.
132 Terrier 2009-1, pp. 48-49.
133 Detrey/Friedli 2012, pp. 138-140; Deslex 2012, pp. 147-151.
134 Hofmann/Rognon 2005, pp. 88-101.
135 Sennhauser 2008, pp. 28-31.
136 Sapin/Henrion 2002, pp. 21-25; Baud A. 2000, pp. 102-105; Henrion 1995, pp. 18-21.
137 Chavarria Arnau 2009, pp. 188-192.
138 Bujard 1990, pp. 35-36.
139 Bujard 1995, p. 30; Bujard 1998, pp. 381-384.
140 Bonnet 1977-2, pp. 50-62.
141 Privati 2008, pp. 11-12.
142 Colardelle R. 1996, pp. 116-119; Colardelle R. 2008, pp. 143-146.

Ve siècle s'ordonne en fonction du mausolée primitif contre lequel est s'adossé le chevet de la nouvelle construction[143]. A Saint-Just de Lyon, un petit édifice funéraire à abside est conservé à l'est de la basilique édifiée au Ve siècle[144]. Outre ces quelques cas localisés dans la région Rhône-Alpes, il existe bien d'autres exemples que relatent diverses publications consacrées aux premiers monuments chrétiens et qui réunissent les résultats obtenus suite aux nombreuses fouilles réalisées au fil des années[145].

En revanche, plus rares sont les exemples avérés par l'archéologie d'églises créées à la fin du haut Moyen Âge en relation avec de petits édifices funéraires antérieurs ou contemporains. C'est le cas de l'église Saint-Pierre-aux-liens du prieuré de Satigny dans le canton de Genève qui est édifiée en bois vers le VIIIe siècle, un mausolée abritant plusieurs sépultures étant adossé contre son chevet[146]. Une telle organisation a également été mise en évidence lors de la fouille de la petite église de Presinge localisée dans la campagne genevoise. Ici, une modeste construction funéraire comprenant plusieurs tombes est datée dans le courant du VIIIe siècle. Une église en bois de plan rectangulaire sera bientôt édifiée contre ce petit oratoire sur lequel sera reconstruit le chœur de la paroissiale du XIe siècle[147].

Pour des régions plus éloignées, citons l'église primitive de Saint-Martin de Baar dans le canton de Zug qui succède à une petite construction funéraire en bois dans le courant du VIIIe siècle[148]. Un autre cas est donné par la fouille de l'ancienne église de Saint-Nicolas à Hettlingen dans le canton de Zurich, où un mausolée destiné à un seul défunt est dressé au VIIIe siècle à proximité d'une construction funéraire antérieure, transformé en chapelle à la fin du premier millénaire par l'adjonction d'un chœur carré[149]. A Oberdorf, dans le canton de Bâle-Campagne, un monument primitif daté du VIIIe siècle correspond sans doute à un mausolée familial, également transformé en chapelle par l'adjonction d'un chœur rectangulaire[150]. Dans le canton de Berne, les fouilles réalisées dans l'église de Seeberg ont mis au jour une série de tombes inhumées entre le VIIe et le IXe siècle. Certaines de ces tombes sont en coffre de bois et une petite construction de 360 cm x 330 cm, signalée par des trous de poteau, est édifiée pour abriter trois sépultures d'enfants. C'est sur cette aire funéraire qu'une église rectangulaire en bois est construite au début du IXe siècle, son chœur étant établi sur l'emplacement précis de la petite construction funéraire antérieure[151].

Pour conclure, rappelons que les exemples d'églises fondées au VIIe ou au VIIIe siècle sont très nombreux; destinés dans un premier temps à abriter une ou plusieurs sépultures, ces sanctuaires, qui sont sans doute à l'origine des fondations privées, deviendront par la suite des églises paroissiales[152].

I.2.5.2.2. Phase 2 (IXe-Xe siècle)

I.2.5.2.2.1. Sépultures

Au cours de cette seconde phase, plusieurs sépultures sont réalisées dans la partie occidentale du site autour d'une petite église nouvellement construite, alors que la modeste construction funéraire précédemment édifiée à l'est ne semble subir aucune modification (fig. 26). Ces tombes se regroupent à l'est de l'église et au sud de celle-là, sur le tracé de la route (fig. 27) qui est alors abandonnée au profit d'un nouvel axe de circulation contournant le site par le nord (fig. 26, R).

Parmi les sépultures localisées à l'est du bâtiment, nombreuses sont celles qui ont été fortement perturbées par les enterrements plus tardifs ainsi que par les constructions maçonnées qui se développeront ensuite sur cet emplacement correspondant aux chœurs des églises plus récentes. Ce mauvais état de conservation ne facilite pas la détermination des modes d'inhumation et il devient très délicat, dans ces circonstances, de postuler sur la nature des différents types de sépultures. Ce problème est fréquent pour les anciens cimetières, où ce sont uniquement les secteurs qui ont été utilisés sur une courte durée qui fournissent des sépultures suffisamment bien conservées pour en permettre une analyse détaillée. A Vuillonnex, c'est la partie occidentale du complexe religieux qui offre les meilleures conditions d'étude car on y a enterré uniquement au cours des périodes les plus anciennes et les tombes ne se recoupent pratiquement jamais.

143 Jeannet-Vallat/Lauxerois/Reynaud 1986, pp. 51-53.
144 Reynaud 1986, pp. 59-61; Reynaud 1998, p. 109.
145 Jacobsen/Schaeffer/Sennhauser 1991; Duval 1995-96-98.
146 Bonnet 1997-1, pp. 38-39.
147 Terrier 2006, pp. 341-343.
148 Eggenberger/Glauser/Hofmann 2008, pp. 46-49.
149 Sennhauser 1989, pp. 1520-1521.
150 Marti 2000, pp. 171-172 (Band A).
151 Eggenberger/Bacher/Frey 2009, pp. 22-31; Eggenberger/Gutscher 2000, pp. 268-269.
152 Eggenberger 2008, pp. 67-68; Scholkmann 1997, pp. 461-463.

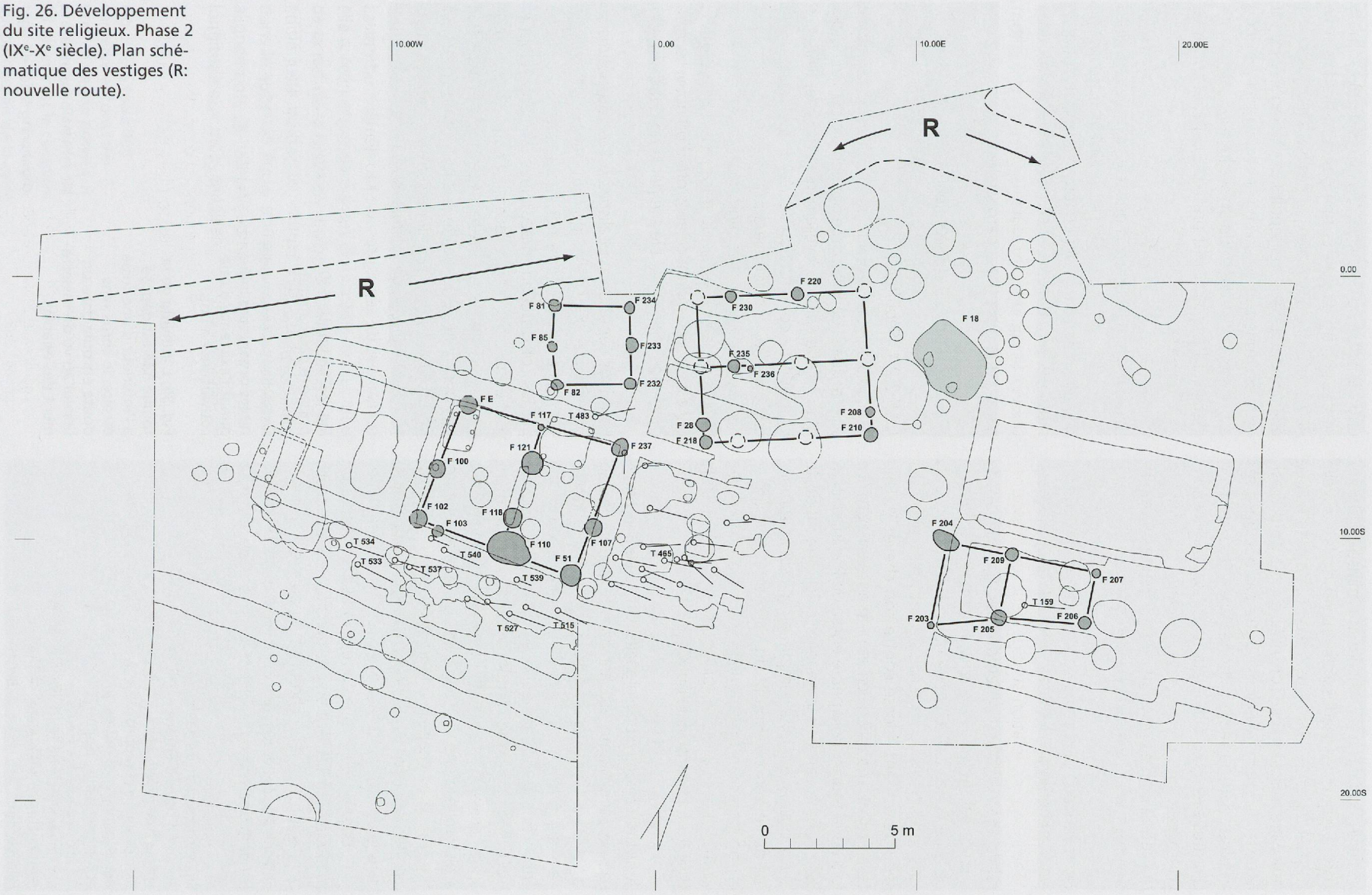
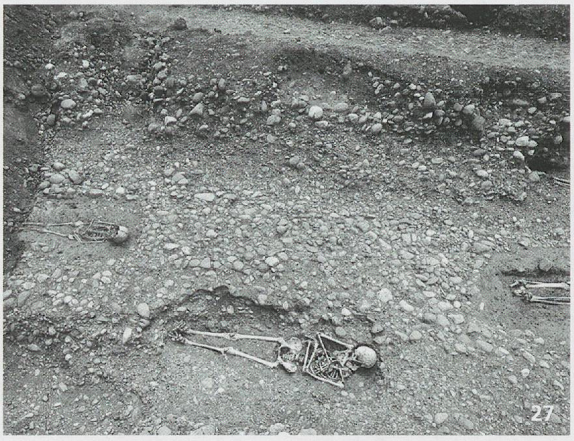


Fig. 26. Développement du site religieux. Phase 2 (IX^{e}-X^{e} siècle). Plan schématique des vestiges (R: nouvelle route).



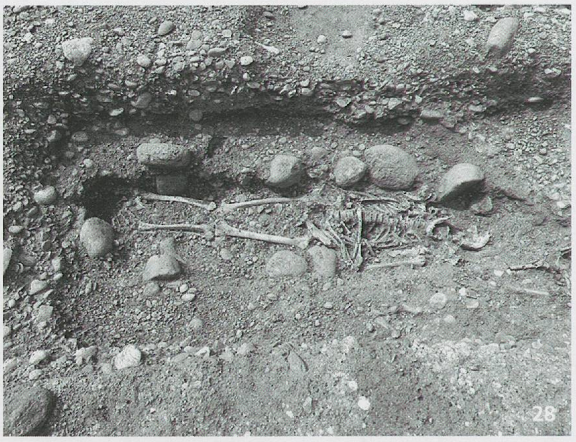






Fig. 27. Sépultures aménagées dès le IX[e] siècle sur le tracé de l'ancienne route antique dont elles percent le radier de galets.

Fig. 28. La tombe 540 présente deux alignements de pierres sur lesquelles on observe des traces organiques indiquant l'existence d'une couverture en bois.

Fig. 29. La sépulture 539 abrite un corps d'enfant entouré de galets. Les pierres sont très rapprochées les unes des autres et forment à elles seules un coffre peut-être fermé par un couvercle de bois dont aucune trace n'a été relevée.

Fig. 30. L'individu de la tombe 534 est déposé à l'intérieur d'une fosse étroite, le corps sans doute enroulé dans un linceul au vu du resserrement des épaules.

Ainsi, au sud de la petite église occidentale, plusieurs inhumations possèdent des caractéristiques qui laissent supposer la coexistence de différents modes d'ensevelissement durant la période de mise en place du centre religieux. La tombe 533 (fig. 47) est déposée dans une grande fosse dont les dimensions atteignent 90 cm de largeur sur 200 cm de longueur, sa forme exacte étant dessinée par le radier de la route qu'elle a percée. La présence d'un remplissage constitué de nombreuses pierres sur les deux côtés de la fosse démontre l'existence de parois latérales en bois ménageant un espace vide autour du squelette. La position de divers ossements indiquent des déplacements après la mise en terre: la clavicule gauche se situe au niveau du coude et la droite au milieu de l'humérus, la base du crâne n'est plus du tout en connexion avec la colonne vertébrale, les deux os coxaux sont entièrement mis à plat, l'avant-bras droit est déplacé et le pied droit tourné vers la gauche alors que le tibia correspondant apparaît en face antérieure. Cette sépulture appartient donc au type réalisé à l'aide d'un contenant en bois mais, la matière organique ayant disparu, il est impossible de dire si elle était dotée d'un fond ni de déterminer son type de couverture. Par contre, les alignements définis par les pierres de calage des planches latérales montrent que le coffre mesurait 50 cm de large à la hauteur des épaules et 40 cm à la hauteur des pieds. Cette constatation est extrêmement importante car elle prouve, dans ce cas présent, l'existence d'un coffre en bois de forme trapézoïdale. Une autre sépulture, la tombe 527 (fig. 47), déposée dans une fosse assez étroite pourrait également correspondre à un coffre de bois trapézoïdal. La position générale du squelette semble en effet résulter de cette forme particulière du contenant qui a totalement disparu.

La tombe 540 (fig. 47) est assez mal conservée car elle a été perturbée par les fondations du mur sud de la nef de la première église maçonnée qui a été édifié juste au-dessus. Cette sépulture est creusée dans le substrat fluvio-glaciaire graveleux et deux alignements de pierres sont présents sur les côtés longitudinaux de la fosse (fig. 28). La présence de traces organiques sur ces pierres indique l'existence d'une couverture, peut-être en bois, posée sur les alignements. La sépulture 539, située à proximité, abrite un corps d'enfant (fig. 29), lui aussi entouré de galets (fig. 47) ; dans ce cas, les pierres sont très rapprochées les unes des autres et forment à elles seules un coffre qui a peut-être été également fermé. Dans ces deux exemples, il est possible que les défunts aient été déposés dans des fosses simplement creusées dans le terrain, avec quelques pierres organisées sur le pourtour des dépouilles afin de soutenir des couvertures de planches protégeant les corps avant le remblaiement des fosses.

Un dernier type de tombe est défini par quelques individus qui ont été déposés à l'intérieur de fosses plus étroites, les corps sans doute enroulés dans un linceul au vu du resserrement des épaules. La sépulture 534 (fig. 47) est réalisée dans une fosse de 180 cm de longueur pour une largeur maximale inférieure à 60 cm ; quant au sujet, il a les bras croisés sur l'estomac (fig. 30). La tombe 537 est une sépulture d'enfant, également réalisée dans une fosse exiguë, avec les bras disposés de façon identique. La même description peut être retenue pour la tombe 515 (fig. 47) qui offre toutefois la particularité de posséder deux grosses pierres de part et d'autre des bras ; la position anatomique des petits os des mains ainsi que celle des pieds indiquent vraisemblablement une décomposition du corps en pleine terre.

I.2.5.2.2.2. Architecture

L'église occidentale. Un ensemble constitué des fosses 51, 100, 102, 103, 110, 117, 237 et FE, cette

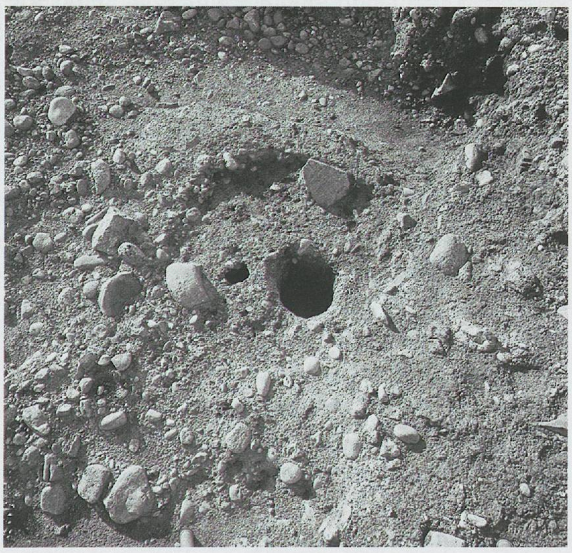


Fig. 31. La fosse 100 conserve encore l'empreinte de son poteau. Il présente un diamètre de 26 cm et c'est le compactage de terre graveleuse qui permettait de la caler.





Fig. 32 et 33. Les fosses 118 et 121 correspondent aux emplacements des montants de la barrière de chancel en bois séparant le chœur de la nef.

dernière correspondant à C14 - Strat. 9 (fig. 99, Strat. 9), dessine le plan d'un bâtiment rectangulaire de 6,50 m sur 5,00 m, divisé dans sa largeur par une cloison signalée par les fosses 118 et 121. D'une manière générale, le remplissage de ces structures est constitué d'une terre graveleuse dans laquelle se trouvent de petits morceaux de charbon en quantité variable. Les fosses 51, 100, 102 et 117 renferment également du mortier rose, comme dans le cas de la petite construction funéraire située sur l'emplacement de la future église orientale. La fosse 100 est la seule à conserver encore l'empreinte de son poteau (fig. 31); il a un diamètre de 26 cm et c'est le compactage de terre graveleuse permettant de le caler qui contenait une grande quantité de ces fragments de mortier rose. Ces derniers proviennent donc d'un bâtiment antérieur dont il n'a malheureusement pas été possible de préciser le plan.

Le niveau de construction de cet édifice pourrait correspondre à celui du terrain naturel visible sous le lit de mortier signalé en C11 - Strat. 11 ou encore en C2 - Strat. 12 (fig. 99, Strat. 11 et 12). Cet horizon, conservé en différents endroits à l'intérieur du bâtiment est situé à une altitude comprise entre 427.10 m et 427.20 m. Ainsi, il est possible d'estimer à environ 40 cm la profondeur minimale à laquelle les poteaux ont été fichés dans le sol. Ce faible enfoncement implique forcément une élévation du bâtiment avec une structure qui assure la stabilité des éléments verticaux. Il pourrait s'agir d'une architecture en pan-de-bois avec un hourdis en torchis, dont la cohésion serait assurée par une sablière haute associée à d'autres éléments horizontaux[153]. Les deux poteaux situés sur le tracé des murs pignons ne sont pas disposés exactement au centre mais sont légèrement décalés vers le sud; cette position particulière engendre deux pans de toit dissymétriques et rend possible le percement d'une porte au centre de la façade occidentale, sans entrer en conflit avec la présence d'un pilier médian soutenant la faîtière. Le toit est donc à double pan, avec des pentes qui doivent être assez raides afin de recevoir une couverture de chaume.

Les fosses 118 et 121 (fig. 32 et 33) marquent l'emplacement d'une barrière séparant l'espace intérieur; leurs dimensions suggèrent des pieux relativement puissants, à même de supporter un faux entrait reliant les deux sablières hautes disposées au sommet des deux murs latéraux. Ce système permettait de soutenir un poinçon servant de support intermédiaire pour la faîtière; ainsi, cet élément vertical ne descendait pas jusqu'au sol et il ne venait donc pas gêner la circulation au centre de l'édifice.

Les constructions au nord. Un groupe de constructions est localisé au nord du site par la découverte de différentes fosses et l'absence totale de sépultures

153 Pesez 1985, pp. 159-168.

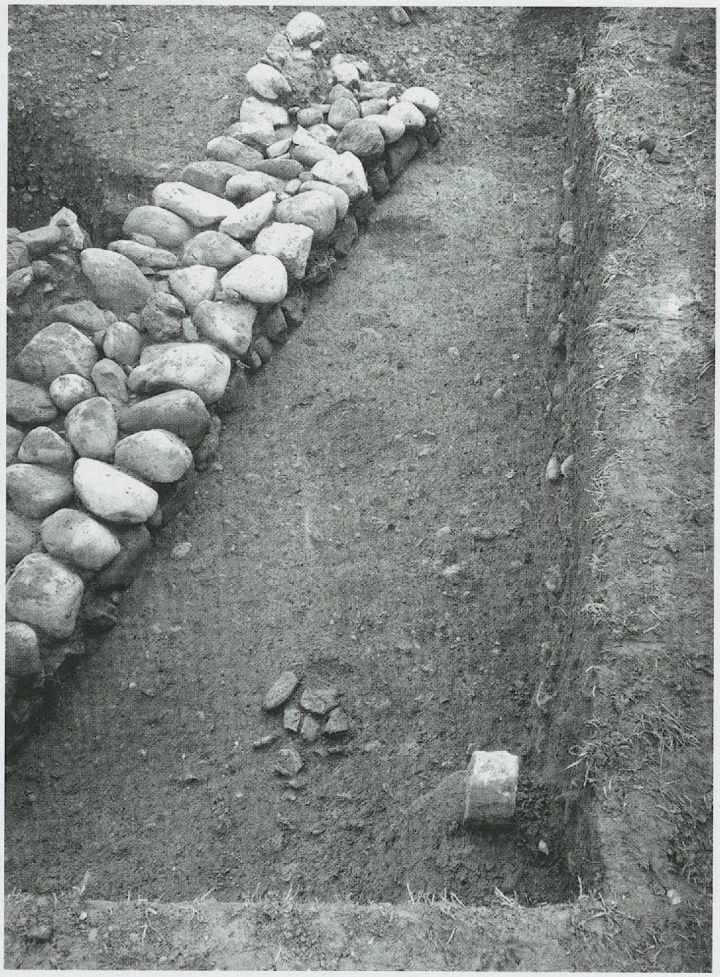


Fig. 34. Alignement de trois trous de poteau (F232, 233 et 234) appartenant à un grenier sur pieux. Ils sont signalés par une différence de coloration de terrain et quelques pierres constituant leur remplissage.

sur leur emplacement, les tombes tenant compte dès l'origine de cette organisation. Un bâtiment rectangulaire de 5,50 m sur 6, 50 m est défini par les fosses 28, 208, 210, 218, 220, 230, 235 et 236, qui ont un diamètre variant entre 40 et 65 cm et dont le remplissage est invariablement constitué de terre brun noir mêlée à de petites pierres, avec parfois quelques petits morceaux de charbon. Le plan de cette construction est restitué à partir d'un nombre restreint de fosses, une partie des trous de poteau ayant été détruite par les interventions plus tardives, édification d'une annexe maçonnée au nord de l'église, creusement de plusieurs fosses aux dimensions impressionnantes ou encore installation de nombreuses sépultures lors de la dernière phase d'ensevelissement qui perdure jusqu'au XVI^{e} siècle. L'élévation de cette architecture peut être comparée à celle du bâtiment décrit précédemment, hormis son organisation interne qui était peut-être divisée par une cloison placée dans le sens de la longueur, intégrant plusieurs poteaux (F235 et F236) jouant le rôle de support pour la faîtière. A l'ouest, deux alignements parallèles de trois poteaux (F81-F82-F85 et F232-F233-F234) signalent la présence d'une petite construction carrée de 3,00 m de côté (fig. 34); à l'est, une grande fosse (F18) pratiquement rectangulaire de 3,00 m sur 2,00 m creusée sur une profondeur de plus de 30 cm indique l'existence d'une structure semi-enterrée. Un niveau de cendre est encore visible au centre, sur le fond de celle-là.

Une nouvelle route contournant le site par le nord est aménagée en remplacement de l'axe de circulation antérieur sur le tracé duquel le cimetière s'est développé; elle est posée en partie sur les niveaux de limon et de terre qui ont comblé la grande dépression. Cette situation particulière a permis d'établir plusieurs stratigraphies en positionnant précisément le matériel découvert dans les niveaux antérieurs. La chape de cette route constituée de petits cailloux (fig. 99, Strat. 6 - C1, 2, 3 et 4; Strat. 7, C1 et 2) pris dans une matrice limoneuse très noire est conservée par endroit à plus de 1,00 m de profondeur, sous le tapis de goudron de la route actuelle

qui reprend donc son tracé. Les nombreuses canalisations modernes longeant cet axe de part et d'autre ont détruit les bords de la route primitive dont on ne peut pas restituer la largeur exacte ; seule la limite la plus récente peut être suivie sur un tronçon assez court, elle passe en bordure des constructions décrites précédemment.

I.2.5.2.2.3. Éléments de datation

Une analyse du radiocarbone contenu dans le collagène des ossements a été effectuée sur la tombe 465, la plus ancienne du groupe de sépultures localisé à l'est de la petite église occidentale. La date fournie se situe avec 14,1% de probabilité entre 880 et 935, 62,8% entre 935 et 1075 ou encore 18,5% entre 1075 et 1160[154] (fig. 12). Ce repère chronologique se trouve dans une fourchette plus tardive que celle obtenue sur les tombes du groupe primitif et permet de retenir la période correspondant au X^e siècle pour la constitution de ce cimetière à l'arrière du sanctuaire chrétien.

Comme pour la phase précédente, aucun objet n'a été découvert, que ce soit dans le remplissage des fosses d'inhumation ou en position primaire sur les défunts. En revanche, quelques tessons de céramiques ont été récupérés dans les comblements des fosses d'aménagement pour les poteaux ou dans les niveaux situés directement sous la nouvelle route localisée au nord. Un fragment de cruche à bec pincé en pâte gris clair (VSM22) découvert dans F28 est daté selon une fourchette assez large entre le IX^e siècle et le XI^e siècle[155] ; un autre tesson de céramique grise à pâte fine avec une lèvre droite plate (VSM39) a été récupéré dans F210, il s'agit d'une imitation de récipient en pierre ollaire daté entre le V^e et le X^e siècle. La fouille des couches de terrain disposées sous la route a mis au jour une série de fragments de fonds bombés et de lèvres en bandeau appartenant à des pots à cuire façonnés dans une pâte grise à dégraissant moyen. Ces éléments (VSM75, VSM76, VSM77, VSM81 et VSM84) proviennent de C5 - Strat. 6 (fig. 99, Strat. 6) et sont contemporains d'une période s'échelonnant entre le X^e et le XIII^e siècle[156], certains types de lèvres pouvant être plus anciens et remonter au VIII^e siècle (VSM77 et VSM81)[157].

Ces céramiques offrent aussi quelques repères chronologiques qu'il faut toutefois prendre avec précaution, le matériel étant très fragmentaire et sa datation restant délicate ; les études concernant la production de ces récipients durant la transition entre l'époque carolingienne et le début du Moyen Âge ne sont en effet guère avancées pour la région genevoise. De plus, s'agissant d'objets contenus dans le remplissage de structures, ils ne fournissent qu'une datation indiquant que ces dernières n'ont pas pu être comblées avant l'époque à laquelle circulait ce genre de récipients.

I.2.5.2.2.4. Commentaires

Les sépultures. Au sud et à l'est de l'église occidentale s'organisent des sépultures qui ne semblent pas toutes du même type : les coffrages de bois de factures diverses sont associés à des tombes en pleine terre, sans qu'il soit possible d'attester la présence de linceul. La position des bras des défunts inspire une réflexion qui montre bien la difficulté que représente l'interprétation des données recueillies au cours de la fouille. Le squelette de la tombe 533 (fig. 47) a le bras gauche pratiquement en extension complète le long du corps, alors que le bras droit est légèrement replié avec l'articulation du coude disloquée ; les ossements de la main droite sont éloignés de son extrémité distale puisqu'ils reposent sur le haut de l'os coxal gauche. Les bras ont donc subi des déplacements au sein du vide ménagé à l'intérieur du coffre de bois lors de la décomposition du corps et leur position ne reflète plus celle d'origine. A l'opposé, les sujets inhumés en pleine terre ne présentent aucun indice de déplacement notable après l'ensevelissement, ce qui est tout à fait logique, les différentes parties du corps étant figées dans leur posture par le sédiment qui les maintient en place. Ainsi, s'il est tout à fait raisonnable de se fier aux indications fournies par la fouille des sépultures en pleine terre pour en déduire une position particulière des bras lors de l'ensevelissement, cette démarche devient toutefois plus délicate dans les cas d'inhumation en coffre.

L'architecture. C'est entre le IX^e et le X^e siècle qu'une église de plan rectangulaire est construite à l'ouest du site, sur l'emplacement de sépultures dont une (fig. 18 et 24, T551) était antérieurement protégée par une petite construction funéraire. Cette première église, qui n'est pas destinée à recevoir de nouvelles tombes, voit se regrouper une série d'inhumations autour d'elle (fig. 35). A l'intérieur, une barrière signalée par deux trous de poteau - l'emplacement de cette séparation étant d'ailleurs repris dans l'édifice de culte suivant

154 Datation ARC 1282.

155 Voir *infra* M. Joguin Regelin (p. 220).

156 Voir *infra* M. Joguin Regelin (p. 220).

157 Voir *infra* M. Joguin Regelin (p. 220).

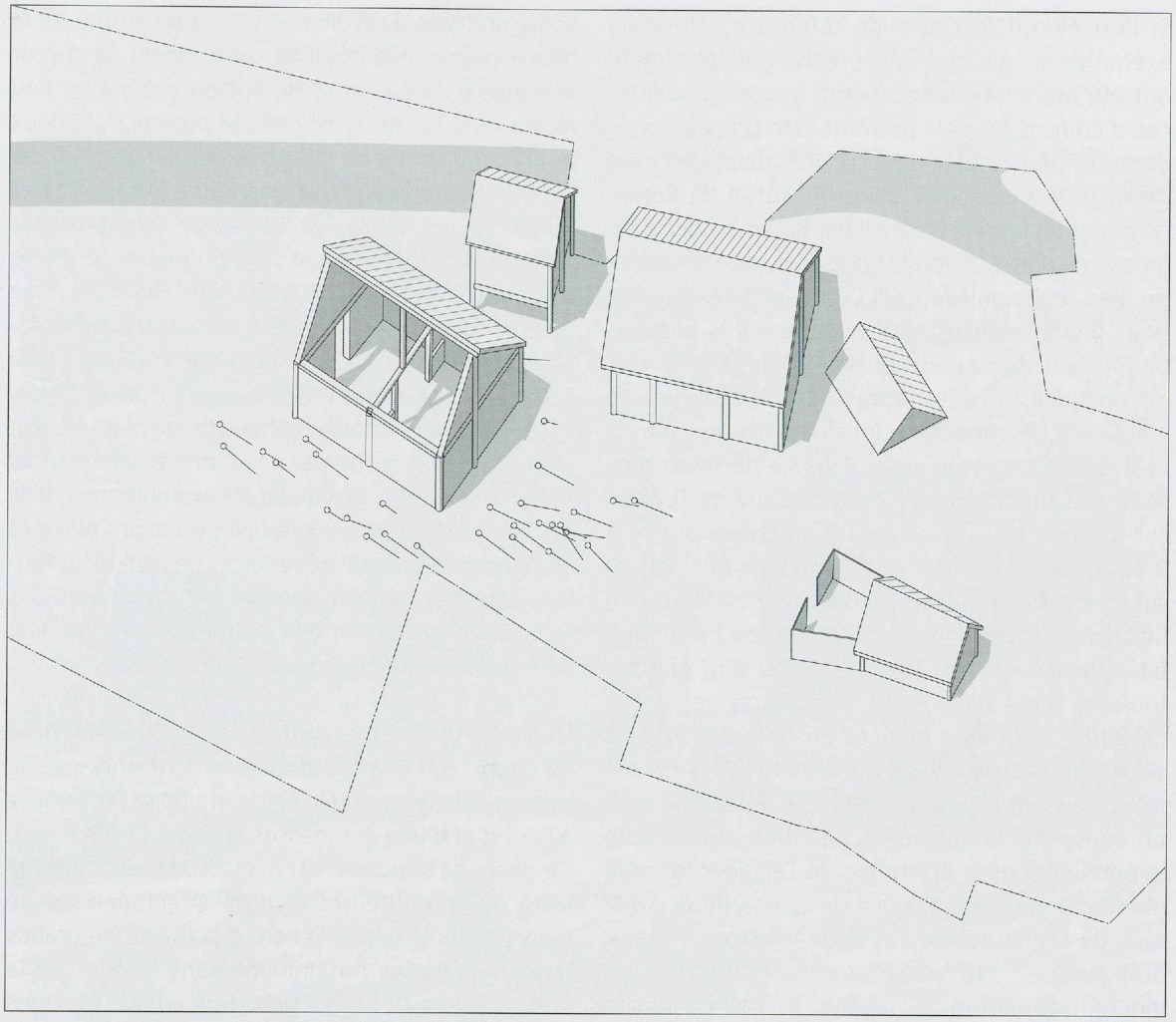


Fig. 35. Développement du site religieux. Phase 2 (IX^{e}-X^{e} siècle). Restitution axonométrique de la petite église entourée de sépultures avec le maintien de la chapelle funéraire à l'est. Une unité domestique comprenant une maison principale, un grenier sur pieux ainsi qu'un fond de cabane s'organise au nord des édifices de culte.

- permet de diviser l'espace intérieur définissant ainsi un chœur et une nef.

Dans la région genevoise, deux exemples d'églises à plan rectangulaire et aux dimensions assez proches ont été mis en évidence pour des périodes plus anciennes puisqu'il s'agit de fondations réalisées au cours de l'Antiquité tardive: d'une part l'église Saint-Jacques de Vandoeuvres reconstituée sur la base de quelques portions de fondations en pierres sèches conservées sur plusieurs assises[158]; d'autre part, l'église Saint-Sylvestre de Compesières qui présente les mêmes techniques de construction[159]. Contrairement à Vuillonnex, ces deux églises ne correspondent pas à une architecture à poteaux implantés dans le terrain puisque leur élévation repose sur un solin de pierres liées avec de la terre argileuse. Pour une architecture similaire à celle de Vuillonnex, un dernier exemple genevois est attesté par les recherches menées dans l'église Saint-Félix de Presinge dont le plan rectangulaire de la première église en bois, datée autour du VIII^{e} siècle est fourni par les empreintes des poteaux conservées dans le terrain[160].

158 Terrier 2005, pp. 75-78.
159 Terrier 2006, p. 355.
160 Terrier 2006, pp. 341-344.

Si l'on élargit le cadre de référence, plusieurs exemples d'églises à plan rectangulaire simple ont été mis en évidence, parmi lesquels quelques cas d'édifices en bois peuvent être pris en considération pour tenter d'établir des parallèles avec l'édifice de Vuillonnex. Dans le canton de Berne, l'église primitive de Oberwil bei Büren an der Aare (phase de construction IA) présente, au VIIIe siècle, un plan rectangulaire de 8,00 m sur 5,00 m, avec deux pieux médians situés sur les murs pignons permettant de soutenir une faîtière; dans ce cas, aucune division intérieure n'a été observée[161]. L'église d'Ursenbach[162], localisée un peu plus à l'est dans une petite vallée latérale de l'Aar, possède également un plan rectangulaire de 9,70 m sur 6,20 m, avec une barrière de chœur située à 3,50 m du chevet. Son architecture de bois repose sur une sablière posée sur un socle constitué de blocs de tuf placés à sec, un mode de bâtir inhabituel dans cette région où les pieux sont presque toujours fichés dans le sol. Dans le même canton de Berne, plusieurs édifices en bois des VIIIe-IXe siècle ont un chœur carré qui semble bien avoir été ajouté laissant supposer une étape antérieure avec un édifice rectangulaire[163]. Mentionnons encore la première église présumée de Leissigen dont le plan rectangulaire est déduit de la répartition d'une série de sépultures datées entre le VIIIe et le début du IXe siècle[164]. Un autre sanctuaire a été mis au jour dans le canton de Lucerne; il s'agit de l'église Saint-Etienne de Beromünster dont la première étape de construction, datée du VIIIe siècle, restitue un plan allongé de 8,00 m sur 4,00 m. Une église maçonnée est reconstruite sur cet emplacement à l'aube du XIe siècle, elle a aussi une forme rectangulaire mais avec une séparation entre le chœur et la nef signalée par la fondation d'un muret[165]. Dans la région de Bâle, les trous de poteau appartenant à un édifice rectangulaire de 9,40 m sur 6,00 m ont été retrouvés dans l'église de Buus. Ce bâtiment aménagé pour recevoir plusieurs sépultures est daté de la première moitié du VIIe siècle par le matériel récupéré dans les inhumations[166]. Plus à l'est, à proximité de la ville de Winterthur, la petite église primitive de Wülflingen[167] est construite sur le même plan et elle possède une barrière de chœur marquée par deux trous de poteau situés à un peu moins de 2,00 m du chevet; la présence de deux poteaux au centre de la façade occidentale indique l'existence d'une porte à cet endroit. Sur la rive sud du lac de Constance, les fouilles de l'église paroissiale de Rorschach[168] ont révélé l'existence d'une église rectangulaire de 6,60 m sur 4,70 m, réalisée dans le courant du VIIIe siècle au sein d'une nécropole alamane. Enfin, à Boggio dans le canton du Tessin, une église du VIIIe siècle dessinée par quelques trous de poteau offre le même type de plan, elle est séparée en son centre par une barrière délimitant la nef et le chœur[169]. Ces quelques exemples pris dans des contextes géographiques plus ou moins éloignés démontrent ainsi que des édifices de plan rectangulaire construits aux environs du VIIIe siècle avec des techniques utilisant le bois peuvent être à l'origine de fondations d'églises paroissiales.

Quant au groupe de constructions édifiées au nord du site, il se compose d'un bâtiment principal de mêmes dimensions que l'église, d'une petite annexe à l'ouest et d'une grande fosse peu profonde à l'est. Ce genre de structures est mieux connu aujourd'hui suite aux nombreuses fouilles effectuées sur de vastes surfaces généralement à la faveur de grands travaux entrepris notamment dans le nord de la France au cours de ces dernières années[170]. Dans le cas de Vuillonnex, c'est surtout l'association de ces trois types de construction correspondant sans doute à une unité agricole qui est intéressante[171].

L'annexe, définie à l'est par deux alignements de trois trous de poteau et présentant une superficie restreinte, est généralement considérée, dans la littérature archéologique, comme un grenier sur pieux[172]. Ces petites constructions en plate-forme sont destinées au stockage du grain en gerbe ou en épis, mis

161 Eggenberger/Kellenberger 1985, pp. 16-29.

162 Descoeudres 1994, pp. 89-94; Descoeudres 1993, pp. 97-98.

163 Eggenberger 1993, p. 95.

164 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 2009, pp. 16-21.

165 Bill 1987, pp. 129-130.

166 Marti 1991, p. 285.

167 Tanner/Ziegler 1973, pp. 25-34.

168 Grüninger 1994, pp. 29-33.

169 Sennhauser 1994, pp. 72-73.

170 Peytremann 1985, pp. 1-28.

171 Ces trois types de constructions - maison principale, bâtiment annexe et cabane en fosse - correspondant à un habitat du haut Moyen Âge sont décrites en détail dans: Federici-Schenardi/Fellner 2004, pp. 203-220; voir également: Gut 2013, pp. 25-50; König 2011, pp. 27-63; Marti/Fellner 2005, pp. 109-115; Peytremann 2005, pp. 483-486; Faure-Boucharlat 2001, pp. 78-85; Federici-Schenardi/Fellner 1997, pp. 56-57; Catteddu 1992, p. 84.

172 Chapelot/Fossier 1980, p. 116.



Fig. 36. Développement du site religieux. Phase 2 (IX^{e}-X^{e} siècle). Restitution aquarellée vue du nord.

à sécher après la moisson en attendant le battage[173]. C'est en effet seulement après un séchage complet que les grains pourront être conservés dans des silos ou d'autres récipients plus petits permettant la constitution de réserves plus ou moins importantes suivant leur destination[174].

La fosse rectangulaire (F18) appartient à un fond de cabane. Aucun trou de poteau en relation avec cette structure n'ayant été identifié[175], il faut penser que cette absence traduit l'existence d'une architecture reposant sur des sablières basses[176]. Ces constructions qui sont fréquentes sur les sites d'habitat pendant toute la durée du haut Moyen Âge sont considérées par certains auteurs comme issues d'une tradition architecturale mérovingienne[177]. L'hypothèse la plus communément admise pour ces petits couverts voudrait qu'ils abritent des activités artisanales et plus particulièrement celle dévolue au tissage[178]; cette interprétation repose sur les nombreuses découvertes de pesons ou de fusaïoles

173 Villes 1985, pp. 432-433.

174 Sigaut 1981, p. 165.

175 Des fonds de cabane sans trous de poteau ont été mis au jour à plusieurs reprises sur différents sites, voir notamment: Marti 1990, p. 138; Schweitzer 1984, p. 83.

176 Peytremann 1985, p. 7.

177 Farnoux 1985, pp. 29-44.

178 Chapelot 1980, pp. 29-34.

associées parfois à la mise au jour de traces correspondant au bâti vertical du métier à tisser[179]. La présence d'une fusaïole (VSM44) dans le remplissage de F18 tendrait à appuyer cette hypothèse.

Le grand bâtiment défini par les pieux est la construction la plus importante de ce groupe et elle peut être considérée comme la maison d'habitation principale (fig. 36). Cette constatation est tirée des nombreux exemples connus sur d'autres fouilles effectuées sur de grandes surfaces, où il est plus aisé de retrouver l'organisation spatiale des habitats contemporains du haut Moyen Âge. On retrouve invariablement un ensemble de bâtiments de tailles différentes liés à une maison principale, le tout constituant ce qui est considéré comme une unité agricole[180]. Généralement l'habitation principale présente un plan rectangulaire, et beaucoup plus rarement un plan aux côtés arrondis rappelant ceux, en forme de bateau, fréquents dans le nord de l'Europe[181]. A Vuillonnex, la disparition totale des niveaux de circulation ne permet pas de restituer l'organisation au sol du bâtiment, ni même de savoir s'il existait un foyer à l'intérieur. Cette dernière remarque peut être appliquée à la majorité des sites de ce type qui ont été fouillés dernièrement, ce qui pose d'ailleurs un problème aux chercheurs qui ne peuvent jamais établir précisément l'organisation spatiale de ces bâtiments repérés uniquement par la présence de trous de poteau, seuls vestiges encore conservés[182].

I.2.5.2.3. Phase 3 (X^e siècle)

I.2.5.2.3.1. Sépultures

La construction d'une vaste église en bois sur l'emplacement de la petite église occidentale marque cette nouvelle phase. De nombreuses sépultures se concentrent autour du sanctuaire ouest, bien que plusieurs tombes soient également installées au nord, le long de la route, et à l'est en direction de la petite chapelle funéraire qui est maintenue dans son état antérieur (fig. 37). Un certain nombre de tombes suffisamment bien préservées permet de discerner plusieurs types de sépultures contemporaines de cette période.

Les coffres de bois de forme trapézoïdale sont identifiables à plusieurs reprises. C'est la tombe 535 (fig. 38 et 47) qui présente les caractéristiques les plus évidentes pour illustrer ce type de sépulture. Cette tombe a été aménagée sur l'ancien tracé de la route dont elle a percé le tapis de galets permettant ainsi de bien préciser les dimensions de la fosse creusée pour déposer le défunt. Cette fosse de forme rectangulaire à angle arrondi mesure 194 cm de long et 100 cm de large; de grosses pierres alignées le long du squelette, sur les deux côtés de l'individu, situent l'emplacement exact de deux planches disposées verticalement, dont il ne reste plus aucune trace organique. La distance restituée entre ces deux parois de bois est de 30 cm aux pieds du défunt et de 46 cm à la tête; une pierre disposée à l'extrémité ouest, à l'arrière du crâne, marque le bord du coffre. L'existence d'un aménagement particulier sur le fond ainsi que pour la couverture ne peut pas être certifié. Bien que moins spectaculaire vu la petite dimension des pierres marquant la présence de planches le long du squelette, la tombe 528 (fig. 47) correspond également à un coffre trapézoïdal assemblé dans une grande fosse de 200 cm par 100 cm; la largeur du contenant en bois est de 40 cm au niveau des pieds et de 56 cm à la hauteur de la tête; là encore, le fond et la couverture ne peuvent pas être restitués. La tombe 497 (fig. 47) est réalisée dans une fosse, elle même de forme trapézoïdale, mesurant 50 cm de largeur vers les pieds et 80 cm à proximité de la tête; une sépulture d'enfant (T496) établie dans un second temps au-dessus de l'épaule gauche du sujet a malheureusement perturbé cette partie. Plusieurs pierres de calage sont disposées de part et d'autre de l'individu traduisant la présence de parois en bois à l'origine. La tombe 106 (fig. 47) est creusée au nord du site dans un terrain limoneux compact qui a bien gardé l'empreinte du contenant; ce dernier qui a pu être reconstitué sur la base du relevé est de plan trapézoïdal, bien visible sur le fond de la fosse. D'une largeur de 30 cm au niveau des pieds et de 50 cm à la hauteur de la tête, ce coffre est limité aux dimensions du corps, les extrémités de ce dernier touchant les parois. Un dernier exemple est donné par la tombe 336 qui fait partie d'un groupe de sépultures attribuées à des coffres trapézoïdaux, avec certaines réserves toutefois, en raison de la position du squelette qui présente des épaules posées bien à plat alors que les jambes sont progressivement resserrées en direction des pieds qui se touchent.

179 König 2011, pp. 51-53.
180 Windler 1996, pp. 167-170.
181 Vicherd 1995, pp. 83-86.
182 Demolon 1985, pp. 45-51.

Fig. 37. Développement du site religieux. Phase 3 (X^e siècle). Plan schématique des vestiges.

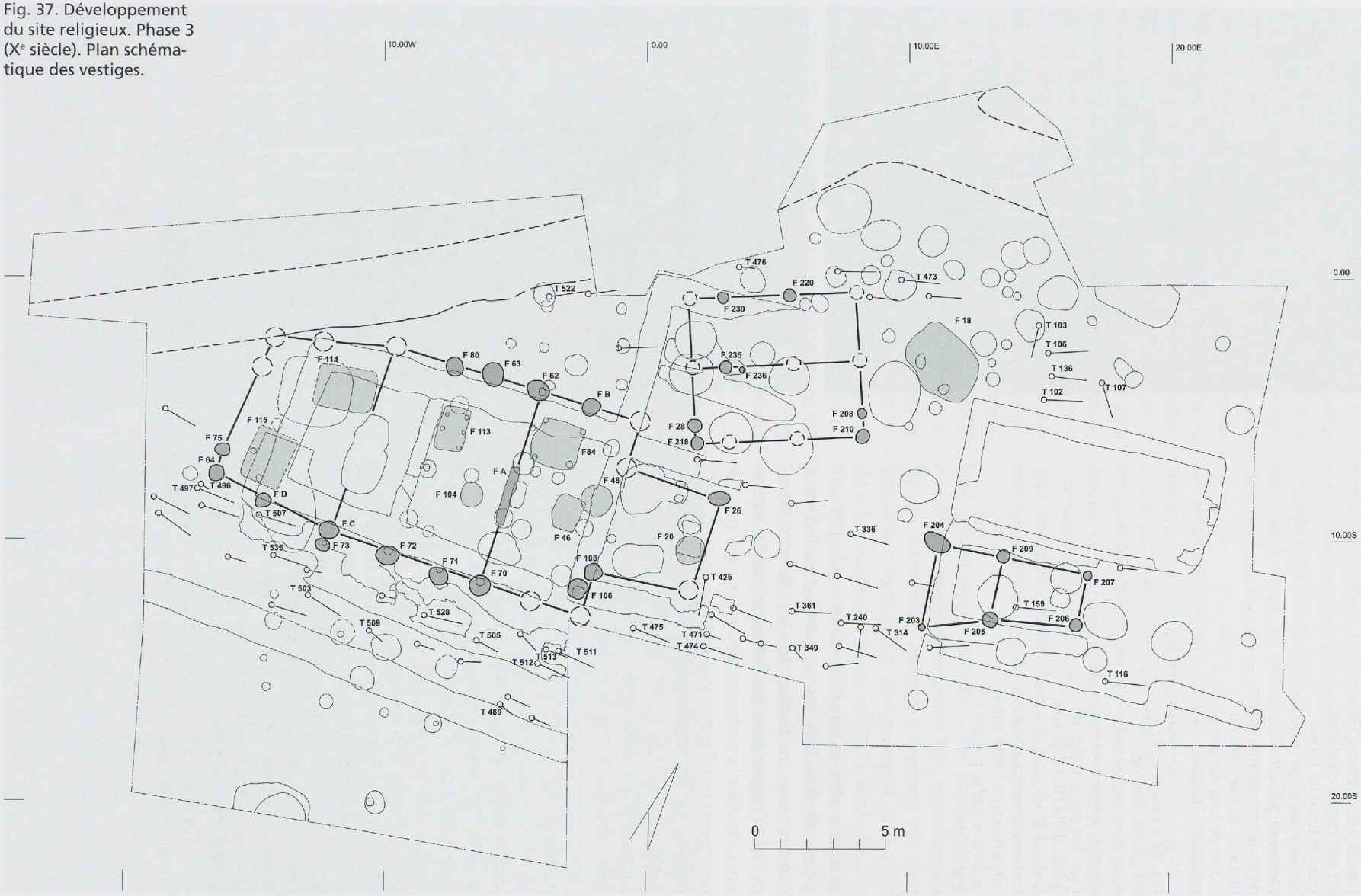




Fig. 38. La sépulture 535 est aménagée dans une grande fosse de forme rectangulaire. Les grosses pierres alignées le long du squelette permettaient de caler les planches du coffre de bois destiné à recevoir le défunt.



Fig. 39. La tombe 507 est placée dans une fosse étroite dont les dimensions précises sont données par le radier de galets de la route qu'elle a traversé. La position fortement contrainte du corps ne saurait être expliquée que par la présence d'un linceul.

Une autre série de sépultures correspond également à des coffres de bois dont la forme est difficilement déterminable ; les tombes 102 et 136 sont toutes deux aménagées dans des fosses de grandes dimensions dont il n'a malheureusement pas été possible de relever la configuration précise. La présence dans les deux cas de grosses pierres de calage disposées irrégulièrement autour du squelette, uniquement sur le côté droit pour la tombe 136, attestent l'existence d'un coffre de bois dont le dessin exact ne peut pas être restitué. La tombe 505 est sans doute identique, il s'agit d'une sépulture d'enfant bordée sur le côté gauche par cinq grosses pierres assurant le calage d'une paroi au nord. La tombe 116 est plus intéressante, notamment par la position de certains ossements qui indique que le sujet a été déposé dans un espace vide à l'origine : la mandibule a été complètement déplacée pour finalement se trouver à la hauteur du sternum, les deux bras sont étendus le long du corps alors que plusieurs phalanges se situent sur le pubis et, indice le plus significatif, les deux pieds sont tournés vers la gauche alors que les tibias apparaissent en face antérieure, soit en position normale. Le coffre, dont la paroi située à droite du défunt était calée par quelques pierres qui ont sans doute basculé à la suite du pourrissement de la planche, devait être relativement étroit en regard de la position générale du squelette. Enfin, de nombreuses autres sépultures présentent également des indices taphonomiques suggérant une décomposition en espace vide à l'instar de la tombe 425, placée selon un axe nord-sud contre le chevet de l'église et dont les os coxaux sont totalement mis à plat.

Les défunts déposés en pleine terre sont également présents dans ce groupe; c'est le cas de la tombe 522, qui semble avoir été installée dans une fosse dont les dimensions correspondent à celles du corps inhumé. Les articulations du haut du squelette sont en connexion et les bras sont bien écartés, ne traduisant ainsi aucune contrainte exercée par un linceul ou une fosse étroite; quant au bassin, il est en position anatomique avec une symphyse pubienne fermée et des os coxaux maintenus en place. Les tombes 240, 314, 361 et 475 présentent les mêmes particularités, mis à part le haut du corps qui est parfois légèrement comprimé, une différence peut-être due à la présence d'un linceul assez souple serrant modérément l'individu; dans tous les cas retenus, les bras sont toujours posés sur l'abdomen. La tombe 507 (fig. 39 et 47) est placée dans une fosse étroite dont les dimensions précises sont données par le radier de galets de la route qu'elle a traversé; elle mesure 60 cm de largeur sur 195 cm de longueur. La personne est déposée en *décubitus* dorsal, les mains croisées au niveau du pubis et tous les os sont en connexion; dans ce cas précis, la position serrée des épaules pourrait être expliquée par la présence d'un linceul ayant fortement comprimé le défunt. La tombe 473 dont seul le bassin et les membres inférieurs sont conservés est également déposée en pleine terre si l'on se réfère aux articulations des hanches; en revanche, le sujet a été placé dans une fosse très courte et ses jambes ont été pliées.

Les sépultures d'enfants sont les seules à présenter encore un autre type d'inhumation; les tombes 471, 476 et 489 sont celles d'individus décédés entre une année et quatre ans; leur tête est maintenue en position par deux grosses pierres situées de part et d'autre. Une dernière tombe (T349) se distingue par un entourage de pierres complet disposé autour du corps très mal conservé d'un sujet de moins d'une année.

Une grosse pierre dressée a été posée sur les membres inférieurs de la tombe 503, au niveau des fémurs; sans doute verticale à l'origine, elle s'est légèrement inclinée lors du tassement de la terre dû à la décomposition du corps situé en dessous (fig. 40). Avec la tombe 268, qui présente une pierre disposée verticalement aux pieds du défunt, ce sont les deux uniques exemples de marquage de sépulture au sol mis en évidence à Vuillonnex.



Fig. 40. Une grosse pierre dressée a été posée sur les membres inférieurs de la tombe 503, elle s'est légèrement inclinée lors du tassement de la terre dû à la décomposition du corps. Il s'agit d'un des rares exemples de marquage de sépulture au sol identifié sur le site de Vuillonnex.

I.2.5.2.3.2. Architecture

Une vaste église en bois est édifiée sur l'emplacement de la petite église occidentale primitive, provoquant l'abandon du grenier sur pieux qui a sans doute été reconstruit ailleurs ; le bâtiment principal et le fond de cabane localisés au nord sont maintenus (fig. 41).

Le plan de cette nouvelle église est reconstitué sur la base de plusieurs alignements de trous de poteau dont certains possèdent encore l'empreinte du pieu implanté dans le sol. La paroi nord de la nef est définie par les fosses 62, 63 et 80, dont les tracés exacts ont été observés à la fouille ; une quatrième fosse (fig. 37, FB), qui n'a pas été vue lors des dégagements, a pu être repérée à la lecture de la stratigraphie 4 (fig. 99, Strat. 4 - dépression creusée dans C15-C16 juste au-dessus de T483 et comblée par C17). Les fosses 62 et 63 sont comblées avec de la terre mêlée à de nombreux cailloux ainsi que des fragments de charbon alors que la fosse 80 (dépourvue de pierres) a fourni des morceaux de mortier rubéfié et de l'argile brûlée. Le terrain constitué d'épaisses couches de terre et de limon ayant comblé l'ancienne dépression a obligé les constructeurs à enfoncer profondément les pieux dans le sol, le fond des fosses se trouvant à une altitude variant entre 426.10 m et 426.40 m. Les

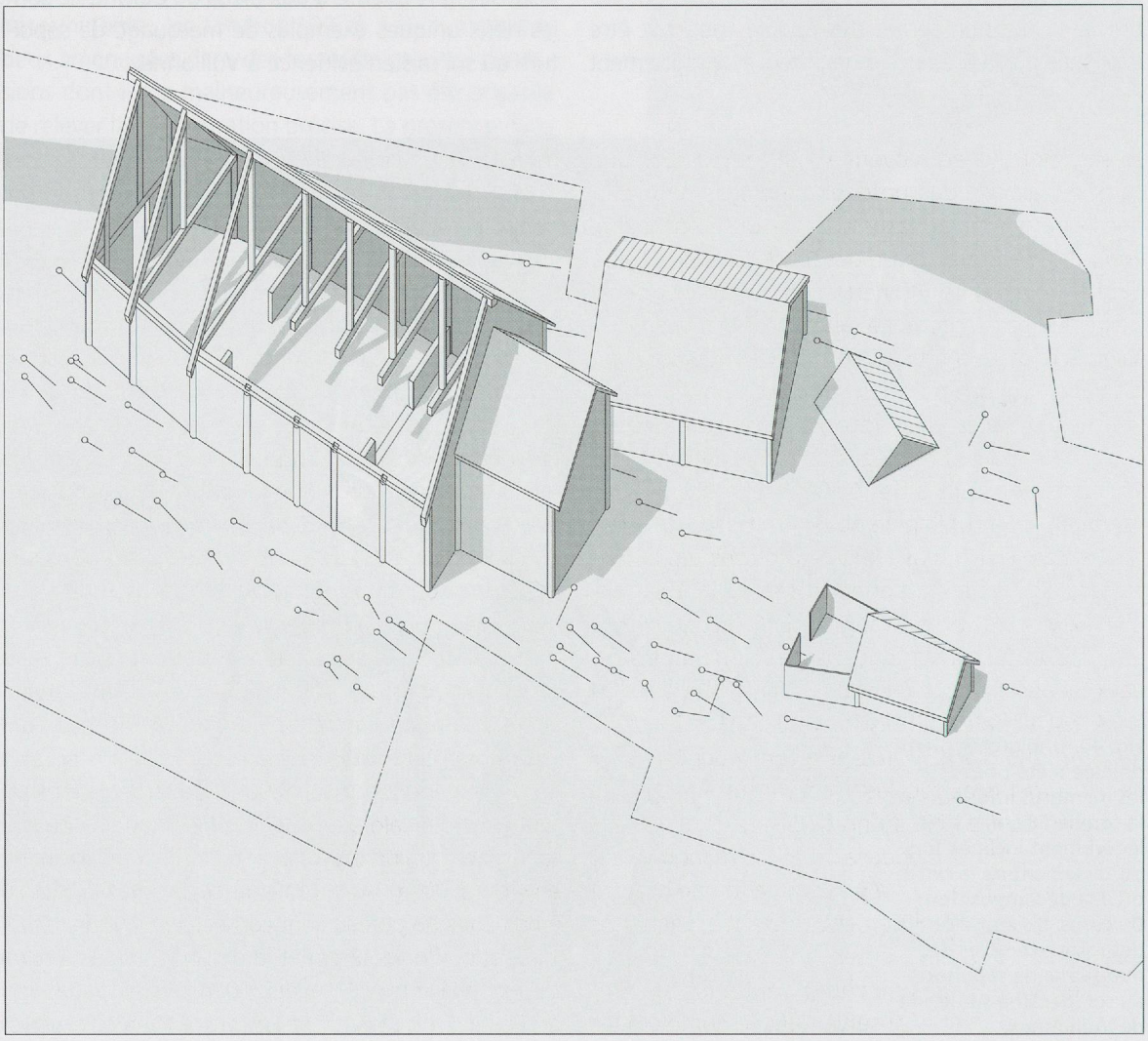


Fig. 41. Développement du site religieux. Phase 3 (X^e siècle). Restitution axonométrique de la grande église en bois avec le maintien de la chapelle funéraire à l'est et de l'unité domestique au nord. Les sépultures sont dispersées sur l'ensemble du site religieux.

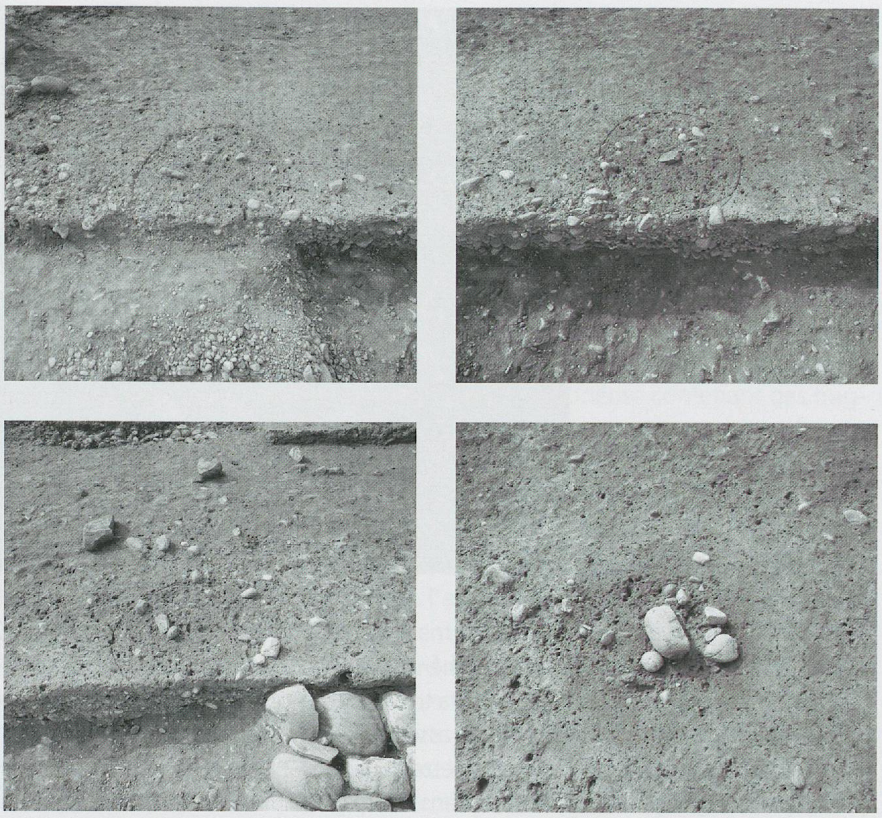


Fig. 42. Les fosses d'implantation des poteaux de l'église en bois (F70, 71, 72 et 73) furent délicates à identifier, leur remplissage étant très proche du terrain limoneux encaissant malgré la présence systématique de mortier rubéfié et de petits charbons.

niveaux sont ici en moyenne 1.00 m plus bas que ceux de la base des poteaux employés pour édifier la paroi sud de la nef. Cette différence, que l'on retrouve pour la base des fondations de l'église qui sera construite ultérieurement en maçonnerie, s'explique par la présence, au sud, d'un niveau graveleux compact à une faible profondeur, sur lequel les bâtisseurs ont posé les soubassements des édifices. Les traces des poteaux correspondant à l'épaulement nord de l'église ont été détruites par F21 et les fondations des édifices plus tardifs; il en est de même pour l'angle nord-ouest de la nef dont les vestiges ont disparu lors des fouilles effectuées au XIX^{e} siècle; les grandes fosses 98, 99 et 101 (fig. 5), visibles sur la stratigraphie 9 (fig. 99, Strat. 9 - C5, 7 et 8), constituent encore des témoignages de cette ancienne intervention. La paroi sud de cette église est signalée par les fosses 70, 71, 72, 73, et 64, ainsi que par deux fosses reconstituées à partir des documents de fouilles. La première (fig. 37, FC) est posée contre F73, au nord. Elle est signalée par la destruction du radier de la route qui manque à cet endroit précis alors qu'il n'y a aucune tombe ni autre structure sur cet emplacement pouvant expliquer ce phénomène (fig. 30). La seconde (fig. 37, FD) est restituée à peu près à mi-chemin entre F73 et F64, sur la base du hiatus observé dans le comblement de galets de la fosse 97, exactement entre T507 et F115. Les difficultés rencontrées pour la mise en évidence des fosses 70, 71, 72 et 73 (fig. 42), - qui n'ont été repérées que lors du dernier décapage, leur remplissage étant très proche du terrain limoneux encaissant, malgré la présence systématique de mortier rubéfié et de petits charbons - explique pourquoi certaines structures n'ont pas été vues lors de la fouille, mais après une analyse détaillée des documents ayant entraîné une relecture attentive des relevés. Le tracé de la façade occidentale est indiqué par la présence de F75, l'épaulement sud du chœur par F108, le mur de chevet par F26 et par la situation de la tombe 425 déposée contre cette paroi, selon un axe nord-sud.

L'emplacement de ces nombreux trous de poteau incite à la restitution d'une grande église avec un chœur carré de 4,00 m de côté, la nef mesurant 15,0 m de longueur sur 8,00 m de largeur dans sa partie centrale alors qu'elle est plus étroite à l'ouest, sa largeur diminuant à partir de F73 pour atteindre environ 6,00 m au niveau de sa façade. Plusieurs empreintes de poteau sont conservées; leur diamètre varie entre 24 et 32 cm et la distance qui les sépare s'échelonne entre 1,60 m et 2,00 m. L'absence de support intermédiaire ainsi que l'alignement précis observé



Fig. 43. Empreinte de poutre en bois laissée par la marche qui permettait d'accéder au presbyterium.

entre F70, F62 et l'empreinte de la marche visible sur le sol (fig. 37, FA et fig. 43) indiquent que la toiture reposait sur une charpente dont les entraits, assemblés aux arbalétriers, étaient soutenus sur leurs deux extrémités par les poteaux des parois nord et sud, sans doute avec une sablière haute placée entre ces éléments. Le système de renfort ou de raidissement de ces fermes nous échappe, il pouvait se faire à l'aide d'éléments verticaux et horizontaux[183].

Une partie de l'organisation interne du bâtiment peut être restituée grâce à quelques traces repérées au centre de la nef; par contre, les niveaux contemporains situés dans le chœur et dans la partie ouest de la nef ont entièrement disparu. Comme cela a déjà été précisé dans la description de la première église, le terrain naturel, parfois mêlé à un peu de terre, apparaît à plusieurs endroits dans la partie haute de la nef, à un niveau situé entre 427.00 m et 427.20 m Une petite couche d'incendie constituée de charbons de bois ayant en certains endroits provoqué la rubéfaction du terrain encaissant est directement déposée sur celui-là (fig. 99, Strat. F104-F118-F112 - C2, Strat. 10 - niveau rubéfié en surface de C3 et Strat. 11 - C9). Ce niveau correspond à l'incendie de la nef de la grande église en bois qui a été remplacée par une nouvelle construction en maçonnerie, un radier de galets (fig. 71 et fig. 99, Strat. 11 - C5) étant alors posé afin de régulariser la surface du sol. Ce lien stratigraphique étant établi, il est possible d'attribuer l'empreinte de poutre (fig. 37, FA) visible dans le sol, et qui passe sur F118 et F121, à cette grande église en bois. Elle reprend le tracé de l'ancienne barrière de chœur et correspond à une marche permettant d'accéder au *presbyterium* par l'intermédiaire d'une ouverture centrale pratiquée dans le nouveau chancel. Une autre séparation de l'espace intérieur pourrait également exister au niveau du rétrécissement de la nef, délimitant un espace spécifique à l'ouest; aucune trace de paroi n'a été repérée dans cette zone et seule la modification du tracé du plan de l'édifice suggère une telle hypothèse.

Le plan de cette nouvelle église ainsi que la charpente à ferme permettant une portée de 8.00 m sans pilier intermédiaire marquent un changement important par rapport à l'architecture de l'édifice antérieur. En revanche, les matériaux employés pour ses élévations sont certainement semblables à ceux utilisés pour l'église primitive. Une partie du niveau d'incendie correspondant à la destruction de la nef de cette vaste église a été piégée dans la fosse 46 (fig. 99, Strat. 11 - C9). De nombreux fragments de mortier rubéfiés, des morceaux d'argile ayant également subi l'action du feu, ainsi que de nombreux petits bouts de branches de noisetier (*Corylus avellana*) brûlées d'environ 1 cm de diamètre[184] constituaient ce remblai. Ces éléments suggèrent la présence de parois en pan-de-bois avec un hourdis constitué de clayonnage sur lequel était appliqué du torchis, avec vraisemblablement un enduit de mortier posé sur la face intérieure.

183 Chapelot/Fossier 1980, pp. 314-316.

184 L'identification de l'essence végétale a été réalisée par le Laboratoire romand de dendrochronologie, no de réf: LRD97/R4357.

Plusieurs fosses ont été découvertes dans l'église, que ce soit dans la nef ou dans le chœur ; leur description détaillée met en évidence la variété de leurs formes et de leurs dimensions ; quant à leur remplissage, il permet de distinguer certaines phases d'utilisation.

La fosse 115 (fig. 37) se situe dans l'angle sud-ouest de la nef et seul le quart sud-ouest de son plan a été conservé ; plusieurs indices permettent toutefois de reconstituer sa forme initiale qui dessinait un rectangle de 200 cm sur 160 cm. En chronologie relative, elle est creusée après la tombe 538 dont elle a perturbé le haut du crâne ; sa moitié orientale est détruite par les fondations du mur de façade de l'église maçonnée et son quart nord-ouest a disparu lors des interventions du XIX^{e} siècle qui ont entamé toute la partie nord-ouest du site. Le niveau d'apparition de cette fosse est à 427.15 m et sa profondeur est de 55 cm ; son comblement est très proche de celui de F46 et F113 puisqu'une couche de terre graveleuse de 20 cm d'épaisseur repose sur le fond alors que la partie supérieure est constituée d'une couche d'incendie où se mêlent de gros morceaux de charbon, des fragments de mortier rubéfiés ainsi que de l'argile brûlée. Un trou de piquet a été retrouvé au centre du bord sud, dont la longueur a pu être restituée grâce à son insertion dans le comblement de la fosse 97 située sous les fondations de l'église. Un autre trou de piquet a été repéré contre son bord ouest et, en considérant qu'il se trouve aussi au centre de ce dernier, cela permet de restituer sa longueur.

La fosse 114 se trouve également dans la partie occidentale de la nef (fig. 44). Son niveau d'insertion est plus tardif que celui de T525 (fig. 99, Strat. 8). Elle possède à peu près les mêmes dimensions que F115 et a aussi été coupée par les fondations de l'église maçonnée. Son remplissage est homogène, composé d'une terre limoneuse contenant des fragments de mortier, des petits morceaux de charbon et du tuileau. Le fond se situe à l'altitude de 425.94 m, c'est-à-dire 60 cm plus bas environ que F115, qui est d'ailleurs la seule fosse à être si peu encaissée dans le sous-sol de l'église. La paroi sud est entièrement conservée, l'angle sud-ouest est amorcé alors que la paroi orientale est visible sur plus de 1.00 m ; seul le bord nord doit être restitué sans que l'on puisse donner son emplacement exact. Une petite tranchée de 10 cm de largeur creusée sur une profondeur identique est visible sur le fond, au pied de la paroi, et se poursuit aussi bien dans les angles que sur les côtés.

La fosse 113 est de dimensions plus restreintes puisqu'elle forme un rectangle de 170 cm sur 110 cm (fig. 45). Son niveau d'apparition se situe à l'altitude de 426.87 m et elle est conservée sur une profondeur de



Fig. 44. Cette grande fosse rectangulaire partiellement conservée (F 114) était destinée au stockage des réserves alimentaires.



Fig. 45. Fosse rectangulaire de grandes dimensions dont le fond conserve encore les empreintes des poteaux qui maintenaient le coffrage de bois contenant les réserves alimentaires.



Fig. 46. Cette coupe réalisée à travers la fosse 84 illustre bien l'importance des volumes offerts par ces structures enterrées destinées à la conservation des denrées alimentaires.

près de 90 cm. Deux alignements de trois piquets ont été retrouvés sur le fond, le long des côtés longitudinaux; le troisième piquet situé dans l'angle sud-ouest n'a pas été relevé car il a été confondu à la fouille avec la fosse de T542 dont les ossements apparaissaient à ce niveau. Le comblement est constitué d'un remblai terreux dans le niveau inférieur, surmonté d'une épaisse couche de terre noire mêlée à de nombreux morceaux de charbon; un lit de mortier est déposé au-dessus. Une chape d'argile, dont le niveau supérieur est à l'altitude 427.00 m, recouvre en partie la surface de la fosse.

La fosse 84 possède un plan parfaitement carré de 180 cm de côté, elle apparaît à l'altitude de 426.91 m et présente quatre trous de piquets creusés à chaque angle sur son fond situé 80 cm plus bas. Le remplissage est constitué d'un limon contenant des morceaux d'argile, des petits fragments de charbon et de mortier (fig. 46); la couche d'incendie correspondant à C9 - Strat. 11 (fig. 99) recouvre une partie de la fosse qui forme encore une dépression sur laquelle est posée une chape d'argile dessinée en C8 - Strat. 11 (fig. 99), la fosse étant toujours perceptible par le tassement du remplissage.

La fosse 46 semble avoir une forme rectangulaire de 140 cm sur 100 cm. Le bord n'a pas été bien observé lors de la fouille effectuée en 1984 dans cette zone qui avait été abordée à l'extrême fin de la première campagne de travaux archéologiques. La majeure partie de cette fosse, celle située à l'ouest, a été observée lors des recherches réalisées en 1991. Son niveau d'apparition est à 427.11 m et elle a une profondeur de 110 cm; aucun aménagement particulier n'est visible sur son fond. Le remplissage est constitué de terre graveleuse mêlée à beaucoup de charbon dans sa partie inférieure et d'une couche d'incendie où se mêlent de gros fragments de charbon, des baguettes de bois brûlées ainsi que des morceaux d'argile et du mortier rubéfié dans sa partie supérieure. A nouveau, une chape d'argile vient recouvrir cette fosse en partie comblée dont le tassement ultérieur du remplissage provoquera l'affaissement.

La fosse 48 est parfaitement circulaire avec un fond de 80 cm de diamètre. Elle a été en partie détruite par le chaînage de l'arc triomphal du chœur que l'on a construit au-dessus, non sans avoir pris soin auparavant de combler la fosse à l'aide de grosses pierres. La partie ouest, qui n'est pas sur le tracé de ces fondations, a été remplie dans ses niveaux supérieurs par plusieurs crânes et quelques ossements sans doute récupérés lors du chantier de construction du chœur maçonné.

La fosse 20 est également circulaire; son niveau d'insertion se situe à 427.07 m et son fond qui se trouve 150 cm plus bas présente un diamètre de 90 cm. Le remplissage est ici uniquement constitué de boulets sur toute la profondeur de la structure.

La fosse 104 est aussi circulaire mais c'est une des rares fosses qui possède un profil piriforme, le diamètre de l'ouverture étant plus petit que celui pris à la moitié de sa profondeur (fig. 99, Strat. F104-F118-F112). Une autre particularité réside dans la présence d'une plaque d'argile de 5 cm d'épaisseur reposant sur le fond, le reste du comblement étant réalisé avec un limon contenant quelques fragments de mortier rubéfié.

I.2.5.2.3.3. Éléments de datation

Pour cette phase de développement du site funéraire, trois squelettes ont été sélectionnés en fonction de leur appartenance à divers ensembles de sépultures afin de pouvoir les dater par le radiocarbone.

La tombe 106, située à l'extrémité nord-est du site, fait partie d'un groupe d'inhumations qui, de par son isolement, ne peut être rattaché à une période particulière, aucun lien stratigraphique avec les autres vestiges n'ayant été observé. La tombe 240 correspond à la phase d'extension du cimetière à l'est, en direction de la petite chapelle funéraire; quant à la tombe 507, elle marque, avec d'autres, le développement de l'aire funéraire au sud de la grande église en bois.

L'analyse du squelette de la tombe 106 donne une datation comprise entre 885 et 1035[185] de notre ère, avec une probabilité de 21,6% pour une fourchette comprise entre 885 et 935 et de 73,4% entre 935 et 1035 (fig. 12). La sépulture 240 est datée entre 880 et 1030[186], avec 25,7% de probabilité pour la période allant de 880 à 935, et 69,9% pour celle située entre 935 et 1030 (fig. 12). Enfin, la tombe 507 a été inhumée entre 900 et 1160[187], avec une probabilité de 6% pour une date comprise entre 900 et 975, de 61,4% entre 975 et 1075 et de 30,6% entre 1075 et 1160 (fig. 12). Ces résultats sont très proches de celui obtenu pour la tombe 465 appartenant à la phase antérieure et l'on peut penser que ces inhumations ont été réalisées encore dans le courant du X^{e} siècle, les courbes de densité de probabilité atteignant un pic maximum pour les quatre analyses citées ci-dessus vers la fin du X^{e} siècle. Cette dernière remarque indique que les trois phases primitives de développement du centre religieux, depuis l'ensevelissement des premiers défunts jusqu'à la construction de la grande église en bois, s'échelonnent entre le IX^{e} et le X^{e} siècle.

Une autre analyse avait été réalisée en 1984, à la suite à la première campagne de fouilles au cours de laquelle avait été identifiée une couche d'incendie (fig. 99, Strat. 4 - C6 et Strat. 11 - C9) qui s'est avérée correspondre à la destruction de la grande église en bois. Des morceaux de charbon pris dans cet horizon ont ainsi pu être datés entre 855 et 1040[188]; ce résultat mis en relation avec ceux obtenus à partir des squelettes est extrêmement intéressant puisqu'il fournit un argument de plus pour une datation absolue centrée sur le X^{e} siècle.

185 Datation ARC 1271.
186 Datation ARC 1280.
187 Datation ARC 1288.
188 Analyse CRG 588.

Un seul objet en position primaire dans une tombe a été mis au jour, il s'agit d'une boucle de ceinture ovale en fer avec une chape quadrangulaire (OBJ66) trouvée sur le bassin de T106[189]. Dans ce cas précis, c'est l'analyse au radiocarbone effectuée sur les ossements de la personne inhumée qui fournit une datation au cours du X^e siècle pour cet objet dont le type s'apparente au boucle de ceinture mérovingiennes. Quelques tessons de céramique[190] ont été récoltés dans la terre utilisée pour combler certaines fosses de tombes, ils sont donc soit contemporains, soit plus anciens que les inhumations. Plusieurs fragments de panse (VSM172 dans T474, VSM127 dans T476), un fond bombé (VSM71 dans T511) et un bord à lèvre éversée et extrémité concave (VSM20 dans T102 jointif avec VSM55 dans T107) appartiennent à des céramiques culinaires à pâte grise et dégraissant moyen datables entre le IX^e et le XI^e siècle.

Les grandes fosses dégagées dans l'église ne sont pas plus généreuses quant au matériel archéologique qu'elles renfermaient. En effet, seul un fragment de pot à cuire à pâte claire attesté entre le V^e et le IX^e siècle(VSM192) a été trouvé dans F20 et un fond de céramique grise vraisemblablement bombé (VSM155) pouvant être daté entre le IX^e et le XII^e siècle a été récupéré dans F48.

Les céramiques sont extrêmement rares sur le site, quant aux objets, ils sont quasiment inexistants. Les fosses aménagées dans l'église sont encore plus pauvres en matériel que celles creusées au cours des phases ultérieures dans les bâtiments annexes, une différence qui tient peut-être dans la fonction des bâtiments, les céramiques étant utilisées dans l'espace domestique et non cultuel. En tous les cas, ce constat d'absence de matériel archéologique pour cette période de mise en place du site religieux montre bien à quel point il est difficile de dater les horizons de la fin du haut Moyen Âge.

I.2.5.2.3.4. Commentaires

Les sépultures. Nous avons choisi de regrouper les sépultures des trois premières phases de développement du site de Vuillonnex qui s'échelonnent entre le IX^e et le X^e siècle, ce qui représente un ensemble de 107 individus. Deux raisons ont motivé cette décision: d'une part, l'absence de mobilier archéologique correctement daté, comme la largeur des fourchettes chronologiques obtenues par les analyses du radiocarbone - les datations n'ont bien évidemment pas pu être réalisées pour toutes les tombes - obligent à envisager des espace-temps relativement étendus, le risque d'erreur d'attribution chronologique étant inversement proportionnel à la longueur de ces derniers; d'autre part, la période s'écoulant du IX^e siècle au X^e siècle nous paraît pouvoir être considérée dans sa globalité dans la mesure où elle correspond à une phase de transition[191] qui, du point de vue des traditions funéraires, voit s'opérer un changement entre les nécropoles rurales du haut Moyen Âge et les cimetières systématiquement regroupés autour des églises paroissiales au début du Moyen Âge[192].

A Vuillonnex, pour les trois premières phases de développement du site, l'organisation de l'espace funéraire correspond à une solution intermédiaire entre la nécropole dispersée sur une large surface et le cimetière regroupé autour du lieu de prière. En effet, si quelques tombes ont été disposées dans l'environnement immédiat d'une petite construction funéraire ou à l'arrière de la première église occidentale, la troisième phase indique cependant encore une répartition des sépultures sur une aire assez large. Au sein de cet espace funéraire, les regroupements ne sont pas fréquents et il est difficile de dire si les membres d'une même famille ont été enterrés sur une surface restreinte bien délimitée. Selon l'étude anthropologique réalisée à partir des caractères non-métriques crâniens et dentaires, les sujets liés par la parenté ne semblent pas avoir été inhumés à proximité les uns des autres. Seul le regroupement des tombes 102, 103, 106, 107 et 136 pourrait correspondre à des sujets ayant appartenu à une même famille[193].

Si les sépultures découvertes révèlent différents modes d'inhumation (fig. 47), on relèvera l'absence totale de coffre en dalles, ce qui est conforme à l'état des connaissances pour un cimetière

189 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 229).

190 Voir *infra* Michelle Joguin Regelin (pp. 219-220).

191 Voir les réflexions générales concernant cette phase de transition carolingienne exposées dans: Colardelle M./Verdel 1995.

192 Treffort 2007, pp. 303-304; Treffort 2006, p. 61; Treffort 1996-2, p. 188; Le Jan 2003, pp. 65-66; Steiner 2011, pp. 328-329 (vol. 1).

193 Voir *infra* Suzanne Eades et Christian Simon (p. 265).

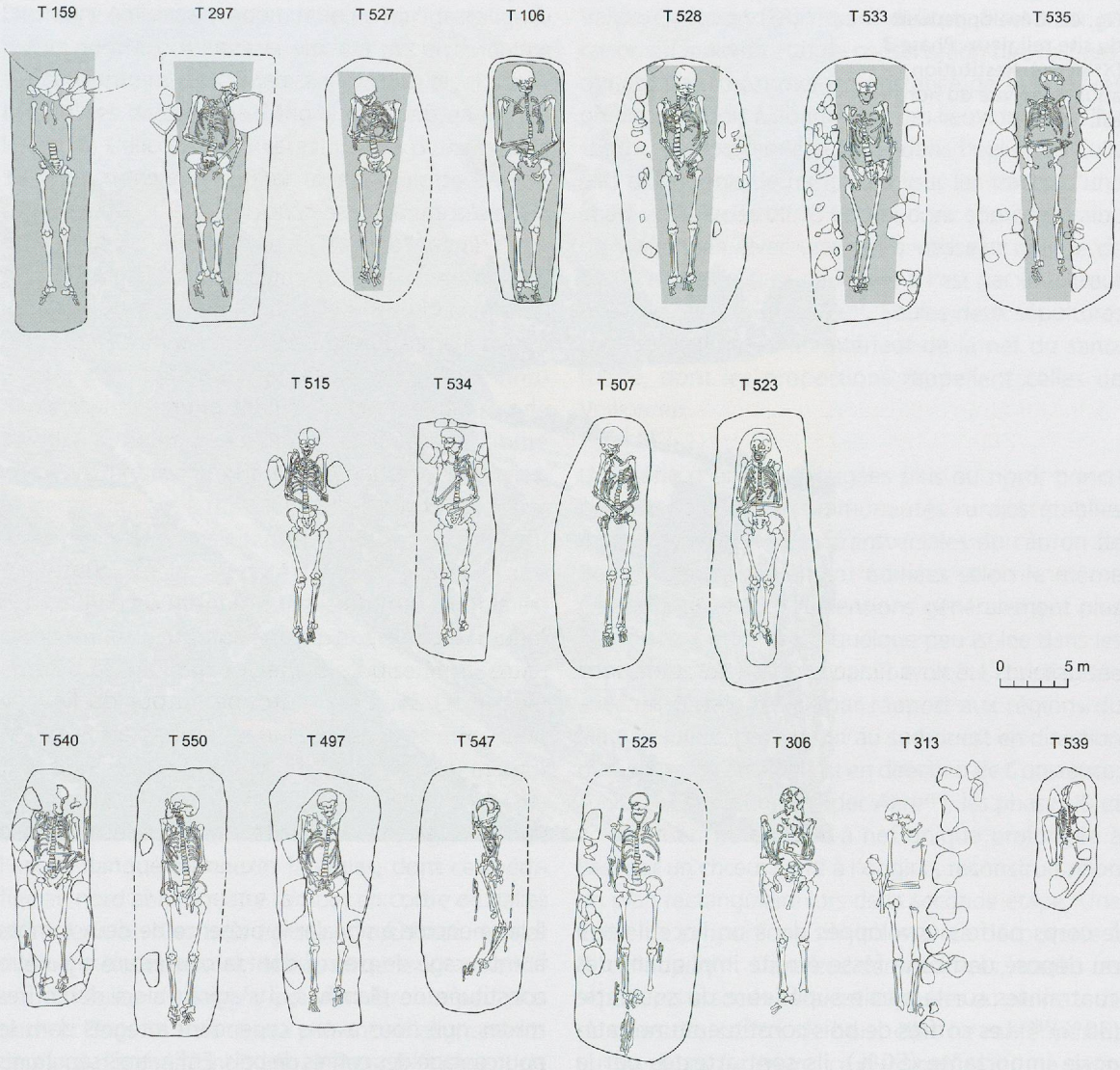


Fig. 47. Planche présentant une sélection de sépultures illustrant différents types d'inhumations. La série supérieure correspond aux coffres de bois de forme trapézoïdale, la série intermédiaire à des individus au corps contraints par la présence d'un linceul ou d'une fosse étroite et la série inférieure à la présence de coffres de bois de forme indéterminée.

postérieur au VIII[e] siècle[194]. Il n'a pas été possible d'attribuer chacune des 107 tombes à un type particulier. Celles dénommées « en fosse » (Annexe 3, FO = type de sépulture indéterminé), et elles sont nombreuses (61, c'est-à-dire le 57% de l'ensemble), englobent les tombes pour lesquelles aucun aménagement n'a été repéré lors de la fouille et où les indices taphonomiques tels qu'ils ont pu être étudiés n'apportent pas d'indication supplémentaire. Parmi les 46 sépultures qui ont pu être déterminées, certaines sont placées en pleine terre (33%),

194 Généralement, la tradition d'inhumer dans des tombes en dalles est abandonnée à la fin du VIII[e] siècle, cependant, de rares trouvailles monétaires du IX[e] siècle indiquent que ce type de sépulture est encore en usage durant l'époque carolingienne. Voir : Klausner/Martin/Weidmann1992, p. 24; Steiner 2011, pp. 210-212 (vol. I).



Fig. 48. Développement du site religieux. Phase 3 (X[e] siècle). Restitution aquarellée vue du nord-est.

le corps parfois enveloppés dans un linceul serré ou déposé dans une fosse étroite impliquant des contraintes sur la partie supérieure du squelette (30%)[195]. Les coffres de bois constituent une catégorie importante (50%), ils sont attestés par la présence de matière organique ou par le calage de planches latérales réalisé à l'aide de pierres. Pour ce dernier type, lorsque la forme du contenant a pu être précisée, elle était toujours trapézoïdale. Cette constatation coïncide avec l'évolution de la forme des coffres de dalles observée pour les époques antérieures : chaque fois qu'une chronologie relative a pu être établie, c'est généralement un coffre trapézoïdal qui succède à un coffre rectangulaire[196].

Il reste encore à signaler la présence de deux tombes à entourage de pierres dont la couverture a pu être constituée de planches, il s'agirait alors de coffres mixtes que nous avons cependant intégrés dans le pourcentage des coffres de bois. Enfin, trois sépultures d'enfants possèdent chacune deux pierres de calage de part et d'autre du corps[197], elles ont été englobées dans le groupe des tombes en pleine terre.

L'architecture. La grande église à chœur carré mise en évidence à Vuillonnex (fig. 48) trouve de nombreux parallèles qui se situent tous au nord de la région genevoise, excepté certains exemples localisés dans le domaine de l'arc alpin. Cette tradition architecturale utilisant le bois comme matériau principal est bien connue aujourd'hui grâce aux études réalisées sur les habitats du haut Moyen Âge, dont un grand nombre ont été dégagés sur de vastes surfaces[198].

195 La problématique archéologique liée à la mise en évidence des linceuls dans les sépultures est abordée dans: Bonnabel/Carré 1996.

196 Cette tendance à évoluer vers une sépulture de forme trapézoïdale épousant approximativement le contour du corps, resserrée au niveau des pieds et s'élargissant en direction des épaules a été observée à plusieurs reprises ; voir : Colardelle M. 1996, p. 280 ; Privati 1983, p. 58 ; Colardelle M. 1983, pp. 348-350.

197 Dans l'église de Thônex à Genève, plusieurs tombes d'adultes présentaient la même particularité et elles étaient datées entre le X[e] et le XII[e] siècle, voir : Terrier 1994, p. 68.

198 Cuisenier/Guadagnin 1988 ; Pesez 1993, pp. 178-217 ; Lorren/Périn 1995 ; Faure-Boucharlat 2001, pp. 77-92 ; Peytremann 2003 ; Peytremann 2006, pp. 32-35.

Plusieurs églises en bois, définies par des alignements de trous de poteau, ont été mis en évidence sur le territoire du canton de Genève[199]; il s'agit des églises de Satigny, Céligny et Saint-Jean-hors-les-murs. Celle de Satigny est formée d'une nef de 13,50 m de longueur pour une largeur de 9,90 m se terminant à l'est par un chœur rectangulaire de 4,50 m de profondeur sur 4,00 m de largeur. Deux rangées de poteaux séparent le vaisseau central des bas-côtés; à 4,00 m en avant du chœur, une barrière est aménagée alors qu'un espace limité à l'ouest a pu servir de vestibule. Seules deux inhumations semblent avoir été placées à l'intérieur de l'édifice. L'église funéraire de Céligny, qui abrite plusieurs rangées de sépultures en coffre de dalles, présente un plan à trois nefs. Le corps principal pratiquement carré, mesurant 9,50 m de longueur sur 9,00 m de largeur, est doté à l'est d'un chœur carré de 3,00 m de côté. Les annexes adossées à l'ouest composent un ensemble complexe qui faisait peut-être la liaison avec une seconde église localisée au sud, sous le temple paroissial actuel. Le dernier exemple est celui de Saint-Jean-hors-les-murs dont les trois nefs ont une largeur totale de 8,00 m pour une longueur d'au moins 13,00 m. Le vaisseau central est prolongé par un chœur carré agrandi vers l'est et flanqué d'annexes latérales, dont celle édifiée au nord abrite quatre tombes en coffre de dalles et en *tegulae*. Ces trois églises à l'architecture relativement élaborée sont datées entre le VI^e^ et le VII^e^ siècle, l'église de Satigny pouvant être un peu plus tardive. Dans les trois cas, la présence d'alignements de pieux disposés longitudinalement à l'intérieur de la nef constitue une nette différence avec l'architecture adoptée pour l'église de Vuillonnex. Si ces alignements ne définissent pas forcément des bas-côtés, ils traduisent certainement la présence de supports intermédiaires pour soutenir la toiture. L'église de Vuillonnex, qui est plus tardive et sensiblement plus étroite, possédait sans doute un système de ferme qui ne nécessitait aucun appui supplémentaire à ceux offerts par les deux murs latéraux.

En s'éloignant de la région genevoise en direction du nord, les premiers exemples d'églises en bois se trouvent sur les territoires des cantons de Vaud et Fribourg. Les plans des églises de Payerne (VD)[200] et Vallon/Carignan (FR)[201] sont délicats à restituer en raison du mauvais état de conservation des vestiges, qui attestent néanmoins l'existence de sanctuaires primitifs en bois à l'origine de ces lieux de culte. Par contre, les fouilles effectuées dans l'église de Lully (FR) ont permis de mettre au jour les traces d'une église en bois des IX^e^-X^e^ siècles, donc contemporaine de Vuillonnex, avec une nef à vaisseau unique de 11,00 m sur 6,50 m, terminée à l'est par un chœur carré de 5,00 m de côté[202]. Seules deux sépultures ont été pratiquées à l'intérieur de la nef du sanctuaire, dont les proportions rappellent celles de Vuillonnex.

Une série d'églises dégagées plus au nord, principalement dans les communautés rurales établies dans les petites vallées transversales du canton de Berne[203], sont également édifiées selon le même plan, mais avec des dimensions généralement plus modestes. Cette région quelque peu isolée dans les contreforts des Préalpes paraît avoir été christianisée avec un certain retard par rapport aux régions du Plateau suisse, que ce soit au sud-ouest en direction de Genève ou au nord-est en direction de Constance. A Oberwil bei Büren an der Aare[204], les phases IB et IC restituent une église à nef unique prolongée à l'est par un chœur carré à l'origine, reconstruit selon un plan rectangulaire lors de la seconde étape. Une église de proportions similaires a été découverte à Kirchlindach[205]. Dans ces deux édifices, toutes les sépultures associées étaient déposées en pleine terre ou dans des coffres de bois; elles ne renfermaient aucun dépôt funéraire, ce qui signifierait une datation postérieure à la seconde moitié du VII^e^ siècle. Les églises de Bleienbach, Madiswil et Wengi complètent cet ensemble bernois[206]; restituées à partir d'éléments moins bien conservés, elles présentent la même organisation bien qu'elles soient de plus petites dimensions. Aucune tombe n'a été retrouvée à l'intérieur de ces trois édifices de culte, ce qui a incité les auteurs à les dater entre le VIII^e^ et le IX siècle, période correspondant à la mise en application des interdictions d'inhumer à l'intérieur des lieux de culte promulguées par l'église à l'époque carolingienne[207].

199 Bonnet 1997-2, pp. 227-232.
200 Eggenberger/Munger 1991, pp. 291-292.
201 Bujard 1992-2, pp. 152-155.
202 Bujard 1992-1, pp. 95-97.
203 Eggenberger/Gutscher/Boschetti 2002, pp. 217-221.
204 Eggenberger/Kellenberger 1985, pp. 16-29.
205 Eggenberger/Stöckli 1983, pp. 15-22.
206 Eggenberger 1993, pp. 93-96.
207 Aubrun 1986, p. 57.

Deux autres exemples d'églises en bois sont situés dans le territoire qui s'étend entre les lacs de Zürich et Constance. A Wila, une petite église datée au début du VIIIe siècle[208] présente un chœur carré de 3,00 m de côté, adossé à l'est d'une nef mesurant 7,00 m par 6,00 m. L'aspect plus trapu de celle-ci et la présence d'une porte au centre de la façade ouest, signalée par deux trous de poteau, marquent une différence avec les sanctuaires bernois, qui tous ont un poteau central empêchant une telle ouverture à l'ouest. A Winterthur, l'église Saint-Laurent[209] est édifiée au VIIIe siècle, peut-être même déjà à la fin du siècle précédent, mais la datation de cette construction en bois reste difficile à préciser. La première phase restitue une nef prolongée par un vestibule à l'ouest; une barrière marque une séparation au milieu de la nef qui s'ouvre à l'est sur un chœur rectangulaire; l'organisation de l'espace intérieur est dans ce cas très proche de celle mise en évidence à Vuillonnex. Enfin, à Baden, dans le canton d'Argovie, une vaste église en bois de plan rectangulaire a été identifiée à partir de plusieurs alignements de trous de poteau. Elle est édifiée dans la première moitié du VIIIe siècle et n'abrite aucune sépulture, les inhumations étant regroupées dans une annexe maçonnée adossée contre le flanc nord du chœur[210].

Il serait vain de pousser plus loin les comparaisons, en élargissant l'aire géographique jusqu'aux pays situés au nord et à l'est de la Suisse, quand bien même l'architecture de bois y est particulièrement bien représentée[211].

La présence d'un certain nombre de grandes fosses creusées dans le sol des édifices de culte, que ce soit dans le chœur, le *presbyterium*, la partie centrale de la nef ou le vestibule occidental, reste une particularité. Dans le canton de Genève, parmi les nombreuses fouilles réalisées, seule celle de l'église de Confignon, située sur le versant sud-est du coteau de Bernex, à moins de 800 m à vol d'oiseau de Vuillonnex, a fourni de telles structures. Ayant relevé, sur le fond de l'une d'elle, des traces de planches évoquant un fond de tonneau, les archéologues ont proposé de voir dans cette découverte, à l'époque jugée énigmatique, le témoignage de récipients ayant servi à stocker la chaux utilisée pour la construction ou les réserves alimentaires destinées aux équipes de maçons ou de charpentiers[212]. L'unique fosse de ce type dégagée dans l'église du Grand-Saconnex[213] à Genève, dans un contexte chronologique identique, a été interprétée de la même façon. Un autre exemple provient du canton de Berne, où la petite église de Ursenbach a livré trois fosses rectangulaires implantées dans le sol de l'église du XIIe-XIIIe siècle, mesurant entre 1,00 et 1,20 m de longueur et 0,65 m à 0,70 m de largeur, pour une profondeur allant jusqu'à 0,70 m[214]. Ces cas mis à part, il est extrêmement rare de retrouver ce genre d'éléments dans les églises et, lorsqu'ils sont présents, ils ont généralement été interprétés comme des fosses destinées à abriter des reliques[215].

Par contre, ces structures excavées aux dimensions variables, dénommées fosses ou silos, apparaissent à partir de l'époque carolingienne et deviennent extrêmement abondantes sur les sites d'habitats ruraux aux Xe et XIe siècles en France[216]. Dans les régions avoisinant Genève, elles restent pourtant assez rares[217]. De diverses formes, elles accusent généralement un contour circulaire mais peuvent également présenter des plans rectangulaires ou irréguliers, impliquant l'utilisation de vannerie, de récipients ou de coffrages en bois pour contenir les parois suivant la qualité du terrain encaissant[218]. L'utilisation de ce type de fosses pour le stockage de réserves alimentaires est courant dans diverses régions, et ce depuis des périodes fort anciennes. De nombreux auteurs de l'Antiquité font état de ce mode de conservation, que ce soit dans des ouvrages d'agronomie ou dans des descriptions des us et coutumes de certains peuples[219]. Pour le Moyen Âge, un texte relatant la vie de saint Etienne d'Obazine[220], rédigé dans la seconde moitié du XIIe

208 Drack 1980, pp. 16-38; Schmaedecke 2007, pp. 84-87.

209 Jäggi/Meier/Windler 1993, pp. 18-21 et 146-148.

210 Sennhauser 2008, pp. 251-253.

211 Pour avoir un aperçu de la multiplicité des églises en bois découvertes lors de fouilles archéologiques réalisées dans les pays situés au nord et à l'est de la Suisse, voir: Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966-68 et 71 ainsi que Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991.

212 Bonnet 1984, pp. 58-60.

213 Bujard 1990, p. 45.

214 Ces informations m'ont été communiquées par G. Descoeudres qui ne propose pas d'interprétation quant à la fonction de ces fosses; voir Descoeudres 1994, pp. 89-108.

215 Binding 1975, pp. 17-56.

216 Cazes 1999, p. 49.

217 Peytremann 1985, pp. 9-10.

218 Halbout/Le Maho 1984, pp. 75-77; Schweitzer 1984, p. 93; Conte 1995, pp. 196-197; König 2011, pp. 34-35 et p. 49.

219 Fournier, 1982, pp. 162-164.

220 Aubrun 1970, pp. 134-135.

siècle, mentionne les compagnons du saint faisant extraire, lors de période de famine, les grains anciens des fosses et boyaux creusés dans la terre où ils étaient dissimulés.

Plusieurs découvertes réalisées dans le Sud-Est de la France nous renseigne sur la présence de fosses sous les planchers des églises durant le Moyen Âge. Les fouilles menées au sud de la basilique de la Madeleine de Saint-Maximin[221], dans le Var, ont mis au jour les vestiges d'un baptistère édifié durant l'Antiquité tardive et dans lequel a été creusé, à une époque plus tardive, un ensemble de huit silos à grains. Ceux-ci forment des excavations piriformes pouvant atteindre jusqu'à 2,20 m de profondeur pour un diamètre maximal de 1,65 m; ces installations qui n'impliquent pas nécessairement la désaffection de l'édifice chrétien encore conservé sont comblées vraisemblablement avant le XI[e] siècle. D'autres investigations menées dans plusieurs églises de cette région témoignent encore de la présence de silos, parfois en nombre élevé, à l'intérieur des bâtiments ecclésiastiques[222]. Ainsi, dans cette aire géographique, l'église médiévale semble souvent avoir joué le rôle d'abri pour la conservation des récoltes, une fonction indirectement confirmée par les réticences formulées à ce propos par les évêques dans les canons conciliaires[223].

Les fosses mises au jour sur le site de Vuillonnex peuvent être réparties en deux groupes en fonction de leur forme. Celles de plan rectangulaire, qui appartiennent exclusivement aux premières phases chronologiques d'une part; et celles de plan circulaire, qui vont se multiplier au cours des étapes ultérieures de développement du centre religieux, d'autre part.

Les fosses de plan rectangulaire sont les seules qui comportent des traces d'aménagement sous forme de trous de piquet disposés de différentes façons sur le fond (F84, F113 et F115) ou de petites tranchées (F114) témoignant l'existence de parois en bois. L'établissement rural de Sézegnin, qui semble avoir été occupé de la fin du IV[e] siècle jusqu'au début du VIII[e] siècle, comprend une construction principale de 22,00 m sur 15,00 m, établie sur des solins maçonnés, à l'intérieur de laquelle se trouvaient de nombreuses fosses rectangulaires semblables à celles décrites à Vuillonnex. Ces structures ont été interprétées comme des greniers qui auraient ensuite été transformés en dépotoirs[224]; leur forme, leur situation à l'intérieur d'une construction ainsi que leur datation assez haute fournit un parallèle intéressant pour le cas de Vuillonnex, localisé à moins de 6 km au nord-est.

Quant aux fosses circulaires de Vuillonnex, elles ne conservent aucune trace d'aménagements intérieurs. Seule la présence d'une plaque d'argile verte pure, sur le fond de la fosse 104, pourrait faire penser à un bouchon de silo, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une des rares fosses à profil légèrement piriforme. Cette dernière caractéristique évoque le silo traditionnel avec petite ouverture au sol qui facilite la mise en place d'un bouchon hermétique, le maintien d'une atmosphère anaérobique étant indispensable à la conservation du grain à long terme[225]. Les nombreux fragments de chapes d'argile découverts sur le sol de l'église traduisent sans doute l'utilisation de ce matériau pour obturer d'autres fosses. Malheureusement, aucun indice ne permet de déterminer les denrées qui y étaient abritées, les éléments organiques n'étant pas conservés dans le terrain[226]. La nature du sous-sol constitué de couches de gravier ne favorise pas l'obtention de fosses stables[227]. A l'instar des observations faites à Confignon, on peut suggérer la présence de contenant en bois, peut-être même de tonneaux, dont les couvercles pouvaient être hermétiquement bouchés avec de l'argile pour protéger les grains[228].

Si l'on accepte cette hypothèse de contenants en bois pour les deux types de fosses, on pourrait envisager que celles-ci ont toutes servi à stocker le même genre de réserves alimentaires, la disparition des fosses rectangulaires au profit des fosses circulaires résultant sans doute de l'évolution des techniques de confection des contenants.

221 Guyon 1994-1, pp. 33-34; Guyon 1994-2, pp. 285-295; Guyon/Fixot/Carraze 1995, p. 47.

222 Barbier/Fixot 1989, pp. 134-135; Guild 1989, pp. 150-153.

223 Guyon 1994-1, p. 33.

224 Privati 1986, p. 15.

225 Gentili 1988, pp. 218-222; Villes 1981, pp. 194-225.

226 Conte 1990. p. 269.

227 Des exemples de silos creusés dans un substrat de cailloutis à cohérence faible existent en Provence, voir: Fixot 1979, p. 391.

228 Ce mode de stockage pour les grains est décrit dans: Beutler 1981, p. 32.

Fig. 49. Développement du site religieux. Phase 4 (X^e-XI^e siècle). Plan schématique des vestiges.

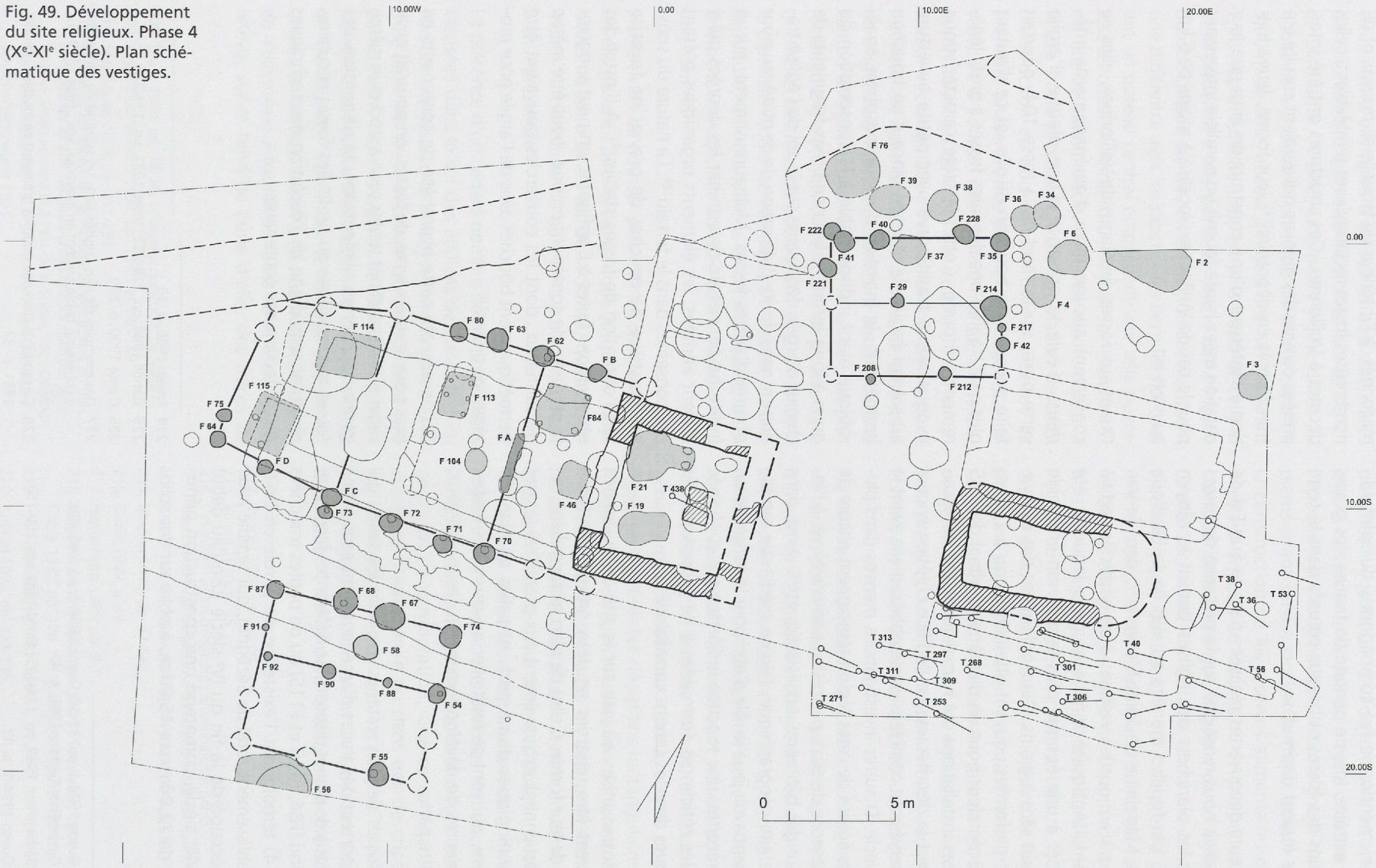




Fig. 50. Développement du site religieux. Phase 4 (X^e-XI^e siècle). Restitution axonométrique de la grande église en bois dotée d'un nouveau chœur maçonné. A l'est, la chapelle funéraire est réédifiée en dur et les sépultures se regroupent désormais autour de ce sanctuaire muni d'une abside. Au nord, la maison principale et le fond de cabane de l'unité domestique sont reconstruit légèrement plus à l'est et une autre maison est implantée au sud de la grande église.

I.2.5.2.4. Phase 4 (X^e-XI^e siècle)

I.2.5.2.4.1 Sépultures

Seule la tombe 313 (fig. 49) présente un alignement de pierres (fig. 47) servant à caler une paroi de bois située le long du côté gauche du défunt qui est déposé dans une fosse dont la forme initiale n'a pas pu être restituée. Le squelette est très mal conservé, toutefois, le basculement du crâne sur la droite alors que la mandibule est restée en place indique l'existence d'un espace vide, probablement un coffre de bois ; la position serrée des deux humérus marquant une compression peut provenir de l'étroitesse du contenant ou de l'existence d'un linceul serré. A l'exception des pierres de calage, la tombe 271 exhibe les mêmes caractéristiques et suggère une décomposition dans un espace vide, également avec de fortes contraintes latérales.

Pour ce qui est de la tombe 301, les alignements parfaits des deux bras du défunt allongés près du corps, les avant-bras passant sous les os coxaux, correspondent à des effets de parois impliquant la présence d'un coffre de bois. Ce dernier devait être assez large, puisque le corps ne présente aucun indice de compression. Le squelette de la tombe 306 (fig. 47) est dans une position particulière : seuls les membres inférieurs sont encore en position anatomique alors que les côtes, les vertèbres ainsi que les avant-bras sont entièrement déplacés, impliquant une décomposition dans un espace vide. La tombe 309 est également attribuée à un coffre de bois, la position des os coxaux, totalement mis à plat, ainsi que le déplacement des os des jambes résultant également d'une décomposition en espace vide.



Fig. 51. Fondations du chœur maçonné de plan carré adjoint à la nef de l'église en bois qui implique donc un édifice mixte mêlant architecture de bois et architecture de pierre.

La forme de la fosse de la tombe 297 (fig. 47) a pu être relevée lors de la fouille. Sa forme trapézoïdale associée à la disposition générale du squelette attestent encore l'existence de coffre en bois de ce type à cette époque; la même remarque peut être appliquée à la tombe 268.

La tombe 253 mérite une description détaillée car elle est particulièrement représentative des sépultures déposées en pleine terre, sans linceul. Les mains sont jointes sur le pubis entraînant un écartement des bras qui saillent donc latéralement, particularité qui pourrait faire penser à l'existence d'un coffre anthropomorphe de forme hexagonale. Cependant, la fermeture complète de la symphyse pubienne, la conservation du volume de la cage thoracique, la préservation des connexions articulaires, comme le maintien, en dépit d'un équilibre instable, de tous les petits os de la main droite, indiquent bien une décomposition en espace colmaté, donc en pleine terre. Le défunt de la tombe 38 a également été inhumé en pleine terre, au vu de la position du bassin et des os de la ceinture scapulaire.

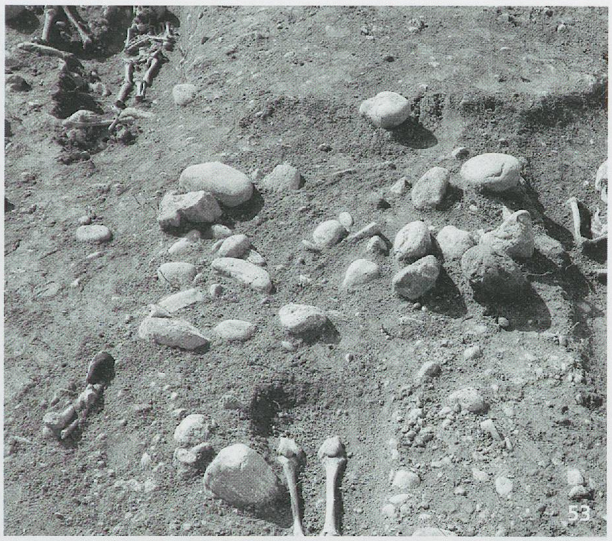
Deux particularités sont à signaler pour cette phase. D'une part, la présence, unique sur le site, d'une fosse de réduction dans laquelle on a rabattu les membres inférieurs de l'individu de la tombe 311 sur le haut de son corps, peut-être lors de la réalisation de la sépulture 309; et d'autre part l'existence d'une pierre dressée aux pieds de la tombe 268 dont le sommet se trouve 40 cm plus haut que le fond de la tombe. Cette différence d'altitude est-elle suffisante pour admettre que la pierre était visible en surface, marquant ainsi l'emplacement de la tombe? Une interprétation délicate à vérifier, le niveau de marche de cette époque n'ayant pas été reconnu dans cette zone.

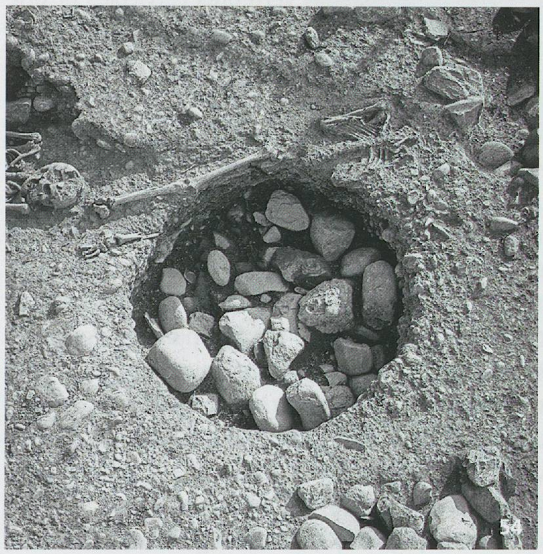
I.2.5.2.4.2.Architecture

L'église occidentale. Le chœur de l'église en bois est reconstruit en maçonnerie au cours de cette nouvelle phase (fig. 51), ce qui implique un édifice mixte mêlant architecture de bois et architecture de pierre[229] (fig. 50). Cette singularité est déduite de l'analyse des fondations de ce nouveau chœur, totalement différentes de celles de la nef et de l'annexe nord qui seront construites ultérieurement en maçonnerie. Le fait que l'ouverture sur la nef soit dotée d'un chaînage indique vraisemblablement l'existence d'un

229 Une phase architecturale conjuguant une nef en bois et un chœur maçonné a également été mise en évidence pour le X-XI[e] siècle dans l'église de Presinge; voir Terrier 2006, pp. 324-344. Un tel constat a également été observé pour le X[e] siècle dans l'église de Saleux en Picardie où une nef rectangulaire en bois fonctionne avec un chœur carré en pierre, ainsi que pour l'église de Tournedos-sur-Seine dans l'Eure où les fondations d'un chœur doté d'une abside semi-circulaire sont établies dans le prolongement d'un bâtiment sur poteau; voir Catteddu/Carré/Gentili 2009, p. 206 et 214.







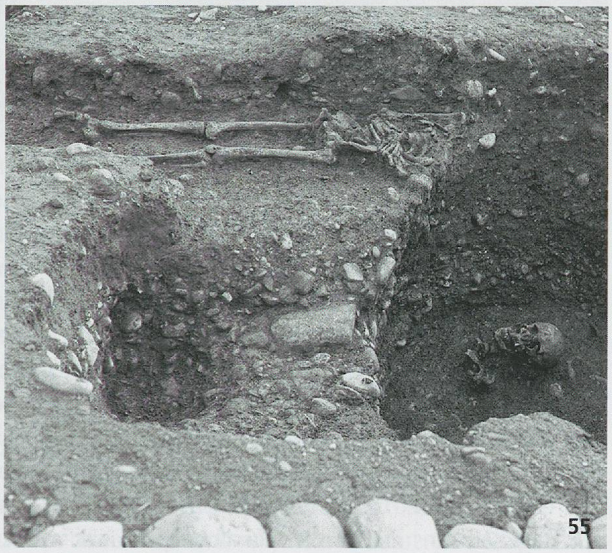


Fig. 52. Les fondations du chœur carré présentent un appareil de pierres sèches sur les quatre premières assises, un mortier pulvérulent de mauvaise qualité apparaissant sur la cinquième et dernière assise conservée.

Fig. 53. Une base rectangulaire constituée de galets marque l'emplacement du maître-autel sous lequel repose l'unique sépulture découverte à l'intérieur de l'église occidentale.

Fig. 54. La fosse 20 a été comblée sur toute sa profondeur avec des cailloux pour assurer un terrain stable à l'édification du maître-autel établi directement au-dessus.

Fig. 55. La tête avec les vertèbres cervicales et une partie de l'épaule gauche de l'individu de la tombe 469 sont tombées sur le fond de la fosse 21 lors de l'effondrement de ses bords.

arc triomphal tout en permettant d'assurer la cohésion des élévations du chœur qui devient ainsi totalement indépendant du reste de la structure de l'église sur le plan statique.

Les semelles des fondations suivent le niveau d'apparition du substrat graveleux qui s'enfonce en direction du nord-ouest, à cause de la vaste dépression comblée avec un remblai limoneux contenant du matériel gallo-romain. Ainsi, le mur sud est fondé à l'altitude de 427,00 m alors que la base du mur nord se trouve à 426,40 m. L'appareil de ces soubassements est extrêmement régulier aux endroits où le terrain n'était pas perturbé par des structures antérieures, cette situation est visible sur la partie centrale du mur nord. Les deux parements sont constitués de boulets arrondis délimitant un blocage fait de galets de plus petit module. Aucun liant n'est employé sur les quatre premières assises qui ont une largeur moyenne de 90 cm, alors qu'un mortier pulvérulent de mauvaise qualité apparaît sur la cinquième et dernière assise conservée (fig. 52).

Ce chœur au plan carré de 4,50 m de côté, légèrement ouvert en direction de la nef, reprend les proportions du chœur précédent qui s'inscrit exactement à l'intérieur. Une base rectangulaire constituée d'un niveau de galets de même module que ceux employés dans la construction est localisée au centre, à un mètre de distance du mur de chevet (fig. 53). Cette structure marque l'emplacement du maître-autel sous lequel repose l'unique sépulture découverte à l'intérieur de cette église (T438). Le sol n'a pas été retrouvé, et il s'agissait sans doute d'un plancher qui devait se situer au dessus de l'altitude 427.25, niveau correspondant à la base des fondations du maître-autel. L'existence d'une assise maçonnée conservée assez haute (427,48 m) à l'extrémité sud du mur de chaînage pourrait correspondre à la base d'un piédroit sud, témoin supplémentaire en faveur de la présence d'un arc triomphal séparant le chœur de la nef.
La fosse 20 (fig. 54), qui était en fonction lors de l'étape antérieure, a été comblée sur toute sa profondeur avec des cailloux pour assurer un terrain stable à l'édification du maître-autel établi directement au-dessus. Il en va de même pour la fosse 48 sur la moitié est de laquelle repose le chaînage du chœur, la moitié ouest ayant été utilisée comme dépôt pour de nombreux crânes provenant sans doute de sépultures perturbées lors du chantier de construction de ce nouveau chœur.

Une très grande fosse circulaire, la fosse 21, est réalisée dans l'angle nord-ouest du chœur, contre les fondations de celui-là; elle a une profondeur de plus de 1,50 m pour un diamètre de 1,80 m. La forme exacte de son ouverture d'origine est délicate à déterminer; en revanche, une découverte a permis de mettre en évidence l'effondrement partiel des bords, avant le comblement définitif de la dépression. En effet, la tombe 469 qui a été installée avant le creusement de la fosse 21 contient un squelette bien conservé situé à l'altitude de 426.80 m; cependant, la tête complète avec les vertèbres cervicales et une partie de l'épaule gauche, tous ces ossements étant en connexion, ont été retrouvés au fond de la fosse, 1,00 m plus bas que le reste du corps (fig. 55). Ce cas de figure ne peut s'expliquer que par l'effondrement du bord de la fosse 21, la partie supérieure du squelette étant emportée avec le terrain sous-jacent, tombé d'un seul tenant sur le fond de la fosse qui n'avait pas été comblée alors qu'elle n'était manifestement plus en fonction puisqu'elle n'a pas été entretenue, ni vidée de ce remblai par la suite. Cette observation permet également de conclure à l'existence d'un plancher sur ces grandes fosses dispersées sous le sol de l'église qui pouvaient ainsi rester ouvertes alors que les services religieux se déroulaient à l'intérieur de l'édifice.
La fosse 19 (fig. 56) se situe également dans le chœur et possède un diamètre d'ouverture de



Fig. 56. Le comblement de la fosse 19 réalisé à l'aide de grosses pierres est sans doute intervenu sitôt après sa désaffectation, lui conservant ainsi sa forme et son profil piriforme d'origine.

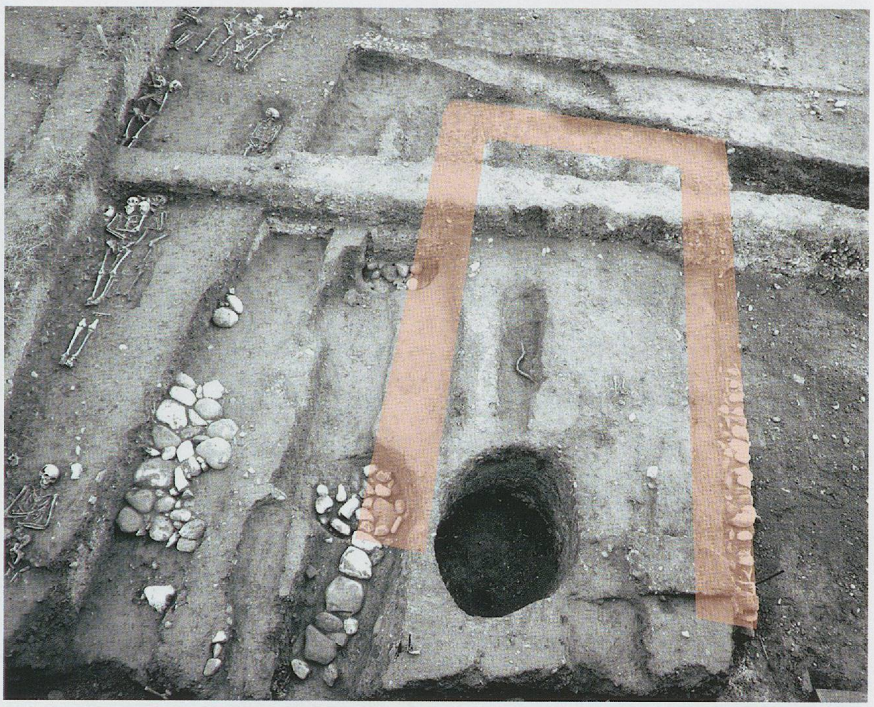


Fig. 57. Le tracé des murs maçonnés de la petite église orientale sont identifiés à partir des négatifs des pierres de leurs semelles de fondation imprimés dans le terrain limoneux.

1,30 m pour une profondeur de plus de 1,40 m. Son comblement réalisé à l'aide de grosses pierres est peut-être intervenu sitôt après sa désaffectation, lui conservant ainsi sa forme et son profil piriforme d'origine. On peut imaginer que la fosse 21 avait le même diamètre d'ouverture avant l'effondrement de ses bords qui a entraîné une bande de terrain d'au moins 50 cm de large, si l'on tient compte de la partie du squelette emportée dans la chute de la paroi. Cette dernière remarque montre à quel point il est délicat de tirer des conclusions en fonction du gabarit de ces fosses, creusées dans un terrain instable susceptible de s'écrouler après leur abandon ou même lors de leur utilisation si les parois n'étaient pas consolidées à l'aide de structures de bois.

Les fosses 19 et 21 sont prolongées en direction de l'est par deux fosses rectangulaires (F31 et F43) de plus petites dimensions, creusées à une moindre profondeur. Cette particularité, qui est encore observée uniquement dans la fosse 109, pourrait rendre compte d'un aménagement destiné à faciliter l'accès à la fosse principale lors du transfert des denrées.

L'église orientale. Le petit édifice en bois destiné à abriter la tombe 159 est reconstruit à l'aide de murs maçonnés dont seuls les négatifs des pierres de la semelle de fondation ont été mis au jour, imprimés dans un terrain constitué ici d'un limon assez compact favorisant la conservation de ce type de vestige (fig. 57). Les fondations ont une largeur de 0,80 m et les rares moellons correspondant aux parements de ces soubassements sont d'un module légèrement supérieur à ceux employés dans les fondations du chœur carré de l'église occidentale; aucune trace de mortier n'est visible dans la tranchée de construction. Ce petit édifice présente une nef de plan rectangulaire de 2,70 m sur 5,30 m terminée à l'est par un chevet dont on n'a retrouvé aucune trace. La proposition d'une abside semi-circulaire sur le plan reste donc purement hypothétique pour l'aménagement d'un chœur.

Les constructions au nord. Le grand bâtiment en bois implanté au nord entrait en conflit avec le nouveau chœur carré de l'*église ouest*, raison pour laquelle il a été déplacé de quelques mètres en direction du nord-est. Plusieurs alignements de fosses permettent de restituer une construction aux dimensions identiques (plan rectangulaire de 6,50 m sur 5,50 m) et à l'architecture similaire qu'il n'est pas nécessaire de décrire une nouvelle fois. Ces fosses, qui sont donc attribuées à des trous de poteau, correspondent à F29, F35, F40, F41, F42, F208, F212, F214, F217, F221, F222 et F228; quelques autres ont sans doute été détruites lors de l'aménagement d'une cave au nord de l'église orientale ou des nombreuses sépultures tardives creusées à l'ouest.

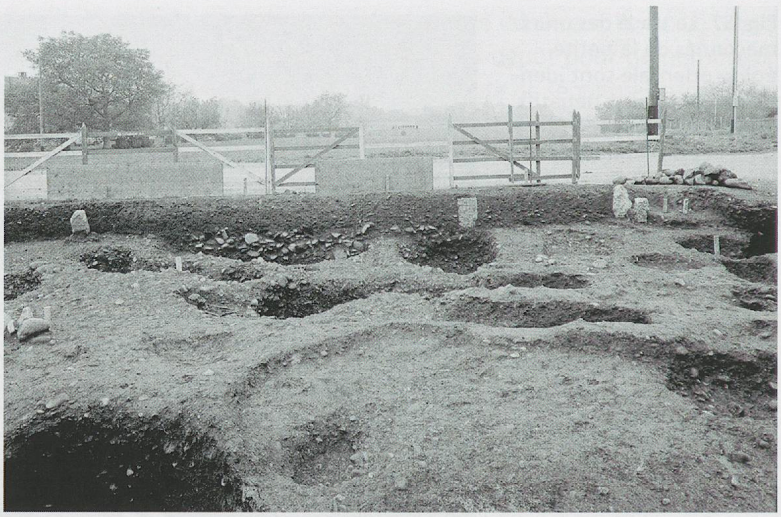


Fig. 58. Au nord du site, les fosses apparaissent directement sous la terre végétale réduisant l'approche stratigraphique à sa plus simple expression.



Fig. 59. Batterie de fosses et trous de poteau mis au jour dans la partie nord du site, en lien avec l'unité domestique.

Au nord et à l'est de ce bâtiment est installée une batterie de fosses (F3, F4, F6, F34, F36, F38, F39 et F76) qui était sans doute alignée le long d'une clôture ou d'un petit chemin[230] marquant la limite septentrionale du centre religieux (fig. 58 et 59), limite curviligne dont le tracé se précise au fil du développement du site, soit par l'organisation des structures de stockage, soit par la disposition des sépultures. Ces fosses sont toutes de forme circulaire et présentent des diamètres variant entre 1,00 m et 2,10 m pour des profondeurs comprises entre 1,40 m et 2,00 m par rapport à la surface du sol actuel, les niveaux de circulation contemporains de leur utilisation étant impossible à préciser. Une fosse (F2) se distingue par sa forme rectangulaire et ses proportions qui rejoignent celles de F18; il pourrait donc également s'agir d'un fond de cabane associé au bâtiment principal[231], rappelant ainsi la configuration de la phase antérieure.

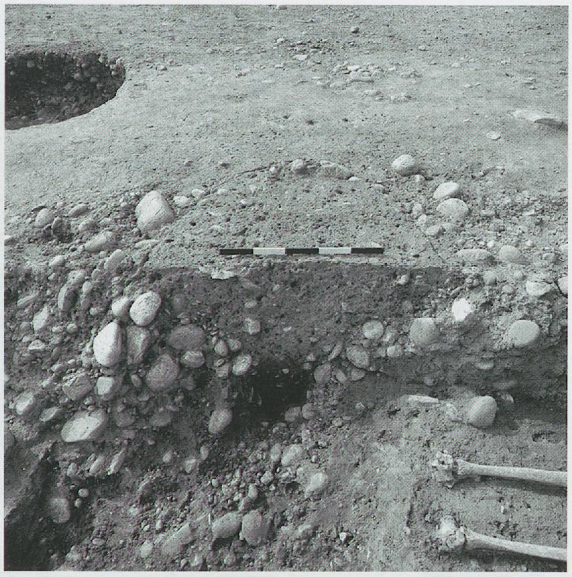
Les constructions au sud. Un second bâtiment identique, aux dimensions néanmoins légèrement supérieures à la construction nord, est aménagé au sud de l'église ouest, empiétant sur la frange extérieure de la zone d'inhumation, la tombe 509 étant perturbée par F67. Les fosses 54, 55, 67, 68, 74, 87, 88, 90, 91 et 92 ont servi à l'implantation des trous de poteau. Elles sont principalement conservées sur la partie nord de la construction qui est établie dans l'ancien talus bordant le sud de la route et sur le tracé du fossé longeant cet axe de communication. Les

230 Des batteries de silos médiévaux alignées le long d'une route ont déjà été observées, voir: Lassure C./Lassure J.-M. 1974, pp. 341-351.

231 Des fonds de cabane sont attestés jusqu'au XIII[e] siècle; voir: Schmaedecke 1995, pp. 23-24; Faure-Boucharlat 2001, p. 84; Hofmann Rognon 2005, pp. 114-115.



Ci-dessus : Fig. 60. Vue en plan et en coupe de la fosse d'implantation d'un poteau (F68) dont on peut ainsi restituer le diamètre et la forme de son extrémité enfoncée dans le terrain.





Ci-contre : Fig. 61. La moitié nord d'une fosse de grandes dimensions (F56) a été fouillée et son fond a révélé l'empreinte d'un contenant circulaire de 2,00 mètres de diamètre.

contraintes imposées par le terrain sont différentes pour le reste du bâtiment dont les pieux ont été enfoncés jusqu'à la surface du substrat fluvio-glaciaire très compact qui se trouve à moins de 60 cm sous le sol actuel. Ainsi, seul les pieux ayant entamé cette couche qui a servi d'appui pour les autres ont pu être repérés, les vestiges contenus dans les niveaux supérieurs ayant été détruits par les travaux de labours. Une coupe établie dans F68 (fig. 60 et fig. 99, Strat. F68) met en évidence la trace du poteau enfoncé en partie dans le terrain graveleux, d'une largeur de 22 cm, cette empreinte correspond à un pieu dont la base est plate.

La présence d'une fosse circulaire (F58) est visible dans la partie nord du bâtiment, elle se trouve dans une situation similaire à celle de la fosse 37 localisée au sein de la construction aménagée au nord du site. Une fosse de grande dimension a été fouillée en partie à l'extérieur, contre la façade sud ; de forme rectangulaire au sommet, l'empreinte d'un contenant circulaire (fig. 61) dont le diamètre atteint 2,00 m a été relevée sur son fond qui se situe à 2,20 m sous le sol actuel.

I.2.5.2.4.3. Éléments de datation

Deux sépultures ont été sélectionnées afin d'obtenir des datations par le radiocarbone contenu dans le collagène des ossements. La tombe 306, la plus ancienne en chronologie relative de la série située au sud de l'édifice de culte, est datée entre 1000 et 1190[232], avec 4,1% de probabilité pour que la date se trouve entre 1000 et 1015, 85,5% entre 1015 et 1165 et encore 6,3% entre 1165 et 1190 ; l'intervalle central présente trois pics optimums de probabilité qui sont signalés en 1040, 1110 et 1150 (fig. 12). L'autre sépulture choisie (T53) est installée selon un axe nord-sud à environ 5,00 m derrière le chevet et elle sera recouverte lors de la phase de construction suivante par le chœur de la nouvelle église. La datation obtenue dans ce cas est

232 Datation ARC 1272

comprise entre 1025 et 1265[233], avec une probabilité de 44,3% pour un intervalle compris entre 1025 et 1150 et de 52,0% entre 1150 et 1265 (fig. 12). Ces résultats indiquent que l'extension du cimetière dans cette zone, qui correspond vraisemblablement à un début de regroupement des sépultures autour de la chapelle orientale, s'amorce dans le courant de la première moitié du XI^e siècle déjà.

Mis à part quelques tessons de céramique gallo-romaine contenus dans le remblai de limon, rares sont les fragments de récipients plus tardifs qui ont été découverts dans le remplissage des tombes. Mentionnons, avec la tombe 36, un spécimen de panse à pâte orange et glaçure jaune et verte (VSM222) daté du XII^e-XIII^e siècle et, avec la tombe 56, un échantillon de céramique à pâte blanche et glaçure verte (VSM206) appartenant au type dit de « Meillonnas » rattaché à une production ne débutant pas avant la fin du XV^e siècle. Ces éléments tardifs sont à mettre en relation avec les perturbations que le terrain a subies lors des chantiers de construction et de destruction du chœur de la dernière église, et surtout lors des travaux de 1979 qui ont bien entamé cette zone situé à l'extrémité est de la fouille.

Une boucle en fer (OBJ17) dotée d'un anneau massif de forme ovale et accompagnée d'une courte plaque rectangulaire découpée dans une feuille de métal repliée a été retrouvée sur le bassin gauche de T36. Cette boucle qui semble découler stylistiquement des boucles mérovingiennes pourrait bien dater des X^e-XI^e siècles[234]. La découverte d'un calice et d'une patène en étain (OBJ18) sur la poitrine du sujet de la tombe 40 - un individu de sexe masculin dont l'âge se situe entre 40 et 59 ans - est plus intéressante bien que cet objet soit dans un très mauvais état de conservation. En effet, seul le pied du calice peut encore être décrit; de section cylindrique creuse, probablement évasée, il présente un renflement avant l'amorce de la coupe[235]. Cet objet liturgique est comparable à ceux découverts à Satigny et Saint-Laurent-d'Aoste[236], datés d'une façon très large entre le VIII^e et le XI^e siècle, ou à celui provenant de Saint-Rambert-sur-Loire dans le Massif central[237] trouvé dans une sépulture du IX^e-X^e siècle. Un matériel abondant provient du comblement des nombreuses fosses dispersées sur le site. Il donne bien évidemment une indication chronologique ne correspondant pas à l'utilisation de ces structures, mais plutôt à leur abandon, tout en ne perdant pas de vue qu'elles ont pu être comblées bien après avoir été désaffectées. Une analyse du radiocarbone contenu dans un gros fragment de charbon découvert sur le fond de F 38 avait été réalisée lors de la première campagne de fouilles de 1984 et elle avait fourni une datation comprise entre 1030 et 1250[238], sans plus de précision.

Parmi le matériel découvert dans le remplissage des fosses, la céramique est présente à de nombreuses reprises sous la forme de fragments de bords, de panses et de fonds appartenant en majorité à des pots à cuire à pâte grise et dégraissant plus ou moins fin. Les lèvres sont de deux types, soit en forme de bandeau (VSM72 dans F76, VSM32 dans F34, VSM34 dans F6, VSM40 dans F2 et VSM23 dans F3), soit simplement éversées (VSM61 dans F37, VSM34 dans F6 et VSM26 dans F4), et les fonds sont essentiellement bombés (VSM32 dans F34, VSM34 dans F6, VSM99 dans F67 et VSM26 dans F4). Un seul ensemble trouvé dans la fosse 4 (VSM26) permet de restituer une marmite à lèvre éversée convexe, avec anse verticale plate et fond bombé. Cette céramique commune formée essentiellement d'oules et de marmites peut être datée entre le X^e et le XIV^e siècle, la pauvreté de l'échantillonnage comme sa dispersion au sein de diverses structures ne permettant pas de préciser davantage. En revanche, trois fragments de vaisselle de table – deux bords de pichet (VSM14 dans F38 et VSM32 dans F34) et un morceau de panse (VSM254 dans F39) - à pâte orange résultant d'une cuisson en atmosphère oxydante, et dont la face externe est glaçurée, situent plus précisément les remplissages des structures vers le XIII^e siècle.

Peu d'objets ont été récupérés dans ces fosses, citons deux lames de couteau en fer (OBJ69 dans F6 et OBJ41 dans F4) dont une conservée avec sa soie (OBJ69) mesure 187 mm de long ainsi qu'une petite flûte à trois trous (OBJ143), sans doute un

233 Datation ARC 1270

234 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 229).

235 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 246).

236 Bonnet 1979, pp. 39-48.

237 Baud 1995, pp. 72-73.

238 Analyse CRG 589



Fig. 62. Développement du site religieux. Phase 4 (X^e-XI^e siècle). Restitution aquarellée vue du sud.

appeau[239], aux extrémités travaillées en biseau, façonnée dans un tibia gauche de capriné, qui provient du remplissage de F38.

I.2.5.2.4.4. Commentaires

Les sépultures. Cette étape marque le début d'une modification dans le développement de l'aire funéraire qui, à partir de la première moitié du XI^e siècle, se déplace progressivement en direction de la petite chapelle orientale autour de laquelle s'organisera ensuite le cimetière paroissial. La disposition des tombes laisse entrevoir des rangées qui s'alignent au sud de l'édifice religieux; ces rangées qui semblent traduire une répartition différenciée selon le sexe des individus, se dessineront d'une façon plus nette lors des étapes ultérieures (fig. 90).

Parmi les sépultures dont le type a pu être déterminé, une seule possède encore les pierres utilisées pour le maintien d'une planche. Les autres coffres sont certainement montés à l'aide d'un système de tenons et mortaises; de forme trapézoïdale ou rectangulaire, ce genre de cercueil dépourvu de clous perdure dans les cimetières pendant tout le Moyen Âge[240].

L'architecture. Le nouveau chœur carré de l'église occidentale (fig. 62) reprend une solution architecturale utilisée depuis l'Antiquité tardive pour la construction de certaines églises rurales, qui s'adapte facilement à divers types de couvrement, que ce soit un berceau, une voûte d'arêtes ou un simple plafond de bois, ce qui paraît être le cas pour Vuillonnex en regard de la faiblesse des soubassements conservés.

En ville de Genève, le chœur de la quatrième église de la Madeleine qui est daté de la seconde moitié du XI^e siècle[241] offre un exemple proche bien qu'il semble plus élaboré, puisqu'il est doté d'une voûte en berceau; les mêmes remarques peuvent

239 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 243).

240 Descoeudres/Cuenni/Hesse 1995, pp. 46-70; Henrion/Hunot 1996, pp. 198-199.

241 Bonnet 1977-2, pp. 126-130.

être appliquées à l'église Notre-Dame-la-Neuve[242]. Quant à la campagne genevoise, elle offre plusieurs exemples de sanctuaires dotés d'un chœur quadrangulaire édifiés entre le XI^e^ et le XII^e^ siècle[243].

En s'éloignant de la région genevoise, mais sans pour autant faire état de tous les cas de chœur à chevet plat, ce qui serait particulièrement fastidieux[244], on relèvera que les solutions adoptées lors de reconstructions destinées à remplacer un sanctuaire de bois incluent très souvent un chœur quadrangulaire qui reprend les proportions du sanctuaire antérieur. L'église romane de Lully dans le canton de Fribourg possède un chœur carré daté du XI^e^ siècle dont les soubassements encore conservés sont bâtis avec des moellons de petites dimensions souvent disposés en arêtes de poisson[245]. Des fondations plus anciennes, elles sont généralement datées de la fin du haut Moyen Âge (IX^e^-X^e^ siècle), ont été identifiées dans le canton de Berne comme la première église maçonnée à chœur carré du prieuré clunisien de l'Ile-Saint-Pierre sur le lac de Bienne dont les bâtiments conventuels primitifs étaient partiellement réalisés en bois[246]. La même datation peut-être attribuée aux églises de Oberwil bei Büren an der Aare[247] (état II) et de Steffisburg[248] (état II), qui sont toutes deux reconstituées avec un chevet carré. L'église romane du prieuré clunisien de Leuzigen[249] est bâtie au XI^e^ siècle ou au début du siècle suivant.

Un petit groupe de trois églises localisées dans le territoire situé entre le lac de Zürich et celui de Constance offre encore quelques parallèles. L'église Saint-Laurent de Winterthur[250] (état IIa) possède un chœur carré édifié au IX^e^-X^e^ siècle succédant à une église de bois aux proportions assez proches, alors que les églises de Rorschach[251] (état III) et de Wülflingen[252] (état V) présentent le même type de plan pour une époque légèrement plus tardive, centrée sur le XI^e^ siècle.

La situation de l'autel de Vuillonnex qui est placé au centre du chœur, à 1,00 m de distance du mur de chevet, est habituelle et correspond à celle observée dans la majorité des cas décrits aux paragraphes précédents. La présence d'une sépulture inhumée juste au-dessous est intéressante car elle montre bien que malgré les interdictions toujours répétées depuis les temps carolingiens d'ensevelir à l'intérieur des églises, certaines personnes accèdent encore à ce privilège au début du Moyen Âge. D'après les canons des conciles du IX^e^ siècle, seuls les ecclésiastiques et les laïcs de mérite pouvaient être exceptionnellement enterrés dans les églises. Au XIII^e^ siècle, certains évêques rappellent encore cette interdiction d'ensevelir plus particulièrement dans le chœur et surtout devant le grand autel[253]. La répétition de ces injonctions traduit bien le fait que ces règles ont été constamment transgressées. La question de savoir si la personne enterrée à Vuillonnex est un ecclésiastique, un être à la vie exemplaire ou simplement un membre d'une famille influente de la région reste entière.

La nef de l'église en bois est détruite par un incendie après que le chœur maçonné ait été construit. Cet épisode s'est traduit par la formation d'une couche d'incendie déposée exclusivement dans la partie avant de la nef (fig. 99, Strat. 11 - C9). Trois fosses (F46, F113 et F115) possèdent une couche épaisse de charbon mêlés à de l'argile brûlée dans les niveaux supérieurs de leur remplissage, témoin de l'élévation de l'édifice qui a brûlé lors de cet incident. L'observation des différences dans le comblement des fosses creusées dans la nef donne des indications quant à la période de leur abandon. Ainsi, les fosses 104, 84 et 114 étaient entièrement comblées lors de l'incendie, ce qui veut dire qu'elles n'étaient plus en fonction ; il en est de même pour les fosses 46, 113 et 115 qui étaient remplies à moitié et n'étaient donc plus utilisées, même si elles étaient encore ouvertes sous le plancher de l'église. Seules les deux grandes fosses récemment aménagées dans le chœur auraient encore été en exploitation lors de l'incendie, en même temps que la série alignée au nord du site, le long de la limite du centre religieux. Pour ces dernières, la chronologie relative permet de situer leur creusement au cours de cette

242 Blondel 1957, p. 108 et pp. 113-119

243 Voir *infra* paragraphe relatif à la petite église orientale à chœur carré (pp. 90-91).

244 Une étude rend compte de cette multiplicité des cas durant le début du Moyen Âge; voir : Eggenberger/Jaton/Santschi 1992, pp. 138-140.

245 Bujard 1992-1, p. 97.

246 Gutscher 1985, pp. 68-71.

247 Eggenberger/Kellenberger 1985, pp. 29-33.

248 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1994, pp. 25-28.

249 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1989, pp. 22-33.

250 Jäggi/Meier/Windler 1993, pp. 148-156.

251 Grüninger 1994, p. 30 et p. 34.

252 Tanner/Ziegler 1973, p. 19 et pp. 22-23.

253 Sapin 1996, pp. 69-71.

phase, sans pouvoir dire si elles ont toutes été créées en même temps ou au contraire successivement. En ce qui concerne leur période d'abandon, s'il est clair qu'elles sont toutes comblées au XIII[e] siècle, il est impossible de dire si une partie a été mise hors d'usage auparavant.

Les difficultés rencontrées pour déterminer les périodes d'utilisation et d'abandon de ces fosses, associées à la dégradation de leur parois empêchant de reconnaître précisément leur forme d'origine, et donc de préciser leur capacité exacte de stockage, ne facilitent pas l'interprétation concernant l'usage spécifique des céréales conservées dans ces silos. En tenant compte de ces avertissements, on peut toutefois comparer la contenance maximale des silos, comme F56, qui pourraient stocker jusqu'à 60 hectolitres de grains, par rapport à celle des plus petits, tel que F104, qui ont une capacité maximale de 5 hectolitres. Ainsi, les silos de petite capacité pouvaient être destinés à conserver les semences (2 hectolitres suffisent pour un hectare) ou à créer de petites réserves en cas de pénurie (une personne consomme 3,5 hectolitres par an)[254]. Par contre, les grands silos ont une capacité telle qu'il est difficile d'admettre qu'ils aient servi à préserver des semences qui auraient permis de cultiver une surface de 30 hectares au moins; on serait plutôt tenté de voir dans ces volumes importants, le produit d'un impôt perçu en nature ou alors des réserves suffisantes pour une petite communauté d'habitants. On ne saurait aller plus loin dans l'interprétation en se fondant simplement sur les données de fouilles qui restent cruellement insuffisantes. Par contre, il est intéressant de constater que ces structures de stockage sont confinées à l'intérieur des bâtiments du centre religieux et, pour celles aménagées à l'extérieur, elles se concentrent principalement au nord, le long de la route marquant sans doute la limite de l'aire sacrée généralement définie autour des lieux de culte chrétien. Dès lors, il apparaît bien que l'on puisse établir un lien direct entre l'espace sacré et la fonction de grenier[255]. Au XV[e] siècle, dans la région genevoise, les sources d'archives semblent attester le maintien de cette tradition, les paroissiens et les curés possédant des coffres installés dans les églises et contenant des provisions[256].

Le mauvais état de conservation de la petite chapelle orientale édifiée sur l'emplacement de la construction funéraire antérieure rend la restitution de son plan difficile, empêchant ainsi tout tentative de comparaison. Ce bâtiment pouvait en effet se terminer à l'est avec une abside semi-circulaire, solution retenue pour l'élaboration des plans présentés dans ce travail, mais un chevet plat ou voire l'absence d'un chœur marqué sont également des hypothèses plausibles.

I.2.5.2.5. Phase 5 (XI[e]-XII[e] siècle)

I.2.5.2.5.1. Sépultures

Au cours de cette nouvelle phase (fig. 63), les sépultures sont regroupées au sud de l'église orientale qui est alors rebâtie. La concentration des tombes en deçà d'une limite localisée entre les deux églises, dans le prolongement de leurs façades méridionales, traduit certainement l'existence d'une clôture dont les traces n'ont pas été repérées lors de la fouille. Cette clôture empêchait le développement du cimetière au nord, dans l'espace réservé entre les deux sanctuaires. Excepté certains chevauchements dus à de légères modifications dans l'ordonnance du cimetière au cours du temps, les tombes sont désormais organisées en rangées, sur une surface bien circonscrite, ce qui entraîne la destruction de plusieurs tombes antérieures à chaque nouvel ensevelissement. La présence de zones réservées à des individus de même sexe se confirme avec des groupes constitués de cinq à six sépultures localisées au sein d'une même rangée (fig. 90). Quelques enfants sont déposés le long du mur sud de l'église, d'autres sont disséminés dans le cimetière avec une plus forte concentration dans la partie occidentale de la zone fouillée. Toutefois, ces observations ne permettent en aucun cas d'affirmer qu'il existe une répartition stricte au sein du cimetière avec une zone dévolue exclusivement aux femmes, une autre aux hommes et une dernière aux enfants.

Les sépultures attribuées à cette phase sont au nombre de 106, dont seules 19 ont pu être attribuées à un type particulier; parmi celles-ci, une dizaine sont des

254 Les chiffres qui sont pris en considération ainsi que les idées concernant l'utilisation spécifique de ces silos dont nous pensons qu'ils ont essentiellement servi à conserver les réserves de grains sont tirés de deux articles: Garnier/Garnotel/Mercier 1995, pp. 1-78 et Raynaud 1990.

255 De Meulemester 1998, p. 106.

256 Piguet 2001, p. 237; de La Corbière 2009, pp. 31-33.

Fig. 63. Développement du site religieux. Phase 5 (XIe-XIIe siècle). Plan schématique des vestiges.

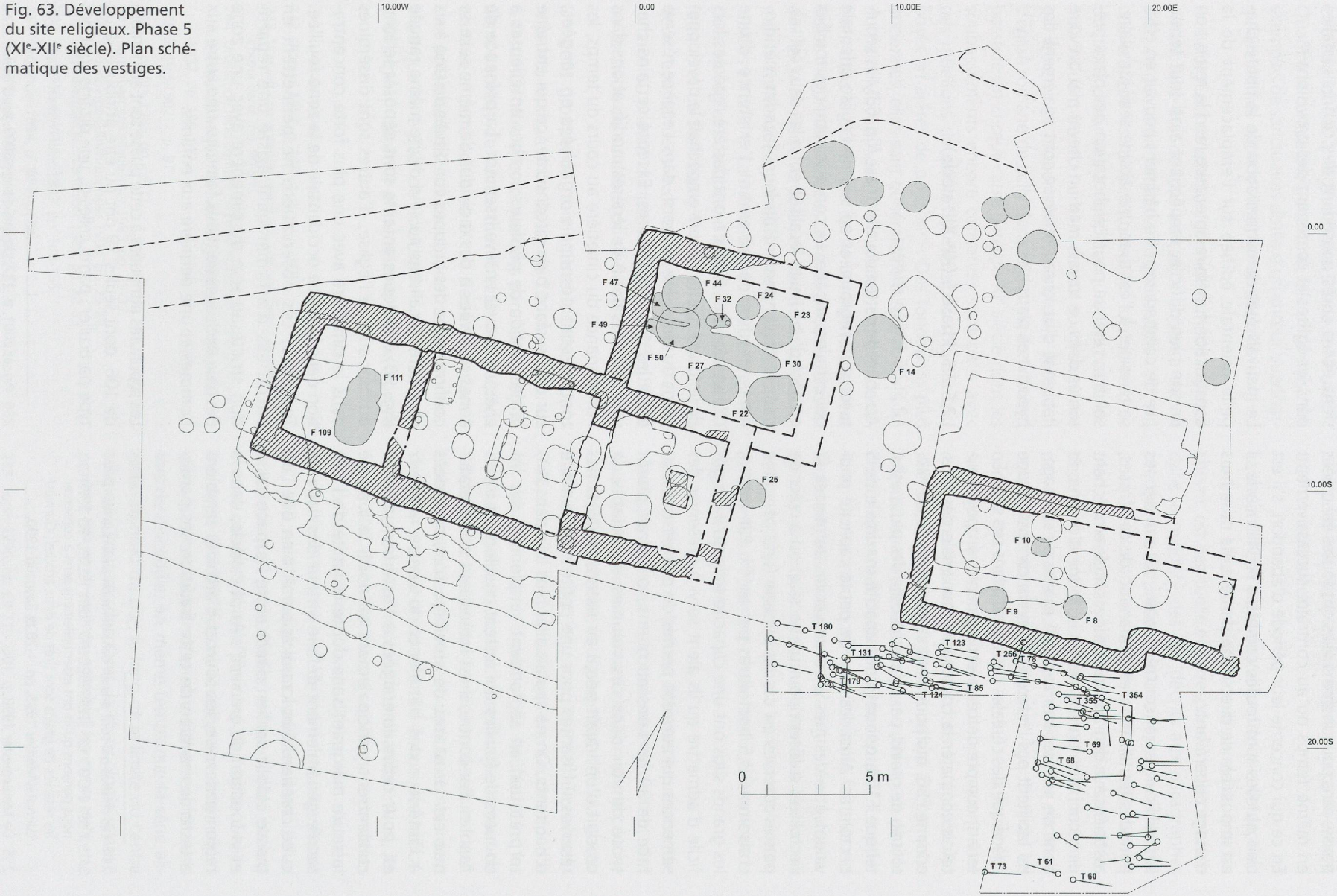




Fig. 64. Les connexions observées sur le squelette de la tombe 60 sont toutes préservées ce qui indique une inhumation en pleine terre.



Fig. 65. Sépulture d'enfant (T 179) avec entourage de pierres.

tombes déposées en pleine terre (fig. 64), cinq présentent des contraintes particulières sur le haut du corps indiquant la présence de linceuls ou de fosses étroites et deux seulement sont dotée de cercueils cloués. Quelques corps d'enfants sont encore entourés de pierres (fig. 65).

I.2.5.2.5.2. Architecture

L'église occidentale. La nef en bois de l'église occidentale est détruite au cours d'un incendie, puis rebâtie en dur selon un plan qui s'inscrit très exactement à l'intérieur du tracé précédent (fig. 66); la façade occidentale est déplacée de 2,00 m vers l'est, réduisant légèrement la surface de l'édifice (fig. 67). Au cours de ce chantier de construction, les bâtisseurs ont à nouveau suivi le niveau d'apparition du substrat encaissant graveleux et compact pour implanter les fondations dans le terrain. Ainsi, le niveau des semelles, dont la largeur varie entre 85 et 105 cm, est très haut dans la partie sud alors qu'il est 1,00 m plus bas dans la zone nord. Malheureusement, la plupart des pierres ont été récupérées lors de la destruction de l'église et seule la première assise de fondation est encore conservée dans l'angle sud-ouest de la nef (fig. 68); le reste du plan est dessiné par la tranchée de construction dont le fond recelait encore, par endroits, quelques pierres ou simplement l'empreinte de ces dernières. L'appareil est constitué de gros moellons pour les parements et de galets de plus petites dimensions pour le blocage interne; du mortier est visible en de rares endroits à partir des assises supérieures, la première étant réalisée en pierres sèches. Un mur de séparation est édifié dans la nef à 4,00 m en avant de la façade occidentale (fig. 69); la taille des moellons ainsi que la technique utilisée sont identiques, excepté l'absence de blocage à l'intérieur permettant de réaliser des fondations plus étroites ne mesurant que 55 cm de largeur.

A l'intérieur de la nef, seule la partie située entre ce mur de séparation et l'arc triomphal marquant l'ouverture du chœur comporte encore des traces de

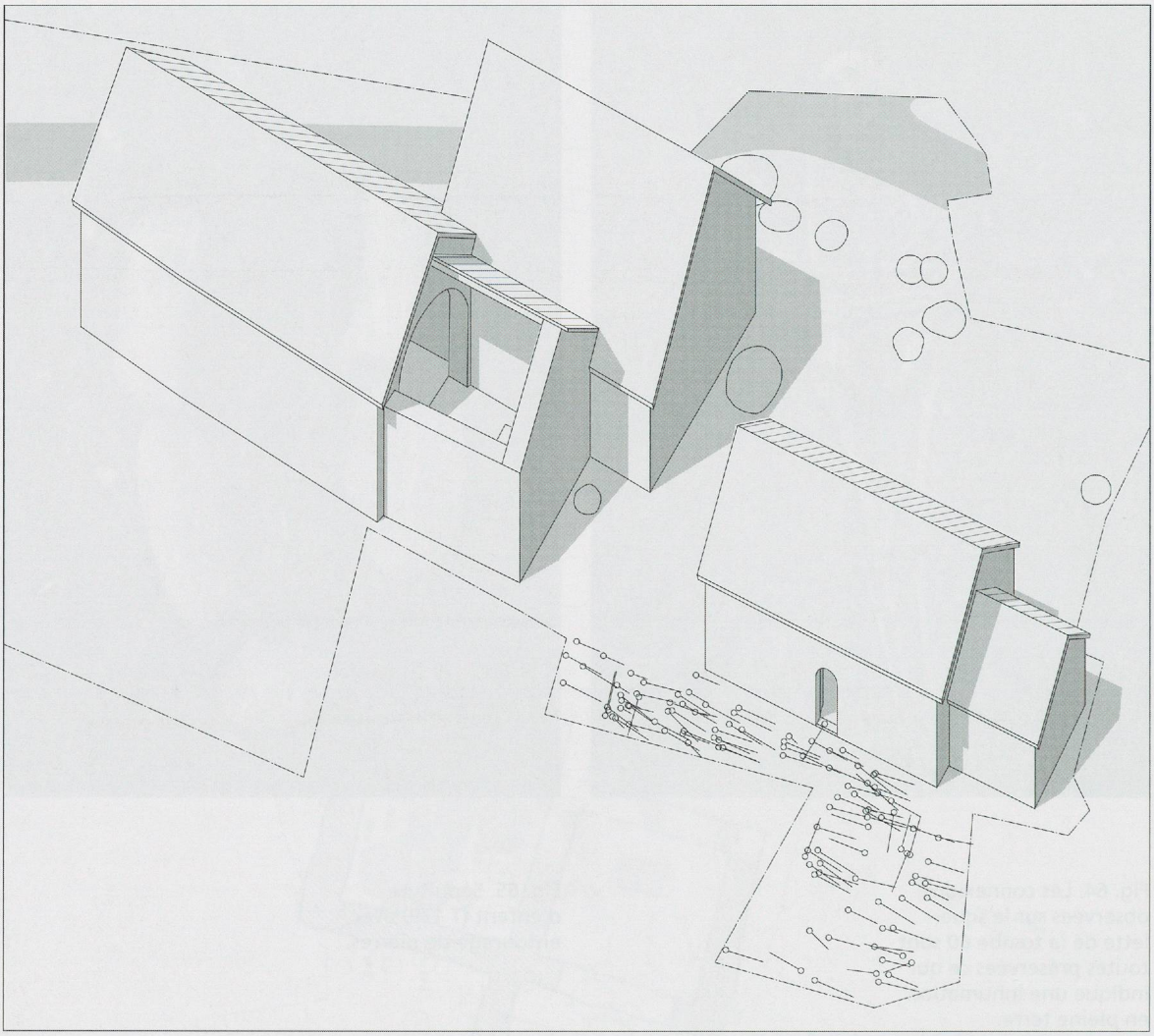


Fig. 66. Développement du site religieux. Phase 5 (XI[e]-XII[e] siècle). Restitution axonométrique du centre ecclésiastique comprenant une vaste église occidentale dotée d'une annexe et une église orientale de dimensions plus modestes au sud de laquelle se regroupe le cimetière. Une batterie de silos est encore en fonction au nord.

sol. Conservé en plusieurs endroits, le niveau d'incendie, dont il a déjà été question, vient combler la partie supérieure du remplissage des fosses 46 et 113; quelques petites plaques constituées d'un lit de mortier extrêmement fin témoignant du chantier de construction sont directement posées sur ce niveau de charbon. Ces dépôts de mortier, qui ont été repérés au sud de la fosse 46, à l'ouest de la fosse 84 et sur la fosse 113, correspondent à Strat.11 - C11 (fig. 99). A la fin du chantier, une chape d'argile verte (fig. 70) scelle les fosses comblées (F46, F84 et F113); elle s'affaissera lors du tassement des couches de comblement, une situation bien illustrée par Strat.11 - C8 (fig. 99). A nouveau, cet affaissement ne peut s'expliquer que par la présence d'un plancher au-dessus offrant un sol praticable pour les participants aux cérémonies religieuses. Une dernière étape concernant les niveaux de circulation dans cette partie de la nef est perceptible dans l'apport d'un remblai destiné à égaliser le sol (fig. 99, Strat.11 - C6 et C7), sur lequel une chape de galets (fig. 71) est finalement posée (fig. 99, Strat.11 - C5); malheureusement, le sommet de cet aménagement a été entamé par les labours et il est impossible de dire si le sol était réalisé avec de la terre battue posée directement sur cette chape ou



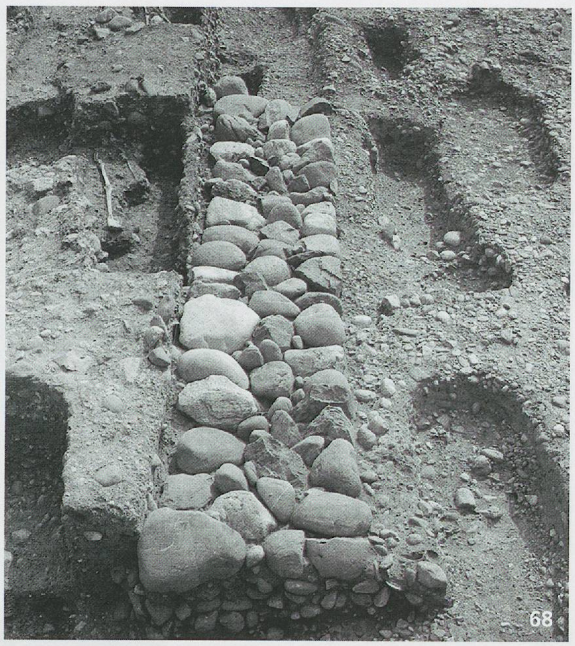






Fig. 67. Vue aérienne de la nef de l'église occidentale avec le pavage de galets de l'ancienne route visible sur la bas du cliché.

Fig. 68. Première assise de pierres sèches appartenant aux fondations du mur sud de la nef de l'église occidentale.

Fig. 69. Première assise de pierres sèches appartenant aux fondations du mur de séparation édifié dans la nef de l'église occidentale.

Fig. 70. Niveau de chantier dans la nef de l'église occidentale avec la mise au jour de portions de chape d'argile scellant les fosses comblées après leur abandon.





Fig. 71. Remblai recouvert d'une chape de galets permettant d'égaliser la surface du sol de la nef de l'église occidentale qui était sans doute doté d'un plancher.

Fig. 72. Lors de la campagne réalisée en 1991, une partie de l'équipe de fouilles est installée à l'intérieur de la fosse 109 (de droite à gauche: Joao-Luis Mendes, Michelle Joguin Regelin et Jean Terrier).

Fig. 73. Fondations du mur ouest et de l'angle nord-ouest de l'annexe adossée contre la façade septentrionale du chœur de l'église occidentale.



à l'aide d'un plancher. Ces témoins appartiennent à l'ultime période d'utilisation de l'église ouest qui sera détruite au cours de la phase suivante.

Une immense fosse rectangulaire (F109) de 1,50 m de large sur 2,00 m de long pour une profondeur de plus de 1,50 m (fig. 72) est aménagée dans la zone ouest de la nef, dont elle occupe la majeure partie. Elle est connexe à une fosse plus petite et moins profonde au nord (F111), dont la fonction était peut-être de faciliter l'accès à la fosse principale. A l'extérieur, une petite fosse circulaire isolée (F25) est creusée contre le mur de chevet et elle a été comblée essentiellement à l'aide de galets.

Les constructions au nord. Le grand bâtiment en bois implanté au nord du site est détruit pour faire place à une construction maçonnée rectangulaire aux dimensions comparables qui est adossée contre le mur nord du chœur de l'église

occidentale (fig. 73). Le plan de cette annexe peut être reconstitué grâce à des portions de fondations encore conservées et à la position d'un grand nombre de fosses creusées à l'intérieur du bâtiment (F22, F23, F24, F27, F30, F32, F44, F47, F49 et F50), à l'exception d'une autre localisée à l'extérieur (F14), contre sa façade est. Les fondations sont identiques à celles de la nef de l'église occidentale, l'appareil de la première assise étant conservé uniquement sur le tracé du mur ouest et de l'angle nord-ouest (fig. 74), dans la zone de l'ancienne dépression comblée avec du limon qui a, une fois encore, obligé les constructeurs à creuser des fondations très profondes, les préservant ainsi des destructions ultérieures. Pour le reste du mur nord, le mur est ainsi que l'angle sud-est, les maçonneries étaient posées directement sur le substrat fluvio-glaciaire compact qui remonte très haut dans cette partie du site; la semelle de fondation étant peu profonde, elle a complètement disparu lors de la récupération des pierres puis lors du creusement des nombreuses tombes appartenant au cimetière qui se développera sur le bâtiment ruiné vers la fin du Moyen Âge. Le sol de ce bâtiment n'a pas été conservé et seule une petite chape d'argile posée dans l'angle sud-ouest, dont la surface se trouve à l'altitude de 427,25 m, pourrait rendre compte d'un niveau de marche préservé dans l'unique partie exempte de fosses.

Un groupe de six fosses circulaires (F22, F23, F24, F27, F44 et F50) et de deux fosses allongées (l'une étant constituée par F49 et F30, l'autre par F32 et F47) se répartit dans le sous-sol de cette annexe (fig. 75). La fosse 50 est la plus ancienne selon la chronologie relative puisque, après son comblement, les deux fosses allongées sont creusées sur son emplacement; finalement, une ultime fosse (F44) est implantée dans cette partie nord-ouest de la construction. Hormis la fosse 24, toutes les fosses circulaires ont des dimensions relativement imposantes (fig. 76), leur diamètre variant entre 1,50 m et 1,90 m pour une profondeur située entre 1, 90 m et 2,30 m si l'on se réfère à l'altitude du lambeau de sol constitué d'une chape d'argile. Une dernière fosse est adossée contre le mur est, à l'extérieur de cette annexe; son volume est encore plus important car elle a un diamètre moyen de 2,20 m et son fond se trouve à l'altitude de 425,33 m, c'est-à-dire au même niveau que les grandes fosses localisées dans le bâtiment. Les remplissages de ces structures sont de deux types, soit ils sont composés essentiellement de galets (F22, F24 et F47), soit de couches hétérogènes (fig. 99, Strat. F14) témoignant du rôle



Fig. 74. Détail de la première assise de pierres sèches du mur ouest de l'annexe adossée contre la façade nord du chœur de l'église occidentale.

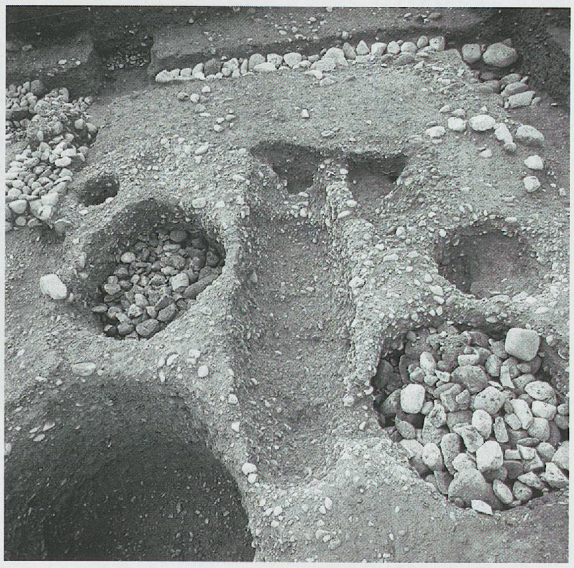


Fig. 75. Dégagement de la batterie de fosses circulaires et allongées aménagées dans le sol de l'annexe adossée contre la façade nord du chœur de l'église occidentale.



Fig. 76. L'équipe de fouilles de la campagne réalisée en 1984 est installée dans la fosse 22, ce qui illustre bien le volume considérable offert par cette structure pour la conservation des réserves de céréales (de gauche à droite: Romano Pettechia, Bruno Ciacci et Andres Casas sont à l'avant alors que Silvestro Lietta, Ippazio Accogli et Jean Terrier sont à l'arrière accompagnés du chien Jérémie)



Fig. 77. Le plan de la nef de l'église orientale est perceptible grâce aux tranchées de fondations de ses murs ouest et sud visibles sur le haut et sur la gauche de la photographie; le tracé du mur nord étant défini par le muret de l'annexe excavée construit en sous-œuvre que l'on repère sur la droite du cliché.

de dépotoir tenu par certaines d'entre elles après leur désaffectation, lorsque leur situation au sein du site l'autorisait.

L'église orientale. La petite église orientale est agrandie au cours de ce chantier par le déplacement de son mur latéral sud et l'adjonction d'un nouveau chœur carré. Une tranchée de fondation de 70 cm de largeur est mise au jour contre l'angle sud-ouest de l'édifice antérieur prolongeant ainsi sa façade occidentale sur 1,50 m de longueur (fig. 77). La même tranchée se tourne ensuite à angle droit en direction de l'est, elle présente alors une largeur de 80 à 90 cm et marque l'emplacement du mur latéral sud de la nef. L'appareil en moellons de la première assise est conservé sur un tout petit tronçon de 1,50 m (fig. 78), partout ailleurs, c'est uniquement l'empreinte de la semelle de fondation qui permet de connaître le détail de l'agencement des pierres. Le mur sud du chœur



Fig. 78. L'appareil en moellons de la première assise des fondations du mur sud de l'église orientale est conservé uniquement sur un petit tronçon. Partout ailleurs, seule l'empreinte de la semelle de fondation dans le terrain limoneux permet de restituer l'agencement des pierres.

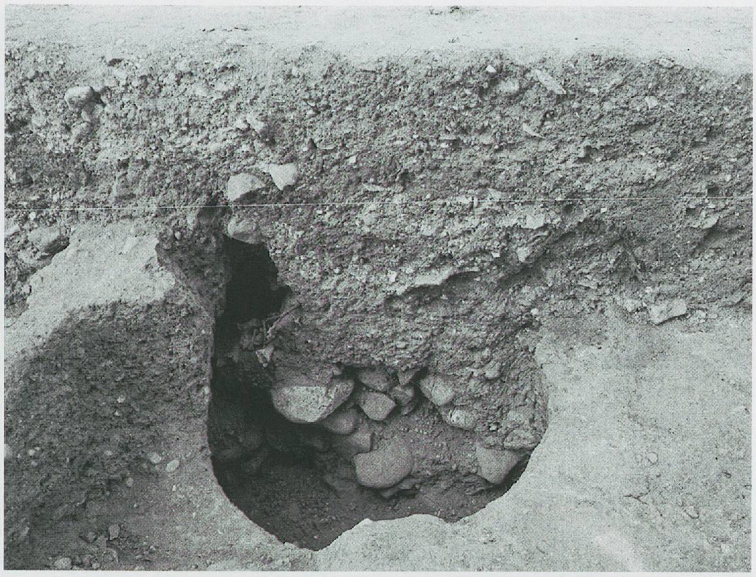


Fig. 79. La fosse 9 conserve encore son profil piriforme qui est spécifique à sa fonction de silo à grain (voir fig. 99, Strat. 2).

de cette église est également signalé par une tranchée qui se termine à l'est par l'amorce d'un mur de chevet droit attesté par quelques moellons liés au mortier. Le reste du plan de l'église est restitué par l'aménagement d'une cave plus tardive adossée contre le mur nord de la nef, qui précise le tracé de celui-ci ainsi que l'emplacement de l'épaulement nord du chœur. La position exacte du mur nord du chœur n'est pas connue, elle est placée uniquement en tenant compte d'une certaine symétrie dans l'ordonnance du plan général.

Un lambeau de sol en terre battue rubéfiée est conservé à l'ouest et en partie au-dessus de la tombe 219 (fig. 86 et 91), son altitude correspond à celle du niveau supérieur du bord sud de la fosse 9, visible sur la stratigraphie 2 (fig. 99). La circulation dans l'église devait donc se faire sur un plancher couvrant les fosses, à une altitude se trouvant au moins à 427,80 m. Plusieurs fosses sont creusées dans cette église et la chronologie relative établie avec des tombes dans lesquelles ont été déposées des monnaies fournit des indications permettant de proposer des datations tardives pour l'aménagement de certaines d'entre elles. En procédant par élimination, celles qui pourraient déjà être disposées dans l'église peu après sa reconstruction sont F8, F9 et F10. On relèvera que les fosses F8 et F9 ont été comblées à l'aide de galets, conservent encore leur profil piriforme témoignant de leur fonction de silos (fig. 79); la stratigraphie 2 établie en travers de la nef illustre bien cette particularité (fig. 99, Strat. 2).

I.2.5.2.5.3. Éléments de datation

Les objets ainsi que les monnaies découverts dans les tombes sont très rares en regard du nombre de sépultures fouillées. Une boucle de ceinture en fer de forme ovale avec un ardillon simple et effilé (OBJ75) est placée sur le bassin droit de la tombe 123 ; son type n'offre aucune précision chronologique[257]. Par contre, une datation est fournie par la présence d'une monnaie (M6) trouvée dans le remplissage de la tombe 73, qui est un viennois du Duché de Savoie frappé entre 1447 et 1464[258]. Cette tombe, dégagée à l'extrémité sud de

257 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 227).

258 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).



Fig. 80. Développement du site religieux. Phase 5 (XI^e^-XII^e^ siècle). Restitution aquarellée vue du sud.

la fouille, dans le niveau supérieur, fait ainsi partie des ultimes enterrements effectués dans cette zone du cimetière.

Le comblement des fosses est plus riche en matériel archéologique, tout particulièrement celui des fosses établies dans l'annexe nord de l'*église ouest*. Deux grandes clés en fer ont été récupérées dans la fosse 44 (OBJ148 et 150, dont la longueur est respectivement de 165 mm et de 235 mm); formées d'une tige bénarde cylindrique avec un anneau à tracé losangique, elles ont sans doute servi à la fermeture de portes principales. Trois autres exemplaires de plus petites dimensions (OBJ128 dans F30, OBJ129 dans F23 et OBJ133 dans F22), attribués à des coffres ou autre meuble, présentent une tige forée à anneau circulaire[259]; ces deux types de clés associés se rencontrent sur des sites d'habitats dans des contextes datés aux environs du XIV^e^ siècle[260]. Le fait qu'une série de clés a été retrouvée à Vuillonnex, ce qui est somme toute assez inhabituel, pourrait confirmer la présence de coffres destinés à la conservation et à la garde des réserves alimentaires du doyen, du

259 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 236).

260 Plan 1994, pp. 101-102; Demians d'Archimbaud 1980, pp. 467-471.

vicaire ou encore des membres de la communauté d'habitants liés à ce centre ecclésiastique[261].

Une paire de forces (OBJ127) en fer a été retrouvée dans la fosse 27 ; cet outil utilisé pour la tonte des moutons ou divers travaux domestiques a été forgé d'une seule pièce et ses deux lames sont reliées par un ruban jouant le rôle de ressort. Une série de trois lames de couteau (OBJ126 dans F27, OBJ132 dans F30 et OBJ154 dans F47) avec soie en fer forgé effilée, dont la longueur totale varie entre 155 mm et 185 mm, ainsi qu'une petite lame en fer recourbée (OBJ135 dans F22) mesurant 70 mm, ressemblant à une sorte de serpette, appartiennent encore à cet ensemble d'outils tranchants. Un anneau de 20 mm de diamètre en bronze ainsi qu'un fragment de fer à cheval complètent cet inventaire qui n'autorise pas une datation précise, cet éventail d'objets[262] étant très répandu sur les sites d'habitat médiévaux occupés entre le XI^e^ et le XV^e^ siècle[263].

Une série de tessons de céramique culinaire grise s'apparentant à celle décrite pour la phase précédente comprend des fragments de panses (VSM33 dans F44 et VSM260 dans F49), lèvres en bandeau (VSM38 dans F23, VSM35-3 dans F30, VSM36 dans F32 et VSM42 dans F47), lèvres éversées (VSM27 dans F50, VSM43-2 dans F27, VSM35-2 dans F30 et VSM33 dans F44), couvercle (VSM43-1 dans F27) et fonds bombés (VSM27 dans F50, VSM33 dans F44 et VSM260 dans F49) appartenant à des récipients de type oule ou marmite, bien attestés entre le X^e^ et le XIV^e^ siècle. Au sein de ce lot, un seul morceau de bord de pichet à pâte rouge et glaçure verte (VSM35-1 dans F30) fournit une datation plus précise centrée sur le XIII^e^ siècle[264].

Une unique monnaie (M43) provient du remplissage de F44, qui est la fosse la plus tardive du groupe situé dans l'angle nord-ouest du bâtiment ; elle est datée entre 1218 et 1250[265].

Une dernière fosse est encore contemporaine de l'annexe nord, il s'agit de F14 qui est placée à l'extérieur. Son comblement a livré plusieurs tessons composant un échantillonnage identique incluant de la céramique culinaire grise (VSM29-2 lèvre en bandeau, VSM177 fond bombé et VSM193 huit fragments de panse) et un tesson de céramique de table appartenant à une cruche ou à un pichet à glaçure plombifère (VSM29-4).

Les fosses aménagées dans l'église orientale sont très pauvres en matériel archéologique : aucun objet n'a été retrouvé dans la fosse 8, un bord de pichet à pâte orange et glaçure (VSM16) provient de la fosse 9, alors qu'un fond plat de pichet (VSM37) de même type se trouvait dans la fosse 10, dans laquelle a été récupérée une seconde monnaie romaine (M21), un *dupondius* frappé entre 9/8 et 3 av. J.-C dans les ateliers de Nîmes. Quant aux fosses associées à l'église occidentale, elles ont livré un fragment de coquille Saint-Jacques (OBJ134 dans F25) et un clou (OBJ203 dans F109).

L'inventaire détaillé de ce matériel met bien en évidence sa pauvreté et surtout le peu de précision qu'il offre en matière de chronologie absolue, mis à part les datations fournies par les pichets à pâte orange et glaçure plombifère du XIII^e^ siècle ainsi que les quelques monnaies médiévales. Ces datations renseignent par ailleurs uniquement sur l'époque de comblement des fosses, c'est-à-dire sur la période au cours de laquelle elles ont été abandonnées.

I.2.5.2.5.4. Commentaires

Les sépultures. Les tombes attribuées à cette phase appartiennent au cimetière qui se regroupe, à partir du XII^e^ siècle, au sud de la nouvelle église orientale édifiée avec un chœur carré. En tenant compte de la monnaie découverte dans T73 (M6 frappée entre 1434 et 1465[266]), il est possible de dire que cette zone est utilisée comme lieu de sépultures au moins jusqu'au XV^e^ siècle. Les perturbations liées à l'enchevêtrement de nombreux squelettes, la rareté du matériel, comme l'impossibilité d'élaborer une typologie des tombes interdisent la mise en place d'une chronologie fine. C'est pourquoi cette phase 5, qui réunit un groupe d'inhumations réalisées entre le XII^e^ siècle et l'abandon du site religieux, sera présentée en association avec les phases 6 et 7.

L'architecture. Le type d'appareil ainsi que les techniques employées pour poser la première assise des fondations de toutes les nouvelles constructions édifiées au cours de cette phase sont parfaitement

261 Piguet 2001, p. 237 ; de La Corbière 2009, pp. 31-33.

262 Voir *infra* Isabelle Plan (pp. 240-242).

263 Pour une vision complète de ce type de matériel trouvé sur les sites médiévaux, voir par exemple : Demians d'Archimbaud 1980 ou Colardelle M./Verdel 1993.

264 Voir *infra* Michelle Joguin Regelin (pp. 222-223).

265 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 195).

266 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).

homogènes. Cette constatation est cohérente avec l'analyse de la chronologie des vestiges qui indiquait, elle aussi, la contemporanéité des bâtiments, construits peut-être par la même équipe de maçons.

Les proportions de la petite église orientale sont comparables à celles de nombreuses églises paroissiales contemporaines découvertes lors des fouilles menées dans les sanctuaires de la campagne genevoise. De même, la présence d'un chœur carré a été mise en évidence à plusieurs reprises, que ce soit à Jussy[267], Confignon[268], Meinier[269], Céligny[270] ou au Grand-Saconnex[271]. Ces constructions sont toutes datées du XI^e^-XII^e^ siècle, tout comme l'église de la Madeleine édifiée au pied de la ville de Genève[272]. A Vuillonnex, la largeur des fondations du chœur associée à l'étroitesse de son plan suggère la présence d'une voûte en berceau, le rattachant au courant architectural qui, à partir du XIII^e^ siècle, va propager les chœurs rectangulaires dans toute la région[273]. Cette particularité le distingue du chœur carré plus ancien de l'église occidentale, dont les soubassements trop fragiles, n'autorisent pas la réalisation d'une voûte, lui conférant un caractère plus archaïque.

La nef de l'église occidentale est rebâtie et la conservation d'une partie de son sol sous la forme d'un radier de galets montre que la séparation qui fermait auparavant le *presbyterium*, dont l'emplacement était souligné par une marche, est abandonnée. Cependant, l'espace intérieur est toujours divisé en trois parties; le chœur dont l'ouverture est marquée par un arc triomphal, un vaste espace le précédant qui occupe une grande partie de la nef et une petite zone située au bas de la nef, séparée du reste du vaisseau par une clôture transversale. Cette organisation particulière ressemble, dans sa disposition comme dans ses proportions, à celle adoptée pour les églises conventuelles, plus particulièrement celles relevant de l'architecture cistercienne[274]. Dans ces églises bernardines, la partie située à l'extrémité est de l'édifice, le *presbyterium,* abrite l'autel principal, la partie centrale qui occupe la plus grande surface correspond au chœur des moines alors que la partie occidentale est réservée aux convers. Les fouilles archéologiques de l'église du prieuré clunisien de Leuzigen ont mis au jour le plan d'une église à chœur carré du XI-XII^e^ siècle dont l'intérieur est aussi divisé en trois parties; on relèvera que les fondations d'un autel ont été découvertes dans le secteur occidental réservé aux laïcs[275]. Plusieurs églises paroissiales, qu'elles soient d'une certaine importance comme celle de Winterthur[276], ou plus modestes comme celle de Kirchlindach[277], possèdent aussi des éléments de séparation à l'intérieur de la nef.

Dans la campagne genevoise, des constructions adossées au nord ou au sud des églises rurales se multiplient vers la fin du Moyen Âge; destinées à recevoir les sépultures des membres appartenant à la famille des fondateurs, ces petits édifices sont généralement des chapelles privées. A Vuillonnex, la grande annexe aux fondations puissantes, atteignant 1,20 m d'épaisseur par endroits, est placée contre le mur nord du chœur de l'église occidentale; elle remplace le bâtiment indépendant en bois situé à proximité dont elle reprend les proportions. Cette relation entre les deux constructions, le fait qu'aucune sépulture n'a jamais été ensevelie dans cette annexe, ainsi que la densité extraordinaire des fosses creusées dans son sous-sol indiquent plutôt une fonction civile pour cet édifice, dont l'élévation pouvait dépasser celle de la nef de l'église adjacente. Parmi les nombreuses fosses de cette annexe, deux se distinguent par leur forme qui s'apparente à une tranchée d'une largeur et d'une profondeur de 1,00 m, sur une longueur de 5,50 m pour la plus grande (constituée de F30 et F49) et de 3,00 m pour la plus petite (constituée de F32 et F47). La fonction exacte de ces structures est délicate à préciser en l'absence d'indices sur les produits stockés à l'intérieur; les quelques comparaisons dont nous disposons pourraient suggérer un ensilage de plantes fourragères, de tubercules, voire même de châtaignes[278].

267 Bonnet 1977-1, pp. 16-18.

268 Bonnet 1984, p. 59.

269 Bonnet 1986, p. 63.

270 Bonnet 1994-1, pp. 48-49.

271 Bujard 1990, p. 44.

272 Pour une vue d'ensemble de ces églises genevoises à chœur carré, voir: Bonnet 1997-3, pp. 8-44.

273 Bujard 1990, pp. 45-46.

274 Sennhauser 1990-1, pp. 12-31.

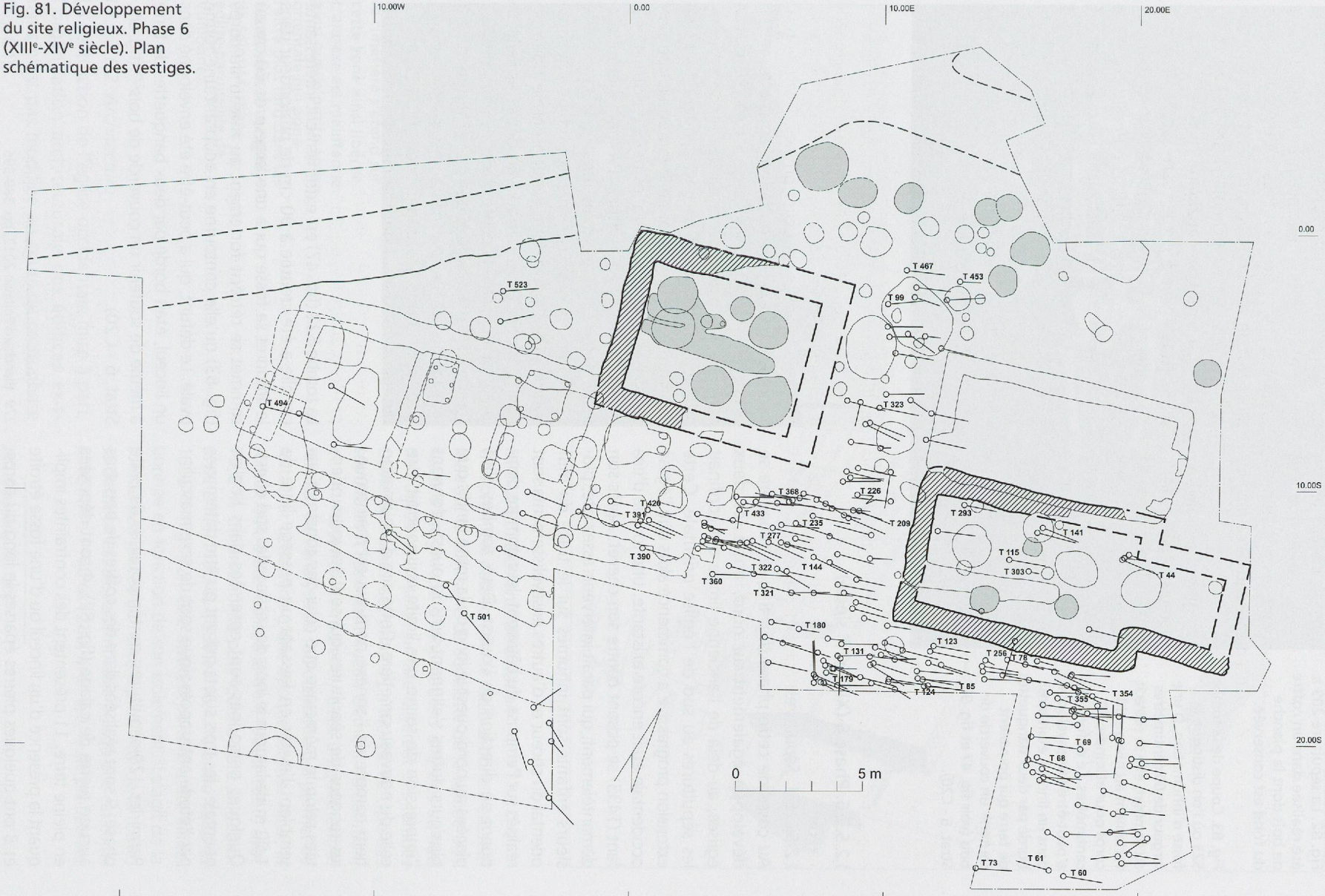
275 Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1989, pp. 22-33.

276 Jäggi/Meier/Windler 1993, pp. 148-150.

277 Eggenberger/Stöckli 1983, pp. 32-44.

278 Fournier 1982, pp. 164-165; Garnier/Garnotel/Mercier1995, p. 40.

Fig. 81. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII^{e}-XIV^{e} siècle). Plan schématique des vestiges.



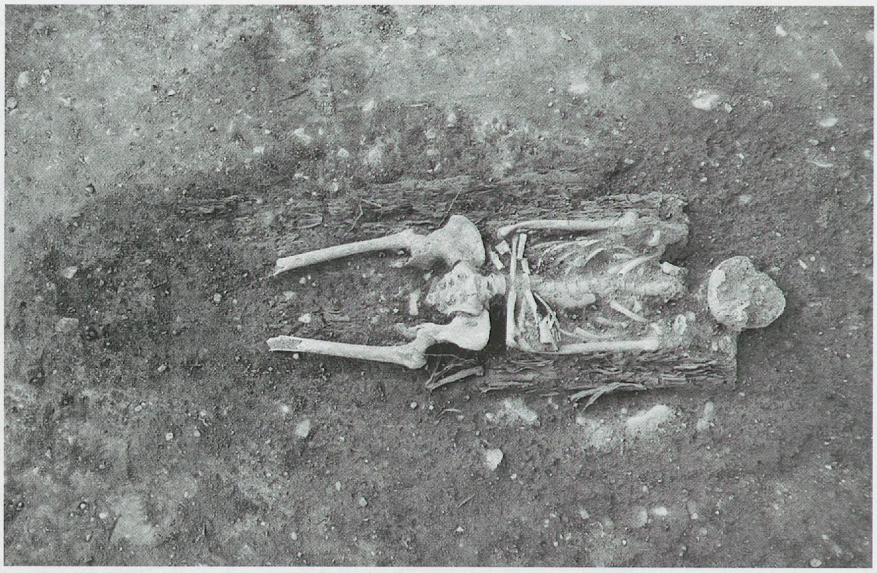


Fig. 82. La sépulture 209 a été réalisée dans un coffre de bois dont la planche du fond est conservée.

Fig. 83. Coupe de la tombe 523 où l'on distingue la fosse d'inhumation. D'une largeur de 60 centimètres au sommet, elle se rétrécit fortement au niveau du corps pour atteindre 30 centimètres. Le défunt, qui a peut-être été enveloppé dans un linceul, était ainsi bordé par deux banquettes de terre qui pouvaient soutenir un couvercle de bois (voir fig. 47 et fig. 99, Strat. 6 - C20).



I.2.5.2.6. Phase 6 (XIII^{e}-XIV^{e} siècle)

I.2.5.2.6.1. Sépultures

Au cours de cette phase (fig. 81), le cimetière se développe également au nord, entre les deux églises, au-delà de l'ancienne limite qui confinait les sépultures au sud de l'église orientale. Cette extension progressive a commencé alors que l'église occidentale était encore existante, une tombe d'enfant (T433) se posant contre son chevet. Après son démantèlement, qui paraît intervenir assez vite, plusieurs enfants sont inhumés sur le tracé du mur oriental du chœur et d'autres ensevelissements sont réalisés sur l'emprise du bâtiment, leur nombre diminuant en direction de l'ouest. Deux tombes sont placées au nord-ouest le long de la route tandis que plusieurs autres s'alignent au sud-ouest, donnant l'impression de suivre une limite qui pourrait être celle du nouveau cimetière. Cette aire d'inhumation tient compte de l'annexe nord qui est maintenue; les rangées de sépultures qui sont toujours orientées selon le même axe que celui des constructions semblent l'éviter en laissant un passage libre de 1,00 m de largeur le long de ses façades sud et est. Quelques personnes sont enterrées dans l'église orientale; les trois sujets qui ont pu être déterminés par l'étude anthropologique sont de sexe masculin.

Parmi les 129 sépultures contemporaines de cette phase, 9 sont réalisées dans des coffres de bois sans aucune pierre de calage (fig. 82), 4 sont déposées en pleine terre, 11 présentent des contraintes impliquant la présence d'un linceul ou d'une fosse étroite et 3 ont quelques pierres éparses le long du corps.

La tombe 523 (fig. 47) est extrêmement intéressante car elle a été creusée à 90 cm de profondeur dans le limon et sa fosse qui a une largeur de 60 cm au sommet se rétrécit fortement au niveau du corps (fig. 83) qu'elle contourne en adoptant une forme ovale. Le défunt, qui a peut-être été enveloppé dans un linceul, était bordé par deux banquettes de terre à même de soutenir un couvercle de bois[279] (fig. 99, Strat. 6 - C20).

279 Blanchard/Poitevin 2012, pp. 389-396.

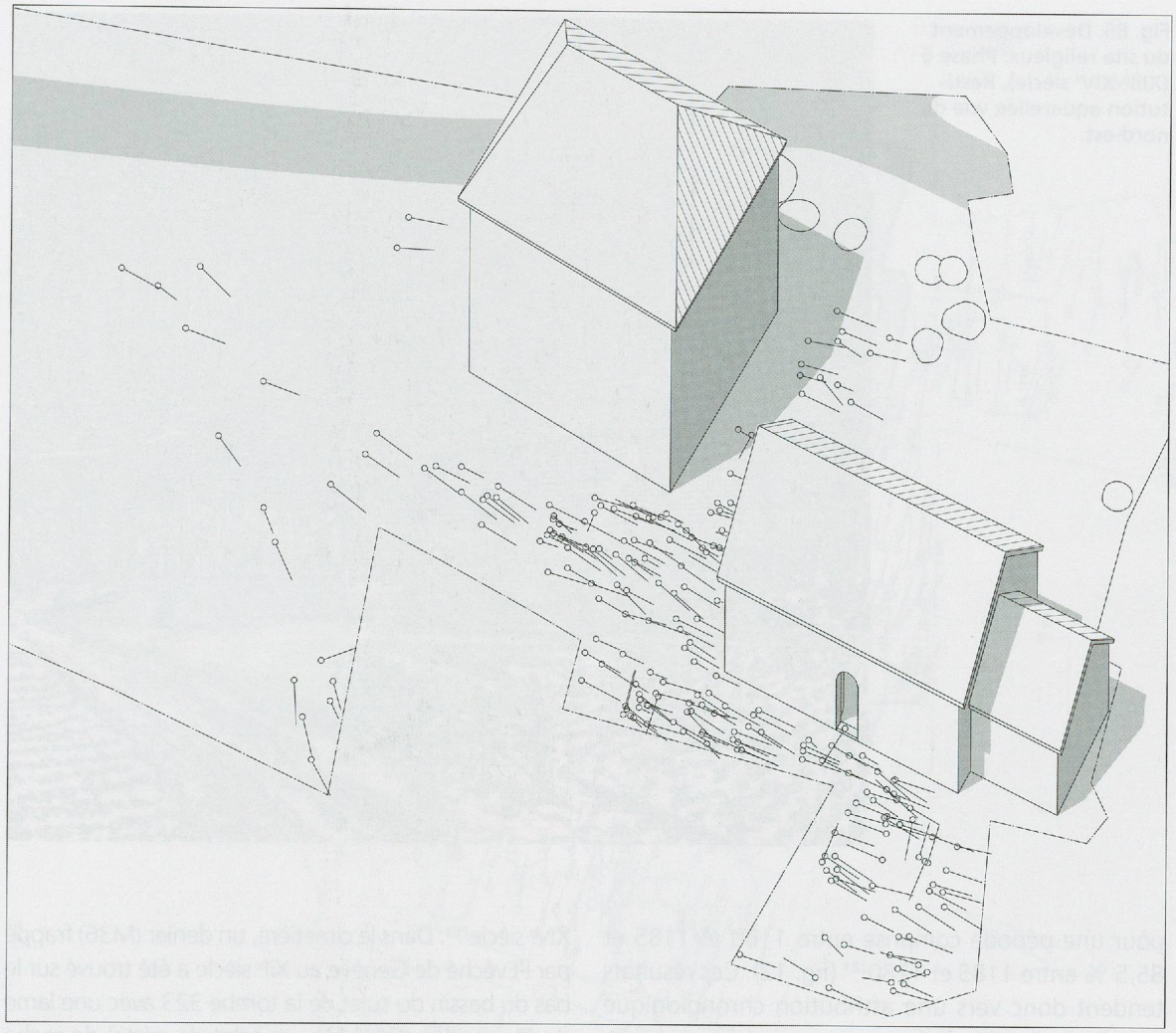


Fig. 84. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII[e]-XIV[e] siècle). Restitution axonométrique du centre ecclésiastique. L'église occidentale est entièrement détruite et le cimetière s'étend sur cette zone ainsi libérée. L'annexe est maintenue ainsi que la petite église orientale qui apparaîtra plus tard dans les textes sous le vocable de Saint-Mathieu, église paroissiale de Vuillonnex.

I.2.5.2.6.2. Architecture

La destruction de l'église occidentale mise à part, l'organisation architecturale des édifices existants n'est pas modifiée au cours de cette phase (fig. 84).

I.2.5.2.6.3. Éléments de datation

Une première datation par le radiocarbone a été réalisée sur le collagène du squelette de la tombe 501 issue d'un groupe d'inhumations alignées au sud de l'église ouest selon un axe différent des tombes contemporaines des phases primitives. Le type des sépultures n'apportant aucun élément de datation, et en l'absence de matériel, c'est uniquement le résultat de l'analyse du radiocarbone qui permet de rattacher cette série à une époque tardive. Ainsi, la tombe 501 a été réalisée entre 1190 et 1395, avec 79,2 % de probabilité pour que la date soit comprise entre 1190 et 1330 et 16,4 % entre 1330 et 1395[280] (fig. 12). Une autre sépulture a été sélectionnée en fonction de son isolement, il s'agit de la tombe 523 placée au nord, à proximité de la route; sa datation est assez semblable puisqu'elle est comprise entre 1160 et 1280, avec 9,9 % de probabilité

280 Datation ARC 1286.



Fig. 85. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII[e]-XIV[e] siècle). Restitution aquarellée vue du nord-est.

pour une période comprise entre 1160 et 1185 et 85,5 % entre 1185 et 1280[281] (fig. 12). Ces résultats tendent donc vers une attribution chronologique centrée sur le XIII[e] siècle.

Si plusieurs monnaies ont été retrouvées dans le remblai des fosses des sépultures, aucune n'était déposée dans la main ou la bouche d'un défunt, comme c'est parfois le cas. Les pièces ont été soit jetées dans la tombe au moment de l'inhumation, soit contenues dans les terres ayant servi au comblement des fosses; leur datation permet donc de dire que l'ensevelissement a eu lieu à cette époque ou plus tard mais en aucun cas avant la circulation de ce monnayage. A l'intérieur de l'église orientale, la tombe 293 localisée au bas de la nef, contre le mur latéral nord, a livré un denier (M33) frappé par l'Evêché de Genève au début du XIII[e] siècle; la tombe 141, placée un peu plus haut dans la nef dans la même situation, contenait une obole de l'évêché de Genève du XIV[e] siècle (M35) et la tombe 44, posée contre le piédroit nord de l'arc triomphal, renfermait une obole (M4) émise par le Comte de Genevois dans la seconde moitié du XIV[e] siècle[282]. Dans le cimetière, un denier (M36) frappé par l'Evêché de Genève au XII[e] siècle a été trouvé sur le bas du bassin du sujet de la tombe 323 avec une lame de silex taillée (OBJ111), un éclat de cristal de roche ou de quartz (OBJ112) ainsi que plusieurs fragments d'étroites bandes découpées dans une fine tôle de métal (alliage de cuivre) et incisées de lignes. Les traces de fer visibles sur le silex et le cristal de roche pourraient indiquer qu'ils étaient montés en pendeloque; peut-être avaient-ils été déposés dans une aumônière décorée à l'aide des petites bandes incisées[283].

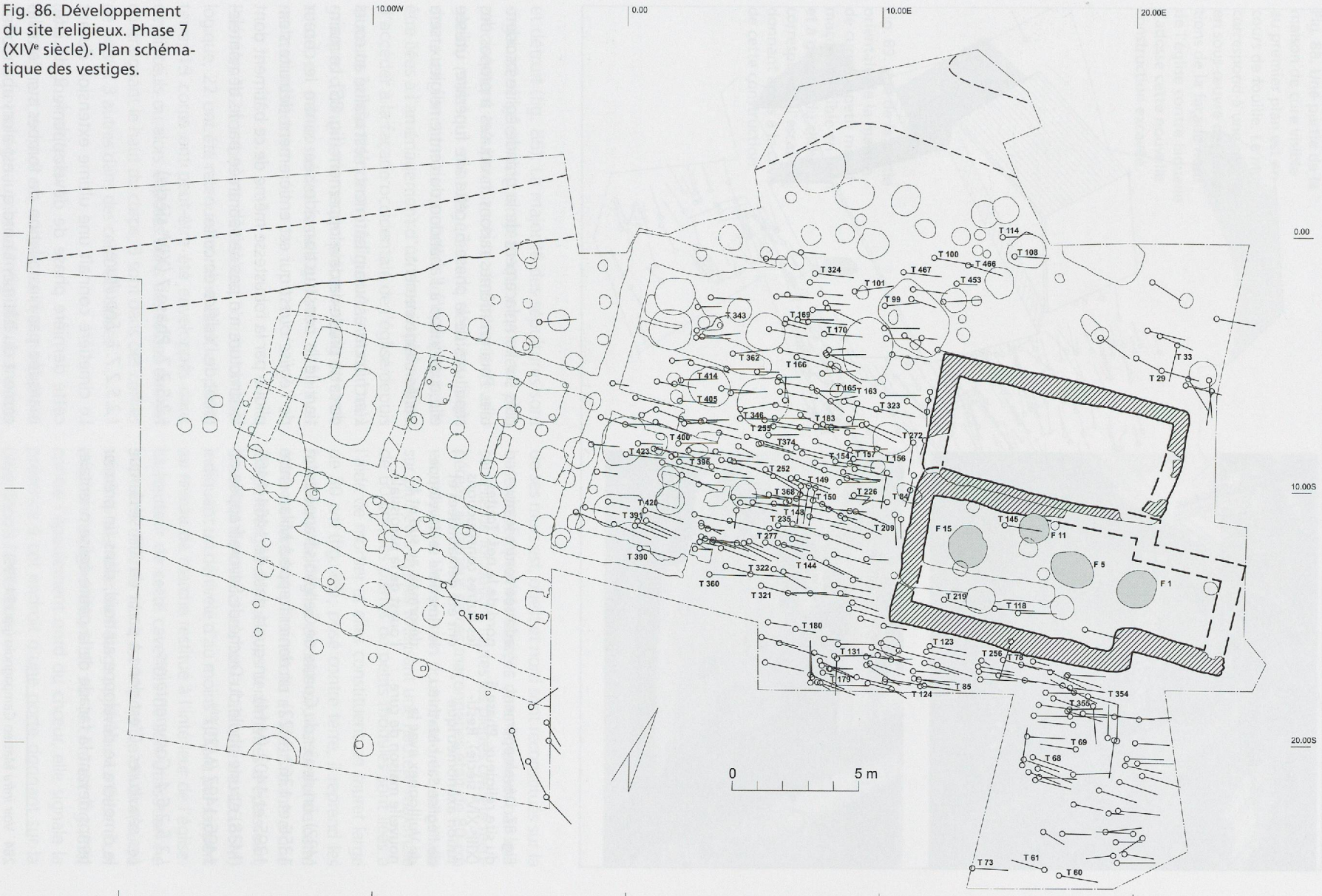
Plusieurs autres monnaies ont été récoltées dans la zone du cimetière se développant devant la façade occidentale de l'église orientale et sur le chœur ruiné de l'église occidentale; elles ne sont pas attribuées à des fosses de tombes spécifiques mais elle témoignent des ensevelissements qui se sont succédé dans cette partie du site religieux. Ces pièces ont toutes été frappées entre la fin du XIII[e] siècle et la fin du XV[e] siècle; deux oboles de l'Evêché de Lausanne frappées entre 1273 et 1354 (M15 et

281 Datation ARC 1290.

282 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).

283 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 244).

Fig. 86. Développement du site religieux. Phase 7 (XIVe siècle). Plan schématique des vestiges.



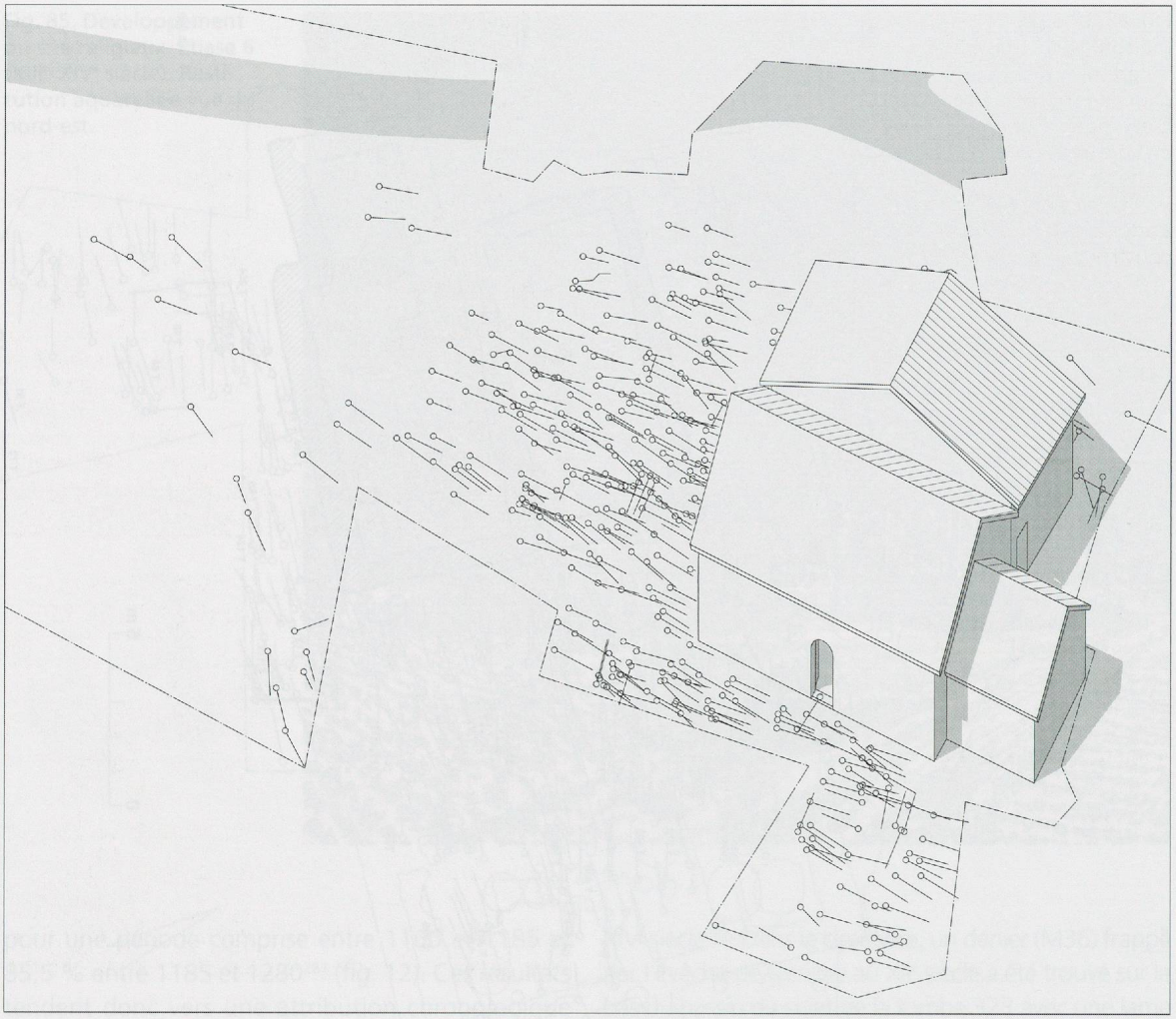


Fig. 87. Développement du site religieux. Phase 6 (XIII[e]-XIV[e] siècle). Restitution axonométrique de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex avec la nouvelle maison de cure adossée contre le mur nord de la nef. Toutes les autres constructions ont été démantelées et le cimetière se développe désormais au sud et à l'ouest de la paroissiale.

M32), un denier du Comte de Genevois frappé entre 1356 et 1362 (M22), un denier frappé à Milan entre 1395 et 1402 (M14), un quart daté de 1464-1465 (M38) et une obole du Duché de Savoie frappée en 1496-1497 (M20)[284].

I.2.5.2.6.4. Commentaires

Les sépultures. C'est donc à partir du XIII[e] siècle que le cimetière se développe au nord, dans un premier temps devant la façade de la petite église orientale, puis sur l'emplacement de la grande église occidentale. Pour les mêmes raisons invoquées à propos des sépultures de la phase 5, cette aire funéraire, utilisée elle aussi jusqu'à l'abandon du centre religieux, sera traitée ultérieurement.

L'architecture. Aucun bâtiment n'est réalisé au cours de cette phase de développement (fig. 85). Le maintien de la construction adossée contre le chœur de l'*église ouest* qui est entièrement détruite s'explique par la robustesse même de ce bâtiment dont la structure n'a pas été ébranlée par le démantèlement de l'édifice de culte.

I.2.5.2.7. Phase 7 (XIV[e] siècle)

I.2.5.2.7.1. Sépultures

Le cimetière connaît une ultime extension durant cette dernière phase de développement du site, marquée par l'installation de tombes sur l'emplacement du bâtiment nord qui est alors abandonné

284 Voir *infra* Matteo Campagnolo (pp.194-195).



Fig. 88. Une partie de la maison de cure visible au premier plan est en cours de fouille. Le mur correspond à une reprise en sous-œuvre des fondations de la façade nord de l'église contre laquelle s'adosse cette nouvelle construction excavée.



Fig. 89. Vue de la partie orientale de la maison de cure. Le petit massif maçonné visible en haut et à gauche du cliché correspond à l'escalier donnant accès à la cave de cette construction.

et détruit (fig. 86). La majorité des sépultures sont organisées selon des rangées qui ne s'axent plus précisément sur l'architecture des bâtiments religieux, mais qui sont légèrement décalées, sans doute en fonction de nouvelles contraintes, peut-être liées à l'aménagement d'un chemin permettant d'accéder à la façade occidentale de l'église depuis la route bordant le centre religieux au nord. Deux groupes d'inhumations sont placés le long de cette route, en partie sur les fosses qui sont définitivement comblées.

Parmi les 142 tombes attribuées à cet horizon chronologique, 22 ont été retenues comme étant en pleine terre, 13 corps ont peut-être été enveloppés dans des linceuls ou alors déposés dans des fosses étroites contraignant le haut du corps, 3 sont dans des coffres de bois et 3 autres dans des cercueils cloués.

I.2.5.2.7.2. Architecture

Un bâtiment excavé est adossé au mur nord de la nef de la petite église orientale (fig. 87). Les tracés de ses murs est, ouest et nord sont reconstitués sur la base des empreintes laissées dans le terrain par leur semelle de fondation, toutes les pierres ont été récupérées; la largeur de ces maçonneries était de 80 cm en moyenne. Une portion du mur sud est conservée sur plusieurs assises totalisant une hauteur maximale de 60 cm; les pierres de petits modules sont liées à l'aide de mortier et elles constituent un muret large de 30 cm (fig. 88); posé contre terre, il reprend les fondations de l'église en sous-œuvre. Le sol de cette cave est conservé par endroits et il est formé d'une chape d'argile de quelques centimètres d'épaisseur; la surface de celle-ci se situe à l'altitude de 426.65 m indiquant un dénivelé d'au moins 1,00 m par rapport au niveau de marche restitué à l'intérieur de l'église. La hauteur de cette cave lors de son utilisation ne peut être estimée car il est impossible de dire où se situait le plancher de l'étage supérieur. La base d'un escalier maçonné est visible sur le côté est (fig. 89), contre l'épaulement nord du chœur, elle signale la présence à cet endroit d'une porte donnant sur la cave depuis l'extérieur.

L'église ne semble pas subir de modification, hormis le creusement de quatre nouvelles fosses, trois installées dans la nef (F1, F5 et F15) et une à l'entrée du chœur (F11), sur le tracé de l'arc triomphal.

I.2.5.2.7.3. Éléments de datation

Une seule datation par le radiocarbone a été réalisée sur des fragments de charbon conservés dans une couche déposée sur le fond de F5 (fig. 99, Strat. F5 - C5). Le résultat obtenu ne permet pas d'en tirer des conclusions intéressantes, l'intervalle de confiance étant très large et la date relativement haute, entre 655 et 1160[285]. Il pourrait s'agir de bois de récupération provenant du démantèlement d'une charpente ou d'un solivage d'une des constructions primitives du centre religieux. Réutilisé dans une construction plus tardive, ce matériau aurait ensuite brûlé pour se déposer sur le fond de la structure en creux dont il n'est à l'évidence pas contemporain.

Une série de monnaies provient du remplissage de diverses fosses de tombes. Une obole (M31) émise par l'Evêché de Lausanne entre 1273 et 1354 se trouvait dans la tombe 260, une obole (M34) également de l'Evêché de Lausanne datée entre 1350 et 1395 dans la tombe 281 et un denier (M40) de l'Evêché de Lausanne frappé avant 1354 dans la tombe 466. D'autres monnaies sont dispersées dans la terre du cimetière, sans pouvoir être rattachées à des sépultures particulières, ce sont une obole (M17) de l'Evêché de Lausanne frappée probablement entre 1275 et 1350, un denier (M23) du Comté de Genevois entre 1355 et 1375, un denier (M2) de Milan entre 1395 et 1402, une obole (M42) du Duché de Savoie entre 1465 et 1469 et un denier (M39) de l'Evêché de Lausanne entre 1517 et 1536, ce dernier faisant partie des monnaies les plus tardives trouvées dans le périmètre du cimetière[286].

Les tombes 100, 101 et 260 présentaient des sujets masculins ayant chacun une boucle de ceinture (respectivement OBJ53, OBJ56 et OBJ97) conservée au niveau de leur bassin. Elles sont toutes trois constituées d'un anneau circulaire en fer d'un diamètre légèrement supérieur à 40 mm et deux d'entre elles conservaient encore leur ardillon fait d'une tige effilée[287]. Ce type de boucle est bien représenté dans la littérature archéologique, il est à toujours attribué à un horizon chronologique situé vers la fin du Moyen Âge, c'est-à-dire au XIV^{e}-XV^{e} siècle[288]. Un carreau d'arbalète (OBJ116) en fer d'une longueur de 68 mm pour une ouverture circulaire de 10 mm de diamètre au niveau de la douille[289] était planté dans une vertèbre cervicale du squelette de la tombe 347 ; ces fers de trait sont généralement datés la fin du Moyen Âge[290]. Une épingle en bronze longue de 58 mm, à tête sphérique formée d'un enroulement de la tige d'un diamètre de 4 mm (OBJ114), était posée sur l'épaule gauche de l'individu attribué à la tombe 342, il se pourrait qu'elle ait servi au maintien d'un linceul qui n'a pas été mis en évidence par l'observation d'une contrainte particulière du squelette. Une clef (OBJ82) de 96 mm de longueur à tige bénarde et anneau losangique, d'un type fréquent au XIV^{e} siècle, était localisée dans la fosse de la tombe 183 aux pieds du défunt[291] ; il est impossible de dire si sa présence est intentionnelle ou fortuite[292]. Enfin, un ensemble important de fragments de pichets à pâte orange et glaçure plombifère du XIII^{e} siècle a été collecté dans le remplissage de diverses tombes appartenant à cette phase (VSM19 dans T100, VSM199 dans T117, VSM54 dans T118, VSM200 dans T170, VSM188 dans T324, VSM18 dans T329 et VSM194 dans T362)[293].

Les fosses 1 et 11 étaient totalement exemptes de matériel archéologique alors que la fosse 15 a fourni une agrafe à double crochet (OBJ93) en bronze de 20 mm de longueur, à section plate et corps central à décor géométrique incisé[294]. Cet accessoire de vêtement qui, dans un contexte funéraire, peut servir à la fermeture du linceul est daté entre le VII^{e} et le IX^{e} siècle[295], certains types pouvant encore être utilisés au XI^{e} siècle[296]. Dans cette même fosse 15, un lot très intéressant de monnaies a été retrouvé, formé de deux « lingots » de pièces soudées entre elles par la corrosion, ce qui indique qu'elles ont été

285 Datation CRG n° 591

286 Voir *infra* Matteo Campagnolo (pp. 194-195).

287 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 227).

288 Descoeudres/Cuenni/Hesse 1995, pp. 226-227; Bonnet 1973, pp. 84-92.

289 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 244).

290 Serdon 1995, pp. 75-85 ; Demians d'Archimbaud 1980, pp. 445-447.

291 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 234).

292 Des dépôts intentionnels de clefs dans les sépultures sont connus à différentes époques mais leur signification reste une énigme, voir : Colardelle M. 1983, p. 160.

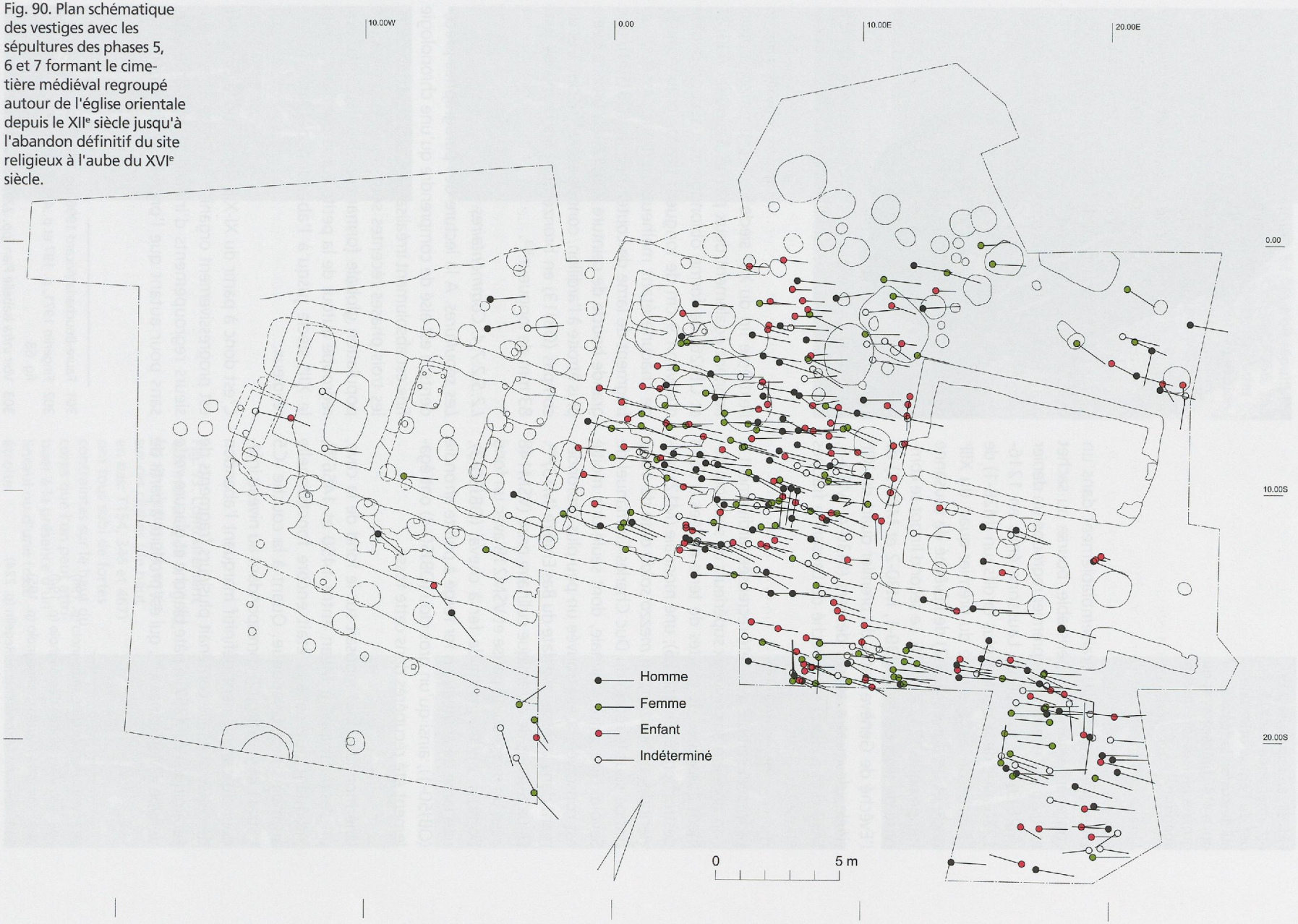
293 Voir *infra* Michelle Joguin Regelin (p. 224).

294 Voir *infra* Isabelle Plan (p. 233).

295 Bujard 1990, p. 58 ; Colardelle M. 1983, p. 356 ; Privati 1983, p. 89.

296 Colardelle M. 1993, pp. 216-218.

Fig. 90. Plan schématique des vestiges avec les sépultures des phases 5, 6 et 7 formant le cimetière médiéval regroupé autour de l'église orientale depuis le XII[e] siècle jusqu'à l'abandon définitif du site religieux à l'aube du XVI[e] siècle.



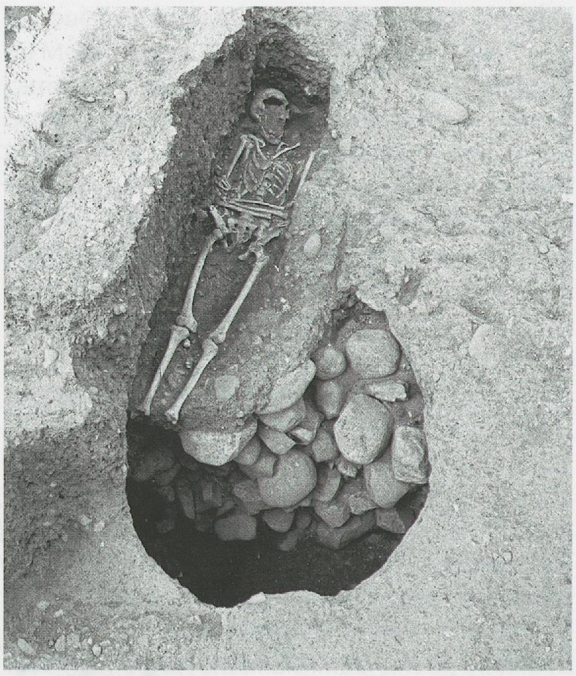


Fig. 91. La sépulture 219 est aménagée dans la nef de l'église orientale, au-dessus de la fosse 9 qui a été comblée avec de grosses pierres lors de son abandon.

ensevelies ensemble, vraisemblablement dans un contenant en matière périssable, bourse ou sachet en tissu par exemple. Le premier regroupe un denier (M28-3) de l'Evêché de Lausanne émis en 1216-1220 avec deux deniers plus tardifs, un (M28-1) de l'Evêché de Genève daté du premier quart du XIII[e] siècle et un autre (M28-2) de l'Evêché de Lausanne frappé entre 1212 et 1216. Le second lingot se compose de trois deniers (M30-1, M30-2 et M30-3) de l'Evêché de Genève datés du premier quart du XIII[e] siècle, de quatre autres deniers (M30-4, M30-5, M30-6 et M30-7) de l'Evêché de Lausanne frappés en 1212-1216[297].

La fosse 5 semble avoir été recreusée tardivement si l'on se réfère aux niveaux supérieurs de son comblement constitués de mottes de terre mêlées à de la destruction (C2 - Strat.F5); une monnaie (M12) provient de cet horizon, un *mezzo soldo* daté de 1628 frappé sous le règne du Duc Charles-Emmanuel de Savoie. Une autre monnaie, dont seule une moitié est conservée, a été trouvée un peu plus profondément dans la fosse, elle date du Bas Empire (M13)[298]. Deux tessons de céramique culinaire grise (VSM148 avec un morceau de panse et VSM218 avec un fond bombé), un fragment de fer à cheval (OBJ50-3), une lame de couteau en fer forgé à pointe arrondie (OBJ50-1), ainsi qu'un gros clou (OBJ50-4) ont également été récupérés dans cette fosse.

Une monnaie (M5) reposait sur le fond de la cave, un *sesino* frappé à Milan entre 1450 et 1466[299], indiquant que celle-ci était encore fonctionnelle au moins à cette époque. Quant à la couche (C5 - Strat1 et C5 - Strat2) correspondant au niveau inférieur du comblement définitif marquant l'abandon de cette cave, elle contenait plusieurs fragments de céramique (VSM257) à pâte blanche et glaçure verte de type « Meillonnas »[300], qui est produite à partir de l'extrême fin du XV[e] siècle[301]. A cet horizon appartiennent également deux pierres à aiguiser (OBJ21 et OBJ26) de forme oblongue et à section ovoïde d'environ 9 cm de longueur (les deux extrémités de chacune étant malheureusement cassées), un fragment de lame de couteau en fer (OBJ174), une grande boucle de ceinture (OBJ12) en bronze ovale plus étroite à l'ardillon, connue au XV[e] siècle[302], et un compas (OBJ13) en bronze dont les branches font 83 mm de longueur[303].

I.2.5.2.7.4. Commentaires

Les sépultures. A la lecture des paragraphes précédents, il est aisé de comprendre qu'une chronologie fine est absolument irréalisable. Dans ces conditions, les trois phases récentes sont traitées comme une population globale formant le cimetière médiéval regroupé autour de la petite église orientale depuis le XII[e] siècle jusqu'à l'abandon définitif du site religieux.

C'est donc à partir du XI-XII[e] siècle que le cimetière est progressivement organisé en rangées, avec plusieurs regroupements d'individus de même sexe, sans pour autant que l'on puisse discerner, dans

297 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).
298 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 194).
299 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 195).
300 Voir *infra* Michelle Joguin Regelin (p. 224).
301 Faure-Boucharlat/Vicard 1996, pp. 280-281.
302 Fingerlin 1971, p. 197 et p. 433, Bonnet 1973, p. 84 et fig. 68.
303 Voir *infra* Isabelle Plan (pp. 229, 239 et 243).



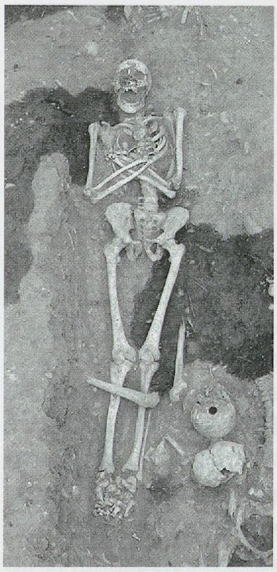




Fig. 92 Ces trois sépultures (de haut en bas: T156, 166 et 414) contiennent des individus dont la position normale des épaules et des bras indiquent qu'ils ont été inhumés en pleine terre sans plus de précision.







Fig. 93. Contrairement aux individus de la fig. 92, les squelettes présentés sur ces clichés (de haut en bas: T154, 346 et 467) ont tous subi de fortes contraintes sur le haut du corps que l'on peut attribuer à la présence d'un linceul ou d'une fosse étroite.

l'environnement immédiat de l'église, des zones privilégiées exclusivement attribuées à l'un ou l'autre sexe (fig. 90). Dans la phase 5, par exemple, au sud de l'église, une rangée composée en majorité de sujets féminins en côtoie une autre constituée d'individus de sexe opposé. Pour la phase 7, les deux premières rangées faisant face à l'église sont occupées principalement par des individus masculins alors qu'à l'arrière, en direction de l'ouest, se constatent des regroupements des deux sexes. Les enfants sont présents sur toute la surface du cimetière mais ils semblent avoir un emplacement réservé à proximité immédiate du sanctuaire puisqu'un nombre élevé de sépultures sont alignées contre la façade occidentale. Il s'agissait d'une situation privilégiée car ces tombes d'enfants se situaient sous la gouttière, bénéficiant ainsi de l'eau de ruissellement du toit de l'église qui est bénite puisqu'elle avait été en contact avec l'édifice religieux consacré[304].

Les sépultures à l'intérieur de l'église ne sont pas nombreuses puisque seuls 9 adultes et 4 enfants ont été dégagés (fig. 81, 86, 90 et 91), sans tenir compte des rares ossements en vrac présents dans les fosses qui augmentent légèrement ces chiffres. Tous les sujets dont le sexe a pu être déterminé sont des hommes, une discrimination guère étonnante en regard des observations faites dans d'autres sanctuaires genevois[305].

L'ensemble de ce cimetière est constitué de 377 tombes, dont 86 seulement ont fourni les données nécessaires à l'identification de leur type (Annexe 3). Parmi cet ensemble de sépultures, une majorité de tombes a été attribuée à des individus déposés en pleine terre (42%) (fig. 92) et un nombre appréciable de linceuls ou de fosses étroites ont été identifiés (34%) (fig. 93). Vu l'extrême rareté des épingles de linceul retrouvées, il est vraisemblable que les tissus employés pour envelopper les corps étaient simplement cousus[306]. Les contenants de bois dont la forme n'a pas pu être précisée sont plus rares que pour les périodes antérieures (14%) et seuls quelques cercueils cloués apparaissent timidement dans cette série (5%)[307]. Le faible pourcentage restant correspond à des types particuliers que nous n'avons pas pris en compte. En comparant avec les phases antérieures, on constate une diminution des contenants en bois - coffres ou cercueils assemblés - (on passe de 50% à 19% en tenant compte des cercueils cloués), qui semble être compensée par une augmentation des individus déposés en pleine terre (de 33% à 42%). Il est intéressant de noter que la présence de linceuls ou de fosses étroites paraît constante (30 et 34 %).

La position des bras observée sur les squelettes est intéressante car elle indique, par rapport aux tombes plus anciennes (phases 1, 2 et 3), une volonté marquée de disposer les corps dans une attitude de prière. Ainsi, les sujets avec les deux avant-bras posés parallèlement sur l'abdomen représentent le 49% de la totalité des sépultures ayant les deux bras conservés dans les phases tardives (phases 5, 6 et 7) alors qu'ils ne formaient que le 25% pour les phases antérieures. De même, les sujets avec les mains jointes ou les bras croisés sur le thorax forment le 20% de la population pour les phases tardives alors qu'ils sont totalement absents auparavant.

Mise à part la pièce de monnaie jetée dans la tombe pour la symbolique obole à Caron qui est pratiquée à partir du XIII[e] siècle à Vuillonnex d'après la datation des pièces retrouvées, aucun dépôt funéraire n'a pu être mis en évidence dans le cimetière. La présence de quelques boucles de ceintures trouvées au niveau du bassin pourrait correspondre à des tombes habillées mais les morts semblent avoir été généralement enterrés simplement drapés dans un tissu[308].

L'étude démographique de cette population de squelettes des phases tardives n'a pas été entreprise car le cimetière correspondant a cette période n'a pas été fouillé dans sa totalité; dès lors, l'échantillonnage à disposition est forcément tronqué. A cela s'ajoute l'impossibilité de rattacher certaines tombes

304 Une concentration de tombes de foetus, de nouveau-nés et d'enfants est souvent observée à proximité immédiate des églises, le long des murs de façade, voir notamment : Bujard 1990, p. 52.

305 Bonnet 1971, p. 105; Bonnet 1972, p. 200; Bujard 1990, p. 53.

306 Technique courante au Moyen Âge, voir: Alexandre-Bidon 1993, pp. 201-203; Alexandre-Bidon 1996-1, pp. 10-14.

307 A Genève, il faut attendre la fin de l'époque gothique pour que les cercueils cloués soient mis en évidence dans les fouilles d'églises et ils deviennent omniprésents à partir du XVII[e] siècle, voir notamment: Bonnet 1971, pp. 83-85; Bonnet 1972, p. 177; Bonnet 1977-1, p. 36; Bonnet 1973, pp. 75. L'apparition des cercueils cloués à la fin du Moyen Âge a été observée également dans d'autres régions, voir par exemple: Zadora-Rio/Galinié 1992, pp. 116-117.

308 Dans la région savoyarde, la coutume d'habiller les morts n'apparaît pas avant le XIX[e] siècle, voir: Abry/Devos/Raulin 1979, pp. 407-409.

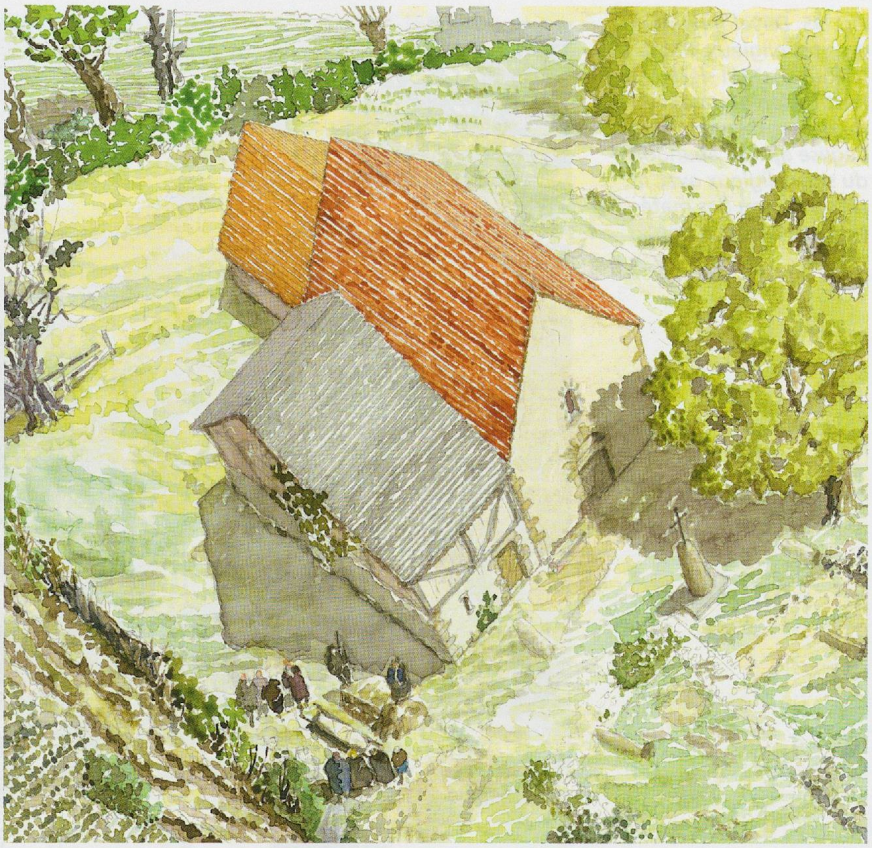


Fig. 94. Développement du site religieux. Phase 7 (XIVe siècle). Restitution aquarellée vue plongeante du nord-ouest.

à des phases chronologiques bien définies, ce qui nous a contraint à envisager des ensembles couvrant des périodes historiquement différentes, pendant lesquelles ont alterné épidémies de peste, disettes et guerres. Enfin, les individus inhumés dans le cimetière et dans l'église appartiennent à une paroisse dont la superficie a pu être modifiée entre le temps de sa fondation et celui de son abandon.

L'architecture. La réalisation d'un bâtiment plaqué contre le flanc nord de la nef ne constitue pas une exception (fig. 94), des annexes similaires ayant été mises en évidence à deux reprises lors des fouilles d'églises rurales dans le canton de Genève. L'église de Céligny présente une construction aux proportions semblables, datée du XIIIe-XIVe siècle, qui a été interprétée comme grange ou cellier[309]. La même disposition est également observée au nord de l'église du prieuré de Russin pour une période située entre le XIe et le XIIIe siècle. Dans ce cas, la fouille a permis d'exclure une fonction funéraire de cette annexe et il paraît peu vraisemblable qu'elle corresponde à une chapelle[310].

Le fait que la construction de Vuillonnex soit excavée et qu'elle intervienne à une période où le grand bâtiment situé au nord de l'ancienne église occidentale est détruit et où la majorité des fosses servant à stocker les denrées sont désaffectées permet de penser qu'elle reprend leur fonction, la cave remplaçant les fosses pour la conservation de certains produits. La mention d'une maison de cure dans la visite pastorale effectuée le 17 novembre 1518[311] pourrait d'ailleurs s'appliquer à cette construction. Une telle cave a également été fouillée à l'extérieur de l'église de Meinier ; dans ce cas, elle est adossée contre le mur nord du chœur dans le courant du XVe siècle et son existence est confirmée dans le compte rendu d'une autre visite pastorale effectuée en 1471, mentionnant sa présence et même son propriétaire qui n'était pas un clerc[312].

309 Voir : Bonnet 1997-3, pp. 18-19.

310 Deuber 1998, pp. 32-35.

311 Voir paragraphe I.1.1.1.

312 Monnoyeur/Terrier/Hermanès 1990, p. 3; Terrier 2004-2, pp. 240-241.



Fig. 95. Développement du site religieux. Phase 8 (début du XVII siècle). Restitution aquarellée du démantèlement de l'église après l'abandon du site religieux avec la récupération des matériaux de construction.

I.2.5.2.8. Phase 8 (début XVII[e] siècle)

I.2.5.2.8.1. Abandon de l'église

L'église est détruite en même temps que son annexe excavée adossée au nord, la liaison entre les couches de démolition localisées dans les deux bâtiments attestant cette simultanéité (fig. 95). La présence, dans le remblai de la cave, de plusieurs fragments de céramique à pâte blanche et glaçure verte de type « Meillonnas » (VSM257), produite à partir de l'extrême fin du XV[e] siècle[313], ainsi que celle d'un denier (M25) de l'Evêché de Lausanne frappé entre 1491 et 1536[314], récupéré dans C1 - Strat. 2, invite à situer l'abandon des édifices après cette date. Le fait qu'aucune monnaie parmi les nombreuses pièces découvertes à l'intérieur du périmètre du cimetière médiéval ne soit frappée après 1536, allié à l'absence totale de céramique moderne provenant du remblai des tombes, confirme la désaffectation du centre religieux qui ne paraît pas avoir accueilli de sépultures, ou alors en nombre très faible, après la Réforme. La monnaie récupérée (M12) dans le niveau supérieur (fig. 99, Strat. F5 - C1) du comblement de la fosse 5 et frappée en 1628 constitue le témoignage le plus récent provenant d'une couche archéologique, elle appartenait peut-être aux personnes venues démanteler les maçonneries afin de récupérer les matériaux, ne laissant aux archéologues que des fantômes de fondations.

313 Voir *infra* Michelle Joguin Regelin (p. 224).

314 Voir *infra* Matteo Campagnolo (p. 195).

II. Les églises rurales de la région genevoise



II. Les églises rurales de la région genevoise

Le cadre géographique à considérer pour une étude portant sur la naissance, puis l'évolution d'un lieu de culte chrétien peut inclure des éléments de comparaison provenant d'une assez vaste région, le processus de la christianisation englobant aussi bien le bassin méditerranéen qu'une grande partie de l'Europe actuelle. Toutefois, l'église de Vuillonnex se situe dans la campagne genevoise, il s'agit donc d'un sanctuaire rural, fortement influencé par le contexte local, dont la connaissance reste primordiale pour tenter de comprendre les vestiges découverts sur l'emplacement de cet ancien lieu de culte. Dans le petit territoire du canton de Genève, ce sont près de vingt églises qui ont été fouillées au cours de ces dernières années (fig. 96); situation tout à fait exceptionnelle, une telle densité de sanctuaires étudiés demeurant un cas unique en Europe et fournissant ainsi un cadre de référence précieux pour notre étude.

Aucune source d'archive ne nous renseigne sur l'émergence de lieux de culte dans la campagne genevoise pour cette période reculée qui voit le christianisme s'implanter au sein de la cité. Seule l'homélie de Saint-Avit prononcée en 515 à l'occasion de la dédicace de l'église d'Annemasse[315] témoigne de l'existence d'un sanctuaire chrétien dans ce contexte. Sinon, il faut se référer aux mentions tardives ne remontant guère au-delà du XI[e] siècle pour obtenir quelques indices sur la christianisation de l'espace rural. En fait, c'est une vision restreinte de l'organisation du tissu paroissial médiéval qui nous est offerte par ces textes et ce n'est que l'établissement du compte de la décime pontificale de 1275[316] qui fournira enfin la liste exhaustive de l'ensemble des églises du diocèse. Dès lors, seule l'approche archéologique est à même de livrer des données sur la naissance des églises rurales[317].

Toutes les églises présentées dans ce chapitre ont fait l'objet de fouilles archéologiques exhaustives sur la totalité de leur surface intérieure. Parfois, quand les vestiges nécessitaient une exploitation au-delà des bâtiments actuels, les investigations ont été étendues autour de l'édifice Ces travaux ont permis de définir un premier ensemble d'églises fondées durant l'Antiquité tardive dont nous fixons la limite supérieure au milieu du VIII[e] siècle[318]. Un second groupe rassemble une série d'édifices dont les origines sont à situer vers la fin du haut Moyen Âge. Les problèmes de datation ne sont pas entièrement résolus pour ces églises plus tardives et on préférera en l'état les situer dans un intervalle de temps assez large se terminant à l'aube du XI[e] siècle.

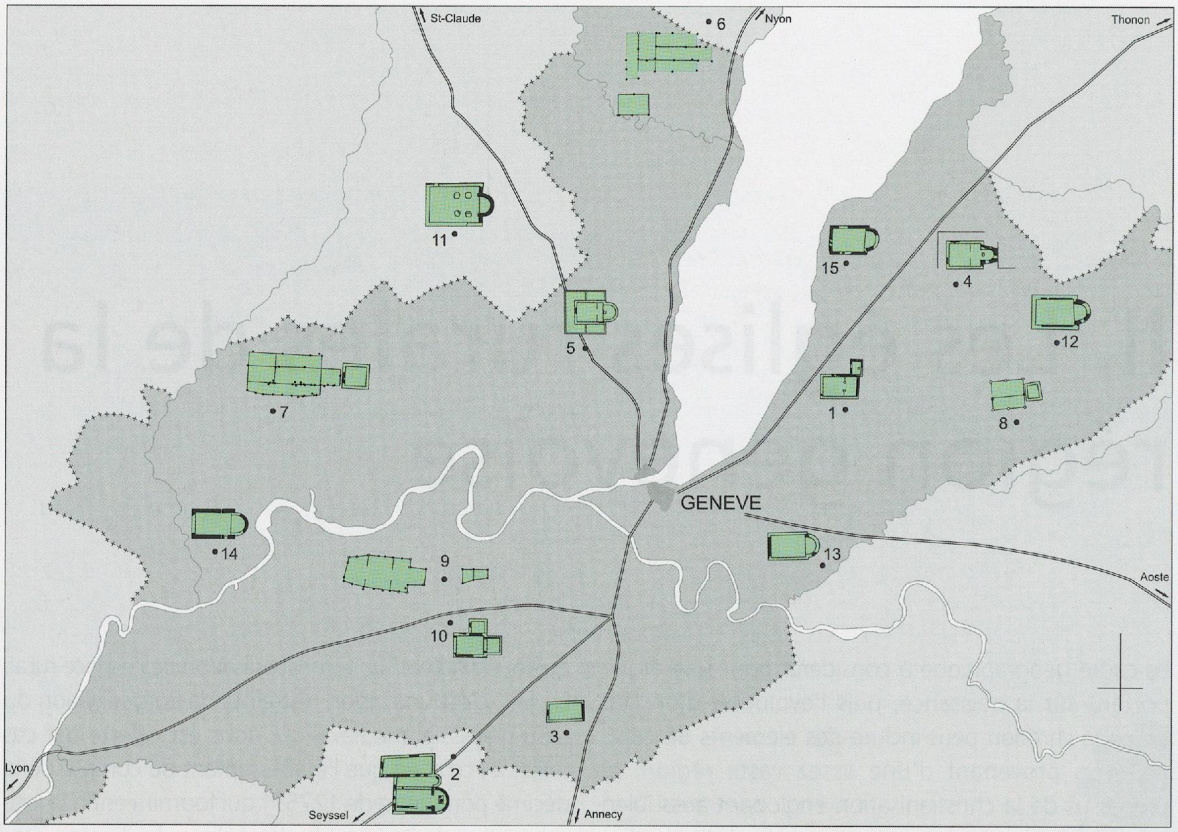
315 Binz 1980, p. 27.

Légende, voir p. 45.

316 Clouzot 1940, pp. 305-316.

317 Pour obtenir un aperçu général de l'ampleur des fouilles réalisées sur le territoire du canton de Genève dans le domaine de l'archéologie chrétienne et plus particulièrement sur le thème des églises rurales, cf. Bonnet 1997-3, pp. 3-47; Terrier 2002-2, pp. 195-206.

318 Notre conception de l'Antiquité tardive intègre la période mérovingienne et se termine par l'installation du pouvoir carolingien en Europe occidentale, voir: Picard 1993, pp. 3-5.



1. Vandoeuvres, V^e siècle
2. Saint-Julien-en-Genevois (F), V^e siècle
3. Compesières, V^e-VI^e siècle
4. Meinier, VI^e-VII^e siècle
5. Grand-Saconnex, VI^e-VII^e siècle
6. Céligny, VI^e-VII^e siècle
7. Satigny, VII^e-VIII^e siècle
8. Presinge, VIII^e-IX siècle
9. Vuillonnex, IX^e siècle
10. Confignon, IX^e-X^e siècle
11. Prévessin (F), IX^e-X^e siècle
12. Jussy, IX^e-X^e siècle
13. Thônex, X^e siècle
14. Russin, X^e-XI^e siècle
15. Collonge, X^e-XI^e siècle

Fig. 96. Les églises rurales de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge mises au jour lors de fouilles archéologiques réalisées dans la région genevoise; le territoire du canton de Genève est indiqué en gris foncé.

II.1. Les églises fondées au cours de l'Antiquité tardive (du V^e au milieu du VIII^e siècle)

II.1.1 L'église Saint-Jacques de Vandoeuvres

L'église actuelle de Vandoeuvres conserve encore des élévations médiévales bien qu'une partie importante de l'édifice ait subi de profondes réfections au XVIII^e siècle. La fouille complète de son sous-sol fut entreprise pour préparer le chantier de restauration du monument. En regard de la richesse et de l'étendue des vestiges découverts, les investigations se sont prolongées autour de l'église, au sein de ce petit village de la campagne genevoise. Ainsi, le plan de la pars *urbana* d'une *villa* gallo-romaine construite vers le milieu du I^er siècle de notre ère a pu être précisé[319]. Cet établissement antique fournit des éléments précieux pour connaître la genèse et le développement de ce que

319 Terrier 1991.2, Bâle, 1991, pp. 229-236; Terrier/Haldimann/Wiblé 1993, pp. 25-33; Genequand D. 2009, pp. 32-37; Broillet-Ramjoué 2009, pp. 38-44.

l'on peut considérer comme la plus ancienne fondation d'église en milieu rural sur le territoire du canton de Genève[320].

Un petit édicule est adossé, dans le courant du Bas-Empire, contre un mur délimitant une aire de service en relation avec l'aile thermale de la *villa*. Cette modeste construction pourrait intervenir à la fin du IVe siècle et être ainsi comparée à la *memoria* découverte dans l'église de La Madeleine[321], en ville de Genève, dont les dimensions, le plan ainsi que la présence d'une base d'autel sont en tous points identiques.

Une construction de plan rectangulaire est ensuite adossée contre le flanc sud de la *memoria* à l'aube du Ve siècle. Elle abrite une sépulture primitive placée contre son mur sud dans un sarcophage réalisé dans un tronc évidé. L'espace intérieur se structure par la mise en place d'une barrière dont la présence est attestée par deux trous de poteau marquant une séparation entre le chœur et la nef de ce que l'on peut considérer comme la première église de Vandoeuvres.

Ce sanctuaire primitif a un plan rectangulaire de 8,5 m x 5,5 m dont le chœur est exempt de sépulture. Ce dernier est doté d'un sol constitué d'un radier de galets conservé sur une infime surface, ce qui n'autorise pas la restitution de l'emplacement de l'autel. La nef abrite une quantité de tombes dont la plupart comporte un entourage de pierres, certaines étant aménagées dans des coffres de *tegulae*. Une inhumation faite dans un caisson de dalles de grès molassique est placée à l'extérieur, contre la façade occidentale; elle perturbe une sépulture déposée en pleine terre. Les portions de mur correspondant à cette église sont conservées uniquement au niveau des fondations excepté un petit tronçon possédant encore deux assises de son élévation. L'appareil est constitué de petits galets disposés régulièrement au niveau des parements et liés uniquement à l'aide d'argile mêlée à du gravier. Ce dispositif constitue certainement un soubassement destiné à soutenir une élévation qui pouvait être réalisée avec des matériaux différents, colombage et adobes par exemple[322].

Il sera intéressant de noter encore la présence au nord de l'église, dès la fin du IVe siècle, d'un grand bâtiment construit de façon identique et réutilisant une partie des murs de la zone thermale de l'établissement du Bas Empire. La fonction de cette importante construction n'est pas bien précisée, elle pourrait accueillir le desservant de l'église ou la famille propriétaire du domaine issu de l'établissement antique. Entre ce grand bâtiment et la petite église, un modeste édifice maçonné sera aménagé au devant de l'oratoire antique, sans doute pas avant le VIe siècle. La découverte de grandes dalles de grès molassique associées à une importante série de fragments de plaques de marbre, ainsi que la présence d'un système d'évacuation des eaux font penser à une fonction de baptistère pour ce bâtiment. L'église sera reconstruite et agrandie à plusieurs reprises sur le même emplacement au cours des siècles, emplacement qui est encore celui de la paroisse actuelle du village de Vandoeuvres.

II.1.2. L'ancienne église Saint-Martin de Saint-Julien-en-Genevois

L'ancienne église de Saint-Julien-en-Genevois fut abandonnée à la fin du VIIIe ou au début du IXe siècle pour disparaître ensuite définitivement du paysage. Les vestiges de cet édifice de culte des premiers temps chrétiens furent retrouvés à la faveur d'un chantier de construction mis en œuvre lors de l'expansion urbaine de l'agglomération de Saint-Julien-en-Genevois, localité située en France voisine[323]. L'étude réalisée à partir des découvertes archéologiques permet de restituer le plan de l'église du Ve siècle qui était sans doute placée sous le vocable de Saint-Martin dès l'origine. L'édifice s'organise selon une nef unique ouvrant sur une abside sans épaulement; une annexe terminée par une absidiole semi-circulaire est adossée au nord de ce corps principal. L'ensemble architectural se développe contre le mur sud d'une vaste construction antérieure, rectangulaire, abritant en son centre une sépulture placée selon un axe nord-sud et aménagée dans un coffre de bois dont les parois étaient calées à l'aide de pierres.

320 Terrier 2002-1, pp. 259-261; Terrier 2009-1, p. 48.

321 Bonnet 1977-2, pp. 50-57.

322 Une telle technique semble être adoptée dans l'architecture de la *villa* antique de Vandoeuvres qui a précédé la construction de cette première église, voir Broillet-Ramjoué 2009, p. 41. Une solution restituant une architecture de bois reposant sur un soubassement maçonné est proposée dans le cas de l'église de Céligny qui est édifiée vers l'an mil, voir Bujard 2005, p. 131.

323 Colardelle M. 1983, pp. 57-87; Colardelle M. et R. 1995, pp. 301-303.

Les nombreuses sépultures déposées à l'intérieur des bâtiments attestent la fonction funéraire de cet ensemble religieux. Les tombes sont en pleine terre, en sarcophage monolithe, en coffre de bois, en coffre de dalles, en coffre maçonné ou encore en coffre mixte. La sépulture la plus ancienne de l'église est située contre la façade sud, au sein d'un espace délimité par un muret placé parallèlement au mur de l'église. Cet aménagement marque peut-être la présence d'un *arcosolia* témoignant de l'importance donnée à cette sépulture qui est placée dans la même situation que le sarcophage en tronc découvert dans le sanctuaire primitif de Vandoeuvres. Ces inhumations privilégiées pourraient bien correspondre à celles de personnages importants, fondateurs ou bienfaiteurs de ces établissements religieux[324]. Peu avant son abandon définitif, l'église est augmentée de deux annexes que l'on pourrait comprendre comme des portiques aménagés devant les façades sud et ouest du corps principal.

II.1.3. L'église Saint-Sylvestre de Compesières

L'église Saint-Sylvestre de Compesières a fait l'objet de fouilles récentes[325]. Ancien chef-lieu de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, cette église, mentionnée une première fois en 1270, a en fait des origines plus anciennes qui ont été révélées à la suite de l'intervention des archéologues. Un établissement antique, les dépendances d'un vaste domaine ou la maison principale d'une ferme, constituent le point de départ de l'occupation des lieux. Plusieurs fragments d'amphores, de céramiques à revêtement argileux ou encore de récipients en terre sigillée récupérés dans les niveaux d'aménagement de l'ensemble fournissent une date située entre le IIe et le IIIe siècle pour ce premier épisode de l'histoire de Compesières. Lors de leur démantèlement, un remblai de plus de 40 cm d'épaisseur sera déposé sur toute la surface du niveau de marche des constructions antiques. Il est possible de dater cette étape de réorganisation de l'espace dans le courant du Ve siècle à partir des nombreux fragments de céramiques récoltées: dérivées de sigillées paléochrétiennes, importations de sigillées africaines ou encore céramique à revêtement argileux d'ateliers régionaux.

C'est dans ce contexte que s'insère l'édification d'un ensemble architectural comprenant un édifice rectangulaire de 8,40 m sur 4,80 m. Cette construction est à l'origine des églises qui se succéderont au fil des siècles sur cet emplacement. Il paraît délicat de préciser la fonction initiale de ce bâtiment, les datations obtenues par les analyses radiocarbone des sépultures les plus anciennes qui lui sont liées - un groupe de tombes orientées situé devant la façade occidentale, trois inhumations axées nord-sud ensevelies au nord ainsi que deux sépultures disposées à l'intérieur – n'étant pas antérieures au VIIIe siècle. Cependant, si l'on se réfère aux exemples proches de Saint-Julien-en-Genevois et Vandoeuvres où les constructions funéraires du Ve siècle présentent les mêmes techniques de construction et, dans le cas de Vandoeuvres, des dimensions identiques, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse de la présence de sépultures à Compesières dès l'origine. En effet, les deux exemples précités n'abritent que quelques tombes, ce qui laisse supposer dans le cas de Compesières que ces dernières auraient pu exister et être entièrement détruites par les nombreuses fosses d'inhumations aménagées à l'intérieur de l'église jusqu'au XVIIIe siècle. Dans cette optique, il est intéressant de signaler la découverte d'un ardillon scutiforme ayant appartenu à une boucle de ceinture du VIe siècle. Lors d'une phase ultérieure, une abside semi-circulaire est adossée contre le mur oriental de l'édifice rectangulaire, lui conférant avec certitude une fonction ecclésiale.

II.1.4. L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier

La première mention de l'église de Meinier apparaît dans une bulle du pape Eugène III qui confirme, le 1er mars 1153, les possessions du prieuré bénédictin de Saint-Jean-hors-les-murs de Genève dont elle fait partie[326]. Ce document ne fournit aucune indication particulière sur le bâtiment hormis son existence. Des renseignements plus substantiels sont consignés dans les cinq procès-verbaux conservés des visites pastorales effectuées par l'évêque ou son

324 Plusieurs exemples de sépultures aménagées à l'intérieur et au sud d'un bâtiment primitif sont attribués à des tombes de fondateurs, voir Theune-Grosskopf 1971, pp. 286-289.

325 Terrier 2006, pp. 349-362.

326 Lullin/Le Fort 1886, nº 331.

représentant entre 1412 et 1518[327]. Ainsi, à la fin du Moyen Âge, on apprend que la paroissiale de Meinier est placée sous le vocable de Saint-Pierre, par ailleurs patron du diocèse et de la cathédrale de Genève. L'église actuelle, localisée au centre du village, est une construction du XVIII[e] siècle conservant encore, fait unique sur le territoire du canton, son retable baroque témoignant du renouveau de l'architecture sacrée à cette époque. La fouille complète de l'édifice fut réalisée en relation avec un programme de restauration du monument. Les églises antérieures retrouvées sous forme de vestiges archéologiques ayant un plan débordant l'emprise de l'église actuelle, il fut nécessaire de prolonger le chantier de fouilles à l'extérieur du bâtiment[328].

La découverte de mégalithes en relation avec de la céramique de La Tène finale dans les premiers niveaux d'occupation atteste sans doute la présence d'un lieu de culte dès les périodes les plus reculées. Le matériel archéologique mis au jour indique ensuite une fréquentation continue de l'espace jusqu'au VI[e] siècle. Aucune structure n'étant associée à ces témoins, il est délicat de proposer une fonction à ce lieu durant l'époque antique. Seule la découverte d'un fragment de couronnement d'autel en calcaire pourrait suggérer l'existence d'un oratoire à cette période.

Une partie du plan de la première église peut être reconstituée grâce à la disposition de nombreuses sépultures en coffrage de dalles ou de *tegulae* déposées à l'intérieur de l'édifice dont les façades sont attestées par quelques segments d'une maçonnerie partiellement détruite par les aménagements ultérieurs. La nef adopte un plan rectangulaire de 8,50 m x 6,00 m et une tombe disposée selon un axe nord-sud marque sans doute l'emplacement d'un chancel. Disposé au deux tiers de la nef, cette barrière séparait le *quadratum populi* du *presbyterium*, ce dernier ouvrant sur un chœur dont le plan ne peut pas être restitué. Plusieurs tombes occupent cet espace privilégié, elles s'organisent autour d'une maçonnerie mise en évidence par deux pierres liées au mortier de chaux qui pourraient bien marquer l'emplacement de l'autel.

Un chœur à trois pans englobant une abside semi-circulaire est édifié au cours d'un nouveau chantier et la puissance de ses fondations, qui ont occulté toute trace du chevet précédent, traduit certainement l'existence d'une voûte en cul de four. Un groupe de sépultures organisé en deux rangées régulièrement disposées à l'arrière de ce chœur polygonal marque une zone privilégiée où les inhumations pouvaient être disposées à l'intérieur d'un enclos ou sous une construction légère. Les tombes en dalles qui ont été mises en évidence le long des façades nord et ouest de la nef indiquent la présence d'aires funéraires qui furent peut-être abritées par des galeries. La datation de la première église de Meinier peut être précisée en fonction de la typologie des sépultures associées qui permettent de placer sa construction dans le courant du VI[e] siècle, l'édification du chevet polygonal intervenant sans doute durant le siècle suivant.

II.1.5. L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex

Un curé est mentionné une première fois au XII[e] siècle par Pierre le Vénérable, abbé de Cluny (1122-1156), ce qui constitue la plus ancienne attestation de l'existence d'une paroisse au Grand-Saconnex. L'église actuelle possède encore un magnifique chœur du XIII[e]-XIV[e] siècle voûté en berceau brisé dont le mur de chevet est percé de trois étroites baies. Les fouilles entreprises afin de préparer la restauration de cet édifice ont mis au jour des vestiges d'une grande richesse dont l'interprétation permet de restituer les origines et le développement des églises qui se sont succédé sur ce lieu depuis l'Antiquité tardive[329].

C'est au V[e] siècle qu'un modeste mausolée est édifié afin d'abriter quatre sépultures en *formae* orientées nord-sud. Une première église est adossée ensuite contre le mur septentrional du mausolée. Comme dans le cas de Meinier, son plan est restitué en majeure partie par la disposition des nombreuses tombes maçonnées ou en coffre de dalles qui s'organisent à l'intérieur de l'édifice. L'église est dotée d'un chœur à abside semi-circulaire ouvrant sur une simple nef rectangulaire dont les façades sud et ouest sont attestées par de petites portions de fondations constituées de boulets liés à l'aide d'un mortier de chaux blanc. Trois sépultures orientées nord-sud sont placées devant l'ouverture du chœur,

327 Binz 1973, pp. 177-215; Binz 2006, pp. 409-410.

328 Bonnet 1986, pp. 62-63; Bonnet 1988, p. 54; Monnoyeur/Terrier/Hermanès 1990, pp. 2-27; Terrier 1999, pp. 45-49; Terrier 2004-3, pp. 137-147; Terrier 2004-2, pp. 215-259.

329 Bujard 1990, pp. 29-66.

elles indiquent la présence d'un étroit *presbyterium* qui devait être délimité par une barrière de chancel placée à 1 m en avant de l'arc triomphal. Une vingtaine d'inhumations ont été dégagées à l'extérieur, sur le pourtour de la nef dont les façades devaient soutenir un portique protégeant cette aire funéraire. Le type des tombes étudiées associé au mobilier retrouvé auprès des défunts donne une datation au VI^e^-VII^e^ siècle pour l'édification de cette église funéraire.

II.1.6. L'église Saint-Martin de Céligny

La paroisse de Céligny est mentionnée pour la première fois en 1246 alors que les fouilles archéologiques ont démontré qu'un sanctuaire chrétien s'élevait à proximité immédiate de l'église actuelle au VI^e^ siècle déjà. Les investigations furent menées sur une vaste surface allant bien au-delà de l'emprise de l'église, ce qui permit de retrouver les traces d'un édifice chrétien en bois associé à une grande série de tombes en coffre de dalles[330].

Les vestiges les plus anciens découverts sur le site appartiennent à une salle chauffée de petites dimensions dont la datation peut être fixée au IV^e^ siècle. Cette pièce appartient à un établissement antique, sans doute une *villa*, dont les structures n'ont pas été mises au jour. Une tombe sera installée dans son angle sud-ouest dans le courant du V^e^-VI^e^ siècle, transformant ainsi cette modeste construction en chambre funéraire. C'est quelques mètres à l'est de cet édicule que l'on implante une église en bois de grande envergure. L'organisation des sépultures associée aux alignements des trous de poteau permet de restituer le plan d'une église à trois nefs dont le vaisseau central est prolongé par un chœur rectangulaire. Une part importante des tombes dégagées correspond à des coffres de dalles en grès molassique. Ce type d'inhumation combiné avec la découverte d'une bague à l'intérieur de l'une d'elles suggère une datation au VI^e^ siècle ou au début du VII^e^ siècle pour cette première église.

Un portique adossé contre la façade occidentale de l'édifice religieux semble marquer une liaison avec une aire funéraire implantée au sud. Là encore, une série de trous de poteau paraît indiquer la présence d'un bâtiment dont le plan est délicat à restituer.

330 Bujard 1995, pp. 30-33; Bujard 1998, pp. 381-385.

En tous les cas, cette implantation est primordiale puisque que c'est sur ce même emplacement que seront édifiées les églises paroissiales de Céligny qui se succéderont ici du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui.

II.1.7. L'église Saint-Pierre-aux-liens de Satigny

Un texte ancien relate la donation de possessions importantes en faveur du prieuré de Satigny par une comtesse du nom de Eldegarde. Ce document daté de 912 a toujours été considéré comme le plus vieux témoignage écrit conservé dans les collections d'archives pour le territoire du canton de Genève. Aujourd'hui, les historiens s'accordent pour interpréter cette pièce comme un faux du XII^e^ siècle, qui pourrait toutefois rendre compte d'une réalité antérieure. En tous les cas, ce manuscrit indique une origine reculée pour la fondation de l'église de Satigny qui a fait l'objet de fouilles archéologiques allant bien au-delà de la surface de l'édifice religieux actuel. Ces travaux ont permis de préciser les origines et le développement de l'église qui fonctionne actuellement comme temple de la paroisse protestante de Satigny[331].

Un établissement du Haut Empire est sans doute situé dans l'environnement immédiat de l'église si l'on se réfère aux nombreux fragments de céramique découverts bien qu'ils ne puissent pas être mis en relation avec des vestiges contemporains. Il faut attendre la période du Bas Empire pour que des structures soient clairement identifiées sur le site, elles appartiennent à une *villa* édifiée à partir du IV^e^ siècle. C'est sur l'emplacement de son aile nord, qui semble abandonnée au V^e^ siècle, que s'élèvera l'église primitive en bois.

Le plan de cette église est restitué uniquement à partir des alignements de trous de poteau dont les fosses d'aménagement furent creusées dans le substrat naturel constitué de grès molassique. La nef est constituée de trois vaisseaux; trapue, elle semble être prolongée à l'ouest par un vestibule alors que son extrémité orientale s'ouvre sur un chœur quadrangulaire. A l'arrière du chevet s'élève un mausolée

331 Sauter 1976, pp. 270-271; Sauter 1978, pp. 95-98; Bonnet 1994-2, pp. 24-25; Bonnet 1997-2, pp. 229-231.

maçonné qui pourrait être identifié comme le lieu de sépulture de la donatrice Eldegarde et de son mari le comte Ayrbert. Ce dernier avait été enseveli à Satigny avant la signature de l'acte mentionné ci-dessus. La datation retenue pour cette vaste église en bois qui s'apparente à celle de Céligny se situe au VII[e]-VIII[e] siècle[332].

II.1.8. Commentaires

Après cette brève description des d'églises rurales fondées au cours de l'Antiquité tardive, il est utile de présenter, de façon plus synthétique, les différents types de plans d'églises adoptés sur le territoire du canton de Genève. Une catégorie de bâtiments se doit d'être traitée à part, il s'agit de constructions aux dimensions habituellement modestes, liées à un usage funéraire, mais qui n'ont pas toutes été systématiquement à l'origine de la naissance d'une église, certaines ayant été abandonnées par la suite. Lorsque la création d'une église a été motivée par la présence d'une telle construction, celle-ci devient une annexe du nouvel édifice de culte, et cela dans tous les cas décrits. Bâties selon la tradition du mausolée antique, ces modestes constructions pour la plupart de plan rectangulaire sont parfois semi-hypogées; elles sont attestées sur les sites de La Madeleine[333], du Grand-Saconnex[334], de Sézegnin[335], de la colline du Renard à Meyrin[336] ou encore de Saint-Julien-en-Genevois[337], cette dernière étant plus vaste. Ces monuments, auxquels on serait tenté d'associer l'oratoire primitif de Vandoeuvres, sont généralement datés du V[e] siècle et sont tous en relation avec des inhumations. De nombreux indices permettent de restituer la présence d'au moins une tombe à l'intérieur de chacun d'entre eux, mis à part la *mémoria* de Sézegnin dont les sépultures associées sont disposées dans un enclos délimité par une barrière en bois, à l'extérieur de la construction, elle-même définie par des alignements de trous de poteau.

Les églises de plan rectangulaire. Les édifices primitifs de Vandoeuvres et Compesières se distinguent des mausolées décrits ci-dessus dans la mesure où ils sont eux-mêmes aménagés en église. En effet, bâties selon un plan rectangulaire possédant des dimensions assez proches, ces deux constructions, sans doute destinées à abriter plusieurs sépultures à l'origine se confondent avec l'architecture des églises élevées par la suite sur leur emplacement.

Généralement, on admet que l'adjonction d'une abside orientée à de telles constructions funéraires permet de les considérer comme des églises[338]; la littérature archéologique réservant le terme de mausolée au bâtiment initial, puis d'église lorsque celui-là est doté d'un chœur à l'est[339]. Cette interprétation doit toutefois être considérée avec circonspection, notamment en regard des observations effectuées plus particulièrement sur le site de Vandoeuvres.

332 Bonnet 1997-3, pp. 38-39.
333 Bonnet 1977-2, pp. 50-62.
334 Bujard 1990, pp. 35-36.
335 Privati 1983, pp. 61-64.
336 Blondel 1944, pp. 34-40.
337 Colardelle M. 1983, p. 84.

338 Ce thème délicat ne constitue pas le sujet de ce chapitre qui est destiné uniquement à présenter le cadre de référence concernant le type architectural des édifices chrétiens découverts dans les environs de la cité de Genève. Pour se faire une idée de la complexité de ce problème ainsi que de la diversité de plans adoptés dans la réalisation de mausolées et d'églises funéraires en Suisse, voir: Sennhauser 1989, pp. 1515-1534; 1990-2, pp. 187-193; 1979, pp. 133-148.

339 Nous retiendrons quelques exemples permettant d'illustrer ce type de raisonnement. Sur la rive nord du lac Léman, le site de l'église de Saint-Prex présente une construction rectangulaire édifiée sans doute au cours du Bas-Empire (III[e]-IV[e] siècle) et à qui l'on confère le rôle de mausolée « ...éventuellement encore d'ère païenne. ». Par la suite, des annexes seront adossées à cet édicule primitif pour former un complexe funéraire de plan toujours rectangulaire et abritant, entre autres, des formae datées des IV[e]-V[e] siècle et « ...très certainement destinées à des inhumations chrétiennes. ». Aux V[e]-VI[e] siècles, une abside semi-circulaire est appuyée contre le flanc oriental de l'annexe nord constituant ainsi la première église de Saint-Prex (concernant ce site, voir: Eggenberger/Jaton/Santschi 1992, pp. 94-105). Un peu plus à l'est et toujours sur la rive lémanique, le site de Saint-Saphorin a aussi révélé un mausolée chrétien, probablement du V[e] siècle, qui sera transformé en église par l'adjonction d'une abside dans le courant du VII[e] siècle (concernant ce site, voir: Eggenberger/Auberson 1992, pp. 35-60; on peut lire à la page 54: « Au stade actuel de nos connaissances, nous considérons donc qu'à Saint-Saphorin, la première abside définit la construction de la première église »). Un autre édifice à vocation essentiellement funéraire a été dégagé lors d'une fouille d'église; il s'agit du site de Vallon-Carignan localisé dans le canton de Fribourg qui possède un mausolée du V[e] siècle, rectangulaire et semi-enterré, renfermant pas moins de dix-sept tombes. Cet édifice primitif fait place à une église funéraire vers la fin du V[e] siècle ou au début du VI[e] siècle, sanctuaire doté d'une abside semi-circulaire dont la totalité du sous-sol était également occupée par des tombes (concernant ce site, voir: Bujard 1992-2, pp. 152-155; Bujard 1994, pp. 99-103). Une dernière étude consacrée à une chapelle située également dans le canton de Fribourg présente les modifications qui transforment un mausolée du Haut-Empire possédant une exèdre contre sa façade nord en une église paléochrétienne avec une abside en hémicycle orientée (concernant ce site, voir: Jaton 1992, pp. 22-29).

Dans ce cas, la division de l'espace interne observée sur la base d'une lecture attentive des vestiges autorise la restitution d'une zone délimitée à l'est, sans doute dotée d'un autel. Les édifices primitifs de plan rectangulaire de Vandoeuvres et de Compesières pourraient donc être tenus pour des églises dès leur origine.

Les églises à abside en hémicycle. Les édifices à abside en hémicycle correspondent au plan le plus fréquemment adopté dans nos régions pour la construction des basiliques paléochrétiennes. Dans la campagne genevoise, deux exemples de ce type ont été dégagés lors de fouilles, ce sont les églises du Grand-Saconnex[340] et de Saint-Julien-en-Genevois[341], qui ont été édifiées au VI^e^-VII^e^ siècle pour la première et dans la seconde moitié du V^e^ siècle pour la deuxième. Ces églises rurales destinées à recevoir des sépultures sont ensuite agrandies par l'adjonction d'annexes ou de portiques qui permettent d'abriter ainsi un plus grand nombre de tombes à proximité immédiate du sanctuaire.

En contexte urbain, dans les aires funéraires qui s'organisent à l'extérieur de l'enceinte tardo-antique de la cité genevoise, deux églises présentent encore ce même type de plan, hormis leurs dimensions qui sont plus imposantes: l'église de Saint-Gervais[342], édifiée dans le courant du V^e^ siècle, dont la vaste nef se termine à l'est par une profonde abside en hémicycle sous laquelle est aménagé un caveau funéraire, et la première église de La Madeleine[343], datée de la fin du V^e^ ou du début du VI^e^ siècle, de dimensions plus réduites, avec une nef de forme trapue et une abside semi-circulaire. Une petite chapelle funéraire mise au jour contre une annexe adossée au côté nord du chevet de l'église de Saint-Gervais rappelle le plan des petits édifices funéraires découverts en zone rurale. Cette chapelle est rectangulaire dans un premier état, puis, une abside arrondie au tracé légèrement outrepassé à l'extérieur remplacera le mur oriental de l'édifice primitif. La typologie des tombes dégagées dans le monument ainsi que le matériel récupéré permettent de dater cette construction funéraire des V^e^ et VI^e^ siècles[344].

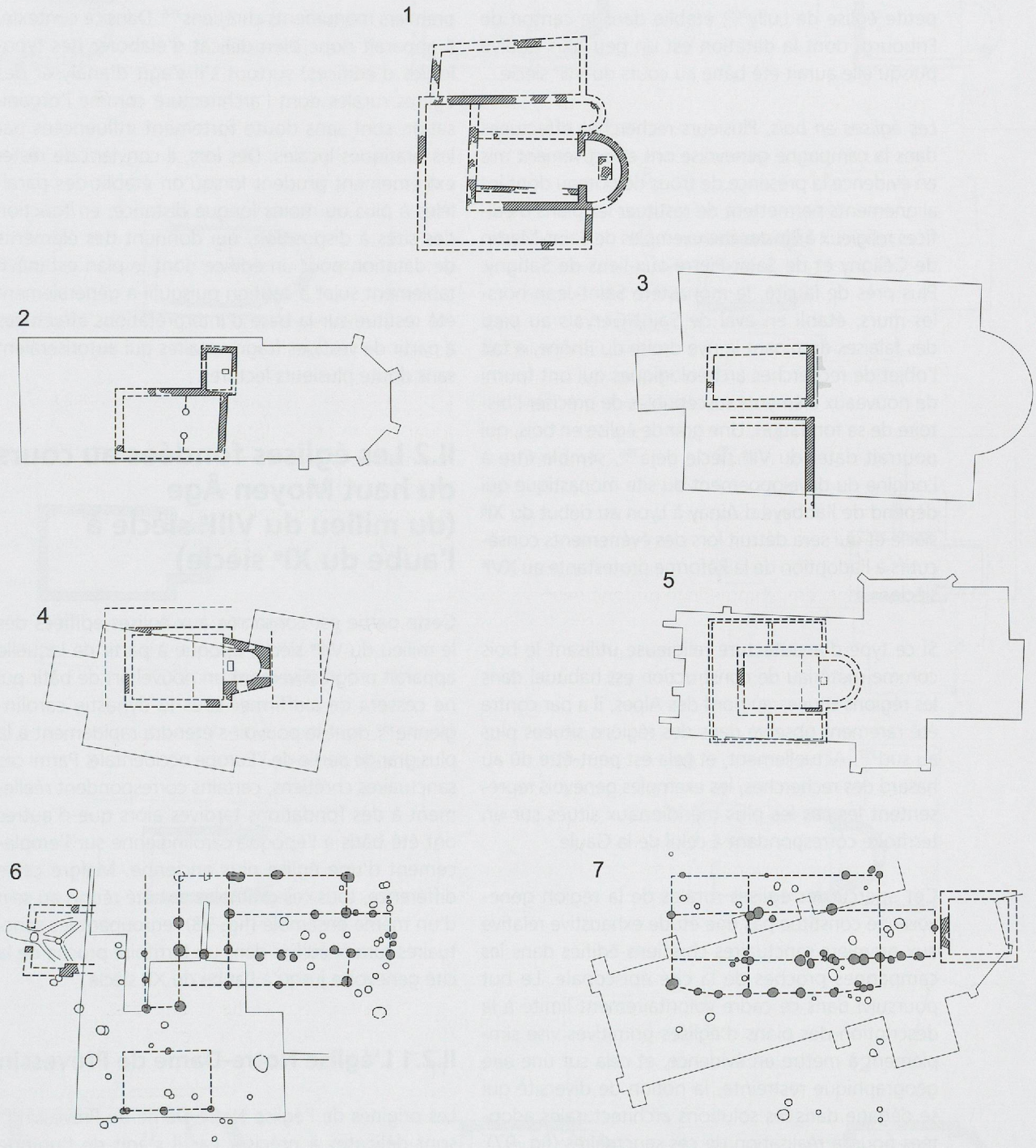
Pour compléter cet aperçu, il faut encore citer les nombreux exemples situés à l'intérieur des murs et n'appartenant donc pas au groupe des églises funéraires; ce sont les cathédrales nord et sud du groupe épiscopal[345], la chapelle de l'Auditoire[346] ou encore l'église Saint-Germain[347], ces constructions s'échelonnant toutes entre le V^e^ et le VI^e^ siècle.

Les églises à chevet polygonal. Un autre type de plan a été mis en évidence à Meinier avec l'église funéraire des VI^e^-VII^e^ siècles, dotée d'un chœur de forme particulière puisqu'il s'agit d'un chevet semi-circulaire englobé dans une abside à trois pans. Si ce mode de bâtir constitue un cas exceptionnel pour les petites églises rurales de la région genevoise, il a par contre été adopté à plusieurs reprises - avec des modalités propres à chaque site - pour certains bâtiments du groupe épiscopal de Genève comme la première cathédrale nord édifiée dans le dernier quart du IV^e^ siècle ou encore le baptistère du V^e^ siècle[348].

De tels chevets se rencontrent également dans des régions plus éloignées, sur des bâtiments prestigieux à l'image des églises funéraires de Saint-Just à Lyon[349] et de Saint-Laurent à Aoste[350], ou encore sur des églises plus modestes situées notamment dans le domaine alpin[351].

Les églises à chœur carré. Les chœurs carrés ne sont pas fréquents pour cette période de l'Antiquité tardive, bien qu'ils constituent une solution architecturale simple, que l'on s'attendrait à retrouver dans l'édification des églises primitives en zone rurale. La première église de Viuz à Faverges possède un chœur de ce type et elle est datée des VI^e^ et VII^e^ siècles[352]; les édifices funéraires de Briord[353] (fin V^e^-VI^e^ siècle) dans la région Rhône-Alpes et d'Evans[354] (VI^e^-VII^e^ siècle) situé en Franche-Comté se rattachent également à ce groupe, tout comme la

340 Bujard 1990, pp. 37-40.
341 Colardelle M. et R. 1995, pp. 301-303.
342 Bonnet/Privati 1991, pp. 209-210; Privati 2008, pp. 11-12..
343 Bonnet 1977-1, pp. 62-78.
344 Bonnet/Privati 1995, pp. 55-63.
345 Bonnet 2012, pp. 87-93.
346 Blondel 1957, pp. 97-128.
347 Blondel 1933, pp. 86-89.
348 Bonnet 2012, pp. 19-30 et 96-108.
349 Reynaud 1986, pp. 62-64.
350 Bonnet 1981, pp. 18-21.
351 Dubuis 1983, pp. 90-96; Sennhauser 1979, pp. 133-148; Verzone 1954, pp. 34-40.
352 Colardelle M. 1983, pp. 108-111.
353 Perraud 1995, pp. 200-203.
354 Bonvalot 1995, pp. 349-352; Bonvalot/Manfredi/Passard 1989, pp. 46-47.



1 Saint-Julien-en-Genevois
2 Vandoeuvres
3 Compesières
4 Meinier
5 Gd.-Saconnex
6 Céligny
7 Satigny

Éch. 1/500e

Fig. 97. Plans comparés des églises rurales genevoises édifiées au cours de l'Antiquité tardive (du Ve siècle au milieu du VIIIe siècle).

petite église de Lully[355], établie dans le canton de Fribourg, dont la datation est un peu plus tardive puisqu'elle aurait été bâtie au cours du VIIIe siècle.

Les églises en bois. Plusieurs recherches effectuées dans la campagne genevoise ont effectivement mis en évidence la présence de trous de poteau dont les alignements permettent de restituer les plans d'édifices religieux à l'instar des exemples de Saint-Martin de Céligny et de Saint-Pierre-aux-liens de Satigny. Plus près de la cité, le monastère Saint-Jean-hors-les-murs, établi en aval de Saint-Gervais au pied des falaises dominant la rive droite du Rhône, a fait l'objet de recherches archéologiques qui ont fourni de nouveaux éléments susceptibles de préciser l'histoire de sa fondation. Une grande église en bois, qui pourrait dater du VIIe siècle déjà[356], semble être à l'origine du développement du site monastique qui dépend de l'abbaye d'Ainay à Lyon au début du XIe siècle et qui sera détruit lors des événements consécutifs à l'adoption de la Réforme protestante au XVIe siècle.

Si ce type d'architecture religieuse utilisant le bois comme matériau de construction est habituel dans les régions situées au nord des Alpes, il a par contre été rarement observé dans des régions situées plus au sud[357]. Actuellement, et cela est peut-être dû au hasard des recherches, les exemples genevois représentent les cas les plus méridionaux situés sur un territoire correspondant à celui de la Gaule.

Cet aperçu des églises rurales de la région genevoise ne constitue pas une étude exhaustive relative aux premiers sanctuaires chrétiens édifiés dans les campagnes proches de la cité épiscopale. Le but poursuivi dans ce cadre volontairement limité à la description des plans d'églises primitives vise simplement à mettre en évidence, et cela sur une aire géographique restreinte, la notion de diversité qui se dégage dans les solutions architecturales adoptées pour la réalisation de ces sanctuaires (fig. 97). En fait, on arrive très exactement aux mêmes conclusions qui sont généralement tirées des inventaires réalisés à des échelles bien plus larges sur les premiers monuments chrétiens[358]. Dans ce contexte, il apparaît donc bien délicat d'élaborer des typologies d'édifices, surtout s'il s'agit d'analyser des églises rurales dont l'architecture comme l'organisation sont sans doute fortement influencées par les pratiques locales. Dès lors, il convient de rester extrêmement prudent lorsqu'on établit des parallèles à plus ou moins longue distance, en fonction des sites à disposition, qui donnent des éléments de datation pour un édifice dont le plan est inévitablement sujet à caution puisqu'il a généralement été restitué sur la base d'interprétations effectuées à partir de vestiges fragmentaires qui autoriseraient sans doute plusieurs lectures.

II.2 Les églises fondées au cours du haut Moyen Âge (du milieu du VIIIe siècle à l'aube du XIe siècle)

Cette partie est consacrée aux églises édifiées dès le milieu du VIIIe siècle, époque à partir de laquelle apparaît progressivement un nouvel art de bâtir qui ne cessera de s'affirmer sous la dynastie carolingienne[359] dont le pouvoir s'étendra rapidement à la plus grande partie de l'Europe occidentale. Parmi ces sanctuaires chrétiens, certains correspondent réellement à des fondations tardives alors que d'autres ont été bâtis à l'époque carolingienne sur l'emplacement d'une église plus ancienne. Malgré cette différence, tous ces exemples ont été réunis au sein d'un même ensemble (fig. 98) regroupant les sanctuaires ruraux édifiés dans un territoire proche de la cité genevoise jusqu'à l'aube du XIe siècle.

II.2.1 L'église Notre-Dame de Prévessin

Les origines de l'église Notre-Dame de Prévessin[360] sont délicates à préciser car il s'agit de l'unique site qui n'a pas été fouillé de façon exhaustive contrairement à tous les autres dossiers présentés. Il

355 Bujard 1992-1, pp. 94-99.

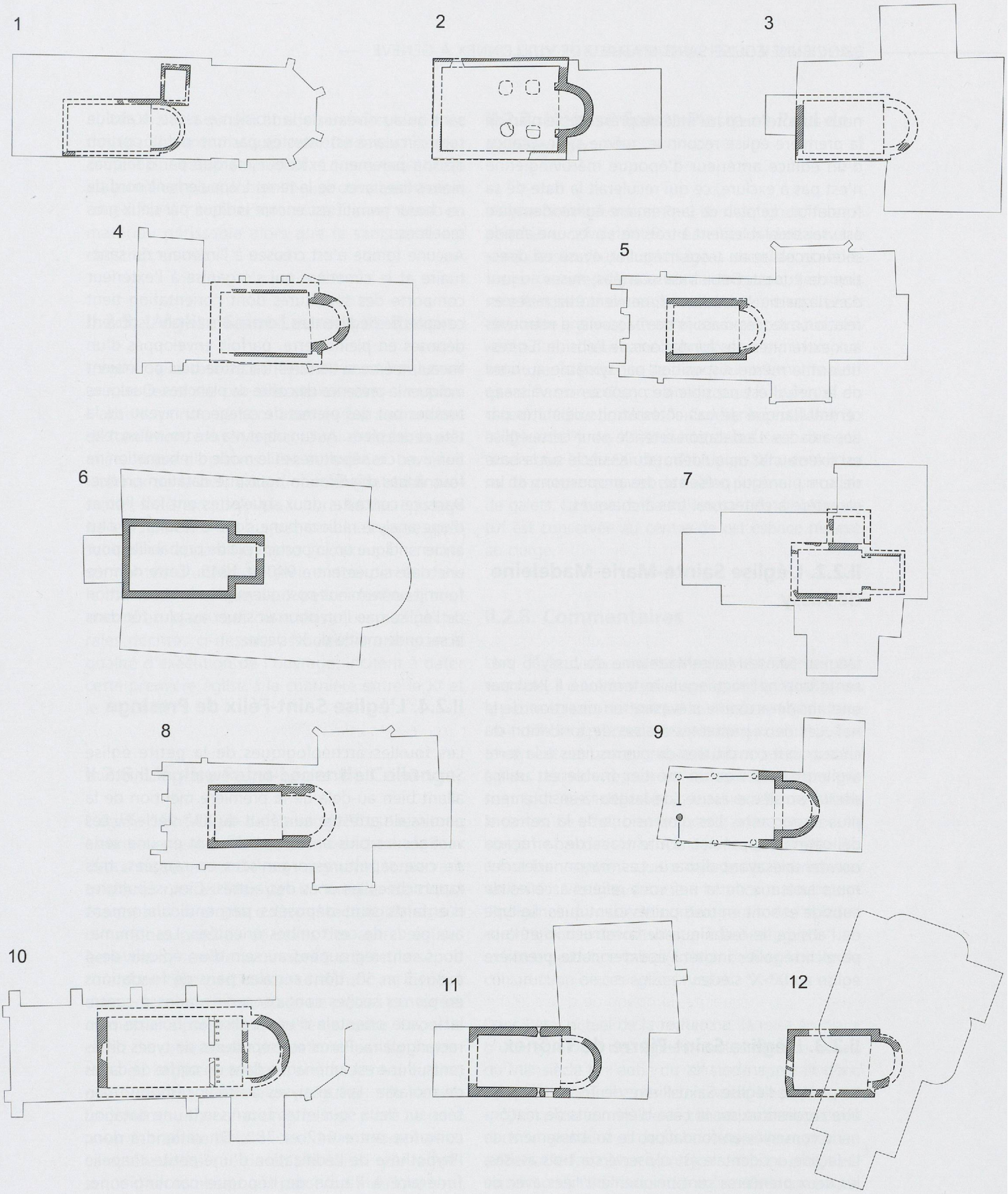
356 Bonnet 1997-3, pp. 16-17.

357 Quelques rares exemples ont été repérés au Tessin en Lombardie et dans le Tyrol du Sud, voir: Sennhauser 1994, pp. 70-75.

358 Pour un tel constat, voir les réflexions que Jean Guyon soumet au lecteur dans l'introduction qu'il a rédigée pour le tome I de l'ouvrage: *Les premiers monuments chrétiens de la France* (Duval 1995-96-98, pp. 15-17); voir également la diversité des plans présentés pour les églises de la région alamanne fondées au VIIe-VIIIe siècle dans la publication: *Die Alamannen* (Scholkmann 1997, p. 457).

359 Heitz 1980, pp. 6-9; Sapin 1986, pp. 11-13; Heitz 1987, p. 9.

360 Bonnet/Deuber 1978, pp. 5-10.



1 Vandoeuvres
2 Prévessin
3 Thônex
4 Jussy
5 Gd.-Saconnex II
6 Compesières
7 Confignon
8 Gd.-Saconnex III
9 Presinge
10 Satigny
11 Russin
12 Collonge

Éch. 1/500e

Fig. 98. Plans comparés des églises rurales genevoises édifiées au cours du haut Moyen Âge (du milieu de VIII[e] siècle à l'aube du XI[e] siècle).

nous a toutefois paru utile de présenter le plan de la première église reconnue, même si l'existence d'un édifice antérieur d'époque mérovingienne n'est pas à exclure, ce qui reculerait la date de sa fondation. Le plan de la première église identifiée est vraisemblablement à trois nefs avec une abside semi-circulaire au tracé irrégulier, évasé en direction de l'ouest. Deux bases carrées, mises au jour dans la partie sud de la nef, peuvent être mises en relation avec les massifs de maçonnerie retrouvés aux extrémités des fondations de l'abside. En restituant la même disposition par symétrie au nord de la nef, il est possible de proposer un vaisseau central flanqué de bas-côtés étroits délimités par des arcades. La datation retenue pour cette église est fixée au IX^e^ ou au début du X^e^ siècle sur la base de son plan qui présente des proportions et un caractère architectural très archaïques.

II.2.2. L'église Sainte-Marie-Madeleine de Jussy

L'église Sainte-Marie-Madeleine de Jussy[361] présente une nef rectangulaire terminée à l'est par une abside arrondie s'évasant en direction de la nef. Les deux premières assises de fondation du chœur sont constituées de pierres liées à la terre argileuse, alors qu'un mortier friable est utilisé dès la troisième assise, de largeur sensiblement plus importante. Les dimensions de la nef sont délicates à apprécier, toute trace de la façade occidentale ayant disparu. Les maçonneries des murs latéraux de la nef sont reliées à celles de l'abside et sont en tous points identiques. Le type de l'abside, la technique de construction et l'appareil irrégulier incitent à dater cette première église au IX^e^-X^e^ siècle.

II.2.3. L'église Saint-Pierre de Thônex

Le plan de l'église Saint-Pierre de Thônex[362] peut être reconstitué sur la base d'éléments de maçonnerie conservés en fondation. Le soubassement de la façade occidentale est conservé sur trois assises, les deux premières sont uniquement liées avec de la terre mêlée à de l'argile, le mortier n'apparaissant qu'au niveau de la troisième assise. L'abside semi-circulaire est attestée par une petite portion de son parement extérieur marqué par quelques pierres liées avec de la terre. L'épaulement nord de ce chœur primitif est encore indiqué par deux gros moellons.

Aucune tombe n'est creusée à l'intérieur du sanctuaire et le cimetière qui s'organise à l'extérieur comporte des sépultures dont l'orientation tient compte de l'église. Les corps sont le plus souvent déposés en pleine terre, parfois enveloppés d'un linceul, même si de rares traces de bois pourraient indiquer la présence de coffre de planches. Quelques tombes ont des pierres de calage au niveau de la tête et des pieds. Aucun objet n'a été trouvé en relation avec ces sépultures et le mode d'inhumation ne fournit pas d'indication pour une datation précise. Dans ce contexte, deux squelettes ont fait l'objet d'une analyse radiocarbone dont le résultat le plus ancien indique un important pic de probabilité pour une date située entre 940 et 1045. Cette donnée fournit un terminus *post quem* pour la construction de l'église que l'on pourrait situer au plus tôt dans la seconde moitié du X^e^ siècle.

II.2.4. L'église Saint-Félix de Presinge

Les fouilles archéologiques de la petite église Saint-Félix de Presinge ont révélé une histoire allant bien au-delà de la première mention de la paroissiale attestée au début du XIV^e^ siècle[363]. Les vestiges les plus anciens consistent en une série de cinq sépultures organisées en rangées, très rapprochées les unes des autres. Cinq sépultures d'enfants sont déposées perpendiculairement aux pieds de ces tombes orientées. Les inhumations sont regroupées au sein d'un édicule de 4 m sur 3 m 50, dont certains pans de fondations en pierres sèches sont conservés, adossé contre la façade orientale d'une église en bois de plan rectangulaire. Parmi ces sépultures de types différents, l'une est aménagée dans un coffre de dalles de molasse. Les analyses au radiocarbone réalisées sur deux squelettes fournissent une datation comprise entre 642 et 782. On retiendra donc l'hypothèse de l'édification d'une petite chapelle funéraire à l'aube de l'époque carolingienne, destinée à recevoir les sépultures supposées des membres de la famille fondatrice de l'église. C'est

361 Bonnet 1977-1, pp. 1-45.

362 Terrier 1994, pp. 62-91.

363 Terrier 2006, pp. 339-346.

au IX^{e}-X^{e} siècle qu'une abside semi-circulaire avec des épaulements marqués sera édifiée sur l'emplacement du mausolée primitif. Ce nouveau chœur maçonné est posé contre l'église constituant alors un édifice à l'architecture mixte, la nef étant en matériau périssable alors que le sanctuaire est construit en dur.

II.2.5. L'église Saint-Laurent de Russin

L'église Saint-Laurent de Russin[364] possède une nef unique terminée par une abside semi-circulaire. L'abside, principalement attestée par sa tranchée de fondation, conserve encore par endroits sa première assise de pierres liées au mortier. Les murs latéraux de la nef, exceptionnellement bien préservés, s'élèvent jusqu'à la toiture. Le décrépissage de leurs parois a mis au jour certaines assises présentant un appareil en *opus spicatum*. Une porte surmontée d'un arc en plein-cintre percée dans le mur sud, ainsi que deux petites fenêtres, sont encore en place. Les caractéristiques architecturales décrites ci-dessus, associées à une grande qualité d'exécution de l'ouvrage, incitent à dater cette première église à la charnière entre le X^{e} et le XI^{e} siècle.

II.2.6. L'église Saint-Léger de Collonge

L'*église* Saint-Léger de Collonge[365] est restituée essentiellement sur la base des tranchées de fondation de ses murs. De rares segments conservant quelques pierres liées par un mortier de chaux étaient encore en place. La nef rectangulaire, aux dimensions proches de celles des autres églises genevoises, semble avoir abrité une seule sépulture d'un type particulier. Le défunt est déposé dans une tombe à entourage de pierres jointoyées au mortier à partir de la troisième assise. La partie ouest de cette tombe est détruite par les fondations de l'église actuelle. L'abside semi-circulaire, peu profonde, est de plan irrégulier ; elle s'ouvre largement sur la nef et un gros bloc placé au nord pourrait traduire l'existence d'un arc triomphal. Le caractère archaïque de ce plan ainsi que la présence d'un tombeau aux parois en moellons sont les seuls indices pour une datation au X^{e}-XI^{e} siècle

II.2.7. L'église Saints-Pierre-et-Paul de Confignon

L'église Saints-Pierre-et-Paul de Confignon[366] comporte une nef de petites dimensions abritant une série de sépultures aménagées dans de grandes fosses creusées dans le terrain limoneux. Les murs sont fondés sur de larges assises de pierres liées à de la terre argileuse. Cette modeste construction est dotée d'un chœur carré précédé d'un arc triomphal induit par la présence de deux soubassements marquant l'amorce d'un chaînage sous l'ouverture du chœur. L'église primitive de Confignon est datée du IX-X^{e} siècle[367]. Au X^{e}-XI^{e} siècle, la nef sera allongée tandis que le chœur de même plan sera doté d'un sol de mortier recouvert de tuileau posé sur un radier de galets. La base de l'autel constituée de blocs de tuf est conservée au centre de cet espace réservé au clergé.

II.2.8. Commentaires

Lors de la discussion sur l'église de Thônex, par exemple, il a été évoqué à quel point la datation de la petite église à nef unique et abside semi-circulaire était difficile à préciser. Cet exemple ne constitue certainement pas un cas unique et il faut penser que les églises découvertes sur les autres sites mentionnés sont tout aussi délicates à situer exactement dans le temps. En effet, bien que cette préoccupation ne concerne pas directement la démarche entreprise ici, il faut bien convenir que le mauvais état de conservation des vestiges, associé à la méconnaissance et l'indigence du matériel contemporain de l'époque carolingienne, devrait inciter l'archéologue à une extrême prudence lorsqu'il s'agit de fixer la date de construction de ces églises rurales.

Dans l'état actuel de la recherche, la mise en place d'une typologie des églises rurales entre le milieu du VIII^{e} siècle et l'aube du XI^{e} siècle apparaît donc comme un exercice périlleux. Aussi, nous pensons qu'il est plus raisonnable de considérer cette période dans sa globalité et de se contenter de mettre en évidence le fait qu'un plan type s'impose progressivement pour l'édification des églises de la campagne genevoise (fig. 98). Vue sous cet angle, la période

364 Bonnet 1971, pp. 5-101 ; Deuber 1998, pp. 31-40.

365 Bonnet 1972, pp. 131-190.

366 Bonnet 1984, pp. 58-60.

367 Bonnet 1997-3, pp. 22-23.

carolingienne correspondrait à un âge durant lequel se fixent des règles qui vont être appliquées de manière plus stricte à l'ensemble du territoire genevois. L'absence généralisée de sépultures à l'intérieur des sanctuaires de cette période, absence qui prive l'archéologue d'une grande quantité d'informations concernant la chronologie des sites, pourrait résulter de la nouvelle organisation de l'Eglise qui cherche à imposer son autorité au monde rural.

II.3. Conclusion

Au cours de l'Antiquité tardive, l'édification des églises dans les campagnes ne semble pas assujettie à un plan spécifique, si l'on tient compte de la diversité des architectures observées malgré l'exiguïté du cadre géographique considéré. Les premiers sanctuaires chrétiens sont toujours en étroite relation avec le culte du souvenir et sont généralement précédés d'un mausolée privé. Dans certains cas, les églises primitives sont édifiées dans l'environnement immédiat d'un établissement humain, mettant ainsi en évidence une certaine cohabitation de la communauté des vivants avec celle des morts. A Vandoeuvres, on assiste très tôt au regroupement de l'habitat autour du lieu de culte chrétien, ce qui pourrait préfigurer la naissance du village médiéval bien avant l'an mil[368]. Au cours des VI^e^ et VII^e^ siècles, les sépultures envahissent progressivement l'espace disponible à l'intérieur des églises obligeant à la construction d'annexes adossées contre leurs parois afin d'abriter les tombes qui affluent en grand nombre. Ces premières églises ne sont pas géographiquement isolées au sein de territoires reculés, mais plutôt placées à proximité des principaux axes de communication. Cette particularité, liée à la présence de nombreuses sépultures, permet d'établir un parallèle avec les églises funéraires suburbaines édifiées aux portes de la cité, le long des voies conduisant au centre de l'agglomération urbaine[369].

Avant l'avènement de la dynastie carolingienne, deux types d'églises semblent exister dans les campagnes. D'un côté les « églises baptismales » dotées d'un baptistère, à l'image de Vandoeuvres, que l'on pourrait considérer comme des églises principales; et de l'autre, des « oratoires », comme celui de Meinier, églises dans lesquelles on pouvait assister à la messe dominicale mais en aucun cas recevoir les sacrements, tel celui du baptême par exemple, qui était dispensé dans la cathédrale ou dans l'église baptismale la plus proche[370].

Déjà présente durant l'Antiquité tardive, l'architecture de bois est identifiée à partir des empreintes laissées dans le sol par l'enfoncement des poteaux verticaux. Ce type de construction perdurera au cours de l'époque carolingienne pour l'édification d'églises dont certaines, comme celles observées dans le chef-lieu du décanat de Vuillonnex, peuvent occuper des positions élevées dans la hiérarchie des paroisses rurales. Dans ce cas, on serait tenté de voir, avec l'usage du bois, la mise en œuvre d'une technique vernaculaire parfaitement maîtrisée par la population locale qui utilise un matériau aisément disponible dans le paysage environnant. Ces facilités permettraient alors de construire rapidement une église provisoire dans l'attente de l'édification d'un bâtiment définitif réalisé en maçonnerie. Dans la région genevoise, cette façon de pallier l'urgence est mentionnée dans les textes dès le XIII^e^ siècle en ce qui concerne la réalisation de bâties en bois, importants ouvrages fortifiés auxquels on substitue par la suite un bâtiment maçonné[371]. L'autorisation de bâtir des églises en bois est par ailleurs encore attestée dans les sources d'archives au XIII^e^ siècle[372].

Dès l'époque carolingienne, deux constantes semblent se dessiner dans l'organisation des églises rurales. La première est la disparition totale des inhumations à l'intérieur des églises, respectant ainsi les nombreuses injonctions réitérées dans les canons des conciles de cette période; la seconde est la généralisation d'un plan présentant une abside semi-circulaire s'ouvrant sur une nef unique, nef qui est exceptionnellement subdivisée en trois vaisseaux dans le cas de Notre-Dame de Prévessin. La période de construction de ces petites églises est délicate à établir, les données archéologiques ne permettant souvent pas de trancher pour une datation précise entre le IX^e^ et le début du XI^e^ siècle. Ces absides seront progressivement remplacées par des chœurs carrés dès le XI^e^ siècle,

368 Terrier 2002-1, pp. 259-261.

369 Bonnet 2002, pp. 143-152.

370 Picard 1988, pp. 229-230.

371 De La Corbière/Piguet/Santschi 2001, pp. 83-84 ; Poisson 1985, pp. 225-236; Poisson 1986, pp. 253-260; Terrier 2009-2, pp. 54-63.

372 Bujard 1997, p. 15.

les églises Saint-Sylvestre de Compesières et Saints-Pierre-et-Paul de Confignon constituant des exemples précoces de ce type d'architecture. Finalement, dès le XIII[e] siècle, pratiquement toutes les églises de la campagne genevoise seront dotées d'un chœur rectangulaire voûté dérivant de la tradition bernardine.



III. Les difficultés rencontrées pour dater l'église primitive de Vuillonnex à l'époque de sa découverte

Une citation de Pierre Bertrand tirée de son ouvrage consacré à l'histoire du coteau de Bernex, rédigé en 1980, met en exergue les idées qui prévalaient sur l'ancienneté de l'église de Vuillonnex avant la réalisation des fouilles[373]: « Mais l'église la plus importante, en hiérarchie, et probablement en ancienneté, était celle de Vuillonnex dédiée à Saint-Mathieu, et dont l'emplacement est marqué sur la route de Loëx, par une croix de mission, érigée au milieu du siècle dernier, pour succéder à une croix de bois antérieure. Nous ne connaissons ni les dimensions qu'avait cette église, ni l'époque probable de ses premières fondations. Des fouilles archéologiques *in situ* seraient nécessaires. Mais l'église de Vuillonnex a été dans l'organisation du grand diocèse de Genève, le siège de l'un de ses huit décanats. Celui de Vuillonnex s'étendait de la rive gauche du Rhône jusqu'au Salève et au Vuache et, plus au sud jusqu'à Cruseilles et Thorens-Sales. Le doyen de Vuillonnex était nommé par le chapitre cathédral ». Cette idée préconçue qui voulait que l'église apparaisse très tôt, lors de la constitution du réseau primitif de sanctuaires ruraux, occupa une place prépondérante dans l'esprit des archéologues qui, quatre années plus tard, effectuèrent les recherches sur le site.

A l'issue des investigations menées sur le terrain, les structures archéologiques contemporaines des trois premières phases du site religieux de Vuillonnex n'avaient pratiquement pas fourni de matériel, hormis quelques rares fragments de céramiques dont la datation restait alors imprécise. De plus, aucun objet correspondant à un dépôt intentionnel n'avait été relevé dans les sépultures, ce qui aurait eu le mérite de fournir un élément de datation absolue. Partant de ce constat, seul le recours à des typologies d'édifices de culte chrétiens et de tombes nous semblait pouvoir apporter des éléments de comparaison susceptibles de livrer les précieuses indications chronologiques indispensables à l'interprétation du site.

Les sépultures en coffre de planches, telles que celles identifiées à Vuillonnex, avaient déjà été étudiées à plusieurs reprises sur le territoire du canton de Genève, ainsi que dans les régions avoisinantes. Elles étaient généralement considérées comme issues des cercueils de bois cloués de tradition romaine et datées entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle. Dès le VII^e^ siècle, ce type d'inhumation disparaissait pratiquement au profit des coffres de dalles que l'on retrouvait dans les nombreuses nécropoles signalées un peu partout dans le monde rural[374].

Le petit bâtiment, marqué par des trous de poteau, destiné à un usage funéraire restait un cas isolé; le seul parallèle possible étant alors la *memoria* de Sézegnin[375] édifiée au V^e^ ou VI^e^ siècle, mais dont la sépulture associée - celle d'un enfant inhumé

373 Bertrand 1980, pp. 33-34.

Légende, voir p. 81.

374 Pour la datation des sépultures en coffrage de bois voir notamment: Privati 1983, pp. 56-57; Colardelle M. 1996, pp. 273-274; Colardelle M. 1983, pp. 346-348; Weidmann 1995, pp. 195-203; Steiner 1995, pp. 90-92.

375 Privati 1983, pp. 61-64.

dans un coffre de bois - se situait à l'extérieur de la construction. Les traces de ces petits édifices funéraires en matériau périssable étant malheureusement extrêmement difficiles à repérer, cela expliquait en partie le manque d'éléments de comparaison à disposition.

Dans la zone occidentale du site, l'église en bois précédant celle qui sera édifiée en maçonnerie sur ce même emplacement au début du Moyen Âge trouvait quelques parallèles. En effet, les proportions ainsi que les dimensions de cette construction étaient pratiquement identiques à celles observées sur les sites de Satigny et Saint-Jean-hors-les-murs. Toutefois, la nef de l'église de Vuillonnex ne possédait pas de bas-côtés, aucun alignement de trous de poteau n'ayant été identifié à l'intérieur de l'édifice. Cette différence mise à part, il paraissait raisonnable d'attribuer cette construction au groupe des églises en bois de la région genevoise dont les datations se situaient autour du VI^e siècle[376].

Sur la base de ces éléments de comparaison, il semblait évident de devoir retenir une datation se situant dans le courant du VI^e siècle pour la naissance de ce lieu de culte, et de rattacher ainsi l'église de Vuillonnex au groupe des fondations remontant à l'Antiquité tardive. Toutefois, ce raisonnement conduisant à fixer les origines de l'église de Vuillonnex à une époque aussi haute posait quelques problèmes en regard de plusieurs anomalies observées sur le site.

En tout premier lieu, il convenait de relever le peu de céramiques contemporaines des V^e-VI^e siècles, qui, sur les sites genevois, sont généralement représentées par des importations de dérivées des sigillées paléochrétiennes (DSP), des sigillées africaines ou autres amphores[377]. Cette rareté semblait étonnante pour un site qui fournit du matériel allant de l'époque augustéenne jusqu'au IV^e siècle et qui voit se développer un habitat contemporain de la première église, signalé par un bâtiment associé à un fond de cabane et un grenier sur pieux. Ce constat était également valable pour le mobilier en général, les tombes primitives en étant totalement dépourvues.

Une autre singularité pour une église dont l'aire funéraire associée a été fouillée en majeure partie consistait en l'absence totale d'inhumations aménagées dans des coffrages en dalles de molasse, alors que toutes les études s'accordaient à dire qu'elles constituaient le type de sépulture le plus répandu entre le VI^e et le VII^e siècle[378].

Une dernière particularité résidait dans le fait que personne n'avait été enterré à l'intérieur de la vaste église occidentale en bois, ce qui pouvait alors être interprété de différentes façons. Une des raisons invoquées était la présence du petit sanctuaire édifié à l'est qui aurait fonctionné exclusivement comme chapelle funéraire. Mais cette absence de sépultures pouvait aussi être liée au statut particulier donné à cette église fondée assez tôt au cours de l'Antiquité tardive et qui, à l'instar de l'exemple fourni par l'église de Faverges, aurait joué un rôle plus proche de la fonction paroissiale que de la fonction funéraire stricte[379]. Restait encore une autre hypothèse, que l'on n'osa retenir à l'époque de la fouille : la création du centre religieux aurait pu se situer à l'époque carolingienne, l'église de Vuillonnex appartenant alors au groupe des fondations de la fin du haut Moyen Âge. Les restrictions du droit d'inhumer à l'intérieur des églises paroissiales, réelles à partir de cette période[380], expliqueraient tout naturellement le constat effectué lors de la fouille.

Cette dernière hypothèse semblait pourtant pouvoir être corroborée par l'analyse attentive de l'évolution architecturale des églises de Vuillonnex. En effet, le petit édifice funéraire situé à l'est ne présentait qu'une étape de construction en bois avant la réalisation de la chapelle maçonnée qui ne pouvait pas intervenir avant le X^e-XI^e siècle. De même, la grande église occidentale ne comportait que deux phases en bois antérieures au premier chœur édifié en boulets également durant le X^e-XI^e siècle. Envisager une datation au VI^e siècle pour la fondation du site impliquait donc que les bâtiments en bois auraient perduré pendant cinq siècles, sans que l'on puisse faire état des reconstructions successives imposées par le délabrement inévitable d'une architecture

376 Bonnet 1997-2, pp. 227-232 ; Bujard 1995, pp. 30-33.

377 Privati 1986, pp. 16-18 ; Haldimann 1994, pp. 56-64 ; Haldimann 2002, pp. 143-146.

378 Privati 1983, pp. 57-58 ; Colardelle M. 1996, pp. 281-284 ; Colardelle M. 1983, pp. 348-350 ; Weidmann 1995, pp. 200-202 ; Steiner 1995, p. 91.

379 Colardelle M. 1983, pp. 368 ; Colardelle M. 1991, p. 132.

380 Sapin 1996, pp. 65-78 ; Treffort 1996-1, pp. 60-61.

utilisant un matériau périssable en contact direct avec l'humidité du terrain[381].

Suite à ces considérations, il nous avait paru indispensable de recourir à une technique extérieure, indépendante de tout raisonnement archéologique, qui permettrait de sortir de l'impasse à laquelle aboutissait la démarche traditionnellement adoptée en archéologie médiévale pour dater ce type de vestiges. Dans ce contexte particulier, nous décidâmes de pratiquer des datations radiocarbones sur une série importante[382] de squelettes sélectionnés en fonction de leur situation au sein de la chronologie relative et non selon leur appartenance à un type précis de sépulture. Cette initiative fut largement récompensée par l'obtention de résultats qui convergeaient tous en direction de l'époque carolingienne, les quatre sépultures les plus anciennes du site fournissant une date entre 775 et 785 pour la limite inférieure de leur intervalle de datation[383] : le site de l'ancienne église de Vuillonnex pouvait donc être rattaché définitivement au groupe des fondations de la fin du haut Moyen Âge.

381 Epaud 2009, pp. 157-158; Ahrens 2001, p. 465; Bugge 1993, pp. 17-20.

382 Nous avions prévu au départ d'effectuer 19 datations par le radiocarbone sur les squelettes, mais des restrictions budgétaires nous ont obligés à réduire ce nombre à 12 échantillons.

383 Les résultats des 12 analyses nous sont parvenus le 21 août 1995 sous la forme d'un rapport présenté par A. Cura et L. Van Der Plaetsen pour le compte du laboratoire ARCHEOLABS placé sous la direction de C. Orcel. Les détails et les références concernant ces analyses sont présentés au cours des chapitres concernant les fouilles archéologiques.



IV. Considérations générales

L'évolution du site de l'ancienne église Saint-Mathieu, depuis sa fondation jusqu'à son abandon définitif, peut désormais être présentée sous la forme d'un scénario élaboré à partir des sources historiques et des résultats obtenus lors des fouilles archéologiques. Pour commenter ses découvertes, l'archéologue-médiéviste fait constamment appel à différentes disciplines, la recherche historique restant pourtant le domaine le plus sollicité tant avant que pendant, et bien sûr après les investigations effectuées sur le terrain. A Vuillonnex, le simple fait d'avoir pu localiser l'emplacement de l'église Saint-Mathieu, aujourd'hui disparue, démontre l'intérêt de ce type de documentation qu'il convient d'exploiter avant toute approche archéologique. Ensuite, au cours de la mise au jour des vestiges sur le chantier comme lors de l'élaboration des données, culture archéologique et culture historique s'imbriquent progressivement pour déboucher sur des processus d'identification plus ou moins explicites, qui conduiront par exemple à reconnaître immédiatement le plan d'une église ou la fonction d'un carreau d'arbalète. Finalement, la mise en perspective des résultats obtenus dans un contexte historique élargi permet d'esquisser plusieurs propositions interprétatives.

Les premières traces d'occupation. Les premières traces d'occupation consistent en une petite route pavée de galets, une vaste dépression creusée dans le gravier naturel et plusieurs fosses aux dimensions plus modestes. Le matériel récupéré dans ce contexte témoigne d'une occupation humaine à proximité dès La Tène finale et c'est sans doute vers le début de notre ère qu'un domaine est établi dans les environs immédiats. L'analyse des structures dégagées sur le site même de Vuillonnex atteste le déploiement d'activités liées à l'extraction de gravier et à l'artisanat jusqu'à la fin du Ier siècle. Bien qu'aucune structure ne puisse être attribuée aux périodes suivantes, les quelques monnaies et fragments de céramique découverts indiquent une présence continue jusqu'au VIIIe siècle. On pourrait toutefois lier ces rares objets à la fréquentation de la route qui sera maintenue au fil des siècles. C'est donc le long de cet axe et dans ce contexte que les premières sépultures seront inhumées à la fin du haut Moyen Âge.

La fondation du centre religieux (IXe-Xe siècle; phases 1, 2 et 3). Les premières tombes sont donc aménagées à l'époque carolingienne, le long d'une petite route de campagne, à proximité d'une nécropole située à 200 mètres au nord-est qui est vraisemblablement abandonnée à cette période. Des petites constructions funéraires sont édifiées pour des sépultures privilégiées dont une, à l'est, se maintiendra longtemps alors qu'une autre, située à l'ouest, sera détruite au profit d'une première église autour de laquelle se regroupent plusieurs tombes. Au nord, se développe un établissement à caractère civil composé d'un bâtiment principal, d'un grenier et d'un fond de cabane.

Au VIIIe-IXe siècle, la réorganisation politique entreprise par la dynastie carolingienne s'accompagne d'une prise en main des institutions et des biens ecclésiastiques ; de nombreuses églises sont fondées sous l'impulsion de riches propriétaires, l'épiscopat

Légende, voir p. 98.

déléguant à cette classe sociale le soin de construire des églises rurales, tout en se réservant le droit de les consacrer. Ce mouvement qui s'amorce à la fin du haut Moyen Âge porte en lui les germes d'une mutation de la société qui aboutira à l'organisation de l'Eglise médiévale[384]. La paroisse devient le pôle de référence des fidèles, un cimetière communautaire s'établit peu à peu autour de l'église[385], il constitue le lieu de rencontre privilégié de la communauté rurale[386], provoquant ainsi l'abandon des nécropoles organisées en rangées qui se trouvent aujourd'hui généralement isolées dans les campagnes[387]. C'est le patron laïc qui nomme un desservant pour son église, l'évêque lui conférant l'ordination et la *cura animarum*. Le prêtre doit généralement payer une redevance au patron pour obtenir l'église, ce dernier l'ayant dotée d'un patrimoine foncier, le manse, qui fournira le revenu destiné au desservant de l'autel[388]. La généralisation de la dîme, obligatoire dès la fin du VIII[e] siècle[389], suppose que l'on attribue un territoire bien défini à la paroisse permettant la levée de cet impôt, dont le rôle dans la constitution d'un réseau paroissial plus dense n'est pas négligeable[390]. A l'origine entièrement sous contrôle épiscopal, ce revenu est réparti entre l'évêque, le prêtre, les pauvres et l'entretien de l'église; dès le IX[e] siècle, certains patrons vont toutefois usurper ces dîmes qui deviennent ainsi des redevances seigneuriales[391].

A Vuillonnex, la petite église ouest, bientôt remplacée par le grand sanctuaire en bois, pourrait être interprétée comme la paroissiale, ou tout au moins comme une église accueillant une communauté de fidèles dont les membres défunts furent ensevelis dans la proximité immédiate. La chapelle funéraire située à l'est abrite certainement la tombe d'un personnage important puisque cet édifice se maintiendra au fil des siècles; il pourrait s'agir de la tombe du fondateur qui bénéficie ainsi directement de la prière du clergé. Le bâtiment au nord avec ses deux annexes conviendrait parfaitement à la maison du prêtre dont on sait qu'elle devait être édifiée à l'intérieur de l'enclos protégé et à proximité de l'église; quant aux 49 parcelles signalées sur la mappe sarde comme étant « audit lieu appellé St Mathieu », elles totalisent une surface de 8 hectares qui pourrait constituer le manse attribué à la fondation de l'église[392] et dont le souvenir se serait perpétué dans l'intitulé des lieux-dits.

L'utilisation du bois dans la construction de ces différents édifices religieux peut paraître exceptionnelle en regard de la faiblesse de l'échantillonnage à disposition pour cette époque assez tardive. La carence d'exemples dans les régions avoisinantes n'est guère surprenante car les traces laissées par ces bâtiments sont très mal conservées et donc rarement observées lors de fouilles archéologiques. Pourtant, ce passage d'une architecture de bois à une architecture de pierre est un fait reconnu, précisément grâce à l'archéologie, pour d'autres réalisations majeures, que sont les sites fortifiés dont les premières manifestations, mottes et enceintes[393], se traduisent aux environs de l'an mil, par des ouvrages de terre et de bois[394].

L'étude de la population inhumée à Vuillonnex au cours des IX et X[e] siècles est riche d'enseignements[395]. L'analyse des caractères non métriques (caractères discrets crâniens et caractères dentaires) révèle un ensemble de sujets qui ne présentent pas d'indice d'apparentement lors de la première phase d'inhumation, ces indices se multipliant par contre au fil des phases subséquentes. Cela confirme que nous sommes en présence d'un groupe de fondateurs d'un nouvel espace funéraire qui accueillera dès lors leurs descendants qui présentent une morphologie stable. S'il y a peut-être eu un renouvellement de la population par des mariages avec des personnes extérieures, il y a en tous les cas une continuité et une stabilité de la population initiale qui reste établie dans la proximité du centre religieux. Les résultats obtenus à partir de la paléodémographie et des analyses métriques sont également précieux. Ainsi, la forte mortalité observée chez les jeunes adultes dans la première phase, en particulier chez les hommes, associée au fait que les adultes sont en nombre insuffisant pour les deux phases suivantes, implique que la population de Vuillonnex n'était alors démographiquement pas viable. Ce constat lié aux résultats obtenus sur les sujets étudiés démontrant qu'ils sont de plus petite

384 Perin/Reynaud 1989, pp. 380-382.
385 Zadora-Rio 2008, pp. 12-13; Colin 2009, p. 246.
386 Chelini 1991, pp. 257-259.
387 Colardelle M. 1991, pp. 132-133.
388 Aubrun 1986, pp. 42-45.
389 Depeyrot 1994, pp. 142-143.
390 Reynaud 1999, pp. 97-99.
391 Imbart de la Tour 1900, p. 153; Leguay 1984, pp. 39-40.
392 Aubrun 1986, p. 44 et pp. 58-59.
393 Colardelle M./Mazard 1979, pp. 65-97.
394 Colardelle M. 1989, pp. 354-355.
395 Voir *infra* Suzanne Eades et Christian Simon (pp. 252-267).

taille si on les compare aux ensembles antérieurs et postérieurs de la région est sans doute à mettre en relation avec de fortes contraintes environnementales impliquant des conditions de vie extrêmement défavorables. Ces observations convergent toutes vers la théorie d'une « déprise carolingienne » qui correspondrait à une période particulièrement difficile pour les populations européennes avant la reprise des XI^e^-XII^e^ siècles initiée par une amélioration climatique dès l'an mil qui aurait eu un fort impact sur les cultures céréalières et l'amélioration nutritionnelle conséquente[396].

Quel grand propriétaire, quelle famille seigneuriale est à la base de cette fondation carolingienne qui deviendra le chef-lieu du décanat de Vuillonnex ? Aucun texte contemporain ne fournit une réponse tangible à cette question. Cependant, une piste est suggérée par la présence des puissants seigneurs de Confignon qui possèdent un château dans la paroisse du même nom et qui apparaissent comme la seigneurie la plus étendue sur Bernex et Vuillonnex au début du XIV^e^ siècle[397]. Le premier membre connu de cette famille est un chanoine qui appartient au chapitre cathédral de Genève à la fin du XII^e^ siècle[398] et les Confignon sont titulaires du vidomnat au début du XIII^e^ siècle[399], fonction héréditaire chargeant le vidomne de rendre, au nom de l'évêque, la justice aux hommes soumis à la juridiction du prélat. Ce titre sera usurpé à la fin du XIII^e^ siècle par le comte de Savoie qui se verra accorder l'inféodation du vidomnat par l'évêque en 1290[400]. En 1547, la seigneurie passe au Menthon, à la suite du mariage de Bernarde, fille du dernier Confignon de la lignée légitime, avec Charles de Menthon. Le duc de Savoie érigea la seigneurie en baronnie le 1^er^ novembre 1598, peu après la destruction du château de Confignon par les troupes genevoises, et c'est Alphonse Maillard, baron de Tournon, qui en hérita en 1645. Les immenses parcelles qui s'étendent au sud et à l'ouest de l'église de Vuillonnex sont mentionnées comme propriétés du « Noble Marquis de Tournon » sur les registres du cadastre sarde de 1730. Peut-on déduire, en regard de ce qui précède, qu'elles appartenaient aux seigneurs de Confignon lors de la fondation de Vuillonnex ? Dans quelle mesure cette hypothèse est-elle confortée par la présence de silos à l'intérieur de l'église de Confignon, seul autre exemple connu avec celui de Vuillonnex d'une telle pratique sur territoire genevois ?

L'apogée du centre religieux (XI^e^-XII^e^ siècle ; phases 4 et 5). Déjà à la fin du X^e^ siècle sans doute, mais surtout à partir du XI^e^ siècle, les constructions de bois sont progressivement remplacées par des édifices maçonnés. Une petite église, autour de laquelle s'organise désormais le cimetière, est aménagée à l'est, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle funéraire. A l'ouest, une grande église, qui se distingue par son organisation interne, est édifiée avec une annexe importante adossée contre le flanc nord de son chœur. De nombreuses fosses que nous attribuons à des silos à céréales sont creusées dans les édifices ainsi qu'à l'extérieur, plus particulièrement dans l'annexe de l'*église ouest* et au nord, le long de la route.

La coexistence de deux églises sur un site rural ne constitue pas une exception en territoire genevois[401]. Cette particularité a été par ailleurs bien étudiée en Provence dans le cas de prieurés ayant également un rôle paroissial. Les édifices étant généralement accolés, on attribue une nef à l'office monastique alors que la seconde serait réservée aux paroissiens. La fonction funéraire peut être avancée dans certains cas, une simple annexe funéraire pouvant être à l'origine d'une église double[402]. A Vuillonnex, la petite église orientale dont les proportions se rapprochent de plusieurs paroissiales contemporaines découvertes sur d'autres sites du canton de Genève peut être considérée comme l'église paroissiale. On assisterait ainsi à un transfert de fonction de l'église occidentale primitive vers le nouveau sanctuaire oriental. Le fait que le cimetière se développera désormais exclusivement autour de cette église orientale et qu'elle se maintiendra après l'abandon de la grande église occidentale vient à l'appui de cette hypothèse. C'est elle qui apparaîtra comme église paroissiale dans les procès-verbaux des visites pastorales du XV^e^ siècle sous le vocable de Saint-Mathieu. Ce vocable est très rare, totalement absent

396 Colardelle M./Verdel 1993 b, pp. 362-363.

397 Bertrand 1980, p. 32.

398 Ganter 1976, p. 20.

399 De La Corbière 2005, pp. 116-120.

400 Mallet 1852, pp. 124-154.

401 Une église double a été mise en évidence lors des fouilles de l'église Saint-Sylvestre de Compesières (voir Terrier/Plan 2011, pp. 26-30). A la fin du XIII^e^ siècle, une nouvelle église liée à l'installation des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem est adossée au nord de la paroissiale.

402 Codou/Fixot 1996, pp. 209-210.

dans l'ancien diocèse de Lausanne[403], il n'apparaît qu'une fois dans l'ancien diocèse de Genève[404]. Saint Mathieu, apôtre et évangéliste, aurait été martyr en Ethiopie selon le martyrologue romain et son corps transféré à Salerne au XI^e siècle ; le pape Grégoire VII affirme la présence de ses reliques dans cette ville en 1080[405]. Cette datation tardive pourrait confirmer le changement de fonction du petit édifice à cette époque, qui de chapelle funéraire deviendrait alors église paroissiale placée sous ce nouveau vocable.

La fonction de la grande église occidentale semble liée au statut particulier du site : elle correspondrait aux chapelles capitulaires citées dans certains textes, à l'intérieur desquelles les doyens réunissaient régulièrement le clergé de leur circonscription sous la forme d'un chapitre rural[406]. L'annexe établie contre le mur nord du chœur représente un bâtiment prestigieux pour une période aussi haute et dans un contexte rural. Le nombre élevé de silos à grains de grande capacité lui conférerait un rôle assimilable à celui d'une grange des dîmes perçues par le doyen, dont le produit se trouverait ainsi en lieu sûr dans un espace circonscrit autour de l'église ; espace comprenant le cimetière et bénéficiant des avantages conférés par le diplôme d'immunité attribué au territoire d'asile qui est mentionné dès le Bas Empire[407]. Le fait que des silos, structures à caractère civil, cohabitent avec des sépultures dans un lieu consacré n'est pas inhabituel et l'utilisation profane des cimetières est un fait établi au Moyen Âge dans de nombreuses régions[408].

Le régime alimentaire carné révélé par l'étude de la faune mise au jour sur le site indique un statut social ordinaire de ses occupants[409]. Cette observation confirmerait le fait que les doyens, personnages prestigieux faisant partie de l'élite sociale[410], ne résidaient pas dans le chef-lieu de leur circonscription puisqu'ils se faisaient généralement remplacer par de simples vicaires pour célébrer les services divins. Ce constat est d'ailleurs corroboré par l'étude des fragments de céramique conservés[411] qui conclut à une vaisselle modeste en aucun cas comparable à celle observée en contexte urbain, notamment pour ce qui concerne les pichets à glaçure plombifère dont les pastilles décorées sont très simples ; la glaçure étant superficielle et non couvrante.

Le déclin du centre religieux (à partir du XIII^e - XIV^e siècle ; phases 6 et 7). Dès le XIII^e siècle, les sépultures investissent progressivement l'espace situé entre les deux édifices religieux, puis le cimetière se développera sur l'emplacement de l'*église ouest* qui sera détruite, ainsi que son annexe, dans le courant du XIV^e siècle.

A la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, les comtes de Genève et les comtes de Savoie sont en conflit presque permanent[412]. L'impact de ces hostilités sur la population des campagnes est difficile à évaluer, elles ont certainement amorcé la fin de cette période d'expansion économique et démographique dont a bénéficié d'ailleurs toute l'Europe depuis le XI^e siècle. Au début du XIV^e siècle, des disettes affaiblissent la population, auxquelles succède très vite un autre fléau, les grandes épidémies de peste dont les premières, particulièrement dévastatrices, frappent en 1348 et 1360. La conjonction de ces trois éléments – guerre, famine et peste – n'entraîne cependant pas de suppression de paroisse dans le diocèse de Genève[413], seuls certains hameaux disparaissent, à l'image de Challoux situé à proximité de Vuillonnex, entre Bernex et Laconnex[414].

Si cette situation catastrophique a certainement eu des incidences sur le développement des églises de Vuillonnex, c'est plus vraisemblablement le déclin des doyens, issu d'une volonté de centralisation du pouvoir de la part de l'évêque au début du XIII^e siècle, qui, à terme, a provoqué la suppression de l'église liée à cette fonction. L'importance du centre religieux aurait donc diminué progressivement, une idée confirmée par le fait que l'église n'a pas été dotée d'un chœur rectangulaire de tradition cistercienne au XIII^e siècle, contrairement à toutes les autres églises rurales fouillées dans le canton.
Les procès-verbaux des visites pastorales du XV^e siècle font état de la pauvreté des paroissiens de

403 Benzerath 1914.
404 Burlet 1916.
405 Baudot 1925, p. 457.
406 Toussaint 1947, p. 66.
407 Ducloux 1994, pp. 15-25.
408 Alexandre-Bidon 1998, pp. 252-255 ; Boissavit-Camus/ Zadora-Rio 1996, p. 52 ; Alexandre-Bidon 1996-2, pp. 91-92 ; Treffort 1996-2, p. 151 ; Saint-Jean Vitus 2013, pp. 113-114.
409 Voir *infra* Claude Olive (pp. 281-283).
410 De La Corbière 2009, pp. 28-29.
411 Voir *infra* Michelle Joguin Regelin (pp. 217-225).
412 Duparc 1978, p. 193.
413 Binz 1973, pp. 62-66.
414 Genequand J.-E. 1978, pp. 131-135.

Vuillonnex, qui ne sont pas même tenus de fournir l'huile pour la lampe. Après la Réforme, cette église paroissiale qui constitue en quelque sorte une fondation artificielle liée à la fonction décanale ne correspond sans doute pas au besoin réel d'une population qui n'a pas les moyens d'entretenir cette église dite « en masure ». Cette situation entraînera l'abandon définitif de l'église et l'incorporation de la paroisse de Vuillonnex dans celle de Bernex.

Épilogue

Dans la région genevoise, la multiplication des fouilles réalisées dans les églises rurales a favorisé l'élaboration de méthodes plus spécialement appropriées à l'étude du développement des édifices religieux, comme elle a mis à la disposition des chercheurs un cadre de référence archéologique servant de fondement à la réflexion portant tant sur la stratégie de la fouille que sur l'interprétation des résultats obtenus sur le terrain. Cependant, le problème soulevé par la datation de l'église primitive de Vuillonnex illustre bien les difficultés qui peuvent surgir lors de la mise en oeuvre d'une telle réflexion, où le raisonnement est tributaire des données fournies par ce même cadre de référence qui devient alors extrêmement contraignant.

Une première contrainte apparaît lors de la fouille du site analysé car le chercheur dirige son travail sur le terrain en fonction d'hypothèses qu'il formule à partir du corpus de ses connaissances; la récolte des données qui serviront ensuite de base pour l'étude est donc déjà orientée. De fait, l'archéologue se voit dans l'obligation de sélectionner les éléments à observer lors de la fouille en fonction des objectifs qu'il souhaite atteindre. Il serait parfaitement illusoire, sous prétexte d'objectivité, de chercher à relever de manière exhaustive la multitude des données que livrent un site: une telle attitude engendrerait inévitablement une « crise documentaire », que même les meilleurs outils informatiques ne sauraient résoudre. La deuxième contrainte se manifeste lors du passage à l'interprétation des vestiges identifiés, pour laquelle il sera fait appel au même cadre de référence archéologique et cela dans le but de retenir certaines hypothèses plutôt que d'autres.

On voit à quel point le système peut fonctionner en vase clos et figer la connaissance dans un moule préétabli. Le moyen de sortir de cette impasse consiste à recourir à des données extérieures au cadre de référence archéologique, qui rendront possible sa remise en question afin qu'il puisse évoluer.

Dans le cas de la datation de l'église primitive de Vuillonnex, c'est tout simplement le recours systématique aux analyses radiocarbone qui a donc joué le rôle d'apport extérieur, cette datation étant fournie par des analyses physico-chimiques et non par des comparaisons d'ordre typologique. L'époque durant laquelle a été fondé ce centre religieux est de toute première importance car elle permet de situer la naissance de cette église dans son cadre historique.

Les origines du complexe religieux de Vuillonnex peuvent donc être attribuées au IX^e siècle. C'est dans un second temps, à partir du X^e-XI^e siècle, que la fonction de chef-lieu de décanat se perçoit dans l'ordonnance générale du site, qui réunit une église principale, une église plus modeste contre laquelle se regroupe le cimetière, deux constructions annexes et une série importante de silos. Dès lors, l'organisation religieuse de la campagne genevoise durant l'époque carolingienne nous paraît pouvoir être approchée sous un éclairage différent. En effet, la création d'un chef-lieu de décanat en milieu rural est à mettre en relation avec la fondation de nombreuses petites églises, témoignant de l'impact causé par la réorganisation de l'Eglise carolingienne sur le paysage religieux. Malgré le manque de précision obtenue dans la datation de ces édifices ruraux, manque auquel seule la dendrochronologie pourrait suppléer, les résultats acquis à Vuillonnex semblent indiquer que ce chef-lieu de décanat est créé aux environs de l'an Mil, traduisant ainsi la volonté de l'évêque de renforcer, en instaurant cet organe de surveillance intermédiaire, sa mainmise sur les nombreuses églises récemment fondées par l'aristocratie locale.

Pour conclure, il faut bien avouer que si on possède aujourd'hui une meilleure connaissance de l'Antiquité tardive depuis les récents travaux entrepris à Genève, les temps carolingiens restent encore, dans nos régions, le parent pauvre de l'archéologie médiévale du fait de la rareté des vestiges mis au jour[415]. La nature de ceux-ci l'explique pour une part, s'agissant des traces ténues d'une civilisation rurale qui privilégiait l'utilisation du bois, matériau périssable par excellence. Toutefois, cette rareté pourrait aussi découler de datations inexactes ayant fait attribuer des phases carolingiennes à d'autres horizons chronologiques. Pour faire suite à ce constat et entrevoir l'avenir de façon constructive, on formulera le vœu de pouvoir développer de nouveaux programmes de recherches spécialement centrés sur les trois derniers siècles du premier millénaire afin de mettre en lumière cette époque carolingienne qui précède l'avènement de notre civilisation médiévale.

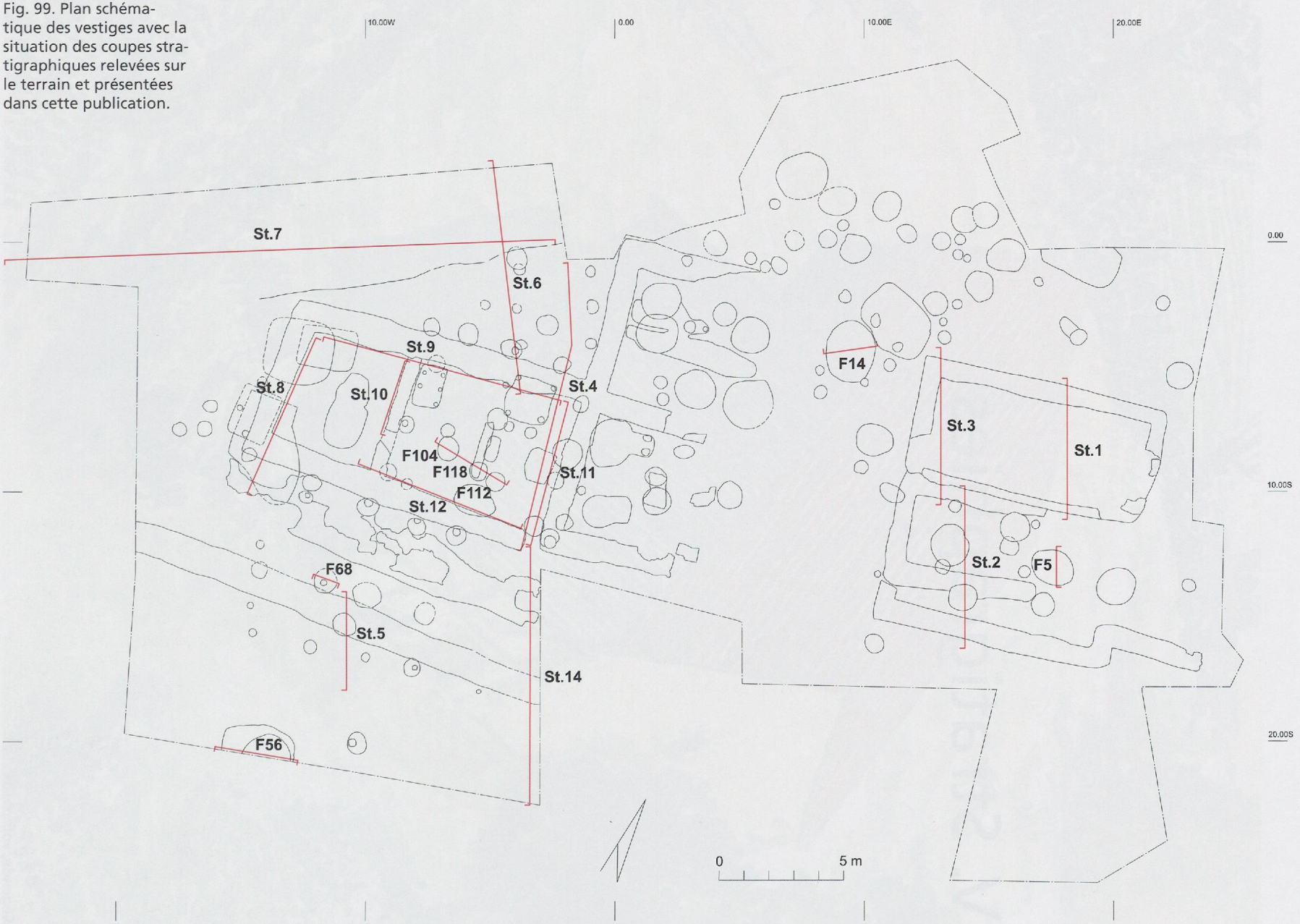
415 Ce constat est également dressé en France dans le cadre de l'archéologie funéraire où les cimetières postérieurs au VIII^e siècle restent encore à étudier; voir Catteddu 2009, p. 155.



V. Stratigraphies

Légende, voir p. 107.

Fig. 99. Plan schématique des vestiges avec la situation des coupes stratigraphiques relevées sur le terrain et présentées dans cette publication.

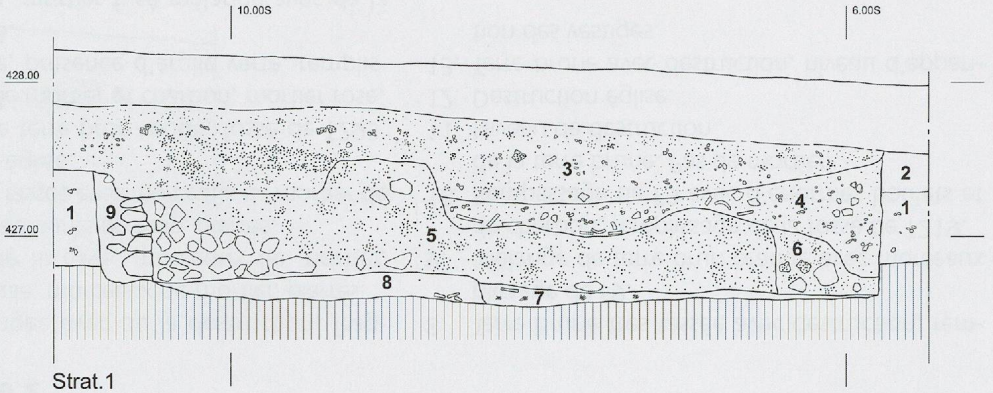


Relevés schématiques des coupes stratigraphiques:

(les niveaux hachurés verticalement sur la partie inférieure des relevés correspondent au terrain naturel)

Stratigraphie 1

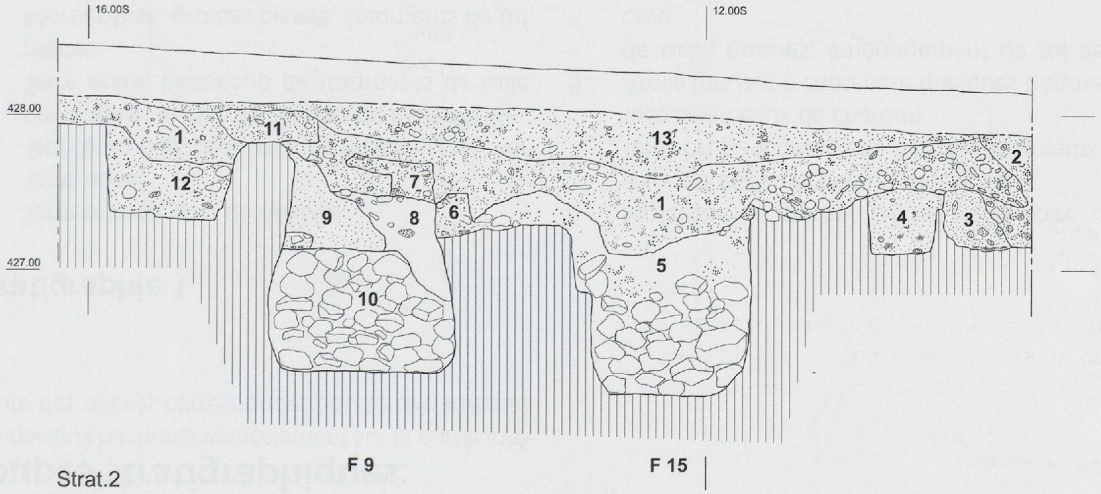
1. Terre orange, peu de cailloux.
2. Terre noire.
3. Terre brun clair, beaucoup de morceaux de mortier, fragments de tuile, lentilles de mortier fusé.
4. Terre noire, beaucoup de fragments de tuile, pierres.
5. Mortier fusé, grosses pierres, fragments de tuf, fragments de tuile, absence de terre.
6. Morceaux de mortier, pierres, terre noire, correspond à la tranchée du mur nord.
7. Terre brune légèrement oxydée, fragments de tuile, morceaux de charbon.
8. Argile gris jaune contenant quelques fragments de tuile, briques, aménagement de sol de la cave.
9. Mur sud de la cave, fait « contre terre ».



Strat.1

Stratigraphie 2

1. Terre mélangée avec de la destruction, fragments de tuile, morceaux de mortier, pierres.
2. Remblais de la cave, morceaux de mortier, quelques fragments de tuile, pierres.
3. Terre brune tassée avec morceaux de mortier de la première église.
4. Mélange de terre brun rouge, fosse de T293, morceaux de mortier et charbon, mortier rose.
5. Terre tassée, présence d'argile verte, remplissage de F15.
6. Destruction, mortier fusé mélangé avec de la terre.
7. Destruction, fragments de tuile, morceaux de mortier.
8. Terre brune très tassée avec destruction, remplissage de F9.
9. Mélange de terre brun orange avec morceaux de charbon, remplissage de la fosse de T219.
10. Remplissage de F9 avec d'énormes boulets et de la terre brune. Pas de mortier.
11. Niveau de destruction.
12. Destruction église.
13. Terre brune avec destruction, niveau d'apparition des vestiges.

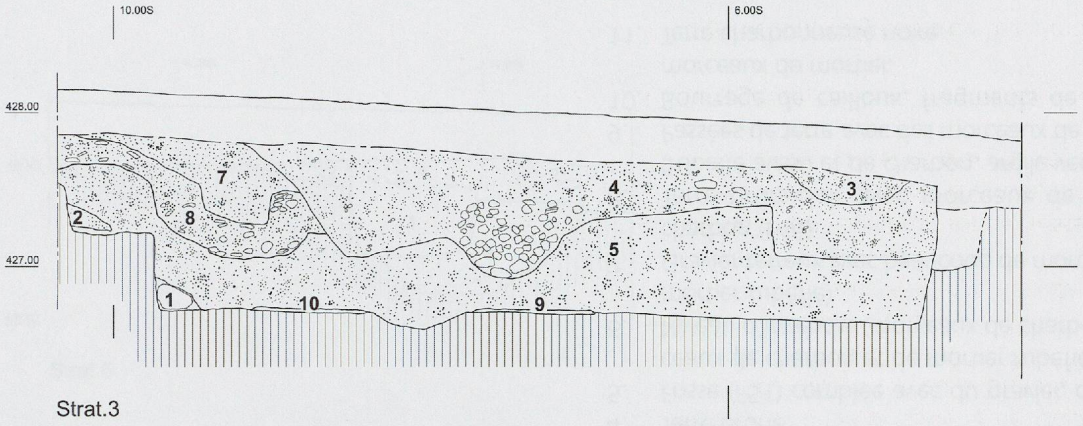


Strat.2

Stratigraphie 3

1. Muret de la cave.
2. Lentille de terre brune (=C3-STRAT2).
3. Poche de destruction avec gravier.
4. Niveau de destruction avec pierres, fragments de tuile, morceaux de mortier (=C13-STRAT2) et terre brune.
5. Niveau de destruction ayant comblé le fond de la cave ainsi que la tranchée du mur de l'église (=C2-STRAT2).
7. Niveau de destruction, mortier fusé, gravier, fragments de tuile.
8. Niveau de tuiles brisées, terre brune (suite de C1-STRAT2).

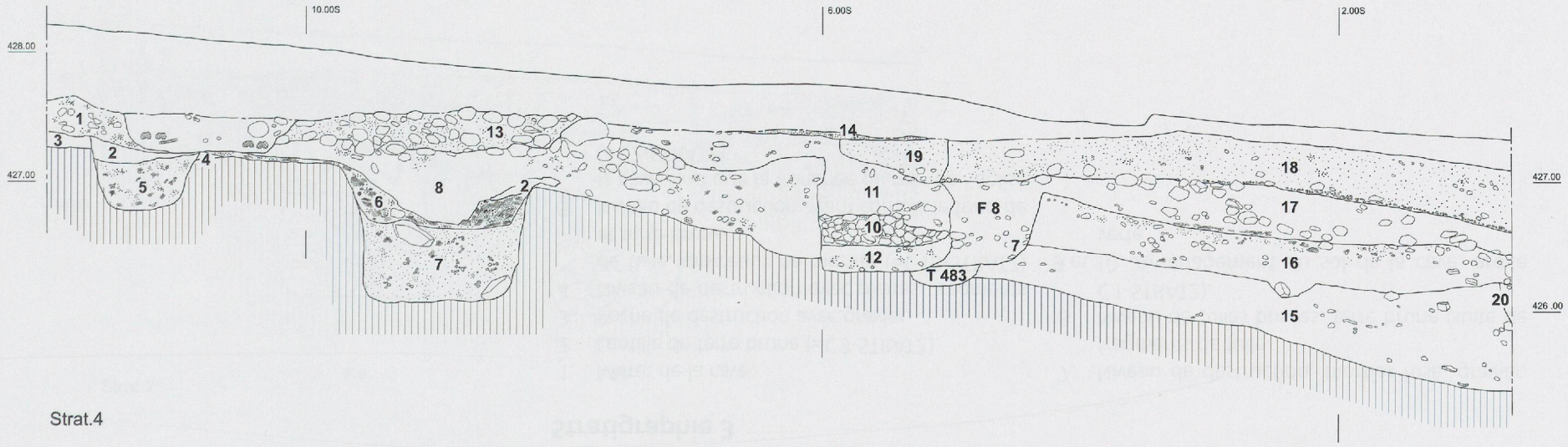
9 et 10. Aménagement du sol de la cave, argile verte.



Strat.3

Stratigraphie 4

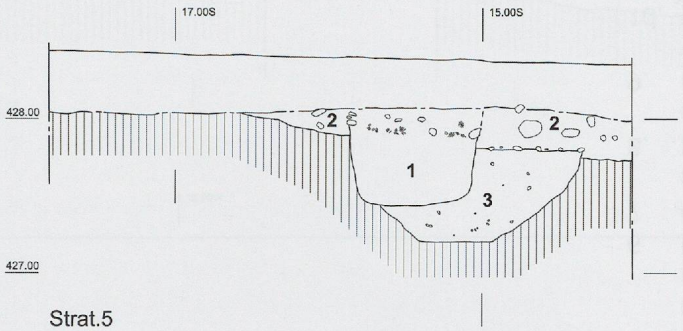
1. Destruction, morceaux de mortier et pierres.
2. Niveau d'argile verte.
3. Terre brune.
4. Terre brune.
5. Fosse (F51) comblée avec du gravier, des morceaux de charbon et de mortier rubéfié.
6. Niveau d'incendie (morceaux de charbon et de mortier rubéfié).
7. Gravier terreux avec beaucoup de morceaux de charbon (F46).
8. Terre brun clair avec morceaux de mortier (rubéfié aussi) et de charbon, argile verte.
9. Passées de terre avec des morceaux de mortier.
10. Bourrage de cailloux, fragments de tuile et morceaux de mortier.
11. Terre charbonneuse noire.
12. Terre brune avec morceaux de mortier.
13. Terre brun foncé à noir avec nombreux cailloux.
14. Fine couche de mortier fusé.
15. Limon fin avec morceaux de charbon.
16. Couche de terre brune avec cailloux, niveau de morceaux de charbon en surface, pas de morceaux de mortier.
17. Niveau de terre brune avec cailloux, niveau d'occupation en surface, peu de morceaux de mortier.
18. Niveau de terre brun foncé, morceaux de charbon et de mortier, fragments de molasse normale et molasse rubéfiée.
19. Terre brun noir.
20. Terre brune.



Strat.4

Stratigraphie 5

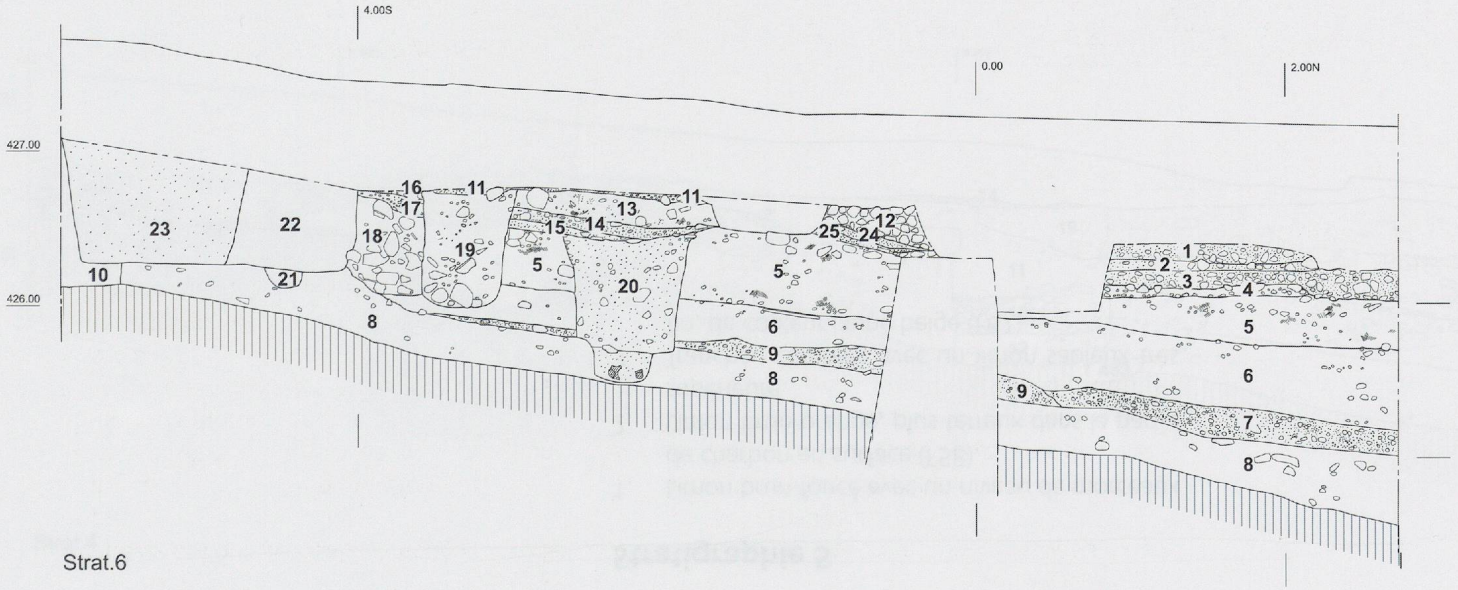
1. Limon brun foncé avec un niveau de morceaux de charbon en surface (F58).
2. Limon brun orange, plus terreux dans la partie supérieure.
3. Tranchée comblée avec un limon sableux très fin, de couleur jaune beige (F61).



Strat.5

Stratigraphie 6

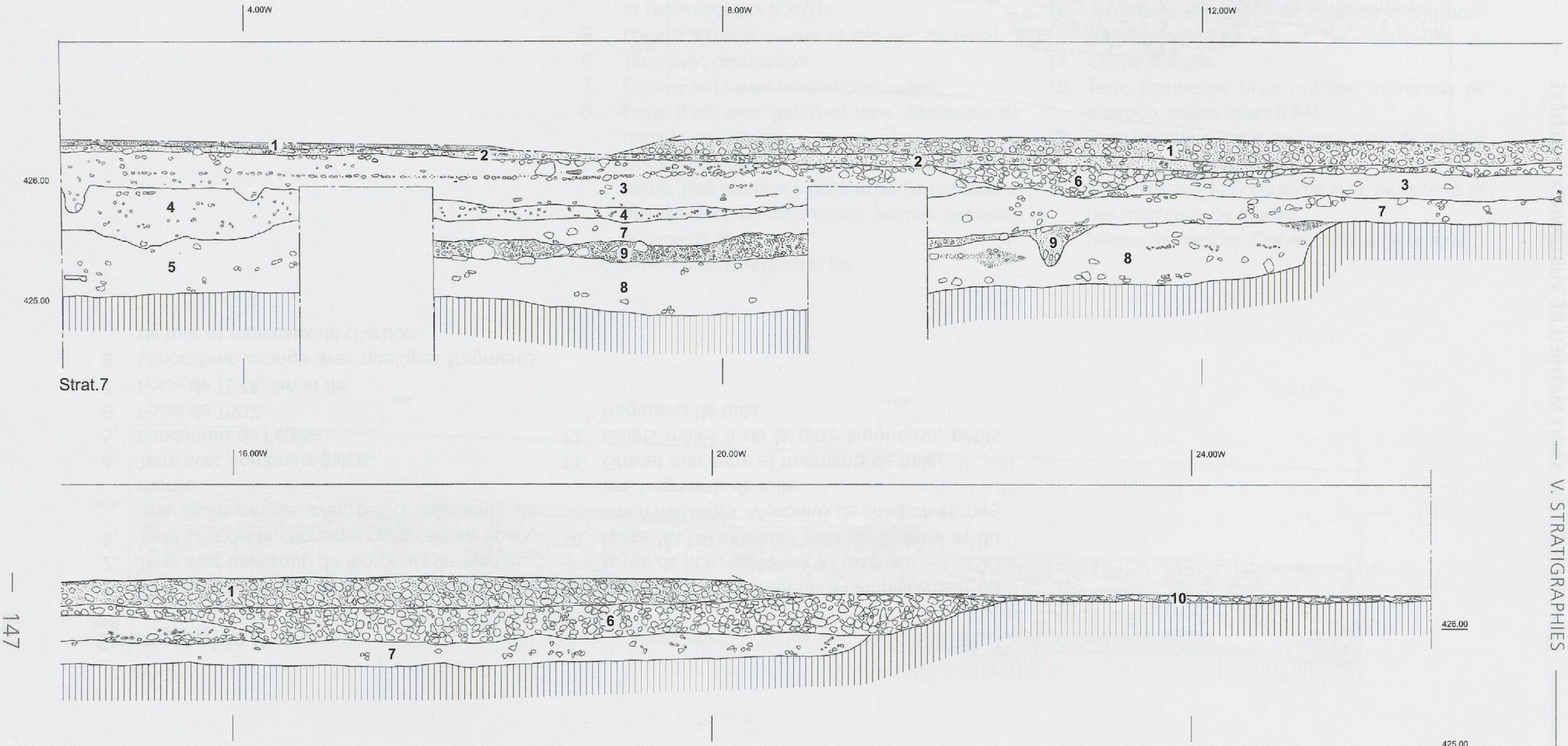
1 et 3. Chape de cailloux avec sable limoneux gris clair (ancienne route).
2 et 4. Cailloux avec limon brun noir (ancienne route).
5. Terre limoneuse brun noir (forte teneur organique) avec beaucoup de morceaux de charbon, fragments de céramique (= C16-STRAT4).
6. Limon brun clair, plus fin sur sa partie inférieure.
7. Chape de gravier et cailloux avec petits fragments de tuile épars.
8. Limon argileux, brun clair, très fin. Fragments de tuile jusqu'au fond.
9. Passée de cailloux dans le limon, correspond à C7.
10. Fosse 84.
11. Gravier mêlé à de la terre.
12. Galets mêlés à de la terre.
13. Terre brun noir, gravillons, morceaux de charbon.
14. Chape d'argile avec gravier (sol).
15. Terre avec gravier.
16. Argile avec gravier.
17. Terre avec gravier.
18. Terre limoneuse brun noir avec morceaux de charbon.
19. Fosse de T524, terre brune, pierres, faune.
20. Fosse de T523, mélange limon brun orange et terre noire dans la partie supérieure; terre limoneuse noire exclusivement dans la partie inférieure resserrée.
21. Empreinte du poteau de F62.
22. Fosse 62.
23. Tranchée du mur appartenant à la nef de l'église.
24. Limon brun noir.
25. Gravier avec terre noire.



Strat.6

Stratigraphie 7

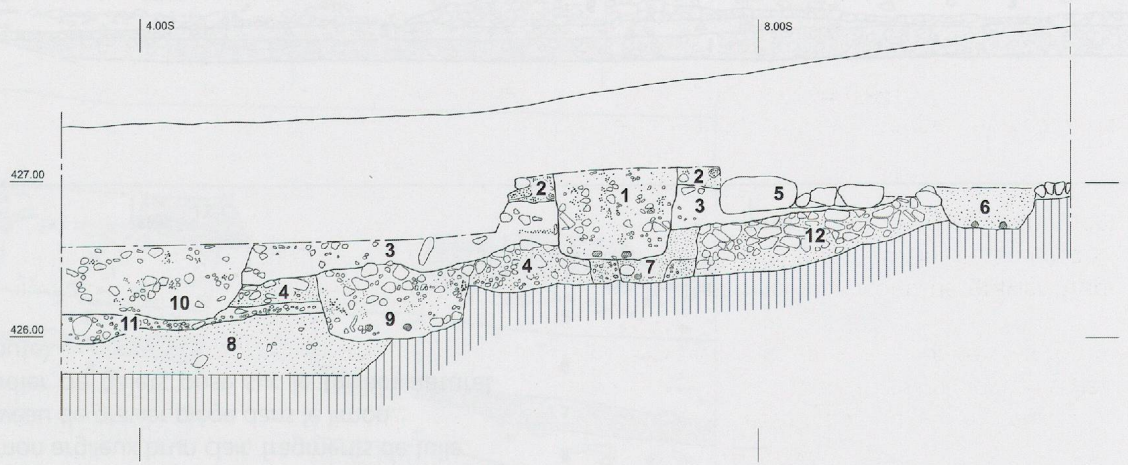
1. Chape de cailloux avec sable limoneux gris clair (route).
2. Cailloux avec limon brun noir (route).
3. Terre brun noir, morceaux de charbon, faune, absence de mortier.
4. Limon brun clair, légèrement terreux, terrain «poreux».
5. Limon argileux brun clair, très fin sur sa partie inférieure, quelques fragments de tuile.
6. Galets mêlés à de la terre noire, niveau de circulation en surface.
7. Limon brun clair assez fin.
8. Limon argileux brun clair, fragments de tuile.
9. Niveau de gravier piégé dans le limon.
10. Radier de galets posé sur le terrain naturel (route).



Strat.7

Stratigraphie 8

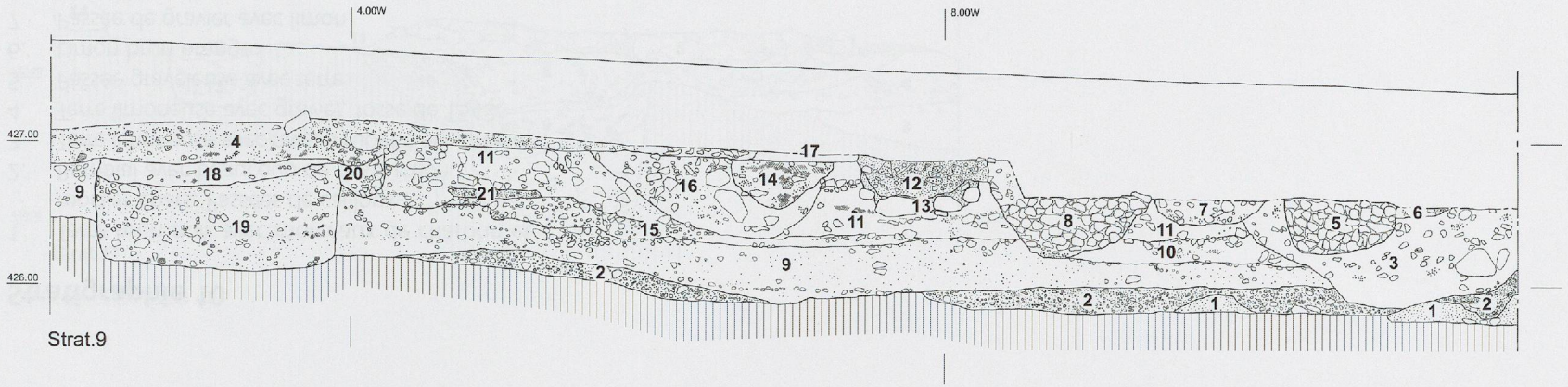
1. Terre avec morceaux de mortier. Fosse de T494.
2. Terre avec beaucoup de morceaux de mortier.
3. Terre sans destruction, quelques cailloux épars, une seule passée avec petits morceaux de mortier.
4. Terre avec nombreux galets.
5. Fondations de l'église.
6. Fosse de T507.
7. Fosse de T538, limon fin.
8. Limon brun orange avec quelques fragments de tuile et morceaux de charbon.
9. Fosse de T525. Limon fin à l'emplacement du coffre de bois, graveleux à l'extérieur.
10. Fosse (F114) comblée avec de la terre et du limon mélangés. Morceaux de charbon et mortier, fragments de tuile.
11. Gravier avec terre et fragments de tuile.
12. Galets mêlés à de la terre limoneuse, petits fragments de tuile.



Strat.8

Stratigraphie 9

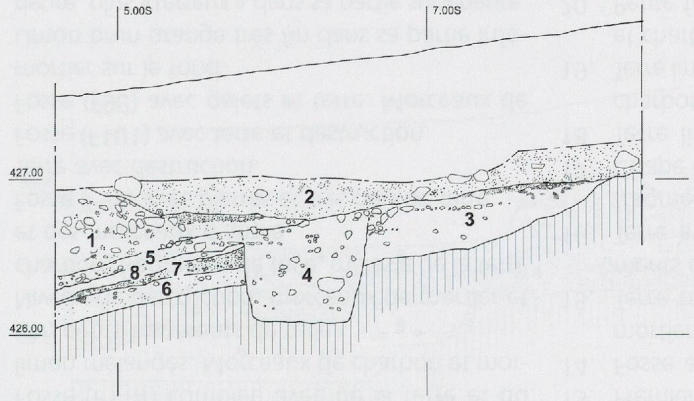
1. Limon brun orange avec quelques fragments de tuile et morceaux de charbon.
2. Gravier avec terre, fragments de tuile.
3. Fosse (F114) comblée avec de la terre et du limon mélangés. Morceaux de charbon et mortier, petits fragments de tuile.
4. Niveau de destruction, morceaux de mortier et charbon, fragments de tuile, mêlés à de la terre et des morceaux d'argile.
5. Fosse (F99) avec pierres et très peu de terre.
6. Terre avec destruction.
7. Fosse (F101) avec terre et destruction.
8. Fosse (F98) avec galets et terre. Morceaux de mortier sur le fond.
9. Limon brun orange très fin dans sa partie inférieure, plus «terreux» dans sa partie supérieure. Pas de trace de destruction hormis quelques fragments de tuile.
10. Limon brun orange très fin.
11. Terre brune avec morceaux de charbon, faune, fragments de tuile.
12. Tranchée de destruction du mur de l'église.
13. Première assise de fondation du mur de l'église.
14. Fosse avec terre et morceaux de charbon et mortier.
15. Terre brune avec beaucoup de gravier, fragments de tuile et morceaux de charbon épars.
16. Terre avec morceaux de mortier et charbon, fragments de tuile.
17. Chape d'argile.
18. Terre limoneuse brun orange, morceaux de charbon, galets épars (F84).
19. Terre limoneuse brun noir, morceaux de mortier et charbon, argile (F84).
20. Petite fosse (F117) comblée avec de la terre et des morceaux de mortier.
21. Niveau de marche. Gravier mêlé à de la terre.



Strat.9

Stratigraphie 10

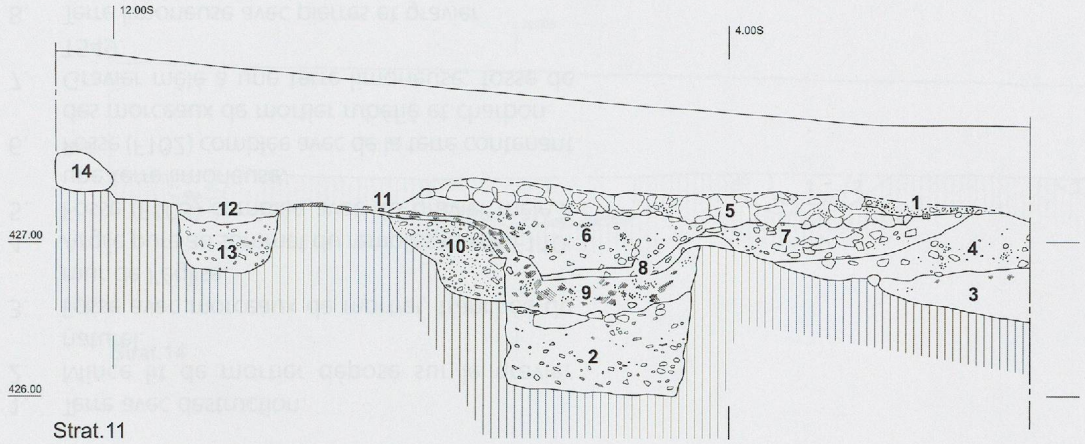
1. Terre brun noir avec morceaux de charbon et mortier épars. Passées de cailloux.
2. Remblai avec beaucoup de destruction.
3. Terre limoneuse avec niveau rubéfié en surface.
4. Terre limoneuse avec gravier, fosse de T542.
5. Passée graveleuse avec terre.
6. Limon brun orange.
7. Passée de gravier avec limon.
8. Limon brun orange.



Strat.10

Stratigraphie 11

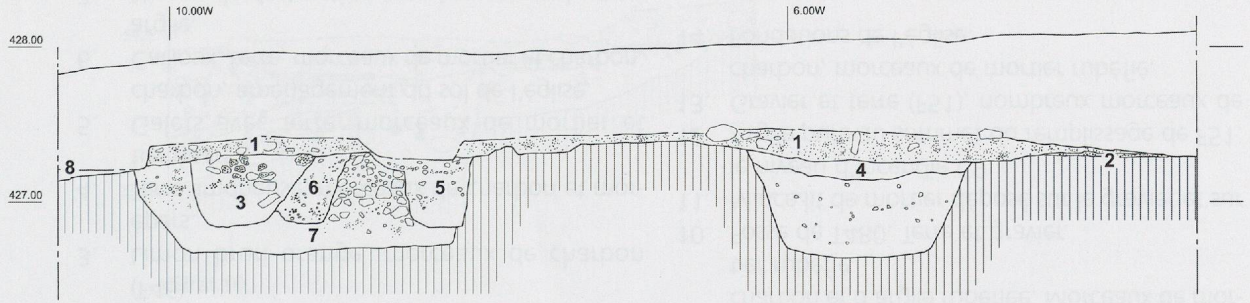
1. Terre noire avec cendre et morceaux de mortier.
2. Terre avec gravier et morceaux de charbon (F46).
3. Limon brun orange, morceaux de charbon épars.
4. Terre limoneuse, morceaux de charbon et mortier épars.
5. Galets avec terre, morceaux de mortier et charbon, aménagement du sol de l'église.
6. Cailloux, terre, morceaux de mortier et charbon, argile.
7. Niveau de destruction avec beaucoup de morceaux d'argile.
8. Chape d'argile pure.
9. Niveau d'incendie, nombreux morceaux de charbon et d'argile rubéfiée. Morceaux de mortier rubéfié.
10. Fosse de T480. Terre et gravier.
11. Mince lit de mortier déposé sur le gravier et sur le niveau d'incendie C9.
12. Argile pure au sommet du remplissage de F51.
13. Gravier et terre (F51), nombreux morceaux de charbon, morceaux de mortier rubéfié.
14. Fondations de l'église.



Strat.11

Stratigraphie 12

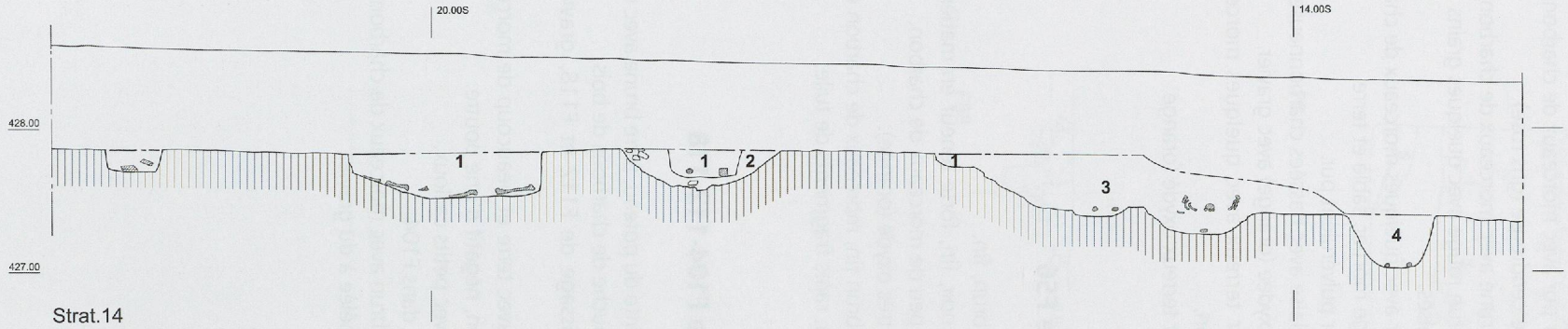
1. Terre avec destruction.
2. Mince lit de mortier déposé sur le gravier naturel.
3. Fosse avec morceaux de mortier, tranchée du mur de l'église.
4. Argile pure au sommet du remplissage de F110.
5. Fosse (F103) comblée avec du gravier mêlé à une terre limoneuse.
6. Fosse (F102) comblée avec de la terre contenant des morceaux de mortier rubéfié et charbon.
7. Gravier mêlé à une terre limoneuse, fosse de T549.
8. Terre limoneuse avec pierres et gravier.



Strat.12

Stratigraphie 14

1. Comblement de différentes fosses de tombes dont le remplissage est très proche du terrain limoneux encaissant.
2. Fosse 61 comblée avec du limon sableux gris beige.
3. Limon brun orange très fin, les limites des fosses des sépultures sont indiscernables.
4. Fosse de T514.



Strat.14

Coupe de F14

1. Gravier pur avec morceaux de charbon.
2. Couche cendreuse (gris rose).
3. Terre brune avec morceaux de charbon.
4. Terre brun rouge avec quelques grains carbonisés.
5. Gravier avec quelques morceaux de charbon.
6. Mélange mortier, sable et terre.
7. Mortier pulvérulent pur.
8. Terre glaise avec passées charbonneuses.
9. Terre oxydée (orange) avec gravier.
10. Gravier terreux avec quelques morceaux de charbon.
11. Gravier terreux oxydé (orange

Coupe de F5

1. Terre brune avec destruction.
2. Destruction avec des mottes de terre.
3. Boulets avec morceaux de mortier et tuiles jaunes, petits cailloux.
4. Mélange de terre avec des morceaux de mortier.
5. Terre brune très fine.

Coupe de F56

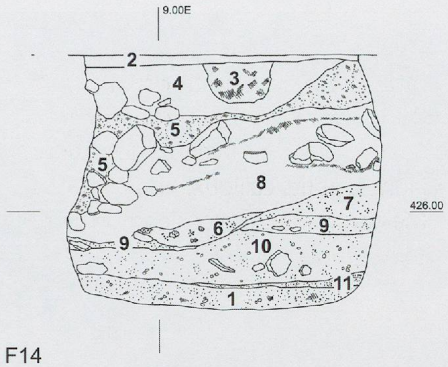
1. Limon brun, fin.
2. Limon noir, fin, forte teneur en matière organique, peu de morceaux de charbon.
3. Limon très oxydé (orange).
4. Limon brun fin, morceaux de charbon et mortier, rares fragments de tuile.

Coupe de F68

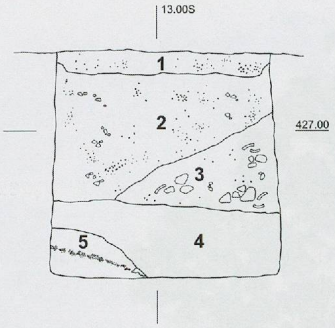
1. Limon clair, compact, avec des morceaux de charbon, empreinte du pieu.

Coupe de F104-112-118

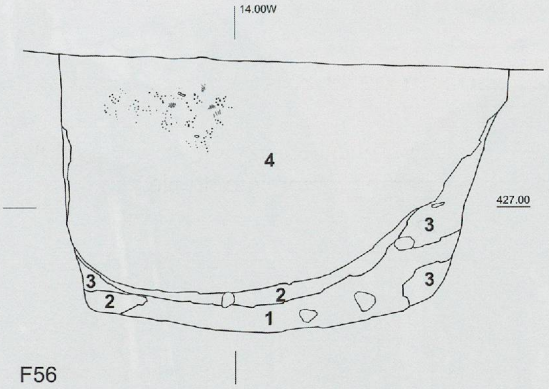
1. Empreinte du poteau, terre brune avec cailloux.
2. Fine couche de charbons de bois.
3. Remplissage de F112 et F118, gravier avec terre.
4. Fosse avec terre et beaucoup de morceaux de charbon, négatif d'une poutre.
5. Terre avec petits cailloux.
6. Coupe dans F104.
7. Limon brun avec morceaux de charbon épars.
8. Terre mêlée à du gravier.



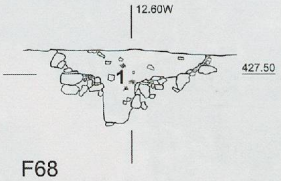
F14



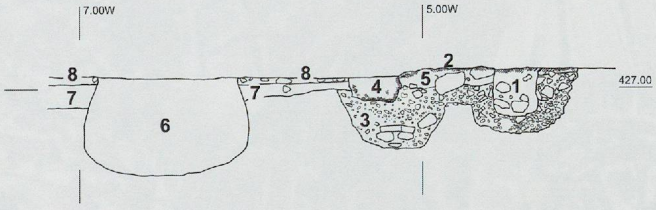
F5



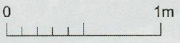
F56



F68



F104 F118 F112





VI. ANNEXES

Légende, voir p. 108.

Annexe 1: Plan détaillé des vestiges avec la numérotation des fosses



Annexe 2: Tableau synthétique des fiches descriptives des fosses

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
1	B1/I	426.9	13.80S-20.10E	circulaire	150				oui; +				T31; T44	7	
2	A1/I	426.48	0.80S-19.00E	rectangulaire	320x180		40	20; 25		oui				4; 5;6	Niveau de grosses pierres à 50cm du fond. Présence d'ossements humains
3	A1/I	427.02	5.40S-22.66E	circulaire	104		23			oui		T29; T49; T50		4; 5;6	Présence de charbons dans le remplissage
4	A2/I	426.5	1.70S-14.70E	circulaire	110		26	41					T103; T466	4; 5;6	
5	B1/II	426.06	13.00S-17.60E	circulaire	150	12; 13	148; 218	50	oui; +		655-1160			7	Fosse sans doute recreusée tardivement
6	A1-2/II	425.93	0.60S-15.90E	circulaire	160		34	69		oui		T108	T114	4; 5;6	Niveau de pierres sur le fond. Coupe piriforme
7	A1/I	426.97	3.40S-18.20E	allongée	50x80(+)									\	
8	B1/I	moins de 427.08	14.50S-17.20E	circulaire	100							T117; T118	T105; T305	5; 6	Remplissage de pierres. Coupe piriforme.
9	B2/I	426.3	14.20S-14.00E	circulaire	110		16					T118; T219; T292		5; 6	Remplissage de pierres. Coupe piriforme.
10	B1/I; B2/I; B2/II	moins de 427.18	12.40S-15.80E	circulaire	70	21	37		oui; +				T159	5; 6	Présence de charbons dans le remplissage.
11	B1/I; B1/II; B2/I; B2/II	moins de 426.61	11.50S-16.00E	circulaire	110							T145	T141; T294	7	Remplissage de pierres. Coupe piriforme.
12	A2/I	427	0.60S-9.70E	indéterminée	220x300	41	185; 246		oui; +			T464	T467; T468; T470; T473	\	Correspond à une couche de destruction
13	B2/II														Fosse non-retenue
14	A2 / III	425.33	4.40S-9.50E	circulaire	220		25; 29; 153; 162; 177; 193; 241	145	oui; +	oui		T97; T98; T170; T171; T172; T173; T203; T195; T194; T175		5	Remplissage hétérogène avec grosses pierres.
15	B2/I	426.2	12.10S-13.40E	circulaire	150	26; 27; 28; 29; 30	182	83; 89					T159; T248	7	Remplissage de pierres. Coupe piriforme
16															Fosse non-retenue
17	A2/IV	426.59	7.90S-10.40E	circulaire	130		157; 231		oui; R	oui		T158; T185; T187		/	Charbons dans le remplissage
18	A2/III	426.83	3.20S-11.40E	rectangulaire	220x300		44; 219; 226					T96; T97; T98; T99; T208; T275; T338; T337		2; 3	niveau de cendres sur le fond
19	B4/IV; B4/V	425.9	10.80S-0.70W	circulaire	130		164					T393; T394; T395; T402	T458; T459; T460; T461	4; 5	Remplissage de pierres. Un bloc de molasse et une base de colonne. Coupe piriforme
20	B3/IV; B3/V	425.55	10.40S-1.60E	circulaire	105		192					T420; T438	T403; T439; T455; T456	3	Remplissage de pierres. Un bloc de molasse
21	A3/III; A4/III; A4/IV	425.79	8.00S-0.10W	circulaire	180		163; 184		oui; +			T417; T418; T421; T423; T437; T450	T469	4; 5	

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
22	A3/IV	425.25	6.50S-5.30E	circulaire	190			133; 135	oui; +	oui		T186; T189; T190; T191; T192; T255; T260; T266; T339; T346; T376; T377; T378; T413		5; 6	Remplissage de pierres
23	A3/III	425.35	3.80S-5.50E	circulaire	150		38	129	oui; +			T204; T362		5; 6	
24	A3/III; A3/IV	426.15	2.80S-4.40E	circulaire	90				oui; +			T328		5; 6	
25	B3/V; B3/VI	426.31	10.10S-4.60E	circulaire	110			134		oui		T218; T358; T359; T368; T445		5	Remplissage de pierres
26	A3/III	426.9	8.40S-2.80E	circulaire	65							T397; T400; T401		3	
27	A3/III	425.25	5.80S-3.15E	circulaire	155		43	126; 127		oui		T378; T383; T385(=330); T405; T414		5; 6	Gravier naturel dans le remplissage provenant de l'effondrement des parois
28	A3/III	426.83	5.60S-1.80E	circulaire	55		22					T382; T383; T414		2; 3	
29	A2/III	426.81	2.20S-9.20E	circulaire	50							T101		4	
30	A3/IV	426.24	4.60S-4.20E	allongée	340x100		35	128; 130; 132		oui		T329; T343; T362; T385(=330); T386; T451; T404		5; 6	
31	B3/V	426.59	10.80S-0.40E	rectangulaire	100x80							T391; T402	T439; t460; 465	4; 5	Fait partie de F19. Remplissage de pierres
32	A3/V	426.22	3.40S-3.40E	allongée	60x100		36					T343		2	
33	A2/III; A3/III; A2/III(annexe)	426.6	1.40N-10.20E	rectangulaire	600x + de 300	42	15; 41; 151	139; 140; 141		oui				4; 5;6	
34	A2/II; A2/III	426.16	1.10N-14.90E	circulaire	100		32		oui; +	oui				4; 5;6	Remplissage de pierres
35	A2/III	426.85	0.10N-13.10E	circulaire	75		229							4	Charbons dans le remplissage
36	A2/III	426.6	0.90N-14.10E	circulaire	105		230							4; 5;6	Grosses pierres sur le fond
37	A2/III	425.81	0.20S-9.65E	circulaire	120		61	153	oui; +				T470; T473	4	Remplissage de grosses pierres
38	A2/III; A2/III(annexe)	425.39	1.40N-10.90E	circulaire	120		14	143; 144		oui	1030-1250			4; 5;6	Remplissage de grosses pierres
39	A2/III; A3/III	425.44	1.40N-8.70E	circulaire	150		197; 254	142						4; 5;6	Remplissage avec couche de pierres au sommet
40	A2/III	426.33	0.15N-8.50E	circulaire	75								T472	4	
41	A3/III	426.54	0.00-7.20E	circulaire	80							T472		4	
43	A2/IV	426.96	3.80S-13.20E	circulaire	52									4	
43	A3/III	426.55	8.05S-1.00E	rectangulaire	85x100							T398; T437		4; 5	Fait partie de F21
44	A3/III	425.25	2.30S-1.80E	circulaire	145	43	33	148; 149; 150; 151	oui; +	oui		T389	F47; F50	5; 6	

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
45															Fosse de T483! Fosse non retenue
46	B4/6 ; B4/IV ; A4/IV	425.98	8.90S-3.00W	rectangulaire	100x130			152 ; 195 ; 208	oui ; R		855-1040		T480 ; T551	3 ; 4	Remplissage avec beaucoup de charbons,branches brûlées, terre rubéfiée. Chape d'argile en surface
47	A3/IV	426.14	2.80S-1.05E	allongée	80x140		42 ; 196 ; 263	154 ; 155				F44	F50	5 ; 6	Remplissage avec grosses pierres
48	A4/IV	425.89	8.40S-2.00W	circulaire	120		30 ; 155					T421 ; mur		3	Crânes disposés dans le remplissage. Remplissage de grosses pierres sous le mur
49	A3/IV	426.11	3.90S-1.50E	allongée	80x160		260						F50	5 ; 6	Charbons dans le remplissage
50	A3/V	424.92	3.60S-1.70E	circulaire	180		27			oui		F44 ; F47 ; F49		5 ; 6	Matière organique blanchâtre sur le bord sud de la fosse
51	B4/2 ; B4/III ; B4/IV	426.8	11.36S-3.20W	circulaire	80				oui ; R			T436		2	couche d'argile en surface,charbons dans le remplissage
52	A1/I	426.92	2.42S-22.00E	circulaire	60		156			oui			T43	/	
53	A1/I	426.87	3.80S-18.60E	circulaire	70		156			oui			T37	/	
54	B4/1 ; B4/2 ; B5/1 ; B5/2	427.25	17.02S-8.10W	circulaire	70									4	Pierres de calage
55	B5/1 ; B5/2 ; C5/1 ; C5/2	427.44	20.05S-10.35W	circulaire	80					oui				4	Pierre plate déposée sur le fond.Charbons dans le remplissage
56	B5/1 ; C5/1	426.15	20.10S-14.20W	rectangulaire	280x + de 120		94	188	oui ; -	oui				4	Remplissage avec charbons et tuileaux
57															Fosse non retenue pas structure humaine!
58	B5/1	427.44	15.30S-10.84W	circulaire	90								F61	4	Remplissage avec charbons
59															Non retenue.N'existe pas
60	B4/1 ; B4/4 ; C4/1 ; C4/2	427.26	20.00S-4.00W	allongée	100x900 (+)		69 ; 96		oui	oui			T487 ; T511 ; T512 ; T513 ; T516 ; T519 ; T521 ; T526 ; F61		Charbons dans le remplissage
61	B4/1 ; B4/5 ; B5/1 ; B5/3 ; B6/2	427.02	14.90S-11.20W	allongée	100x1800(+)		80 ; 101					T516 ; T526 ; T489 ; T492		Premières traces d'occupation	
62	A4/1 ; A4/2 ; A4/3	426.26	4.20S-4.20W	circulaire	80				oui				F82	3	Empreinte du poteau conservée (diam:24cm). Remplissage avec charbons et nombreuses pierres.

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
63	A4/1 ; A4/2	426.14	3.60S-5.90W	circulaire	80				oui					3	Remplissage avec charbons et nombreuses pierres
64	A6/1	426 ; 90	7.44S-16.44W	circulaire	58									3 ; 4	Remplissage avec charbons
65	A6/1	427.03	7.50S-17.40W	circulaire	56										Remplissage avec charbonsn
66	A5/1	426.82	7.02S-14.90W	rectangulaire					oui ; R	oui		T494 ; mur	T538 ; F115	3 ; 4	Sommet de F115. Remplissage avec charbons et argile brûlée
67	B5/1	427.08	14.13S-9.90W	circulaire	105		99	191		oui			T509 F61	4	Nombreuses pierres sur le fond de la fosse. Remplissage avec charbons.
68	B5/1	427.18	13.70S-9.90W	circulaire	90		97						F61	4	Empreinte du poteau (diam:22cm). Remplissage avec charbons
69															Fosse non retenue.Pas structure humaine!
70	B4/1	427.22	11.74S-6.36W	circulaire	80				oui ; R			Mur			Empreinte du poteau conservée diam:28cm Remplissage avec charbons
71	B4/1	427.05	11.40S-7.90W	circulaire	70		98		oui ; R					3 ; 4	Empreinte du pieu conservée (diam:24cm) Remplissage avec charbons
72	B5/1	426.96	10.64S-9.90W	circulaire	80				oui ; R	oui		Mur	T531 ; T534 ; T537	3 ; 4	Reserve d'ossements d'enfant provenant de T531 Empreinte du poteau (diam:32cm). Remplissage avec charbons
73	B5/1 ; B5/2	426.77	10.20S-12.35W	circulaire	52									3 ; 4	Empreinte du poteau (diam: 20 cm) Remplissage de tuileaux
74	B4/1	427.44	14.90S-7.60W	circulaire	80			oui						4	Un clou Remplissage avec tuileaux et charbons
75	A5/1 ; A6/1	426.7	6.54S-16.20W	circulaire	55									3 ; 4	
76	Z2/1 ; Z3/1	425.36	2.60N-7.60E	circulaire	210		72							4 ; 5;6	
77	Z3/1	426.42	1.53N-6.47E	circulaire	40									5	
78															Fosse non retenue
79	A4/2	426.01	0.60S-3.90W	circulaire	85				oui ; R			route	T522 F81	/	Remplissage avec charbons et argile brûlée
80	A4/2	426.1	3.40S-7.30W	circulaire	72				oui ; R					3	Remplissage avec charbons et argile brûlée
81	A4/3	425.81	1.05S-3.80W	circulaire	44							T522 F79		2	Remplissage avec charbons

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
82	A4/3	426.05	4.10S-3.80W	circulaire	40							F62		2	Remplissage avec charbons
83	A4/3	426.09	3.30S-2.70W	circulaire	84					oui				/	Remplissage avec charbons
84	A4/3 ; A4/6	426.1	6.30S-3.40W	carrée	180				oui	oui			T483 F121	3 ; 4	Remplissage avec argile et charbons
85	A4/3	425.94	2.64S-3.90W	circulaire	36				oui	oui		T523		2	Remplissage avec charbons
86	A4/2	/	2.50S-5.20W	circulaire	38								T523	/	
87	B5/2	427.58	13.12S-14.30W	circulaire	60									4	
88	B5/3	427.52	16.60S-9.98W	circulaire	36									4	Remplissage avec charbons
89	B4/5	427.54	18.00S-5.40W	circulaire	18		102							/	Remplissage avec charbons
90	B5/3	427.6	16.20S-12.20W	circulaire	54									4	Remplissage avec charbons
91	B5/3	427.52	14.54S-14.60W	circulaire	26									4	Remplissage avec charbons
92	B5/3	427.59	15.60S-14.50W	circulaire	34									4	Remplissage avec charbons
93	B5/3	427.33	12.10S-14.20W		32									/	
94	B4/2	427.11	11.24S-5.35W	circulaire	28		108					Mur		/	
95	B4/5	427.57	16.64S-4.70W	circulaire	30									/	
96	A5/2	426.2	5.56S-14.06W	circulaire	40				oui ; R						Remplissage avec cailloux éclatés au feu et charbons
97	A5/3	426.42	7.90S-13.50W	irrégulière	+ de 350x260		104			oui		T507-T538 ; T507 ; T538 F66	Route	premières traces d'occupation	Remplissage avec pierres et limon
98	A5/2	426.25	5.40S-9.20W	rectangulaire	100x+ de 200		107	193		oui			T542	Moderne	Remplissage de pierres
99	A5/2	426.35	5.26S-11.15W	rectangulaire	75x +de 280								T543 F109 ; F111 ; F114 ; F116	Moderne	Remplissage de pierres
100	A5/2 ; A5/3	426.67	7.32S-8.32W	circulaire	65				oui ; R			Mur		2	Diamètre du pieu=26cm. Remplissage avec charbons
101	A5/2	426.32	5.14S-10.14W	rectangulaire	80x190(+)		109						F111	Moderne	Remplissage de pierres
102	A5/3	426.89	9.20S-9.10W	circulaire	70				oui ; R			Mur	T549	2	
103	B5/3	426.85	9.70S-8.35W	circulaire	42								T549	2	
104	A4/3	426.42	8.26S-6.68W	circulaire	94		112		oui ; R	oui			T550 F119	4	Coupe en forme de poire.Plaque d'argile sur le fond (couvercle?)
105	B4/3														Non retenue Bord de T501 Ce n'est pas une fosse

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
106	B4/3	426.75	11.82S-2.60W	circulaire	80							T436		3	Remplissage avec charbons
107	B4/3	426.75	9.60S-2.20W	circulaire	70							Mur	T480	2	Remplissage avec charbons
108	B4/3	426.7	11.20S-2.06W	circulaire	68							T394 Mur		3	Remplissage de gravier sec uniquement
109	A5/3	425.39	7.24S-10.80W	rectangulaire	150x200			203	oui	oui		T543 ; T545	T547	5	Remplissage avec charbons
110	B4/3 ; B4/4	426.58	10.30S-5.60W	irrégulière	120x170				oui	oui		Mur	T548	2	Remplissage avec charbons.Couche d'argile en surface (cf F51)
111	A5/3	425.83	5.90S-10.40W	rectangulaire	100x110					oui		T543		5	Fosse liée à F109
112	B4/4 ; B4/6	426.67	9.60S-4.80W	circulaire	76					oui				1	
113	A4/6	426	5.74S-7.44W	rectangulaire	110x170		116 + 118	201 + 209		oui			T542	3 ; 4	Remplissage avec beaucoup de charbons
114	A5/4	425.9	4.10S-11.50W	rectangulaire	220x160		117 + 120 + 121		oui	oui			F116	3 ; 4	Remplissage avec charbons
115	A5/3 ; A5/4	426.5	7.10S-15.00W	rectangulaire	160x200							T494 ; F66 ; Mur	T538 ; F97	3 ; 4	Remplissage avec charbons
116	A5/5	425.22	4.90S-12.10W	incertaine	+ de 200							T525 F114		Premières traces d'occupation	
117	A4/6	426.53	5.70S-4.34W	circulaire	20				oui ; R					2	Voir strati IX Remplissage avec charbons
118	B4/6	426.61	9.16S-5.48W	circulaire	74							Poutre		2	
119	A4/5	426.83	7.74S-6.64W	circulaire	50							F104		1	
120	A4/6	426.66	7.60S-3.35W	circulaire	44									1	Remplissage avec charbons
121	A4/6	426.4	7.06S-4.68W	circulaire	82				oui	oui		F84	F125	2	Remplissage avec charbons et tuileaux
122	A4/6	426.52	8.30S-4.90W	rectangulaire	100x48				oui ; R	oui		Poutre	T552	1 ; 2	Remplissage avec charbons et tuileaux
123	sept-93	424.55	15.00N-4.00W	indéterminée	300x300?		123	211 + 212		oui				Premières traces d'occupation	Enormément de scories de métal dans le remplissage
124	sept-93	425.44	13.40N-8.60E	circulaire	120		CER 124			oui				/	
125	A4/6	426.47	7.40S-3.34W	circulaire	40							F121		1	Remplissage avec charbons
200															
201	B1/I	427.31	13.80S-23.00E	circulaire	50									/	Remplissage avec pierres
202	B2/IV	427.41	16.05S-10.40E	circulaire	75				oui			T127 ; T202 ; T214	T297 ; T309		Remplissage avec pierres
203	B2/I ; B2/III	427.2	13.25S-10.50E	carré	30									1 ; 2;3	Remplissage avec charbons

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
204	B2/III ; B2/IV	427.22	10.00S-11.00E	allongée	120x60		220		oui ; R			T207		1 ; 2;3	
205	B2/II ; B2/IV	427.09	13.05S-13.10E	circulaire	60				oui ; R					1 ; 2;3	Remplissage avec charbons
206	B1/II ; B1/IV	427.12	13.20S-16.50W	circulaire	48				oui ; R			T115		1 ; 2;3	Remplissage avec charbons
207	B1/II	moins de 427.41	11.30S-16.90E	circulaire	33				oui ; R					1 ; 2;3	
208	A2/II	426.76	5.14S-8.20E	circulaire	40							T166		2 ; 3;4	
209	B2/II ; B2/III	427	10.60S-13.70E	circulaire	50				oui ; R		775-1035	T293		1 ; 2;3	Remplissage avec charbons
210	A2/III	426.71	6.00S-8.30E	circulaire	65		39					T163 ; T165 ; T193		2 et 3	Présence de pierres de calage
211	A2/II ; A2/IV	426.82	8.80S-9.80E	circulaire	50		237					T156		/	Présence de pierres de calage
212	A2/III	426.91	4.90S-11.00E	circulaire	50							T181		4	Remplissage avec charbons
213	B3/IV ; B3/V	426.86	9.30S-1.60E	circulaire	80				oui ; +			T282		/	Fragments de tuiles et remplissage de pierres.
214	A2/III ; A2/IV	426.58	2.40S-12.90E	circulaire	90		247			oui		T337 ; T452		4	Perturbé par l'ense-velissement d'un chat Présence de pierres de calage miaou...
215	B4/III ; B4/V	426.89	9.90S-1.30W	circulaire	32									/	Remplissage avec charbons
216	A1/I	426.96	1.54S-17.00E	circulaire	36									/	Présence de pierres de calage
217	A2/III	426.99	3.10S-13.20E	circulaire	35									4	Remplissage avec charbons
218	A3/III	426.49	6.25S-1.90E	circulaire	50							T405		2 ; 3	
219	A2/III	426.9	2.50S-13.80E	circulaire	40							T452		/	Remplissage avec charbons
220	A3/III	426.63	0.60S-5.50E	circulaire	50							T463		2 ; 3	
221	A3/III	425.57	0.90S-6.60E	circulaire	70		198							4	
222	A3/III	426.25	0.50N-6.80E	circulaire	64									4	
223	A2/II	426.88	0.60S-14.20E	circulaire	30									/	Remplissage avec charbons
224	A2/II ; A2/III	426.7	0.48S-13.80E	circulaire	44									/	Remplissage avec charbons
225	A2/III	426.73	0.15N-13.90E	circulaire	50					oui				/	Remplissage avec charbons
226	A2/III ; A2/IV	426.69	3.10S-10.45E	circulaire	40		65					T98 ; T99		/	
227	A2/III ; A2/IV	426.84	4.20S-11.34E	circulaire	40							T96		/	
228	A2/III	426.42	0.35N-11.75E	circulaire	75									4	Remplissage avec charbons

N° FOSSE	PLAN	ALTITUDE	COORDONNÉES	FORME	DIMENSIONS	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	FAUNE	C14	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
229	A2/III	426.51	0.90N-9.20E	circulaire	45		24							/	Remplissage avec charbons
230	A3/III	426.04	0.70S-2.90E	circulaire	44									2 ; 3	
231	A3/III	426.49	0.10S-4.10E	circulaire	80									/	
232	A4/IV	426.24	4.05S-1.00W	circulaire	40									2	
233	A4/IV	moins de 426.24	2.60S-1.10W	circulaire	50		176						T484	2	
234	A4/IV	moins de 426.17	1.10S-1.00W	circulaire	40		243			oui				2	Remplissage avec quelques pierres
235	A3/V	426.15	3.40S-3.00E	circulaire	50							T343		2 ; 3	
236	A3/V	426.41	3.45S-3.65E	circulaire	20									2 ; 3	
237	A4/IV	426.26	6.46S-1.30W	circulaire	60									2	

Annexe 3: Tableau synthétique des fiches descriptives des sépultures

Transcription des codes utilisés pour la position des bras:

BGRH: Avant-bras gauche ramené contre l'humérus.
BDRH: Avant-bras droit ramené contre l'humérus.
MGT: Main gauche sur le thorax.
MDT: Main droite sur le thorax.
BCT: Avant-bras croisés sur le thorax.
MJT: Mains jointes sur le thorax.
BGA: Avant-bras gauche sur l'abdomen.
BDA: Avant-bras droit sur l'abdomen.
BCA: Avant-bras croisés sur l'abdomen.
BGDA: Avant-bras placés parallèlement, l'un contre l'autre, sur l'abdomen.
MJA: Mains jointes sur l'abdomen.
MGA: Main gauche sur l'abdomen.
MDA: Main droite sur l'abdomen.
MGP: Main gauche sur le pubis.
MDP: Main droite sur le pubis.
BCP: Avant-bras croisés sur le pubis.
MJP: Mains jointes sur le pubis.
MGDP: Mains gauche et droite sur le pubis, non jointes.
BGLC: Bras gauche le long du corps.
BDLC: Bras droit le long du corps.
BGDLC: Les deux bras le long du corps.
BE: Bras écartés du corps.
BS: Bras serrés contre le corps.

Transcription des codes utilisés pour le type de sépulture:

CT: Coffre de bois trapézoïdal.
CO: Coffre de bois de forme indéterminée.
PT: Sépulture déposée en pleine terre, sans traces de contenant.
CAT: Calage de la tête à l'aide de pierres.
EP: Entourage de pierres.
P: Présence de quelques pierres de calage.
CL: Cercueil cloué.
FO: Type de sépulture indéterminé.
LP: Existence possible d'un linceul due aux contraintes exercées sur le haut du corps

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
1	C1/I	428	0	24.56S - 20.00E	Féminin	40-49						FO	BGDA		T3	5	
2	C1/I	428.13	193	24.30S - 18.90E								FO		T1	T4	5	
3	C1/I	428.08	14	24.32S - 20.16E	Indéterminé	15-19						FO		T1; T4		5	
4	C1/I	428.11	367	24.34S - 19.30E	Indéterminé	adulte						FO		T5	T3	5	
5	C1/I	428.1	0	23.75S - 19.85E	Indéterminé	10-14						FO		T6		5	
6	C1/I	428.1	200	23.40S - 19.30E	Masculin	16-17						PT	MDP; BE		T5; T20	5	
7	C1/I	428.03	0	22.60S - 20.15E	Masculin	15-19						FO	MJT	T8		5	
8	C1/I	428	19	21.90S - 20.30E	Masculin	35						FO	BDRH; MGT		T7	5	
9	C1/I	427.9	19	21.60S - 20.00E	Féminin	15-19						LP	BGA; MDT; BS			5	
10	C1/I	427.93	19	21.44S - 21.00E	Masculin	30-59		146				FO				5	
11	B1/I	428.02	0	19.90S - 20.80E	Indéterminé	15-19						FO	BGA			5	
12	B1/I	428.03	0	18.85S - 19.90E	Indéterminé	adulte						FO			T13	5	
13	B1/I	428	0	18.90S - 20.90E	Indéterminé	1-4						FO		T12		5	
14	B1/I	427.94	300	18.96S - 19.00E	Indéterminé	10-14						FO			T316	5	
15	B1/I; C1/I	427.87	100	20.40S - 19.16E	Masculin	60-69						CL	BGDA		T18	5	Présence de clous
16	B1/I	427.98	100	19.10S - 18.30E	Indéterminé	adulte						FO				5	
17	B1/I	427.94	0	18.50S - 18.00E	Féminin	40-49						FO	BDA	T317	T316; T331; T335	5	
18	C1/I	427.96	0	21.05S - 18.15E	Indéterminé	adulte						FO		T15		5	
19	C1/I	428.05	16	22.30S - 18.15E	Indéterminé	adulte						FO				5	
20	C1/I	428.06	0	23.30S - 19.40E	Indéterminé	5-9						FO		T6		5	
21	C1/I	427.9	16	20.80S - 20.20E	Indéterminé	10-14						FO		T10; T22; T23		5	
22	C1/I	427.87	0	20.50S - 20.30E	Masculin	20-29						FO		T23	T21	5	
23	C1/I	427.87	0	20.65S - 20.70E	Masculin	30-39						FO	BCT		T21; T22	5	
24	B1/I	427.6	26	16.75S - 20.90E	Indéterminé	adulte						FO				4	
25					Indéterminé	5-9											
26																	
27	B1/I	427.8	17	17.40S - 18.00E	Féminin	30-39						CL	BGDA		T247; T269; T298	5	Présence de clous
28	A1/I	427.12	27	4.94S - 20.50E	Masculin	10-14						FO	BGA; MDT	T29		7	
29	A1/I	427.2	17	5.40S - 21.70E	Masculin	30-39						PT	MGT; MDA; BE		T28; T33; T50; F3	7	Présence de clous
30	C1/I	428.08	0	22.60S - 19.40E	Indéterminé	0-1						FO		T7		5	
31	B1/I	427.52	128	13.80S - 20.70E	PMasc	adulte				oui		FO		F1		4	
32	A1/I	427.41	10	3.20S - 23.80E	Masculin	30-59						FO	BGA; MDP			7	
33	A1/I	?	123	4.80S - 21.50E	Masculin	60-69						PT	BGDA	T29; T34		7	
34	A1/I	427.1	24	4.10S - 21.60E	Féminin	50-69						FO	MGP; MDA; BE		T33; T35	7	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
35	A1/I	427.1	24	3.80S - 21.10E	Indéterminé	adulte						FO		T34		7	
36	B1/I	427.3	40	14.00S - 22.60E	Masculin	40-49		222	17			LP	MJP; BS			4	
37	A1/I	?	35	4.40S - 19.10E	Féminin	40-49						FO	MGP; BDA	F53		7	
38	B1/I	427.29	135	13.55S - 21.75E	Féminin	50-59		245				PT	MGA; MDT	T39		4	
39	B1/I	427.52	0	13.70S - 21.70E	Indéterminé	5-9						FO		T36	T38	4	
40	B1/I	427.6	20	15.55S - 18.70E	Masculin	40-59			18			FO		MUR	T116	4	
41	B1/I	427.09	24	12.60S - 19.80E	Indéterminé	foetus		60; 64				CO			T44	6	
42	B1/I	427.38	26	10.60S - 21.50E								FO		MUR		4	
43	A1/I	427.02	36	2.00S - 21.15E	Féminin	30-59						FO	BGA; MDP	F52		7	
44	B1/I	427.09	24	13.00S - 20.00E	Masculin	adulte	4	60				LP	BGDA; BS	T41; T51; F1		6	
45	B1/I	427.57	20	17.55S - 20.30E	Masculin	30-59						FO		T46		4	
46	B1/I	427.57	20	17.50S - 20.80E	Indéterminé	30-59		248				FO	MGP; BDA		T45	4	
47	A1/I	427.24	22	6.40S - 23.30E	Indéterminé	15-19						FO	BDA	T48; T50		7	
48	A1/I	427.25	267	6.10S - 22.50E	Indéterminé	10-14						FO		T50	T47	7	
49	A1/I	427.04	100	6.20S - 23.00E	Indéterminé	10-14						FO		T47; T50	F3	7	
50	A1/I	427.2	17	6.00S - 22.50E	Masculin	15-19						FO	MDT	T29	T47; T48; T49; F3	7	
51	B1/I	427.38	24	12.88S - 19.80E	Indéterminé	naiss.						FO			T44	6	
52	B1b/I	427.4	20	12.60S - 24.30E	Indéterminé	15-19						FO	BGLC; BDA			4	
53	B1b/I	427.34	111	13.80S - 24.10E	Féminin	15-19					oui;1025-1265	FO				4	
54	B1/I; B1b/I	427.38	111	15.80S - 23.80E	Féminin	30-39						FO	BGDA	T55; MUR		4	
55	B1/I; B1b/I	427.35	32	16.34S - 24.20E	Masculin	50-69						FO	BGA; MDT	MUR	T54	4	
56	B1/I; B1b/I	427.35	32	16.60S - 23.50E	Indéterminé	30-59		206						MUR		4	
57					Féminin	30-59											Non dessinée
58					Féminin	30-59											Non dessinée
59					Indéterminé	20-39											Non dessinée
60	C1/I	428.02	12	25.15S - 17.80E	Masculin	40-49						PT	BGDA			5	
61	C1/I; C2/I	428.15	12	24.70S - 16.00E	Indéterminé	10-14						FO	MJP; BE			5	
62	C1/I	428.12	33	23.60S - 16.95E	Indéterminé	5-9						FO	BGDA			5	
63	C1/I	428.04	0	23.45S - 17.80E	PMasc	5-9						LP	BGDA; BS			5	
64	C1/I	428.04	39	21.10S - 16.75E								FO		T65; T66; T67; T68		5	
65	C1/I	428.01	20	21.20S - 16.40E	PMasc	30-59						FO		T66	T64	5	
66	C1/I	428.13	20	21.50S - 16.80E	Féminin	30-39			30; 31			FO	BGDA		T64; T65	5	Clous de fer de cheval

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
67	C1/I	428.02	20	21.10S - 16.75E	Masculin	40-59						FO			T64	5	
68	C1/I	427.98	20	20.70S - 16.70E	Féminin	40-49						PT	MGT		T64	5	
69	C1/I	427.93	8	20.00S - 19.10E	Féminin	60-69						PT	BCT		T70	5	
70	B1/I; B2/I	427.9	8	19.70S - 16.40E	Féminin	50-69						FO	BCT	T69		5	
71	B1/I	427.74	200	19.00S - 17.00E	Féminin	40-49						FO			T72	5	
72	B1/I	427.81	0	18.80S - 16.75E	Féminin	30-59						FO	MGT	T71		5	
73	C2/I	428.22	2	24.90S - 14.30E	Masculin	30-39	6	203				PT	BCT			5	
74	C2/I	427.91	?	20.75S - 16.60E	Indéterminé	15-19						FO		T68		5	
75	B2/II	427.94	300	20.15S - 15.80E	Féminin	15-19						FO		T70; T74		5	
76	B1/I; B2/I	427.91	11	16.94S - 16.20E								FO	MGP; BDA		T256; T298; T306; T307; T308	5	
77	B1/I	427.92	15	16.70S - 16.40E	Indéterminé	1-4						FO			T256; T307	5	Présence de clous
78	B2/I	427.88	117	16.40S - 15.05E	Masculin	40-49						PT			T79; T121; T122; T256; T308; T356	5	
79	B2/I	427.95	17	16.95S - 14.50E	Masculin	40-69						FO		T78	T122; T300	5	
80	B2/I	428.05	112	17.30S - 8.30E	Féminin	50-69						FO		T81	T179; T197; T199; T261; T310	5	
81	B2/I	428.05	0	17.00S - 8.45E	Indéterminé	5-9						FO	BGA		T80; T122; T197; T261; T310	5	
82	B2/I	427.51	91	11.50S - 10.54E	Indéterminé	10-14						FO			T320	7	
83	B2/I	427.42	99	11.45S - 10.80E	Indéterminé	1-4						FO			T320	7	
84	B2/I	427.53	117	10.35S - 11.00E	Indéterminé	0-1						CO			T207	7	
85	B2/I	428	9	17.75S - 12.30E	Féminin	40-49						PT; LP	BGDRH		T124; T216; T257	5	
86	B2/I	427.91	12	16.84S - 12.40E	Féminin	40-49						FO	BCT		T87; T88; T95; T215	5	Un clou sur le côté droit du bassin
87	B2/I	427.9	12	16.40S - 11.30E	Indéterminé	adulte						FO		T86	T88	5	
88	B2/I	427.82	12	16.40S - 12.45E	Féminin	60-69						LP	BCT; BS	T87	T123; T268	5	
89	A2/I	427.31	0	6.25S - 10.80E	PMasc	30-49						FO	BGDA		T90	6	
90	A2/I	427.38	40	6.65S - 11.35E	Indéterminé	5-9						FO		T89	T323	6	
91	A2/I	427.38	111	6.68S - 11.84E	Indéterminé	1-4						FO			T274	7	
92	A2/I	427.37	111	6.30S - 11.90E	Indéterminé	1-4						FO				7	
93	B3/I	428.01	300	16.60S - 7.30E	PMasc	40-69						FO	BGDA	T135	T94; T196; T315	5	
94	B3/I	427.97	300	16.90S - 7.30E	Féminin	adulte						FO		T93	T196; T315	5	
95	B2/II	427.81	18	17.00S - 12.90E	Féminin	60-69						FO	BCT	T86	T215; T357	5	Un clou sur le côté gauche du bassin
96	A2/I	427.22	38	4.14S - 11.35E	Indéterminé	15-19						FO	MDT		T97; F18; F227	6	
97	A2/I	427.19	0	4.00S - 10.70E	Indéterminé	15-19						FO	MJT	T96	F14; F18	6	
98	A2/I	427.22	0	3.55S - 10.80E	Féminin	40-49						FO	MDT		F14; F18; F226	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
99	A2/I	427.12	395	2.60S - 10.75E	Indéterminé	15-19						PT	BGDA		T338; F18; F226	6	
100	A2/I	427.05	10	0.90S - 12.80E	Masculin	30-39		19	53; 55			PT	BGDA		T466; T468	7	
101	A2/I	427.01	390	2.00S - 9.65E	PMasc	15-19			56			PT	BGDA		F29	7	
102	A1/I; A2/I	427.06	0	4.60S - 15.85E	Féminin	40-49		20				CO; P	BGDLC			3	
103	A2/I	426.97	111	2.44S - 14.80E	Indéterminé	5-9		180				FO	BGDLC	F4		3	
104	B2/I	427.94	7	17.50S - 10.65E	Indéterminé	5-9						FO	BGA		T125; T253; T263; T267	5	
105	B1/I	427.19	18	14.60S - 18.20E	Masculin	adulte				oui				F8		6	Pas de squelette
106	A1/I; A2/I	426.94	0	2.70S - 16.00E	Masculin	40-49			66		oui; 885 - 1035	CT	BGDA			3	
107	A1/I	426.94	78	4.54S - 17.66E	Féminin	50-59		55				LP	BGDA; BS			3	
108	A1/I; A2/I	426.64	0	0.70S - 15.80E	Féminin	40-49		145				FO	MGP; BDA		F6	7	
109	A2/I; A3/I	427.36	2	7.40S - 8.20E	Indéterminé	5-9				oui		FO	MJT		T161; T183; T260; T266	7	
110	B2/I	427.89	18	15.06S - 9.60E	Indéterminé	1-4						FO			T297 ; T313	6	
111	B2/I	427.87	18	14.80S - 9.50E	Indéterminé	1-4						FO			T316 ; T366	6	
112	B2/I	427.85	18	14.50S - 9.40E	Indéterminé	5-9						FO	BGA; MDT	T244	T138	6	
113	A2/I; A3/I	427.15	10	2.20S - 8.10E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BDA	T174		7	
114	A1-2/II (annexe)	426.5	0	0.00S - 15.35E	Féminin	60-69						FO	BGDA	T108; F6		7	
115	B2/I ; B1/I	427.3	9	12.80S _ 15.60E	Masculin	60-69				oui; -		FO	MJP		T159; T303; F206	6	
116	B1/II	427.4	7	15.45S - 18.20E	Féminin	40-59		66		oui; -		CO; P	BGDLC; BS	T40		3	
117	B1/I	427.15	?	14.70S - 16.10E	Indéterminé	adulte		199		oui		FO		T118	T302; F8	7	
118	B2/I; B1/I	427.05	4	14.60S - 15.30E	Masculin	40-45		54		oui		PT	MJP; BE		T117; T254; F8; F9	7	
119	B1/I	427.59	31	17.60S - 17.30E	Indéterminé	5-9						FO		T270	T298; T318; T354; T408	5	
120	B1/I; B2/II	427.95	15	17.30S - 15.40E								FO		T120	T270; T306	5	Présence de clous
121	B2/II	427.82	1	17.40S - 14.60E	Masculin	40-49						FO	BGDA	T78	T120; T122; T306; T332; T356; T357	5	Présence de clous
122	B2/II	427.81	2	17.15S - 14.55E	Indéterminé	10-14						FO		T78; T121	T79	5	Présence de clous
123	B2/II	427.63	10	16.16S - 12.60E	Masculin	50-59			75			FO	BDA	T88	T268	5	
124	B2/II	427.77	7	17.70S - 12.30E	Masculin	40-49		159				PT	BCT	T85	T216; T257	5	
125	B2/II	427.91	20	17.24S - 10.05E	Masculin	30-59						FO		T104	T251; T253; T267; T309	5	
126	B2/II	427.84	20	16.90S - 10.20E	Indéterminé	adulte						FO			T251; T267	5	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
127	B2/II	427.83	20	16.36S - 10.30E	Indéterminé	15-19						FO	BGA		T202; T214; T309; F202	5	
128	B2/II	427.89	0	16.56S - 10.70E								FO		T127	T202; T309	5	
129	B2/II	427.89	20	17.70S - 10.07E	Féminin	40-49						FO	BCT		T200; T253; T267	5	
130	B2/II	427.74	0	16.00S - 8.90E	Féminin	30-59						FO	BGA; BDT	T127	T258; T311	5	
131	B2/II	427.77	0	16.50S - 8.90E					77			FO	BGA; BDT	T125; T126; T127	T251; T258; T309; T311	5	
132	B2/II; B3/I	427.87	10	16.90S - 8.05E	Indéterminé	5-9						P	BDLC	T81	T179; T197; T261; T310	5	
133	B2/II; B3/I	427.86	21	17.70S - 7.90E	Indéterminé	5-9						FO	BDT	T93	T196; T198; T271	5	
134	B3/I	427.91	21	16.84S - 6.10E	PMasc	30-59						FO			T250; T271	5	
135	B3/I	427.79	21	16.18S - 6.70E	Féminin	50-59			76			PT	BGDA		T94; T259; T262; T315	5	
136	A1/I; A2/I	426.96	0	3.70S - 16.00E	Féminin	60-69 ou 63						CO; P	BGA; BDLC			3	
137	B3/I	427.78	393	14.70S - 7.50E	Indéterminé	10-14				oui		FO	BGA			3	
138	B2/I	427.74	20	14.12S - 9.00E	Indéterminé	15-19						FO		T244	T212; T314; T366	6	
139	B2/I	427.67	20	13.54S - 9.50E	Indéterminé	15-19				oui		FO	BGDA	T143	T212; T314	6	
140	B1/I	427.42	5	11.00S - 18.50E	Indéterminé	1-4						FO	BDLC	MUR		3	
141	B1/I	427.26	21	11.65S - 16.85E	PMasc	30-59	35	249		oui		FO		T145; F11	T294	6	Présence de clous
142	B2/I	427.49	0	12.60S - 9.90E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BGDA		T210; T211	6	
143	B2/I	427.66	26	13.00S - 8.30E								FO		T144	T139; T240; T314; T367	6	
144	B2/I; B3/I	427.61	26	12.90S - 7.90E	Féminin	30-39			79			PT	BGDA	T147	T143; T240; T361; T367	6	
145	B2/I; B1/I	426.78	15	11.34S - 15.60E	Masculin	50-59		154	157	oui		CL	BGDA		T141; F11	7	Présence de clous
146	B3/I	427.72	13	13.20S - 6.60E	Masculin	40-49						FO			T240; T242	6	
147	B3/I	427.55	13	12.20S - 6.50E	Indéterminé	10-14				oui		FO	BGA; MDT		T144; T238; T277	6	
148	B3/I	427.42	100	10.40S - 6.70E	Masculin	15-19				oui		PT	BGDA; BE		T149; T217; T230; T235; T249; T252; T289; T430	7	
149	B3/I	427.45	100	10.44S - 7.10E	Masculin	60-69				oui		PT	BDLC	T148; T150	T151; T217; T229; T230; T235; T249; T430	7	
150	B3/I	427.52	100	10.48S - 7.35E	Masculin	15-19				oui		PT	BDA		T149; T151; T217; T229; T230; T234; T235T245; T249; T336; T430	7	
151	B3/I; B2/I	427.51	27	10.45S - 7.60E	Indéterminé	10-14						FO		T148; T149; 150	T152; T217; T230; T231; T430	6	Un clou
152	B2/I	427.5	27	10.58S - 7.80E								FO		T151	T231; T246	6	
153	B2/I	427.45	21	10.90S - 9.30E	Indéterminé	10-14						FO	BGDA		T209; T246	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
154	A2/I; A3/I	427.48	2	8.90S - 8.00E	Indéterminé	15-19						LP	BGA; MDT; BS		T155; T205; T222; T340; T341; T342	7	
155	B2/I	427.4	17	9.30S - 9.10E	Féminin	30-39						FO	MDA	T154	T225	6	
156	A2/I	427.29	1	8.80S - 9.64E								PT	BGDA		T205; T221; F211	7	
157	A2/I	427.43	2	8.40S - 9.10E	Indéterminé	1-4						FO			T220; T221	7	
158	A2/I	427.39	0	8.30S - 10.10E						oui		FO			F17	6	
159	B2/II	426.75	3	12.60S - 14.80E	Masculin	40-59				oui	oui; 780-1000	CT	MDP	T115; F10; F15		1	
160	A2/I	427.33	0	7.16S - 9.10E	Indéterminé	5-9						FO			T185; T187; T188	7	
161	A2/II	427.31	0	7.40S - 8.60E	Indéterminé	5-9						FO		T109	T183; T185; T188; T260	7	
162	A2/I	427.31	17	6.64S - 9.30E	Féminin	50-59						FO	BDA	T163	T188; T323	6	Un clou sous les verèbres
163	A2/I	427.23	398	6.26S - 8.50E	Indéterminé	41913						PT; LP	BGA; MDT; BS		T162; T165; T193; F210	7	
164	A2/I	427.32	2	7.65S - 9.90E								FO			T183; T185	7	
165	A2/I; A3/I	427.11	0	6.06S - 8.15E	Masculin	30-39						PT	BCT	T163	T193; F210	7	Présence de clous
166	A3/I	427.04	17	4.84S - 7.35E	Masculin	60-69						PT	BCT		T167	7	
167	A3/I	427.11	17	4.50S - 6.70E	Masculin	20-29						FO		T166		7	
168	A3/I	427	16	3.30S - 6.70E	Indéterminé	5-9				oui		FO	MDT	T169	T206	7	
169	A3/I	426.98	0	3.24S - 7.50E	Masculin	30-39						PT	MJT; BE		T168; T170; T175; T176; T206; T264	7	
170	A3/I; A2/I	427.01	2	3.85S - 8.50E	Masculin	50-59		200				PT	BGA; MDT	T169	F14	7	
171	A2/I; A3/I	426.95	27	4.80S - 8.46E	Féminin	50-59						FO			T172; T173; T195; F14	7	
172	A2/I	427.11	0	4.40S - 8.22E	Indéterminé	1-4						FO		T171	F14	7	Un clou
173	A2/I	427.11	0	4.60S - 8.50E								FO		T171	F14	7	
174	A2/I	427	0	2.60S - 8.20E	Indéterminé	5-9						FO		T175; T176	T113	7	
175	A3/I; A2/I	427.07	28	3.06S - 8.50E	Féminin	50-69						FO	BCT	T169	T174; T176; F14	7	Un clou
176	A3/I	427.03	0	2.86S - 7.90E	Indéterminé	10-14						FO		T169; T175		7	
177	A3/I; A3/II	426.98	8	2.28S - 6.75E	Indéterminé	5-9				oui		FO	BGDA		T326	7	
178	B3/I	427.77	7	15.22S - 6.06E								FO		T180	T312	5	
179	B3/I; B2/I	427.78	17	17.14S - 7.95E	Indéterminé	0-1						EP	BGDA	T80; T81; T132	T196; T197; T198; T261; T310	5	
180	B3/I	427.71	12	15.40S - 7.00E								EP			T178; T312	5	Pas de squelette!
181	A2/I	427.15	11	4.70S - 11.05E								FO	BGDA		F212	6	
182	A2/I	427.32	113	7.10S - 11.80E	Indéterminé	0-1				oui		FO			T90:T91; T274	7	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
183	A2/III; A3/II	427.18	1	7.40S - 8.00E	Masculin	30-39			82	oui		PT	BCT	T109; T161	T260; T266	7	
184	A2/I	427.41	113	8.30S - 11.60E	Indéterminé	1-4				oui		FO			T273	7	
185	A2/II	427.09	29	7.64S - 9.54E	Féminin	50-59				oui		FO	MJT	T160; T161; T164	T187; F17	6	
186	A3/I	427.25	11	6.70S - 6.45E	Indéterminé	10-14				oui		FO		T189	T266; T377; T413; F22	7	
187	A2/II	427.15	30	7.60S - 10.10E	Féminin	40-59				oui		FO		T185	F17	6	
188	A2/II	427.17	118	7.00S - 8.90E	Indéterminé	5-9						FO	BGLC; BDA	T109; T160; T161; T162; T183		6	
189	A3/I	426.95	300	5.90S - 6.20E	Indéterminé	5-9						FO	BGA; BDRH		T186; T190; T191; T192; F22	7	
190	A3/I; A3/II	427.06	15	5.70S - 6.40E	Indéterminé	15-19				oui		FO		T165; T189; T191	T193; F22	7	
191	A3/I	426.99	15	6.20S - 6.70E	Masculin	40-49				oui		FO		T165; T189	T190; T193; F22	7	
192	A3/I; A3/II	427.03	15	5.50S - 6.40E	Indéterminé	5-9				oui		FO		T189; T190	F22	7	
193	A2/II; A3/II	427.05	39	6.40S - 7.90E	Masculin	40-59				oui		FO	BGA	T163; T165; T191	F210	7	
194	A2/I	427.07	34	5.30S - 8.60E	Indéterminé	adulte				oui		FO		T166; T195	F14	7	
195	A2/I	427	0	5.25S - 8.25E	Indéterminé	adulte				oui		FO		T166; T171	F14	7	
196	B3/II	427.67	30	17.45S - 7.70E	Indéterminé	15-19						FO		T93; T94; T133; T198	T271	5	
197	B3/II; B2/III	427.57	30	16.90S - 8.20E	Féminin	20-39						FO	MGP; BDA	T80; T81; T132; T179	T261; T310	5	
198	B3/II	427.67	30	17.70S - 8.20E	Masculin	50-59						FO	BGT	T133	T196; T271	5	
199	B2/III	427.92	0	17.70S - 8.85E	Féminin	50-79				oui		FO	MGT	T80; T133		5	
200	B2/I	427.86	9	17.40S - 9.80E	Indéterminé	adulte				oui		FO		T129		5	
201	B3/II	427.76	16	15.80S - 8.25E	Indéterminé	1-4						FO		T130	T258; T312	5	
202	B2/III	427.67	18	16.60S - 10.50E	Féminin	40-59				oui		FO		T126; T127; T128	T309; F202	5	
203	A2/I	426.94	2	3.35S - 7.95E	Indéterminé	adulte				oui		FO		T169	F14	7	
204	A3/I	426.93	13	3.66S - 6.20E	Masculin	30-39				oui		FO	BGDA		F23	7	Présence de clous
205	A2/II	427.22	13	8.90S - 8.75E	Masculin	50-69			85	oui		FO		T154; T156	T340; T342	7	
206	A3/I	426.96	19	3.50S - 6.65E	Indéterminé	5-9				oui		FO		T168		7	
207	B2/II	427.44	114	9.80S - 11.10E	Indéterminé	5-9				oui		FO	BGDA	T84	T272; F204	7	
208	A2/I	427.04	8	4.00S - 11.95E	Indéterminé	1-4						FO	BGDA		F18	6	
209	B2/II	427.34	21	11.00S - 9.60E	Féminin	30-39		239		oui		CO; LP	BGDA; BS	T153	T231; T232	6	
210	B2/II; B3/II	427.26	16	12.00S - 8.50E	Masculin	40-49				oui		FO	BGA		T235; T245	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
211	B2/II	427.44	16	12.70S - 8.80E	Indéterminé	30-59				oui		FO				6	
212	B2/II	427.56	15	13.80S - 8.75E	Féminin	40-59						FO	BGA	T138; T139; T244; T367	T314	6	
213	B2/I	427.73	14	15.32S - 10.60E	Indéterminé	5-9				oui		FO	BDA		T297; T313	5	
214	B2/I	427.71	14	16.10S - 10.40E	Indéterminé	1-4		238		oui		FO	BGA	T127	T297; F202	5	
215	B2/III	427.62	10	17.10S - 11.90E	Pfem	30-39				oui		FO		T86; T95; T216		5	
216	B2/III	427.66	10	17.40S - 12.20E	Féminin	50-59				oui		FO		T85; T124	T215; T257	5	
217	B3/II	427.27	14	10.20S - 7.20E	Indéterminé	1-4				oui		FO	MGT	T148; T149; T150	T429	6	
218	B3/II	427.26	211	10.25S - 5.70E	Féminin	30-39				oui		FO	BCT		T230; T358; T359; T368; F25	6	
219	B2/I	427.05	17	14.40S - 13.10E	Masculin	40-49				oui		PT; LP	BGDA; BS		T291; T292; F9	7	présence d'un foetus de sexe indéterminé (219A)
220	A2/II	427.08	15	0.15S - 9.20E	Masculin	20-29				oui;-		FO	MGP	T157; T158		6	
221	A2/II; A3/II	427.17	15	0.20S - 8.15E	Masculin	20-29						FO	BGDA	T156	T342	7	
222	A3/II	427.37	12	8.60S - 7.40E	Indéterminé	1-4						FO		T154	T342; T428	7	
223	B2/II	427.26	14	9.20S - 9.60E	Indéterminé	adulte				oui		FO		T155	T224	6	
224	B2/III	427.13	106	9.85S - 10.15E	Masculin	30-59				oui		FO	BGDA	T223; T227	T225	6	
225	B2/II	427.07	4	9.44S - 9.35E	Féminin	60-69				oui		FO	MGT	T155; T224	T228	6	
226	B2/II	427.1	11	10.16S - 9.60E	Masculin	15-19				oui		FO	ACCROUPIE		T227; T336	6	
227	B2/II	427.14	11	10.25S - 9.65E	Féminin	20-39				oui		FO		T226		6	
228	B2/II	427.11	4	9.60S - 8.90E	Indéterminé	30-59				oui		FO		T155; T225	T336	6	
229	B3/II	427.22	21	9.60S - 7.05E	Indéterminé	10-14				oui		FO		T148; T149; T150	T249; T336	7	
230	B3/II	427.27	12	10.55S - 7.05E	Masculin	40-49				oui		FO	MGP; BDA	T148; T149; T150; T151; T218	T234; T358; T429; T430	6	
231	B2/II	427.28	3	10.75S - 8.60E	Féminin	20-29						FO		T151; T152; T153; T209; T230	T246	6	
232	B2/II	427.24	23	11.35S - 9.25E	Masculin	40-49						FO	MGT	T233	T209; T246	6	
233	B2/II	427.29	217	11.60S - 8.90E	Indéterminé	adulte						FO			T232; T234; T245	6	
234	B3/II	427.21	15	11.08S - 7.80E	Masculin	30-59						FO	MGT; MDA; BE	T148; T149; T150; T230; T233	T245	6	
235	B3/II	427.29	15	11.40S - 7.10E	Féminin	50-59						CO	BGA	T148; T149; T150; T236	T245	6	
236	B3/II	427.31	13	11.60S - 6.30E	Masculin	30-49						FO		T237; T276; T365	T235	6	
237	B3/II	427.41	13	11.90S - 6.90E	Indéterminé	1-4						CO	BDA		T236	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
238	B3/II	427.44	22	12.30S - 6.65E	Indéterminé	5-9						FO		T147		6	
239					PMasc	40-59											
240	B2/III; B3/II	427.41	3	13.10S - 8.15E	Masculin	50-59					oui; 880-1030	PT; LP	BCA	T143; T144; T314	T367	3	
241					Indéterminé	1-4											
242	B3/II	427.5	35	13.40S - 6.40E	Indéterminé	50-79				oui		FO		T146; T322	T243	6	
243	B3/II	427.43	0	14.00S - 7.00E	Masculin	30-49		59		oui		LP	BCT; BS	T242; T244	T321	6	
244	B2/III; B3/II	427.41	0	14.00S - 8.00E	Masculin	30-39		149				LP	BGDA; BS		T112; T138; T212; T243; T366; T367	6	
245	B2/III; B3/III	427.18	18	11.56S - 8.00E	Masculin	30-39						FO	BGLC; MDP	T148; T149; T150; T210; T233; T234; T235		3	
246	B2/III	427.19	20	11.00S - 8.80E	Indéterminé	1-4						FO		T153; T209; T231; T232		6	
247	B1/II	427.68	0	17.20S - 18.00E	Masculin	20-29						FO	BGDA	T27	T269; T298; T354; T408	5	
248	B2/I	427.14	11	11.64S - 12.75E	Indéterminé	20-39		152		oui		FO	BGDA	F15		6	
249	B3/III	427.12	22	9.66S - 7.30E	Féminin	30-49						FO	BGDA	T148; T149; T150; T229; T252	T336	7	
250	B3/II	427.64	5	17.50S - 6.70E	Indéterminé	1-4			95			FO	BDA		T271	4	
251	B2/III	427.63	26	16.75S - 9.45E	Masculin	20-29						FO	BGDA	T125; T126; T131	T253; T258; T267; T309; T311	4	
252	B3/I	427.31	28	9.40S - 6.00E	Féminin	30-39						LP	BCT; BS	T148; T149; T150	T249; T289	7	
253	B2/III	427.48	27	17.55S - 10.60E	Masculin	60-69						PT	MJP; BE	T104; T125; T126; T129	T251; T267	4	
254	B2/II	427.01	19	14.75S - 15.40E	Masculin	30-59				oui		FO	MDP	T118	T486	4	
255	A3/II	427.08	5	7.50S - 6.40E	Féminin	50-59				oui		LP	BCT; BS	T183	T260; T266; T346; T375; T376; T413; F22	7	
256	B1/II; B2/II	427.64	18	16.76S - 15.55E	Masculin	40-49						FO	MGT; BDLC	T76; T78	T306; T307; T308	5	
257	B2/IV	427.41	12	7.45S - 11.90E	Féminin	60-69						FO	BGDA	T85; T124; T216	T267	5	
258	B2/IV; B3/III	427.49	14	16.24S - 8.40E	Masculin	30-39						FO	MJP	T130; T131; T251	T311; T312; T315	4	Un clou
259	B3/II	427.65	30	16.40S - 7.60E	Indéterminé	1-4						FO		T135	T315	5	
260	A2/IV; A3/III	427.12	3	7.50S - 7.50E	Masculin	40-59	31		97			FO	BGA	T109; T161; T183; T255	T266; F22	7	Importante pour dater l'ensemble car c'est une tombe ancienne de cette phase!

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
261	B2/IV	427.12	20	17.10S - 8.40E	Indéterminé	10-14						FO	MGT	T80; T81; T132; T179; T197	T310	5	
262	B3/II	427.6	16	15.95S - 5.90E	Indéterminé	30-59						FO		T135;	T315	5	
263	B2/III	427.7	27	17.90S - 11.00E	Indéterminé	1-4						FO		T104; T125	T253; T267	4	
264					Masculin	15-19											
265																	
266	A3/IV	426.92	29	7.30S - 7.50E	Masculin	30-39				oui		FO	BGDA	T109; T183; T186; T260	T413; F22	7	
267	B2/IV	427.32	15	17.40S - 10.90E	Masculin	60-69						FO	MGP; BDLC	T104; T125; T126; T253; T257; T263		5	
268	B2/III	427.42	16	16.30S - 12.50E	Féminin	60-69		170				CT	MJT	T88; T123		4	Grosse pierre au niveau des pieds
269	B1/I	427.59	10	17.04S - 17.80E	Indéterminé	10-14						FO	MGT	T27; T247		4	
270	B1/II; B2/II	427.56	11	17.50S - 16.40E	Féminin	15-19						FO	BGDA	T119; T120; T319	T298; T306	5	
271	B3/III	427.44	22	17.55S - 7.00E	Féminin	30-39						CO; LP	BS; BCA	T133; T196; T198; T250		4	
272	A2/II; B2/III	427.18	112	8.60S - 11.20E	Indéterminé	10-14			101	oui		CL	BGA; BDRH	T84; T207		7	
273	A2/II	427.19	9	8.10S . 12.26E	Indéterminé	adulte				oui		FO		T184; MUR		6	
274	A2/II	427.03	11	7.00S - 12.32E	Indéterminé	40-79						FO		T90; T182; MUR		6	
275	A2/II	427	13	4.50S - 12.80E	Féminin	20-39						LP	BGA; BS	MUR	F18	6	
276	B3/I	427.45	7	11.40S - 6.50E	Pfem	30-59						FO		T148; T149; T150	T236; T411	6	
277	B3/I	427.41	22	12.30S - 6.00E	Pfem	30-59						CO	MGT	T147; T279	T238; T361	6	
278	B3/I	427.47	25	12.15S - 5.10E	Indéterminé	0-1						FO				6	
279	B3/I	427.41	25	12.34S - 5.20E	Indéterminé	adulte						FO		T280	T277; T361	6	
280	B3/I	427.37	25	12.40S - 5.00E	Masculin	20-29						FO	BGDA		T279; T285; T352; T361; T431; T440; T441; T442	6	
281	B3/I	427.19	0	9.80S - 3.35E	Indéterminé	5-9	34					FO	BGDA		T282; T447; MUR	7	Attention: datation de l'ensemble
282	B3/I	427.34	22	9.60S - 2.70E	Féminin	40-49						FO	BGDA	T281	T447; F213	7	
283					Indéterminé	20-39											
284	A3/I	427.29	28	8.40S - 4.75E								FO	BGDA	T370; T412		7	
285	B3/I	427.46	22	12.10S - 3.95E	Masculin	40-59						FO	BGA	T280; T352	T286; T363; T431; T440; T442; MUR	6	
286	B3/I	427.38	¬22	11.95S - 3.40E	Masculin	40-59						FO		T285	T363; T431; T442, MUR	6	
287	B3/I	427.47	5	11.50S - 3.45E	Indéterminé	0-1						FO	BGDA		T288; MUR	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
288	B3/II	427.38	11	11.45S - 3.30E	Indéterminé	1-4						FO	BGA; MDT	T287	MUR	6	
289	B3/I	427.35	27	9.60S - 6.30E	Masculin	30-59						FO		T148; T149; T150; T252		7	
290	B2/II	427.33	14	13.86S - 11.44E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BDLC	MUR	T295	4	Un clou
291	B2/II	427.24	16	14.22S - 12.45E	Masculin	30-49						FO		T219	T295	4	
292	B2/II	427.7	213	14.66S - 13.60E	Indéterminé	foetus						FO		T219	F9	6	
293	B2/I	427.08	13	10.64S - 13.65E	Indéterminé	1-4	33			oui		CO	BGA		F209	6	
294	B1/II	427.2	15	11.68S - 16.30E	Indéterminé	15-19			105	oui		FO		T141; T145; F11		6	
295	B2/III	427.17	4	14.00S - 11.60E	Masculin	40-79						FO	BGDA	T290; T291; T296; MUR		3	
296	B2/II	427.38	100	14.64S - 11.50E	Indéterminé	1-4						FO		T409; MUR	T295	4	
297	B2/V	427.24	14	15.65S - 10.15E	Masculin	30-39						CT	MGP; BDA	T213; T214; F202	T313	4	
298	B1/III	427.42	25	17.40S - 17.30E	Masculin	50-69			106			FO	BGDA	T27; T76; T119; T247; T318; T354	T408	5	
299																	
300	B2/IV	427.59	13	16.70S - 14.15E								FO		T79		5	
301	B1/III; B2/III	427.19	12	15.80S - 16.15E	Masculin	30-59						CO	BGDLC	MUR		4	
302	B1/III; B1/IV	427.35	12	15.10S - 16.40E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BDLC	T117; T118		4	
303	B2/II; B1/II	427.39	7	13.20S - 15.90E								MORTIER		T115		6	
304	B2/III	427.29	11	15.35S - 14.60E	Indéterminé	adulte						FO		MUR		4	
305	B1/IV	427.46	100	15.10S - 17.15E	Indéterminé	1-4				oui		FO		F8		4	
306	B1/IV; B2/IV	427.3	0	17.28S - 16.05E	Masculin	40-49					oui;1000-1190	CO		T76; T120; T121; T122; T256; T270; T298		4	
307	B1/IV; B2/IV	427.25	0	16.80S - 15.85E	Masculin	30-59						FO	BDLC	T76; T77; T256; T298; T308		4	
308	B2/III	427.19	16	16.30S - 14.90E	Féminin	30-39						LP	BGA; MDT; BS	T76; T78; T256; MUR	T307	4	
309	B2/V	427.38	12	16.45S - 10.10E	Masculin	60-69			113 (clou en alliage de cuivre)			CO	BGA	T125; T127; T131; T202; T251; F202	T311	4	
310	B2/V; B3/III	427.24	15	16.95S - 8.50E	PMasc	15-19						FO	MJP	T80; T81; T132; T179; T197; T261		4	
311	B2/V	427.29	15	16.40S - 9.00E	Féminin	50-59						FO	JAMBES REDUITES	T130; T131; T251; T258; T309		4	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
312	B3/IV	427.4	30	15.60S - 7.00E	Masculin	50-59						FO	MGP; BDA	T178; T180; T201; T258		4	
313	B2/VI	427.2	13	15.30S - 9.10E	Masculin	20-39						CO; P;LP	BS; BGA; BDLC	T110; T297		4	
314	B2/VI	427.17	43	13.70S - 9.20E	Féminin	50-59		130				PT; LP	BGDA	T138; T139; T143; T212	T240	3	
315	B3/IV	427.33	19	16.00S - 6.90E	Féminin	60-69						FO	MGP; BDA	T135; T258; T259; T262		4	
316	B1/I	427.86	0	18.80S - 18.20E	PMasc	30-59						FO		T14; T17	T335; T355; T409; T410	5	
317	B1/I	427.98	21	18.20S - 17.35E	Indéterminé	1-4						FO	BGLC		T17; T319; T331	5	
318	B1/I	428	32	17.90S - 17.75E	PMasc	15-19						FO		T119	T17; T334; T354; T408	5	
319	B1/I	428.13	0	17.90S - 17.05E	Indéterminé	20-39						FO		T317	T270; T333	5	
320	B2/IV	427.19	12	11.62S - 10.55E	Indéterminé	1-4						FO	BGDA	T82; T83; T209; T232		3	
321	B3/II	427.66	10	13.90S - 5.95E	Indéterminé	15-19		129				PT; LP	BGA; MDT; BS	T243	T349	6	
322	B3/II	427.48	0	13.26S - 5.55E	Féminin	30-39				oui		PT	BCT		T242; T360; T444; T462	6	
323	A2/IV	427.04	10	6.90S - 10.50E	Masculin	40-49	36		110; 111; 112			CO	BGA; MDT	T90; T162		6	
324	A3/II; A2/II	426.84	2	1.50S - 8.20E	Masculin	30-39		188		oui		PT	BGA; MDT		T101	7	
325	A3/II	426.86	0	1.80S - 7.60E	Indéterminé	1-4		188		oui		FO	BGA			7	
326	A3/II	426.92	0	2.34S - 6.55E	Féminin	30-39				oui		FO	MDT	T177		7	Présence de clous
327					Indéterminé	5-9											
328	A3/II	426.81	0	2.40S - 3.90E	Masculin	30-39						FO	MGP; BDA		T389; F24	7	
329	A3/I	426.99	0	5.20S - 4.60E	Masculin	15-19		18		oui		LP	BCT; BS		T385; T451; F30	7	
330																	
331	B1/II	427.8	10	18.45S - 16.00E								FO	BGDA	T17	T332; T333; T335	5	
332	B2/II	427.81	24	17.80S - 15.50E	Masculin	30-49						FO	BDA	T121; T331	T333; T356	4	
333	B1/II	427.82	22	17.90S - 16.00E	Masculin	30-59						FO		T317; T319; T331; T332		4	
334	B1/II	427.73	12	18.20S - 18.70E	Indéterminé	10-14						FO	BGA; BDRH	T318	T354; T408	5	
335	B1/II	427.76	12	18.86S - 18.10E	Masculin	30-59						FO		T17; T316; T331	T355; T410	5	
336	B2/IV; B3/IV	427	17	9.90S - 8.40E	Féminin	60-69		213				CT	BGLC; BDA	T150; T225; T226; T227; T228; T229; T249		3	
337	A2/II	426.88	8	2.10S - 11.85E	Féminin	30-39		191				P	MGT; BDA; BS	T452	F18; F214	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
338	A2/II	426.91	21	2.56S - 11.62E	Indéterminé	10-14						P	MGP; MDT		F18	6	
339	A3/I	426.99	0	6.15S - 4.70E	Masculin	40-49		183		oui		LP	BCT; BS		T378; F22	7	Un clou
340	A2/III; A3/III	427.12	12	9.35S - 8.30E	Indéterminé	15-19						FO	MGP	T154; T155; T205; T225; T228; T341		7	
341	A3/III	427.09	22	8.84S - 6.80E	Masculin	40-59				oui		FO		T374	T340; T428	7	
342	A3/III	427.1	13	8.48S - 7.40E	Masculin	50-59			114	oui		FO	BCT	T154; T222; T344; T374	T428	7	
343	A3/II	426.99	383	3.50S - 3.35E	Masculin	15-19				oui		PT	SUR LE COTE GAUCHE	T386	F30; F32; F235	7	
344	A3/I	427.14	14	8.30S - 5.90E	Féminin	30-39				oui		FO	BGDA		T341; T342; T345; T374; T428	7	
345	A3/I; A3/III	427.14	14	8.06S - 5.20E	Féminin	20-49				oui		FO	BGA	T344; T374	T412	7	
346	A3/I	427.03	0	7.10S - 5.15E	Féminin	40-49				oui		LP	BCT; BS	T255	T376; T377; T413; F22	7	
347	A3/II	427.06	18	9.06S - 4.90E	Masculin	60-69			116	oui		FO	BGDA	T348	T369; T370; T373; T427; MUR	7	
348	B3/I	427.16	12	9.15S - 4.00E	Masculin	15-19				oui		FO	BCT		T347; T369; T396; T427; T446; T447; MUR	7	
349	B3/II	427.51	50	14.25S - 5.75E	Indéterminé	0-1						EP		T321		3	
350	B3/II	427.58	18	14.00S - 4.70E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BGA			3	
351	B3/II	427.6	18	13.80S - 4.00E	Indéterminé	1-4				oui		FO	MDT		T443	3	Présence de clous
352	B3/II	427.37	18	12.50S - 4.35E	Masculin	50-59				oui		FO	MGP; BDLC	T280	T285; T431; T442; T462	6	Présence de clous
353	B3/II	427.57	0	12.30S - 3.10E	Indéterminé	1-4			115	oui		FO	BCT		MUR	6	
354	B1/III	427.62	15	17.75S - 18.15E	Indéterminé	15-19						FO	BGDA	T119; T247; T318; T334	T298; T408	5	
355	B1/III	427.66	0	18.75S - 18.80E	Masculin	40-49						PT; LP	BGDA; BS	T14; T17; T316; T335; T409	T410	5	
356	B2/III	427.55	23	17.54S - 14.55E	Masculin	40-49						FO	MJA; BE	T78; T121; T122; T332;	T357	4	
357	B2/III	427.58	11	17.60S - 14.00E	Indéterminé	15-19						FO	BGDA	T95; T121		4	
358	B3/II	427.25	4	10.44S - 5.60E	Féminin	15-19						FO	BDA	T218	T359; T368; T429; T445; F25	6	
359	B3/II	427.21	4	10.54S - 5.10E	Masculin	30-59				oui		FO		T358	T445; F25	6	
360	B3/II	427.36	0	13.30S - 3.95E	Masculin	30-39		179				FO	BGDA	T322	T443; T444; T462	6	
361	B3/III	427.29	0	12.70S - 6.20E								PT; LP	BGDA	T277; T279; T280		3	
362	A3/II	426.89	392	4.45S - 4.80E	Féminin	60-69		194		oui		CO	BGDA		F23; F30	7	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
363	B3/III	427.34	13	12.10S - 3.35E	Indéterminé	10-14						FO	BDA	T285; T286; T352	T431; T440; T441; T442; MUR	6	
364	B3/II	427.19	8	11.04S - 3.20E	Indéterminé	30-39						FO	MGP; BDA	T365	T440; T441; T455; MUR	6	
365	B3/II	427.23	17	11.30S - 4.70E	Féminin	50-59						LP	BGDA; BS		T364; T433; MUR	6	
366	B3/III; B2/IV	427.23	20	14.30S - 8.00E	Féminin	50-59						FO	BCA	T244	T367	3	
367	B2/IV	427.28	107	13.85S - 8.15E	Indéterminé	5-9						FO	MGT; MDA; BE	T212; T240; T244; T366		3	
368	B3/III	427.16	203	10.25S - 6.00E	Féminin	20-29			118			FO		T218; T358	T429; T445; F25	6	
369	B3/III	427.07	3	9.40S - 4.30E	Masculin	20-29						FO	BDA	T348		7	
370	A3/III	427.07	6	8.58S - 4.30E	Masculin	20-29						FO	BDA	T284; T347; T401	T427	7	
371	A3/II	427.08	16	7.80S - 4.10E	Indéterminé	5-9						FO			T381; T412; MUR	7	
372					Indéterminé	adulte											
373	A3/III	427.09	5	8.80S - 4.75E	Indéterminé	adulte						FO		T347; T370	T427; T428	7	
374	A3/II	427.07	15	8.30S - 5.85E	Féminin	60-79						CO		T344	T412; T428	7	
375	A3/II	427.08	0	7.75S - 6.20E	Indéterminé	10-14						FO				7	
376	A3/III	426.84	11	7.26S - 6.20E	Féminin	50-59		211				FO	MGT; BDA; BE	T255; T346	T260; T413; F22	7	
377	A3/II	427	398	6.70S - 5.10E	Féminin	15-19						FO		T186; T346	F22	7	Un clou
378	A3/II	426.85	1	6.00S - 4.45E	Féminin	30-39						FO	BGDA	T339	F22; F27	7	
379					Indéterminé	15-19											
380					Indéterminé	5-9											
381	A3/II	426.98	16	7.35S - 3.50E	Féminin	30-39						LP	BGDA; BS	T371	T388; T426; T448; T449; MUR	7	
382	A3/I	427.13	11	5.80S - 1.60E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BGDA	T383	F28	7	
383	A3/I	427.2	11	5.85S - 2.40E	Indéterminé	1-4				oui		FO		T414	T382; F27; F28	7	
384	A3/I	427.25	395	4.80S - 2.20E	Indéterminé	1-4				oui		FO	MDT; BE			7	Présence de clous
385	A3/I	427.13	20	5.10S - 3.20E	Féminin	20-29				oui		LP	BGA; BDRH; BS	T329	F27; F30	7	
386	A3/I	427.15	0	3.90S - 3.55E	Féminin	30-39				oui		FO	BGDA		T343; T404; F30	7	
387	A3/I	427.19	371	6.80S - 0.90E	Indéterminé	1-4				oui		FO	BGDA		T415; T416; MUR	7	
388	A3/I	427.19	8	7.20S - 2.50E	Indéterminé	1-4						FO		T381	FT426; T449; MUR	7	
389	A3/I	427.13	0	2.75S - 3.20E	Indéterminé	5-9		205				FO	BGA; MDT	T328	F44	7	
390	B3/I	427.27	19	12.40S - 1.10E	Féminin	30-39				oui		LP	BGDA; BS		T425; MUR	6	
391	B3/I	427.29	19	11.40S - 1.00E	Féminin	50-59		147	121			FO	BGDA		T392; T424; T457; T458; T465; F31	6	Un clou
392	B3/I	427.26	19	11.40S - 1.40E	Masculin	60-69						FO	BGA	T391	T424; T425; T456; T465	6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
393	B3/I; B4/I	427.58	26	11.55S - 0.00E	Masculin	30-39						FO	BGDA		T394; T424; T458; T459; F19	6	
394	B4/I	427.21	26	11.00S - 1.40W	Féminin	20-39						FO		T393	T395; T461; F19; MUR	6	
395	B4/I	427.11	13	10.75S - 1.00W	Indéterminé	15-19		178				FO	BGDA	T394	T461; F19	6	
396	A3/I; B3/I	427.12	14	9.00S - 2.70E	Masculin	60-69						PT	BGDA	T348	T406; T419; T446; T447	7	
397	A3/I	427.14	14	8.45S - 1.80E	Indéterminé	15-19						FO		T398	T401; T419; F26	7	
398	A3/I	427.13	214	8.40S - 1.45E	Indéterminé	5-9						FO			T396; T397; T437; F43	7	
399	A3/I	427.11	14	7.50S - 1.75E	Féminin	15-19						FO		T417	T400; MUR	7	
400	A3/I	426.98	0	8.15S - 2.70E	Masculin	40-49		126				PT; LP	BGDA; BS	T399	T401; F26; MUR	7	
401	A3/I	427.15	10	8.20S - 3.00E	Masculin	30-59						FO		T397; T400	T370; T419; T427; F26	7	
402	B4/I	427.08	10	10.50S - 0.35W	Indéterminé	5-9						FO	BCT		F19; F31	6	
403	B3/IV	427.13	3	10.20S - 2.00E	Indéterminé	adulte						FO		T282	F20	2	
404	A3/II	427.04	0	4.00S - 3.40E	Féminin	20-39						FO		T386	F30	7	
405	A3/I	427.04	7	6.50S - 2.75E	Féminin	40-49				oui		PT; LP	BCT; BS		F27; F218	7	
406	A3/I	427.14	13	9.00S - 2.00E	Indéterminé	20-29						FO	MDT	T396; T398	T423; F213	7	Présence de clous
407	B2/VI	427.31	19	14.70S - 11.10E	Indéterminé	1-4		128				FO		MUR		4	
408	B1/IV	427.43	386	17.60S - 18.70E	Féminin	15-19		233				FO	MJP	T27; T298; T334; T354		4	
409	B1/IV	427.49	300	19.20S - 19.40E	Indéterminé	20-39		233				FO		T14	T355	5	Présence de clous
410	B1/IV	427.44	386	18.80S - 18.60E	Indéterminé	5-9		233				FO		T316; T335; T355		4	
411	B3/III	427.25	17	11.06S - 6.10E	Féminin	adulte						FO	MDT	T235; T276		3	
412	A3/IV	426.96	8	7.90S - 4.55E	Féminin	20-29						FO	MDA; BE	T344; T345; T371; T372		3	
413	A3/IV	426.78	0	7.08S - 6.50E	Masculin	15-19				oui		FO	BGDA	T255; T266; T346; T376	F22	7	
414	A3/I	426.93	0	5.60S - 2.80E	Masculin	60-69			123	oui		PT	BGDA		T383; T385; F27; F28	7	
415	A3/I	427.11	14	6.50S - 1.20E	Indéterminé	5-9				oui		FO		T387	T416; MUR	7	
416	A3/I	427.1	14	7.00S - 1.65E	Féminin	30-59				oui		FO	BGDA	T387; T388; T415	MUR	7	
417	A3/I; A4/I	426.98	0	7.40S - 0.60E	Féminin	30-39		132		oui		FO	BCT		T399; T418; T450; F21; MUR	7	
418	A4/I	427.06	9	7.25S - 0.45W	Masculin	15-19				oui		FO	BGA; MDT	T417	T450; T482; F21; MUR	7	
419	A3/II	427.1	0	8.60S - 2.50E	Féminin	40-59						FO		T396; T397; T401	F26	7	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
420	B3/I	427.08	19	10.95S - 1.45E	Féminin	50-59				oui		CO	BGDA		T439; T440; T455; T465; F20	6	
421	A4/I	427.14	0	8.20S - 1.00W	Indéterminé	41913			122	oui		FO	BGA; MDT		F21; F48; MUR	7	Présence de clous
422	A4/I	427.2	0	9.30S - 0.80W	Indéterminé	5-9				oui		FO	BGDA		MUR	7	
423	A3/I; A4/I	427.03	7	8.60S - 0.50E	Féminin	40-49				oui		CL	BGDA	T406	T469; F21	7	Présence de clous
424	B3/II	427.08	20	11.70S - 0.95E	Féminin	30-39				oui		FO	BGA; BDRH	T391; T393	T457; T458; T459	6	
425	B3/II	427.24	107	12.00S - 2.10E	Féminin	40-49						CO		T392; MUR	T456; T457	3	
426	A3/III	426.92	0	7.30S - 2.90E	Féminin	40-49						LP	BGA; MDT; BS	T381; T388	T448; T449; MUR	7	
427	A3/IV	426.97	12	8.90S - 4.40E	Masculin	30-39						FO	BGDA	T347; T348	T369; T370; T373; T446	7	
428	A3/IV	426.92	0	8.50S - 6.20E	Féminin	60-79						FO	BGDA	T222; T341; T342; T344; T374		3	
429	B3/IV	427.13	4	10.20S - 6.30E	Indéterminé	adulte						FO		T148; T149; T150; T217; T218; T230; T368; T430	T445	6	
430	B3/IV	427.16	3	10.50S - 6.40E	Indéterminé	30-59						FO		T148; T149; T150; T218; T230; T358; T368	T429	6	
431	B3/IV	427.21	12	11.90S - 3.70E	Indéterminé	30-59						FO	MGT	T280; T285; T286; T287	T352; T363; T440; T441; T442	6	
432	B4/IV	427	25	11.90S - 1.10W	Indéterminé	30-39						FO	MGP	MUR		2	
433	B3/IV	427.12	107	11.10S - 4.30E	Indéterminé	1-4						FO	BGLC	T365		6	
434	B4/I; B4/1	427.36	21	10.30S - 3.45W	Masculin	40-59				oui		FO	BGA; MDT		T454; T479; T480; T481; MUR	6	
435					Masculin	30-39											
436	B4/I	427.34	21	11.10S - 3.70W	Indéterminé	adulte						FO			MUR	6	
437	A3/II	427.07	0	8.12S - 0.95E	Indéterminé	5-9				oui		FO	MGT; BDA	T398	F21; F43	7	
438	B3/III	427.03	25	9.80S - 1.35E	Masculin	15-19				oui		LP	BGDA; BS		T403; F20	4	
439	B3/III	426.97	7	10.80S - 1.40E	Féminin	30-49				oui		FO	BDRH	T440; F20; F31	T455; T465	2	
440	B3/VI	426.97	31	11.50S - 2.80E	Féminin	30-39		21				FO	BGDA	T286; T288; T363; T420; T431; T442	T439	2	
441	B3/VI	427.02	31	11.50S - 3.25E	Indéterminé	5-9						FO	BGLC	T287; T288; T364; T431; T442		6	
442	B3/V	427.11	0	12.00S - 3.80E	Indéterminé	5-9						FO	MJP	T285; T286; T352; T363; T431	T440; T441	6	
443	B3/V	426.92	29	13.20S - 3.06E	Masculin	40-59						FO	BGA; MDT	T360		3	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
444	B3/IV	427.07	29	13.10S - 4.45E	Masculin	30-39						FO	BGA; MDT	T322; T360	T462	6	
445	B3/IV	426.93	0	10.25S - 4.90E	Masculin	40-49						FO	BCT	T218; T358; T359; T368; T429	F25	6	
446	B3/IV	426.95	7	9.20S - 4.20E	Masculin	30-49						FO	MGT; BDA	T347; T348; T369; T396; T427	T447	2	
447	B3/IV	426.94	0	9.30S - 3.10E	Indéterminé	5-9						FO		T281; T282; T348; T396	T447	2	
448	A3/IV	426.67	0	7.20S - 3.45E								FO		T381; T388; T426	T449	7	
449	A3/IV	426.63	0	6.92S - 2.65E	Masculin	50-59						FO	MDT	T381; T388; T426; T448; MUR		3	
450	A4/III	426.63	0	7.20S - 0.20W	Indéterminé	1-4		161				FO		T417; T418; MUR	F21	2	
451	A3/II	426.83	0	5.30S - 5.60E	Indéterminé	15-19						FO	MGT	T329	F30	7	
452	A2/II	427.18	0	2.50S - 13.10E	Masculin	40-49						FO			T337; F214; F219	6	
453	A2/I	426.91	0	1.80S - 13.35E	Indéterminé	5-9						PT	BGA; MDT			6	
454	B4/III	427.19	13	10.45S - 2.40W	Indéterminé	adulte						FO		T434; MUR	T481	1	
455	B3/IV	426.87	394	10.80S - 2.00E	Féminin	50-59						FO	BDA	T364; T420; T439; F20	T465	2	
456	B3/V	426.98	46	11.20S - 1.60E	Indéterminé	adulte						FO		T392; T420; T425; T439; T455; T465; F20		2	
457	B3/V	426.96	26	11.90S - 1.40E	Masculin	40-59						FO	BGA; BDLC	T391; T393; T424; T458		2	
458	B3/V	426.92	26	11.35S - 0.20E	Féminin	40-59						PT		T391; T393; T424; F19	T457	2	
459	B3/V; B4/V	427	26	11.70S - 0.10W	Indéterminé	5-9						FO	MDT	T393; F19		2	
460	B3/V; B4/V	426.85	391	10.25S - 0.15E	Indéterminé	30-59						FO	BGA	F19; F31		2	
461	B4/V	426.79	7	10.80S - 0.90W	PFem	30-49						FO		T394; T395; F19		2	
462	B3/V	426.99	26	12.80S - 4.00E	Féminin	60-69						FO	MGT; BDA	T322; T360; T444; MUR		3	
463	A3/I	426.94	0	0.90S - 5.85E	Indéterminé	1-4						FO	BGDA		F220	7	
464	A3/I	426.91	4	0.65S - 7.30E	Indéterminé	5-9				oui		FO	BGDA		F12	7	
465	B3/V	426.78	26	10.90S - 0.90E	Féminin	40-59					oui; 880-1160	FO	BGDLC	T391; T392; T420; T439; T455; F31		2	
466	A2/II	426.87	20	1.25S - 14.00E	Féminin	60-69	40					PT	MGT; BDA; BE	T100; F4		7	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
467	A2/II	426.73	10	1.45S - 11.55E	Féminin	30-49						LP	BGDA; BS	F12		6	
468	A2/II	426.71	6	0.70S - 11.30E	Indéterminé	10-14						PT	MGT; BDA; BE	T100; F12		3	
469	A4/III; B3/V	426.81	18	9.00S - 0.50E	Masculin	50-59		240				FO	BGDA	T423; F21		2	Un clou
470	A2/III	426.55	11	0.75S - 9.00E	Indéterminé	10-14						FO	MJA	F12; F37		3	
471	B3/III	427.58	16	13.60S - 2.50E								CAT				3	
472	A3/III	426.51	6	0.30N - 7.90E	Féminin	40-49						PT	MGT; BDA; BE	F40	F41	3	
473	A2/III	426.57	13	0.10S - 10.45E	Masculin	40-59						PT		F12; F37		3	
474	B3/V	427.21	20	14.30S - 2.80E	Masculin	40-49		172				LP	BGDA; BS			3	
475	B3/V; B4/V	427.03	20	13.60S - 0.10E	Masculin	30-39						PT; LP	BGDA			3	
476	A3/III	426.43	0	0.44N - 3.80E	Indéterminé	1-4		127				CAT				3	
477	A4/IV	426.64	8	5.80S - 0.40W	Indéterminé	1-4				oui		FO		MUR		7	
478																	
479	B4/III	426.97	396	10.10S - 2.30W	Masculin	20-39						FO		T434; MUR		1	
480	B4/III; B4/4	426.76	146	9.10S - 2.20W	Indéterminé	adulte						P; FO		F46; F107; MUR		1	
481	B4/III	427.19	393	10.45S - 2.70W	Indéterminé	5-9						FO	BDA	MUR		1	
482	A4/IV	426.33	100	7.10S - 1.20W	Indéterminé	5-9						FO	MGT	MUR		2	
483	A4/IV ;A4/3	426.21	386	5.20S - 1.70W	Masculin	40-49						FO		F84; MUR		2	
484	A4/V	426.05	0	2.65S - 0.40W	Masculin	60-69						FO	MGP; BDA	MUR		3	
485	A4/V; A4/3	425.88	0	0.60S - 1.70W	Indéterminé	20-39						FO			T522	3	
486	B2/II	427.07		14.80S - 15.18E								FO		T118; T254		4	
487	B4/1	427.47	28	12.55S - 4.60W	Féminin	30-39						FO			T515	6	
488	B4/1	427.79	23	16.15S - 4.80N	Indéterminé	5-9						FO				3	
489	B4/1	427.81	41	16.44S - 5.35W	Indéterminé	1-4						CAT				3	
490	B4/1	427.77	56	13.75S - 4.64W	Indéterminé	1-4						FO				3	
491	B4/1	427.6	63	14.05S - 6.94W	Indéterminé	5-9						FO	BDA		T506	6	
492	B5/1	427.5	21	12.70S - 13.74W	Féminin	40-49						FO	MJP			3	
493	A4/1	426.85	0	3.35S - 2.98W	Indéterminé	15-19						FO	BGA; MDT; BE			7	
494	A5/1	426.55	19	6.86S - 13.84W						oui		CO	BGDA		T538; T546; F66; F115; MUR	6	
495	A6/1	426.37	31	5.30S - 17.90W	PMasc	15-19						CO	BGA; BDLC			3	
496	A6/1	426.83	26	8.02S - 16.80W	Indéterminé	0-1						FO			T497	3	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
497	A5/1; A6/1	426.7	26	8.30S - 16.60W	Masculin	30-39						CT; P	MJP	T496	T508	3	
498	B6/1	427.17	40	9.36S - 18.10W	Masculin	30-39						CO	BGA; MDP			3	
499	B5/1	427.23	15	10.76S - 15.64W	Indéterminé	1-4						FO	BDLC			3	
500	B5/1	427.4	14	11.24S - 12.70W	Indéterminé	1-4						FO			T535	3	
501	B4/2	427.52	57	15.25S - 6.15W	Masculin	40-49					oui; 1190-1395	CO	BGDA		T506	6	
502	B4/2	427.33	20	12.38S - 6.85W	Indéterminé	5-9						FO	BGLC; BDA			2	
503	B5/1	427.3	36	12.44S - 12.40W	Féminin	20-39						LP	BCA; BS			3	Présence d'une pierre au-dessus des fémurs
504	B4/2	427.38	12	12.45S - 6.20W	Indéterminé	1-4						FO				2	
505	B4/2	427.26	32	14.00S - 6.15W	Indéterminé	5-9	44					CO; P	MJP			3	
506	B4/3	427.3	0	14.68S - 6.70W	Indéterminé	5-9						FO	MJP	T491; T501		3	
507	B5/1	426.8	20	9.25S - 14.30W	Masculin	60-69					oui; 900-1160	PT; LP	BCA; BS		F97	3	
508	B5/1; B6/1	426.88	21	8.88S - 16.40W	Féminin	40-49						FO	BGDA	T497		3	
509	B5/1	427.3	46	13.70S - 10.34W	Indéterminé	1-4						FO	BGLC	F67		3	
510	B6/1	427.07	37	8.40S - 18.30W								FO				3	
511	B4/4	427.37	29	14.50S - 2.76W	Indéterminé	adulte		71				FO		F60	T513	3	
512	B4/4	427.34	27	14.94S - 3.60W	Féminin	20-39	45 (disparue)					FO		F60		3	
513	B4/3	427.21	22	14.34S - 3.40W	Indéterminé	5-9	47 (disparue)	103				FO	MJP; BE	T511; F60		3	
514	B4/4	427.01	28	12.90S - 3.30W	Féminin	40-49						FO	BGDA		T536	2	
515	B4/4	427.15	23	12.76S - 4.40W	Indéterminé	30-59						PT; LP; P	BS; MGT; BDA	T487		2	
516	B4/4	427.65	360	18.18S - 3.26W	Féminin	40-49						FO		F60		6	
517	B4/4	427.53	66	19.60S - 2.86W	Féminin	30-59						FO	BGDA			6	
518	C4/2	427.72			PFem	20-39						FO			T519	6	Uniquement le crâne Au sud de T519
519	C4/2	427.67	73	21.30S - 3.52W	Indéterminé	30-59						FO		T518; F60		6	
520	C4/2	427.56	59	20.08S - 2.84W	Indéterminé	1-4						FO				6	
521	B4/4	427.58	81	18.96S - 4.28W	Indéterminé	40-69						FO		F60	F85	6	
522	A4/3	425.73	387	0.70S - 3.12W	Masculin	30-39		92				PT	BGDA; BE	T485	F81	3	
523	A4/3	425.56	394	2.16S - 4.40W	Masculin	40-49					oui; 1160-1280	FOSSE OVALAIRE	BGDA	F86	F85	6	
524	A4/3	426	385	3.30S - 4.60W	Masculin	20-39						P	BGDA			6	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
525	A5/2; A5/3; A5/4	425.99	26	5.60S - 13.10W	Féminin	20-39						CO	BGA; BDLC	T543; MUR	F116	1	
526	B4/2	427.76	30	16.88S - 4.15W	Indéterminé	5-9						FO		F60		3	
527	B4/3	426.97	25	12.96S - 5.06W	Masculin	30-39						CT	BGDA	T487; T490; T515		2	
528	B4/3; B5/2	427.06	12	13.04S - 7.90W	Masculin	50-59						CT; P	MJP	T530		3	
529	B4/3; B5/2	427.04	19	14.14S - 8.30W	Indéterminé	5-9						FO	NGP; BDLC			3	
530	B5/2	427.02	44	12.05S - 9.05W	PMasc	15-19						FO	BGA; MDT		T528	6	
531	B5/1	427.08	23	10.90S - 9.50W	Indéterminé	41913						FO		F72	T537	2	
532	B5/2	427	18	12.16S - 9.90W	Indéterminé	0-1						P			T533	3	
533	B5/2	426.86	26	11.20S - 10.80W	Masculin	30-39		106				CT; P	MGDP	T532; T534		2	
534	B5/2	426.59	20	10.40S - 11.20W	Féminin	30-39						LP	BS; BGA; MDT	F72	T533	2	
535	B5/2	426.87	20	10.80S - 13.75W	PMasc	60-69						CT; P	MGP; BDA; BE	T500		3	
536																	
537	B5/2	426.73	25	11.20S - 9.05W	Indéterminé	5-9						LP	BS; BGA; MDT	T531; F72		2	
538	A5/3	426.36	27	6.90S - 14.24W	Masculin	30-39					oui; 785-1020	LP	MGP; BDA; BS	T494; F66; F115; MUR	F97	1	
539	B4/2	427.03	20	11.65S - 5.00W	Indéterminé	1-4						EP	BDLC	MUR		2	
540	B4/2	426.75	27	10.60S - 7.60W	Masculin	30-39			194			EP; CO	MGP; BDA	T541; MUR		2	
541	B4/2; B5/2	426.89	25	10.06S - 8.26W	Indéterminé	1-4						FO	BGDLC	MUR	T540; T549	2	
542	A5/3; A5/4	426.02	19	6.06S - 8.80W	Masculin	40-49						CO	BGRH; BDA	F113; MUR		1	
543	A5/2	426.68	35	6.26S - 11.10W	Indéterminé	adulte				oui		FO		F99	T525; F109; F111	6	Tombe sans doute fouillée au XIX^{e} s.
544	B4/1; B5/1	426.98	4	9.40S - 7.90W	Féminin	60-69						LP	BGDA;;BS		T548; T549	6	
545	A5/1	426.96	7	8.30S - 11.14W	Indéterminé	adulte				oui		FO			T547; F109	6	Tombe sans doute fouillée au XIX^{e} s.
546	A5/3	426.73	26	7.18S - 12.70W	Indéterminé	5-9						FO		T494		6	
547	A5/3	426.51	25	8.44S - 10.95W	Masculin	15-19						CO	DEPLACE	T545; F109		1	Tous les ossements sont déplacés
548	B4/3	426.72	22	9.48S - 7.24W	Féminin	40-49						PT	MGT; BDA	T544; F110		1	
549	B5/3	426.7	30	9.46S - 9.14W	PMasc	15-19						LP	MGP; BDA; BS	T541; T544; F102; F103; MUR		1	

ID TOMBE	PLAN	ALTITUDE	ORIENTATION	COORDONNÉES	SEXE	ÂGE	MONNAIE	CÉRAMIQUE	OBJET	MORTIER	C14	TYPE	POSITION	ANTÉRIEURE A	POSTÉRIEURE A	PHASE	DIVERS
550	A4/6	426.31	22	8.16S - 6.84W	Masculin	20-29					oui; 780-1020	CO; LP	MGP; BDLC; BS	F104		1	
551	A4/6	426.53	8	8.68S - 3.20W	Féminin	30-59						FO		F46		1	
552	A4/6	426.48	26	7.96S - 5.86W	Indéterminé	15-19					oui; 775-1155	CO	BDA; BGRH	F122		1	

VII. Études spécialisées

VII. 1. Les monnaies

Matteo Campagnolo

La fouille de l'ancienne église de Vuillonnex a livré au total cinquante-six monnaies, un jeton de compte et une médaille du XIX[e] siècle (voir fig. 1 et tableaux I et II), soit un total situé dans la « moyenne haute » des églises de la campagne genevoise. Le faciès numismatique de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex[416] ne se distingue pas beaucoup à première vue des fouilles d'autres édifices sacrés de la Campagne genevoise[417] : les

416 Pour être tout à fait complet, il devrait tenir compte des anciennes trouvailles de 1840, dont on ne conserve pas de trace. Voir *supra* Jean Terrier.

417 Pour une vue d'ensemble, voir « Canton de Genève », dans *Choix de trouvailles monétaires*, pp. 206-208.

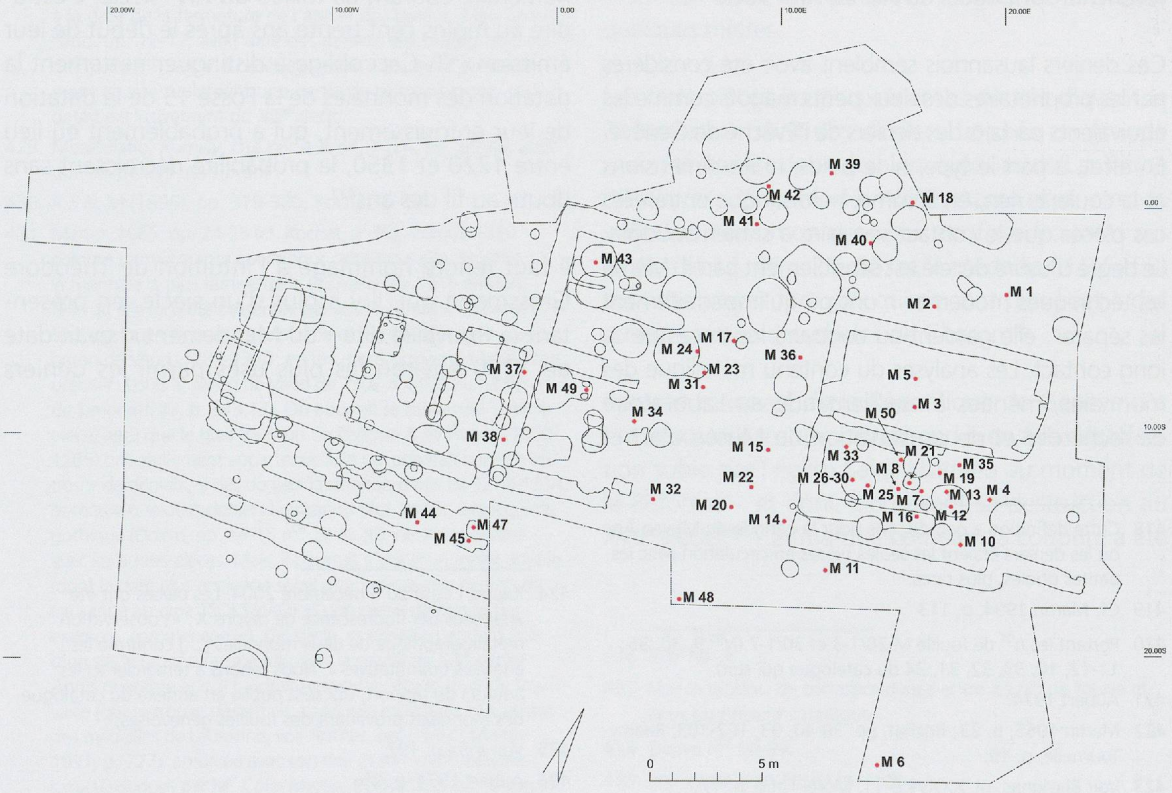


Fig. 1. Plan des découvertes monétaires.

monnaies trouvées dans les fouilles d'église sont en général des trouvailles isolées et des pièces modestes[418]. Nombreuses sont également celles trouvées dans des tombes, mais pas dans des positions suggestives qui sont parfois celles de l'obole à Charon[419].

Les dépôts de la Fosse 15

Les trouvailles monétaires de Saint-Mathieu offrent cependant un intérêt particulier: deux petits ensembles, au total 10 monnaies, probablement ensevelies dans deux contenants qui ont disparus, tout en laissant le temps aux pièces de se souder ensemble[420]. Les deux petits dépôts se révèlent remarquablement homogènes dans leur composition: cinq deniers de l'évêché de Genève (fig. 2) et cinq de Lausanne (fig. 3). Trois autres deniers de Genève du même type, inventés également dans la même fosse, renforcent le point de vue qu'il s'agit d'un seul instantané de la circulation monétaire, heureusement retrouvé sous la truelle du fouilleur (M 26, 27, 29 = n^{os} catalogue 14, 16, 15).

Les deniers de Lausanne sont mieux connus. Dans son étude sur les deniers à la légende TSOI SAVIO, leur datation a pu être fixée avec une grande précision à 1212-1216 par Fritz Aubert[421]. Cette datation n'a pas été contredite[422]. Les deniers de Genève, en revanche, sont datés du XII^{e} au XIV^{e} siècle[423].

Ces deniers lausannois semblent avoir été considérés par les propriétaires des deux petits magots comme les équivalents parfaits des deniers de l'Evêché de Genève. En effet, à part le type, ni le poids, ni les dimensions et la couleur, rien, en somme, ne distingue entre elles ces pièces que le contact séculaire a si bien soudées. Le degré d'usure décelé est sensiblement pareil. Même les techniques modernes n'ont pu qu'imparfaitement les séparer: elle gardent au contraire les traces de ce long contact. Les analyses du contenu métallique des monnaies, menées à ma demande au Laboratoire de recherche et de conservation du Musée d'art et d'histoire, apportent un argument supplémentaire de poids pour affirmer que les émissions sont contemporaines. En effet, Kilian Anheuser et Martine Degli-Agosti concluent ainsi leur rapport[424]: « Il semble que la composition en cuivre / argent ne permet pas de distinguer les monnaies frappées à Lausanne de celles frappées à Genève. [...] on pourrait émettre l'hypothèse que le contenu en argent des monnaies de Lausanne et de Genève était lié. » Ce lien si étroit permet de supposer une frappe contemporaine et donc de proposer une datation aux alentours de 1212-1216 pour une partie des émissions des deniers genevois à l'effigie de saint Pierre et à la croix cantonnée d'un « S » et d'un besant (précisément celles trouvées à Vuillonnex). Les trouvailles plus anciennes n'avaient laissé qu'entrevoir cette possibilité, car jamais, à notre connaissance, des deniers lausannois du type TSOI SAVIO n'ont été trouvés seuls avec les deniers de saint Pierre en question[425]. Cette datation des variantes des pièces genevoises du type trouvées dans la fosse 15 de Vuillonnex beaucoup plus précise que par le passé - dans le courant du premier quart du XIII^{e} siècle -, constitue ainsi un nouveau point de départ pour l'étude que ce monnayage attend toujours.

Quant à la date d'enfouissement, la prudence reste de mise, car nous savons que les deniers lausannois au type TSOI SAVIO « faisaient encore partie du numéraire courant au milieu du XIV^{e} siècle, c'est-à-dire au moins cent trente ans après le début de leur émission »[426]. Ceci oblige à distinguer nettement la datation des monnaies de la Fosse 15 de la datation de leur enfouissement, qui a probablement eu lieu entre 1220 et 1350, la probabilité décroissant sans doute au fil des ans[427].

Il faut rendre hommage à l'intuition de Théodore Grossmann qui, il y a plus d'un siècle, en présentant la trouvaille dite « du Mandement », avait daté de 1200 environ les plus usés parmi les deniers

418 Cette définition a peu de sens pour la période du Moyen Âge où les deniers étaient les seules pièces en circulation avec les petites oboles, plus rares.

419 Cf. Martin 1994, p. 113.

420 Portant les n^{os} de fouille M 28/1-3 et 30/1-7 (N^{os} 9, 30, 35; 11-12, 10, 33, 32, 31, 34 du catalogue qui suit).

421 Aubert 1974.

422 Martin 1965, p. 23; Rochat, pp. 39-40, 93, 102-103; Raemy Tournelle, p. 19.

423 Voir Blavignac, pl. XXXVII.8-11; Morel-Fatio, p. 17; Chevalley; Grossmann, pp. 6-10 ; Fehlmann, Annexe 18d.

424 Rapport daté du 8 décembre 2004. Les pièces ont été analysées par fluorescence de rayons X; « l'observation métallographique de deux monnaies [...] confirme les analyses quantitatives ». Nous tenons à remercier ici les auteurs du rapport, qui sera publié en annexe du catalogue des monnaies provenant des fouilles genevoises.

425 Voir *infra* p. 192.

426 Aubert 1974, p. 85.

427 Voir *supra* Jean Terrier (pp. 102-104).

genevois de la trouvaille[428]. Dans cette trouvaille également, comme à Rumilly[429], à la rue Vallin (Saint-Gervais, Genève, 1896)[430], à La Joux[431], les deniers de saint Pierre à la croix cantonnée d'un « S » et d'un besant étaient ensevelis en compagnie de deniers de Lausanne, dont certains à la légende TSOI SAVIO, mais pas exclusivement comme dans la fosse 15 de Vuillonnex. La datation de Grossmann paraît être d'un quart de siècle environ trop haute par rapport à celle des deniers TSOI SAVIO, telle qu'elle a été considérablement affinée depuis lors par Fritz Aubert.

Une obole de France retrouvée

L'apport de la fouille de Vuillonnex du point de vue de la numismatique contient encore un petit élément que nous tenons à signaler à nos confrères français. Si, comme le constatait Colin Martin en octobre 1984 dans son rapport préliminaire sur les trouvailles monétaires, aucune monnaie inédite ou exceptionnelle n'a été trouvée dans la fouille de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex, il faut tout de même faire une exception pour une menue pièce, humble et modeste : elle figure bien dans les répertoires de la monnaie française royale sur la base du dépouillement des anciennes archives, mais avait-elle jamais été retrouvée ? La pièce qui porte le n° de fouille M 7 (Cat. 47) nous semble être une obole tournois de l'émission du 5 avril 1431 pour Charles VII[432].

Autres éléments et conclusion

Un regard général sur le catalogue des monnaies trouvées dans la fouille de Saint-Mathieu nous incite à faire quelques autres constatations :

Hasard ou non, il a fallu attendre la trouvaille M 26 pour trouver une pièce genevoise sous la truelle des fouilleurs[433]. A partir de ce moment, l'Evêché de Genève a fourni la moitié des trouvailles monétaires. Le plan des trouvailles monétaires dressé par Jean Terrier et le S.C.A. (fig. 1 et tableau II) montre que les 13 monnaies que nous datons du début du XIII[e] siècle (M 26-30) proviennent de la fosse 15 et doivent selon toute vraisemblance leur présence à un acte unique. Il y en a d'autres semblables qu'on peut faire remonter à la même période (M31-36 = 38, 40, 13, 41, 17, 8), même si elles paraissent avoir été enfouies indépendamment des précédentes. Leur enfouissement ne présente aucune concentration topographique particulière. De même, les deux oboles des comtes de Genevois trouvées à la suite l'une de l'autre (M 22-23 = 27-28) l'ont été dans des tombes distantes de quelques mètres.

Les trois pièces les plus récentes datant d'avant la Réformation sont des deniers frappés en grande quantité par les deux derniers évêques de Lausanne (M 25, 37, 39 = 44, 43, 45)[434]. Après elles, c'est le vide. Les deux monnaies plus tardives trouvées sur le site (M 12, 46 = 25, 56) et la médaille M 9 (= 58) sont des pertes fortuites qui ne sont plus liées à des aumônes ou à des oboles de Charon[435].

Aucune monnaie de la République de Genève n'a été retrouvée, ce qui correspond bien à la désaffection subie par l'église Saint-Mathieu au moment de la Réforme – et donc bien avant sa destruction au XVII[e] siècle[436] – et marque combien la coupure a été

428 voir Grossmann, 1900, pp. 20-21. D'autres, du même type, continuèrent d'être frappés jusqu'en en 1369. C'est-à-dire, à la date de la fermeture de l'atelier de Genève. Mais Morel-Fatio, pp. 12-17, avait daté des deniers semblables déjà du début du XII[e] siècle. Chevalley, quant à lui, avait probablement en vue seulement une partie de ce monnayage, qu'il datait exclusivement du XIV[e] siècle.

429 Morel-Fatio, *Rumilly*, cité par Aubert, 1974, pp. 85-86, ainsi que les trésors qui suivent

430 *R.S.N.* VI (1896), pp. 379-380, Rochat, p. 50

431 Martin, 1965, pp. 24-25 (cf. Rochat, p. 99), indique 1350 comme *terminus ante quem* pour cette trouvaille. En effet, la monnaie la plus tardive de la trouvaille (de 1915 environ, telle qu'elle lui a été présentée par les descendant de l'inventeur quelque cinquante ans plus tard) semble être celle d'un baron de Vaud (1285-1350 ; en fait, nous pouvons aujourd'hui préciser : Louis II, baron de Vaud de 1302 à 1350, sur la base de Simonetti I/3, p. 343.13). On pourrait se demander si cette pièce, ainsi que le gros tournois de Philippe III de France (1270-1285) ont réellement appartenus à ce qui apparaît comme un trésor de deniers, si des deniers lausannois datés de 1273-1354, et même quelques deniers lausannois plus tardifs, à la légende gothique (Dolivo, pp. 14-15 n[os] 22 et 26), ne se trouvaient avec les autres pièces. Mais, il pourrait s'agir d'un trésor double (dont la date plus ancienne serait apportée par les deniers de Lausanne au type TSOI SAVIO), d'une cache de famille par exemple, commencée au XIII[e] siècle, et enrichie pendant plus d'un siècle (au moins une fois, vers la moitié du XIV[e] siècle). Après quarante ans, il faudrait reprendre l'étude de cette trouvaille (qui se trouve désormais au Musée monétaire et Cabinet des médailles de Lausanne, voir Rochat, pp. 53-54 ; Martin 1991, p. 727), amorcée avec son flair et son enthousiasme caractéristiques par M[e] Colin Martin. Rochat, *loc. cit.*, le suggérait déjà.

432 Voir fig. 4.

433 Voir le tableau de correspondance entre les n[os] de fouille et ceux du présent catalogue.

434 Dolivo n[os] 98-99.

435 voir *supra* Jean Terrier (p. 108).

436 Voir *supra* Jean Terrier (pp. 134-135).

souvent radicale dans la géographie des sanctuaires de la campagne genevoise au XVI[e] siècle[437].

Les monnaies romaines sont en partie liées à la situation de l'église sur le côté d'une voie romaine. Sept sur cinquante-six, elles représentent un huitième du total des monnaies. Ce chiffre est élevé par rapport à d'autres fouilles[438]. Elles vont du début de l'ère chrétienne à la fin de l'Empire romain. Deux (n[os] 3 et 6 du Catalogue = M 44 et M 47 de la fouille), ont été trouvées dans des tombes qui entament le radier de la voie romaine, sans qu'il soit possible d'établir leur rapport avec celles-ci et en particulier avec le squelette, les autres ont toutes l'apparence de pertes fortuites. Les deux monnaies romaines (n[os] 1-2 = M 21, M 3) plus anciennes ont probablement circulé pendant des siècles, ce qui est plus difficile à affirmer au sujet des monnaies tardo-impériales.

L'élément lémanique prédomine fortement, on sait qu'une « lois » numismatique au Moyen Âge veut que « plus la valeur d'une monnaie est faible et moins elle s'éloigne du lieu où elle a été frappée ». Mais Saint-Mathieu n'était pas une église si provinciale qu'elle ne connût le passage de quelques pèlerins traversant l'Europe ou marchands venant d'Italie. Les trouvailles monétaires rendent un modeste témoignage du brassage monétaire qui n'a jamais manqué dans nos régions[439].

En somme, les trouvailles monétaires de Saint-Mathieu à Vuillonnex, apportent des éléments de datation utiles à l'interprétation de la fouille et sur la fréquentation supra-régionale du sanctuaire. Du point de vue numismatique, elles permettent de poser un jalon dont l'importance ne paraît pas négligeable pour l'étude du monnayage épiscopal de Genève.

437 A l'opposé se placent les trouvailles monétaires de l'église de Meinier, par exemple, où aucune monnaie de l'évêché de Genève n'a été retrouvée (voir Campagnolo, *Meinier*).

438 Voir note 421.

439 Voir Catalogue qui suit n[os] 47-53. En particulier, cette dernière monnaie provenant du Brabant et Limbourg n'est pas sans rappeler l'alliance entre la Savoie et la Bourgogne (voir Geiser, Campagnolo).

Fig. 2.
Genève, évêché, denier anonyme, I[er] quart du XIII[e] siècle (?).

Av.: + SCS PETRVS; cercle de grènetis renfermant la tête stylisée de l'apôtre à gauche; grènetis périphérique
Rv.: + GENEVAS; cercle de grènetis renfermant une croix pattée cantonnée au 1[er] par un S couché et au 4[e] d'un besant ; grènetis périphérique
Bi, 0,847 g, 18,1/17,3 mm, 270°

Blavignac, pl. XXXVII.8-11; Morel-Fatio, p. 17; Chevalley; Grossmann, p. 8.8 (var.) ; Fehlmann, Annexe 18d, Genève 24 (av.)/ 25 (rv.)
Vuillonnex, Eglise Saint-Mathieu, fouille S.C.A. 1984 : M 30/2 (= Cat. n° 12, CdN 1997-433-dt)





Fig. 3.
Lausanne, évêché, Berthold de Neuchâtel (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier

Av.: [illisible]; cercle de grènetis renfermant un temple à quatre colonnes sur trois besants; grènetis périphérique
Rv.: [TSOI SAVIO]; cercle de grènetis renfermant une croix pattée cantonnée au 2[e] d'un besant et au 3[e] d'une pointe de flèche; grènetis périphérique
Billon, 0,884 g, 17,9/17,2 mm, 30°

Morel-Fatio, *Rumilly*, p. 15; Dolivo, p. 11.8 ; Aubert 1974, D 22-27/R 36-51
Vuillonnex, Eglise Saint-Mathieu, fouille S.C.A. 1984 : M 30/4 (Cat. n° 33, CdN 1997-435-dt)





Fig. 4.
France, royaume, Charles VII (1427-1461), 1431, maille tournois



Av. : +] KAROL[VS] F RE[X ; cercle renfermant un trilobe avec une grande fleur de lys
Rv. : + OBOLVS: FRANCIE ; cercle renfermant un quadrilobe avec une grande croix

Bi, 0,517 g, 13,4/11,9 mm, env. 360°



Lafaurie I, p. 107.508 v. (cf. 502) ; Duplessy[2] I, p. 270.506
Vuillonnex, Eglise Saint-Mathieu, fouille S.C.A. 1984 : M 7 (Cat. n° 47, CdN 1997-407-dt)

Tableau I
Index des trouvailles monétaires

N° fouille	situation déc.	Catalogue n°
M 1		39
M 2		48
M 3		2
M 4	T 44	29
M 5	cave	50
M 6	T 73	21
M 7	décapage	47
M 8	décapage	57
M 9		58
M 10		19
M 11		26
M 12	F 5	25
M 13	F 5	5
M 14	T 139 ?	49
M 15		37
M 16		52
M 17		42
M 18	F 6, T 114	55
M 19		46
M 20		24
M 21	F 10	1
M 22		27
M 23		28
M 24		53
M 25	destruct. égl.	44
M 26	F 15	14
M 27	F 15	16
M 28,1	F 15	9
M 28,2	F 15	30
M 28,3	F 15	35

N° fouille	situation déc.	Catalogue n°
M 29	F 15	15
M 30, 1	F 15	11
M 30,2	F 15	12
M 30,3	F 15	10
M 30,4	F 15	33
M 30,5	F 15	32
M 30,6	F 15	31
M 30,7	F 15	34
M 31	T 260	38
M 32		40
M 33	T 293	13
M 34	T 281	41
M 35	T 141	17
M 36	T 323	8
M 37		43
M 38		20
M 39		45
M 40	T 466	36
M 41	F 12	18
M 42	F 33	23
M 43	F 44	51
M 44	T 505	3
M 45		4
M 46		56
M 47	T 513	6
M 48	T 250	54
M 49	F 43	7
M 50	T 145	22

N.B.: F = fosse, M = monnaie, T = tombe

Tableau II
Catalogue

Catalogue n°		Références	N° fouille
1	Rome, empire, Auguste, Nîmes, 9/8- 3 av. J.-C, dupondius	*RPC I, p. 154.524*	M 21
2	Rome, empire, Domitien (81-96), dupondius	-	M 3
3	Rome, empire, Julien II César (355-360), Lyon, 355-360, Aes 3	*RIC VIII, pp. 191.200a)*	M 44
4	Rome, empire, Constance II Auguste (337-361), 352-361, Aes 3 (imitation coulée ?)	-	M 45
5	Rome, empire, (type SECVRITAS REIPVBLICAE), 364-378, Aes 3	-	M 13
6	Rome, empire, IVe s., bronze	-	M 47
7	Rome, empire, Ve s., minime	-	M 49
8	Genève, évêché, Anonyme, milieu XIIe s., denier	Roehrich, p. 303.11 var.	M 36
9	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann, p. 8.7 (var.)	M 28,1
10	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann, p. 6.1 (var.)	M 30,3
11	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann, p. 8.4 (var.)	M 30, 1
12	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann p. 8.8 (var.)	M 30,2
13	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann pp. 6-7.1 (var.)	M 33
14	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann p.6-7.1	M 26
15	Genève, évêché, Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Grossmann p. 8.7 (?)	M 29
16	Genève, évêché, fin Ier quart du XIIIe s. (?), denier	Fehlmann, An. 18d, Genève 26 (av.)/ 25 (rv.)	M 27
17	Genève, évêché, XIVe s., obole	Grossmann p. 10.15	M 35
18	Savoie, comté, Humbert II, Suse, 1080-1103, obole	Simonetti I/1, p. 23.5	M 41
19	Savoie, comté, Amédée VIII (1391-1416), Giovanni Raffano, Nyon, 1410, obole de viennois	Simonetti I/1, p. 120.28/a/1 v.	M 10
20	Savoie, Duché, Louis (1434-1465), quart de gros (faux d'époque ?)	Simonetti I/1, p. 150.12	M 38
21	Savoie, Duché, Louis (1434-1465), Stefano Varembon, Cornavin, 1447-1464, viennois	Simonetti I/1, p. 153.21/1	M 6
22	Savoie, Duché, Louis (1434-1465) ou Amédée IX (1465-1472), 1449-1468, obole de viennois	Simonetti I/1, p. 154.25 ou p. 167.11	M 50
23	Savoie, duché, Amédée IX (1465-1472), Cornavin, 1465 et 1469, obole de petit-blanc	Simonetti I/1, p. 167.10/1	M 42
24	Savoie, duché, Philippe II (1496-1497), Cornavin, 1496 et 1497, obole de petit-blanc	Simonetti I/1, p. 226.18/2	M 20
25	Savoie, duché, Charles-Emmanuel (1580-1630), Chambéry, 1628, demi-sol	Simonetti I/1, pp. 446-447.72/7 var.	M 12
26	Savoie, Principauté d'Achaïe, Ludovico (1402-1418), Martinetto Mercier, Turin, viennois	Simonetti I/3, p. 326.8.1 (var.)	M 11
27	Genevois, comté, Amédée III (1320-1367), 1356-1362, denier	Demole 1883, p. 20.5, pl. 1.6	M 22
28	Genevois, comté, Amédée III (1320-1367), 1356-1362, denier	Demole 1883, p. 20.5, pl. 1.6	M 23
29	Genevois, comté, Pierre (1367-1392), Annecy, 1374-1391, obole	Demole 1883, p. 25.9; pl. 2.9	M 4
30	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Dolivo, p. 11.7 ?, Aubert 1974, D 1-4 (var.)/ ?	M 28,2
31	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D15/R26-27 (?)	M 30,6
32	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D30-36 (?)/R52-57	M 30,5
33	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D 22-27/R 36-51	M 30,4
34	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1212-1216, denier	Aubert 1974, D 13/R ?	M 30,7
35	Lausanne, évêché, Berthold (1212-1220; attribué), Lausanne, 1216-1220, denier	Dolivo, p. 12.11	M 28,3
36	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, denier	Dolivo, p. 13.12	M 40
37	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 13.13	M 15
38	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 14.21	M 31
39	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 14.15	M 1
40	Lausanne, évêché, anonyme, 1273-1354, obole	Dolivo, p. 14.23 (var.)	M 32
41	Lausanne, évêché, env. 1350-1395, probablement Aymon de Cossonay (1355-1375), obole	Dolivo, p. 15.27	M 34
42	Lausanne, évêché, env. 1350-1395, probablement Aymon de Cossonay (1355-1375), obole	Dolivo p. 15.27	M 17

Catalogue n°		Références	N° fouille
43	Lausanne, évêché, Aimon (1491-1517) et Sébastien de Montfalcon (1517 –1536), denier	Dolivo, p. 37.99	M 37
44	Lausanne, évêché, Aimon (1491-1517) et Sébastien de Montfalcon (1517 –1536), denier	Dolivo, p. 37.99	M 25
45	Lausanne, évêché, Sébastien de Montfalcon (1517 –1536), denier	Dolivo, pp. 36-37.98	M 39
46	Saint-Maurice d'Agaune, probablement vers 1470, denier	E. Chevalley, St-Maurice, groupe V	M 19
47	France, royaume, Charles VII (1427-1461), 1431, maille tournois	Lafaurie I, p. 107.508 v.	M 7
48	Milan, duché, Gian Galeazzo Visconti (1395-1402), denier	Crippa 89.14/b	M 2
49	Milan, duché, Gian Galeazzo Visconti (1395-1402), denier	Crippa 88.14/a	M 14
50	Milan, duché, Francesco Sforza, Milan (1450-1466), sizain	Crippa, p. 167.17b	M 5
51	Verone République, Frédéric II (1218-1250), dénier petit écuellé	CNI VI, p. 263.3	M 43
52	Portugal Royaume, Jean Ier (1385-1433), ceitil	Almeida 291.940 (var.)	M 16
53	Rummen Seigneurie, Jeanne de Wesemael (1461-1474), mite	Lucas ch. 36, p. 19 suiv.	M 24
54	Autorité indéterminée, faux monnayeurs, Aiguebelle, XIe s., denier	Geiser 1994, p. 37	M 48
55	Pièce indéterminée, XIIIe-XIVe s., obole	-	M 18
56	Genève, canton, 1846, 1 centime	Demole II, p. 120.673	M 46
57	jeton de compte, Tournai (?), XVe s., type : armes de France	Mitchiner I, p. 224 suiv.	M 8
58	Médaille de tir, Genève, 1895	Martin, Médailles 227.1046	M 9

VII. 2. La céramique antique

Marc-André Haldimann

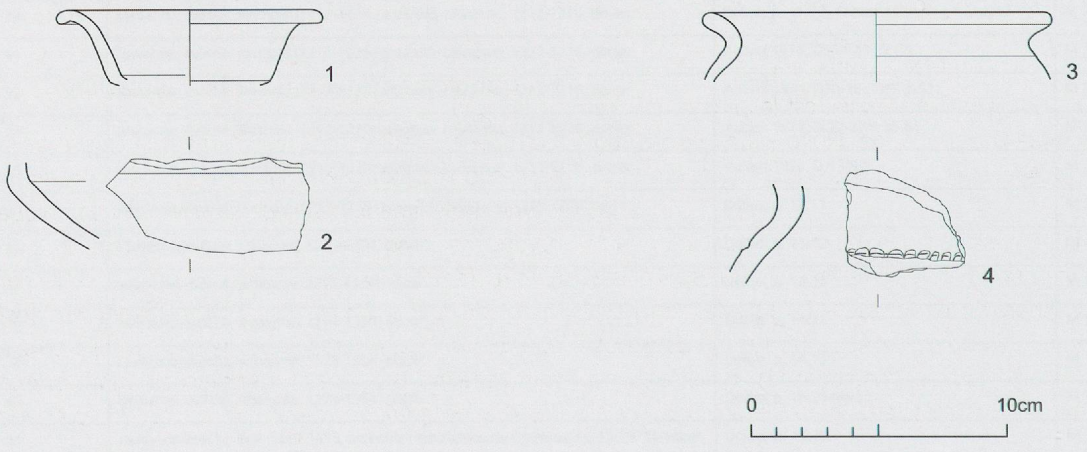
Partagés entre une faible quantité de céramique issue de contextes stratifiés et un lot de tessons aisément datables mais provenant de contextes perturbés ou médiévaux, la céramique gauloise, romaine et haut médiévale de Vuillonnex fournit nombre d'informations. Afin de les présenter de manière cohérente, le parti fut pris de développer dans un premier temps les renseignements fournis par le seul mobilier stratifié avant d'aborder dans un second temps les poteries issues de contextes imprécis ou tardifs.

VII. 2.1. Le matériel stratifié

La première trace d'activité anthropique attestée est une vaste dépression creusée dans les dépôts fluvio-glaciaires, témoignage de l'exploitation des graviers qui la composent, soit pour établir une route, soit comme charge pour la confection de mortier. Les complexes de céramique provenant de la sédimentation limoneuse comblant la dépression livrent un total de 61 fragments de céramique, ainsi que deux fragments de peson, un de tegula et un de brique :

Catégorie	Complexe et provenance	Formes	N	NMI	Inv.	N° Cat.
TSI	VSM 86 : Strati VI, c. 8 ; Strati VII, c. 8 : dans limon sous route primitive, 2.60-4,40 W.	Coupelle Drack 7	11	1	86-1	1
Amphore	VSM 79 Strati VI et VII, c. 8, 2.50-4,80 W. VSM 86 Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Dressel 2/4	2	1		
	VSM 86	Dressel 20	1	1		
Cruche	VSM 79 : 1 N. Strati VI et VII, c. 8, 2.50-4,80 W VSM 95 : 4 N. Fond de la couche limoneuse, en contact avec la moraine : 2-4 W. VSM 101 : 36 N. Fossé F 61, 4,50 W.		41	1		
Claire	VSM 101 : Fossé F 61, 4,50 W.	Pot culinaire	1	1		
Grise fine	VSM 86 : Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Jatte carénée	1	1	86-2	2
Grise	VSM 86 : Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Pot, bord éversé	1	1	86-3	3
	VSM 79 : 1 N. Strati VI et VII, c. 8, 2.50-4,80 W. VSM 86 : 1 N. Strati VI et VII, c. 8. Dans limon sous route primitive : 2.60-4,40 W.	Pot, décor à la molette	2	1	86-4	4
	VSM 95 : Fond de la couche limoneuse, en contact avec la moraine : 2-4 W.	Pot	2	1		
		Total	61	10		

Fig. 1. Inventaire du mobilier recueilli dans la dépression.



Catalogue

1 VSM 86-1. Coupelle en TSI du type Drack 7, proche de la forme Conspectus 8. Pâte ocre saumon fortement altérée, savonneuse, engobe complètement disparu. Genève: Haldimann 1991, n° 8: 60 – 40 BC; Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 686: 20 BC – 1 AD; Massongex VS: Haldimann *et al* 1991, n° 146: 10 BC – 10 AD.

2 VSM 86-2. Jatte carénée en céramique grise fine. Pâte grise fine lissée, fin dégraissant sablo-quartzeux. Pour la forme en général: Genève, Haldimann 1989, n° 19: 123 – 95 BC.

3 VSM 86-3. Pot ovoïde à bord éversé arrondi. Pâte gris moyen, dure, assez grossière avec dégraissant sablo-quartzeux. Surface externe noircie par la suie. Genève: Paunier 1981, n° 621.

4 VSM 86-4. Pot ovoïde, panse décorée à la molette. Pâte gris beige aux surfaces gris foncé, dure, rugueuse; dégraissant sablo-quartzeux grossier. Décor irrégulier à la molette sur la panse.

Une fréquentation ancienne des lieux?

10 individus sont déterminés; leur datation s'échelonne entre le Ier siècle av. notre ère et le Ier siècle apr. J.-C.

Deux céramiques laissent entrevoir la possibilité d'une fréquentation ancienne des lieux. La jatte carénée en céramique grise fine n° **2** est observée dès la fin du IIe siècle av. J.-C; son utilisation est toutefois attestée jusqu'au début de notre ère. La coupelle en imitation de sigillée (TSI) du type Drack 7 n° **1** parle également en faveur d'une sédimentation ancienne: issue des ateliers de Nyon, de Lausanne ou d'Yverdon, cette pièce est produite entre 20 av. J.-C. et le début de notre ère.

Les autres récipients rencontrés n'offrent guère de datation précise. L'amphore Dressel 2/4, originaire d'Italie et contenant du vin, est diffusée entre 50 av. J.-C. et le IIe siècle de notre ère. La seconde amphore rencontrée, du type Dressel 20, a contenu jadis de l'huile d'olive de la vallée du Guadalqivir, en Espagne. Ce conteneur, produit par un des nombreux ateliers actifs dans la région d'Utique, à proximité de Séville, est largement diffusé des îles Britanniques à la mer Noire entre le milieu du Ier siècle av. J.-C. et la fin du IIIe siècle de notre ère[440].

La cruche assurait un rôle éminemment important dans la vie quotidienne; intermédiaire indispensable entre l'amphore ou le tonneau et la table des convives, son utilisation va de pair avec l'introduction dans nos régions, à partir de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère, des vins méditerranéens. Face aux besoins sans cesse croissants, les potiers régionaux vont fabriquer ces récipients dès la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C. Connu par une découverte fortuite, une des officines produisant des cruches dans la région est attestée à Bellevue (GE); son activité remonte probablement à l'époque augustéenne[441].

Les pots culinaires n'attirent que peu l'attention du céramologue. Pourtant, ce sont les seules poteries réellement indispensables pour l'alimentation de base; sans marmite, pas de ragoût savoureux ni de bouilli fumant. Leur importance est donc inversement proportionnelle à leur faible qualité esthétique et à l'apparente pauvreté de leur évolution typologique. Les individus rencontrés à Vuillonnex n'échappent pas à cette règle: le bord éversé arrondi du pot ovoïde n° **3** est universel dans notre région entre l'âge du Fer et le IIIe siècle de notre ère. Ce sont pourtant les fragments d'un pot à cuire orné à la molette n° **4**, un genre de décor qui n'apparaît pas avant le milieu du Ier siècle apr. J.-C., qui fournissent un élément de terminus post quem pour la première phase de comblement de la dépression.

Un comblement planifié de la dépression

Comment cerner chronologiquement la creuse de la dépression de même que son comblement? La nature même du sédiment, composé d'un remblai organique homogène comportant des fragments de tegulae, suggère un remplissage unitaire et méthodique, scellé par un niveau de marche en gravier. Outre le *terminus post quem* fourni par les fragments de pot culinaire orné à la molette (n° **4**), le rare mobilier recueilli rend compte des diverses périodes de fréquentation du voisinage

440 Pour les amphores, voir Martin-Kilcher 1994.

441 Paunier 1981, p. 111.

et donc d'extraction possible des matériaux. La plus ancienne remonte vraisemblablement à La Tène finale comme le suggère la jatte carénée n° **1**; les 11 tessons de la coupelle en TSI du type Drack 7 n° **2**, peut être cassée à proximité de son lieu de découverte, rendent également plausible une fréquentation des lieux pendant l'époque augustéenne. Enfin, les amphores Dressel 2/4 et Dressel 20, exportées entre le I^er^ siècle avant notre ère et le II^e^ respectivement le III^e^ siècle de notre ère, ne surprennent pas dans le cadre chronologique évoqué.

La mise au jour de deux fosses quadrangulaires (F 116 et F 123), ménagées dans la dépression, permet de préciser quelque peu le terme de sa première phase de comblement et d'explorer son lien avec la voie pavée de galets qui la borde au nord.

La fosse F 123

Seule de son genre à livrer un mobilier abondant, la fosse 123 « ...présente un plan quadrangulaire de 3 mètres de côté et sa profondeur conservée est de 50 centimètres, ce qui ne correspond pas forcément à la situation d'origine car nous ne pouvons pas restituer précisément le niveau de circulation de l'époque. »[442]. Son comblement de limon terreux a livré 466 fragments appartenant à 37 récipients NMI, ainsi que de nombreux fragments de tegulae, des scories de fer et une bague réalisée dans ce métal.

442 Voir *supra* Jean Terrier (pp. 32-33).

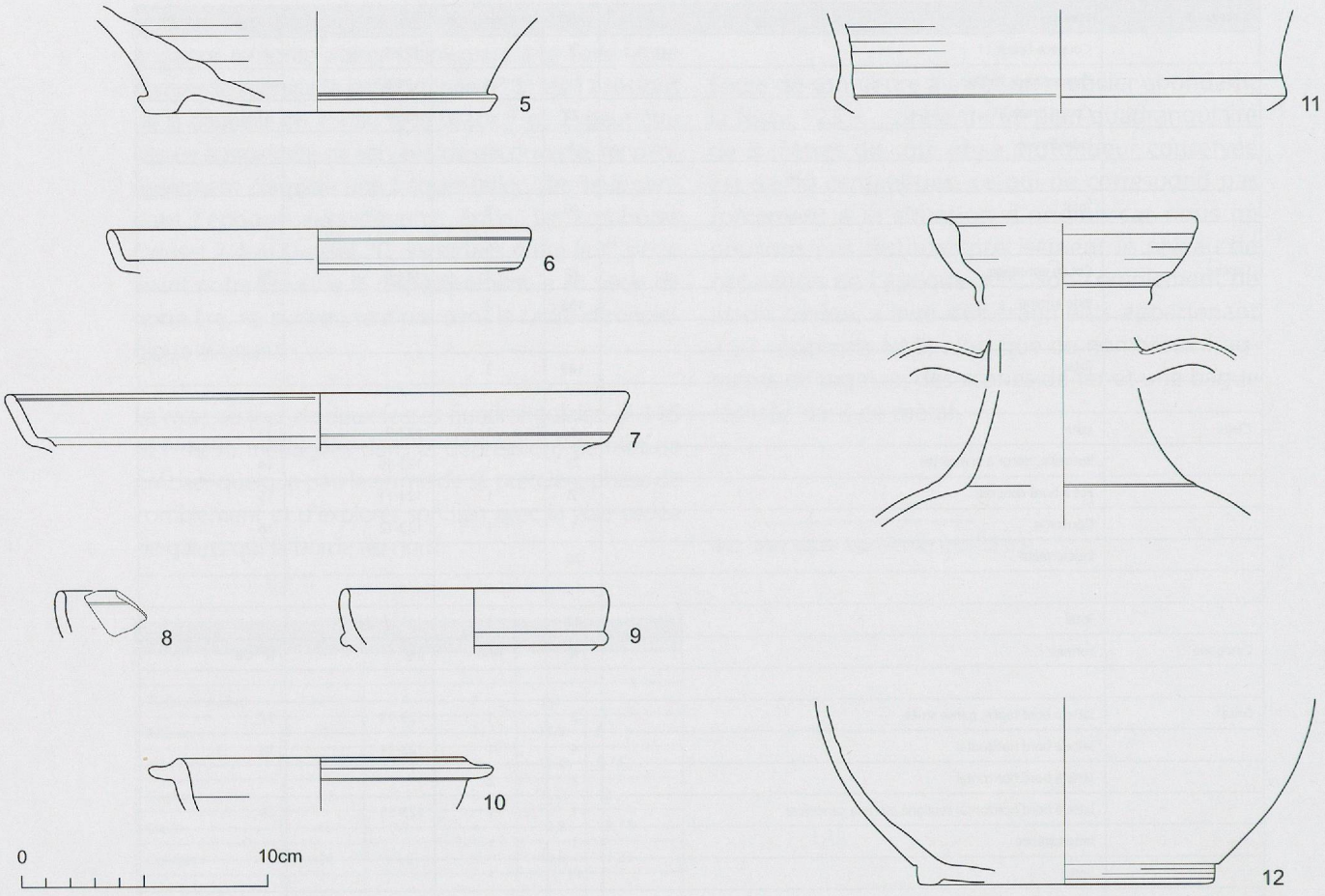
Catégorie	N	%	NMI	%	N^os^ cat.
TS Gaule du Sud	2	0.4	2	5.4	
Amphore	19	3.6	7	18.9	5
TSI	30	7.3	6	16.2	6-11
Cruche	183	39.7	3	8.1	12
Claire	47	9.9	4	10.8	13-16
Culinaire	185	39.5	15	40.5	17-23
Total	466	100	37	100	

Fig. 2. Tableau statistique de la fosse F 123.

Catégorie	Formes	N	NMI	Inv.	N^os^ cat.
TS Gaule	Plat	1	1		
	Drag. 35?	1	1		
	Total	2	2		
Amphore	Gauloise 3	3	1	123-1	5
	Gauloise 4?	3	1		
	Dressel 2/4 italique	1	1		
	Amphore de Cnide	1	1		
	Dressel 20	3	1		
	Dressel 7-8	3	1		
	Beltràn I ou II	3	1		
	Indéterminé	2			
	Total	19	7		
TSI	Plat Drack 2	3	1	123-2	6
	Plat Drack 3	1	1	123-3	7
	Plat Drack 4	1	1	123-4	8

Catégorie	Formes	N	NMI	Inv.	N[os] cat.
	Coupelle Drack 11	1	1	123-5	9
	Coupe Drack 19 TN	1	1	123-6	10
	Coupe Drack 21	22	1	123-7	11
	Indéterminé	1			
	Total	30	6		
Cruche	Col en entonnoir	28	1	123-8	12
	Indéterminé	155	2		
	Total	183	3		
Claire	Jatte	1	1	123-9	13
	Bouteille, décor à la molette	23	1	123-10	14
	Pot à bord concave	2	1	123-11	15
	Couvercle	1	1	123-12	16
	Indéterminé	20			
	Total	47	4		
Catégorie	Formes	N	NMI	Inv.	N[os] cat.
Grise	Jatte à bord replié, panse striée	2	1	123-13	17
	Jatte à bord horizontal	4	1	123-14	18
	Jatte à bord horizontal	2	2		
	Jatte à bord horizontal souligné par une cannelure	1	1	123-15	19
	Jatte carénée	1	1		
	Jattes	12	1		
	Pot tulipiforme à bord horizontal, décor à la molette	34	1	123-16	20
	Pot, décor à la molette	24	1		
	Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure	29	1	123-17	21
	Pot à épaule marquée soulignée par un cordon	2	1	123-18	22
	Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure	3	1	123-19	23
	Pots	69	2		
	Dolium	2	1		
	Total	185	15		
	Total général	466	37		

Fig. 3. Statistique formelle, fosse F 123.



Catalogue

Amphore

5 VSM 123-1. Pied annulaire d'une amphore de type Gauloise 3. Pâte beige assez fine, dégraissant sableux et organique (présence de vacuoles) comportant d'abondantes paillettes de mica doré. Provenance probable : Marseille.

Imitations de terre sigillée (TSI)

6 VSM 123-2. Plat Drack 2. Pâte fine beige à gris, cuite secondairement et fortement altérée ; engobe orange mat, très altéré. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 791 : 10 –50 AD.

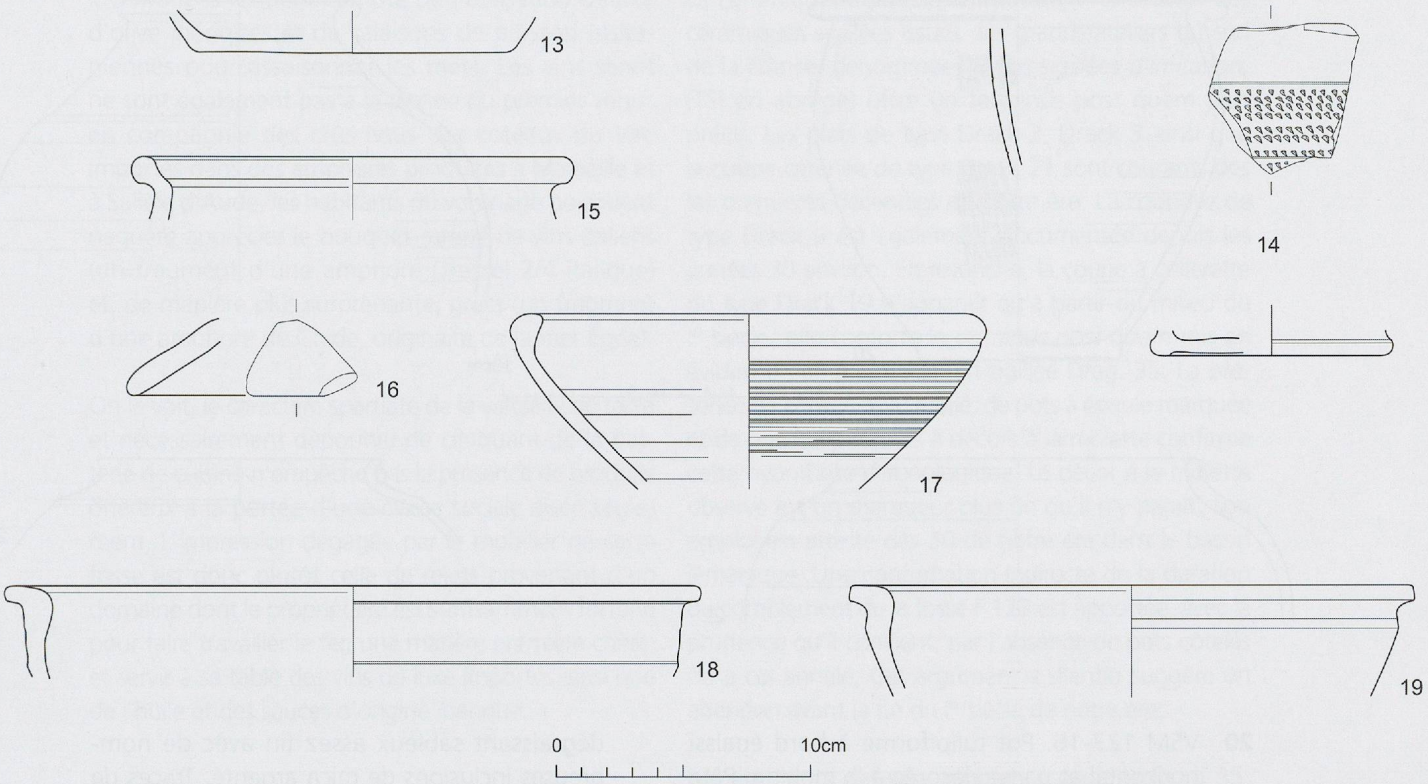
7 VSM 123-3. Plat Drack 3. Pâte beige saumon fine ; engobe ocre orange brillant, partiellement conservé. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 936 : 50 – 80 AD.

8 VSM 123-4. Plat Drack 4. Pâte beige, fine ; engobe brun foncé brillant, partiellement conservé. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 781 : 10 – 50 AD.

9 VSM 123-5. Coupelle Drack 11. Pâte et engobe comme le n° 7. Massongex VS : Schucany *et al.* dir 1999, pl. 30, 10 : 40 – 60 AD.

10 VSM 123-6. Coupelle Drack 19. Pâte gris moyen, fine, altérée ; engobe gris foncé presque entièrement disparu. Avenches VD : Schucany et *al* dir. 1999, pl. 40, 6 : 57 – 80 AD ; *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, forme proche du n° 946 : 50 – 80 AD.

11 VSM 123-7. Coupe Drack 21. Pâte saumon fine, altérée ; engobe brun rouge brillant presque entièrement disparu.



Cruche

12 VSM 123-8. Cruche à col en entonnoir. Pâte saumon et beige en surface, fine, altérée. Anse bifide. *Lousonna* – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1046: 70 – 110 AD; Avenches VD: Schucany *et al* dir. 1999, pl. 40, 14: 57 – 80 AD.

Claire

13 VSM 123-9. Jatte. Pâte beige à gris clair, brûlée secondairement; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier.

14 VSM 123-10. Bouteille. Pâte fine, saumon à brun, cuite secondairement et altérée. Décor à la molette sur la panse.

15 VSM 123-11. Pot à bord éversé concave. Pâte beige saumon avec gros dégraissant quartzeux comprenant des paillettes de mica. Traces de suie sur le bord.

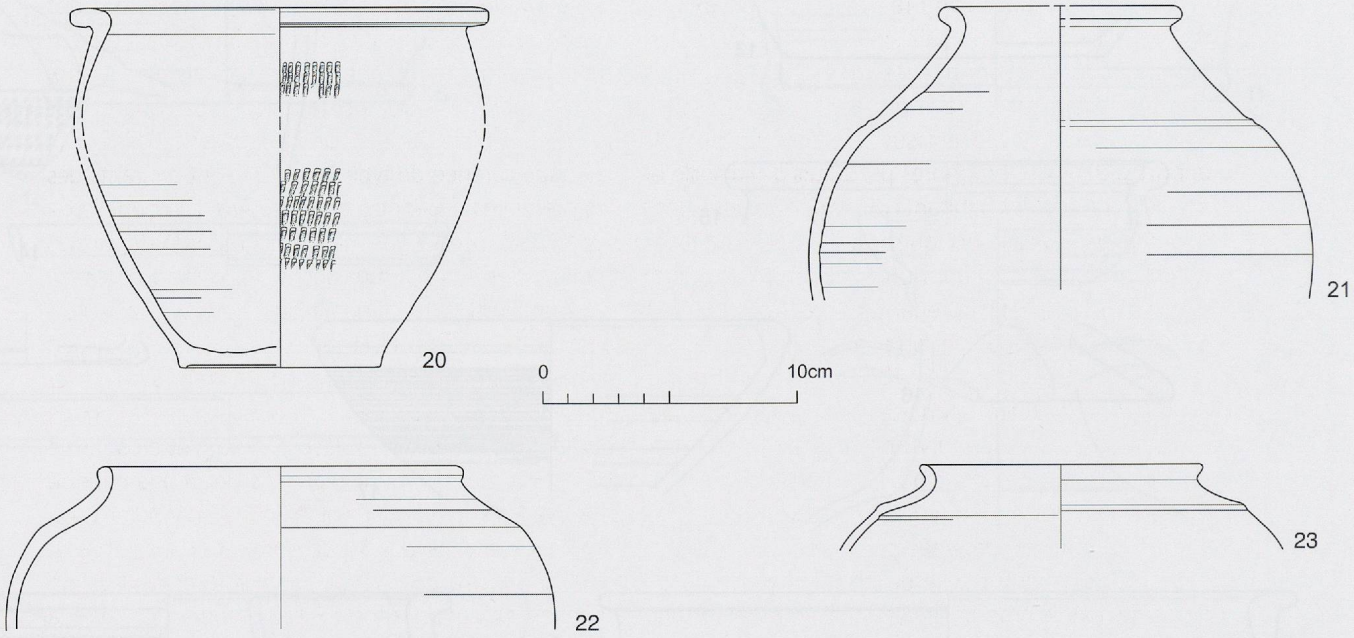
16 VSM 123-12. Couvercle. Pâte ocre saumon, assez fine, savonneuse, très altérée; dégraissant quartzeux comprenant des particules de mica.

Grise

17 VSM 123-13. Jatte à bord replié et panse striée. Pâte gris moyen, dure; dégraissant sableux avec abondantes paillettes de quartz. Avenches VD: Schucany *et al* dir. 1999, pl. 41, 19: 57 – 80 AD.

18 VSM 123-14. Jatte carénée à bord horizontal. Pâte gris assez clair, à cœur gris foncé, dure; dégraissant sablo-quartzeux grossier. *Lousonna* – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1058: 70 – 110 AD.

19 VSM 123-15. Jatte carénée à bord horizontal souligné par une cannelure. Pâte gris foncé à cœur beige, dure; abondant dégraissant sableux et quartzeux, assez grossier. *Lousonna* – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 984: 50 – 80 AD.



20 VSM 123-16. Pot tulipiforme à bord épaissi horizontal et panse décorée à la molette. Pâte gris moyen, assez fine, dure ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier.

21 VSM 123-17. Pot à épaule marquée soulignée par une cannelure. Pâte gris clair à moyen, savonneuse, altérée ; dégraissant sableux assez fin avec de nombreuses inclusions de mica argenté.

22 VSM 123-18. Pot à épaule marquée, soulignée par un cordon. Pâte gris moyen, dure ; dégraissant sableux assez fin avec de nombreuses inclusions de mica argenté. Traces de suie sur la surface externe.

23 VSM 123-19. Pot à épaule marquée soulignée par un cordon et une cannelure. Pâte gris clair, assez fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier comprenant des paillettes de mica argenté. Surface externe partiellement lissée. *Lousonna* – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1064 : 70 – 110 AD.

Un dépôt ordinaire ?

À l'exception possible d'un vase jeté directement dans la fosse F 123 (n° **20**), les autres récipients, représentés par quelques tessons seulement, ont été cassés ailleurs. Le mobilier provenant de la fosse a donc été déposé en même temps que les terres utilisées pour la combler. Il ne peut témoigner de son utilisation ; en revanche, il est assurément datant pour son abandon et peut être représentatif de l'habitat voisin dont il provient.

La vaisselle mise au rebut dans cette fosse est composée de 11 récipients de service (nos **6** – **12**), de 7 conteneurs de stockage (n° **5**) et de 19 récipients culinaires (nos **13** – **23**). Le nombre prépondérant de céramiques culinaires et de stockage, purement utilitaires et dépourvues de valeur ornementale, ne correspond pas a priori au mobilier employé dans un habitat urbain ou dans une résidence d'importance. La composition de la vaisselle de service conforte cette impression : excepté un plat et une coupelle en sigillée importées de Gaule du Sud et donc plus onéreuses, les autres plats et coupelles sont issus d'ateliers locaux ou de la région proche. Comme le suggère la présence de scories de fer dans le comblement de la fosse, cet ensemble évoque la vie quotidienne d'artisans ou d'ouvriers agricoles vaquant à leurs tâches et se nourrissant avec leurs gamelles.

Leur ordinaire, préparé dans les pots à cuire, réchauffés dans les jattes, n'est cependant pas dépourvu de qualités gastronomiques. Les amphores

inventoriées rendent compte de l'utilisation d'huile d'olive ibériques et de salaisons de poisson lusitaniennes pour assaisonner les mets. Les vins servis ne sont également pas à la portée du premier venu: en compagnie des crûs issus des coteaux du Var, importés dans des amphores produites à Marseille et à Sallèle d'Aude, les habitants du voisinage pouvaient naguère apprécier le bouquet raffiné de vins italiens (un fragment d'une amphore Dressel 2/4 italique) et, de manière plus surprenante, grecs (un fragment d'une amphore de Cnide, originaire de la mer Égée).

On le voit, le caractère spartiate de la vaisselle de table et nécessairement dépourvu de clinquant de la batterie de cuisine n'empêche pas la présence de produits onéreux à la portée d'une classe sociale aisée seulement. L'impression dégagée par le mobilier de cette fosse est donc plutôt celle de rejets provenant d'un domaine dont le propriétaire est suffisamment fortuné pour faire travailler le fer, une matière première chère, et servir à sa table des vins de luxe importés ainsi que de l'huile et des sauces d'origine ibérique.

Datation

La rareté de la vaisselle fine aurait rendu délicate il y a peu encore la datation de cet ensemble. Le développement des études céramologiques genevoises, entreprises à partir de 1970 par D. Paunier, est aujourd'hui suffisamment avancé pour déterminer une fourchette chronologique basée non seulement sur les rares importations mais aussi sur la vaisselle culinaire mise au jour.

Un éclat de coupelle en sigillée du sud de la Gaule provient d'une coupelle à marli de type Drag. 35; aussi petit soit il, ce fragment fournit un *terminus post quem* précis puisque cette forme n'est produite qu'à partir de 60 de notre ère. La seule autre céramique d'importation datable avec une certaine précision est une amphore Gauloise 3, produite à Marseille depuis le règne de Tibère jusqu'à celui de Vespasien. Les autres conteneurs vinaires identifiés (une Dressel 2/4 italique et une amphore de Cnide) sont aussi observés au Ier siècle; l'amphore de Cnide apparaît notamment à partir de 50 de notre ère à Massongex VS[443]. Les conteneurs d'huile ou de sauce de poisson reconnus (1 Dressel 20, 1 Beltràn I ou II, une Dressel 7-11) sont courants entre la fin du Ier siècle av. J.-C. et les trois premiers siècles de notre ère.

La céramique régionale reproduisant les formes des céramiques sigillées issues des grands ateliers du sud de la France, dénommées *terres sigillées d'imitation*, (TSI en abrégé) offre un terminus post quem plus précis. Les plats de type Drack 2, Drack 3 ainsi que la coupe carénée de type Drack 21 sont courants dès les premières décennies de notre ère. La coupelle de type Drack 9 est également documentée depuis les années 30 environ. En revanche, la coupe à collerette du type Drack 19 n'apparaît qu'à partir du milieu du Ier siècle; elle conforte le *terminus post quem* mis en évidence par la coupelle en sigillée Drag. 35. La présence de jattes à bord replié, de pots à épaule marquée et de pots tulipiformes à décors à la molette confirme cette hypothèse chronologique. Le décor à la molette observé est un marqueur plus fin qu'il n'y paraît; son emploi est attesté dès 30 de notre ère dans le bassin lémanique. Une confirmation indirecte de la datation du comblement de la fosse F 123 est apportée, avec la prudence qu'il convient, par l'absence de pots côtelés ou à col annelé. Cet argument a silentio suggère un abandon avant la fin du Ier siècle de notre ère.

Les éléments datants évoqués (coupelle Drag 35, coupe Drack 19) impliquent un *terminus post quem* précis qui ne saurait être antérieur aux années 60 de notre ère. La typologie des amphores et des céramiques culinaires conforte la datation de cet ensemble dans la seconde moitié du Ier siècle apr. J.-C. tout en excluant un abandon au-delà de la fin du siècle ou au début du suivant. La période comprise entre 70 et 90 de notre ère peut être proposée sur la base de ces observations. Cette datation est précieuse car, outre le comblement de la fosse elle-même, elle apporte un *terminus ante quem* pour la première phase de comblement de la grande dépression, nécessairement plus ancienne puisque la fosse 123 est ménagée dans ce comblement.

Quelle relation entre la dépression, la fosse F 123 et le chemin?

Une seconde fosse (F. 116) est également implantée dans la grande dépression, près de son bord sud. De dimensions analogue à la fosse F 123, elle n'a malheureusement livré aucun mobilier et demeure par conséquent impossible à dater.

Une troisième fosse (F 97) a été ménagée entre la fosse F 116 et la voirie qui flanque au sud la grande dépression; sa position est cruciale car partiellement scellée par le chemin mis en évidence. Son comblement, composé de terre limoneuse et de galets avec de

443 Haldimann *et al.* (à paraître).

rares petits fragments de tuileau, ne livre qu'un seul fragment d'une coupe à revêtement argileux (VSM 104), datable entre le Ier et le IIIe siècle de notre ère. L'absence de bord, ainsi que de tout autre mobilier ne permet pas de préciser cette fourchette chronologique très vaste. Interprétée comme un drain éventuel pour le chemin, la fosse F 97 peut donc être comblée entre le Ier et le IIIe siècle. La relation diachronique exacte entre le chemin et la fosse est cependant aléatoire[444], la datation de la route en conséquence délicate à préciser.

En revanche, le comblement du fossé F 61 qui la borde au sud a livré 36 fragments de cruche ainsi qu'un tesson de pot culinaire à pâte claire (VSM 101). Aucune forme ne pouvant être reconstituée à partir des éléments à disposition, il ne saurait être question d'avancer une datation précise. Le matériel recueilli dans le comblement du fossé comme dans celui de la fosse F 97 rend cependant plausible l'utilisation de la route et le fonctionnement du fossé pendant l'époque romaine déjà. La présence d'une coupe en céramique à revêtement argileux dans la fosse F 97 peut témoigner d'une mise en œuvre dès le Ier siècle de notre ère, ou d'une réfection datant de cette période.

Ce bref aperçu clôt la liste du matériel stratifié et sa signification chronologique. Quelle interprétation peut-on donner à présent au mobilier datable issu de contextes postérieurs ou perturbés ? Tel est le but du second volet de notre enquête.

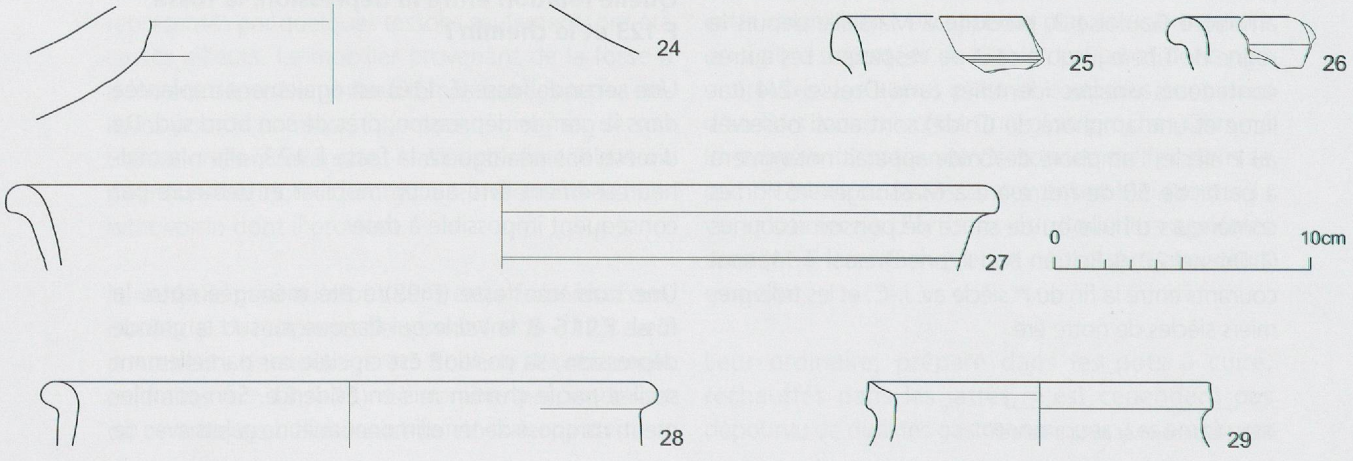
VII.2.2. La céramique issue de contextes tardifs ou perturbés

La Tène finale

10 fragments peuvent être attribués avec certitude à de la période de La Tène finale D1 ou D2 :

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 229	Fosse F. 35 : 50 – 200 AD	amphore Dressel 1, col retaillé en opercule	1	1	VSM 229-1	24
VSM 120	Fosse F 114 : LTD ?	jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 120-1	25
		jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 120-2	26
VSM 68	Vrac	jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 68-1	27
VSM 70	SG V, c. 2 : 4e – 5e AD	jatte carénée, céramique grise fine	1	1	VSM 70-1	28
VSM 58	Humus	Bouteille, céramique grise fine	1	1	VSM 58-1	29
VSM 55	T 107, médiéval	Panse de jatte, grise fine	1			
VSM 99	Fosse F 67, 9e – 11e AD	Fond de jatte, idem VSM 70-1	1			
VSM 151	Fosse F 33 : 10e – 13e AD	panse de céramique grise fine	1			
VSM 211	T 376, médiéval	panse de jatte carénée, grise fine.	1			
		Total	10	6		

Fig. 4. La céramique de La Tène finale et sa provenance.



444 Voir *supra* Jean Terrier (p. 33).

Catalogue

Amphore

24 VSM 229-1. Amphore Lamboglia 2. Pâte beige orangé assez dure, légèrement altérée; dégraissant sableux micacé assez fin. Engobe blanc cassé sur la panse.

Grise fine

25 VSM 120-1. Jatte carénée. Pâte grise fine assez dure, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

26 VSM 120-2. Jatte carénée. Pâte grise fine, assez dure, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

27 VSM 68-1. Jatte carénée. Pâte gris foncé assez fine, assez dure, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

28 VSM 70-1. Jatte carénée. Pâte gris assez clair, fine, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

29 VSM 58-1. Bouteille. Pâte gris assez clair, fine, altérée; dégraissant sableux micacé avec très nombreuses paillettes de mica argenté.

Le fragment réemployé car retaillé d'amphore Lamboglia 2 (n° **24**) est d'importance sur le plan chronologique. Ce type d'amphore vinaire, provenant de l'Adriatique, apparaît vers la fin du IIe siècle av. J.-C. en terre genevoise[445]; sa diffusion cesse dans le courant de la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère.
Également bien documentées grâce aux fouilles pratiquées dans le port gaulois de Genève, les formes de céramique grises fines observées à Vuillonnex (jattes carénées nos **25 – 28**, bouteille ovoïde n° **29**) sont caractéristiques de la fin du IIe siècle et de la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

Sans anticiper sur l'interprétation globale du mobilier hors contexte développée en guise de conclusion (voir *infra*), on peut relever que l'amphore à vin de type Lamboglia 2 est assurément un signe extérieur de richesse. Très prisé par la population gauloise, le vin était vendu au prix fort par les marchands romains au cours exorbitant d'un esclave pour une amphore ne pouvant contenir que 25 litres du précieux breuvage… Le vin était alors l'apanage exclusif de la *nobilitas* celte, la classe dirigeante évoquée par César[446] au Ier siècle avant notre ère. Ce modeste fragment d'amphore est peut être le seul témoignage reconnaissable à ce jour de la résidence d'un de ces aristocrates gaulois établi aux environs de Bernex GE.

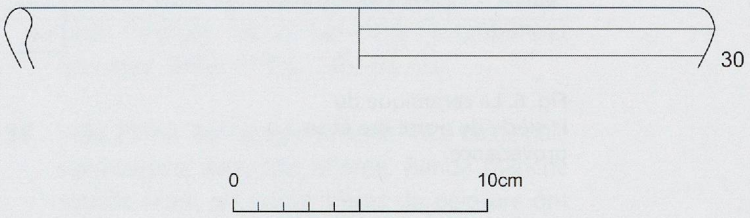
445 Bonnet 1989, 12, fig. 18, 1.
446 Müller, Kaenel et Lüscher 1999, p. 305.

L'époque augustéenne

Deux fragments peuvent être attribués avec certitude à la période augustéenne, soit entre 40 av. J.-C. et 20 de notre ère:

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 68	Vrac	Coupelle carénée, pâte claire.	1	1		
VSM 246	Fosse F 12 (80 – 120 AD ?)	Jatte à bord en amande, grise fine.	1	1	246-1	30
		Total	2	2		

Fig. 5. La céramique de l'époque augustéenne et sa provenance.



Catalogue

Grise fine

30 VSM 246-1. Jatte à bord en amande replié. Pâte grise fine, savonneuse, altérée; dégraissant sablo-quartzeux avec très nombreuses paillettes de mica argenté. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 687: 20 BC – 1 AD.

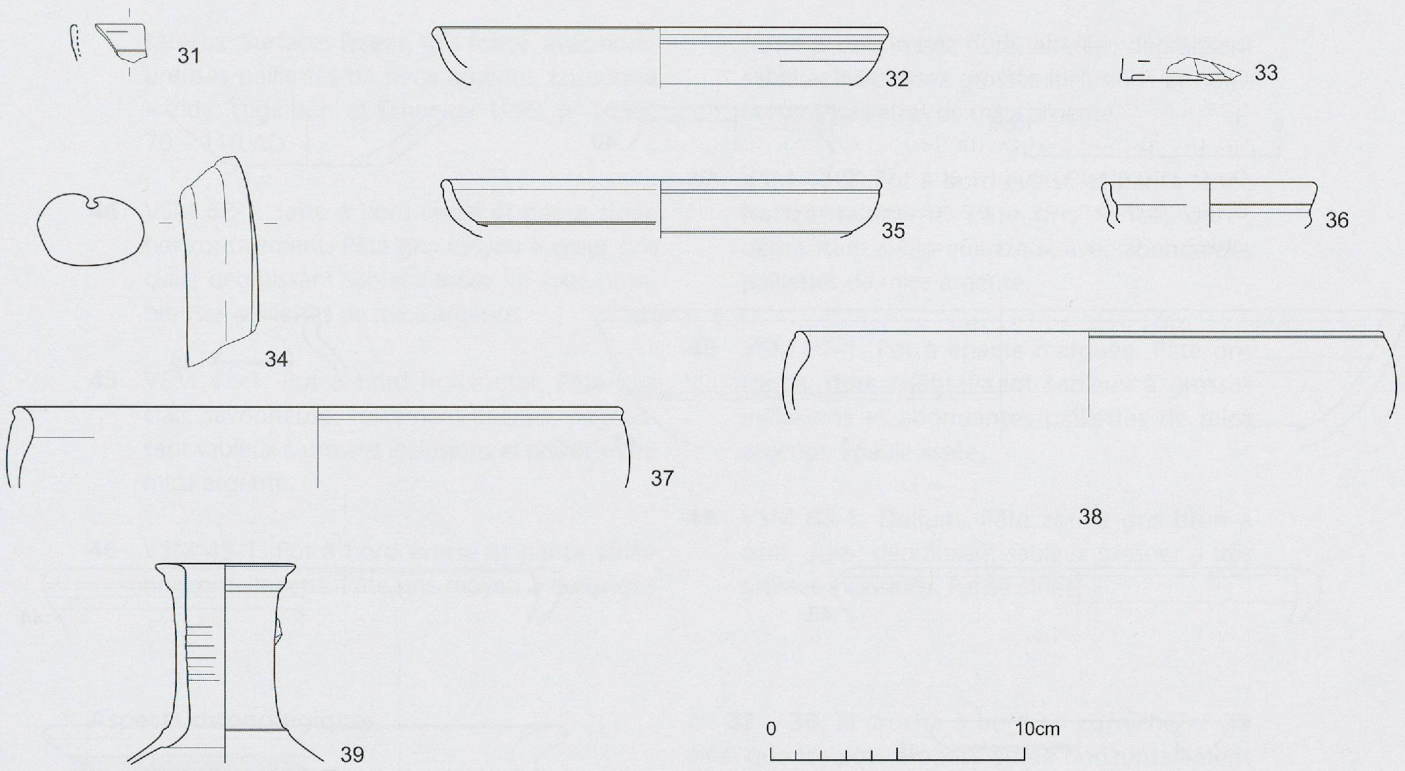
Excepté leur production régionale assurée pendant l'époque augustéenne, ces tessons ne peuvent qualifier l'occupation du lieu fouillé, ni celle du voisinage. Tout au plus permettent-ils d'envisager une continuité chronologique entre la période gauloise et l'époque romaine, une évidence pour une parcelle située au contact d'une voirie.

Le Ier siècle de notre ère

50 fragments peuvent être attribués avec certitude au Ier siècle de notre ère :

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 44	Partie nord de F 18 : médiéval.	Plat Drag. 15/17, TS	1	1	44-1	31
VSM 252	Sondage A : 19e – 20e AD	Plat Drag. 18, TS	1	1	252-1	32
VSM 23	Fosse F 3 : 12e – 13e AD	Plat Drag. 22/23, TS	1	1	23-1	33
VSM 222	T 36 : médiéval	Plat, TS	1			
VSM 221	Terre rouge sous T 298 : ?	Amphore Dressel 2/4,	1	1	221-1	34
VSM 82	Niveau de terre et de cailloux au dessus du limon, 2-4 W : 12e – 13e AD ?	Plat Drack 4, TSI	1	1	82-1	35
VSM 249	T 141 : médiéval.	Coupelle Drack 9, TSI (TN)	1	1	249-1	36
VSM 223	Terre rouge, sud T 301 : 1er AD ?	Bol type Roanne, peinte	2	1	223-1	37
VSM 259	Strati I V, c. 15 : Flaviens.	Bol type Roanne, peinte	5	1	259-2	38
VSM 244 VSM 261	Destruction dans l'église : ? 16, 4 Est ; 8 Sud : ?	Cruche à bord en corniche	2	1	244-1	39
VSM 248	T 46 : médiéval.	Pot à col cintré, pâte claire	2	1	248-1	40
VSM 259	Strati I V, c. 15 : Flaviens.	Plat imitation pompéien, grise fine	1	1	259-1	41
VSM 134	Fond de la terre brune : 6.40 Est : 9e – 13e AD.	Pot à épaule marquée, grise fine	2	1	134-1	42
VSM 46	Ouest du gros mur, 4e décapage, niveau apparition des pierres jusqu'à - 0, 30 cm en dessous : 11e – 13e AD.	Jatte à bord replié, pâte grise	1	1	46-1	43
VSM 62	Destruction église : 14.30 Est : ?	Jatte à bord replié, pâte grise	1	1	62-1	44
VSM 42	Fosse F 47 (est de F 44) : 11e – 13e AD	Pot, bord horizontal, pâte grise	2	1	42-1	45
VSM 47	W gros mur : strati IV, c. 15 : Flaviens	Pot, bord éversé, pâte grise	4	1	47-2	46
VSM 49	Dans terre rouge, 18 Est : médiéval.	Pot, bord éversé, pâte grise	2	1	49-1	47
VSM 87	Strati VII, c. 7. Dans limon, dans la zone de galets ; 13.5-14 W : 1er AD ?	Pot à épaule marquée, pâte grise	7	1	87-1	48
VSM 252	Sondage A : moderne.	Pot à épaule marquée, pâte grise	1	1		
VSM 88	Strati VI, c. 6. Dans le limon, 2-3 W : 1er AD ?	Dolium, pâte brune	7	1	88-1	49
		Total	46	20		

Fig. 6. La céramique du Ier siècle de notre ère et sa provenance.



Catalogue

Terre sigillée

31 VSM 44-1. Plat Drag. 15/17. Pâte et engobe caractéristique de La Graufesenque, Gaule du Sud, 30 – 80 AD.

32 VSM 252-1. Plat Drag. 18. Pâte et engobe caractéristique de La Graufesenque, Gaule du Sud, 30 – 80 AD.

33 VSM 23-1. Assiette Drag. 22. Pâte et engobe caractéristique de La Graufesenque, Gaule du Sud, 50 – 90 AD.

Amphore

34 VSM 221-1. Anse d'amphore Dressel 2/4. Pâte brique, dure; abondant dégraissant sablo-quartzeux avec grosses inclusions blanches et particules de mica doré. Produite en Tarraconnaise, I^er^ siècle apr. J.-C.

TSI

35 VSM 82-1. Plat Drack 4. Pâte beige à saumon, savonneuse, fortement altérée; fin dégraissant sableux avec particules de mica doré. Engobe complètement disparue.

36 VSM 249-1. Coupelle Drack 9 en terra nigra. Pâte gris assez clair, fine, altérée; engobe noire satinée, partiellement disparue.

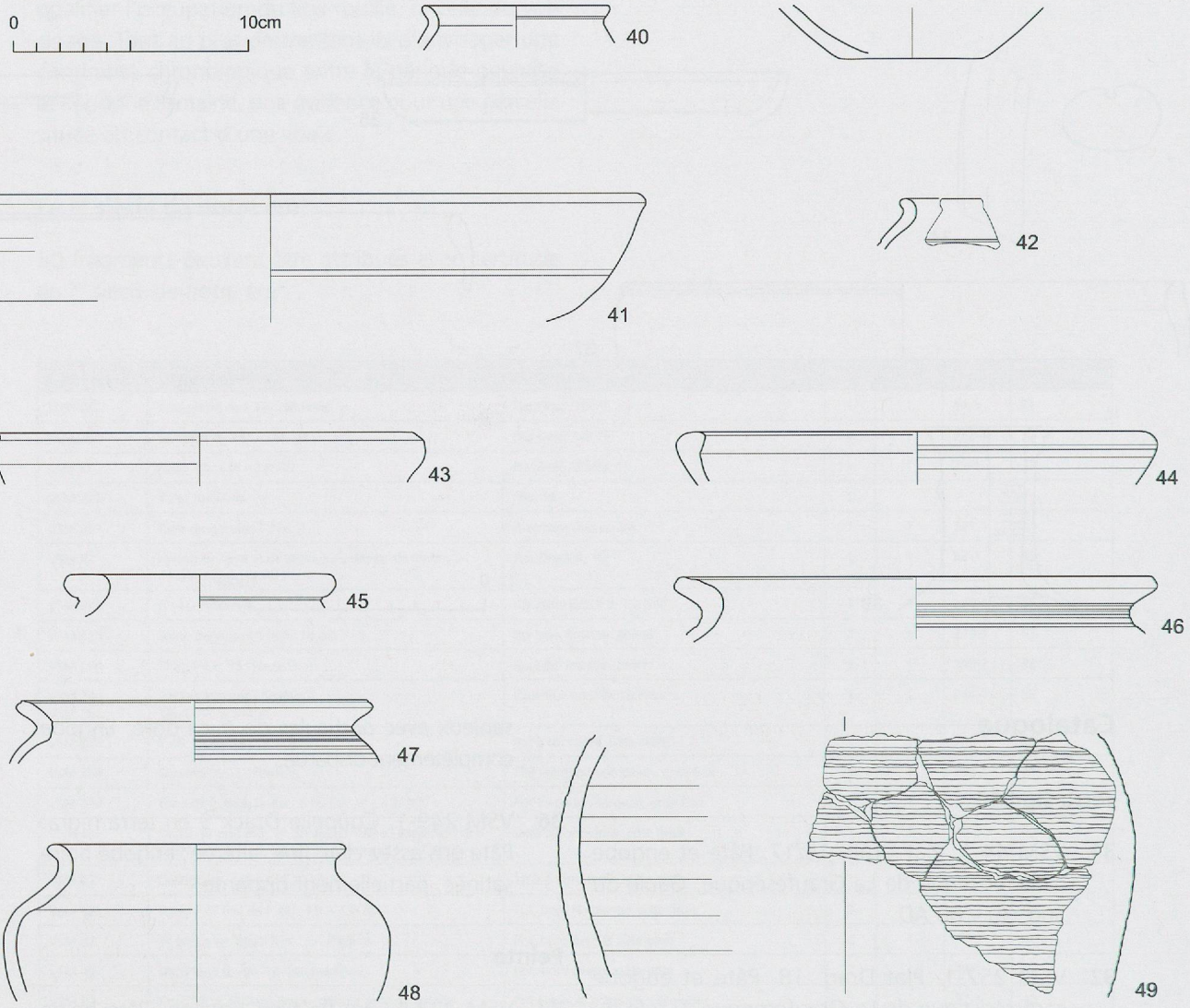
Peinte

37 VSM 223-1. Bol de type Roanne. Pâte beige saumon, fine, altérée; fin dégraissant sableux. Bandes blanches et rouges appliquées sur les surfaces externes. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 952: 50 – 80 AD.

38 VSM 259-2. Bol de type Roanne. Pâte beige pâle savonneuse, fine, très altérée. Bande blanche sous le bord; les autres traces de peinture ont disparu. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 952: 50 – 80 AD.

Cruche

39 VSM 244-1. Cruche à bord en corniche. Pâte saumon ocre assez fine, altérée; dégraissant sablo-quartzeux avec paillettes de mica argenté. Avenches VD: Schucany *et al.* dir. 1999, pl. 37, 17:1 - 50 AD.



Claire

40 VSM 248-1. Pot à lèvre éversée. Pâte saumon ocre assez fine, très altérée ; dégraissant sableux avec quelques grosses inclusions.

Grise fine

41 VSM 259-1. Jatte tronconique à bord éversé souligné par une cannelure. Pâte gris clair très fine, savonneuse, très altérée. Dégraissant sableux fin. Forme reproduisant celle des plats à engobe interne rouge pompéien locaux. Pour la forme : Lousonna – Vidy : Luginbühl et Schneiter 1999, n° 896 : 40 – 60 AD ; Massongex VS : Schucany *et al.* dir. 1999, pl. 30, 24 : 40 – 60 AD.

42 VSM 134-1. Pot à épaule marquée. Pâte gris moyen à cœur gris clair, savonneuse, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux avec quelques grosses inclusions et paillettes de mica argenté. Forme identique au n° cat. 23 provenant de la fosse 123 : 60 – 90 AD.

Grise culinaire

43 VSM 46-1. Jatte à bord replié rainuré. Pâte gris brun foncé, feuilletée, dure ; dégraissant

sableux. Surfaces lissées, gris foncé, avec nombreuses paillettes de mica argenté. Lousonna – Vidy: Luginbühl et Schneiter 1999, n° 1055: 70 – 110 AD.

44 VSM 62-1. Jatte à bord replié et panse striée horizontalement. Pâte gris moyen à cœur gris clair; dégraissant sableux assez fin avec nombreuses paillettes de mica argenté.

45 VSM 42-1. Pot à bord horizontal. Pâte gris clair, savonneuse, fortement altérée; dégraissant sableux à grosses inclusions et paillettes de mica argenté.

46 VSM 49-1. Pot à bord éversé et panse striée horizontalement. Pâte gris moyen à cœur gris foncé à clair. Assez dure, altérée; dégraissant sableux avec assez grosses inclusions et nombreuses paillettes de mica argenté.

47 VSM 47-2. Pot à bord éversé et panse striée horizontalement. Pâte gris foncé, dure; dégraissant sablo-quartzeux avec abondantes paillettes de mica argenté.

48 VSM 87-1. Pot à épaule marquée. Pâte gris foncé, dure; dégraissant sableux à grosses inclusions et abondantes paillettes de mica argenté. Épaule lissée.

49 VSM 88-1. Dolium. Pâte zonée gris brun à ocre, dure; dégraissant sableux grossier à très grosses inclusions. Panse striée.

Aspects chronologiques

Il serait théoriquement possible de sérier les 20 récipients déterminés au sein du Ier siècle. L'exercice paraît cependant inutile puisque les contextes de découvertes n'offrent aucune chance de reconnaître des horizons pertinents.

Sur le plan chronologique, les éléments datants tels les assiettes Drag. 15/17 n° **31**, Drag 18 n° **32** apparaissent dès les années 30 de notre ère, l'assiette Drag. 22 n° **33** à partir du milieu du Ier siècle; leur diffusion perdure jusqu'à la fin du Ier siècle.

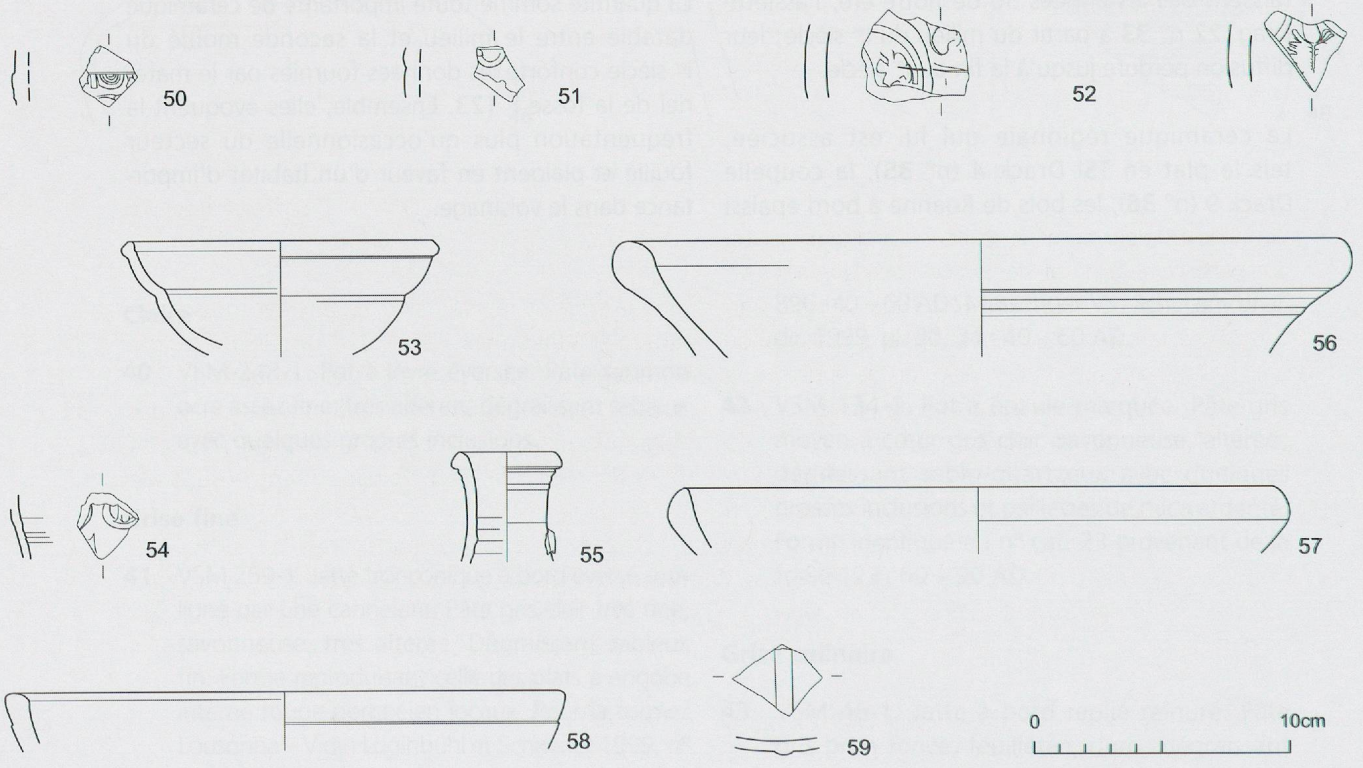
La céramique régionale qui lui est associée, tels le plat en TSI Drack 4 (n° **35**), la coupelle Drack 9 (n° **36**), les bols de Roanne à bord épaissi nos **37 – 38**, la cruche à bord en corniche n° **39** ainsi que les pots à panse striée horizontalement nos **45 – 46** sont observés dès la première moitié du Ier siècle pour disparaître sous le règne de Vespasien. Les jattes à bord replié nos **43 – 44** et les pots à épaule marquée n° **48** sont en revanche plutôt caractéristiques de la seconde moitié du Ier siècle; leur diffusion perdure d'ailleurs pendant le IIe siècle également.

La quantité somme toute importante de céramique datable entre le milieu et la seconde moitié du Ier siècle conforte les données fournies par le matériel de la fosse F 123. Ensemble, elles évoquent la fréquentation plus qu'occasionnelle du secteur fouillé et plaident en faveur d'un habitat d'importance dans le voisinage.

Les IIe et IIIe siècles

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 251	Sud de F 14 : 11.50 Est : 9e – 11e AD	Coupe Drag. 37, TS	1	1	251-1	50
VSM 220	TP 4 : ?	Coupe Drag. 37, Thonon	1	1	220-1	51
VSM 167 VSM 234 VSM 239 VSM 240	Décapage entre nord gros mur et route : 9e – 11e AD Strati IV, céramique 2 T 209 : médiéval. T 469 : médiéval	Coupe Drag. 37, TSI	4	1	239-1	52
VSM 208 VSM 225 VSM 227 VSM 238 VSM 250	Terre brun rouge, N. de T 426 : 2.80 Est : 1er AD Sondage A. Dans fosse arrachement mur sud : médiéval. Déblais terre rouge, sud chantier. Sous bassin T 214, en surface de terre rouge : 1er AD ? Sans indications.	Coupelle Drag. 27, TS	5	1	250-1	53
VSM 45 VSM 69 VSM 91 VSM 203 VSM 255	T 32 : médiéval Sommet de F. 60 : 3.50-4.20 Ouest : médiéval. Strati VI, c. 5 ; 4.22 Ouest : ? T 73 : médiéval. Sondage 10.50-11.50 Est : moderne.	Gobelet, décor à la barbotine, CRA	5	1	203-1	54
VSM 151	Fosse F 33 : médiévale.	Fond de coupe, CRA	1	1		
VSM 116	Sommet de Fosse F 113 : 7.40 ouest	Cruche, CRA	1	1		
VSM 43 VSM 236 VSM 242	Fosse F 27 : 10e – 11e AD. Terre rouge entre F.50 et gros mur : ? Angle fondation des gros murs 1 Est : 9e – 11e AD	Cruche à bord triangulaire éversé	3	1	236-1	55
VSM 222 VSM 259	T 36 : médiéval Strati IV, c. 15 : Flaviens	Jatte à bord épaissi, pâte claire	4	1	259-3	56
VSM 94	Fosse F 56 : médiéval	Jatte à bord vertical arrondi, grise	1	1	94-1	57
VSM 68	Vrac	Jatte tronconique, bord arrondi, grise	1	1	68-1	58
VSM 60 VSM 64 VSM 66	Dans T 41 et T 44 : médiéval. T 41 : médiéval Terre rouge, T 116 : médiéval	Pot côtelé, fumigée	4	1	60-1	59
		Total	32	12		

Fig. 7. La céramique des IIe – IIIe siècles de notre ère et sa provenance.



Catalogue

Terre sigillée

50 VSM 251-1. Coupe Drag. 37. Pâte beige orange, fine, dure, avec dégraissant très fin; engobe brun rouge brillant. Groupe des ateliers de Lezoux: 150 – 250 AD.

51 VSM 220-1. Coupe Drag. 37. Pâte saumon assez fine, dure avec dégraissant sableux à paillettes de mica doré. Engobe brun orange. Ove: . Thonon, IIIe siècle.

52 VSM 239-1. Coupe Drag. 37. Pâte beige saumon, assez fine, savonneuse, altérée; engobe brun orange satiné, altéré. Décor figuratif dans des médaillons encadrés par des feuilles. Atelier d'Avenches ou de Martigny: IIIe siècle.

53 VSM 250-1. Coupelle Drag. 27. Pâte beige saumon assez pâle, assez dure, légèrement altérée; engobe brun rouge satiné, altéré. Groupe d'ateliers de Lezoux, IIe siècle (?)

Céramique à revêtement argileux (CRA)

54 VSM 203-1. Gobelet tulipiforme. Pâte beige saumon, dure; engobe brun foncé satiné, altérée. Décor de rinceaux à la barbotine. Atelier régional, 150 – 250 AD.

Cruche

55 VSM 236-1. Cruche à bord triangulaire éversé. Pâte beige saumon assez fine; dégraissant sableux quartzeux à grosses inclusions blanches et paillettes de mica argenté

Claire

56 VSM 259-3. Jatte tronconique à bord épaissi arrondi. Pâte beige pâle, fine savonneuse, altérée; fin dégraissant sableux avec quelques paillettes de mica argenté.

Grise

57 VSM 94-1. Jatte à bord vertical. Pâte gris ocre, sableuse, dure; dégraissant sableux comportant des paillettes de mica argenté. Surfaces lissées gris foncé avec nombreuses de paillettes de mica argenté.

58 VSM 68-2. Jatte tronconique à bord arrondi. Pâte ocre gris sableuse, dure; dégraissant sableux comportant des paillettes de mica argenté. Surfaces lissées gris foncé avec nombreuses de paillettes de mica argenté.

59 VSM 60-1. Pot côtelé. Pâte gris à cœur gris ocre, assez dure, altérée; dégraissant sableux comportant des paillettes de mica argenté. Surfaces lissées gris foncé avec nombreuses de paillettes de mica argenté.

Une palette de céramiques restreinte

De faible ampleur numérique, cet ensemble ne reflète que partiellement la poterie utilisée alors dans la région genevoise. Aux côtés de deux récipients issus des ateliers de Gaule centrale (nos **50** et **53**) entre la seconde moitié du IIe siècle et le IIIe siècle, on peut relever la présence exceptionnelle à Genève de plusieurs fragments d'une coupe de sigillée helvétique ornée, du type Drag. 37 (n° **52**). Ce genre de céramique, produit au IIIe siècle dans des ateliers situés à Baden, à Bern – Enge, à Avenches et probablement à Martigny, ne connaît qu'une diffusion restreinte dans le bassin lémanique[447]. Enfin, un tesson d'une coupe Drag. 37 issue des ateliers de Thonon (n° **51**), également actifs dans le courant du IIIe siècle, étoffe le modeste corpus des récipients de cette provenance[448].

La céramique à revêtement argileux est sous-représentée à Vuillonnex. Observée dès le milieu du Ier siècle, cette catégorie de vaisselle de table de production régionale prend graduellement le relais des imitations de terre sigillée pour les supplanter à partir de la fin du siècle. Peu diffusée avant la seconde moitié du IIe siècle, elle va connaître un développement hors du commun pendant le IIIe et le IVe siècle avant de régresser et de disparaître dans le courant du Ve siècle. Seul 4 fragments d'un gobelet tulipiforme à décor de barbotine (n° **54**), produit entre la

447 Pour la production en général, voir Ettlinger et Roth-Rubi 1979; pour le Valais, voir Haldimann 1998, pp. 134-135.

448 Paunier 1980, p. 182.

fin du IIe et le IIIe siècle, et deux tessons de la panse d'une cruche représentent cette famille.

La céramique régionale et locale offre un panel de formes classique pour le IIe comme pour le IIIe siècle[449]. La typologie de la cruche n° **55**. est bien attestée dans les niveaux du IIIe siècle explorés à Genève; cette remarque vaut également pour les jattes en pâte grise nos **57 – 58**. En revanche la grande jatte en pâte claire n° **56** n'est documentée que par de rares parallèles datables du IIe siècle.

Considérée dans son ensemble, cette céramique provenant des contextes les plus disparates rend compte d'une fréquentation des lieux qui ne se dément pas.

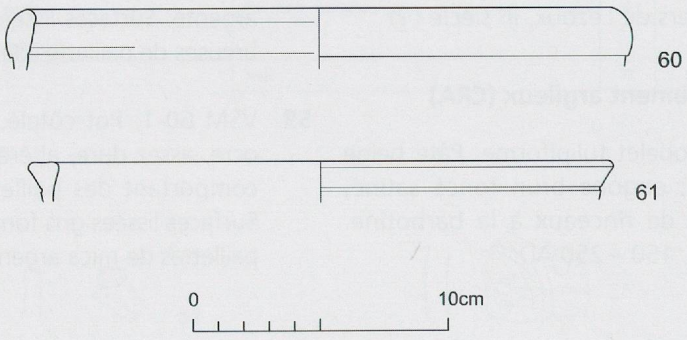
449 Pour la céramique du IIIe siècle, voir en dernier Haldimann et Rossi 1994.

Le Bas-Empire

Quatre fragments peuvent être attribués avec certitude à la période envisagée:

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 70	Dans limon brun orange. Strati V, c. 2: 12.50-15 Ouest: 4e – 5e AD?	Coupe Lamboglia 2/37, CRA	2	1	70-2	60
VSM 178	T 395: médiéval.	Coupe Paunier 396, CRA	1	1	178-1	61
VSM 108	Fosse F 94: médiéval	Coupe Paunier 394, CRA	1	1		
		Total	4	3		

Fig. 8. La céramique du Bas-Empire et sa provenance.



Catalogue

Céramique à revêtement argileux (CRA)

60 VSM 70-2. Coupe carénée Lamboglia 2/37. Pâte beige saumon, fine, savonneuse, altérée; fin dégraissant comportant de rares paillettes de mica doré. Engobe brun foncé mat, presque entièrement disparu.

61 VSM 178-1. Coupe carénée Paunier 396. Pâte ocre orange, assez dure, fortement altérée; dégraissant sableux comportant de grosses inclusions et des paillettes de mica doré.

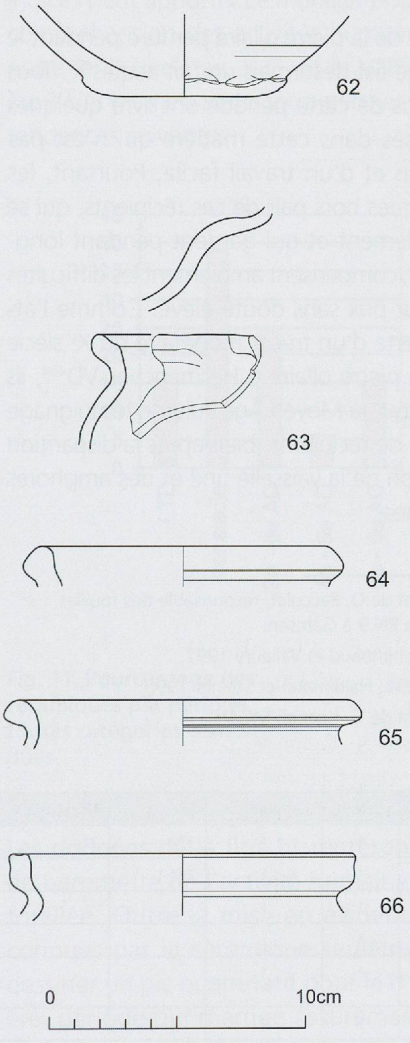
Une continuité ténue

Les trois récipients produits entre le IVe et le Ve siècle de notre ère, tous en revêtement argileux, permettent d'envisager une certaine continuité dans la fréquentation de la parcelle fouillée. Force est de constater la régression très marquée du mobilier datable de la période envisagée. Cette régression peut signaler une rupture dans la continuité de l'habitat voisin.

Le haut Moyen Âge

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 218		Jatte tronconique, pâte claire	1	1	218-1	62
VSM 12	Remblai tranchée du mur annexé au nord de la tour. Fondation avec gros boulets : 11e – 13e AD	Pichet à bec pincé, pâte claire	1	1	12-1	63
VSM 81	Décapage sous la route, niveau de terre brune directement sous le pavage de la route : 6-10 Ouest	Pot à bord éversé concave, pâte claire	3	1	81-1	64
VSM 68	Vrac	Fond de pot culinaire, pâte claire	4	1		
VSM 29 VSM 198	Surface de F 14 : 13e – 14e AD TP 21 : ?	Fond de pot décollé à la ficelle, claire	2	1		
VSM 179	T 360 : médiéval.	Fond de pot décollé à la ficelle, claire	2	1		
VSM 122	Niveau de charbon, plan A4/V : 3-4 Ouest : 5e – 8e AD.	Pot à bord triangulaire éversé, grise	2	1	122-1	65
VSM 93	Strati VI, c. 5 - c. 6 ; 6 Ouest : ?	Pot à bord en bandeau	1	1	93-1	66
		Total	16	8		

Fig. 9. La céramique du haut Moyen Âge et sa provenance.



Catalogue

Pâte claire

62 VSM 218-1. Fond de jatte tronconique. Pâte beige pâle, fine assez dure ; dégraissant sableux avec inclusions blanchâtres et paillettes de mica argenté. Lavigny VD : Haldimann et Steiner 1996, VIe – VIIe AD.

63 VSM 81-1. Pichet à bec pincé. Pâte beige gris sableuse, dure ; dégraissant sableux avec grosses inclusions blanches, rares paillettes de mica argenté. Traces de suie localisées sur le bord.

64 VSM 81-1. Pot à bord éversé concave. Pâte brun ocre à cœur gris foncé, dure ; dégraissant sableux grossier avec quelques paillettes de mica doré.

65 VSM 122-1. Pot à bord triangulaire éversé. Pâte gris beige dure ; dégraissant sableux avec inclusions blanches et rares paillettes de mica argenté. Traces de suie sur le bord.

66 VSM 93-1. Pot à bord en bandeau. Pâte gris foncé à cœur gris ocre, dure ; très gros dégraissant sableux avec paillettes de mica argenté. Parc de La Grange GE : Haldimann 1994, n° 53 : 750 – 850 AD.

Une fréquentation soutenue

L'activité humaine existe aux abords de la future église du décanat de Vuillonnex: les 8 récipients dénombrés en témoignent. La majorité des récipients identifiés est datable du VI^e^ et du VII^e^ siècle de notre ère; c'est le cas en particulier pour le fond de jatte tronconique n° **62**, le pichet à bec pincé n° **63**, et le pot à bord triangulaire éversé n° **65**. Le pot à bord éversé concave n° **64** est quant à lui déjà attesté pendant la seconde moitié du IV^e^ siècle, mais est également observé au VI^e^ siècle de notre ère[450]. Enfin, le pot à bandeau n° **66** représente une période plus récente: la mise au jour d'un ensemble homogène de la seconde moitié du VIII^e^ ou de la première moitié du IX^e^ siècle au Parc de La Grange GE permet de situer l'exemplaire de Vuillonnex dans la même fourchette chronologique.

Cette faible collection de récipients identifiés peut être occasionnée par la fréquentation de la chaussée; la présence proche d'un habitat paraît toutefois possible, le nombre de tessons reconnus étant toutes proportions gardées plus important que pour la période précédente.

Le cas particulier de la pierre ollaire

La pierre ollaire, un matériau de luxe chronologiquement insaisissable

L'apparition de la pierre ollaire dans la batterie culinaire débute indirectement dès le I^er^ siècle av. J.-C. Les qualités thermiques de cette pierre de la famille des talcschistes est alors connue par les potiers valaisans qui l'utilisent comme dégraissant pour les pâtes des jattes et des marmites culinaires non tournées en Valais, en Val d'Aoste et au Tessin. L'intérêt pour ce matériau croît pendant le I^er^ siècle de notre ère; les premières marmites, taillées dans cette pierre, sont alors observées dans la haute vallée du Rhône, à Gamsen[451]. L'exploitation des filons de pierre ollaire, abondants dans la région de Zermatt et sur les hauteurs de Saint Vincent dans le Val d'Aoste, se développe dès lors de pair avec l'amélioration du travail de la pierre, dorénavant tournée à proximité des gisements. L'exportation encore occasionnelle des récipients tournés est observée dans le courant du I^e^ siècle sur le Plateau helvétique. Pourtant l'exportation à grande échelle ne se développe réellement qu'à partir du Bas-Empire. Dès le IV^e^ siècle, les contextes de Suisse occidentale et de Genève en particulier contiennent toujours leurs lots de pots et plus rarement de plats en pierre ollaire. Des récipients issus des Alpes sont attestés à Lyon, mais aussi dans les Bouches-du-Rhône puisque l'oppidum de St-Blaise, au bord de l'Étang de Berre, livre 70 récipients importés entre le V^e^ et le VII^e^ siècle de notre ère[452].

Que la diffusion de la pierre ollaire perdure pendant le haut Moyen Âge est désormais un fait acquis[453]. Tous les sites romands de cette période ont livré quelques récipients réalisés dans cette matière qui n'est pas d'une extraction et d'un travail facile. Pourtant, les qualités thermiques hors pair de ces récipients, qui se chauffent rapidement et qui gardent pendant longtemps la chaleur, compensent amplement les difficultés évoquées et leur prix sans doute élevé. Comme l'atteste la découverte d'un trésor monétaire du X^e^ siècle dans un pot en pierre ollaire à Hermenches VD[454], ils représentent jusqu'au Moyen Âge l'ultime témoignage d'un commerce de récipients, bien après la disparition dans notre région de la vaisselle fine et des amphores méditerranéennes.

450 Terrier, Haldimann et Wiblé 1993, 30, n° 13.

451 Renseignement de O. Paccolat, responsable des fouilles romaines de la RN 9 à Gamsen.

452 Demians d'Archimbaud et Vallaury 1997,

453 Haldimann 1994; Haldimann et Steiner 1996.

454 Renseignement de G. Kaenel, MCAHL.

Complexe	Contexte, datation	Forme, pâte	N	NMI	Inv.	N° cat.
VSM 33	Fosse F 44: 9^e^ – 11^e^ AD	Marmite cylindrique tournée	1	1	33-1	71
VSM 253	Terre rouge, sud T. 309, 10 Est.	Fond de grand pot tourné	1	1	253-1	
VSM 92	T 522: médiéval.	Marmite cylindrique	1	1		
VSM 106	T 533: médiéval.	Marmite	1			
VSM 115	Empierrement B, plan A4/II: 2.60-4.30 Ouest: 13^e^ AD	Pot cylindrique	1	1		
		Total	5	4		

Fig. 10. La pierre ollaire et sa provenance.

Passionnante, l'étude des vases en pierre ollaire demeure toutefois frustrante sur le plan typochronologique. La contrainte du matériau impose un éventail de formes restreint, limité à des pots ou cylindriques ou tronconiques, à des jattes tronconiques et à des couvercles. La fantaisie formelle n'est donc pas de mise et rend impossible une datation précise des récipients. Ainsi, les exemplaires mis au jour à Vuillonnex peuvent dater du IVe siècle comme du Moyen Âge...

VII.2.3. Quel témoignage livre la céramique antique issue de contextes tardifs?

Au terme de la détermination globale des céramiques dépourvues de contextes homogènes, quels indices peut apporter ce mobilier pour une meilleure compréhension des activités humaines en ces lieux entre le IIe siècle av. J.-C. et le VIIIe siècle de notre ère? Un examen statistique permet de dessiner les tendances suivantes:

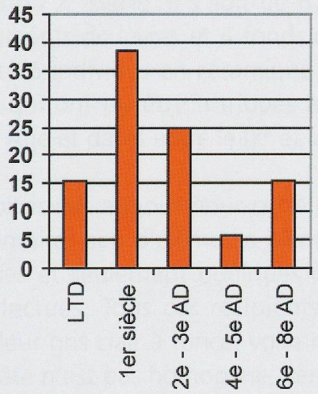


Fig. 11. Pourcentage des céramiques par période, toutes catégories confondues.

Les données de la fig. 11 représentent une sorte de baromètre de l'activité humaine sur la parcelle fouillée. Outre la mise en évidence de périodes connues par la céramique seulement, on voit se dessiner un pic quantitatif pour le Ier siècle de notre ère, période qui marque assurément le maximum de fréquentation du site avant le développement des édifices religieux à partir du IXe siècle.

Comment évaluer correctement l'occupation humaine au travers de ce témoignage rendu flou par la position secondaire des tessons étudiés qui proviennent en majorité de remblais médiévaux? L'absence de structures conséquentes pour les périodes envisagées n'est certainement pas due aux bouleversements de la topographie initiale du site, le développement de l'église, de ses dépendances et du cimetière se déroulant dans un terrain dépourvu de constructions excepté la route mise en évidence.

La route est un fil conducteur pour comprendre le type d'occupation du site; elle est un élément structurant de première importance pour le bornage du territoire et la délimitation des propriétés lors de la mise en œuvre d'un cadastre. Tel est assurément le rôle de la voirie de Vuillonnex, qui peut avoir été tracée dès le Ier siècle de notre ère. Les constats évoqués rendent plausible plusieurs modes de dépôt pour les céramiques recueillies: décharge occasionnelle le long de la voirie, remblais rapportés pollués par des matériaux romains, voire même le bris occasionnel de vases sur la chaussée.

Quelle que soit la cause de leur présence dans les niveaux médiévaux fouillés, la probabilité demeure élevée pour qu'elles proviennent du voisinage; on peut donc leur accorder une certaine validité comme instrument de connaissance de l'environnement de la parcelle fouillée. Si l'on suit cette réflexion, les points suivants apparaissent:

- Une occupation du territoire dès La Tène finale est plausible; le mobilier recueilli rend compte d'une vaisselle de service de qualité, accompagné d'un fragment d'amphore à vin qui revêt une importance particulière, car elle n'était certainement pas à la portée de toutes les bourses. Peut-être faut-il considérer ces données comme les premiers indices d'un grand domaine gaulois proche, une de ces résidences de la *nobilitas* celte, la seule classe sociale en mesure de disposer des ressources financières nécessaires à l'acquisition de ce produit excessivement onéreux qu'est le vin.

- La présence voisine d'un domaine dès le début du Ier siècle de notre ère est très vraisemblable; la grande dépression, sans doute causée par l'extraction du gravier morainique à des fins édilitaires, connaît une première phase de comblement à partir du milieu du Ier siècle. Ces travaux rendent compte de la proximité

d'utilisateurs de cette matière, présente en abondance dans la région et donc probablement exploitée très localement. La présence proche d'un habitat peut également être considérée comme acquise pendant la seconde moitié du Ier siècle, période qui voit le comblement de la fosse F 123. La quantité élevée de mobilier de la seconde moitié du Ier siècle recueillie dans des contextes plus tardifs va dans le même sens.

- En dépit de l'absence de structures datées de cette période, une fréquentation continue des lieux pendant les IIe et IIIe siècles de notre ère apparaît au travers de la céramique déterminée. Le Bas Empire, à peine représenté par trois récipients, paraît marquer une régression de la fréquentation. En revanche les huit vases du haut Moyen Âge témoignent d'une présence humaine comparable à celle observée pour La Tène finale.

Ces résultats sont bien sûr à considérer avec la prudence nécessaire, car la parcelle explorée se situe aux marges des domaines antiques. L'absence de structures qui en résulte et notre méconnaissance des habitats voisins ne permet pas vraiment de connaître le terroir dans lequel une voirie est tracée à partir du Ier siècle apr. J.-C. Toutefois, le modeste témoignage transmis par les tessons datables évoque une campagne peuplée et organisée sans discontinuité depuis La Tène finale déjà ; ce constat ne fait que rejoindre les résultats des fouilles menées à Vandoeuvres GE et au Parc de La Grange GE qui ont révélé la pérennité des parcellaires et des domaines depuis le IIe siècle av. J.-C.

VII. 3. La céramique médiévale

Michelle Joguin Regelin

Le mobilier des IXe et Xe siècles

Le contexte archéologique

Le mobilier céramique attribué à la fin du haut Moyen Âge provient de couches antérieures à la construction de la route nord, remplaçant la route primitive perturbée par l'installation d'un cimetière au Xe siècle, ainsi que d'un remblai situé au nord de l'annexe nord. Ce sont dans ces niveaux que l'église du XIe siècle et les fosses-silos ont été aménagées. Le mobilier découvert dans ces couches bien définies ne peut être qu'antérieur à cette phase de profonde transformation du site.

La céramique

L'analyse des structures archéologiques confrontée aux éléments typologiques a finalement permis d'isoler, parmi des fragments plus anciens, un petit lot de céramiques dont la datation ne peut s'étendre au-delà du Xe siècle. Il s'agit de 67 tessons, dont 17 fragments de lèvres et 4 fonds de vases, représentant 15 individus en céramique et un en pierre ollaire, qui ont pu être attribués à la fin du haut Moyen Âge et datés entre le IXe et le Xe siècle.

Le mobilier mis au jour pour cette période est très fragmentaire, peu d'éléments identifiables ont été retrouvés et seulement quelques collages ont pu être effectués. Tous ces récipients ont des pâtes de couleur gris clair à foncé, voire noire. La qualité de la pâte n'est pas homogène, certains fragments présentent une pâte assez grossière avec des inclusions bien visibles, alors que d'autres montrent une pâte très fine et une cuisson de bonne qualité. Les formes sont fermées et font partie de la famille des pots à cuire, terme générique pour un récipient ayant été en contact avec un foyer. Les lèvres sont de deux sortes: éversées et en bandeau. Aucun fragment d'anse n'ayant été découvert, seul un fragment de bec pincé permet d'identifier une cruche parmi les oules.

Les lèvres éversées (cat.72-74, 79, 94, 112)

Parmi les lèvres éversées, trois types spécifiques se distinguent: le premier est rectangulaire avec une extrémité plate (cat.73, 94), le deuxième est rectangulaire avec une extrémité arrondie (cat.72, 74, 112) et le dernier a un profil en amande (cat.79).

Le type de lèvre rectangulaire à extrémité plate récolté à Saint-Mathieu a été très fréquemment retrouvé pour les Xe-XIe siècles en Languedoc[455]. Il ne s'agit pas d'une production locale spécifique à cette région, puisque ce type de lèvres est aussi une caractéristique des productions de céramiques en Rhône-Alpes pour une période allant du VIIe au XIe siècle[456]. L'importation de ce genre de récipient s'est vraisemblablement faite à large échelle vers le sud et il est donc bien probable que des échanges aient aussi eu lieu avec la région genevoise, comme ce sera le cas pour les céramiques à fond marqué puis, plus tard, pour les pichets décorés.

Quant aux lèvres rectangulaires à extrémité arrondie, les individus retrouvés à Charavines[457] cohabitent avec les lèvres en bandeau, les pots ayant été façonnés avec l'un ou l'autre type de lèvre. Les exemplaires de Vuillonnex présentent des coupes assez fines, avec ou sans gorge, légèrement concaves sur la face interne. Les comparaisons sont flagrantes avec le matériel issu des fouilles en Rhône-Alpes pour cette période, tant sur les sites de Corcelles-en-Beaujolais que de Saint-Georges-de-Reneins[458] ou même de la Tour d'Albon[459] dans la vallée du Rhône.

La lèvre en amande paraît être l'élément le plus tardif de ce lot. A Apt[460] (Vaucluse), un fragment très semblable a été découvert en relation avec des fonds bombés dans une fosse datée de l'époque carolingienne. De même, à Loupian[461] et Aimargues[462] (Languedoc), ce type de lèvre est attribué au Xe siècle.

455 CATHMA, 1993, p. 153 (type 5a, c et d).

456 Faure-Boucharlat, 1996, p. 158, fig. 109, n°8.

457 Faure-Boucharlat, 1993, pp. 189-203.

458 Faure-Boucharlat, 1996, pp. 158-161.

459 La visite de cette fouille, menée par MM. Johnny de Meulenmeester et Jean-Michel Poisson en été 2000 confirme cette hypothèse. Mme Bruna Maccari-Poisson a eu la gentillesse de me montrer les découvertes céramologiques: les lèvres observées ont le même profil que les individus de Saint-Mathieu.

460 Kauffmann 1987, p. 81, fig. 15, n°70, voire le 76.

461 CATHMA 1993, p. 173, fig. 48, n°4.

462 CATHMA 1993, p. 147, fig. 18, n°11.

Les lèvres en bandeau (cat.75-77, 90, 101-103)

Les lèvres en bandeau peuvent être séparées en deux groupes: les premières sont fines à découpe et gorge très marquées (cat.75, 76, 101, 103) et les secondes ont un profil plus épais, avec une gorge peu visible, voire inexistante (cat.77, 90, 102). Les premiers individus pourraient être considérés comme une continuité des productions de bandeaux primitifs, alors que pour les seconds, il s'agirait là d'exemplaires plus évolués et plus proches des productions attestées pour les XI[e]-XII[e] siècles[463].

Les fonds

Les fonds associés à ce lot sont tous bombés, mais aucun d'entre eux n'a pu être rapproché d'un bord. Les fonds bombés apparaissent dans le paysage de la céramique culinaire dès le IX[e] siècle dans le Lyonnais, conférant d'ailleurs un caractère typologique déterminant pour la datation du matériel de cette période. Une fois de plus, un constat semblable peut être effectué avec la région genevoise: aucun fond plat n'a été retrouvé en corrélation avec le matériel étudié.

Un fragment de fond bombé comporte une ligne incisée. L'envie est grande de l'associer aux productions des fonds marqués connues dans la région Rhône-Alpes[464], et cela d'autant plus que la récente découverte de fours de potiers à Romans[465] a permis de remonter la datation de cette production à la fin du X[e] siècle, alors que ces marques étaient traditionnellement datées du premier quart du XI[e] siècle. Un exemplaire, découvert à Saint-Jean-Hors-Les-Murs[466], présente une marque de fond incisée et ne laisse aucun doute sur son attribution à cette production. Néanmoins, dans le cas présent, il pourrait s'agir d'une simple griffure faite lors de la fabrication du vase, mais l'interprétation de cette incision comme marque de fond ne doit pas être écartée trop rapidement[467].

Le matériel non pertinent

De nombreux autres fragments peuvent également être attribués à cette période, cependant uniquement typologiquement, puisque leur situation stratigraphique n'est malheureusement pas pertinente. Quelques fragments de céramique ont été découverts dans des remplissages de fosses, fosses-silos et tombes. Certaines tombes ayant fourni du mobilier céramique ont fait l'objet d'analyses C14 permettant de confirmer la datation établie sur la base des seuls critères typologiques. Les fosses, ayant fourni du matériel, sont creusées en forme de poire; le bord surplombant le fond, il est possible d'admettre que du matériel se trouvant dans le terrain encaissant soit tombé au fond de la fosse lors de son abandon[468]. De même, le remplissage de la fosse a pu comporter du matériel bien plus ancien que celui contemporain de l'abandon.

Le volume important de fragments ayant pu être attribués à la fin du haut Moyen Âge par comparaison typologique avec les éléments datés de manière pertinente indique une activité villageoise conséquente dans les environs des bâtiments religieux à l'époque carolingienne. En effet, le matériel, exclusivement des tessons de pots à cuire, représente plus de 50 vases. Ce type de céramique, utilisé quotidiennement au sein des foyers pour la préparation des repas, témoigne de l'activité culinaire de l'habitation du desservant avec fond de cabane et grenier sur pierres, installés aux alentours.

Les éléments de comparaison

Les fouilles archéologiques menées à Genève ont surtout porté sur l'étude de bâtiments à caractère religieux qui n'ont livré que peu de mobilier en contexte pour cette période. Il est donc impossible, à l'heure actuelle, d'effectuer des comparaisons pertinentes avec le seul matériel genevois. De même, il semble que les fouilles effectuées en Suisse, dans un rayon proche de Genève et au bord du lac Léman, n'aient pas ou peu produit de matériel carolingien en contexte[469]. A l'avenir, le mobilier de Vuillonnex fournira un excellent cadre de références pour l'étude

463 Arlaud 2000: dans la région de Lyon, on parle de bandeau de 1[ère] et 2[e] générations, p. 116.

464 Colardelle 1996.

465 Renseignement donné par Alban Horry.

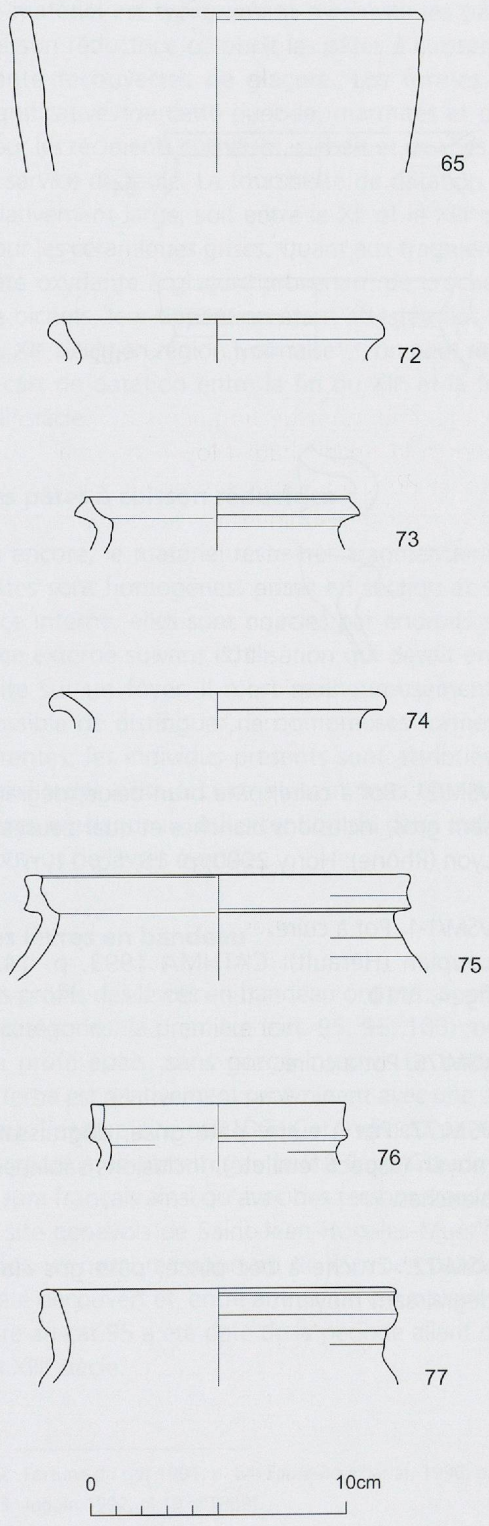
466 Joguin 1992, pl.30, n°1657c.

467 A Charavines, une dizaine de marques sont incisées, rappelant les marques trouvées sur les récipients en bois., Colardelle, 1996, p. 196, n[os]1 et 2.

468 Un collage a pu être effectué représentant bien ce cas: un fragment de col découvert dans le fond d'une fosse recolle avec une lèvre (cat.74) qui fut mise au jour dans le terrain encaissant.

469 Les publications font cruellement défaut pour cette période dans notre région.

des céramiques retrouvées sur d'autres sites, dont les contextes ne peuvent apporter d'indices de datation très sûrs. En revanche, il paraît concevable de faire quelques rapprochements avec des ensembles découverts dans la région lyonnaise, dans la vallée du Rhône, ainsi que dans le sud de la France. Bien qu'éloigné géographiquement de la région genevoise, le Languedoc a fait l'objet d'une étude de synthèse[470] sur la céramique du haut Moyen Âge du VII[e] au XI[e] siècle et fournit de précieux indices quant aux corrélations qui peuvent être établies avec le mobilier de Vuillonnex.



Catalogue

65 VSM/33-1. Pot à cuir en pierre ollaire.
Albigny (Haute-Savoie): Bizot, 1988, p. 44, fig. 32, n°1.

72 VSM/10. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen.
Corcelles-en-Beaujolais (Rhône): Faure-Boucharlat, 1996, p. 158, fig. 109, n°37; Albigny (Haute-Savoie): Bizot, 1988, p. 42, fig. 29, n°2.
Lyon (Rhône): Horry 2000, p. 16, fig. 12, n°3.[471]

73 VSM/20. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen, inclusions blanches. Charavines (Isère): Colardelle, 1993, p. 192, fig. 133, n°a3.
Arles (Bouche-du-Rhône) CATHMA,1993, p. 146, fig. 17, n°16.
Vallée du Rhône: Horry 2006a, fig. 178, n°24.

74 VSM/17-4. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant fin à moyen, inclusions blanches.

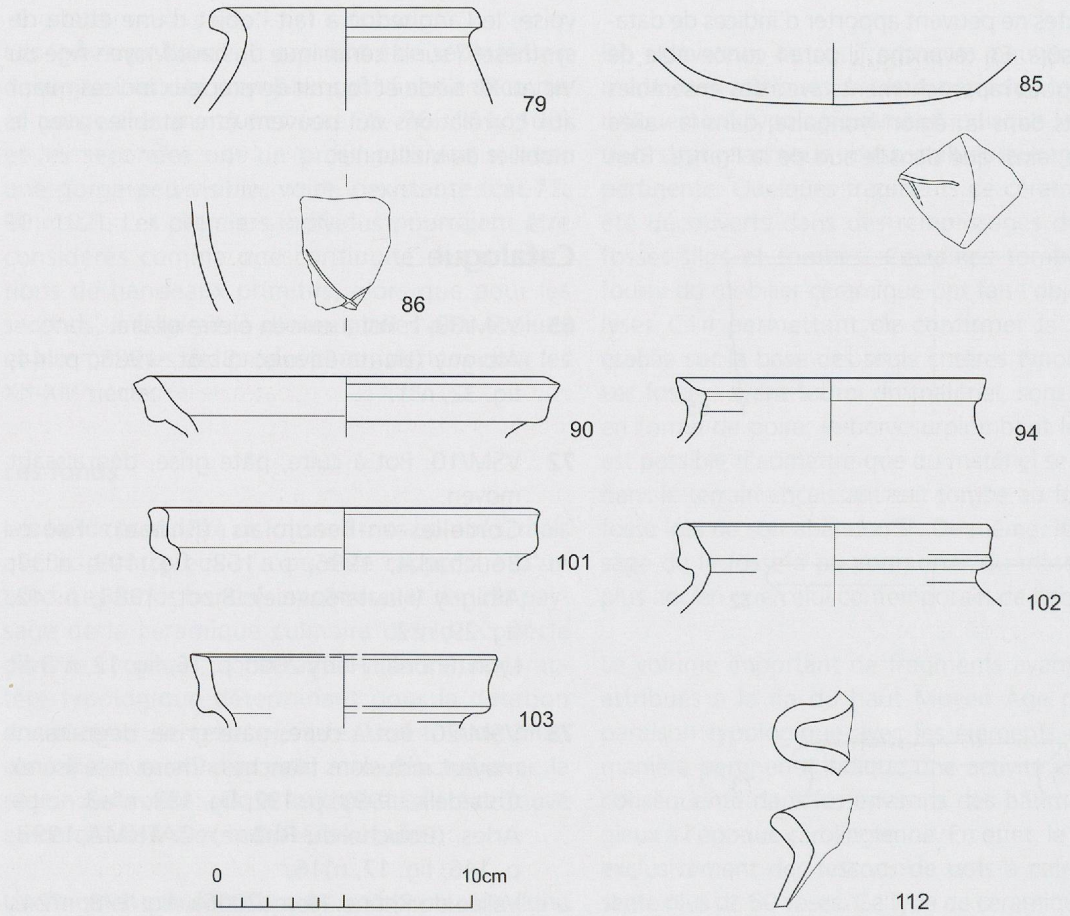
75 VSM/17-3. Pot à cuire.
Charavines (Isère): Colardelle, 1993, p. 192, fig. 133, n°b2.
Lyon (Rhône): Horry 2000, p. 15, fig. 11, n°1.

76 VSM/17-2. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen à gros, nombreuses inclusions blanches.
Vallée du Rhône: Horry 2006a, fig. 175, n°1.

77 VSM/17-1. Pot à cuire, pâte gris noir à coeur gris foncé, surfaces beiges, nombreuses inclusions blanches.
Corcelles-en-Beaujolais (Rhône): Faure-Boucharlat, 1996, p. 158, fig. 109, n°20.
Apt (Vaucluse): Kauffmann/Pelletier/Rigoir, 1987, p. 81, fig. 15, n°73.

470 CATHMA, 1993 et 1997.

471 Les dessins de cette figure ne sont pas numérotés à l'intérieur des cadres. Les numéros indiqués ici sont donc fictifs et ont été distribués par cadre de gauche à droite et de haut en bas.



79 VSM/31. Pot à cuire, pâte grise, traces de suie sur la face externe, dégraissant moyen à gros, inclusions noires.
Apt (Vaucluse): Kauffmann, 1987, p. 81, fig. 15, n°70.
Aimargues (Gard): CATHMA 1993, p. 147, fig. 18, n°11.
Loupian (Hérault): CATHMA 1993, p. 173, fig. 48, n°4.
Vallée du Rhône: Horry 2006a, fig. 178, n°21.

85 VSM/71. Pot à cuire, pâte grise, noire sur face extérieure, dégraissant fin, inclusions fines noires.

86 VSM/81. Pot à cuire, pâte grise.

90 VSM/21. Pot à cuire, pâte brun-beige, dégraissant gros, inclusions blanches et quartzeuses.
Lyon (Rhône): Horry 2000, p. 15, fig. 11, n°7.

94 VSM/1-1. Pot à cuire.
Loupian (Hérault): CATHMA 1993, p. 142, fig. 4, n°10.

102 VSM/76. Pot à cuire.

103 VSM/77. Pot à cuire, pâte grise, dégraissant moyen (aspect feuilleté), inclusions sableuses blanches.

112 VSM/22. Cruche à bec pincé, pâte gris clair, dégraissant moyen.

La céramique du XI^e au XIII^e siècle

Le contexte archéologique et la description de la céramique

Les tessons proviennent des remplissages des tombes, ainsi que de fosses creusées dès le XI^e siècle et dont l'abandon se situe au début du XIV^e siècle. Le matériel est typiquement médiéval: les pâtes à cuisson réductrice côtoient les pâtes à cuisson oxidante recouvertes de glaçure. Les formes sont significatives de cette période, marmites et oules, pour les récipients culinaires, pichets et cruches pour le service de table. La fourchette de datation reste relativement large, soit entre le XI^e et le XIII^e siècle pour les céramiques grises. Quant aux fragments en pâte oxydante à glaçure provenant de cruches ou de pichets, leur apparition étant attestée dès la fin du XII^e siècle en région lyonnaise[472], on peut réduire l'écart de datation entre la fin du XII^e et la fin du XIII^e siècle.

Les pâtes à cuisson réductrice

Là encore, le matériel reste très fragmentaire. Les pâtes sont homogènes: grises en section et sur la face interne, elles sont noircies par endroits sur la face externe suivant l'utilisation qui devait en être faite sur un foyer. Il n'est malheureusement pas possible de distinguer de nombreuses formes différentes, les individus présents sont attribués à la famille des pots à cuire et sont tous équipés de lèvres en bandeau, à l'exception de deux individus pourvus de lèvres éversées.

Les lèvres en bandeau

Les profils des lèvres en bandeau ont été séparés en 3 catégories: la première (cat. 95, 96, 100) montre un profil épais, sans gorge interne. Le bourrelet externe est relativement proéminent avec une arrête pour l'exemplaire cat.100. Cet individu peut être comparé à un vase mis au jour à Saint-Claude dans le Jura français ainsi qu'avec des tessons trouvés sur le site genevois de Saint-Jean-Hors-les-Murs[473]. En effet, un nombre important de lèvres en bandeau y a été découvert et, entre autres, un exemplaire similaire au cat.95 a été daté de la période allant du XI^e au XIII^e siècle.

La deuxième catégorie (cat. 99, 104, 105, 106) a un profil un peu plus fin que la précédente et présente une légère gorge interne. Le bourrelet externe est proéminent et de forme triangulaire. L'extrémité arrondie a une arrête concave sur la face externe. Enfin, la troisième (cat.108, 109) présente un profil particulier relativement fin avec une gorge interne bien marquée et une extrémité arrondie qui semble avoir été repliée sur la face externe.

La plupart des individus mis au jour à Saint-Mathieu peuvent être comparés avec quelques exemplaires découverts à Saint-Jean et datés de la même période, soit du XI^e au XIII^e siècle. Peu d'autres comparaisons formelles ont pu être effectuées, si ce n'est le cat.99 qui trouve son pendant à Besançon (Doubs)[474] et à Lons-le-Saunier (Jura), dans l'ancien castrum daté du XII^e siècle[475], et le cat.98 dont un individu mis au jour à Saint-Claude (Jura) est, lui aussi, daté du XII^e siècle.

Les lèvres éversées

Quant aux lèvres éversées, leurs faces sont parallèles; l'une a une extrémité arrondie (cat.111), alors que l'autre a une extrémité plate (cat.110). Cette dernière appartient au seul individu à être pourvu d'au moins une anse qui englobait la lèvre et devait s'accrocher peu au-dessus du milieu de la panse, et auquel il a été possible d'associer un fond.

Un seul exemplaire montre un décor formé d'une bande d'argile appliquée verticalement depuis la face externe de la lèvre jusque sur l'épaulement du vase. Cet individu peut être comparé à un exemplaire découvert à Charavines,[476] daté de la première moitié du XI^e siècle, et contemporain des fonds marqués.

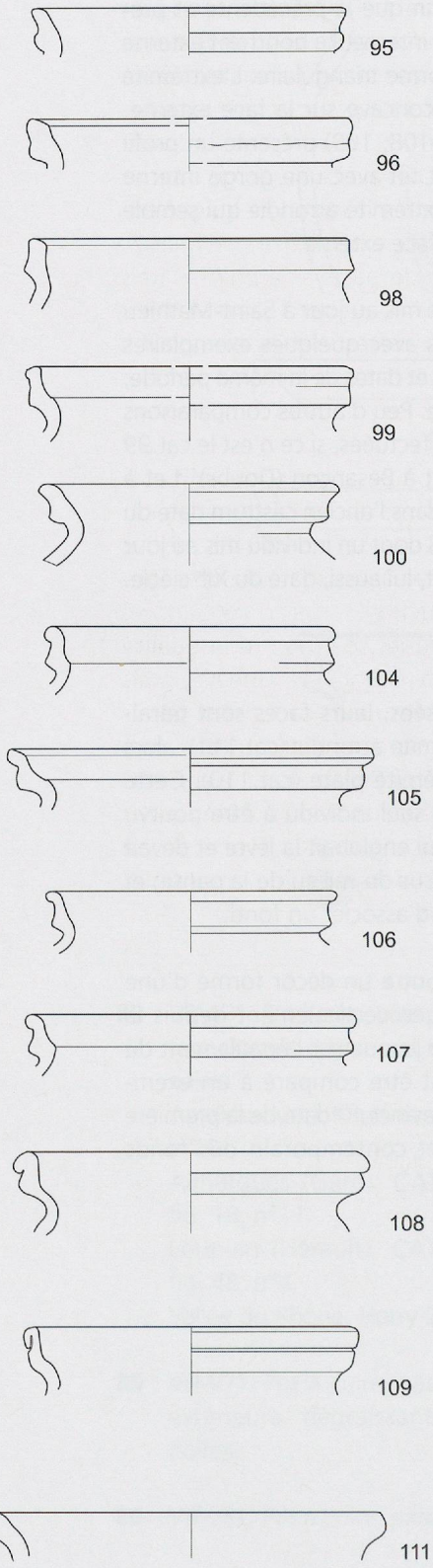
472 Fortune du pot 1991, p. 64; Faure-Boucharlat, 1996, p. 303.

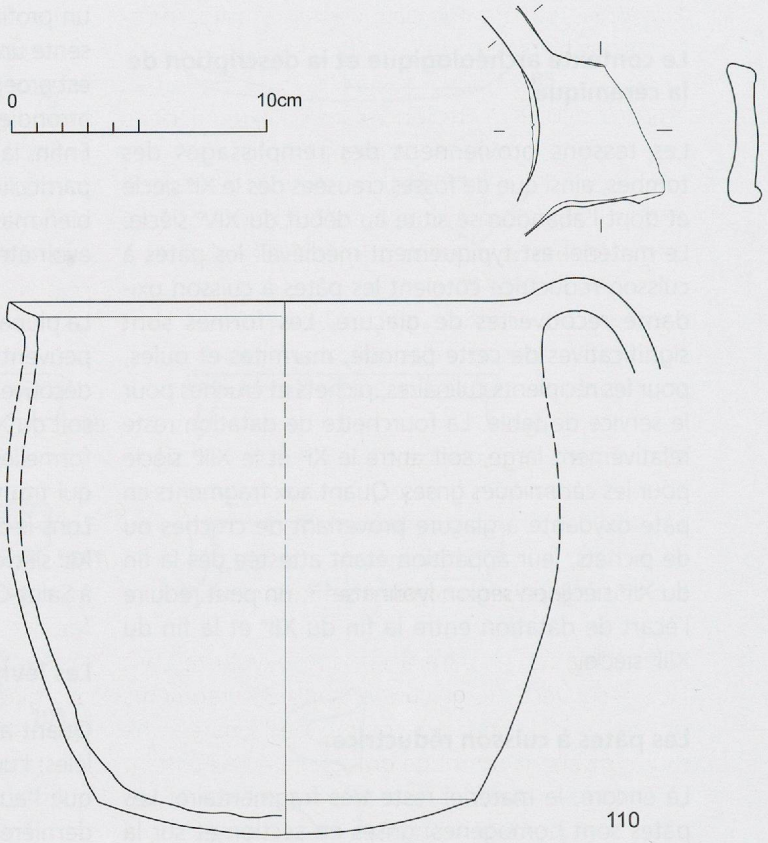
473 Joguin 1992, pl.19 n°1809f.

474 Besançon 1990, p. 36, pl.53, n°8 (XII^e siècle).

475 Ex-pots 1995, p. 52.

476 Colardelle 1996, fig. 134, n°7: oule à décor appliqué plus compliqué que l'individu de Vuillonnex, mais même idée générale.





Catalogue

95-96 VSM/29. Pot à cuire, pâte gris noir, dégraissant moyen, inclusions blanches.

99 VSM/2-1-7-12-13. Pot à cuire, pâte grise à cœur brun, dégraissant fin.
Vallée du Rhône: Horry, 2006a, fig. 193, n°8.

100 VSM/35-36. Pot à cuire, pâte noire et grise, dégraissant moyen, inclusions blanches.
Guyot, Saint-Claude, p. 116, n°45.

104 VSM/34. Pot à cuire, pâte gris noir, dégraissant moyen, inclusions blanches.

105 VSM/38. Pot à cuire, pâte claire gris blanc, surfaces noires.
Lons-le-Saunier: Ex-pot, p. 53, n°9 (XII^{e} siècle).

106 VSM/23. Pot à cuire, pâte grise à cœur gris clair, dégraissant fin.

107 VSM/24. Pâte gris clair, dégraissant fin, inclusions blanches.

108 VSM/40. Pâte gris foncé sur face externe, claire sur face interne, dégraissant fin.

109 VSM/42. Pâte gris noir, dégraissant fin, face extérieure noircie par le feu.

110 VSM/26. Marmite (présence de l'anse) à fond bombé, pâte gris clair, dégraissant fin.
Lyon: Horry, 2006c, p. 183, pl.II, n°7.

111 VSM/35. Pâte beige à cœur gris, surfaces grises, dégraissant fin à moyen, inclusions blanches.

Les pâtes à cuisson oxydante, à glaçure

Les récipients en pâte à cuisson oxydante sont tous recouverts de glaçure et seuls 35 fragments ont été mis au jour. La couleur de la pâte varie d'orange clair à un rouge orangé et le revêtement de glaçure plombifère est soit transparent, soit moucheté jaune ou vert. Celle-ci n'est pas d'une excellente qualité et ne paraît pas avoir recouvert complètement les récipients. Ce sont 6 individus qui ont pu être distingués et les formes sont représentatives du vaisselier traditionnel retrouvé dans un contexte médiéval, à savoir le pichet décoré et la cruche, celle-ci se distinguant du précédent par son bec verseur et l'absence de pied.

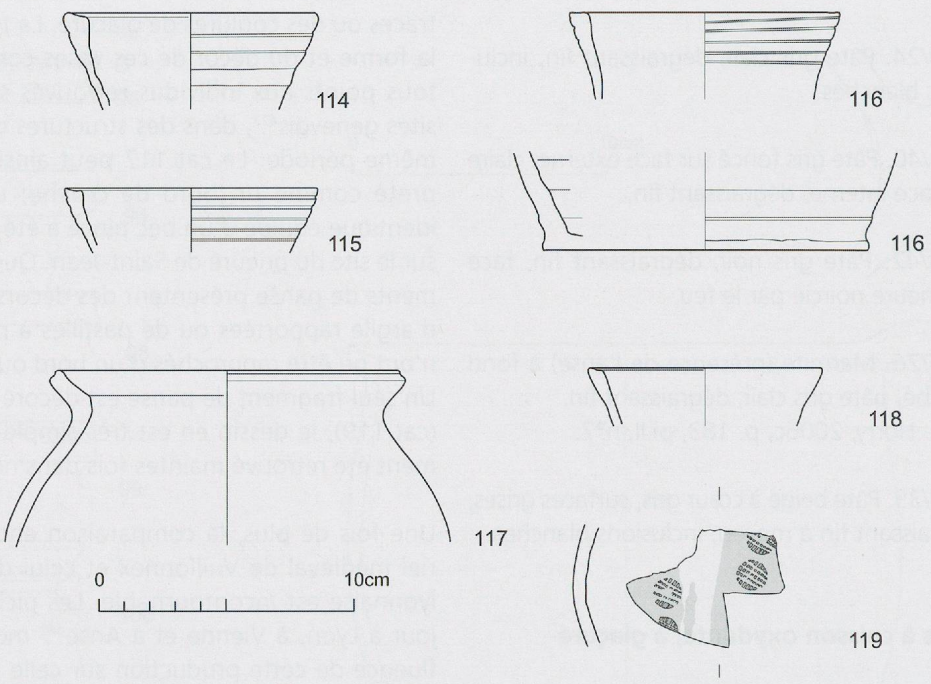
Les lèvres sont droites, biseautées vers l'intérieur, avec une légère gorge sur la face interne. Quelques fonds, dont un seul a pu être rapproché d'une lèvre (cat.116), montrent seulement des traces ou des coulures de glaçure. La typologie de la forme et du décor de ces vases correspond en tous points aux individus retrouvés sur d'autres sites genevois[477], dans des structures datées de la même période. Le cat.117 peut ainsi être interprété comme un bord de cruche; un individu identique équipé d'un bec pincé a été mis au jour sur le site du prieuré de Saint-Jean. Quelques fragments de panse présentent des décors de bandes d'argile rapportées ou de pastilles à points, mais n'ont pu être rapprochés d'un bord ou d'un fond. Un seul fragment de panse est décoré au tampon (cat.119), le dessin en est très simple et a également été retrouvé maintes fois dans notre région.

Une fois de plus, la comparaison entre le matériel médiéval de Vuillonnex et celui de la région lyonnaise est incontournable. Les pichets mis au jour à Lyon, à Vienne et à Anse[478] montrent l'influence de cette production sur celle de Genève; les formes sont identiques, par contre la qualité des glaçures paraît moins bonne à Genève, mais peut-être faut-il rester prudent et le long séjour des fragments dans la terre a pu altérer cette dernière. En fait, un site fouillé en ville de Genève[479] a fourni un matériel médiéval d'une qualité exceptionnelle et met en doute cette théorie d'une moins bonne maîtrise de la technique de la glaçure dans notre canton.

477 Joguin Regelin 2011.

478 Pour ces trois lieux, de nombreux dessins et photos sont présentés dans les ouvrages suivants: Faure-Boucharlat 1996; Fortune du pot 1991; Vicard 1984.

479 Il s'agit du site du couvent des Cordeliers dans le quartier de Rive, fouillé en 1998 et 1999.



Catalogue

114 VSM/52. Pichet/Cruche.
Glaçure non couvrante, recuit ?
Pâte grisatre, glaçure cloquée.
Basse Auvergne: Guyot, 2003, p. 47, n°185.

115 VSM/18. Pichet.
Pâte orange fine à coeur gris, glaçure vert olive.

116 VSM/8. Pichet/Cruche.
Pâte fine orange à rouge à coeur gris, inclusions fines blanches, glaçure vert moucheté.

117 VSM/4. Pâte orange fine, glaçure vert moucheté.

118 VSM/6. Cruche (bec pincé), pâte orange foncé, dégraissant fin, inclusions blanches, glaçure transparente.

119 VSM/115. Pichet, pâte orange fine, décor estampé de cercles quadrillés, glaçure transparente.

La céramique moderne du XVI[e] au XX[e] siècle

Les lieux de découvertes (terre végétale, remplissage supérieur d'une cave, tombes) ne permettent pas de dater de manière très précise ce matériel et ne donnent aucune indication sur les complexes dans lesquels il a été retrouvé. La céramique moderne n'est pas représentée en grande quantité: 39 fragments pour 9 individus; malgré tout, il semble intéressant de signaler la présence de fragments de céramique à pâte blanchâtre recouverte d'une glaçure couvrante de couleur vert foncé. Ce type de production, communément appelé «service vert»[480], est courant pour les périodes récentes sur toutes les fouilles genevoises et a été identifié[481] comme une importation des ateliers de Meillonnas-Treffort dans l'Ain.

Conclusion

L'appauvrissement du vaisselier en formes ouvertes au haut Moyen Âge observé dans les régions lyonnaise[482] et languedocienne[483] se confirme également dans la région genevoise dès le VI[e] siècle jusqu'à

480 Rosen 2000; Faure-Boucharlat 1996.

481 Lors d'une visite amicale de Mme Elise Faure-Boucharlat et de M. Alban Horry, ces derniers ont clairement attribué nos fragments aux ateliers de Meillonnas-Treffort.

482 Faure-Boucharlat 1996, p. 159.

483 CATHMA 1997.

la fin du XV^e siècle où, dès lors, apparaissent les premières formes ouvertes avec les productions importées du «service vert» et les bols à «oreilles» fabriqués localement. L'hypothèse la plus plausible, notamment confirmée par les découvertes des fouilles de Charavines, consiste à dire qu'une bonne partie du vaisselier était façonnée en bois. Force est de constater qu'aucune forme d'assiette, écuelle ou même de couvercle en céramique n'a été retrouvée dans notre région à ce jour.

L'étude conjointe du site et du matériel retrouvé en fouille permet, pour la première fois à Genève, de définir un lot de tessons bien datés stratigraphiquement et typologiquement des IX^e-X^e siècles, contribuant ainsi à compléter le cadre de références défini pour notre région par nos collègues français. Une porte s'ouvre ainsi pour d'autres études à venir, en espérant pouvoir compléter le catalogue des formes. Le cas de figure présent à Vuillonnex Saint-Mathieu est assez proche de celui que l'on peut observer dans la région Rhône-Alpes. En effet, le phénomène de l'apparition des fonds bombés dans le courant du IX^e siècle, ainsi que l'évolution de la lèvre en bandeau, sont également observés sur le territoire genevois. Le matériel est relativement pauvre et ne permet pas de formuler des généralités, mais seulement quelques remarques: aucun fragment en pâte à cuisson oxydante n'a été retrouvé avec les fragments étudiés ici, ni de formes ouvertes. Ceci tend à prouver une datation proche de la fin du haut Moyen Âge avec ses traditions encore empreintes de l'Antiquité tardive et plus ancienne que le XII^e siècle qui commence à voir se profiler une tout autre sorte de vaisselle de table.

Le matériel médiéval, avec ses pichets et cruches recouverts de glaçure, présente des formes et décors bien connus dans le canton et correspond aux productions de Lyon et de Rhône-Alpes. Depuis longtemps, l'hypothèse de l'existence d'une forte influence des productions de la vallée du Rhône sur le mobilier genevois avait été évoquée et semble se confirmer une fois de plus avec les individus découverts sur le site de Vuillonnex. Les comparaisons entre les fragments genevois et le matériel provenant de Lyon révèlent les rapports étroits qui existaient entre nos régions.

Le matériel postérieur au Moyen Âge relève également cette particularité; étant donné que, sur de nombreux autres sites du canton, une quantité importante de fragments peut être attribuée aux productions en cours dès la fin du XV^e siècle, début du XVI^e siècle, à Meillonnas-Treffort[484]. En dehors d'une production locale assez riche, le fameux «service vert» a donc également contribué à colorer le quotidien culinaire genevois.

484 Rosen 2000.

VII. 4. Les objets

Isabelle Plan

Avec l'étude du petit mobilier, c'est la vie d'un lieu et surtout de sa population que l'on tente d'appréhender. Identifier les objets, leurs fonctions, leurs datations, pour tenter de débusquer l'homme, son mode de vie, son niveau social. Les objets retrouvés sur le site de l'ancienne église de Saint-Mathieu de Vuillonnex permettent de répondre à un certain nombre de ces questions. Dans la présente étude, tout le mobilier ne sera pas traité de la même manière puisque les objets en mauvais état de conservation n'apparaitront que par une citation, et tous les objets cités ne seront pas illustrés.

Accessoires et décors du vêtement

Les éléments du vêtement, accessoires ou décors, constituent une part importante du mobilier métallique retrouvé sur le site de l'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex parmi lequel on compte plusieurs ferrets d'aiguillettes, des appliques décoratives ainsi que des anneaux et des boucles de ceinture. Anneaux et boucles de ceinture sont les seuls éléments à avoir été souvent retrouvés en position primaire dans les sépultures, à leur place initiale.

Il faut considérer qu'au Moyen Âge, être inhumé habillé ne semble pas être une coutume, mais un privilège. Tout comme pour les vivants, le costume des défunts dépend de leur statut. En général, pour l'au-delà, seuls les gens d'église et les nobles disposent d'habits et d'accessoires vestimentaires ou liturgiques[485]. Les pèlerins font partie des rares laïcs ordinaires qui soient inhumés dans un costume marqué du signe de leur foi[486]. L'homme ordinaire repose nu dans son linceul car les vêtements sont bien trop coûteux pour qu'on les gaspillent ainsi. En pratique, le simple laïc emporte parfois quelque objet profane (dé à jouer, aumônière, boucle de ceinture...) sans que ces éléments ne signifient nécessairement que le défunt était vêtu. Nous savons que certaines coutumes consistaient à jeter dans la fosse ouverte pendant l'inhumation, bourse, clef ou ceinture, pour marquer le refus d'assumer l'héritage ou les dettes du défunt[487].

Les boucles de ceinture

La ceinture, qui resserre l'ampleur du tissu tout en permettant le mouvement, constitue un élément essentiel du costume médiéval. Etant donné l'absence de poches dans les vêtements, elle permet aussi d'accrocher nombre d'objets : aumônière, châtelaine, couteau, clef, bourse, ou d'y glisser le manche d'outils.

La majorité des boucles mises au jour sur le site de Vuillonnex sont en fer et nous sont parvenues en mauvais état de conservation. La corrosion a souvent fortement altéré leur aspect originel jusqu'à, parfois, ne laisser lisible que la silhouette.

C'est le cas de deux boucles avec plaques (fig. 1, 17 et 66). Dotées d'anneaux assez massifs de forme ovale, elles sont accompagnées de courtes plaques rectangulaires enserrant une courroie, respectivement de 25 et 35 mm de largeur. Les radiographies des pièces ont permis d'exclure la présence de décor, du moins damasquiné, sur les boucles comme sur les plaques. Fortement dégradées par la corrosion, la description que nous pouvons donner des pièces reste trop sommaire pour tenter d'insérer ces exemplaires dans une typologie. Leurs silhouettes ovales, massives, cintrées ne sont cependant pas sans apparentements avec celles des boucles mérovingiennes en fer utilisées durant la seconde moitié du V^e^ et au VI^e^ siècle[488], ou celles retrouvées dans les fosses-dépotoirs du château de Blois, datées entre la fin du VIII^e^ siècle et le X^e^ siècle[489]. Retrouvées en place dans des sépultures appartenant aux phases anciennes d'inhumations de Vuillonnex[490], ces boucles ne peuvent cependant remonter à l'époque mérovingienne, l'occupation du site démarrant plus tard. L'analyse par radio-carbone réalisée sur le squelette de la tombe T106 ayant livré la boucle 66, fournit une datation comprise entre la 2^ème^ moitié du IX^e^ siècle

485 Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 195.

486 On pense tout de suite au pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle inhumé avec une coquille cousue sur la besace, le chapeau ou le manteau. Alexandre-Bidon, Treffort, 1993, p. 167 et 232. Concernant les insignes de pèlerinage trouvés dans les fouilles genevoises, voir Terrier/Plan 2011, pp. 46-52.

487 Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 160.

488 Steiner/Menna 2000, pp. 133-136.

489 Collectif, 2000, pp. 114, 116, 154 -156.

490 Les deux boucles étaient disposées à la hauteur du bassin côté gauche de défunts masculins âgés entre 40 et 50 ans. L'objet 17 provient de la tombe T36, et le second (OBJ66) de la tombe T106.

et la 1ère moitié du XIe siècle, avec une forte probabilité pour la fin du Xe siècle. Ces deux boucles en fer et leurs plaques sont donc fort intéressantes puisqu'elles semblent découler stylistiquement des boucles mérovingiennes et pourraient en constituer la version carolingienne.

Quatre boucles se distinguent nettement de ce premier groupe (OBJ53-1,75,76,97). Toutes de formes semi-ovales avec une traverse porte-ardillon rectiligne légèrement amincie, elles possèdent cependant chacune des caractéristiques qui les différencient[491]. Dans tous les cas, les anneaux sont moins cintrés et d'aspect beaucoup moins massif que ceux du premier groupe. Les quatre boucles étaient en place, latéralement à la hauteur du bassin, dans des tombes appartenant aux phases tardives d'utilisation du site, datées entre le XIVe et le XVIe siècle.[492]

Quatre anneaux circulaires (OBJ53-2,55,56,108) (fig. 1,108) possèdent un diamètre presque identique compris entre 38 et 42 mm et constituent un troisième groupe. Il s'agit de matériel résiduel provenant du remplissage des fosses d'inhumations à l'exception de l'anneau (OBJ55) retrouvé en place près d'un défunt. Ce dernier se singularise de ses semblables puisqu'il possédait une ceinture dotée à la fois d'une boucle semi-ovale (OBJ53-1) retrouvée latéralement côté gauche, et d'un anneau circulaire dénué d'ardillon situé latéralement du côté opposé. Cet anneau pourrait remplir une autre fonction, éventuellement celle d'un anneau de suspension passé à la ceinture pour une aumônière ou tout autre objet personnel. Une boucle circulaire (OBJ53-2) était en outre présente dans la fosse de cette même tombe (T100) appartenant à la toute dernière phase d'inhumations sur le site. De forme commune, les boucles circulaires sont fréquentes dans les inventaires de matériel, tant en fer que dans leur variante de bronze. A Genève, plusieurs exemplaires de dimensions similaires proviennent de contextes funéraires datés entre le XIIIe et le XVe siècle.[493]

A cette dizaine de boucles ou d'anneaux en fer relativement simples dans leur forme (leur état de conservation ne nous permet pas de nous prononcer sur d'éventuels décors), il faut encore ajouter quatre éléments en bronze dont une bouclette circulaire (OBJ84-2) . D'un diamètre de 12 mm sa fonction exacte est difficile à déterminer précisément même si les pièces de ce type sont souvent interprétées comme des boucles de chaussures. A Rougiers (Var) elles sont présentes dans des niveaux du XIVe siècle[494] et ne sont pas sans similitude avec les exemplaires trouvés à Londres dans des contextes du début du XVe siècle[495]. Les fouilles de Londres ont d'ailleurs livré plusieurs exemplaires de boucles de chaussures datées du XIVe au XVIe siècle, avec une certaine variété de formes[496]. A Saint-Laurent de Grenoble, une pièce semblable est archéologiquement datée du XVIIIe siècle[497]. Cette forme - on ne peut plus simple - ne serait donc pas caractéristique d'une période déterminée.

Les trois autres boucles de ceinture en bronze se distinguent du reste du lot par leur conception plus élaborée et leur facture plus soignée. L'objet 196 (fig. 1) est doté d'un anneau ovale, d'une traverse porte-ardillon rectiligne et d'une chape articulée rectangulaire et étroite décorée de motifs zoomorphes (lions ?), dont les traits principaux sont incisés et les contours obtenus par retrait de métal. Au centre du décor, entre les représentations animales, une découpe du métal laissait, semble-t-il, apparaître la courroie comme ce n'est pas rare pour ce genre de chape[498]. Cette dernière se retourne autour de la traverse verticale de la boucle pour enserrer la courroie, tout en ménageant une cavité rectangulaire pour l'ardillon. La lanière est maintenue par quatre

491 Egalement fortement dégradées, ces boucles ne peuvent être décrites avec précision, mais l'observation de certains détails a cependant permis d'orienter la recherche.

492 Toutes retrouvées en position primaire, les boucles étaient respectivement: OBJ53-1 dans T100, OBJ75 dans T123, OBJ76 dans T135, OBJ97 dans T260. Sans que la pertinence soit confirmée, il faut remarquer dans le remplissage de cette dernière, la présence d'une monnaie datant de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle et dans la tombe 123 d'un denier du Duché de Savoie frappé entre 1447 et 1464. Les individus inhumés sont tous des adultes.

493 A Genève, plusieurs exemplaires en fer et en bronze ont été mis au jour à Hermance. Bonnet 1973, pp. 90-92, fig. 70-71. En France, voir Démians d'Archimbaud 1980, p. 484, Halbout, Pilet, Vaudour, 1987, p. 158.

494 Démians d'Archimbaud 1980, p. 484.

495 Egan/Pritchard 1991, p. 66.

496 Des chaussures de formes diverses, dont plusieurs avec boucles de fermeture, sont illustrées dans l'excellente compilation de Grew/de Neegaard 1987, pp. 75-76.

497 Burille 1996, pp. 57, 115-116, n°707. Colardelle R. 2008, pp. 346-347, fig.VIII.36 (n°707)

498 Le traitement en léger creux d'une zone oblongue autour de la découpe pourrait cependant suggérer la présence d'un élément, aujourd'hui disparu. Aucune comparaison dans ce sens n'a toutefois pu être établie.

petits clous recourbés. Les chapes articulées, longues et étroites, sont courantes aux XIII^e^-XIV^e^ siècles[499]. Les fouilles de l'Unité d'Archéologie de Saint-Denis (Paris) ont livré, dans les alluvions du Croult, une boucle à chape au décor animalier très proche datée vraisemblablement du XIV^e^ siècle[500]. D'après le contexte archéologique de sa découverte, l'exemplaire de Vuillonnex ne serait pas postérieur au XIII^e^ siècle.

L'objet 12 est une élégante boucle de ceinture d'un style gothique plus tardif (fig. 1). De grandes dimensions, l'anneau est réniforme, de section plate disposée obliquement, avec un ardillon scutiforme court et échancré. Ce type de boucle, généralement accompagné d'une chape finement décorée, est bien connu et daté du milieu du XV^e^ siècle[501].

La boucle 43 (fig. 1) bien que plus modeste et de courbure moins prononcée, découle de ce même type. Quelques exemples comparables ont également été retrouvés sur d'autres chantiers genevois, parfois dotés d'un décor estampé de rosettes[502]. Ce détail décoratif permet d'avancer une date précise pour ces formes de boucles, car il figure sur deux tableaux de Rogier Van der Weyden, peints respectivement en 1450-1451 et 1455[503].

Pour compléter cet ensemble, il faut encore signaler l'existence de deux éléments rectangulaires, découpés dans une fine feuille de bronze, pouvant être raisonnablement identifiés comme de modestes chapes de ceinture ou de lanière[504]. Toutes deux possèdent du côté de la boucle, une découpe centrale destinée à faciliter l'insertion de l'ardillon, et montrent des percements correspondant à l'emplacement des clous ou rivets, nécessaires pour les fixer à la courroie.

La présence de boucle pourrait, dans certains cas, aussi être interprétée comme ayant servi à maintenir le linceul. Celui-ci pouvait, semble-t-il, être simplement enroulé, cousu, fixé par des épingles ou encore maintenu par une courroie. C'est peut-être la fonction que remplissaient les boucles simples (OBJ53-2,56,108), en fer, retrouvées dans les sépultures.

A l'issue de cet inventaire, il est intéressant de constater que les boucles modestes, en fer, ont toutes été retrouvées dans les sépultures. Deux d'entre elles (OBJ17 et 66) sont à mettre en relation avec la fin de l'époque carolingienne. Ces deux objets prennent alors, en dépit de leur piètre état de conservation, une importance toute particulière en raison de la rareté des exemplaires connus de cette époque, et de la certitude de leur datation établie grâce à une analyse C14[505]. Les autres boucles en fer sont à mettre en relation avec les phases tardives du cimetière établi autour de l'église orientale, probablement entre le XIII^e^ et le XVI^e^ siècle.

Les exemplaires en bronze de cet ensemble se différencient non seulement par l'emploi d'un matériau plus noble, mais également par des formes et des décors plus élaborés. Ces éléments n'ont, par ailleurs, pas été retrouvés en contexte funéraire, mais dispersés dans les niveaux tardifs de destruction[506].

Les appliques décoratives de vêtement et garnitures de ceinture ou de harnais

Au Moyen Âge, le vêtement pouvait être rehaussé d'un certain nombre de décors en métal d'une variété infinie : petites plaquettes, minuscules paillettes ou pendants mobiles cousus, accrochés à l'aide de fil métallique ou directement rivetés au tissu[507].
Les ceintures également, étaient souvent renforcées et ornées d'éléments de métal appelés « clous décoratifs », que l'on juxtaposaient parfois en très

499 Démians d'Archimbaud 1980, p. 501, fig. 468-5. Les décors sont alors essentiellement géométriques, avec ou sans découpe) ou figurés, mais aucune représentation animale n'est signalée. Fingerlin 1971, p. 101, fig. 144 ;Barrère 1990, pp. 214-216.

500 Meyer/Wyss 1985, p. 94, 21/342/81.

501 Fingerlin 1971, p. 433(395), p. 197, fig. 334 ;Barrère 1990. Un ardillon de forme proche a été retrouvé dans un horizon du XVI^e^ siècle lors des fouilles de Saint-Laurent de Grenoble, Burille 1996, p. 98, fig. 264 , Colardelle R. 2008, p. 137, Fig. IV.55 (n°264).

502 L'objet 7 mis au jour lors des fouilles de l'église de Confignon est également fragmentaire, mais la boucle trouvée à Hermance (OBJ49) est elle complète et décorée de rosettes. Bonnet 1973, p. 90, fig. 67-68.

503 Ces deux détails de costume féminin sont à chercher sur le retable de Beaune, plus précisément sur la femme du chancelier Rolin et sur un portrait féminin. Fingerlin 1998, p. 198.

504 Il s'agit des objets 1 et 123. L'un témoigne d'une lanière de 12 mm et l'autre de 23 mm. Le dernier est en outre plus soigné et doté d'un décor en lisière. Quelques exemplaires, également de dimensions et de qualité modestes, sont répertoriés dans l'ouvrage de Egan/Pritchard 1991, p. 113, fig. 517-522.

505 Voir *supra* Jean Terrier, p. 30, fig. 12

506 Niveaux de destruction scellant l'abandon de la cave construite au nord de l'église orientale.

507 A Rougiers (Var), trois attaches bien conservées ont permis de comprendre un nouveau système de fixation. Démians d'Archimbaud 1980, p. 510.

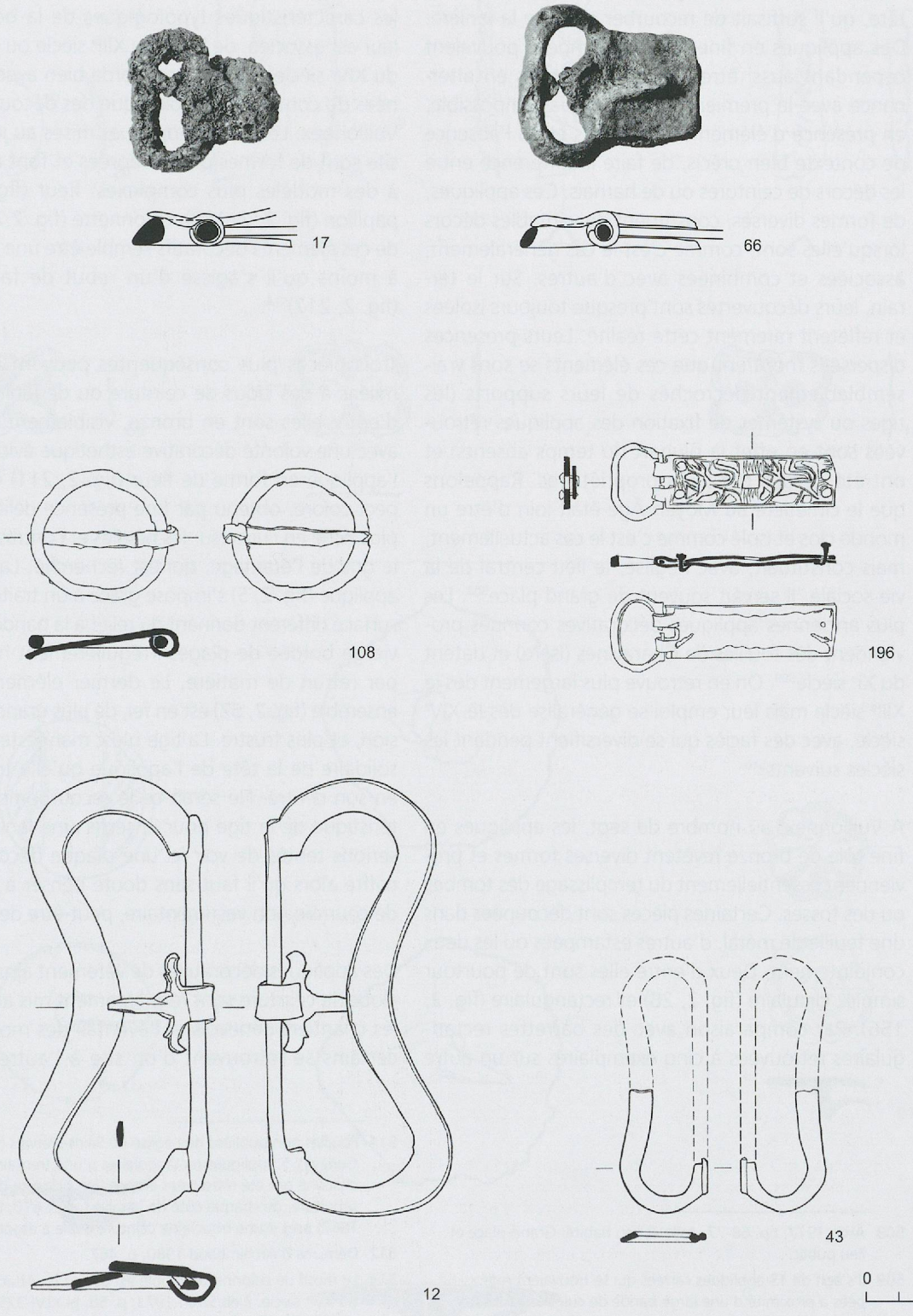


Fig. 1. Boucles de ceinture.

grand nombre. Ceux-ci, généralement moulés et plus conséquents que les appliques de vêtement, étaient dotés d'une tige centrale solidaire de la tête, qu'il suffisait de recourber derrière la lanière. Des appliques en fines tôles estampées pouvaient cependant aussi être présentes, parfois en alternance avec le premier type. Il est quasi impossible, en présence d'éléments incomplets et en l'absence de contexte bien précis, de faire la différence entre les décors de ceintures ou de harnais. Ces appliques, de formes diverses, constituent de véritables décors lorsqu'elles sont, comme c'est le cas généralement, associées et combinées avec d'autres. Sur le terrain, leurs découvertes sont presque toujours isolées et reflètent rarement cette réalité. Leurs présences dispersées montrent que ces éléments se sont vraisemblablement décrochés de leurs supports (les tiges ou systèmes de fixation des appliques retrouvées sont en effet la plupart du temps absents) et ont été perdus par leurs propriétaires. Rappelons que le cimetière au Moyen Âge était loin d'être un monde clos et isolé comme c'est le cas actuellement, mais constituait, avec l'église, le lieu central de la vie sociale. Il servait souvent de grand place[508]. Les plus anciennes appliques décoratives connues proviennent des fouilles de Charavines (Isère) et datent du XI^e siècle[509]. On en retrouve plus largement dès le XIII^e siècle mais leur emploi se généralise dès le XIV^e siècle, avec des faciès qui se diversifient pendant les siècles suivants[510].

A Vuillonnex, au nombre de sept, les appliques en fine tôle de bronze revêtent diverses formes et proviennent essentiellement du remplissage des tombes ou des fosses. Certaines pièces sont découpées dans une feuille de métal, d'autres estampées ou les deux conjointement. Deux d'entre elles sont de pourtour simple: circulaire (fig. 2, 28) et rectangulaire (fig. 2, 156). Par comparaison avec des barrettes rectangulaires retrouvées à cinq exemplaires sur un autre chantier genevois[511] à proximité d'une boucle en place, nous pouvons affirmer qu'il s'agit bien de garnitures de ceinture. Ce décor peut être daté, d'après les caractéristiques typologiques de la boucle qui leur est associée, de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle[512], ce qui concorde bien avec les données du contexte archéologique des découvertes de Vuillonnex. Les autres appliques mises au jour sur le site sont de formes plus élaborées et font référence à des modèles plus complexes: fleur (fig. 2, 89), papillon (fig. 2, 7, 188), colonnette (fig. 2,77)[513]. Un de ces éléments décoratifs semble être une ébauche, à moins qu'il s'agisse d'un rebut de fabrication (fig. 2, 217)[514].

Trois pièces plus conséquentes peuvent être assimilées à des clous de ceinture ou de lanière. Deux d'entre elles sont en bronze, visiblement moulées, avec une volonté décorative esthétique évidente. Sur l'applique en forme de fleur (fig. 2, 211) c'est l'aspect coloré, obtenu par une présence délibérément plus riche en cuivre sur les pétales et contrastant avec le gris de l'étamage, qui est recherché. La seconde applique (fig. 2, 5) s'impose grâce à un traitement de surface différent donnant du relief à la bande centrale vierge bordée de plages irrégulièrement hachurées par retrait de matière. Le dernier élément de cet ensemble (fig. 2, 62) est en fer, de plus grande dimension, et plus frustre. La tige n'est manifestement pas solidaire de la tête de l'applique qu'elle transperce en son centre. Ne serait-ce le recourbement caractéristique de la tige pour enserrer une lanière, nous serions tentés de voir ici une plaque décorative de coffre alors qu'il faut sans doute penser à un décor de courroie non vestimentaire, peut-être de harnais?

Des appliques décoratives de vêtement ainsi que des clous de ceinture sont régulièrement mis au jour sur les chantiers genevois et l'éventail des motifs, dont certains se retrouvent d'un site à l'autre, montre

508 Ariès 1977, pp. 68-77, Asile et lieu habité. Grand-place et lieu public.

509 Il s'agit de 13 appliques carrées qui se trouvaient regroupées à proximité d'une large bande de cuir pouvant avoir appartenu à un ceinturon ou à un harnais. Colardelle M./Verdel 1995, pp. 217-218, fig. 150 (27 à 43).

510 En Angleterre, à Londres, voir Egan/Pritchard, 1991, pp. 281-290; en France, à Rougiers, voir Démians d'Archimbaud 1980, pp. 510-513; ou à Grenoble, voir Burille 1996, pp. 108-109.

511 Fouilles non publiées de l'église de Saint-Gervais (ville de Genève): 5 appliques rectangulaires d'une trentaine de mm chacune ont été retrouvées en position primaire dans une sépulture, de chaque côté de la taille (objet 670, tombe T867) près d'une boucle de ceinture ovale à ergot saillant.

512 Démians d'Archimbaud 1980, p. 467.

513 Le motif de colonnette double est connu en Alsace et daté du XVI^e siècle. Rieb/Salch 1973, p. 58, pl.XLVI-325. Est-ce aussi le motif de la colonnette (triple) qui est représenté sur l'applique OBJ2 de Vandoeuvres ? Ici, à Vuillonnex, la colonnette est torsadée.

514 La découpe rudimentaire de l'applique 217 semble toutefois évoquer le motif de la colonnette torsadée représenté sur la pièce 77.

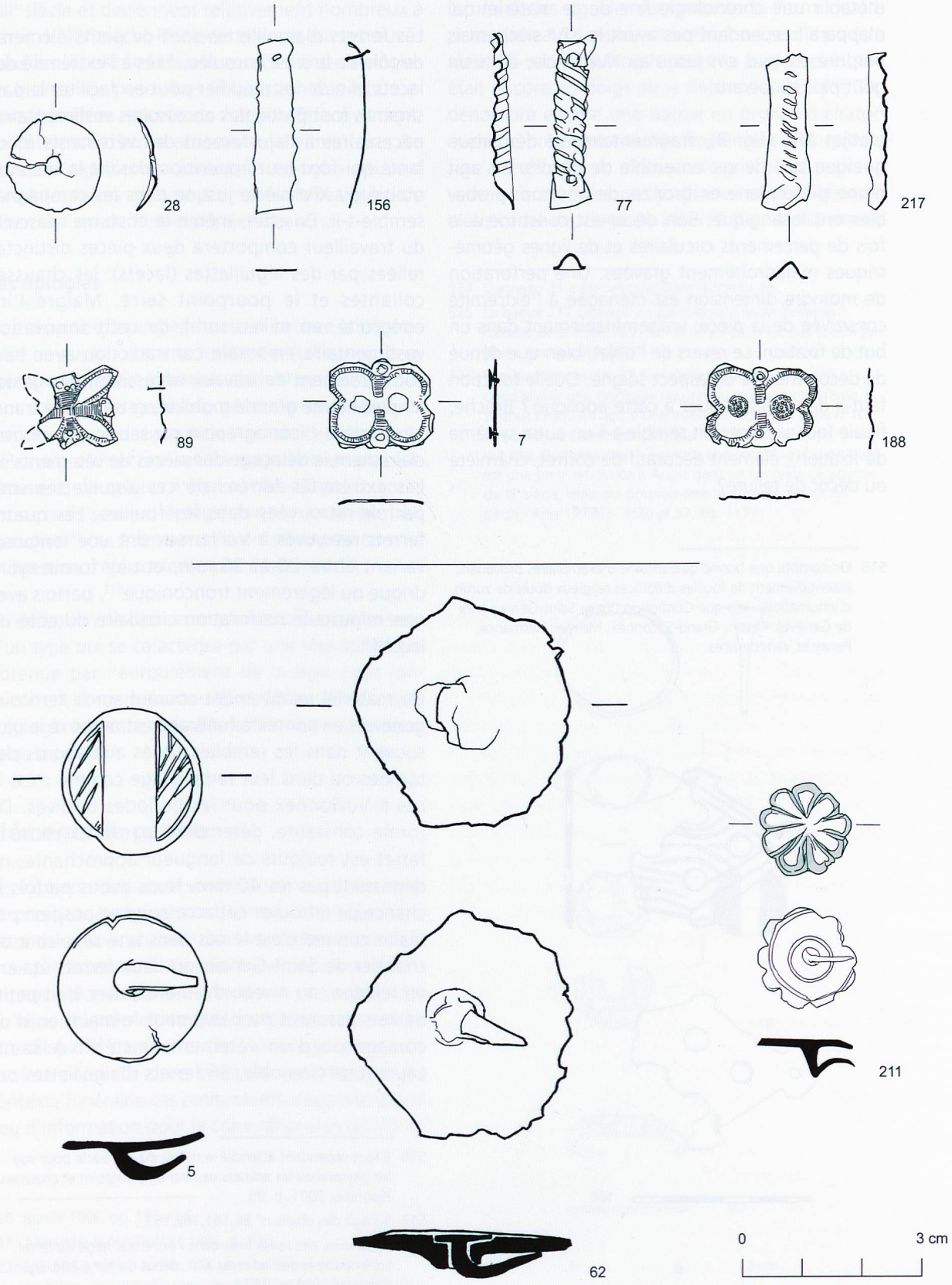


Fig. 2. Appliques décoratives de vêtement, ceinture ou harnais.

une diversité des plus intéressante[515]. Il est difficile d'établir une chronologie fine de ce matériel qui n'apparaît cependant pas avant le XIVe siècle mais perdure en tous cas jusqu'au XVIe siècle, dans un goût plus exubérant.

L'objet 185 (fig. 3), fragmentaire, se démarque quelque peu de cet ensemble de décors. Il s'agit d'une pièce plane en bronze, de pourtour probablement losangique. Son décor est constitué à la fois de percements circulaires et de lignes géométriques maladroitement gravées. Une perforation de moindre dimension est ménagée à l'extrémité conservée de la pièce, vraisemblablement dans un but de fixation. Le revers de l'objet, bien que dénué de décor, montre un aspect soigné. Quelle fonction faut-il dès lors attribuer à cette applique ? Broche, fibule (qui nécessiterait semble-t-il un autre système de fixation), élément décoratif de coffret, charnière ou décor de reliure?

515 On compte une bonne quarantaine d'exemplaires provenant essentiellement de fouilles d'édifices religieux dotés de zones d'inhumations, tels que Confignon, Jussy, Saint-Gervais (ville de Genève), Russin, Grand-Saconnex, Meinier, Hermance, Peney et Vandoeuvres.

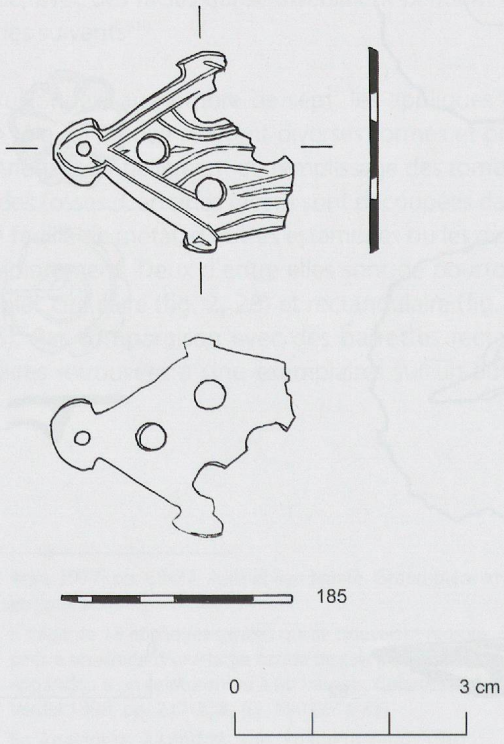


Fig. 3. Applique décorative losangique.

Les ferrets d'aiguillettes

Les ferrets d'aiguillettes sont de petits éléments de tôle de bronze enroulée, fixés à l'extrémité des lacets afin de les rigidifier pour en faciliter le passage. Ils font partie des accessoires vestimentaires nécessaires à l'ajustement des vêtements moulants qui font leur apparition durant la seconde moitié du XIVe siècle jusque dans les campagnes semble-t-il. En effet, même le costume masculin du travailleur comportera deux pièces distinctes reliées par des aiguillettes (lacets): les chausses collantes et le pourpoint serré. Malgré l'incongruité, en milieu rural, de cette innovation vestimentaire en totale contradiction avec l'accomplissement de travaux nécessitant des gestes amples et une grande mobilité, cette réalité transparaît dans l'iconographie paysanne qui montre clairement le délaçage des pièces de vêtements[516]. Les extrémités ferrées de ces aiguillettes sont parfois retrouvées dans les fouilles. Les quatre ferrets retrouvés à Vuillonnex ont une longueur variant entre 20 et 36 mm, et une forme cylindrique ou légèrement tronconique[517], parfois avec une minuscule perforation circulaire du côté du lacet[518].

Ce matériel relativement courant sur le territoire genevois en contexte funéraire est retrouvé le plus souvent dans les remblais situés aux abords des tombes ou dans leur remplissage comme c'est le cas à Vuillonnex pour les périodes tardives. De forme constante, déterminée par la fonction, le ferret est toujours de longueur approchante, ne dépassant pas les 40 mm. Nous avons parfois la chance de retrouver cet accessoire en position primaire comme c'est le cas dans une sépulture du chantier de Saint-Gervais où deux ferrets étaient en relation, au niveau du thorax, avec huit petits oeillets assurant probablement le maintien d'un corsage ou d'un vêtement ajusté[519]. A Saint-Laurent de Grenoble, 36 ferrets d'aiguillettes ont

516 Il faut cependant attendre le milieu du XVe siècle pour voir les paysans ou les artisans oeuvrer en pourpoint et chausses. Piponnier 2001, p. 95.

517 Il s'agit des objets n° 86,161,162,163.

518 A Londres, des rivets fixés dans l'extrémité large du ferret sont observés dès la fin du XIVe, début du XVe siècle. Egan/Pritchard 1991, p. 282.

519 Fouilles du temple de St-Gervais, objet n°780 comprenant 8 anneaux de 9 mm de diamètre ainsi qu'un crochet et deux ferrets retrouvés dans la tombe T.996, de chaque côté du sternum au niveau des côtes inférieures.

été retrouvés sur le site[520]. Ils apparaissent dès le XIII[e] siècle et deviennent relativement nombreux à partir du XV[e] siècle. Plusieurs d'entre eux retrouvés dans les sépultures étaient associés à des épingles en bronze. Se pose alors la question des inhumations habillées et celle du linceul. Effectivement, en l'absence d'autre accessoire vestimentaire, les ferrets d'aiguillettes comme les épingles peuvent être interprétés comme éléments de maintien du vêtement ou de fermeture de linceul.

Les épingles

Une dizaine d'épingles fines en bronze a pu être mise en évidence sur la fouille de Vuillonnex. Leur présence comme matériel résiduel est assez courant sur les sites genevois, généralement retrouvés dans les fosses des tombes. Il est de ce fait difficile de savoir si elles ont servi à maintenir en place le vêtement, car celui-ci n'était semble-t-il pas toujours cousu mais souvent épinglé surtout au niveau des manches[521] ou, à fermer un éventuel linceul comme la question a été soulevée précédemment[522].

A l'exception de deux exemplaires, ces épingles sont d'un type qui se caractérise par une tête sphérique obtenue par l'enroulement de la tige. Leur longueur est comprise entre 30 et 58 mm[523]. Ce type d'épingle fine est connu dès le XIII[e] siècle et perdure jusqu'au XVIII[e].

Eléments de parure

Les éléments de parure sont malheureusement rares et presque exclusivement retrouvés en position secondaire. Leur absence dans les tombes n'est d'ailleurs pas étonnante. Au sein d'une population dont la pauvreté est reconnue, la valeur que représente un bijou, au même titre que le vêtement, ne saurait être dilapidée sous terre. On s'interroge cependant sur leur présence dans certaines sépultures. Hors contexte funéraire, ces petits objets n'apportent que peu d'information pour la compréhension du site et de ses occupants, c'est pourquoi nous nous contenterons de les signaler succinctement. Parmi quatre petits anneaux simples en bronze, un seul a pu être identifié sans équivoque comme bague puisqu'il était encore au doigt de la défunte (OBJ31)[524]. On dénombre encore une bague en bronze à chaton ovale ne présentant malheureusement plus qu'une face usée[525] (fig. 4, 212), un fragment de perle en verre noir avec des cercles jaunes et des filaments bleus cerné de rouge ou blanc[526] (fig. 4, 10) et une

520 Burille 1996, pp. 105-106.

521 Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 239.

522 En 1996 à Paris a eu lieu une journée de travail sur le problème de l'identification des enveloppes textiles des inhumations individuelles. Une petite publication reflète l'esprit de cette rencontre. Collectif 1996.

523 Il s'agit des objets n° 30,38,87,100,114,140,146,157-2,187,189 et 215.

524 L'anneau 31 a été retrouvé dans la tombe 66.

525 La bague 212 provient du comblement (essentiellement romain) de la fosse 123. Sa forme simple n'est pas spécifique d'une époque précise.

526 Son diamètre est de 12 mm. Pour les perles, il est difficile d'établir une typologie ou une chronologie cohérente, surtout lorsqu'il s'agit d'une trouvaille isolée. La perle n°10 de Vuillonnex, bien que provenant d'un remblai tardif, pourrait être plus ancienne. L'exemple comparatif le plus probant est une perle retrouvée à Augst dans un contexte céramique du III[e] siècle, mais qui pourrait-être plus tardif (plutôt IV[e] siècle). Riha 1978, p. 158, pl.37, fig. 1177.

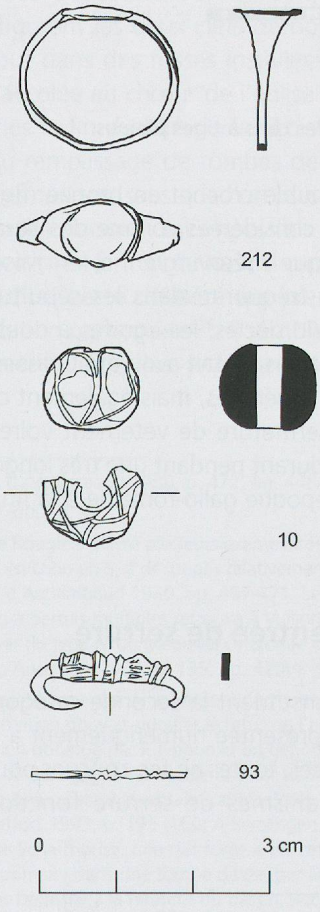


Fig. 4. Éléments de parure.

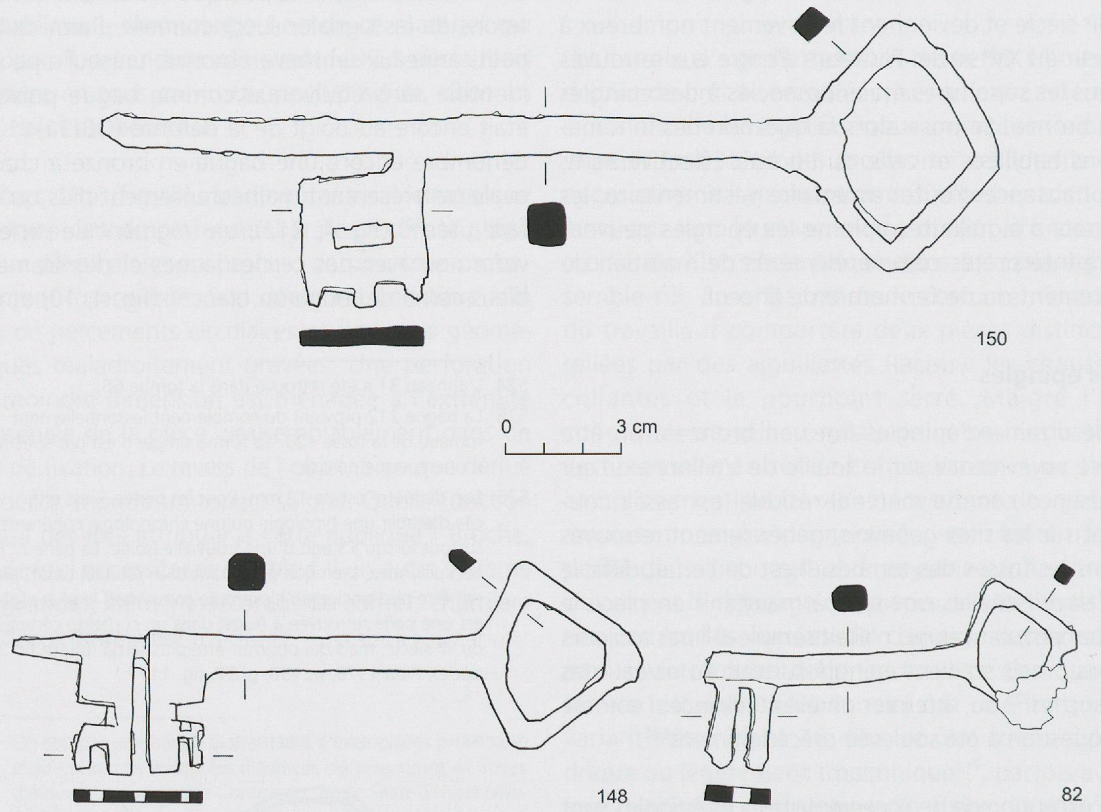


Fig. 5. Grandes clefs à tiges pleines.

agrafe à double crochet en bronze (fig. 4, 93)[527]. Longtemps considérées comme des agrafes de linceul d'époque mérovingienne, en raison de leur découverte fréquente dans les sépultures datées des VI^e^ et VII^e^ siècles, les agrafes à double crochet ne semblent pas en fait avoir été utilisées à des fins strictement funéraires, mais également comme éléments de fermeture de vêtement voire même de parure, perdurant pendant une très longue période, allant de l'époque gallo-romaine à la fin du Moyen Âge[528]

Clefs et entrée de serrure

Les clefs constituent la seconde catégorie d'objets la mieux représentée numériquement à Vuillonnex, avec 15 pièces, toutes en fer, conçues pour répondre à des mécanismes de serrure fonctionnant par rotation. En forte majorité dotées de tiges forées (à canons creux), ces clefs peuvent être réparties en deux groupes en fonction de leurs caractéristiques et de leurs dimensions : les plus grandes et les plus robustes ayant pu servir à ouvrir des portes et des coffres ; et celles, quantitativement plus nombreuses, de taille moyenne, probablement destinées au mobilier.

De dimensions supérieures à 150 mm, les grandes clefs, au nombre de deux, sont dotées d'anneaux losangiques et de tiges bénardes (pleines) prolongées en dard. L'une d'elles (fig. 5, 150) possède un panneton de type « étendard », de tradition encore romane, doté de trois dents au museau et d'une garniture centrale rectangulaire. De tels pertuis fermés impliquent des mécanismes à rotation limitée, la clef restant dans la serrure pendant l'ouverture. Un exemple de clef dotée d'un panneton identique, mais munie d'un anneau circulaire a été retrouvée dans le Tarn et datée du XIV^e^ siècle[529]. La seconde grande clef de Vuillonnex (fig. 5, 148) montre un panneton à pertuis symétriques verticaux

527 L'agrafe à double crochet 93 provient du comblement de la fosse 15.

528 Jigan/Marin 1984, pp. 243-246.

529 Barrère 1990, p. 152, fig. 134.

et transversaux. La symétrie des pertuis permettrait d'actionner la serrure de l'intérieur comme de l'extérieur de l'habitation[530]. C'est, semble-t-il, entre le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle que la symétrie des pertuis va se développer et supplanter peu à peu l'ancien système. Il était en effet encore très fréquent à cette époque, d'employer une barre de fermeture en bois à l'intérieur des maisons, ou un simple verrou, pour maintenir les portes closes, et de recourir à l'usage d'une clef uniquement pour actionner le dispositif de l'extérieur.

Ces deux clefs faisaient partie du comblement de la fosse 44 aménagée dans l'annexe nord accolée au chœur de l'église ouest. Cette fosse, la plus récente du groupe; renfermait une monnaie, en mauvais état de conservation, du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle.

Bien que légèrement plus petite, une troisième clef (fig. 5, 82) s'apparente à ce groupe. Son anneau est losangique et sa tige, bénarde, dotée d'un panneton simple à un pertuis longitudinal. Ces trois clefs sont les seules à posséder ces caractéristiques.

Le deuxième groupe, quantitativement plus conséquent, comprend uniquement des clefs à tiges forées (fig. 6, 72, 84, 119, 122, 133, 186, 195, 197-1). Conçues pour des mécanismes fonctionnant par rotation, la tige est creuse de façon à recevoir la broche, axe de rotation. Les anneaux sont circulaires ou légèrement ovales formés par simple repli du fer[531] et les pannetons, à pertuis multiples transversaux et longitudinaux, ne montrent jamais une parfaite symétrie.

Une clef (fig. 6, 128) se distingue légèrement de ces deux catégories. De plus petite taille, avec une tige courte et creuse ainsi qu'un anneau ovale irrégulier, elle pourrait correspondre à une serrure de coffret.

Un objet ferreux, retrouvé dans une fosse s'apparente à une entrée de serrure (OBJ179) assez rudimentaire. Découpée dans une tôle de fer, sa partie centrale suit un tracé semi-circulaire qui, placée perpendiculairement au plan vertical de la porte, constitue une protection pour le trou de serrure lui-même. Les deux minces pattes de fixation sont, elles, plaquées à la porte et maintenues par un clou. A Rougiers, trois exemplaires semblables ont été mis au jour dans des niveaux de la première moitié du XIV^e^ siècle[532]. On peut cependant s'interroger sur l'absence de serrures retrouvées sur le site. Ont-elles été récupérées? Mais alors pourquoi en aurait-il été différemment pour les clefs? Il semblerait que les serrures pouvaient également être en bois, ne contenant que quelques éléments métalliques comme le pêne et le ressort, ce qui pourrait constituer un autre élément de réponse[533].

De manière générale, les détails morphologiques observés tant sur les anneaux que sur les pannetons mettent en évidence l'homogénéité de ce groupe de clefs appartenant à l'époque gothique. En effet, dès le XIII^e^ siècle, les pannetons à pertuis multiples dits en U ou en S selon leurs tracés, sont courants. Les anneaux losangiques et les pannetons symétriques apparaissent et s'affirmeront durant le siècle suivant[534].

Aucun élément de cette catégorie de mobilier n'a fait l'objet d'un dépôt intentionnel. Cinq clefs, parmi lesquelles figurent les deux clefs de porte, ont été mises au jour dans des fosses installées dans l'annexe nord accolée au chœur de l'église occidentale comblées dès la fin du XIII^e^ siècle. Trois autres proviennent du remplissage de tombes de la dernière phase d'inhumations, sans que l'on puisse parler de dépôt funéraire puisqu'il est impossible de savoir si leur présence ici est le fruit du hasard ou au contraire le résultat d'un geste délibéré qui prendrait alors une signification particulière[535]. Il semble plutôt que ces objets aient été perdus, jetés ou abandonnés.

530 Démians d'Archimbaud 1980, p. 467 et Collectif 2001, p. 81. Selon d'autres sources, seules les clefs bénardes étaient susceptibles d'actionner la serrure d'un ou des deux côtés, sans faire état des pertuis: Wodon 1989, p. 221; Collectif 2000, p. 101.

531 Voir le schéma de fabrication publié dans: Bänteli/Höneisen, Zubler 2000, p. 129, fig. 92. Les radiographies des clefs de Vuillonnex permettent également de faire ces observations.

532 Démians d'Archimbaud 1980, p. 472, fig. 448/5-7.

533 Collectif 2000, p. 99.

534 Le site de Rougiers a livré plusieurs exemplaires de clefs à pertuis en U ou en S, à découpes relativement simples. Démians d'Archimbaud 1980, pp. 467-471. Le type de panneton à pertuis multiples retrouvé à Vuillonnex est à rapprocher du type IV du Medieval catalogue of London Museum, Anonyme 1954, p. 135, fig. 42(IV).

535 Le fait de jeter une clef délibérément dans une fosse lors de l'inhumation pouvait signifier le refus de l'héritage. Information obtenue par F. Piponnier en dépouillant les Archives de Bourgogne qui recèlent, pour les XIV et XV^e^ siècle, un bon millier d'inventaires après décès. Alexandre-Bidon/Treffort 1993, p. 195 (160) A Berslingen dans le canton de Schaffhouse, une clef forée a été retrouvée en position primaire dans une tombe datée, par analyse C14, du XII^e^ siècle. Déposée à la hauteur du bassin, aucune donnée précise ne permet d'expliquer le pourquoi de cette présence: geste intentionnel ou hasard. Bänteli/Höneisen/Zubler 2000, p. 130, fig. 93.

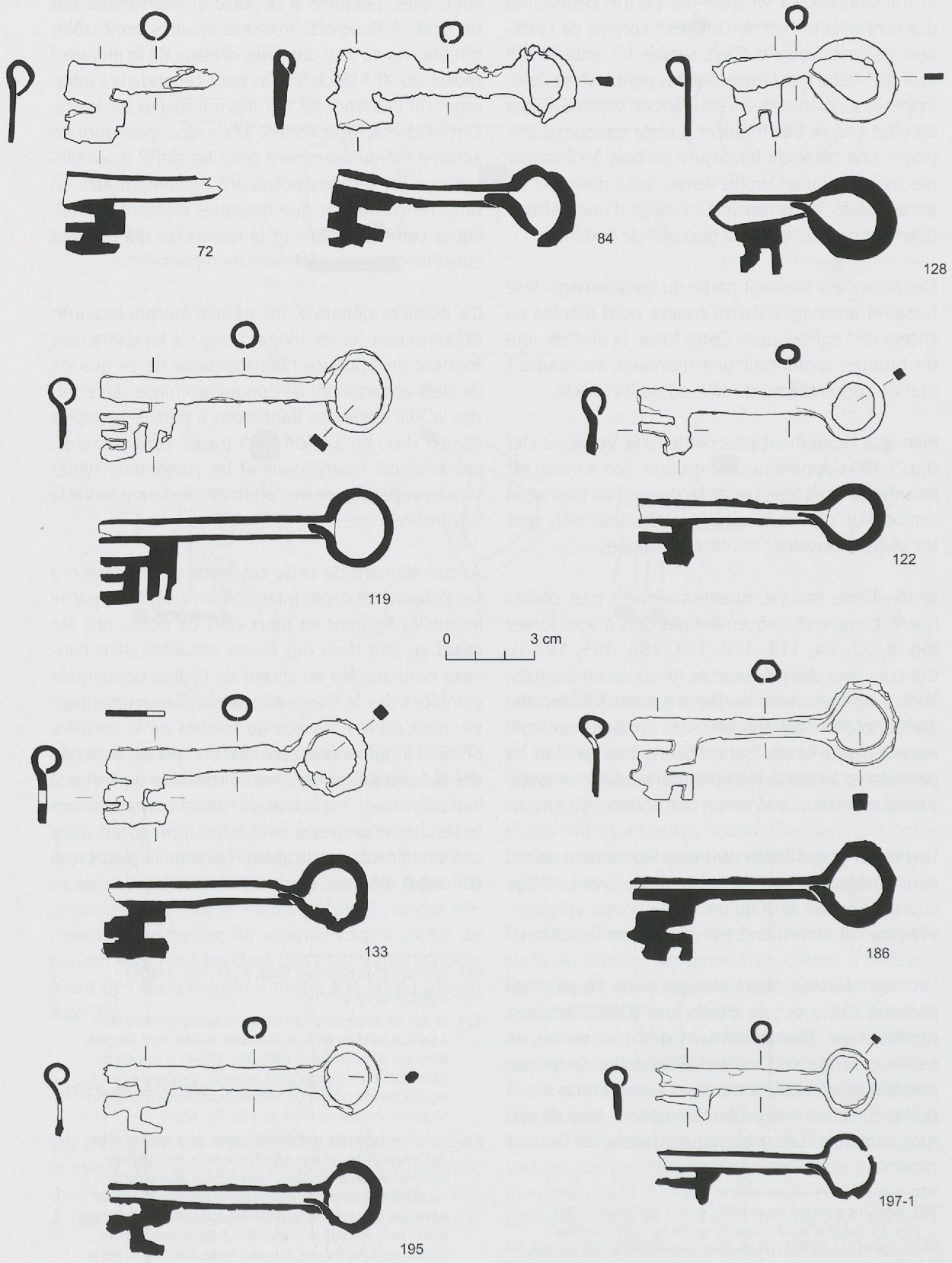


Fig. 6. Clefs à tiges creuses.

Comment interpréter une telle densité de clefs sur une zone si restreinte ? Ce matériel n'a en effet pas été retrouvé dispersé sur tout le périmètre fouillé du site, mais concentré à l'intérieur de l'annexe nord ou, à l'extérieur immédiat de celle-ci. Ce bâtiment trapu, accolé au nord de l'église occidentale, de par la présence de ses nombreuses fosses et l'absence d'inhumation, remplissait une fonction civile : habitation, grange ou les deux à la fois. Parmi les biens mis à l'abri ici, il y avait sans nul doute des grains ou autres produits de la terre répartis en sous-sol dans ces fosses, pour les conserver. Les sources d'archives mentionnant Vuillonnex évoquent parfois les revenus attachés à la fonction de doyen, parmi lesquels figurent dîmes et taxes diverses. Il arrive que soient cités plus précisément vin, blé, froment ou huile pour la lampe... On peut aussi imaginer que des denrées moins périssables pouvaient être stockées à l'étage, peut-être dans d'imposants coffres dotés de serrures, puisque le coffre est durant toute la période médiévale l'objet de rangement de base dans toutes les habitations. Les deux grandes clefs sont sans aucun doute des clefs de porte. Après les visites épiscopales, il est plusieurs fois consigné dans les textes la nécessité d'acquérir des clefs, pour fermer l'église (en 1481[536]), la porte du chœur ou l'armoire liturgique par exemple (en 1443[537]). Nombre de clefs retrouvées dans les fouilles ont dû être employées pour assurer la sécurité des denrées et des richesses du doyen. Elles furent sans doute jetées dans les fosses lors de la destruction de l'annexe, au plus tard au XIVe siècle puisqu'un nouveau niveau de sépultures vient les sceller.

Sur l'ensemble du canton de Genève, plus d'une centaine de clefs ont été exhumées en 30 ans de fouilles archéologiques. A l'exception de rares pièces en bronze, elles sont en fer. La grande majorité de ce matériel est médiéval (les plus anciens exemplaires sont vraisemblablement romans) et fonctionne par rotation. Parmi les clefs romaines qui restent très minoritaires, on rencontre deux types différents correspondant chacun à un mécanisme particulier de serrure: les clefs en forme de T qui répondent à un mécanisme fonctionnant par translation et les clefs à dents appelées aussi «laconiennes» fonctionnant par soulèvement (parmi lesquelles il faut compter les clef-bagues) [538].Ce mobilier provient de remblais, de remplissages de fosses ou de tombes, sans qu'aucune pièce ne semble avoir fait l'objet d'un dépôt intentionnel.

Les fers à cheval et les clous de ferrage

La zone fouillée de Vuillonnex a livré cinq fragments de fer à cheval (OBJ50-3, 149, 172 (fig. 7), 175, 208-1) caractérisés par des bords ondulés. Ces ondulations

536 voir *supra* Jean Terrier (p. 14).

537 voir *supra* Jean Terrier (p. 14).

538 Pour comprendre les différents mécanismes, voir Meystre 1998, mécanisme à translation : p. 5, fig. 5, ou à dents : p. 6, fig. 6.

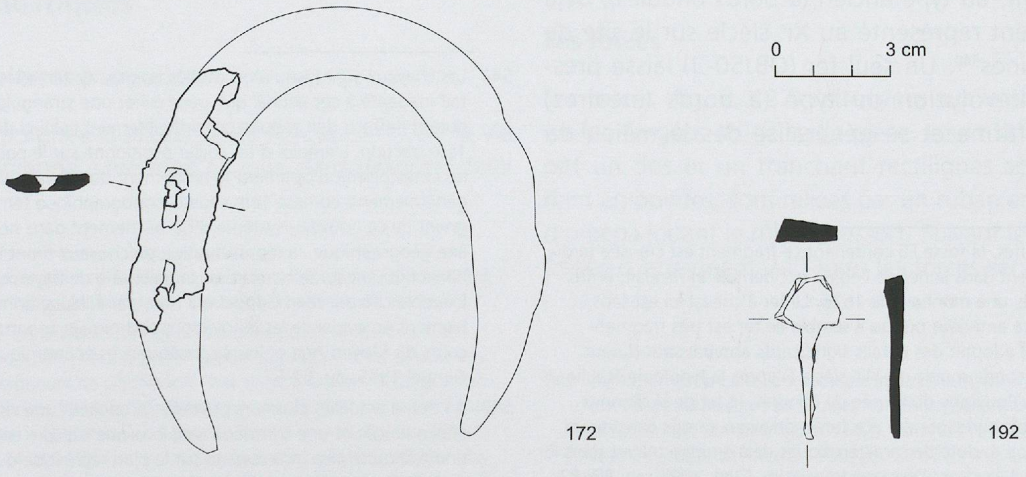


Fig. 7. Fer à rives ondulées et clou de ferrage à tête en bâtière.

qui touchent surtout les rives externes du fer ne sont pas l'expression d'une volonté esthétique, mais le résultat du travail de forge lors du percement des étampures placées souvent très près des bords. Les cavités de ces dernières, oblongues ou rectangulaires, correspondent étroitement aux clous alors utilisés, dits à tête en bâtière ou en clef de violon (fig. 7, 192). Les branches des fers possèdent généralement 4 à 6 étampures doublées de contre-perçures plus petites, rectangulaires, correspondant à la section de la tige du clou. Deux des cinq fers à cheval retrouvés possèdent en outre un talon épais jouant, le cas échéant, le rôle de crampon, très utile en terrain mou. Le fer 50-3, montre une largeur, près du talon, supérieure à celle des autres exemplaires et un percement doté de bords bien nets. Ces deux éléments laissent pressentir un changement de morphologie du fer à cheval et parleraient en faveur d'une datation un peu plus tardive pour cette pièce. Archéologiquement, il est intéressant de relever que cet objet provient d'un contexte effectivement un peu plus tardif que les autres[539]. De par sa petite taille, le fer 149 doté de quatre étampures uniquement, pourrait avoir appartenu à un mulet plutôt qu'à un cheval.

Retrouvés épars, quelques clous de ferrage de type ancien se définissent par des têtes oblongues s'insérant dans les larges étampures des fers à rives ondulées décrits plus haut. Aucun clou de forme moderne n'a été retrouvé.

Dans l'histoire du cheval, la période d'utilisation des fers à rives ondulées précède celle des fers à rives linéaires dont l'évolution semble s'opérer au cours du XIII[e] siècle. Toutes les trouvailles faites à Vuillonnex appartiennent, stylistiquement et archéologiquement, au type ancien (à bords ondulés), déjà largement représenté au XI[e] siècle sur le site de Charavines[540]. Un seul fer (OBJ50-3) laisse pressentir l'évolution du type (à bords linéaires) qui s'affirme et se généralise dès le milieu du XIV[e] siècle. Outre leurs bords rectilignes, ces fers de type «moderne» se différencient par des étampures carrées ou légèrement rectangulaires, avec des contre-perçures en forme d'entonnoir conçues pour recevoir les clous adéquats, à tête pyramidale.

En fonction de la place du cheval dans la société de l'époque, quel écho peut-on donner à ces découvertes?

L'animal de trait employé pour les travaux des champs, dans l'Antiquité comme au Moyen Âge, était le bœuf. Ce n'est que vers le XI[e] siècle, grâce à une série d'innovations techniques[541], que les hommes tirèrent parti de l'énergie hippique[542]. Toutes ces découvertes ne révolutionnèrent toutefois pas l'agriculture médiévale, car l'adoption du cheval ne fut pas pour autant immédiate ni généralisée. Elle allait en effet contre la coutume établie et exigeait une importante mise de fonds puisqu'il fallait apprendre à élever, à soigner et à nourrir ces animaux, ce qui impliquait un problème nouveau et pas si anodin: cultiver de l'avoine. Pour toutes ces raisons, les chevaux ne furent achetés, d'abord, que par des fermiers à la fois riches et entreprenants, dotés d'un esprit novateur.

Nous voyons donc par cette approche que l'emploi du cheval comme force motrice utilisée pour les travaux des champs était l'apanage de personnes ou de communautés riches, ce qui n'était manifestement pas le cas de la population rurale des environs de Vuillonnex. Le siège du décanat semble par contre avoir été fréquenté par des personnes plus aisées puisque ce lieu, où résidaient

539 En effet, la fosse F5 contenant ce fragment est creusée tardivement dans la nef de l'église occidentale et recelait, entre autre, une monnaie de 1626. Le fer à cheval lui est sans doute antérieur puisqu'il semble (le fer est très fragmentaire) adopter des détails significatifs apparaissant durant la seconde moitié du XIII[e] siècle D'après la typologie établie dans l'ouvrage du musée de Londres, le fer de Vuillonnex semble correspondre aux fers médiévaux tardifs constituant le type 4, doté de caractéristiques déjà embryonnaires dans le type 3 illustrant l'époque transitoire. Clark 1995, fig. 83 -87.

540 Colardelle M./Verdel 1995, p. 211, fig. 146.

541 Les chevaux sont jusqu'alors attelés au cou, système tout à fait inadapté à cet animal qui, pour éviter une strangulation durant l'effort, doit réduire considérablement celui-ci dès la 1ère traction. L'emploi d'un collier positionné sur le poitrail et les côtes permit d'optimiser le rendement du cheval. On cite généralement, comme 1ère source iconographique témoignant de ce nouveau système d'harnachement dans notre aire géographique, la représentation de chevaux tirant une herse figurant sur la bordure de la tapisserie de Bayeux. Exemple cité par Jean Gimpel qui met, par ailleurs, admirablement en évidence les innovations techniques apparues au cours du Moyen Âge et leurs conséquences économiques. Gimpel 1975, pp. 52-57.

542 A l'heure actuelle, plusieurs ouvrages proposent une vision plus nuancée et une transition sans brusque rupture entre une Antiquité plus intéressante sur le plan technique qu'on ne le soupçonnait et un Moyen Âge moins révolutionnaire qu'il n'y paraissait. Voir Raepsaert/Rommelaere 1995, p. 75.

quelques personnes en permanence[543], servait également de gîte pour les ecclésiastiques venant sur place pour des synodes ou des réunions du décanat.

Si le cheval tient également une place primordiale parmi la classe des seigneurs en leur permettant d'affirmer leur appartenance sociale et de remplir leur rôle et leur fonction de protecteur, c'est un aspect du problème difficile à appréhender par le biais archéologique. Le seul témoin concret de cette réalité sociale est peut-être la présence d'éperons dans leurs sépultures, lorsque ceux-ci sont inhumés avec les attributs de leur rang, comme c'était généralement la coutume[544]. Ce cas de figure n'est pas illustré à Vuillonnex.

En conclusion, la présence de fers à cheval et de clous semblent, ici, plutôt à mettre en relation avec la proximité d'une voie de circulation que devaient emprunter de nombreux convois tirés par des chevaux, mulets ou bœufs, puisque ceux-ci pouvaient également être ferrés. A Vuillonnex, une route antique a été dégagée au sud de l'église occidentale. Abandonnée vraisemblablement dès le X[e] siècle au bénéfice de l'extension du cimetière, elle fut déplacée au nord du site en bordure des bâtiments. Son tracé est encore le même de nos jours. Il est généralement acquis que, dès le XIII[e] siècle sur les routes, la plupart des gens moyennement aisés, riches ou puissants, se déplacent sur des animaux de selle. De par sa fonction de siège de décanat, Vuillonnex a sans doute accueilli un certain nombre de ces voyageurs.

Quelques outils et autres objets domestiques

Les pierres à aiguiser

Une poignée d'objets reliés aux activités de la vie quotidienne a été mise au jour, parmi lesquels deux

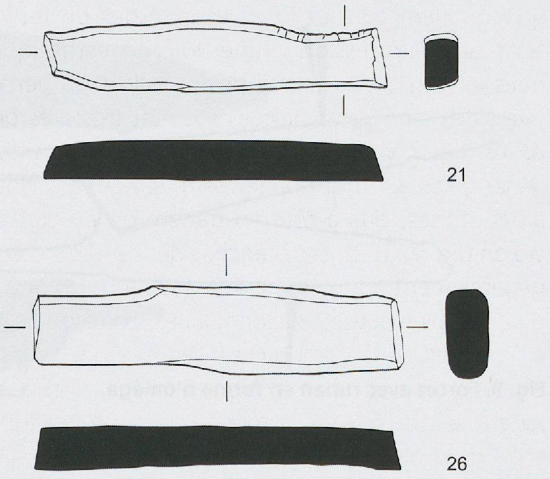


Fig. 8. Pierres à aiguiser.

pierres à aiguiser (fig. 8, 21, 26). De forme oblongue et de section ovoïde, elles sont façonnées dans une roche dure à grain fin et présentent des traces d'affûtage sur les quatre faces mais plus nettement sur les arêtes. Les aiguisoirs de petites tailles comme c'est le cas ici (bien que fragmentaires, ils ne dépassent pas les 10 cm), semblent spécialement appropriés aux couteaux ou au petit outillage domestique. Des exemplaires semblables mis au jour sur d'autres sites sont dotés d'un percement proximal destiné au passage d'un lien assurant sa fixation[545]. Malheureusement, dans les cas qui nous concernent ici, les extrémités sont cassées et ne permettent plus ce genre d'observation. Provenant de niveaux en relation avec l'abandon définitif du lieu au XVI[e] siècle, rien ne distinguent cependant typologiquement ces exemplaires d'éléments plus anciens ou plus modernes; la fonction induisant la forme.

Les forces

Les forces (fig. 9, 127) retrouvées sur le site sont en fer, forgées d'une seule pièce. Leurs lames, qui ont un dos et un tranchant rectilignes se terminant en pointes, sont reliées par un ruban en forme d'oméga jouant le rôle de ressort. Suivant leur taille (celles-ci atteignent 240 mm) les forces servaient à

543 Le doyen ne résidait pas sur place, mais plus probablement en ville. Un desservant assurait la présence sur le site.

544 C'est le cas à Confignon ou deux paires d'éperons (l'une du XIV[e] et l'autre du XV[e] siècle) proviennent du caveau des seigneurs de Confignon. Voir dans Crosnier 1918, p. 27 et Ganter 1976, p. 25. Deux éperons du XVII[e] siècle ont également été retrouvés à l'église Saint-Pierre de Thônex (objets 144 et 145) dans le caveau de la chapelle Notre-Dame abritant la sépulture du seigneur Charles-Amédée de Rossillon inhumé en 1691. Plan 1994, pp. 100-101.

545 Sur le territoire genevois deux exemplaire avec perforation ont été retrouvés lors de fouilles: à Satigny (objet 48) et à la cathédrale St-Pierre (objet 1632). Pour Charavines (Isère), voir. Colardelle M./Verdel 1995, pp. 281-283, fig. 216/1-6. A Blois plusieurs pierres à aiguiser ont été retrouvées dans des fosses-dépotoirs, voir Collectif 2002, pp. 153-154.

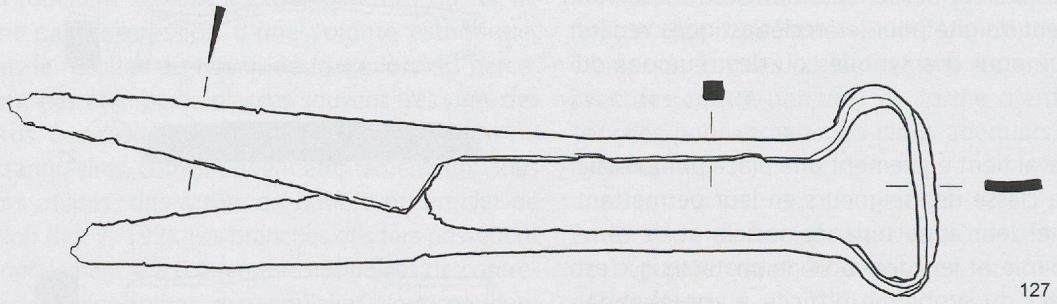


Fig. 9. Forces avec ruban en forme d'oméga.

la tonte des moutons ou à divers travaux aussi bien domestiques qu'agricoles ou artisanaux[546]. Ces instruments, connus dès l'époque gauloise, sont restés sans réelle modification typologique jusqu'à nos jours[547].

Les lames en fer

Une quinzaine de lames en fer forgé de modestes dimensions[548], dont plus de la moitié sont malheureusement trop fragmentaires pour être étudiées, ont été mises au jour à Vuillonnex. Parmi les sept exemplaires les mieux conservés dont la plupart possède encore le départ de la soie, cinq peuvent être considérés comme appartenant à des couteaux. Leurs formes, dans quatre cas, présentent un dos et un tranchant légèrement incurvés vers la pointe (fig. 10, 69, 126, 132, 154), le cinquième exemplaire est d'un tout autre type. Avec une lame plus étroite, un dos rectiligne et un tranchant parallèle remontant vers une pointe arrondie (fig. 10, 50), il adopte une silhouette qui fait déjà penser à un couteau de table. Yvan De Riaz considère que la plus grande modification subie par le couteau de table fut l'arrondissement de la lame. « Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, en l'absence de fourchette, on se servait de ses doigts et de son couteau pour porter les aliments à sa bouche. Le couteau devait être pointu pour permettre de piquer la viande. » [549] Cette lame provient du comblement d'une fosse ayant livré une monnaie datée des XVI-XVII^e siècles[550] ce qui semble confirmer ce sentiment. Une sixième lame (fig. 11, 135) suit un tracé curviligne et s'apparente plutôt à une faucille ou une serpette ayant pu servir au travail de la vigne, bien que ses dimensions soient vraiment modestes. La dernière lame (fig. 11, 118) est particulièrement intéressante car elle se distingue morphologiquement des autres pièces. Rectiligne avec un double tranchant étroit, une arrête médiane bien apparente et une pointe visiblement très effilée, elle se rattache plutôt à des formes de dague ou de poignard, destinés à percer plus qu'à couper, même si leurs dimensions sont généralement plus conséquentes[551]. Sa présence dans le remplissage d'une sépulture, à proximité des pieds du défunt, nous interpelle. Les indices sont insuffisants pour affirmer être en présence d'un dépôt funéraire puisque ce poignard n'a pas été retrouvé en position primaire, mais il reste possible que l'objet ait été jeté intentionnellement dans la fosse de la tombe lors de l'inhumation[552].

Un bel objet en bronze (fig. 11, 79), de facture soignée et de forme rectangulaire enserre une lame de fer. Il faut reconnaître là le manche d'un couteau. Ajouré et moulé d'un seul tenant, il est doté d'une incision longitudinale permettant d'insérer la soie (en fer) de la lame, ici manquante, cassée nette à l'extrémité du manche en bronze. Deux cavités jouent un rôle décoratif et étaient, du moins pour la première, destinées à recevoir un placage de bois, d'os ou d'un autre matériau. L'extrémité de l'objet est de moindre épaisseur et finement ouvragé, avec un décor qui permettait aisément une suspension de

546 Les dimensions des forces de Vuillonnex les placent dans le type 2 (tailles moyennes comprises entre 150 et 300 mm) établi par W.H. Manning, Catalogue of the romano-british Irontools, Fighting and weapons in the British Museum, London, 1985, cité par A. Duvauchelle dans son article: Duvauchelle 1992, p. 35.

547 Collectif 1988, p. 270; Halbout/Pilet/Vandors 1987, p. 167: Colardelle M./Verdel 1995, pp. 209-210, fig. 145.

548 Leurs longueurs sont inférieures à 200 mm, et leurs largeurs n'excèdent pas les 32 mm.

549 De Riaz 1978, p. 19.

550 Il s'agit de la fosse F5.

551 Démians d'Archimbaud 1980, pp. 438, 439, fig. 421/4

552 La lame a été retrouvée dans la fosse de la tombe T.368, une femme de 20-29 ans, à proximité des pieds.

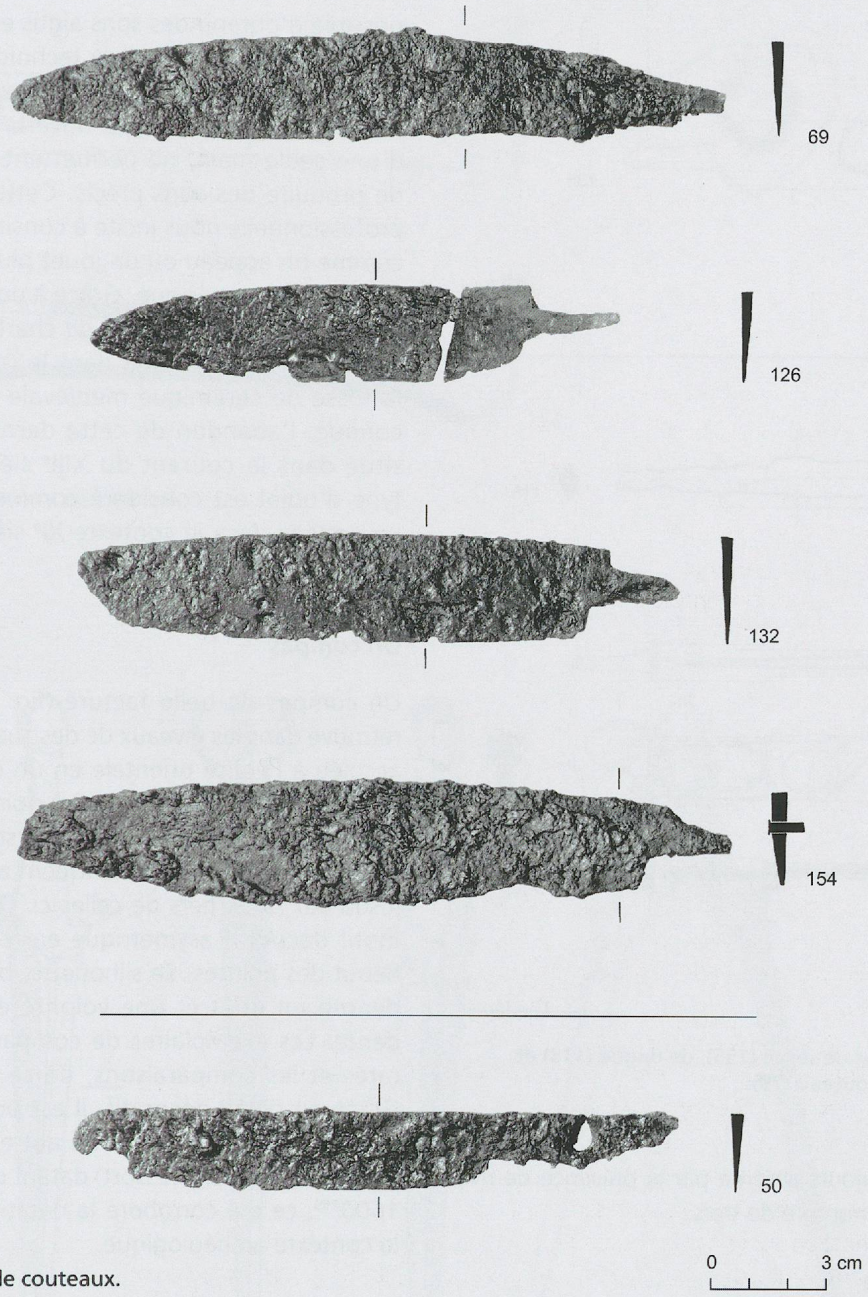


Fig. 10. Lames de couteaux.

la pièce. Les comparaisons sont à chercher parmi les couteaux de petites tailles, généralement considérés comme étant des rasoirs, (mais une étude récente propose de voir là plutôt un accessoire pour l'écriture[553]) de l'époque romaine[554]. Plusieurs exemplaires connus montrent en effet des manches en bronze terminés par un anneau de suspension[555]. Un manche de couteau de ce type a été retrouvé dans le comblement d'un puits romain situé sous la cathédrale St-Pierre actuelle[556]. Si le décor peut être différent, avec parfois des incrustations comme l'exemplaire de Vuillonnex, la forme générale est toujours la même avec une constante dans le détail esthétique qui marque le passage du manche à la lame. La cohésion de ces deux derniers éléments est

553 De tels objets ont parfois été retrouvés dans des sépultures, en relation avec une spatule destinée à remodeler la cire des tablettes d'écriture. Bozic 2001, p. 29; Bozic 2002, pp. 33-36.

554 L'exemplaire de Vuillonnex provient d'un contexte médiéval: la fosse de tombe (T144).

555 Garbsch 1975, pp. 68-73.

556 Cathédrale St-Pierre de Genève, objet n°853.

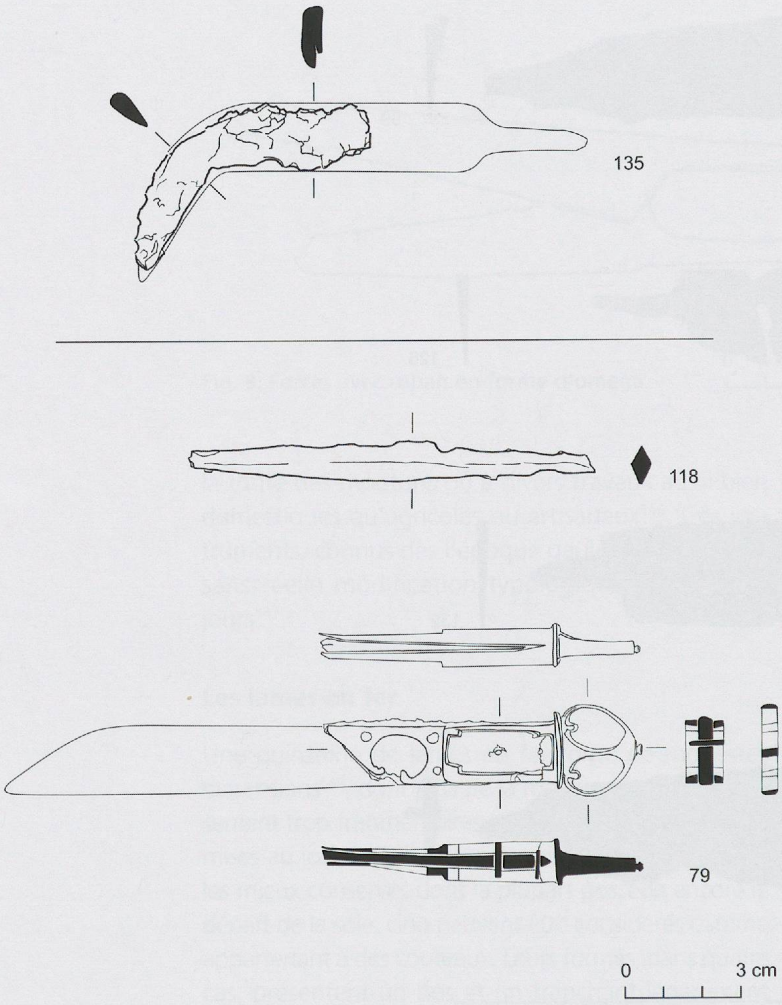


Fig. 11. Lames de serpe (135), de dague (118) et manche de couteau (79).

presque toujours assurée par la présence de rivets, souvent au nombre de trois.

Un appeau

La fosse F38 a livré un instrument sonore insolite (fig. 12, 143) manufacturé à partir de la diaphyse d'un tibia de capriné sectionné aux 2/3 de sa longueur. Sa face supérieure est percée de trois trous presque équidistants et ses deux extrémités sont chanfreinées. Selon l'avis de Raymond Meylan, musicien musicologue[557], il semble possible d'obtenir des sons aigus en soufflant du côté distal de l'os, selon la technique de la flûte oblique. Les percements, vraisemblablement destinés à être fermés ou ouverts par les doigts d'une seule main, ne permettent toutefois pas de produire des sons précis. Cette appréciation professionnelle nous incite à considérer cet objet comme un appeau ou un jouet plutôt qu'un réel instrument de musique. Grâce à une analyse C14 effectuée sur un morceau de charbon de bois et à la présence conjointe, dans le comblement de la fosse de céramique médiévale glaçurée bien connue, l'abandon de cette dernière peut être situé dans le courant du XIII[e] siècle. Le même type d'objet est considéré comme un sifflet ou un appeau dans le contexte XI[e] siècle du site de Charavines[558].

Un compas

Un compas de belle facture (fig. 13, 13) a été retrouvé dans les niveaux de destruction de la cave accolée à l'église orientale en un dernier temps. Ce petit instrument (83 mm) à pointes sèches est en bronze, avec un axe en fer. Lorsqu'il est fermé, le haut des branches s'imbriquent astucieusement jusqu'aux deux tiers de celles-ci. De ce point, un motif décoratif asymétrique en relief marque le début des pointes. Sa silhouette, bien que sobre, dénote un goût et une volonté esthétique évidente. Les exemplaires de compas anciens sont rares et les comparaisons, de ce fait, difficiles. Grâce au détail décoratif, il est possible de rapprocher cet exemplaire d'un autre compas (mais de type différent: à ressort) datant des environs de 1600[559], ce qui corrobore la datation fournie par le contexte archéologique.

Exception faite de la lame de poignard et du manche de couteau provenant du comblement des tombes, la plupart des lames ainsi que les forces ont été retrouvées, de même que les clefs, dans le comblement des fosses aménagées sous l'annexe nord appuyée contre l'édifice religieux occidental et dans celles creusées sous la dernière église. Elles font sans doute partie d'un matériel utilisé sur place et jeté dans les fosses au moment où les occupants ont démantelés les bâtiments ou quittés l'endroit, ne s'embarrassant

557 Nous remercions chaleureusement monsieur Meylan, musicien et musicologue à Bâle, pour son intérêt et ses précieuses observations sans lesquelles cette notice n'aurait pas été possible. Il est également l'auteur d'un ouvrage sur la flûte. Meylan, 1974. L'exemplaire de Vuillonnex est présenté à titre comparatif dans un article plus récent: Meylan 1998, p. 58, fig. 16.

558 Colardelle M./Verdel 1995, pp. 259-260.

559 Hambly 1946.

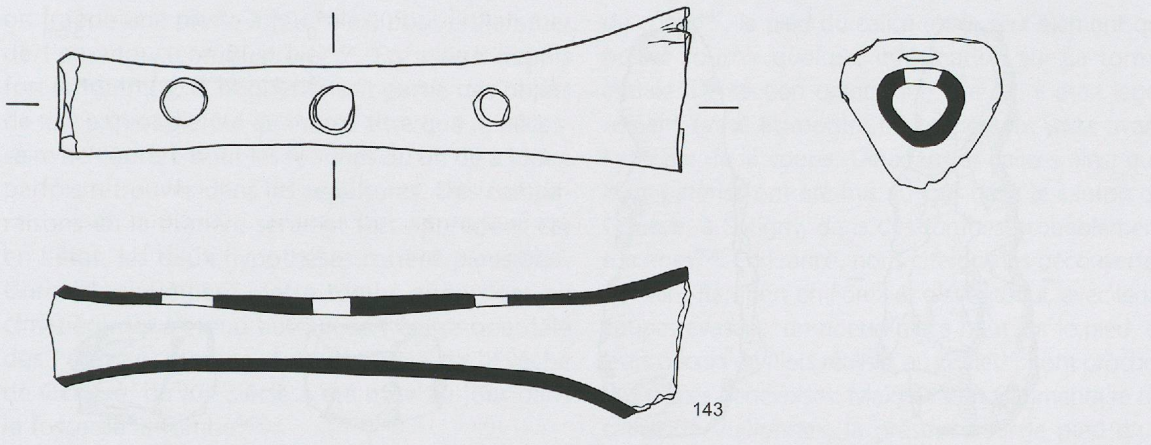


Fig. 12. Appeau en os de capriné.

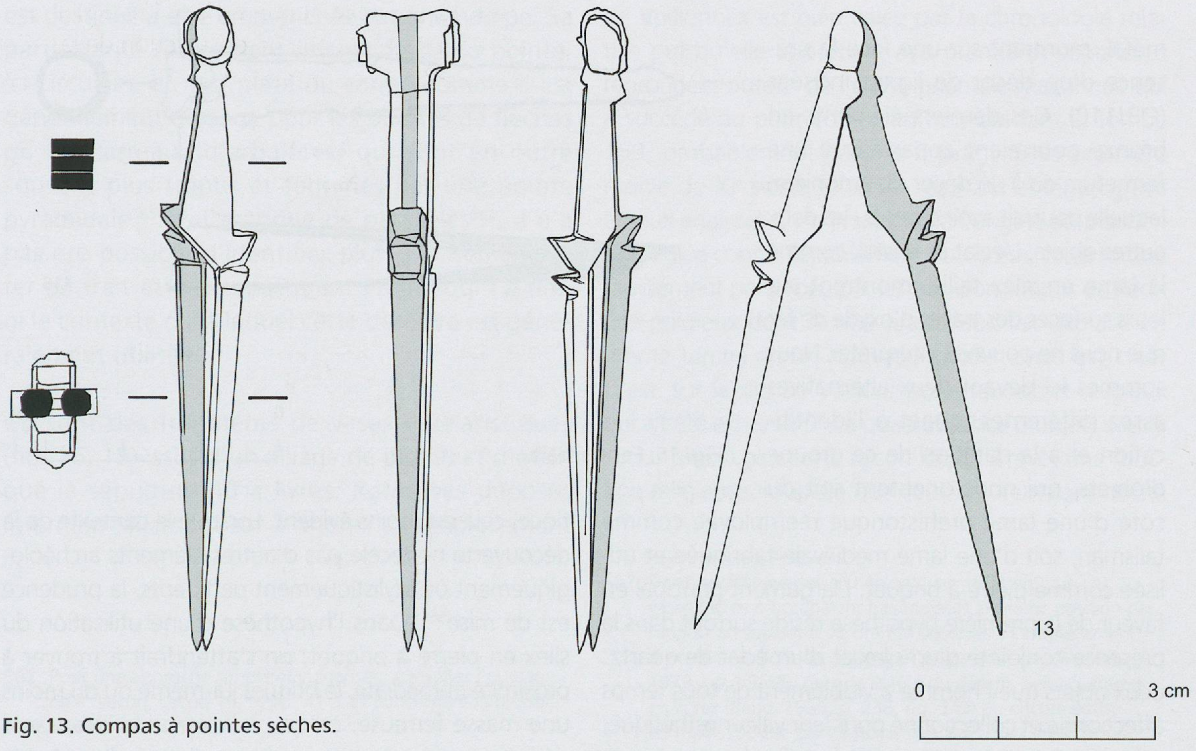


Fig. 13. Compas à pointes sèches.

pas d'objets devenus sans doute inutiles ou trop vieux. L'appeau a été mis au jour dans une autre fosse, extérieure au bâtiment mais vraisemblablement utilisée et abandonnée en même temps. Les pierres à aiguiser proviennent d'un contexte encore un peu plus tardif, à savoir dans les niveaux scellant la destruction du bâtiment excavé adossé à l'église orientale, de même que la belle boucle de ceinture gothique (OBJ12, fig. 1) et le compas.

Trois tombes particulières

Trois sépultures sont évoquées plus précisément en raison de l'intérêt de leur mobilier.

Dans la tombe 323, plusieurs objets ont été retrouvés regroupés entre les jambes du défunt, un homme de 40-50 ans. Il s'agit d'une lame de silex (fig. 14, 111), d'un éclat de cristal de roche (fig. 14, 112) et de plusieurs petits éléments découpés dans une fine tôle de

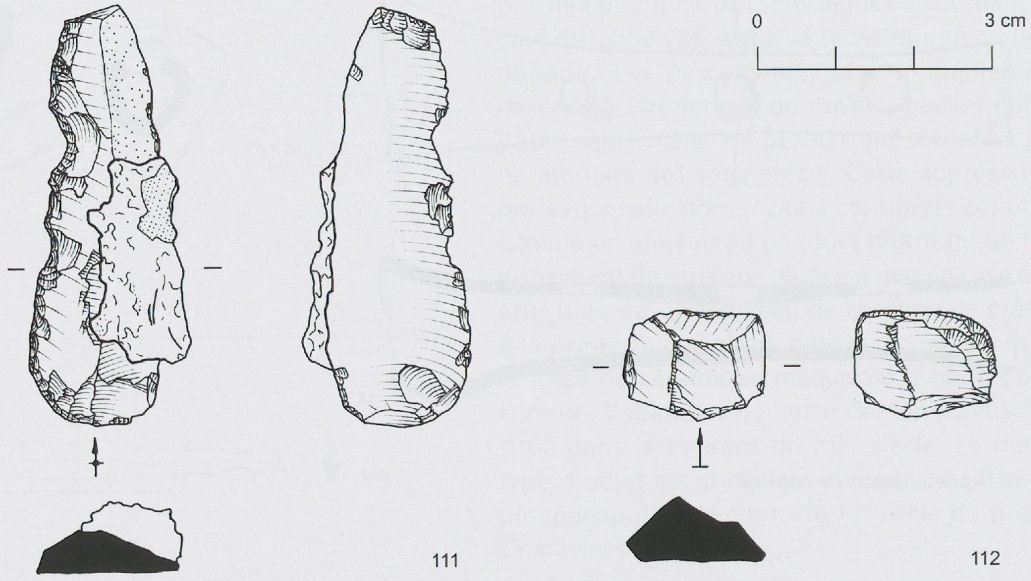


Fig. 14. Lame en silex et éclat de cristal de roche.

métal, montrant sur une face la présence d'un décor de lignes incisées (OBJ110). Ces derniers éléments en bronze pourraient appartenir à une fermeture ou à un décor d'aumônière, laquelle pourrait avoir contenu les deux autres objets. L'éclat de cristal, comme la lame en silex taillé, montrent sur leurs surfaces des traces d'oxyde de fer que nous ne pouvons interpréter. Nous sommes ici devant deux alternatives assez différentes, quant à l'identification et à la datation de ce groupe d'objets, qui nous orientent soit du côté d'une lame préhistorique réemployée comme talisman, soit d'une lame médiévale fabriquée et utilisée comme pierre à briquet. L'argument principal en faveur de la première hypothèse réside surtout dans la présence conjointe d'un silex et d'un éclat de quartz: deux objets que l'homme a visiblement de tous temps affectionné et collectionné pour leur valeur esthétique, voire magique ! La technique de taille du silex devrait permettre de discerner une pièce « moderne » d'une autre paléolithique ou néolithique[560], mais dans la pratique, cela est moins évident. Lorsque le contexte de la découverte ne recèle pas d'autres éléments archéologiquement ou stylistiquement pertinents, la prudence est de mise[561]. Dans l'hypothèse d'une utilisation du silex en pierre à briquet, on s'attendrait à trouver à proximité immédiate, le briquet lui-même ou du moins une masse ferreuse, ce qui, à l'exception des traces déjà évoquées, n'est pas ici le cas. Il est indispensable en effet, pour produire du feu par percussion de posséder à la fois une pièce de fer (briquet) avec laquelle

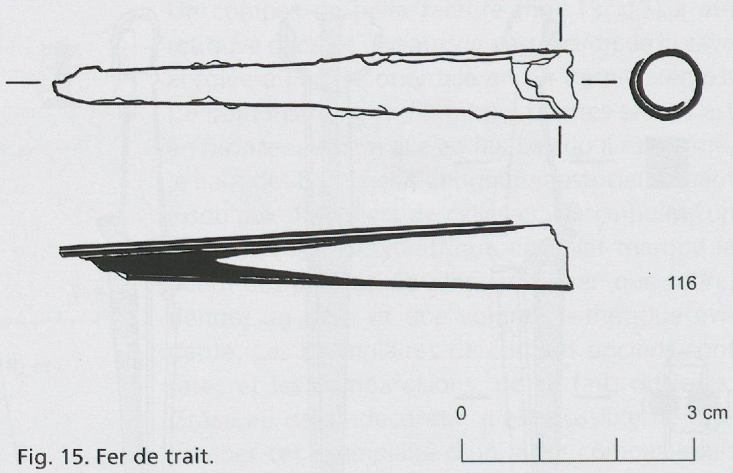


Fig. 15. Fer de trait.

560 Durant le XX[e] siècle, plusieurs auteurs se sont penchés sur l'exploitation et la taille des silex, encore existantes au début du siècle dans quelques régions françaises et plus précisément dans le Berry réputé pour la qualité de son silex blond. Ces productions étaient presque exclusivement destinées aux pierres à fusil. Emy 1978. Pour discerner les pierres modernes de celles des périodes préhistoriques, lire en page 292. Schleicher 1927, pp. 113 à 133.

561 De l'avis des préhistoriens consultés, les enlèvements observés sur le bord de la lame n°111 ne sont pas véritablement des retouches mais plutôt des traces laissées par la percussion d'un briquet en fer contre la lame en silex. Ces retouches irrégulières ne délimitant pas un bord régulier du pourtour de la pièce, souvent écailleuses, seraient relativement caractéristiques». Cette même difficulté à trancher a été relevée à Blois pour l'époque carolingienne. Collectif 2000, p. 98.

on frappe une pierre à feu (silex) pour enflammer de l'amadou (combustible)[562]. En usage depuis fort longtemps, le briquet faisait partie des objets de la vie quotidienne au même titre que le nécessaire de couture pour les femmes ou un dé à jouer, parfois retrouvés dans les sépultures. Des comparaisons en la matière seraient fort appréciées car en l'état, les deux hypothèses restent plausibles. Chronologiquement, cette tombe appartient au cimetière qui s'étend autour de l'église orientale dès l'époque romane. Une monnaie de l'Evêché de Genève, du XII[e] siècle a été mise au jour dans la fosse de la tombe[563].

Dans la tombe 347, c'est un fer de trait (fig. 15, 116) qui a été retrouvé fiché dans une vertèbre cervicale, causant sans doute le décès de l'individu. Cette pièce est simplement constituée d'une tôle de fer enroulée de manière à former un cône, dont l'extrémité opposée à la pointe[564], la douille, est destinée à être emmanchée sur une hampe. Sa particularité réside dans la section de sa pointe, ici circulaire et non plate ou carrée comme il est généralement d'usage pour les pointes de flèches ou les carreaux d'arbalètes, qui sont en outre souvent plus trapus et terminés par une pointe pyramidale[565]. Par manque de parallèles[566], il n'a pas été possible d'identifier plus précisément ce fer de trait et par conséquent l'arme qui l'a tiré, ni le contexte dans lequel cette dernière est généralement utilisée.

Ce sont des fragments de vases eucharistiques (fig. 16, 18) issus d'un alliage de plomb et d'étain que la sépulture 40 a livrés. Retrouvés déposés intentionnellement sur le thorax à l'emplacement du coeur[567], le pied du calice est le seul élément qui puisse fournir quelque information sur sa forme initiale. De section cylindrique, creuse, il était légèrement évasé et montre un renflement juste avant l'amorce de la coupe. Deux autres calices ainsi que leurs patènes ont été mis au jour dans le canton de Genève, à Satigny, dans des tombes probablement romanes[568]. En France, nous citerons les découvertes de Saint-Rambert en Forez et d'Alésia qui, avec leurs coupes évasées, un noeud placé haut sur le pied, et leurs décors de filets réalisés au ciselet[569] sont proches des pièces genevoises. Malgré l'état fragmentaire du calice de Vuillonnex, la présence sur le pied d'un noeud placé très haut contre la partie inférieure de la coupe nous incite à le rapprocher de ce groupe.

Le contexte archéologique de chacune de ces pièces les situe à l'époque romane voire un peu plus précoce pour Saint-Rambert (IX[e] -X[e] siècle) et Alésia (plutôt X[e] siècle d'après l'inscription de la patène). La tombe 40 de Vuillonnex est bien calée par la chronologie relative puisqu'elle appartient aux premières sépultures regroupées autour de l'église orientale maçonnée qui a succédé au petit édifice en bois abritant la tombe 159, probablement dans le courant de la première moitié du XI[e] siècle selon les résultats obtenus grâce à deux analyses C14. Implantée à l'origine en position privilégiée contre l'épaulement du chœur, cette tombe rapidement perturbée par les transformations de l'édifice religieux dont le mur latéral sud est déplacé en même temps qu'un nouveau chœur carré est créé. C'est, sur le site de Vuillonnex, le seul objet religieux qui ait été exhumé[570]. La quasi absence d'objets sacrés sur un site, à plus forte raison lorsqu'il revêt une fonction religieuse, rappelle que ceux-ci furent sans doute

562 Pour une approche simple et vulgarisée, consulter l'ouvrage de R. Lecoq, Lecoq 1979, pp. 41 à 47 concernant la production du feu.

563 Il s'agit de la monnaie M36

564 La radiographie permet d'affirmer que l'extrémité pointue est pleine, ce que le poids de l'objet nous faisait déjà envisager.

565 L'article de synthèse de Valérie Serdon (Serdon 1995, pp. 75-85)a été largement consulté sans toutefois apporter comparaison.

566 Les seuls exemples comparatifs, de dimensions proches et de section circulaire, proviennent l'un du site du Château à Tours, plus précisément des cuisines de la résidence; il est daté de la seconde moitié du XI[e] siècle et du début du XII[e] siècle on lui suppose une utilisation pour la chasse. (Motteau 1991, pp. 113,119, fig. 541) et l'autre du château de Blois, dans une fosse-dépotoir datée de la deuxième moitié du IX[e]-X[e] s.(Collectif 2000, pp. 160-161).

567 Diverses découvertes archéologiques montrent que ces vases sacrés n'occupaient pas toujours la même position par rapport au squelette. Ils ont été observés à l'emplacement du coeur: Vuillonnex, Satigny et Aoste en Italie. (Bonnet, 1979, pp. 39-48); près de la tête du défunt: Saint-Rambert en Forez (Baud, 1995, p. 258, fig. 549) ou encore entre les mains: à Alise Sainte-Reine en Côte d'Or (les informations concernant cette pièce ont été aimablement transmises par Patrice Wahlen qui a dirigé les fouilles de la basilique dite de « Sainte-Reine » au Mont Auxois en 1991. Voir également:Collectif 1992, pp. 433-434.et Collectif 1998, pp. 45-54.

568 Les datations proposées dans l'article de Ch. Bonnet (Bonnet, 1979) sont actuellement à prendre avec un peu de recul, à la lumière des résultats obtenus depuis lors.

569 Sur les fragments de Vuillonnex, aucun décor n'a été observé. Pour les décors des pièces de Satigny: voir Genequand 1979, pp. 49-53.

570 A l'exception d'un autre calice découvert lors des premières fouilles entreprises en 1840 et que nous n'avons pas vu. Voir *supra* Jean Terrier (p. 16).

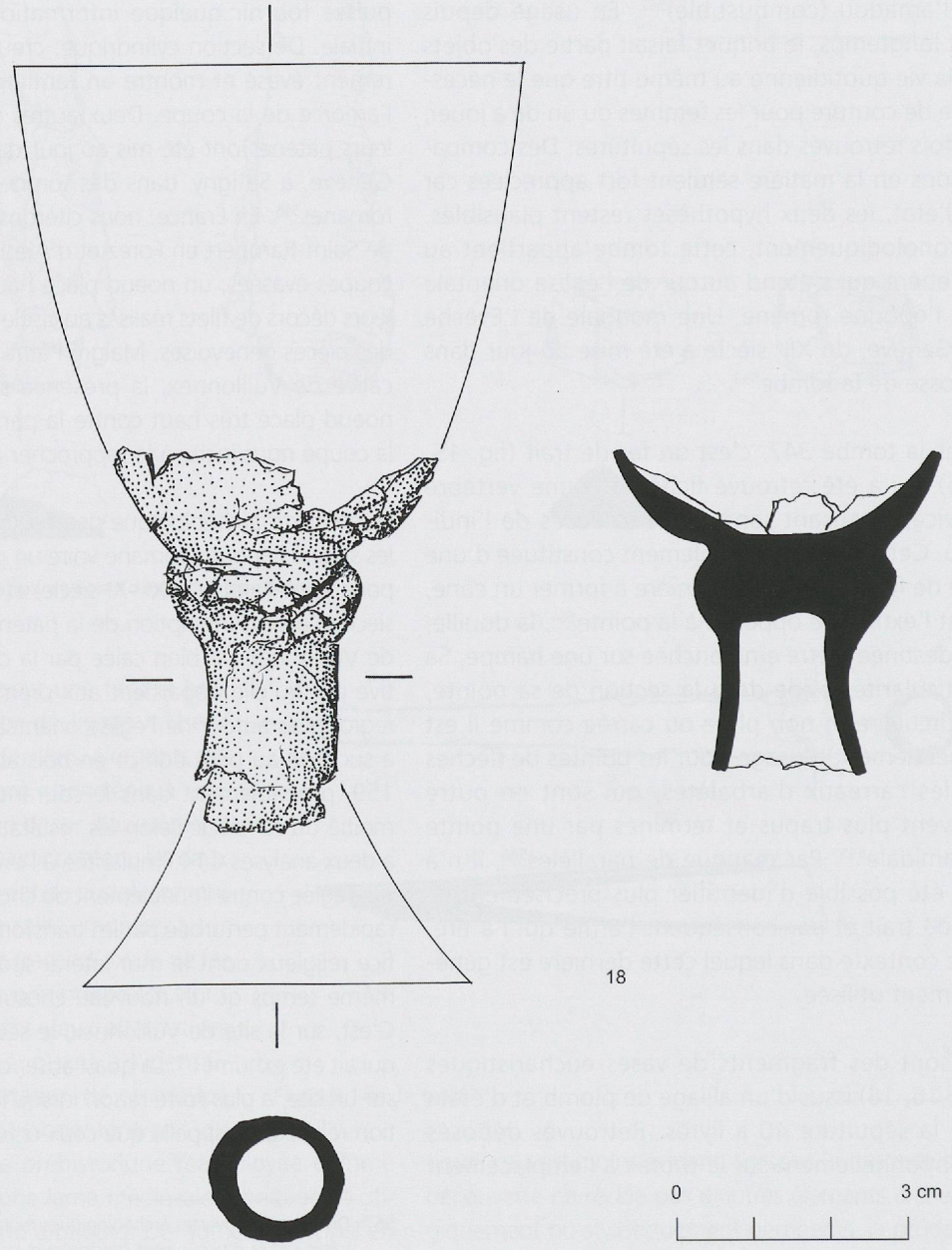


Fig. 16. Fragment de calice en étain.

les derniers à être perdus, et que, lorsque l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex fut délaissée au profit de celle de Bernex dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, ils furent certainement emportés précieusement[571].

Conclusion

Si l'inventaire des objets retrouvés sur le site de Vuillonnex est relativement modeste du point de vue numérique, c'est, concernant le Moyen Âge, une réalité sur le territoire genevois. Même à la cathédrale St-Pierre ou à l'église de St-Gervais où les sépultures sont beaucoup plus nombreuses, le matériel n'est, en proportion, ni plus abondant, ni plus fastueux. Le site de Vuillonnex, pour l'époque, a même fourni passablement d'éléments en relation avec les activités domestiques, en raison du périmètre fouillé englobant non seulement les bâtiments de culte mais également

571 Une observation semblable a été faite à Colletière, village paysan (1003-1035) au bord du lac de Paladru, qui a livré un matériel d'une abondance rare (Colardelle M./Verdel 1995) illustrant tous les domaines de la vie quotidienne, domestique et artisanale, à l'exclusion d'objets religieux sans doute sciemment emportés lors de la désertion du lieu, Colardelle M./Verdel 1993, p. 51.

civils. Les clefs par exemple, bien que courantes, sont ici en quantité bien supérieure à la normale et répondent sans doute à un besoin spécifique du lieu, celui de mettre en sécurité les biens dont un centre de décanat comme St-Mathieu peut bénéficier.

Les témoins matériels retrouvés sur place reflètent une économie vivrière. Aucune activité artisanale de plus grande envergure n'est attestée dans le périmètre exploité (absence de ratés de cuisson de céramique, de scories de métal...) ce qui n'exclut d'ailleurs pas totalement qu'elles aient existé puisque, générant d'incontestables nuisances, ce type d'activité est généralement sis à l'écart des habitations et des lieux consacrés.

La population inhumée à Vuillonnex appartient sans doute à un niveau social peu élevé, dont la précarité du quotidien est d'ailleurs connue puisque les sources d'archives consignent qu'en 1443 les paroissiens sont exempts de taxes en raison de leur insolvabilité . Les défunts ont été enterrés non vêtus ou alors modestement vêtus (les boucles de ceinture retrouvées en position primaire sont en fer, et de forme simple) et généralement sans parure ni bien, à l'exception des éléments d'aumônière de la tombe 323.

Hormis la sépulture 40 ayant livré des fragments de vase eucharistique qui mettent en évidence la présence d'un ecclésiastique, il semble que les hommes d'église n'aient pas choisi comme dernière demeure Vuillonnex ou, ne se sont pas distingués dans leur coutume funéraire. Il faut aussi rappeler que le doyen du décanat faisait partie du chapitre cathédral de St-Pierre et qu'il résidait dans la cité.

Du point de vue de la datation, il faut relever la bonne représentation de l'époque carolingienne grâce surtout au mobilier céramique et aux deux boucles de ceinture en fer n°17 et 66. L'ère romane et le début de l'ère gothique ont livré, numériquement, encore plus de matériel provenant essentiellement de deux contextes: les sépultures et les comblements de fosses creusées sous l'annexe nord au XI^{e} siècle et désaffectées dès le XIII^{e} siècle déjà. Les rares objets plus tardifs ont été jetés ou perdus dans les niveaux de destruction de l'église orientale et de sa cave, au XVI^{e} siècle.

Catalogue

Remarque préliminaire

Ce catalogue présente une sélection des pièces découvertes, classées selon les catégories développées dans le texte.

N^{os} en gras: objets illustrés

Boucles de ceinture et chapes (p. 229, fig. 1)

1 Chape, fragmentaire, qui se retournait autour de la traverse de la boucle, découpe pour l'ardillon, quatre percements pour sa fixation. Alliage cuivreux. L. 25 mm, l. 23 mm.

12 Boucle de grandes dimensions. Anneau réniforme de section plate et large, traverse porte-ardillon rectiligne de section semi-circulaire, ardillon scutiforme court et échancré. Alliage cuivreux. H. 103 mm, larg. 44 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

17 Boucle ovale et chape quadrangulaire repliée sur elle-même pour enserrer la courroie maintenue par un rivet. Fer. H. boucle 45 mm, larg. 25 mm, L. chape 30 mm, larg. 25 mm. Tombe 36, sur le bassin gauche. Phase 4.

43 Boucle réniforme, fragmentaire. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm, larg. 26 mm.

53-1 Boucle semi-ovale avec traverse porte-ardillon rectiligne. Fer. H. 32 mm, larg. 25 mm. Tombe 100, sur bassin gauche. Phase 7.

53-2 Boucle circulaire. Fer. Diam. 42 mm. Tombe 100. Phase 7.

55 Boucle circulaire. Fer. Diam. 38 mm. Tombe 100, bassin, côté droit. Phase 7.

56 Boucle circulaire. Fer. Diam. 42 mm. Tombe 101. Phase 7

66 Boucle ovale et chape quadrangulaire repliée sur elle-même pour enserrer la courroie. Fer. H. boucle env. 53 mm, larg. env. 30 mm, L. chape 40 mm, larg. 35 mm. Tombe 106, bassin côté gauche. Phase 3.

75 Boucle semi-ovale avec ardillon simple et effilé. Fer. H. 40 mm, larg. 30 mm. Tombe 135, bassin côté droit. Phase 5.

76 Boucle semi-ovale avec ardillon simple et effilé. Fer. H. 38 mm, larg. 38 mm. Tombe 135, bassin côté droit. Phase 5.

84-2 Petite boucle circulaire avec ardillon. Boucle de chaussure? Alliage cuivreux. Diam. 12mm.

97 Boucle semi-ovale avec départ de l'ardillon. Fer. H. 45 mm, larg. 34 mm. Tombe 260, sur le bassin côté gauche. Phase 7.

108 Boucle circulaire avec ardillon effilé. Fer. Diam. 42 mm. Tombe 205. Phase 7.

1w23 Chape rectangulaire, fragmentaire, qui se retournait autour de la traverse de la boucle, découpe pour l'ardillon, motifs incisés le long de trois côtés, deux percements pour sa fixation. Alliage cuivreux. L. 32 mm, l. 12,5 mm, ép. 0,25 mm. Remplissage de la tombe T.414. Phase 7.

196 Boucle semi-ovale et chape rectangulaire à décor zoomorphe travaillé par incisions et retrait de métal. Une découpe quadrangulaire laissait apparaître la courroie retenue par 4 rivets. Alliage cuivreux. H. boucle 24 mm, larg. 17 mm, L. chape 55 mm, larg. 26 mm.

Appliques décoratives (p. 231, fig. 2 et p. 232, fig. 3)

5 Clou décoratif décoré d'une bande centrale en relief bordée de plages grossièrement hachurées. Alliage cuivreux. Diam. 24 mm, ép. 2 mm, L. tige 14 mm.

7 Applique décorative en forme de papillon, deux rivets de fixation. Alliage cuivreux. L. 17 mm, larg. 10 mm, ép. 0,25 mm. Zone de tombes.

28 Applique décorative circulaire percée en son centre pour sa fixation. Alliage cuivreux. Diam. 11 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

62 Clou décoratif circulaire. Sa tige courte n'est pas solidaire de la tête mais la transperce avant de se recourber sur elle-même. Fer. Diam. env.37 mm, ép. 1mm, L. tige 14 mm. Fosse de la Tombe 108. Phase 7.

77 Applique décorative en forme de colonnette torsadée, deux perforations pour rivets. Alliage cuivreux. L. 29 mm, larg.5 mm, ép. 0,25 mm. Fosse de la tombe 131. Phase 5.

89 Applique décorative à décor quadrifolié, deux rivets de fixation. Alliage cuivreux. L. reconstitué 18 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la fosse F15. Phase 7.

156 Applique décorative rectangulaire au pourtour irrégulier, un rivet de fixation. Alliage cuivreux. L. 19 mm, larg. 6 mm, ép. 0,5 mm. Tombe 117. Phase 7.

185 Applique décorative, fragmentaire, de forme losangique, avec une perforation pour fixation. Décor incisé et ajouré de 4 cercles. Alliage cuivreux. L. conservée 31mm, larg. 26mm, ép. 1,5 mm.

188 Applique décorative en forme de papillon, deux perforations pour rivets. Alliage cuivreux. L. 18 mm, larg. 13 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la fosse F56. Phase 4.

211 Applique décorative en forme de fleur à neuf pétales. L'intérieur des pétales, par une présence plus riche en cuivre contraste avec l'aspect gris de l'étamage. La tige est courte et recourbée derrière le support, de 3 mm d'épaisseur. Laiton étamé. Diam. 16 mm, L. tige 10 mm, ép. 1 mm. Comblement de la fosse F123.

217 Applique décorative en forme de colonnette torsadée. Raté ou ébauche d'applique? Alliage cuivreux. L. 25 mm, larg. 6-7 mm, ép. 0,25 mm. Comblement de la fosse F104. Phase 4.

Ferrets d'aiguillettes

86 Ferret d'aiguillette cylindrique avec une perforation à une extrémité. Alliage cuivreux. L. 14 mm, diam. 2 mm. Sur le sol de la cave. Phase 7.

161 Ferret d'aiguillette tronconique. Alliage cuivreux. L. 27 mm, diam. max. 2,5 mm.

162 Ferret d'aiguillette cylindrique avec une perforation à une extrémité. Alliage cuivreux. L. 20 mm, diam. 2 mm. Cave. Phase 7.

163 Ferret d'aiguillette légèrement tronconique. Alliage cuivreux. L. 36 mm, diam. max. 2mm. Zone de tombes.

Eléments de parure (p. 233, fig. 4)

10 Perle fragmentaire noire avec décor de cercles jaunes et filaments bleus, rouges et blancs. Verre. Diam. 12 mm.

31 Anneau de section circulaire. Alliage cuivreux. Diam. 20 mm. Tombe 66, main gauche. Phase 5.

93 Agrafe à double crochet. Corps plat à décor annelé. Alliage cuivreux. L. 20 mm, ép. 1,7 mm. Comblement de la fosse F15. Phase 7.

212 Bague dont le jonc s'élargit pour former un chaton ovale et plat. Alliage cuivreux. Diam. 21 mm.

Clefs et entrée de serrure (p. 234, fig. 5 et p. 236, fig. 6)

72 Clef forée, fragmentaire, avec panneton à multiples pertuis longitudinaux. Fer. L. conservée 51 mm.

82 Clef bénarde avec anneau losangique et panneton en bannière découpé d'un pertuis transversal. Fer. L. 96 mm. Fosse de la tombe 183. Phase 7.

84 Clef forée avec anneau ovale et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 96 mm. Fosse de la tombe 183. Phase 7.

119 Clef forée avec anneau ovale et panneton percé de trois pertuis longitudinaux et deux transversaux. Fer. L. 100 mm.

122 Clef forée avec anneau ovale et panneton à deux pertuis longitudinaux. Fer. L. 85 mm. Fosse de la tombe 421. Phase 7.

128 Clef forée très courte avec anneau ovale irrégulier et panneton fragmentaire. Fer. L. 64 mm. Comblement de la fosse F30. Phases 5-6.

133 Clef forée avec anneau circulaire et panneton à trois pertuis longitudinaux. Fer. L. 90 mm. Comblement de la fosse F22. Phases 5-6.

148 Grande clef bénarde dont la tige se prolonge en pointe émoussée au-delà du panneton. Anneau losangique et panneton symétrique portant quatre dents au museau, divisé par un pertuis transversal. Fer. L. 165 mm. Comblement de la fosse F43. Phases 4-5.

150 Grande clef bénarde dont la tige se prolonge en pointe émoussée au-delà du panneton. Anneau losangique et panneton en bannière ajourée, séparé de la tige par un pertuis longitudinal. Trois dents découpent le museau. Fer. L. 235 mm. Comblement de la fosse F44. Phases 5-6.

179 Entrée de serrure, fragmentaire, constituée d'une bouterolle d'encadrement que complètent deux minces pattes de fixation percées pour leur accrochage. Fer. L. env.58 mm, larg. 12 mm, ép. 1 mm. Comblement de la fosse F34. Phases 4-5-6.

186 Clef forée avec anneau circulaire et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 92 mm.
Clef forée avec anneau ovale et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 94 mm.

197-1 Clef forée, fragmentaire, avec anneau ovale et panneton à pertuis multiples. Fer. L. 76 mm. Dans radier de la nef de l'église occidentale. Phase 5.

Fers à cheval et clous de ferrage (p. 237, fig. 7)

32 Deux clous de ferrage à tiges courtes et têtes en clef de violon. Fer. L. de 24 à 33 mm. Zone de tombes. Phase 5.

50-3 Fer à cheval, fragmentaire, à talon recourbé. Fer. L. conservée 48 mm, larg. max. 25 mm, ép. 4 mm, ép. crampon 8 mm. Comblement de la fosse F5. Phase 7.

149 Fer à cheval (mulet ?), fragmentaire, à rive externe ondulée et étampures oblongues. Fer. L. conservée 75 mm, larg. 17 mm, ép. 3 mm. Comblement de la fosse F44. Phases 5-6.

172 Fer à cheval, fragmentaire, à rive externe ondulée et étampures oblongues. Fer. L. conservée 70 mm, larg. 21 mm, ép. 4 mm. Comblement de la fosse F44. Phases 5-6.

175 Fer à cheval, fragmentaire. Fer. L. conservée 57 mm, larg. max 15 mm.

191 Clou de ferrage à tête en clef de violon. Fer. L. 37 mm. Comblement de la fosse F67. Phase 4.

192 Clou de ferrage à tête en clef de violon. Fer. L. 43 mm.

208-1 Fer à cheval, fragmentaire, à rive externe ondulée, étampure oblongue et crampon épais. Fer. L. conservée 60 mm, larg. max. 19 mm, ép. 4 mm, ép. talon 10 mm. Comblement de la fosse F46. Phases 3-4.

Outils et objets domestiques (pp. 239-246, fig. 8-16)

13 Compas à pointes sèches. Alliage cuivreux, axe en Fer. L. 83 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

21 Pierre à aiguiser, cassée aux deux extrémités. Roche dure. L. conservée 89 mm, larg. 9 mm, ép. 10 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

26 Pierre à aiguiser, cassée aux deux extrémités. Roche dure. L. conservée 96 mm, larg. 23 mm, ép. 11 mm. Comblement de la cave. Phase 7.

50 Lame de couteau à pointe arrondie. Fer. L. 167 mm (avec soie), larg. 20 mm. Comblement de la fosse F5. Phase 7.

69 Lame de couteau. Fer. L. 87 mm (avec soie), larg. 27 mm. Comblement de la fosse F6. Phases 4-5-6.

79 Manche de couteau ajouré et moulé d'un seul tenant, doté d'une incision longitudinale permettant d'insérer la soie de la lame (ici cassée nette à l'extrémité du manche). Le manche était sans doute agrémenté d'un placage de bois, os ou autre matériau. L'extrémité de l'objet est finement ouvragé d'un élément décoratif ajouré qui permettait aisément la suspension. Alliage cuivreux et Fer (soie). L. 83 mm, larg. 24 mm, ép. 8 mm. Fosse de la tombe 144. Phase 6.

118 Lame, fragmentaire, courte et pointue, de section losangique, à double tranchant. Lame de dague ou de poignard? Fer. L. conservée 105 mm (avec soie). Tombe 368. Phase 6.

126 Lame de couteau. Fer. L. 155 mm (avec soie), larg. 25 mm. Comblement de la fosse F27. Phases 5-6.

127 Forces, fragmentaires. Fer. L. 240 mm, larg. lame 22 mm. Comblement de la fosse F27. Phases 5-6.

132 Lame de couteau. Fer. L. 155 mm, larg. 29 mm. Comblement de la fosse F30. Phases 5-6.

135 Lame curviligne, fragmentaire. Lame de serpette? Fer. L. conservée 70 mm, larg. 15 mm. Comblement de la fosse F22. Phases 5-6.

143 Appeau, ou jouet, taillé dans la diaphyse d'un tibia gauche de capriné et percé sur la face supérieure de trois trous presque équidistants. Les deux extrémités de l'objet sont chanfreinées. L. 85 mm, larg. 22 mm. Comblement de la fosse F38. Phases 4-5-6.

154 Lame de couteau. Fer. L. 185 mm (avec soie), larg. 32 mm. Comblement de la fosse F47. Phases 5-6.

Objets de trois tombes particulières

18 Calice, fragmentaire. Pied creux de section cylindrique, légèrement évasé et doté d'un renflement juste avant l'amorce de la coupe. Alliage plomb-étain. Haut. conservée 50 mm, diam. du pied 18 mm. Tombe 40, sur la poitrine. Phase 4.

110 Décor d'aumônière, fragmentaire. Alliage cuivreux. Tombe 323, entre les jambes. Phase 6.

111 Lame. Silex taillé. Quelques traces d'oxyde de fer pourraient suggérer que le silex était monté en pendeloque. L. 54 mm, larg .max. 18 mm, ép. 5 mm. Tombe 323, entre les jambes. Phase 6.

112 Eclat de cristal de roche ou de quartz. Des traces d'oxyde de fer sont visibles. 18 mm x 15 mm. Tombe 323, entre les jambes. Phase 6.

116 Fer de trait de section circulaire. Fer. L. 68 mm, diam. 10 mm. Tombe 347, fiché dans une vertèbre cervicale. Phase 7.

VII. 5. Analyse paléoanthropologique (phases 1 à 3)

Suzanne Eades et Christian Simon (†)

Introduction

L'étude que nous présentons ici concerne les squelettes de la phase ancienne de l'église Saint-Mathieu de Vuillonnex (phases 1 à 3, IX^{e} – X^{e} siècle). Cette phase est particulièrement intéressante, pour deux raisons: premièrement, elle représente l'époque carolingienne, une période charnière très peu connue actuellement, ensuite, la totalité du cimetière a été fouillée, une situation malheureusement très rare.

Disposant de cet ensemble unique de squelettes carolingiens, nous avons voulu répondre, entre autres, aux questions suivantes:

- Comment a évolué la population inhumée à Vuillonnex d'une phase à l'autre? La population était-elle homogène ou y a-t-il eu contact avec une population extérieure d'une phase à l'autre? Le cimetière comportait-il des aires d'inhumation de personnes liées par la parenté ou socialement favorisées? Pour répondre à ces questions, nous avons étudié les caractères non-métriques dentaires et crâniens (des variantes anatomiques qui sont transmises au sein d'une même famille) ainsi que la biométrie crânienne et postcrânienne.
- Comment s'est déroulée l'implantation de ce groupe à Vuillonnex au IX^{e} siècle? Nous avons voulu déterminer le niveau d'intégration de ces sujets dans un contexte régional diachronique afin de juger s'ils représentaient un apport humain externe ou alors si la population s'inscrivait dans une continuité de peuplement du haut Moyen Âge aux époques plus récentes. Les structures démographiques (répartition par sexes et par âges) ainsi que l'étude comparative de la morphologie crânienne et de la stature ont permis de formuler différentes hypothèses de peuplement.

VII.5.1. Conservation

Quelques considérations sur la conservation des squelettes s'imposent (fig. 1). L'ensemble étudié comprenait au total 106 sujets, dont 14 pour la première phase, 32 pour la deuxième et 60 pour la troisième. Le post-crânien était nettement mieux conservé que le crânien; nous avons constaté un nombre étonnamment élevé d'individus ne comportant ni crâne ni mandibule. De plus, la forte fragmentation a eu pour conséquence une diminution de l'effectif au cours des analyses métriques. La perte ante- et post-mortem des dents, ainsi que l'usure souvent forte, ont limité l'observation des traits de la couronne dentaire.

Malgré ces obstacles, notre étude a apporté des résultats essentiels pour la compréhension de cette époque encore mal connue en Suisse romande.

VII.5.2. Paléodemographie

Les études paléodémographiques apportent des indications précieuses sur l'identité des inhumés, l'état de santé de la population. En outre, elles peuvent éclairer certains aspects de la société inhumante. Elles basent leurs comparaisons sur des tables de mortalité de populations vivantes dites « archaïques », c'est-à-dire qui ont connu des conditions de vie similaires entraînant des structures de mortalité comparables à celles rencontrées au haut Moyen Âge, soit une forte mortalité infantile liée tant à l'absence de vaccinations qu'à des conditions d'hygiène médiocres et impliquant une espérance de vie à la naissance faible (comprise entre 20 et 35 ans). Les paramètres les plus importants de ces populations sont les suivants: elles comportent autant d'hommes que de femmes, 40% des sujets sont immatures et la mortalité des jeunes enfants (<5ans) est forte. Nous observons également qu'il y a deux fois plus de sujets décédés entre 5 et 9 ans qu'entre 10 et 14 ans[572], et enfin cinq fois plus de sujets décédés à l'âge adulte qu'entre 5 et 14 ans[573].

L'objectif de l'étude de la paléodémographie des sujets de Saint-Mathieu était donc de savoir si les structures démographiques de cette population (répartition par âges et par sexes) pouvaient représenter celles d'une population vivante, si elles reflétaient des structures démographiques particulières d'un sous-groupe de la population, ou s'il y avait eu sélection des inhumés. En plus de ces comparaisons, nous avons cherché à savoir si l'âge et / ou le sexe de l'inhumé jouaient un rôle dans l'emplacement ou le type de tombe qu'on lui accordait.

572 $D_{5\text{-}9}/D_{10\text{-}14}=2$

573 $D_{5\text{-}14}/D_{20\text{-}\omega}=0.200$

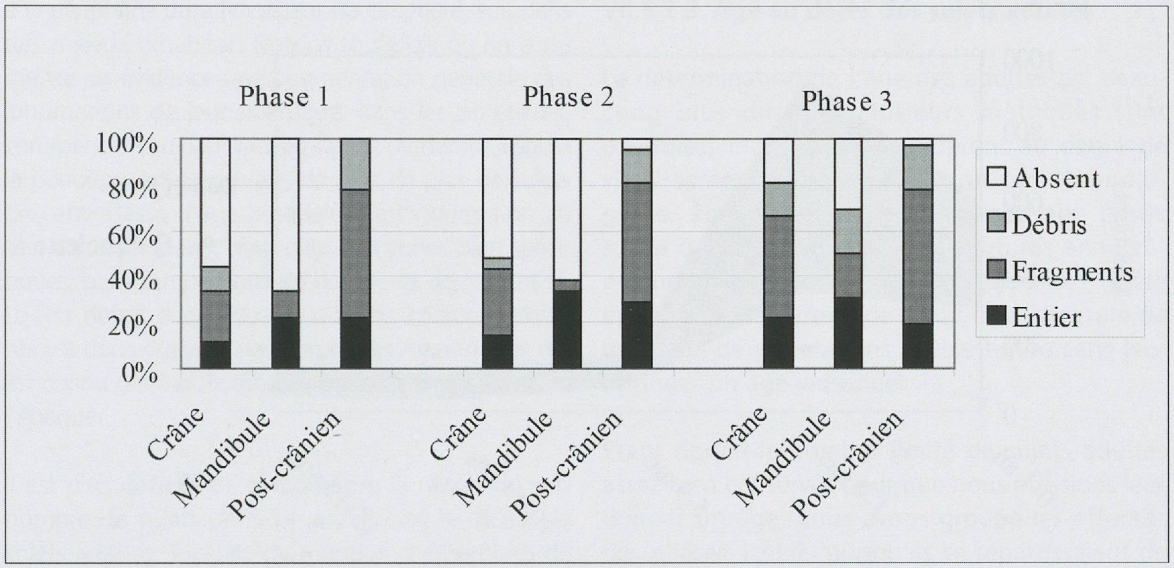


Fig. 1. Conservation des ossements à Saint-Mathieu, au cours des trois phases de la période ancienne.

VII.5.2.1. Détermination du sexe

La détermination du sexe des adultes a été effectuée selon des méthodes scopiques sur le bassin et le crâne.[574] Alors que la phase 1, de faible effectif, comporte une nette majorité d'hommes, les phases suivantes (2 et 3) montrent un relatif équilibre au niveau des sexes (tableau 1).

574 Bruzek 1991, Acsádi et Nemeskéri 1970.

Tableau 1. Détermination de l'âge des non adultes et du sexe des adultes: effectifs pour chaque classe d'âge (N) et pourcentage.

VII.5.2.2. Âge au décès des sujets immatures

L'âge des non-adultes est déterminé de manière assez précise puisque les méthodes sont basées sur des phénomènes de croissance osseux et dentaires[575]. L'étude a fourni deux résultats fort intéressants.

Premièrement, nous constatons clairement un important déficit des jeunes enfants (0-4 ans) d'après le calcul des quotients de mortalité théoriques[576] et réels pour une espérance de vie à la naissance de 20 ans (fig. 2).

Deuxièmement, nous trouvons des valeurs étonnantes pour les indicateurs démographiques (tableau 2). Mis à part la phase 1, à l'effectif très faible, les inhumés de Saint-Mathieu s'éloignent des modèles démographiques soit par un excès de

575 Brothwell 1981, McKern et Stewart 1957, Ubelaker 1978.
576 Sellier 1995, Ledermann 1969.

Phase		0-1 an	1-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	Total adultes	Hommes	Femmes	Sex-ratio
1	N	0	0	1	0	3	10	7	3	2.33
	%	0.00	0.00	7.14	0.00	21.43	71.43	70	30	
2	N	0	4	5	1	0	21	7	8	0.88
	%	0.00	12.90	16.13	3.23	0.00	67.74	46.7	53.3	
3	N	3	9	9	4	1	34	17	16	1.06
	%	5.00	15.00	15.00	6.67	1.67	56.67	51.5	48.5	
1-3	N	3	13	15	5	4	65	31	27	0.87
	%	2.86	12.38	14.29	4.76	3.81	61.80	53.5	46.5	

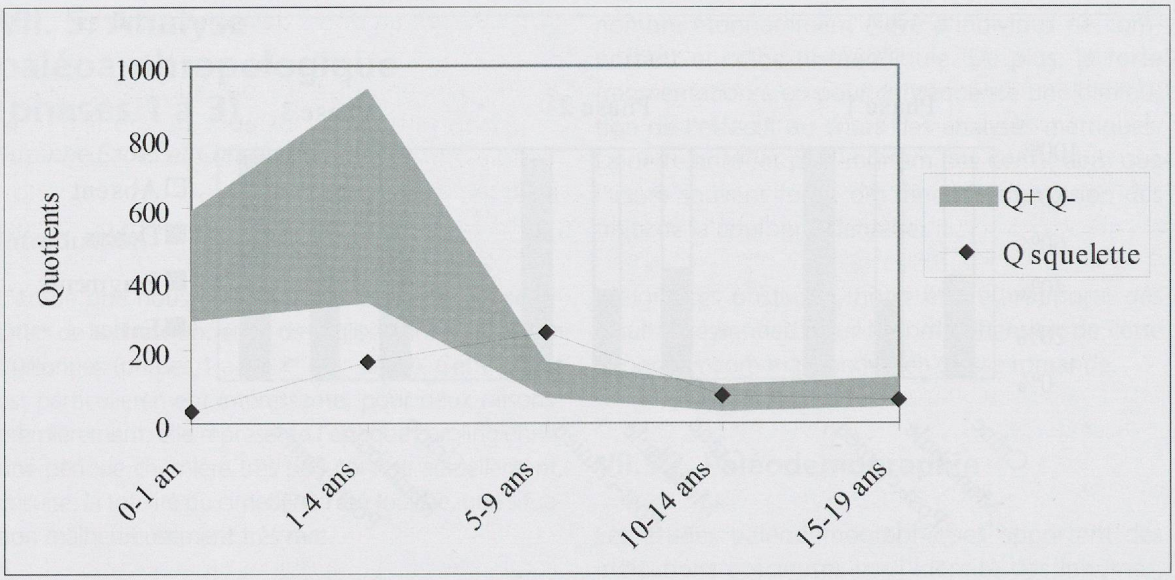


Fig. 2. Répartition des quotients de mortalité des squelettes (Q squelette) à Saint-Mathieu (toutes phases confondues) dans différentes classes d'âge des sujets immatures. Ces données sont comparées à celles des tables types de mortalité (E°o = 20 ans) qui indiquent la dispersion des quotients dans un intervalle de confiance de 95% (Q+ et Q-). Pour correspondre aux paramètres démographiques, les quotients observés devraient se situer dans la plage grisée entre quotient maximum (Q+) et minimum (Q-).

sujets de 5-14 ans, soit par un nombre insuffisant d'adultes. En effet, les valeurs ne nous permettent pas de décider entre ces deux possibilités, mais le graphique des quotients de mortalité (fig. 2) nous fait plutôt penser à une insuffisance dans le nombre des adultes, puisque la courbe réelle des quotients s'éloigne peu des valeurs attendues. Nous voyons donc se dessiner l'image d'une population à l'espérance de vie à la naissance très basse, où relativement peu de personnes atteignaient l'âge adulte. Si cette image de la mortalité reflétait celle des vivants, la population inhumante se serait éteinte après quelques générations seulement. Or, nous savons qu'il y a une continuité de peuplement dans cette région et que, de plus, le lieu a été utilisé comme cimetière jusqu'au XVI[e] siècle ; ces structures démographiques « catastrophiques » en sont d'autant plus surprenantes.

Comment alors expliquer ces deux « aberrations démographiques » ? Le cimetière de Saint-Mathieu a été fouillé dans sa totalité, nous pouvons donc être certains que les « sujets manquants » ne se trouvent pas dans une zone non-fouillée à l'intérieur de la nécropole (hypothèse souvent invoquée par les paléodémographes pour expliquer des structures inattendues).

Le manque de sujets de moins de 5 ans se retrouve dans la quasi-totalité des ensembles squelettiques, dans le monde entier et depuis le Paléolithique. Les chercheurs pensent actuellement que l'on refusait de s'attacher aux très jeunes enfants : jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain âge, ils n'avaient pas une place dans la société, et n'avaient donc pas le droit de se faire inhumer au sein de la « société des morts ». Ils pouvaient être inhumés soit dans des zones réservées

Tableau 2. Calcul des indicateurs démographiques : proportion des décédés de différentes classes d'âge (D), calcul du nombre attendu d'enfants entre 5 et 14 ans et des adultes par rapport au nombre de squelettes retrouvés.

	D_{5-9} / D_{10-14}	$D_{5-14} / D_{20-\infty}$	Nb. 5-14 ans		Nb. adultes	
			Trouvés	Attendus	Trouvés	Attendus
Phase 1	0.00	0.100	1	2	10	5
Phase 2	5.00	0.290	6	4	21	30
Phase 3	2.25	0.380	13	7	34	65
Phase 1-3	3.00	0.308	20	13	65	100

à la périphérie ou à l'extérieur du cimetière, soit dans des milieux d'habitat. Notons toutefois qu'on a pu mettre en évidence une augmentation générale des inhumations de jeunes enfants dans les cimetières, commençant au haut Moyen Âge et perdurant jusqu'à la période post-médiévale, de plus en plus de sujets de cette classe d'âge accédaient à l'inhumation au sein des nécropoles, mais dans des zones bien spécifiques, par exemple sous les gouttières des églises[577]. Le fort déficit d'individus de 0-5 ans à Saint-Mathieu nous a donc quelque peu surpris par rapport à ce qui est connu des inhumations des très jeunes enfants de l'époque.

Il est plus difficile de comprendre la raison du surnombre de sujets de 5-14 ans et / ou le déficit de sujets adultes, à cause du manque d'ensembles de comparaison contemporains. Notons toutefois que G. Perréard (1993) a pu mettre en évidence deux types de populations du haut Moyen Âge romand, celles qui inhumaient les 5-9 ans avec leurs parents et celles qui s'en abstenaient. Elle ne trouve pas un « excès » de 5-14 ans, mais plutôt un déficit ou bien un nombre « normal » d'enfants appartenant à cette classe d'âge[578]. Cet auteur se demande si « la société offrait une sépulture dans le cimetière à un enfant entre 5 et 9 ans et pas à un autre... en fonction de l'appartenance sociale » (p. 192); quelques siècles plus tard nous nous trouvons face à la situation inverse, qui peut tout aussi bien s'expliquer par des différences sociales. Cette situation se retrouvait-elle au sein d'autres cimetières à l'époque ? Nous ne disposons que de deux sites pour esquisser une réponse à cette question : Grand-Saconnex[579] et Satigny (phase carolingienne)[580]. Pour ces deux sites, nous retrouvons, encore une fois, un sous-nombre d'enfants contrebalancé par un excès d'adultes, ce qui confirme encore une fois le caractère inhabituel du profil présent à Saint-Mathieu. La lecture de quelques ouvrages de synthèse sur l'état de la question en France et en Suisse alémanique n'a révélé aucune mention de ce genre de situation démographique. Il est possible qu'il existe des cas particuliers où des chercheurs ont décelé le même type de structures; malheureusement, dans les délais qui nous étaient impartis, nous n'avons pas pu entamer ce genre de recherches bibliographiques à large échelle.

577 Ulrich 1997, Alduc-le-Bagousse 1997.

578 Perréard Lopreno *et al.* 1993.

579 Simon 1990.

580 Simon et Leemans 1991.

VII.5.2.3. Âge au décès des sujets adultes

La détermination de l'âge des adultes est beaucoup plus difficile. Plusieurs méthodes sont possibles, mais toutes se réfèrent au degré de vieillissement biologique et non pas chronologique. Pour cette étude, une méthode basée sur le degré de synostose des sutures endocrâniennes selon des vecteurs de probabilité[581] a été employée. Elle permet de restituer la structure de mortalité de populations squelettiques sans leur attribuer un âge individuel.

Etant donné le nombre limité de sujets adultes assez bien conservés pour que nous puissions leur donner un âge, nous avons groupé les effectifs des phases 1 et 2, puisqu'ils se répartissaient de manière très similaire dans les classes d'âge adulte (tableau 1).

Nous avons été frappés par le pic des jeunes adultes (18-29 ans), surtout évident lors des phases 1-2. Cette différence peut s'expliquer par une variation des conditions de vie ou de la composition de la population inhumante d'une phase à l'autre, ou à une sélection des inhumés entre les deux époques. Le pic est plus marqué chez les hommes que chez les femmes (fig. 3). Ainsi, non seulement cette nécropole comporte-t-elle peu d'adultes par rapport à nos attentes, mais ils sont aussi, en majorité, morts jeunes par rapport à une population démographiquement viable. Cette situation nous semble assez particulière; l'ampleur de ces différences est frappante quand nous comparons ces structures avec les ensembles les plus proches dont nous disposons, soit deux cimetières de campagne genevois, Satigny[582] (qui comporte deux phases du VIII^{e} – IX^{e} s) et Sézegnin[583] (phase 1 du V^{e} – VI^{e} siècle et phase 2 du VI^{e} - VII^{e} siècle) (fig. 4). Le calcul de l'âge moyen au décès[584] va dans le même sens : il est de 45.2 ans pour les hommes et 41.6 ans pour les femmes, une valeur de 15 à 25 ans inférieure à celle obtenue pour des sites du haut Moyen Âge romand, et reflétant à nouveau le caractère très particulier de cet ensemble.

Comme pour l'interprétation des sujets immatures, cette « anormalité » spécifique au cimetière de

581 Masset 2002.

582 Simon et Leemans 1991.

583 Simon 1983.

584 Nous remercions ici G. Perréard, qui a calculé ces données dans le cadre d'un autre travail et qui a bien voulu nous transmettre ses résultats.

Saint-Mathieu peut être vue soit comme une sélection des inhumés, ici en faveur des jeunes adultes, soit comme une situation démographique transitionnelle qui reflète effectivement la réalité présente au sein de cette communauté, situation qui se serait améliorée par la suite. En effet, chez une population vivante, de telles structures auraient bien vite conduit à son extinction.

VII.5.2.4. Recrutement funéraire et répartition spatiale

Nous avons tenté de déterminer si le sexe et l'âge des inhumés ont pu influencer le choix de la localisation et du type de tombe (tableau 3).

Généralement, dans les périodes plus tardives, les squelettes masculins sont toujours concentrés autour des églises. A Saint-Mathieu au IX^{e}-X^{e} s, d'une façon générale, il n'y a pas de zone réservée aux sujets d'un sexe ou l'autre excepté pour la phase 2, caractérisée par une concentration féminine entre les deux édifices funéraires. La présence d'édifices religieux a très peu influé sur la répartition des sexes. Concernant la répartition par âge, les seuls regroupements que nous avons trouvés concernent la présence, au cours des phases 2 et 3, de plus de 50% de non-adultes au sud de l'église.

Quant au lien entre le type de tombe, l'âge et le sexe, les résultats sont peu concluants puisque le type de

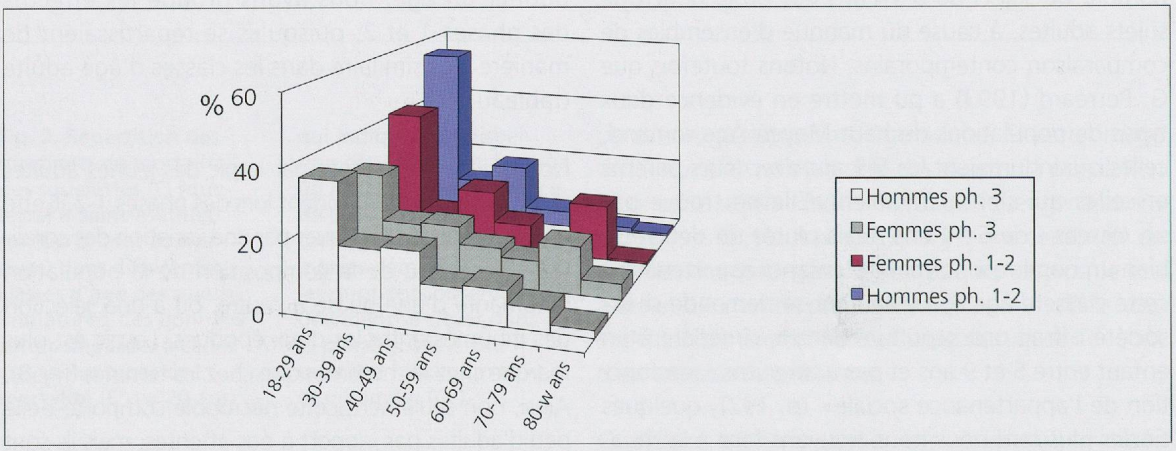


Figure 3. Structure de mortalité par phases et sexes à Saint-Mathieu, basée sur le calcul de vecteurs de probabilité.

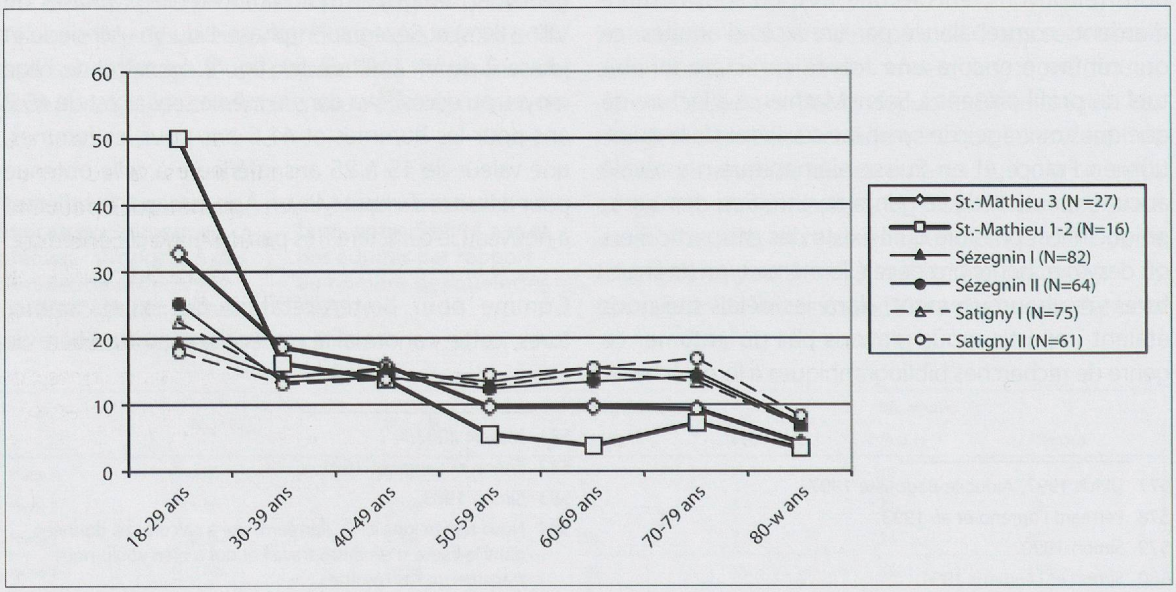


Figure 4. Comparaison des structures de mortalité des adultes entre Saint-Mathieu, Satigny et Sézegnin, basée sur le calcul des vecteurs de probabilité (sexes réunis).

A. Rôle du sexe

Sexe	Coffre de bois	Pleine terre	Prob. Linceul	Test de t	N	
Hommes	13	5	3	0.652	34	
Femmes	6	4	3			

B. Rôle de l'âge au décès

Classes d'âge	Coffre de bois	Pleine terre	Prob. Linceul	Test de t	N
15-19 ans	3	0	1	0.793	33
20-39 ans	7	2	3		
40-59 ans	7	4	2		
60-w ans	3	1	0		

Tableau 3. Relation entre le sexe, l'âge et le type de sépulture, et test de la significativité de cette relation.

sépulture des sujets immatures est toujours indéterminé. Sinon, ni l'âge des adultes ni leur sexe ne joue un rôle dans le choix du type de tombe.

VII.5.2.5. Synthèse

Cette étude paléodémographique a permis de restituer une image du comportement funéraire des inhumés de Saint-Mathieu pour une période très peu connue. Les résultats peuvent être interprétés de deux manières. Les structures de mortalité rencontrées pourraient ne pas représenter l'ensemble des habitants du village de ce cimetière de campagne, mais plutôt, dès la phase 2, l'accès à l'inhumation aurait pu être facilitée aux sujets de 5-14 ans et aux jeunes adultes, en particulier les jeunes hommes, au détriment des jeunes enfants (<5 ans) et des adultes plus âgés. Mais il est aussi possible d'envisager que ces structures reflètent la réalité démographique du moment, la mortalité diminuant au cours des phases suivantes. De toute manière, il s'agit d'une situation unique dans la région, et qui va à l'encontre de ce que nous savons pour des ensembles du haut Moyen Âge. Nous ne savons pas si les enfants de 5-14 ans étaient inhumés dans un type particulier de tombe, mais nous avons noté une légère tendance à les inhumer au sud de l'église. Notons encore que la phase 1 présente la situation la plus particulière, puisqu'en plus des déséquilibres des structures de mortalité, elle comporte aussi un nombre exceptionnellement élevé de sujets masculins.

VII.5.3. Analyse métrique

L'analyse des données biométriques crâniennes et post-crâniennes s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, les mesures post-crâniennes ont permis de calculer la taille des individus de ce site et leur situation par rapport à quelques ensembles de comparaison, en arrivant à des interprétations d'ordre social. Puis, des analyses multivariées sur les données crâniennes ont fourni des indications sur la variabilité interne et la position de ce site parmi d'autres ensembles funéraires provenant de la même région mais de différentes périodes historiques, afin d'en saisir les affinités au niveau de la morphologie crânienne.

VII.5.3.1. Stature

Les mesures post-crâniennes permettent de calculer la stature des individus en se basant sur les longueurs maximales des os longs des membres supérieurs et inférieurs[585]. Les différences de taille ont souvent été mises en parallèle avec des inégalités sociales, les sujets les plus élevés socialement étant plus à l'abri lors des disettes et étant de manière générale mieux nourris lors de leur croissance. Toutefois, des facteurs génétiques peuvent aussi jouer un rôle. Notre analyse avait donc pour but principal de déceler la présence éventuelle de sous-groupes de personnes de différentes tailles au sein de la population de Saint-Mathieu, et ensuite de situer cet ensemble dans un contexte plus large, toujours dans une optique d'interprétation « sociale ».

585 Méthode de Pearson 1899.

VII.5.3.1.1. Sujets de Saint-Mathieu

En premier lieu, nous avons comparé les moyennes des tailles des trois phases, pour chaque sexe (tableau 4). Aucune différence de taille significative[586] entre les phases prises deux par deux n'existe. Par la suite, nous avons regardé la répartition de ces tailles individuelles sur le plan du site au cours des trois phases, pour aboutir à la conclusion suivante : il n'y a pas d'association nette entre la taille et le type de tombe ou la situation topographique des sujets[587]. Au cours de la phase 3, différentes aires d'inhumation se dessinent au sein de la nécropole. Bien que les statures au sein de ces aires varient,[588] nous ne trouvons pas de prédominance nette de sujets de grande ou de petite taille.

En admettant l'hypothèse que les sujets de grande taille se trouvaient en haut de la hiérarchie sociale, ces résultats peuvent être interprétés de deux manières :

- Les sujets socialement privilégiés ne recevaient pas de traitement particulier lié à leur position, du moins pendant leur croissance,
- L'inhumation dans les différents types de tombes et, lors de la phase 3, au sein des diverses aires funéraires, n'était pas liée à des inégalités sociales.

VII.5.3.1.2. Analyse comparative

La comparaison des tailles moyennes des individus présents à Saint-Mathieu avec celles de sujets provenant de 15 sites du haut Moyen Âge romand (tableau 5) a montré que Saint-Mathieu regroupe des sujets (masculins ou féminins) en moyenne de taille petite par rapport aux autres sites de comparaison (fig. 5). Pour ce qui concerne les hommes, G. Perréard (1993) a mis en évidence une augmentation de la stature au cours du haut Moyen Âge romand. Cette augmentation ne semble pas se poursuivre au-delà du VIII[e] siècle dans nos régions, d'après les résultats de notre étude. Les petites tailles présentes à Saint-Mathieu sont-elles dues à des conditions économiques défavorables

586 au seuil de 5%.

587 Par exemple, le sujet le plus grand de la phase 1 se trouve dans le petit édifice funéraire est (tombe 159), mais il ne mesure qu'un petit centimètre de plus qu'un homme inhumé à l'extérieur de ces édifices (tombe 550). Qui plus est, le sujet 551 (au sein du bâtiment ouest, similaire à l'édifice est) est de petite taille.

588 L'aire comprenant le plus de variabilité se trouve entre les bâtiments, avec une prédominance de sujets de grande taille, les sujets au nord des bâtiments montrent une variabilité un peu moins forte, et ceux inhumés au sud du bâtiment ouest sont de taille très similaire.

Tableau 4. Tailles moyennes au cours des trois phases de la période ancienne de Saint-Mathieu.

		Hommes	Femmes
Phase 1	Nombre	4	2
	Moyenne	167.2	149.5
	Ecart-type	3.3	3.8
	Minimum	163	147
	Maximum	170	152
Phase 2	Nombre	7	7
	Moyenne	163.6	155
	Ecart-type	5.3	6.6
	Minimum	157	143
	Maximum	172	162
Phase 3	Nombre	14	15
	Moyenne	166.7	155.2
	Ecart-type	3.7	4.6
	Minimum	160	149
	Maximum	172	166

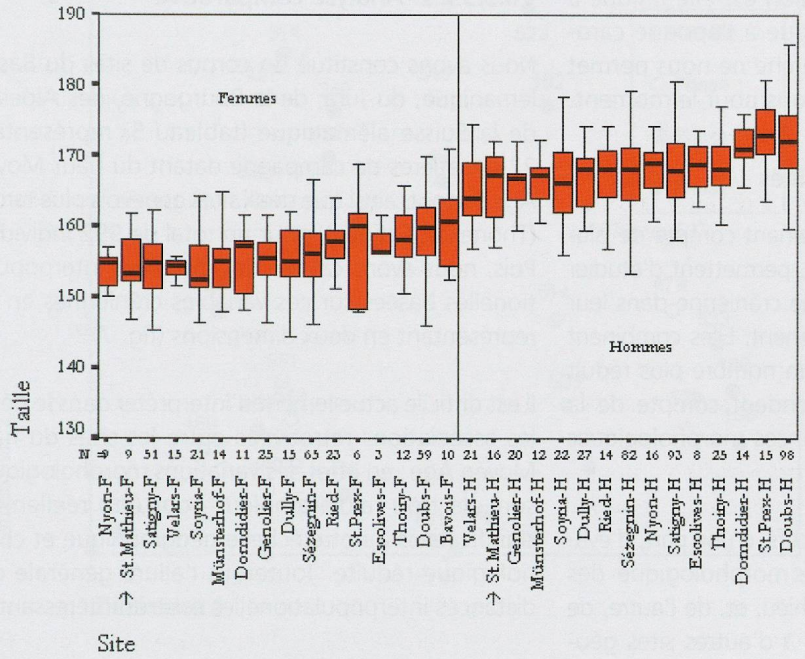


Fig. 5. Taille des individus de 16 sites du haut Moyen Âge. Les sujets masculins sont à droite, les sujets féminins à gauche. Les barres en T indiquent la dispersion maximale des données, tandis que les plages sombres regroupent l'interquartile de 75%. Les bandes horizontales noires situent la moyenne. Les effectifs sont donnés en abscisse.

Tableau 5. Liste des sites de référence par région géographique utilisés au cours de cette étude, avec référence bibliographique, datation et effectif total utilisé au cours des différentes analyses. Les sites sont classés chronologiquement par région.

Région	Sites	Auteur(s)	Date	Effectif
Bassin du Léman	Thônex	Simon 1994	XVIII^{e} s.	27
	Satigny Tardifs, Genève	Simon et Leemans 1991	XV^{e} – XVIII^{e}s.	37
	Satigny Romans, Genève	Simon et Leemans 1991	XI^{e} – XII^{e}s.	37
	Saint-Mathieu En Vuillonnex	Terrier 1997	IX^{e} – X^{e} s.	30
	Satigny Mérovingiens et Carolingiens, Genève	Simon et Leemans 1991	VIII^{e} – IX^{e} s.	105
	Sion Sous-le-Scex ph.BC, Valais	Eades 2002	VI^{e} – VIII^{e} s.	60
	Bavois (Le Bernard), Vaud	Simon 1983	VII^{e} – VIII^{e} s.	19
	Sézegnin (sur le Moulin), Genève	Simon 1983	V^{e} – VIII^{e} s.	105
	St. Prex (Vieux-Moulin), Vaud	Simon 1983	VI^{e} – VII^{e} s.	38
	Thoiry (Les Terrettes), Gex	Simon 1983	V^{e} – VII^{e} s.	44
	Nyon (Clémenty), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	27
	Genolier (Bas-des-Côtes), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	31
	Yverdon (Pré-de-la-Cure), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	84
	Dully (Le Martelet et Au Tauny), Vaud	Perréard Lopreno *et al.*, 1993	V^{e} – VII^{e} s.	31
	Sion Sous-le-Scex ph.A, Valais	Eades 2002	IV^{e} – VI^{e} s.	57
Alpes, Bourgogne, Jura	Soyria, Clairvaux-les-Lacs	Pétrequin A.-M. et P. 1980	VII^{e} – VIII^{e} s.	21
	Escolives-Ste. Camille, Yonne,	Chabeuf 1977	VII^{e} – VIII^{e} s.	37
	La Grande Oye, Doubs	Simon 1998	VI^{e} – VII^{e} s.	36
	Blussangeaux (Au Fénil), Montbéliard, Doubs	Méry 1968	VI^{e} – VII^{e} s.	25
	Roissard	Buchet inédit	V^{e} – VII^{e} s.	20
	Velars-sur-Ouche (la Verrerie), Côte-d'Or	Chabeuf 1977	V^{e} – VII^{e} s.	40
Suisse alémanique	Oerlingen, Zürich	Hauser 1938	VI^{e} – VII^{e} s.	19
	Ried/Mühlehölzli, Fribourg	Kaufmann, Schoch 1983	V^{e} – VI^{e} s.	32
	Domdidier (Chapelle Notre Dame de la Compassion), Fribourg	Kaufmann, Schoch 1992	VI^{e} – VII^{e} s.	24
	Münsterhof, Zürich	Etter *et al.* 1982	IX^{e} – X^{e} s.	13

à cette époque ? Cette situation est-elle unique à Vuillonnex ou est-elle répandue à l'époque carolingienne ? L'état de la recherche ne nous permet pas de répondre à ces questions pour le moment.

VII.5.3.2. Analyses multivariées

Les analyses multivariées, en tenant compte de plusieurs données simultanément, permettent d'étudier les éléments de la morphologie crânienne dans leur complexité et non plus séparément. Elles combinent des données primitives[589] en un nombre plus réduit de nouvelles variables, qui rendent compte de la plus grande partie des différences morphologiques observées.[590]

Ces analyses avaient pour objectifs, d'une part, d'évaluer le degré d'homogénéité morphologique des individus inhumés à Saint-Mathieu, et, de l'autre, de placer ce dernier par rapport à d'autres sites géographiquement proches, pour accéder à l'histoire du peuplement et déterminer s'il s'intègre de manière cohérente aux ensembles connus. Comme la taille, en effet, la morphologie du squelette est le reflet de deux facteurs, l'un génétique, l'autre environnemental. Une différence relevée dans la morphologie, soit au sein d'un même site, soit entre sites de comparaison, sera due à la conjonction de ces deux facteurs, et pourra être attribuée, selon le cas, à des changements du patrimoine génétique (par exemple, une arrivée de nouvelles populations ou une exogamie par échanges matrimoniaux), et / ou à des variations du milieu (par exemple, populations de plaine ou de montagne).

VII.5.3.2.1. Sujets de Saint-Mathieu

Le calcul des distances interindividuelles[591] au sein de l'ensemble de Saint-Mathieu a révélé une grande homogénéité de la population quelle que soit la phase (fig. 6). La morphologie crânienne globale ne change pas d'une phase à l'autre. Nous retrouvons ici les mêmes résultats que lors de l'analyse intrapopulationelle de la stature.

589 Ici, les mesures biométriques crâniennes définies par Martin (1966). Les comparaisons multivariées faisant intervenir les dimensions du squelette post-crânien ne se font pas, parce que certains sites de référence n'en comportent pas.

590 Dans ce cas-ci, les analyses les plus adaptées aux squelettes sont l'analyse discriminante, qui permet de séparer au mieux les populations, et l'analyse des proximités, qui donne une représentation bidimensionnelle de la distance entre les individus ou les populations.

591 Basée sur l'analyse de proximités de 12 variables crâniennes et 30 individus les mieux conservés.

VII.5.3.2.2. Analyse comparative

Nous avons constitué un corpus de sites du Bassin lémanique, du Jura, de la Bourgogne, des Alpes et de la Suisse alémanique (tableau 5) représentant 22 cimetières de campagne datant du haut Moyen Âge surtout, ainsi que deux sites genevois plus tardifs (Thônex et Satigny), pour un total de 992 individus. Puis, nous avons calculé des distances interpopulationelles basées sur ces variables crâniennes en les représentant en deux dimensions (fig. 7)[592].

Il est difficile actuellement d'interpréter dans le détail les associations retrouvées entre les sites du haut Moyen Âge ; en effet, les variations morphologiques sont de trop faible ampleur pour être réellement significatives à notre échelle géographique et chronologique réduite. Toutefois, l'allure générale des distances interpopulationelles est très intéressante.

Nous constatons d'une part une morphologie assez différente entre des sites du Jura français (Soyria, Velars et Escolives) par rapport à ceux du Plateau suisse. Les sujets de Satigny (à toutes les époques) et de Thônex (le site le plus récent) semblent aussi assez dissimilaires. Mais l'élément le plus important pour nous est que les individus de Saint-Mathieu ne semblent se rattacher à aucun ensemble, nous donnant l'image d'une population à la morphologie crânienne assez particulière.[593]

Alors que les différences de l'ensemble de Satigny ont déjà été remarquées et discutées ailleurs (Simon et Leemans 1991), la morphologie singulière de Saint-Mathieu est un élément nouveau. Cet échantillon de population nous avait déjà frappé par ses structures démographiques inhabituelles et la petite taille de ses inhumés, et voilà qu'il est aussi particulier sur le plan de la morphologie crânienne. Il est difficile d'expliquer ces particularismes. Nous ne les attribuons pas à des facteurs environnementaux, puisque l'étendue chronologique et géographique des sites étudiés est

592 Les deux axes de cette représentation sont les deux nouvelles variables les plus importantes obtenues par une analyse discriminante des 12 variables crâniennes également utilisées lors de l'analyse interne.

593 L'axe 1 (l'axe vertical) représente surtout les variables M1 (longueur du crâne), M8 (largeur du crâne) et M10 (diamètre du frontal). Les brachycéphales au front large se trouvent en bas du graphique, les individus aux caractéristiques inverses en haut. L'axe 2 (horizontal) exprime surtout la variation de la mesure M52 (hauteur orbitaire) : les sujets aux orbites basses et aux crânes de petit volume se trouvent à gauche et les sujets aux caractéristiques inverses à droite.

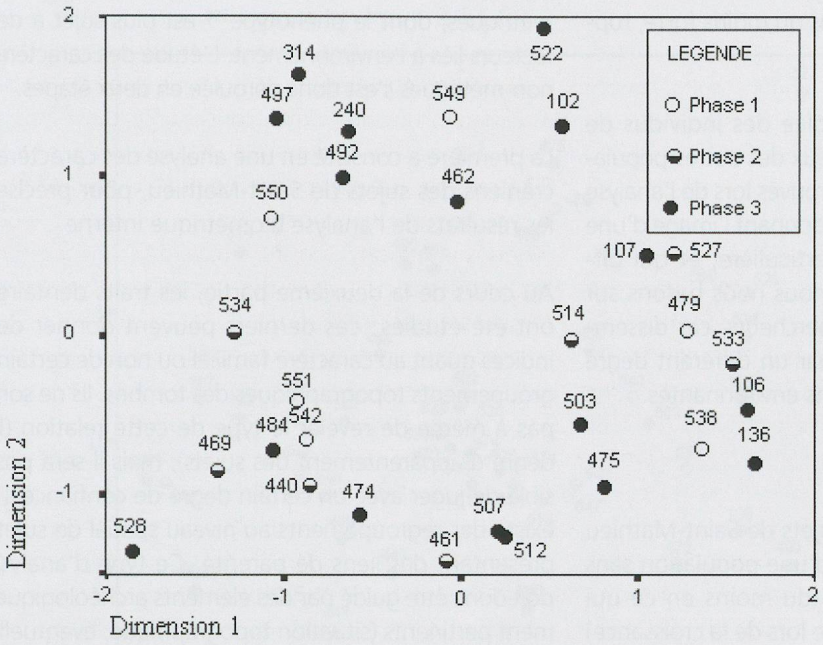


Fig. 6. Données biométriques crâniennes des sujets masculins et féminins de Saint-Mathieu (30 individus en tout). Représentation bidimensionelle d'après les résultats de l'analyse des proximités.



Fig. 7. Nuage de points qui représente la position relative des 22 sites de référence du haut Moyen Âge. Chaque point représente un centroïde placé selon les deux nouveaux axes obtenus par analyse discriminante des 12 variables crâniennes de départ. L'analyse se base sur 992 individus au total.

trop faible, ce genre d'influence se manifestant à l'échelle du millénaire ou à celle d'un continent.[594] Nous mettons plutôt ces changements de morphologie sur le compte des modifications du génotype collectif liées à des particularismes des populations locales et de leurs relations avec les populations environnantes. Nous allons ainsi dans le même sens que Bocquet-Appel[595] sur des populations portugaises du XIX[e] s, et Chamla et Gloor[596] sur des Français et des Vaudois du XVIII-XIX[e] siècle Ces différents auteurs, lors de recherches similaires dans ce domaine, sont arrivés à la même conclusion : les changements de la morphologie crânienne sont dus avant tout aux fluctuations dans le degré d'échanges avec les populations

594 cf. Beals *et al.* 1982 et Guglielmino-Matossi, Gluckman et Cavalli-Sforza 1979.

595 1984, Bocquet-Appel et Xavier de Morais 1987.

596 Chamla et Gloor 1986.

environnantes (endogamie plus ou moins forte, rupture d'isolats).

En conclusion, la position isolée des individus de Saint-Mathieu par rapport à ceux des autres populations confirme les éléments retrouvés lors de l'analyse paléodémographique en nous donnant l'image d'une population inhumée assez particulière, et qui diffère des schémas connus. Si nous nous basons sur des hypothèses de certains chercheurs, ces dissemblances peuvent s'expliquer par un différent degré d'échanges avec les populations environnantes.

VII.5.3.3. Synthèse

L'étude de la biométrie des sujets de Saint-Mathieu a permis de restituer l'image d'une population sans grandes différences sociales (du moins en ce qui concerne l'accès à la nourriture lors de la croissance) mais aux sujets petits par rapport aux moyennes des populations du haut Moyen Âge environnantes. Il est tentant de mettre en parallèle cette image d'une population qui semble légèrement plus défavorisée avec celle donnée par la paléodémographie, qui avait montré une forte mortalité des jeunes adultes et une espérance de vie à la naissance basse.

Les analyses multivariées des mesures crâniennes ont montré que la morphologie a peu varié d'une phase à l'autre et qu'elle est différente de celle des sujets des autres sites étudiés, une particularité mise en relation avec un degré d'échanges génétiques différent au sein de cette population.

VII.5.4. Caractères non-métriques

Les analyses biométriques ont révélé qu'une grande homogénéité morphologique caractérisait les sujets des trois phases. Toutefois, la compréhension de la situation interne à ce site est encore incomplète. Il est nécessaire de mieux saisir la situation des individus les uns par rapport aux autres et déceler l'existence éventuelle de groupes de tombes à caractère familial. Les caractères non-métriques sont particulièrement bien adaptés à ce type d'analyse. En effet, ces caractères, qui consistent en de très petites variations anatomiques du squelette et de la dentition, semblent refléter plus fidèlement le génotype[597], comparé aux variables biométriques, dont le phénotype[598] est plus sujet à des facteurs liés à l'environnement. L'étude des caractères non-métriques s'est donc déroulée en deux étapes.

La première a consisté en une analyse des caractères crâniens des sujets de Saint-Mathieu, pour préciser les résultats de l'analyse biométrique interne.

Au cours de la deuxième partie, les traits dentaires ont été étudiés; ces derniers peuvent donner des indices quant au caractère familial ou non de certains groupements topographiques des tombes. Ils ne sont pas à même de révéler le type de cette relation (le degré d'apparentement des sujets), mais il sera possible de juger avec un certain degré de confiance s'il existe des regroupements au niveau spatial de sujets présentant des liens de parenté. Ce type d'analyse doit donc être guidé par des éléments archéologiquement pertinents (situation topographique, éventuelle contemporanéité ou datation des tombes etc.).

VII.5.4.1. Caractères discrets crâniens

Au total, 50 traits ont été observés sur le crâne et 8 traits sur la mandibule[599]. Ces observations pouvant aussi se faire sur des crânes fragmentaires, l'effectif était beaucoup plus élevé par rapport aux analyses biométriques. Les traits corrélés à l'âge, au sexe, ou entre eux, ont été éliminés de l'analyse qui porte finalement sur 38 traits et 50 individus. L'analyse des proximités que nous avons menée a abouti à une représentation des distances entre individus sous la forme d'un nuage de points (fig. 8).

Nous constatons immédiatement qu'il n'y a pas de séparation des sujets selon leur appartenance aux différentes phases. Toutefois, l'hétérogénéité augmente au fil du temps, entre les phases 1 et 3. En effet, les sujets de la phase 1 se concentrent surtout au centre du nuage, les sujets masculins étant un peu plus périphériques. Ceux de la phase 2 peuvent prendre des positions plus éloignées et il n'y a pas de différence dans la répartition selon le sexe. Les sujets de la phase 3 ont une répartition qui englobe les deux phases précédentes avec des sujets des deux sexes. Nous pouvons donc envisager une dilution progressive du pool génétique initial (des sujets de la phase 1), en aboutissant à la phase 3 qui est

597 Ou patrimoine génétique d'un individu, dépendant des gènes hérités de ses parents.

598 Ou expression visible du génotype sur le vivant.

599 Traits définis par Berry et Berry (1967), Hauser et de Stefano (1989), Müller (1978) et Wiltschke-Schrotta (1988).

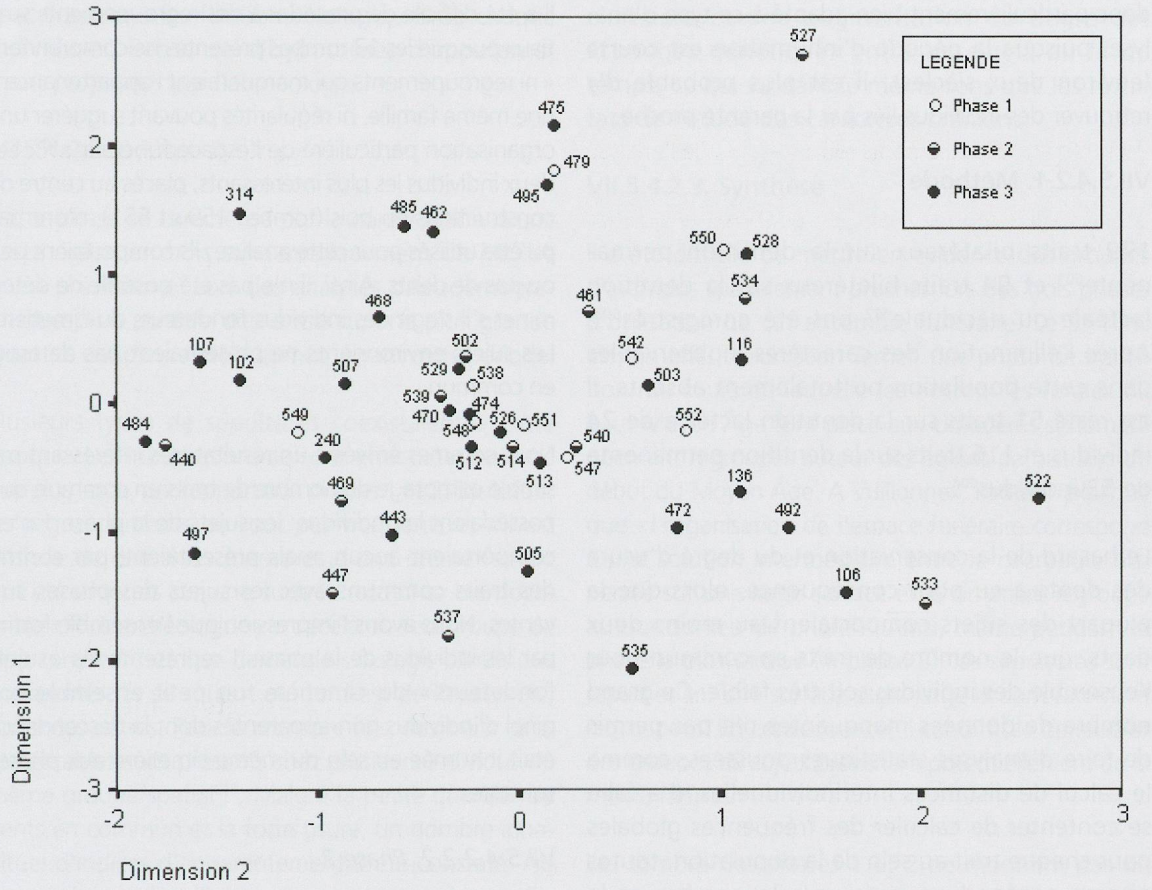


Fig. 8. Caractères discrets crâniens: Représentation bidimensionelle des sujets de chaque phase d'après l'analyse des proximités.

la plus hétérogène. La petite différence sexuelle s'estompe aussi au fil du temps, indiquant toujours cette dilution. Nous voyons se dessiner l'image exceptionnellement claire et très rare d'une population stable, mais qui s'ouvre au fil du temps à des « nouveaux arrivants » qui sont probablement venus se joindre au « noyau originel » formé par les sujets de la phase 1, sans doute par mariage.

Les caractères discrets crâniens nous ont ainsi permis de nuancer l'image de l'homogénéité morphologique décelée lors des analyses biométriques intrapopulationnelles. Bien que la population de Saint-Mathieu n'ait pas connu l'arrivée en masse de sujets aux formes crâniennes très différentes, elle a tout de même pu accueillir quelques nouveaux venus en son milieu, ces derniers présentant des différences morphologiques de petite ampleur.

VII.5.4.2. Caractères dentaires

Les études récentes sur la transmission et l'héritabilité des caractères dentaires[600] ont mis en évidence la forte composante génétique de ces traits. Toutefois, il ne faut pas prendre ces variations phénotypiques pour le reflet fidèle du génotype; en effet, des influences environnementales introduisent un élément très perturbateur dans leur expression.

Malgré cette difficulté, l'étude des variations de la morphologie dentaire peut nous donner des informations très précieuses sur l'existence ou non de liens de parenté entre sujets inhumés, à condition de subordonner nos hypothèses interprétatives aux données archéologiques, c'est-à-dire en recherchant ces liens sur la base des indices retrouvés sur le terrain, par exemple l'existence de tombes multiples, de groupes de tombes particulières, etc. De plus, la technique fonctionne le mieux sur des apparentés de premier ou de deuxième degré (parents-enfants,

600 Nichol 1989, Strachan et Read 1996.

frères et sœurs...) L'ensemble de Saint-Mathieu est donc particulièrement bien adapté à ce type d'analyse, puisque la période d'inhumation est courte (environ deux siècles); il est plus probable d'y retrouver des individus liés par la parenté proche.

VII.5.4.2.1. Méthode

179 traits bilatéraux sur la dentition permanente[601] et 94 traits bilatéraux sur la dentition lactéale ou déciduale[602] ont été enregistrés[603]. Après l'élimination des caractères inobservables dans cette population ou totalement absents, il est resté 51 traits sur la dentition lactéale de 24 individus et 116 traits sur la dentition permanente de 53 individus[604].

Le hasard de la conservation et du degré d'usure des dents a eu pour conséquence, alors que la plupart des sujets comportaient au moins deux dents, que le nombre de traits en commun pour l'ensemble des individus soit très faible. Ce grand nombre de données manquantes n'a pas permis de faire d'analyses statistiques poussées, comme le calcul de distances interindividuelles. Il a fallu se contenter de calculer des fréquences globales pour chaque trait au sein de la population, toutes phases confondues, ainsi que le nombre et le pourcentage de traits en commun pour chaque individu. Ensuite, des groupes d'individus ont été formés, basés sur leur proximité topographique. La présence de traits rares, et donc indicatifs de similarités phéno-génotypiques a été recherchée, en se basant sur les postulats émis plus haut. La probabilité plus ou moins forte d'un apparentement quelconque entre paires de sujets a été estimée.

VII.5.4.2.2. Résultats

Les groupements se font pour chaque phase séparément.

601 98 traits maxillaires, 81 traits mandibulaires.

602 53 traits maxillaires et 41 traits mandibulaires.

603 Les traits sont ceux de Alt (1997), Hanihara (1963), Jorgensen (1956), Kraus et Furr (1953), Ludwig (1957), Moskona *et al.* (1997) et Turner (1991).

604 Signalons que la croissance dentaire rend parfois possible l'observation de traits de la dentition permanente et déciduale sur un même individu. Il est généralement admis que ces traits sont indépendants du sexe et ils ont été sélectionnés pour leur absence de corrélation entre eux.

VII.5.4.2.2.1. Phase 1

Il a été difficile de procéder à des regroupements spatiaux puisque les 13 tombes présentes ne comprennent « ni regroupements qui marqueraient l'appartenance à une même famille, ni régularités pouvant suggérer une organisation particulière de l'espace funéraire »[605]. Les deux individus les plus intéressants, placés au centre de constructions en bois (tombes 159 et 551), n'ont pas pu être utilisés pour cette analyse; ils comportaient peu ou pas de dents. Ainsi, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agit des individus fondateurs du cimetière. Les sujets environnants ne présentaient pas de traits en commun.

Nous sommes arrivés à un résultat très intéressant par simple comptage du nombre de traits en commun que possédaient les individus: les sujets de la phase 1 n'en comportaient aucun, mais présentaient, par contre, des traits communs avec les sujets des phases suivantes. Nous avons l'impression que l'ensemble formé par les individus de la phase 1 représente les « sujets fondateurs » du cimetière, un petit ensemble originel d'individus non-apparentés dont la descendance était inhumée au sein du même cimetière aux phases suivantes.

VII.5.4.2.2.2. Phase 2

Les tombes de cette phase se regroupent à l'est et au sud d'une petite église nouvellement construite; la petite chapelle est ne subit aucune modification[606]. Une fois encore, il est difficile d'établir des regroupements sur la base de la topographie et la disposition relative de ces tombes, étant donné leur répartition homogène sur le plan spatial.

L'étude concerne surtout les sujets groupés au sud de la construction, ceux à l'est étant très mal conservés et peu nombreux[607]. Comme pour la phase 1, la comparaison des tombes proches n'a pas montré de traits héritables en commun, suggérant à nouveau une absence de groupes de tombes comportant des sujets de même famille. La présence de traits héritables en commun (selon un comptage global) entre sujets de cette phase, et avec des sujets des phases 1 et 3, a montré qu'il existait des liens de sang entre les individus, mais ces traits phénotypiques n'ont pas la puissance des caractères génotypiques et

605 Voir *supra* Jean Terrier (p. 36).

606 Voir *supra* Jean Terrier (p. 46).

607 12 dentitions ont pu être étudiées en tout.

ne nous permettent pas d'avancer des hypothèses spécifiques sur les filiations biologiques de chaque individu en l'absence d'hypothèses d'apparentement proposées par l'archéologie.

VII.5.4.2.2.3. Phase 3

Cette phase se caractérise par la construction d'une vaste église en bois sur l'emplacement de l'église ouest précédente. Lors des analyses paléodémographiques, il a pu être démontré qu'une plus grande quantité de sujets a été inhumée durant cette période.

Plusieurs types de sépultures coexistaient à cette époque. Les inhumations se sont effectuées sur une aire plus large, par rapport aux phases 1 et 2. Toutefois, les regroupements ne sont pas fréquents et « il est difficile de dire si les membres d'une même famille ont été enterrés sur une surface restreinte bien délimitée »[608]. L'archéologue y a décelé un seul groupe de cinq tombes[609] et il se demande s'il s'agit d'individus apparentés. Ils se situent au nord-est de l'ensemble, isolés des autres. Pour la première fois, des traits rares et héritables sont présents chez plusieurs individus du même groupe spatial[610]. Malgré la petite quantité de dents en commun et la forte usure, un nombre inhabituel d'indices d'apparentement a été constaté. Au niveau des modes d'inhumation, cet ensemble se distingue parce qu'il regroupe des sujets en coffre ou entourés d'un linceul et un seul individu en fosse ; c'est l'ensemble le plus important d'inhumations de ce type, les autres groupes de tombes comportant un nombre plus important de sujets inhumés en pleine terre ou dans une fosse.

Nous avons nous-mêmes cherché à constituer d'autres groupes, sur la base de la proximité topographique des tombes uniquement, mais nous n'avons pas trouvé d'autres cas de liens de parenté.

Cet ensemble de 29 dentitions étudiées a révélé le plus grand nombre de traits en commun, que ce soit entre les sujets de la phase 3 ou avec des sujets des phases 1 et 2. Nous retrouvons l'image d'une filiation biologique entre les sujets de ce cimetière et une augmentation du degré des échanges génétiques entre les sujets au fil du temps, ce qui va dans le même sens que les résultats de l'étude des caractères crâniens.

VII.5.4.2.3. Synthèse

Il a été difficile de mettre en évidence des groupes d'individus spatialement proches lors des trois phases d'utilisation de cet ensemble funéraire. Le 9e-10es. est, en effet, selon Jean Terrier, une phase de transition, au cours de laquelle les nécropoles rurales du haut Moyen Âge font place aux cimetières systématiquement regroupés autour des églises paroissiales du début du Moyen Âge. A Vuillonnex, l'auteur explique que « l'organisation de l'espace funéraire correspond à une solution intermédiaire entre la nécropole dispersée sur une large surface et le cimetière regroupé autour du lieu de prière ». Ainsi, même pendant la phase la plus tardive (la phase 3), les sépultures sont réparties sur une surface assez large et sont rarement regroupées. En conséquence, il est difficile de repérer des groupes de sujets provenant potentiellement de la même famille.

Les tombes des phases 1 et 2 ne montrent pas de regroupements spatiaux et un examen de traits des sujets inhumés à proximité les uns des autres n'a donné aucun cas possible de relations familiales. La phase 3, en revanche, a révélé un ensemble de tombes représentant probablement des sujets liés par la parenté. Jean Terrier avait déjà évoqué la possibilité de liens de parenté entre les sujets de ce groupe ; le nombre de traits rares et héritables présents ici chez différentes paires d'individus rend cette hypothèse très vraisemblable. Pour le restant des groupes formés sur la base des proximités topographiques, l'existence de liens de sang entre ces sujets est très improbable. Toutefois, ce n'est pas le cas pour la population prise globalement, puisque les sujets de la phase 1 pourraient représenter le « noyau fondateur », les ancêtres des individus des phases 2 et 3, de plus, le nombre d'indices d'apparentement augmente d'une phase à l'autre, pour atteindre un maximum lors de la phase 3.

VII.5.5. Conclusion

Chaque partie de notre étude des squelettes de la phase ancienne de Saint-Mathieu a révélé le caractère singulier de cet ensemble. Les résultats suivants ont été obtenus (tableau 6) :

608 Voir *supra* Jean Terrier (p. 66).

609 Il s'agit des tombes 106 (un homme de 40-50 ans), 136 (une femme de 60-70 ans), 102 (une femme de 40-50 ans), 103 (un enfant de 5-9 ans) et 107 (une femme de 55-65 ans).

610 Il s'agit des canines inférieures à double racine (3 sujets sur 30 au total présentent ce trait), de la racine de Tomes sur la première prémolaire inférieure (9/30) et de premières prémolaires inférieures avec une cuspide linguale unique (3/30).

Phase	Répartition sexuelle	Age enfants	Age adultes	Répartition spatiale	Stature	Biométrie	Traits crâniens	Traits dentaires
1	M > F	Un seul sujet de moins de 15 ans	Mortalité forte des 18-29 ans surtout chez les hommes	Pas de regroupements selon le sexe ou l'âge	-	-	Les sujets de la phase 1 seraient les fondateurs de la nécropole, par la suite il y aurait eu dilution progressive du pool génétique initial par apport progressif de nouveaux sujets d'origine locale	Pas de groupes de tombes à caractère familial
2	M = F	Excès des 5-14 ans Manque <5ans	Insuffisance des adultes Mortalité forte des 18-29 ans	Concentration féminine entre les deux bâtiments de l'église Plus de 50% de non-adultes au sud église	-	-		Pas de groupes de tombes à caractère familial
3	M = F	Excès des 5-14 ans Manque <5ans	Insuffisance des adultes Mortalité légèrement moins forte des 18-29 ans	Plus de 50% de non-adultes au sud église	La taille varie au sein des différentes aires d'inhumation	-		Un groupe de tombes caractère familial
1 à 3	M » F	Excès des 5-14 ans Manque <5ans	Insuffisance des adultes Mortalité forte des 18-29 ans, surtout chez les hommes	-	Pas de différences de stature entre les 3 phases Sujets petits par rapport à ceux du haut Moyen Âge romand et ceux postérieurs	Homogénéité interne durant les 3 phases Population différente de celles du haut Moyen Âge romand	-	Le nombre d'indices d'apparentement augmente d'une phase à l'autre pour atteindre un maximum lors de la phase 3

Tableau 6. Synthèse des résultats de l'analyse.

Pour ce qui concerne l'évolution de la population inhumée à Vuillonnex, nous avons pu montrer que la population était morphologiquement stable lors des trois phases; il n'y a pas eu de grands changements dans la composition « ethnique » des utilisateurs du cimetière (selon les études de la biométrie et des traits non-métriques). De plus, l'étude des traits non-métriques crâniens et dentaires a montré que la phase 1 représente très probablement un ensemble de sujets « fondateurs » de la communauté, les sujets des phases subséquentes étant leurs descendants et présentant de plus en plus d'indices généraux d'apparentement au fil du temps. L'examen de la stature n'a pas révélé l'existence de groupes de sujets particulièrement favorisés ou défavorisés socialement. Enfin, un seul groupe de tombes à caractère « familial » a été mis en évidence (lors de la phase 3). Ce cas mis à part, les sujets liés par la parenté n'étaient apparemment pas inhumés à proximité les uns des autres.

Quant à l'implantation de ce groupe à Vuillonnex au IX^{e} siècle, nos conclusions se basent sur les résultats des structures démographiques et des données métriques de ce site. Rappelons que les structures démographiques de ce cimetière étaient très particulières. En effet, lors de la phase 1, un seul sujet était âgé de moins de 15 ans, la mortalité des jeunes adultes étant forte, en particulier chez les hommes, d'ailleurs plus nombreux que les femmes lors de cette phase. Pour ce qui concerne les deux périodes suivantes, nous avons relevé une représentation normale des jeunes enfants et des adolescents (5-19 ans), et une insuffisance dans le nombre des adultes, ceux présents étant, comme lors de la phase 1, surtout morts jeunes (entre 20 et 29 ans). De plus, nous manquons d'ensembles de comparaison contemporains, mais nous avons remarqué que les sujets de Saint-Mathieu aux IX^{e} – X^{e} siècle étaient de plus petite taille et de morphologie crânienne différente par rapport aux ensembles antérieurs (haut Moyen Âge) et postérieurs de la région. Ces résultats peuvent être interprétés de trois manières.

1. Cette population, qui se trouvait en situation précaire à cette époque, dérive d'un groupe régional déjà implanté sur le sol genevois. Les différences morphologiques et paléodémographiques constatées avec les ensembles antérieurs et postérieurs seraient dues à des conditions de vie particulièrement défavorables à Saint-Mathieu. Le fait que des inhumations aient été pratiquées sans discontinuité dans la nécropole jusqu'au XIV^{e} s indiquerait que la situation s'est redressée par la suite. L'étude des phases suivantes de ce site, de la paléopathologie de ces individus, ainsi que la fouille de nécropoles du IX^{e} – X^{e} s dans la région permettraient de vérifier cette hypothèse,
2. Cet ensemble représente une partie de la population totale, déjà implantée sur le sol genevois. Les morphologies que nous avons décrites ici seraient typiques de l'époque carolingienne

dans nos régions, très peu connue actuellement. La société carolingienne aurait également comporté des règles très particulières d'inhumation au sein du cimetière, qui privilégiaient des jeunes enfants (dès la phase 2) et des jeunes adultes; le cimetière n'accueillait donc pas tous les membres de la communauté vivante, mais une partie de la population. La fouille d'autres nécropoles proches géographiquement et chronologiquement permettrait de vérifier cette hypothèse,

3. Cette population correspond à une arrivée d'immigrants dans la région. Les structures démographiques et la morphologie rencontrées sont celles de la population vivante. Lors de la première phase, les premiers immigrants, comprenant surtout des jeunes hommes, et presque aucun jeune enfant, se seraient implantés dans la région. Les phases suivantes représenteraient l'arrivée de nouveaux immigrants masculins accompagnés dès lors plus fréquemment de leurs femmes et enfants, de tous âges, les inhumations se disposant autour des nouveaux bâtiments des églises. Ces immigrants se sont peu à peu intégrés à la population locale (d'après l'étude des caractères crâniens). Les difficultés liées à une première implantation en terres nouvelles auraient produit une mortalité défavorable et des adultes de petite taille. La population se serait peu à peu mise en place sur ces bases, mais la morphologie différente (d'après la stature et la biométrie crânienne) rappellerait l'origine exogène de ce groupe. La fouille et l'étude d'autres nécropoles proches et contemporaines permettraient de vérifier cette hypothèse, et peut-être de déterminer le lieu d'origine de cette population immigrante.[611]

De nouveaux travaux sont donc nécessaires afin de pouvoir déterminer lequel de ces modèles se rapproche le plus de la réalité; pour l'instant, nous préférons laisser la question ouverte.

611 Cette hypothèse découle de conversations que nous avons eues avec Michel Oris, démographe, et Christiane Kramar, paléopathologue et paléoanthropologue.

VII.6. Les restes de la table : étude de la faune

Claude Olive[612]

Les ossements d'animaux étudiés proviennent de structures situées chronologiquement entre le Ier et le XVIe siècle.

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE)	Antiquité	IXe / XIe s.	XIe - XIVe s.	XIVe - XVIe s.
DOMESTIQUES	N.R	N.R	N.R	N.R
BŒUF (*Bos taurus*)	18	426	141	8
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	4	20	22	
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	4	818	39	6
CHEVAL (*Equus caballus*)	7	30	27	1
POULE (*Gallus gallus*)		5		2
OIE (*Anser sp.*)			3	
CHAT (*Felis domesticus*)			1	
CHIEN (*Canis familiaris*)		1		
TOTAL domestiques	**33**	**1300**	**233**	**17**
SAUVAGES				
LIEVRE (*Lepus europaeus*)		2		
BLAIREAU (*Meles meles*)		1		
TOTAL sauvages		**3**		
GASTEROPODES (*Helix pomatia*)		1	1	3
TOTAL déterminés	**33**	**1304**	**234**	**20**
Indéterminés	8	126	55	1
Fragmentsts côtes		17	9	
Fragments vertèbres		8	4	
TOTAL indéterminés	**8**	**151**	**68**	**1**
TOTAL	**41**	**1455**	**302**	**21**
HOMME		8	9	1

Fig. 1. Répartition globale des restes oseux d'animaux sur le site.

Le matériel bien conservé sur l'ensemble du site a permis un bon taux d'identification (fig. 2).

Ier s.	Phase 1 IXe/XIe	Phase 2 XIe - XIIIe	Phase 3 XVe - XVIe
83 %	90 %	77 %	94 %

Fig. 2. Proportions des restes identifiés.

Excepté dans la phase IXe-XIe siècle où apparaissent deux espèces sauvages, l'activité cynégétique est inexistante.

Le gastéropode identifié est l'escargot des vignes – dit escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*). Cette espèce aurait été introduite dans nos régions lors de la colonisation romaine. Cet animal a pu évidemment être consommé ou employé dans la pharmacopée. Durant l'Antiquité grecque et romaine les médecins conseillent son utilisation sous différentes formes soit comme cicatrisant, soit comme émollient, mais aussi pour améliorer la digestion ou encore pour faciliter l'accouchement... ; la consommation des gastéropodes est avérée depuis la préhistoire (Cadart 1955). On en retrouve parfois déposés dans des coupes de certaines tombes à incinération (Olive 2002). Mais leur faible représentation sur le site suggère aussi une présence accidentelle liée à l'environnement.

Les quelques restes humains identifiés proviennent probablement du remaniement des tombes creusées alentour.

VII.6.1. Le Ier siècle

Trois complexes datés du Ier siècle ont fourni chacun un très modeste lot d'ossements (fig. 3).

La totalité des vestiges identifiés appartient aux espèces du cheptel. Les bovins qui comptabilisent 63 % des restes sont représentés par des parties riches en viande comme la scapula, l'humérus et le radio-ulnaire qui correspondent à l'épaule et au jarret pour les parties antérieures, le fémur et le tibia qui forment la cuisse et le jarret pour les parties postérieures. On note également la présence de restes dentaires et de quelques éléments d'un bas de patte antérieure.

612 Archéozoologue – Le Léman - 1 C, Avenue du Léman. F – 74 200 THONON-Les- BAINS

Vuillonnex «Saint-Mathieu» (GE) - Antiquité	F.97	F.123	C 15 Str.IV
DOMESTIQUES	**N.R**	**N.R**	**N.R**
BŒUF (*Bos taurus*)			18
CAPRINES (*Ovis aries/ Capra hircus*)	2		2
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	1	1	2
CHEVAL (*Equus caballus*)	1		6
TOTAL domestiques	**4**	**1**	**28**
Indéterminés		1	7
Fragments de vertèbres			
TOTAL indéterminés		**1**	**7**
TOTAL	**4**	**2**	**35**

Fig. 3. Distribution des restes osseux pour la période antique.

Ier s.	NI	Ages approximatifs	Localisations
BŒUF	3	1 - de 2 ans 1 ~ 2 ans 1 + de 3 ans 1/2	C15 – St. IV
CAPRINES	2	+ 1 an	F 97
PORC	2	~ 20 mois	F97, F123
CHEVAL	2	+ de 5 ans	F97, C15-St. IV

Fig. 4. Distribution des âges d'abattage de quelques animaux domestiques durant la période antique (NI : nombre d'individus).

Parmi les restes de caprinés – deux molaires supérieures et un fragment de tibia – aucun d'entre eux n'a permis de reconnaître le mouton ou la chèvre. Le porc a été identifié par un fragment de mandibule, une canine supérieure appartenant à un mâle, la palette d'une scapula portant des traces de découpe et un fragment d'ulna rappelant le jarret avant.

Les données obtenues par l'analyse des vestiges osseux issus de la couche du Ier siècle de six localisations fouillées à Genève (Olive 1991 et Rapport scientifique FNS non publié, 1995) permettent de constater une certaine analogie avec ces résultats : les bœufs se placent en tête sur cinq sites.

Les restes de chevaux, issus de la structure C15 – St IV, et de la fosse 97 correspondent à des restes crâniens et dentaires, un fragment d'humérus, un fragment de fémur ainsi que les restes d'une patte postérieure. Aucun de ces éléments ne porte de trace indiquant un dépeçage ou un prélèvement de la chair mais seulement des traces de morsures laissées par les chiens.

VII.6.1.1. Exploitation des animaux

VII.6.1.1.1. Les âges

Parmi les animaux dénombrés dans chaque catégorie, il a été possible d'attribuer un âge approximatif à certains d'entre eux.

Ces âges ont été déterminés soit par l'éruption dentaire soit par le degré des soudures épiphysaires (fig. 4).

Certains bovins sont consommés relativement jeunes. L'âge des bovins retrouvés sur l'ensemble des sites de la ville de Genève montre des différences d'une localisation à l'autre.

Les deux caprinés représentés par des éléments dentaires similaires (2 M 1 supérieures gauches) ont été abattus peu de temps après un an.

Les porcs sont essentiellement mis à mort avant leur deuxième année. Ceci correspond probablement à un abattage pratiqué au moment optimal de leur engraissement. C'est un âge que l'on retrouve communément sur les sites des régions alpines pour les périodes antiques (Olive 1989, 1992, 2003).

Le cheval a probablement été abattu après sa mise à la réforme.

VII.6.1.2. La découpe et la consommation

La grande majorité de ces restes sont des rejets de l'alimentation et on relève de nombreuses traces de boucherie et de préparation culinaire sur la plupart de ces ossements (fig. 5).

Le déficit important de certaines parties des carcasses comme les éléments crâniens, les éléments thoraciques et les bas de pattes laisse supposer que les animaux n'ont vraisemblablement pas été



Fig. 5. Humérus de bovin à droite avec les découpes de boucherie.

abattus sur place, seuls quelques quartiers ont été apportés sur les lieux de consommation.

Parmi les restes osseux de bœuf des fragments crâniens et mandibulaires attestent la consommation de la joue et du palais.

Les restes de porcs concernent la tête et l'avant-train (épaule, et jarret).

VII.6.1.3. Le format des animaux

Une hauteur au garrot de 101 cm a été restituée pour une vache. Les données sur l'ensemble des sites de la ville de Genève pour le Ier siècle donnent un gabarit autour de 122 cm pour les femelles. Cette taille au garrot attribuée à une vache sur le site de Vuillonnex correspond à celles reconnues pour les bovinés femelles au dernier âge du Fer à Genève, entre 105 cm et 109 cm.

Une hauteur au garrot de 133 cm a été évaluée pour le cheval dont les restes se trouvent dans la structure C15 – Str. IV. Les quelques données sur la ville de Genève présentent une fourchette comprise entre 123 et 143 cm. Ce qui correspond aux normes des équidés de la période gallo-romaine (Arbogast 2002).

VII.6.2. Phase 1: IXe-XIe siècle

Cette période est représentée par vingt-trois structures. Vingt et une d'entre elles ont fourni des restes osseux provenant de rejets alimentaires. Deux autres structures (sous T.524 et Sud T.524) représentent des dépôts particuliers, ne correspondant pas à des déchets de boucherie ou des rejets culinaires et seront traitées à part (fig. 6).

Dans la première de ces structures, «sous T.524», on ne retrouve que les squelettes de quatre porcelets, tous âgés d'environ 2 à 4 semaines, appartenant probablement à la même portée. Aucune trace n'a été relevée sur ces vestiges osseux. Si ces animaux n'ont pas été abattus par l'homme, il est possible qu'ils aient succombé à la suite d'une quelconque maladie ou bien encore à un refroidissement, les jeunes porcs y sont, dit-on, très sensibles.

La seconde structure, «Sud de T.524» contient le squelette, très fragmenté, d'un bovin. Se posait pour l'archéologue, la question suivante: y- avait-il une relation entre ces restes de bovins et ceux contenus dans la structure C 5 Str. VI.

La première observation faite sur le contenu de ces deux structures se rapporte aux traces de découpe et de morsures. Dans la structure contenant le bovin inhumé, aucune trace n'a été relevée sur les ossements. Dans la structure C 5 – Str. VI où sont mélangés les ossements des diverses espèces du cheptel, tous les vestiges sont fendus, tranchés, mordus, rongés.

La seconde observation porte sur l'inventaire des restes de bovins dans les deux structures.

La figure 7 donne la distribution numérique et l'orientation des restes attribués.

On voit que dans la structure «Sud de T.524» - exception faite d'une partie des os des extrémités de la patte avant gauche (certains os du carpe), de l'ensemble de l'extrémité de la patte avant droite, de deux os du tarse ainsi que des petits os sésamoïdes

	F.2	F.55	F.56	F.66	F.67	F.72	F.84	F.85	F.104	F.110	F.112	F.113	F.114	F.121	F.122	Sond. sous la route	C 11 Str.IX	C 17 Str.IV	chape d'argile	C 5 Str.VI	C15/C 21 Str.IX	TOTAL1	sous T.524	Sud T.524	TOTAL1
DOMESTIQUES	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R.	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	**N.R**	N.R	N.R	**N.R**
BŒUF (*Bos taurus*)	16	3	2	1	1	2	3	1	1		1	4	1	1		5	5	3		43	13	**106**		320	**426**
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	4		3							1		2	1			3	2	2		2		**20**			**20**
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	8	1	8	6			4			2		3	2	1		1		1		2	3	**42**	776		**818**
CHEVAL (*Equus caballus*)	1			1		1	2										2			19	4	**30**			**30**
CHIEN (*Canis familiaris*)				1																		**1**			**1**
POULE (*Gallus gallus*)	1	1	1																2			**5**			**5**
TOTAL domestiques	**30**	**5**	**14**	**9**	**1**	**3**	**9**	**1**	**1**	**3**	**1**	**9**	**4**	**2**		**9**	**9**	**6**	**2**	**66**	**20**	**204**	**776**	**320**	**1300**
SAUVAGES																									
LIEVRE (*Lepus europaeus*)			2																			**2**			**2**
BLAIREAU (*Meles meles*)							1															**1**			**1**
TOTAL sauvages			**2**				**1**															**3**			**3**
GASTEROPODES (*Helix pomatia*)				1																		**1**			**1**
TOTAL déterminés	30	5	16	10	1	3	10	1	1	3	1	9	4	2		9	9	6	2	66	20	**208**	776	320	**1304**
Indéterminés	9	1	42	5	4		9					4	3	2	2		15	8	6	13	3	**126**			**126**
Fragmentsts côtes	1		6				3			2		1				1	1			2		**17**			**17**
Fragments vertèbres			1				1									1				4	1	**8**			**8**
TOTAL indéterminés	**10**	**1**	**49**	**5**	**4**		**13**			**2**		**5**	**3**	**2**	**2**	**2**	**16**	**8**	**6**	**19**	**4**	**151**			**151**
TOTAL	**40**	**6**	**65**	**15**	**5**	**3**	**23**	**1**	**1**	**5**	**1**	**14**	**7**	**4**	**2**	**11**	**25**	**14**	**8**	**85**	**24**	**359**	**776**	**320**	**1455**
HOMME	**1**						**2**		**1**								**3**			**1**		**8**			

Fig. 6. Inventaire des restes osseux retrouvés dans les complexes du haut Moyen Âge.

Eléments de squelette	Nombre d'os pour 1 bœuf	Sud de T. 524					C 5 – Str. VI				
		NR	NEA	g	d	NMI	NR	NEA	g	d	NMI
Crâne	1	14	1			1					
Mandibule	2	17	2	x	x	1	7	2	x	x	2
Vertèbres	49/52	90	?				1	1			1
Côtes	26	88	21			1					
Sternèbres	7	12	5			1					
Scapula	2	18	2	x	x	1	5	4	1	3	3
Humérus	2	12	2	x	x	1	4	3	x		3
Radius	2	5	2	x	x	1	6	5	3	2	4
Ulna	2	5	2	x	x	1	1	1	x		1
Os du Carpe	12	3	3	x		1					
Métacarpien	2	1	1	x		1	1	1		x	1
Phalange ant. 1	4	2	2	X		1					
Phalange ant. 2	4	2	2	X		1					
Phalange ant.3	4	2	2	x		1					
Os coxal	2	6	2	x	x	1	4	3	2	1	3
Sacrum	1	3	1			1					
Fémur	2	2	2	x	x	1	5	3	1	2	3
Patella	2	1	1	x		1					
Tibia	2	11	2	x	x	1	5	3	1	2	2
Os malléolaire	2	1	1	x		1					
Os du Tarse	10	8	8	x		1	2				
Métatarsien	2	2	2	x	x	1	2	2	x		2
Phalange post. 1	4	4	4	x	x	1					
Phalange post. 2	4	4	4	x	x	1					
Phalange post.3	4	4	4	x	x	1					
Sésamoïdes	24 (26)	3	3			1					
total	**178 (183)**	**320**	**103**			**1**	**43**	**28**			**4**

Fig. 7. Distribution anatomique des restes de bovinés dans les deux structures (Sud de T.524 et C5- Str.VI) comparée à celle d'un squelette complet. Le nombre de restes (NR) correspond aux nombres de fragments composant les élément anatomiques (NEA) gauches et droits (g/d) retrouvés. Le nombre d'individus (NMI) est calculé à partir du décompte de NEA.

liés à certaines articulations des pattes - on retrouve la majorité des os du squelette appendiculaire d'un seul bovin. La fragmentation très importante des éléments thoraciques - côtes, vertèbres et sternèbres - n'a pas permis un décompte fiable. Le crâne et les mandibules sont incomplets. Ces ossements appartiennent à une femelle âgée d'environ 3 ans / 3 ans et demi.

Dans la structure « C 5 – Str. VI », à partir des 43 fragments osseux de bovins, on dénombre 28 éléments anatomiques provenant d'au moins quatre individus. Aucun des éléments absents de la structure « Sud de T.524 » ne se retrouve dans la structure « C 5 – Str. VI ». Ces restes marqués par des traces de découpe

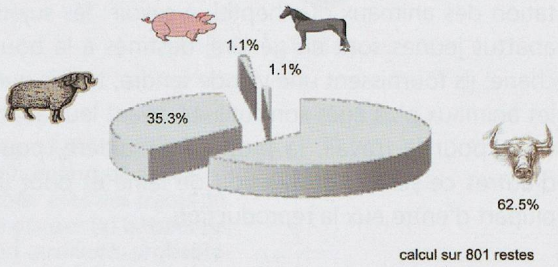
s'apparentent à des restes alimentaires. Il n'en est pas de même du bovin retrouvé presque complet dans la structure « Sud de T.524 ». Il semble n'avoir été ni dépouillé, puisque aucune strie sur les os du crâne ou des pattes n'indique le prélèvement de la peau, ni dépecé, si l'on retient l'absence de trace liée à la découpe. Si l'on considère l'apport important de viande fourni par cet animal, il faut une bonne raison pour ne l'avoir pas consommée. L'absence de traces de morsures par des carnivores (chiens en particulier) laisse supposer un enfouissement immédiat. Peut-être une bête malade que l'on a fait disparaître rapidement après sa mort ?

Afin de ne pas biaiser le spectre faunique lié à l'alimentation, le contenu des deux fosses au caractère particulier ne sera pas pris en compte dans l'analyse liée à l'alimentation.

La distribution des restes attribués aux espèces du cheptel donne encore une place importante aux bovins. Les porcs occupent la seconde place. On peut noter la très bonne représentation des équidés.

Le seul élément (une canine inférieure) attribué à un chien, fait penser à une présence accidentelle parmi ces restes de cuisine.

On peut comparer les données de Saint-Mathieu à celles obtenues sur le site de Sézegnin. Ce site est également localisé dans le canton de Genève. Sa chronologie, un peu antérieure, se situe entre le IV^{e} et le VIII^{e} siècle de notre ère (Voser 1985).



calcul sur 801 restes

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE) - IX^{e} - XI^{e} s.		
DOMESTIQUES	N.R	%
BŒUF (*Bos taurus*)	106	53.5
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	20	10.1
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	42	21.2
CHEVAL (*Equus caballus*)	30	15.2
CHIEN (*Canis familiaris*)	1	
POULE (*Gallus gallus*)	5	
TOTAL domestiques	**204**	
SAUVAGES		
LIEVRE (*Lepus europaeus*)	2	
BLAIREAU (*Meles meles*)	1	
TOTAL sauvages	**3**	
GASTEROPODES	1	
TOTAL déterminés	**208**	
Indéterminés	126	
Fragmentsts côtes	17	
Fragments vertèbres	8	
TOTAL indéterminés	**151**	
TOTAL	**359**	

Fig. 8. Inventaire des restes osseux sans les structures «sous T.524» et «Sud T.524».

SEZEGNIN (GE) IV^{e} /VIII^{e} s.	
DOMESTIQUES	N.R
Boeuf	501
Caprinés	283
Porc	9
Équidés	8

Fig. 9. Représentation de la faune domestique à Sézegnin.

Le seul point commun entre les deux sites est la prédominance des bovins. À Sézegnin ce sont les caprinés qui occupent la seconde place avec 35.3 %. Il ne reste, on le voit, que très peu de place pour les porcs et les équidés, chacune des deux espèces n'atteignant que 1.1 %. Cependant 115 ossements sont attribués à des suidés non spécifiquement désignés (porc/sanglier) ; l'auteur suppose que la grande majorité de ces vestiges appartient probablement à des porcs domestiques Si l'on admet cette proposition qui paraît tout à fait acceptable - seuls 3 restes osseux ont été affectés de façon formelle au sanglier - les porcins viendraient en troisième position avec un pourcentage nettement plus élevé, probablement autour de 10 -13 %. Ceci aurait pour effet de diminuer légèrement les pourcentages des deux premières espèces, qui conserveraient néanmoins leur position. Tandis que les vestiges d'équidés à Saint-Mathieu sont représentés en grande partie par des restes post-crâniens portant des traces qui attestent

la consommation de ces animaux, les vestiges d'équidés retrouvés à Sézegnin sont uniquement des dents, ce qui ne donne aucune indication sur le statut de cette espèce.

L'absence de la poule à Sézegnin est également à souligner.

VII.6.2.1. Exploitation des animaux

VII.6.2.1.1 Les âges

La classification des âges d'abattage est un facteur déterminant parmi les renseignements liés à l'exploitation des animaux du cheptel, à savoir: les sujets abattus jeunes sont en général destinés à la boucherie, ils fournissent une viande tendre, tandis que les animaux plus âgés sont utilisés, avant leur abattage, pour le travail, la production laitière, pour d'autres ce sera la production de laine et pour la plupart d'entre eux la reproduction.

Il est difficile et peu fiable de vouloir associer les restes répartis dans les différentes structures. Aussi avons-nous pris le parti de donner, lorsque cela était possible, les âges estimés à partir des éléments présents dans ces ensembles pour chaque espèce du cheptel.

IXe / XIe s.	NI	Ages estimés	Localisations
BŒUF	3	+ 1 an / - de 2 ans	F113, C5-Str. VI
	3	+ 2 ans	F67, C15/C21-Str. IX, Sous la route
	3	+ 2 ans 1/2	F2, F56, F104
	6	+ 2 ans / - 3 ans	C11, F84, C5-Str. VI, C15/C21-Str. IX
	1	+ 3 ans / - 4 ans	C5-Str. VI
	1	+ 4 ans 1/2	F114
	3	+ de 4 ans	F66, C5- Str. VI
CAPRINES	2	+ 6 mois / - de 2 ans (1 mouton)	F56, F114
	1	+ 1 an (chèvre)	C11-Str. IX
	1	+ 1 an 1/2	F110
	2	+ 2 ans / - de 3 ans	Sous la route
	1	+ de 3 ans (1 mouton)	F2
PORC	1	fœtus	F2
	1	+ 6 mois / - 1 an	F56
	3	~ 1 an 1/2 (2 ♂)	F2, F56, F66
	3	~ 2 ans (1 ♂, 1♀)	F84, F113, F114
	4	+ de 2 ans / - de 3 ans 1/2 (2 ♂, 1♀)	F2, F56, F113, C15/C21-Str. IX
EQUIDÉS	9	+ 3 ans 1/2 dont 2 plus de 5 ans	F2, F66, F72, F84, C11-Str. IX, C5-Str. VI C15/C21-Str. IX

Fig. 10. Distribution des âges d'abattage. NI: nombre d'individus.

Les âges des bovins évalués à partir de différents éléments anatomiques indiquent qu'une partie des animaux est destinée à la boucherie. Trois d'entre entre eux n'ont pas atteint la seconde année, six ont été abattus entre deux et trois ans, un sujet a été mis à mort entre trois et quatre ans. Trois sujets semblent être des animaux de réforme. Pour les autres individus l'âge indiqué est l'âge minimal estimé à partir d'éléments incomplets.

Les restes de caprinés, souvent trop fragmentés n'ont pas permis une diagnose différentielle systématique entre les chèvres et les moutons, seuls deux moutons et une chèvre ont été identifiés. Les âges estimés montrent que certains de ces individus sont des animaux de bouche abattus avant leur deuxième ou troisième année.

Les porcs n'ont qu'une destination, la boucherie, aussi sont-ils, en principe, abattus lorsque leur engraissement est arrivé à son terme. Ici l'abattage optimal s'observe à partir d'un an et demi. La sex ratio donne cinq mâles et deux femelles.

Parmi les chevaux qui semblent abattus au-delà de trois ans et demi, deux sujets avaient plus de cinq ans.

Les gallinacés domestiques ont été consommés adultes.

VII.6.2.1.2. La découpe et la consommation

Comme dans la phase précédente les animaux n'ont pas été dépecés sur place.

D'après les traces observées sur l'ensemble des restes des espèces du cheptel, ces rejets, déterminés ou non identifiés, représentent des rejets alimentaires. La plupart des ossements de bovins proviennent de parties riches en viande: épaule, flanc, membres antérieurs et postérieurs, avec une répartition assez équitable entre les différents éléments.

Chez les chevaux ce sont surtout les parties antérieures qui sont sollicitées; en particulier les ossements retrouvés dans la structure C15/C21–Str. IX, qui représentent les vestiges de deux membres antérieurs droits - scapula, humérus, radio-ulnaire (épaule et jarret) pour un premier individu, et un humérus (épaule) pour un second individu. Ces vestiges portent des traces nettes de boucherie. Les restes retrouvés dans la structure « C 5- Str. VI », un radio-ulnaire et deux humérus appartiennent à deux sujets. Dans cette même structure, on observe sur le corps de trois vertèbres lombaires des excroissances osseuses. Cette pathologie peut correspondre aux séquelles

laissées par le travail de portage pour lequel on utilisait cet animal. Ces éléments portent également des traces de découpe.

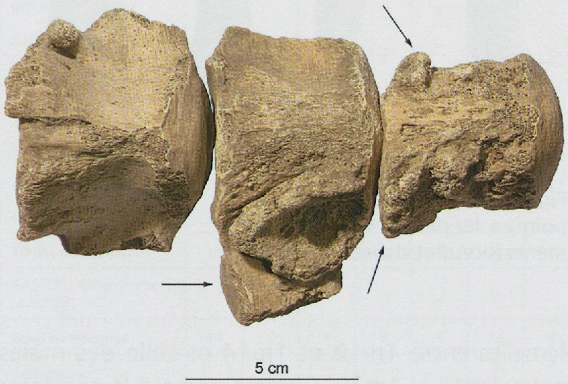


Fig. 11. Développement osseux sur trois vertèbres d'équidés.

La majorité des ossements est partagée en plusieurs segments. Les traces de découpe de boucherie sont souvent très évidentes.



Fig. 12. Fragment distal d'humérus de bœuf fendu et portant des ratées de découpe.

La carcasse des chevaux subit la même préparation que celle des bovins.

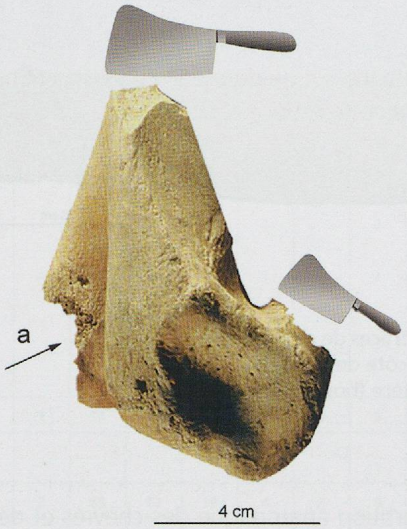


Fig. 13. Partie distale d'humérus de cheval tranchée avec des traces de morsures (a) laissées par un carnivore, probablement un chien.

Le prélèvement de la viande avant la cuisson s'observe par des enlèvements de la surface de l'os.

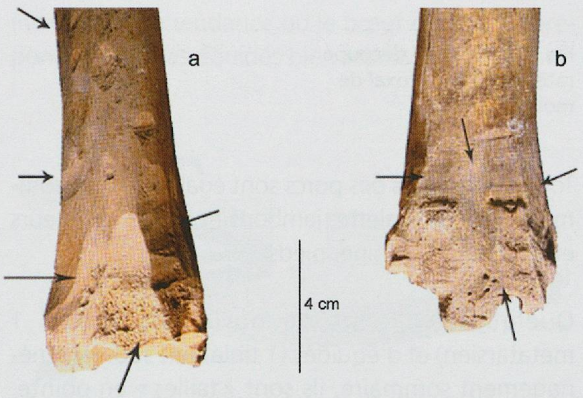


Fig. 14. Découpe et enlèvement sur un radius (a) et un tibia (b) de bœuf.

Les os des extrémités des pattes portent des stries de désarticulation visant à séparer le bas de la patte du jarret. On observe de fortes entailles sur les restes de côtes des grands mammifères (bœuf/équidés) indiquant leur fractionnement pour la préparation culinaire (fig. 15).



Fig. 15. Traces de découpe sur une côte de grand mammifère (boviné ou équidé).



Fig. 17. Préparation « en pointe » sur divers ossements (bœuf et cheval).

La répartition anatomique des chèvres et des moutons n'indique pas de morceau préférentiel. Les épaules comme les gigots ont été consommés. Des entailles sur un bassin indiquent la consommation de la selle.



Fig. 16. Traces de découpe ratées sur un os coxal de mouton.

Toutes les parties des porcs sont également consommées : épaule, palette, jambons et jarrets antérieurs et postérieurs, échine, pieds.

Quelques os longs de bovins (2 radius, 1 métatarsien) et d'équidés (1 tibia) ont subi un aménagement sommaire, ils sont « taillés » en pointe. Ces "objets" apparaissent également sur le site de Develier-Courtételle (JU) au cours de l'occupation qui se situe entre la fin du VI^e^ siècle et le début du VIII^e^ siècle (Olive, 2008). Cette préparation est signalée sur divers sites de Grande-Bretagne (Mac Gregor 1985,1999), comme des artefacts ponctuels, dont l'utilisation n'est pas définie : arme, outil…

VII.6.2.1.3. Le format des animaux

Les restes osseux de bovins permettant la reconstitution de la hauteur au garrot situent la stature des femelles entre 1m10 et 1m14 et celle des mâles entre 1m15 et 1m20. Comme on peut le constater la hauteur des bovins a évolué depuis le I^er^ siècle. Deux raisons peuvent être évoquées : d'une part une amélioration de l'élevage et donc une maîtrise plus grande de la sélection, d'autre part, ces animaux sont le résultat d'un métissage avec d'autres bovins, plus grands et plus robustes.

Parmi les restes de caprinés, seuls les ossements de moutons ont permis la restitution de deux hauteurs : 58 et 63.5 cm. Une seule taille pour le porc : 79 cm.

Deux os des pattes antérieures de chevaux donnent des formats compris entre 1m35 et 1m39, pour des individus mâles ou femelles. Leur hauteur n'a donc pas variée depuis le I^er^ siècle.

VII.6.2.1.4. Les espèces sauvages

Cette phase est la seule à livrer des restes d'espèces sauvages chassées ou piégées.

La première espèce identifiée est le lièvre. Il a plusieurs raisons d'être présent sur les sites : pour sa viande, pour le prélèvement de sa peau. Mais il peut également être chassé pour simple élimination, car si ces animaux sont trop nombreux ils portent préjudice aux cultures en s'attaquant aux jeunes pousses.

La seconde espèce est un mustélidé, le blaireau. Il a pu être abattu pour sa peau (peut-être moins pour sa viande) mais aussi pour protéger les basses-cours où il prélève son repas.
Le lièvre est également signalé à Sézegnin (GE, Suisse), on y trouve également le cerf et le

	VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE) - XI[e]-XIV[e] s.																
	F.3	F.6	F.14	F.22	F.25	F.27	F.30	F.33	F.34	F.38	F.44	F.50	F.109	F.111	C 12 Str. IX	C 22 Str. IX	TOTAL
DOMESTIQUES	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R.	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	N.R	**N.R**
BŒUF (*Bos taurus*)			1		5	66	2		3		45		13	2	3	1	**141**
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	6	3	2	1		2	2		2	1				1		2	**22**
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	4	1	3			4	2		12	1	6		2	1		2	**38**
CHEVAL (*Equus caballus*)		4	1			2	1	1	2		4	12					**27**
OIE (*Anser sp.*)													3				**3**
CHAT (*Felis sp.*)													1				**1**
TOTAL domestiques	**10**	**8**	**7**	**1**	**5**	**74**	**7**	**1**	**19**	**2**	**55**	**12**	**19**	**4**	**3**	**5**	**232**
GASTEROPODES (Helix pomatia)																1	**1**
Total déterminés	**10**	**8**	**7**	**1**	**5**	**74**	**7**	**1**	**19**	**2**	**55**	**12**	**19**	**4**	**3**	**6**	**233**
Indéterminés		7	6			1					1		16	4	10	10	**55**
Fragmentsts côtes	1	2	2										4				**9**
Fragments vertèbres						1			1				2				**4**
Total indéterminés	**1**	**9**	**8**			**2**			**1**		**1**		**22**	**4**	**10**	**10**	**68**
TOTAL	**11**	**17**	**15**	**5**	**1**	**76**	**7**	**1**	**20**	**2**	**56**	**12**	**41**	**8**	**13**	**16**	**301**
HOMME			4			3							1			1	

Fig. 18. Distribution des restes osseux durant la Phase 2.

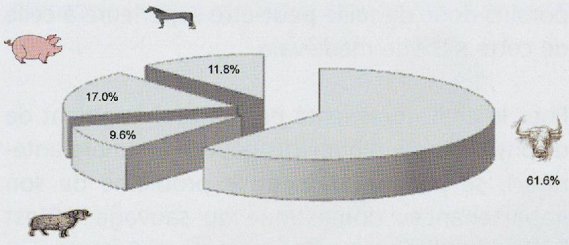
chevreuil. Cependant les 91 restes de cerf sont liés essentiellement au crâne : près de 65% d'entre eux appartiennent à un crâne dont les bois ont été prélevés ; les autres vestiges sont des fragments de bois, portant des traces de préparation d'objets. Parmi ces bois on compte un bois de chute probablement ramassé dans la campagne environnante. Le chevreuil est lui aussi représenté par des fragments de bois portant des traces de découpe. Ces indications sont importantes, car ces restes relèvent plus du ramassage : l'acquisition de bois pour fabriquer des objets, que de la chasse.

Cette observation réduit considérablement le pourcentage des espèces réellement «chassées» sur ce site.

VII.6.3. Phase 2 : XI[e]-XIV[e] siècle

Comme dans la phase précédente la plupart des différentes fosses et structures composant cette séquence n'ont fourni qu'un nombre restreint de fragments osseux ne convenant pas à un examen séparé. C'est donc la réunion de ces ensembles qui sera examinée.

Bien que peu abondants ces restes alimentaires indiquent une tendance où le bœuf est encore prépondérant et les équidés bien représentés.



VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE)- XI[e] / XIV[e] s.	
DOMESTIQUES	N.R.
BŒUF (*Bos taurus*)	141
CAPRINES (*Ovis aries / Capra hircus*)	22
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	39
CHEVAL (*Equus caballus*)	27
TOTAL domestiques	229

Fig. 19. Répartition des espèces du cheptel, Phase 2.

	Oie (Fosse 109) (Anser sp.)	Oie domestique (Anser anser domest.)	Oie cendrée (Anser anser)		Oie rieuse Anser albifrons)		Oie des moissons (Anser fabalis)	
Carpo-métacarpe	N: 1	Moy. ♀+♂ (N: 16)	Moy. ♀ (N: 9)	M oy.♂ (N: 9)	Moy. ♀ (N: 7)	Moy. ♂ (N: 9)	Moy. ♀ (N: 7)	Moy. ♂ (N: 13)
Longueur maxi.	81.0	95.9	90.9	95.1	82.1	85.9	89.3	96.4
Diam. prox. max.	17.0	23.2	21.0	21.7	19.2	20.3	21.3	22.6
Diam. dist. max.	9.5	12.0	11.2	11.6	10.5	11.1	11.4	12.0

Fig. 20. Comparaison métrique (en mm) entre le carpo-métacarpe retrouvé dans la fosse 109 et le même os des différentes espèces d'oie dont la présence est possible sur le site. N: nombre.

L'oie est le seul volatile rencontré dans cette phase. Elle est représentée par l'extrémité des ailes, droite et gauche. L'analyse métrique permettant une approche spécifique est faite sur un carpo-métacarpe (fig. 20).

Il est difficile sur la mesure d'un seul os de donner une appréciation très fiable, cependant les moyennes (Bacher 1967) qui se rapprochent le plus de nos mesures appartiennent à l'oie rieuse. Les mesures les plus basses dans tous les cas sont nettement au-dessus. Malgré tout on ne peut exclure une oie domestique de petite taille. Les données d'A. Bacher, sur cette espèce domestique, ne concernent que 16 individus où mâles et femelles sont réunis et ces sujets sont contemporains donc de taille peut-être supérieure à celle de cette période médiévale.

Pour le chat, représenté par un seul fragment de diaphyse distale d'humérus gauche (membre antérieur), se pose également le problème de son appartenance: domestique ou sauvage? C'est encore par l'analyse métrique que nous essaierons de classer cet animal, en comparant deux diamètres possibles sur cet os - le diamètre transverse minimum de la diaphyse et le diamètre transverse minimum distal - avec ceux obtenus par S. Baraton (2001) (fig. 21).

Ces deux mesures prises sur le fragment d'humérus se situent dans la marge de variation des données sur les chats domestiques. Il s'agit d'un individu de plus de 12 mois.

Durant les périodes médiévales le chat a une place un peu particulière, parfois animal suspect voire satanique (Bobis 1987, 1991), d'autres fois, ami choyé de l'homme, mais, le plus souvent, utile protecteur des greniers, ayant une véritable valeur marchande.

Cette espèce domestique est également signalée sur le site de Sainte-Croix à Lyon (Rhône, France) pour la période du X^{e}-XI^{e} siècle (Forest 1987) ainsi que sur les sites de Paladru (Isère, France) au XI^{e} siècle (Olive 1993) et du château de Bressieux (Isère, France) à partir du XII^{e} siècle (Olive 2009).

VII.6.3.2. Exploitation des animaux

VII.6.3.2.1. Les âges

Comme dans la phase précédente, étant donné l'étendue de la chronologie et les nombreuses structures, il est en effet difficile de relier les pièces anatomiques entre elles et de les attribuer à un même individu. Nous donnerons donc au cas par cas, pour chaque espèce du cheptel, les âges

Fig. 21. Etude métrique de l'humérus des chats domestiques et sauvages.

	chat sauvage		chat domestique			chat St Mathieu
quantité	2 individus		18 individus			1 individu
minimum - maximum	m	M	m	M	Moy.	
DT diaphyse	7,1	8,3	5,4	9,5	6,7± 1	6,2
DT distal	21,3	22,6	15,6	21,6	17,7 ± 1.6	15,3

XI[e] / XIV[e] s.	NI	Ages estimés	Localisations
BŒUF	3	+ 1 an	F14, C12-Str. IX, C22-Str. IX
	1	+1 an / - 2 ans	F27
	1	+ 15 mois / -40 mois	F44
	1	+ 1 an 1/2	F109
	2	+ 20 mois	F111
	3	+ de 4 ans	F27, F34, F44
CAPRINES	1	entre 1 et 3 mois	F3 (agneau)
	1	+3 mois/- 6 mois	F6 (agneau)
	1	~ 6 mois	F3 (agneau)
	1	+ 5 mois	C22-Str. IX
	1	+ 7 mois	F27
	1	+ 1 an 1/2	F111
	1	+ 2 ans (mouton)	F30
	2	+ 2 ans / - de 3 ans (mouton)	F14, F22
PORC	1	~ 1 mois	F44
	1	~ 6 mois (1♂)	F6
	3	~ 12 mois (2♂)	F14, F44, F109
	2	~ 1 an 1/2 (2♂)	F14, F44
	2	~ 2 ans (2♂)	F34
	5	+ 1 an /-2 ans (2♀)	F3, F30, F38, F103, C22-Str. IX
	3	+ 1 an (3♀)	F27, F109, F111
	1	+ 3 ans	F34
EQUIDÉS	2	+ 1 an	F6, F44
	2	+1 an 1/2	F30, F33
	1	+2 ans 1/2	F27
	1	+3 ans 1/2	F34
	2	+4 ans	F14, F50

Fig. 22. Attribution des âges aux éléments du squelette qui permettent cette approche, dans les différentes fosses. NI: nombre d'individus.

évalués à partir de certains éléments anatomiques dans les différentes fosses (fig. 22).
Pour les bovins dans la fosse 27, deux tibias indiquent un abattage avant deux ans pour un premier individu et après quatre ans pour un second. Dans la fosse 44 un individu est abattu entre quinze et quarante mois et comme dans la fosse 27 un second sujet a dépassé quatre ans. Pour les autres éléments la partie conservée fournit un âge minimal selon le degré d'épiphysation de l'os, il est évident que les sujets auxquels appartiennent ces restes peuvent avoir largement dépassé ces âges.

Parmi les caprinés on note la présence de trois agneaux, de deux moutons âgés de plus de deux ans; une cheville osseuse à l'allure légèrement enroulées, d'aspect plutôt robustes, appartenant au mouton de la fosse 30 pourrait être attribuée à un bélier. D'autres fragments d'une seconde cheville osseuse retrouvés dans la fosse 38 ont permis d'identifier une chèvre adulte.

L'abattage des porcs se fait selon deux modes, l'un avant deux ans et le second, le plus important après cette deuxième année. A partir des canines il a été possible d'identifier cinq femelles et sept mâles.

L'ensemble des restes d'équidés indique un abattage après un an / un an et demi. Des éléments identifiés appartiennent à des individus ayant dépassé quatre ans.

VII.6.3.2.2. La découpe et la consommation

L'ensemble des restes porte des traces de découpe. La séparation des éléments anatomiques se fait par un ou plusieurs coups portés au niveau des articulations.
Cependant il est parfois difficile de suivre les étapes de la découpe car la plupart des ossements

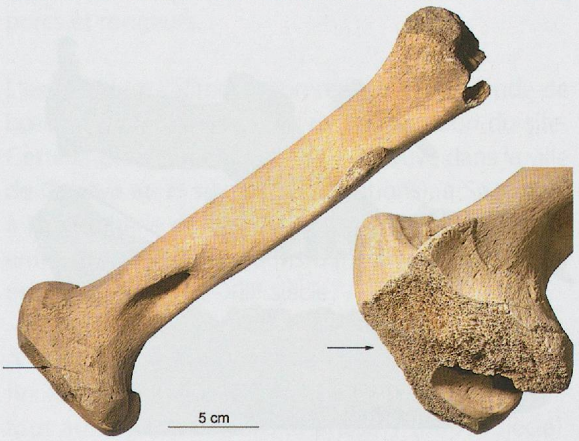


Fig. 23. Articulation distale d'un fémur d'équidé portant la trace de la séparation d'avec le tibia.

sont tranchés, fendus, en particulier pour les grands mammifères. Les os des extrémités des pattes ne sont pas exclus de cette découpe. Ceci permet de récupérer la moelle.

Une première vertèbre (atlas) de porc porte les traces laissées par l'objet contondant qui a séparé la tête de la carcasse lors de la préparation.

Les restes d'un crâne de truie de plus de 2 ans indiquent que la tête a été fendue en son milieu afin de subir une préparation (fig. 26).

Parmi les douze restes crâniens d'équidé identifiés dans la fosse 50 on remarque sur un os nasal des stries laissées par une lame fine. Elles résultent probablement de l'enlèvement de la peau (fig. 27).

Cette peau donne un cuir grenu (peau de chagrin) utilisé pour recouvrir des boîtes, des livres, fabriquer des étuis..., mais elle sert (servait ?) également à polir le bois.

Notons également les traces de dents laissées par un rongeur sur le carpo-métacarpe d'oie de la fosse 109.

Fig. 24. Première pahlange de bovin tranchée.

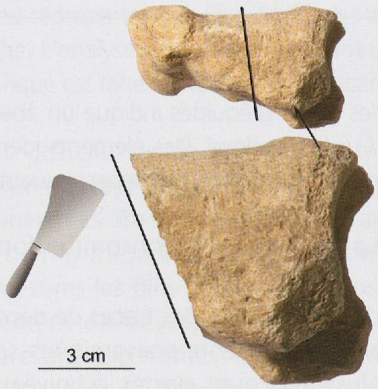
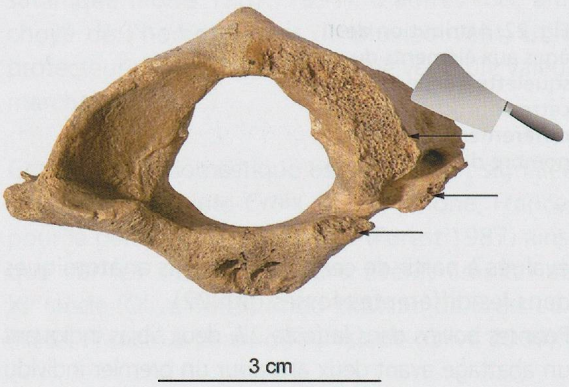


Fig. 25. Traces laissées sur la première vertèbre cervicale lors de la séparation de la tête et du reste du corps.



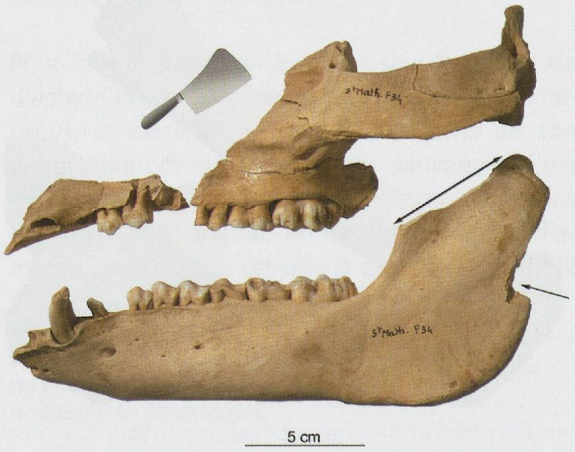


Fig. 26. Partie gauche d'un crâne de truie. La tête a été fendue en deux partie

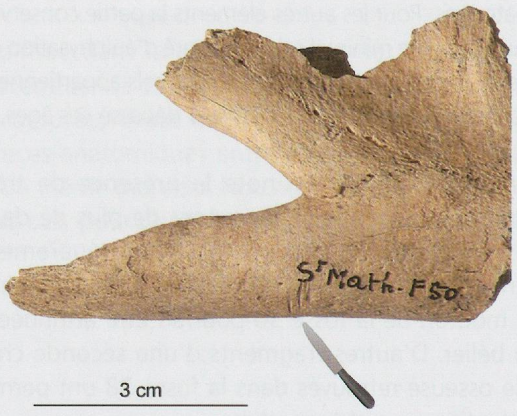


Fig. 27. Stries sur un os nasal d'équidé

VII.6.3.2.3. Le format des animaux

Les données métriques très peu nombreuses ne permettent pas d'identifier de manière claire la robustesse ou la taille des animaux.

Seul un radius d'équidé retrouvé dans la fosse 34 restitue une hauteur au garrot de 1m28.

VII.6.4. Phase 3 – XIVe-XVIe siècle

Un seul complexe a livré quelques restes. Ce corpus trop modeste, associé à une fourchette chronologique très large, ne permet pas d'émettre un quelconque commentaire. Ces données ne sont donc présentées qu'à titre indicatif.

Le bœuf est représenté par divers éléments postcrâniens : bas de patte antérieure, fragment d'os coxal et fragments de côtes, appartenant à un ou plusieurs individus dont la croissance est terminée, c'est-à-dire au-delà de quatre ans.

Les restes de porc comportent deux fragments vertébraux, deux fragments d'une épaule (scapula et humérus) prélevés sur un sujet de plus d'un an, un fragment de maxillaire appartenant à un animal âgé d'environ un an et demi, et d'un métacarpien IV provenant d'un individu de plus de deux ans et dont la hauteur au garrot se situe autour de 79 cm, identique à celle évaluée dans la phase précédente.

L'unique vestige d'équidé est une incisive inférieure droite appartenant à un animal âgé de plus de quatre ans.

Fig. 28. Inventaire de la faune de la phase 3

VUILLONNEX «Saint-Mathieu» (GE) - XIVe-XVIe s.	
DOMESTIQUES	N.R
BŒUF (*Bos taurus*)	8
PORC (*Sus scrofa domesticus*)	6
CHEVAL (*Equus caballus*)	1
POULE (*Gallus gallus*)	2
TOTAL domestiques	**17**
GASTEROPODES	3
Indéterminés	1
TOTAL	**21**

Les ossements attribués à la poule représentent une « cuisse » gauche (fragments de fémur et de tibio-tarse).

Les coquilles de gastéropodes appartiennent, comme pour les autres phases, à l'escargot des vignes, dit escargot de Bourgogne (*Helix pomatia*).

VII.6.5. En conclusion

VII.6.5.1. Des animaux et des hommes

L'ensemble des restes osseux collectés lors de la fouille du site de Saint-Mathieu appartient en majorité à des rejets alimentaires abandonnés entre l'Antiquité et la fin du Moyen Âge. Quelques fragments osseux font état de la présence d'animaux non consommés, comme les restes de chien et de blaireau dans la phase 1(IXe-XIe siècle) et le reste de chat dans la phase 2 (XIe-XIVe siècle).

La conservation du matériel osseux a permis une bonne identification – entre 77 et 94 % de restes sont, selon les phases, spécifiquement attribués.

Les espèces domestiques forment la base de la nourriture carnée : bœuf, cheval, porc, mouton et chèvre. La volaille est très peu présente. Sa médiocre représentation peut être due, soit à la fragilité des os, soit à l'absorption des restes par des animaux commensaux de l'homme. Pratiquement 70% des fragments osseux portent des traces de morsures : carnivores, porcs et rongeurs.

L'essentiel de l'alimentation repose sur la viande de bœuf à toutes les périodes de l'occupation du site. Cette importance des bovins se retrouve dans la ville de Genève au Ier siècle (6 localisations), à Sézegnin, à la périphérie de Genève entre le IVe et VIIIe siècle, enfin sur deux localisations dans la ville de Genève pour la période XIIe-XIIIe siècle.

À Vuillonnex la consommation de bovins n'ayant pas fini leur croissance (avant 42 mois) se retrouve surtout au Ier siècle et dans la phase 1 (IXe-XIe siècle), tandis que dans la phase 2 ce sont surtout des animaux de réforme. Aucun choix n'apparaît au niveau des quartiers consommés.
Au Moyen Âge les porcins viennent en seconde place. L'élevage familial d'un porc est courant, sa propension à se nourrir des reliefs des repas et à faire l'éboueur autour des maisons en fait un animal

	Vuillonnex (GE)	Genève ville	Sézegnin (GE)	Vuillonnex (GE)		Croix d'Or (GE)	Molard (GE)
	I^er s.	I^er s.	IV^e / VIII^e s.	IX^e / XI^e s.	XI^e / XIV^e s.	XII^e / XIII^e s.	
Bœuf (*Bos taurus*)	64.2	47.4	62.5	53.5	61.6	67.1	44.3
Mouton/Chèvre (*Ovis aries/Capra hircus*)	7.1	17.5	35.3	10.1	9.6	16.8	34.3
Porc (*Sus scrofa domesticus*)	7.1	33.1	1.1	21.2	17.0	14.9	17.1
Équidés (*Equus sp*).	21.4	2.0	1.1	15.2	11.8	1.2	4.3
Nombre de restes	33	2885	801	198	229	925	70

Fig. 29. Comparaison faune domestique entre Vuillonnex et quelques sites de la ville de Genève.

facile à entretenir. Les grands troupeaux de porcs étaient plutôt l'apanage des seigneurs. Sur le site, l'abattage de ces animaux se fait surtout entre un an et demi et deux ans. Ceci correspond à un abattage d'animaux arrivés au terme de leur engraissement. La mise à mort des porcs se fait en général à la fin de l'automne. Les abats sont en principe consommés immédiatement tandis que la viande peut être salée ou fumée, afin d'obtenir sa conservation durant les mois d'hiver.

Les caprinés – moutons et chèvres ont été identifiés – sont très peu présents sur le site. Leur consommation se fait en partie avant un an, puis après la deuxième année. La première séquence donne des animaux de lait, à la chair tendre et la seconde des animaux plus gras dont la masse de viande procure de la nourriture à un plus grand nombre de personnes. Dans la Phase 2, c'est-à-dire entre le XI^e et le XIV^e siècle, la moitié des animaux n'a pas atteint leur première année, c'est aussi dans cette phase que l'on trouve des porcelets. La consommation d'individus jeunes, dont la viande, très goûteuse, est bonne à manger fraîche, était probablement réservée à des moments festifs. La viande des caprinés peut également se conserver fumée ou salée.

Pour les caprinés comme pour les porcs, on n'observe pas de sélection particulière sur les parties consommées.

Cependant l'intérêt de cette faune domestique apportée sur les tables, est l'impact de la viande chevaline à partir du IX^e siècle. Les restes retrouvés dans ces niveaux médiévaux portent tous des traces de découpe indiquant la consommation de ces animaux (dans la dernière séquence XIV^e – XVI^e siècle seule une incisive a été identifiée). L'absence de choix dans la distribution des éléments anatomiques d'équidés ainsi que la découpe sont tout à fait identiques à celles observées chez les bovins. Dans l'ensemble ce sont des animaux de réforme puisqu'ils ont souvent dépassé quatre/cinq ans.

Les hommes et les chevaux entretiennent des rapports particuliers. Ils sont avant tout un moyen de transport pour les hommes ou pour les marchandises. Dans l'ensemble de l'Europe occidentale la pratique hippophagique est peu répandue et coïncide souvent avec des disettes. Ce qui ne semble pas être le cas à Saint-Mathieu, puisque cette habitude alimentaire se répète sur plusieurs siècles ce qui ne se produit pas sur les autres sites genevois (cf. fig. 29).

Durant tout le Moyen Âge, en dehors de tabous alimentaires culturels ou individuels, les équidés (ainsi que de nombreux autres espèces : castor, lièvre, corvidés…) ont souvent fait l'objet d'interdits par les autorités religieuses. Ainsi les papes Grégoire III (Saint Grégoire) qui exerça son pontificat entre 731 et 741 et Zacharie, qui lui succéda, ont nettement interdit la consommation du cheval. Toutefois ces condamnations concernant la consommation de certains animaux ne semblent pas avoir été appliquées aussi systématiquement et suscitent de nombreux débats. Ces interdits seront d'ailleurs abandonnés vers le neuvième siècle (Laurioux 1989).

Notons également qu'Hildegarde de Bingen (1098 – 1178) née près de Mayence, dans son « Livre des subtilités des créatures divines » parle du cheval comme d'un animal de « très bonne nature » ; elle donne des remèdes pour diverses maladies à partir du sang de cette bête. Et pour la consommation de cet animal, elle ne se réfère pas à un interdit mais, par contre elle recommande de ne pas manger sa chair qui « est dure, difficile à manger, mauvaise pour l'homme, tant et si bien qu'il a beaucoup de peine à la digérer… »

L'abattage et le dépeçage ne semblent pas s'être pratiqués sur les lieux. Les rejets classiques de boucherie : extrémités des pattes, fragments vertébraux, petits os sésamoïdes qui relient les articulations ainsi que les fragments d'os découpés sont très peu présents : rappelons que la part des restes indéterminés dans lesquels on aurait pu trouver des fragments de ces éléments est très médiocre. Le fractionnement assez précis et régulier des quartiers donne l'impression que l'on a affaire à un boucher.

Le partage du corps se fait d'une manière nette au niveau (fig. 23) ou au-dessus de ces articulations (fig. 12 et 13), parfois avec quelques reprises (fig.12, 14, 15, 16). Souvent les morceaux trop importants sont à nouveau partagés en portions pour la préparation culinaire. Parfois certains restes osseux indiquent la récupération de la moelle, ce sont souvent les os des bas de pattes (fig. 24).

Ces opérations se font avec des instruments lourds et tranchants comme des couperets, des tranchoirs.

Dans un contexte plus général ces résultats fournissent quelques documents sur le format des animaux du cheptel. C'est entre le Ier siècle et le haut Moyen Âge que l'on note une évolution, à propos des bovins.

Pour les périodes du bas Moyen Âge certains restes permettent de dire que les moutons mâles portaient des cornes enroulées tandis que les chèvres étaient coiffées de cornes en « sabre ».

La taille des équidés ne paraît pas subir d'évolution.

Les restes d'animaux chassés destinés à l'alimentation sont presque inexistants. Ceci n'est pas une spécificité du site. En effet, sur l'ensemble des sites genevois, depuis l'époque laténienne ces vestiges sont très médiocrement représentés : entre 0.6 et 1 % pour La Tène, entre 0.4 et 2.3 % pour la période romaine et entre 0.1 et 1.7 % au Moyen Âge. De nombreuses localisations en sont totalement dépourvues.

L'analyse des vestiges osseux retrouvés dans les différents complexes de Saint-Mathieu, dont la chronologie s'étend du Ier siècle à la fin du Moyen Âge, représente une nouvelle étape dans la connaissance des habitudes de l'alimentation carnée des habitants de la région de Genève. Les régimes alimentaires traduisent les différences sociales et culturelles et mettent en valeur la diversité des communautés. La comparaison entre les résultats obtenus sur le site et ceux de quelques autres emplacements situés dans le périmètre de Genève permet d'observer une certaine cohérence entre tous, mais ce qui fait l'originalité de Saint-Mathieu, c'est le pourcentage élevé de restes d'équidés portant des traces de préparation de boucherie attestant la consommation de cette viande. Cette situation ne se retrouve pas sur l'ensemble des sites genevois, mais on l'observe par-ci par-là dans la basse vallée du Rhône (Faure-Boucharlat 2001).

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Abry/Devos/Raulin 1979
C. ABRY, R. DEVOS et H. RAULIN, *Les sources régionales de la Savoie*, Paris, 1979.

Acsádi/Nemeskéri 1970
G. ACSADI et J. NEMESKÉRI, *History of human life span and mortality*. Budapest: Akadémiai Kiadó 1970.

Ahlhaus 1929
J. AHLHAUS, *Die Landdekanate des Bistums Konstanz im Mittelalter. Ein Beitrag zur mittelalterlichen Kirchenrechts und Kulturgeschichte*, dans: *Kirchenrechtliche Abhandlungen*, Heft 109 und 110, Stuttgart, 1929.

Ahrens 2001
C. AHRENS, *Die frühen Holzkirchen Europas*, dans: *Schriften des Archäologischen Landesmuseums*, Bd 7, Stuttgart, 2001.

Alduc-le-Bagousse 1997
A. ALDUC-LE-BAGOUSSE, *Comportements à l'égard des nouveau-nés et des petits-enfants dans les sociétés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, dans: Buchet, L. (ed). *L'enfant, son corps, son histoire*. Actes des 7e Journées Anthropologiques. Sophia Antipolis: APDCA 1997, pp. 81-96.

Alexandre-Bidon 1993
D. ALEXANDRE-BIDON, *Le corps et son linceul*, dans: D. ALEXANDRE-BIDON et C. TREFFORT (dir.), *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, 1993, pp. 183-206.

Alexandre-Bidon 1996-1
D. ALEXANDRE-BIDON, *Le linceul (textes et images, XIIIe-XVe siècles)*, dans: L. BONNABEL et F. CARRE (dir.), *Rencontre autour du Linceul*, Bulletin de liaison du groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Ile-de-France, numéro spécial, Reims, 1996, pp. 10-14.

Alexandre-Bidon 1996-2
D. ALEXANDRE-BIDON, *Images du cimetière chrétien au Moyen Âge*, dans: *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A.*, 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996, pp. 79-94.

Alexandre-Bidon/Treffort, 1993
D. ALEXANDRE-BIDON et C. TREFFORT (dir.), *A réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, P.U.L., 1993.

Alexandre-Bidon 1998
D. ALEXANDRE-BIDON, *La Mort au Moyen Âge XIIIe-XVIe siècle*, Paris, 1998.

Almeida 1977
C.M. ALMEIDA DO AMARAL, *Catalogo descritivo dos moedas Portuguesas, Museu numismatico Português*, t. I, Lisbonne, 1977.

Alt 1997
K. W. ALT, *Odontologische Verwandtschaft Analyse: Individuelle Charakteristika der Zähne in ihrer Bedeudung für Anthropologie, Archäologie und Rechtsmedizin*. Stuttgart: G. Fischer 1997.

Andrieu-Guitrancourt 1935
P. ANDRIEU-GUITRANCOURT, *Essai sur l'évolution du décanat rural en Angleterre d'après les conciles des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1935.

Anonyme 1954
ANONYME, *Medieval catalogue of London Museum*, Londres, 1954.

Arbogast 2002
R.M. ARBOGAST *et al*, *Archéologie du cheval*. Éditions Errance. 2002.

Ariès 1977
P. ARIES, *L'homme devant la mort*, vol. 1, Ed. du Seuil, Paris, 1977.

Arlaud 1994
C. ARLAUD *et al.*, *Lyon Saint-Jean, les fouilles de l'Îlot Tramassac, Lyon, Service régional de l'archéologie de Rhônes-Alpes*, dans: *Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n° 10, série lyonnaise n° 4, 1994.

Arlaud 2000
C. ARLAUD, (sous la dir. de), *et al.*, *Lyon, les dessous de la Presqu'Île, Bourse - République - Célestins - Terreaux, sites Parc Auto, Lyon, Service régional de l'archéologie de Rhônes-Alpes*, dans: *Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n° 20, 2000.

Arrignon/Merdrignac/Treffort 1977
J.-P. ARRIGNON, B. MERDRIGNAC et C. TREFFORT, *Christianisme et chrétienté en Occident et en Orient, milieu VIIe-milieu IXe siècle*, Paris, 1977.

Auberson 1987
L. AUBERSON, *Les sépultures de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le canton de Vaud. Inventaire et essai de synthèse*, Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, mai 1987.

Aubert 1974
Fritz AUBERT, *Monnaies de l'Évêché de Lausanne · Les deniers à la légende TSOI SAVIO,* dans: *RSN* 53 (1974), pp. 75-87, pl. 18-20.

Aubrun 1970
M. AUBRUN, *Vie de saint Étienne d'Aubazine*, dans: *Publications de l'Institut d'études du Massif central*, Clermont, 1970.

Aubrun 1986
M. AUBRUN, *La paroisse en France des origines au XV^e siècle*, Paris, 1986.

Bacher 1967
A. BACHER, *Vergleichend morphologische Untersuchungen an Einzelknochen des postkranialen Skeletts in Mitteleuropa vorkommender Schwäne und Gänse*, Inaugural-Dissertation Tiermedizin, Universität München, 1967.

Bänteli/Höneisen/Zubler 2000
K. BÄNTELI, M. HONEISEN et K. ZUBLER, *Berslingen - ein verschwundenes Dorf bei Schaffhausen*, dans: *Schaffhauser Archäologie*, 3, Schaffhausen, 2000.

Baraton 2001
S. BARATON, *Le lynx, le chat sauvage et le chat domestique: quelques éléments d'ostéologie comparée*, Thèse de Doctorat vétérinaire, Nantes, 2001.

Barbier/Fixot 1989
I. BARBIER, M. FIXOT, *Saint-Symphorien-de-Buoux, commune de Bonnieux (Vaucluse)*, dans: *L'église, le terroir*, Monographie du Centre de Recherches archéologiques, n° 1, Paris, 1989, pp. 131-140.

Bardel/Perennec 2004
A. BARDEL et R. PERENNEC, *Abbaye de Landévennec: évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Âge*, dans: A. ALDUC-LE BAGOUSSE (dir.), *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, 2004, pp. 121-158.

Barrère 1990
M. BARRERE, M. REY-DELQUE et D. MILHAU, (dir.), *Archéologie et vie quotidienne aux XIII^e-XIV^e siècles en Midi Pyrénées*, (catalogue de l'exposition du musée des Augustins, 7 mars-31 mai 1990), Toulouse, Musée des Augustins, 1990.

Baud A. 1995
A. BAUD, *Saint-Rambert-en-Forez*, dans: *Saint-Rambert un culte régional depuis l'époque mérovingienne (Histoire et archéologie)*, CRA 14, Édition du CNRS, Paris, 1995, pp. 61-82.

Baud A. 2000
A. BAUD, *La place des morts dans l'abbaye de Cluny. État de la question*, dans: *Archéologie Médiévale*, 29, Caen, 2000, pp. 99-114.

Baud H. 1985
H. BAUD (dir.), *Le diocèse de Genève-Annecy*, Paris, 1985.

Baudot 1925
Dom BAUDOT, *Dictionnaire d'hagiographie mis à jour à l'aide des travaux les plus récents*, Paris, 1925.

Beals/Smith/Dodo 1983
K.L. BEALS, C. L. SMITH et S. S. DODO, *Climate and the evolution of brachycephalisation,* dans: *Am. Journal of Physical Anthropology* 62 1983, pp. 425-437.

Benzerath 1914
M. BENZERATH, *Die Kirchenpatrone der alten Diözese Lausanne im Mittelalter*, Fribourg, 1914.

Bertrand 1980
P. BERTRAND, *Autour du coteau de Bernex,* Genève, 1980.

Berry/Berry 1967
A.C. BERRY et R. J. BERRY, *Epigenetic variation in the human cranium*, dans: *J. of Anatomy* 101, 2 1967, pp. 361-379.

Besançon 1990
Se nourrir à Besançon au Moyen Âge, à la table d'un vigneron de Battant, Catalogue de l'exposition, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, Besançon, 1990.

Beutler 1981
C. BEUTLER, *Traditions et innovations dans les techniques de conservation des grains à la campagne et à la ville (Europe occidentale, XV^e-XVIII^e siècles). Examen critique des sources*, dans: *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, t. II, Paris, 1981, pp. 19-43.

Bill 1987
J. BILL, *Beromünster LU, Die archäologische Befunde in der Pfarrkirche St. Stefan*, dans: *Archéologie suisse*, 10.1987.3, Bâle, 1987, pp. 129-130.

Binding 1975
G. BINDING, *Quellen, Brunnen und Reliquiengräber in Kirchen*, dans: *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters*, Band 3, Köln, 1975, pp. 37-56.

Binz 1973
L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le grand schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XLVI, 1973.

Binz 1980
L. BINZ, *Le diocèse de Genève des origines à la Réforme (IVe s. - 1536)*, dans: *Helvetia sacra*, I/3, Berne, 1980, pp. 19-50.

Binz 1995
L. BINZ, *Les bâtiments d'églises dans le diocèse de Genève vers 1400: «désolation» ou pas?*, dans: *Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes. Matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Bibliothèque Historique Vaudoise, n° 109, Lausanne, 1995, pp. 151-160.

Binz 2006
L. BINZ, *Les visites pastorales du diocèse de Genève par l'évêque Jean de Bertrand (1411-1414)*, dans: *Académie Salésienne, Documents Hors Série*, vol. 1, Annecy, 2006.

Bischofberger/Frei 1998
Y. BISCHOFBERGER et A. FREI, *Guide des chemins historiques du canton de Genève*, Genève, 1998.

Blaizot 2008
F. BLAIZOT, *Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation: restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles*, dans: *Archéologie médiévale*, 38, Paris, 2008, pp. 1-30.

Blanchard/Poitevin 2012
P. BLANCHARD et G. POITEVIN, *Restitution d'une architecture en bois dans les tombes à banquettes (Xe-XIe s.): l'exemple du site de la Madeleine à Orléans (Loiret)*, dans: F. CARRÉ et F. HENRION (dir.), *Le bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe: quelles approches?*, Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, t. XXIII, Saint-Germain-en-Laye, 2012, pp. 389-396.

Bizot 1988
B. BIZOT et J. SERRALONGUE, *Un édifice funéraire du haut Moyen Âge à Seyssel Albigny (Haute-Savoie)*, dans *Archéologie du Midi Médiéval*, t. VI, 1988, pp. 25-49.

Blavignac
Jean-Daniel BLAVIGNAC, *Armorial genevois*, Genève, 1849.

Blondel 1933
L. BLONDEL, *Les premiers édifices chrétiens de Genève, de la fin de l'époque romaine à l'époque romane*, dans: *Genava*, t. XI, 1933, pp. 77-101.

Blondel 1944
L. BLONDEL, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève*, dans: *Genava*, t. XXII, 1944, pp. 21-60.

Blondel 1954
L. BLONDEL, *Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'an Mille*, dans: *Art du haut moyen âge dans la région alpine, Actes du IIIe congrès international pour l'étude du haut moyen âge, septembre 1951*, Olten et Lausanne 1954, pp. 271-307.

Blondel 1957
L. BLONDEL, *Le temple de l'Auditoire, ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve*, dans: *Genava*, n.s., t. V, 1957, pp. 97-128.

Bobis 1987
L. BOBIS, *Le chat au Moyen Âge*, dans: *Le chat. Ethnozootechnie*, n° 40. Paris. 1987, pp. 39-44.

Bobis 1991
L. BOBIS, *Les neuf vies du chat*. Édit. Découvertes, Gallimard, Paris, 1991.

Bocquet-Appel 1984
J.-P. BOCQUET-APPEL, *Biological evolution and history in 19 th century Portugal*, dans: Van Vark, G., Howells, W., ed. *Multivariate statistical methods in physical anthropology*. Dordrecht: D. Reidel Publishing Company 1984, pp. 223-246.

Bocquet/Masset 1977
J.-P. BOCQUET et C. MASSET, *Estimateurs en paléodémographie*, dans: *L'Homme* 17 1997, pp. 65-90.

Bocquet-Appel/Xavier de Morais 1987
J.-P. BOCQUET-APPEL et M. H. XAVIER DE MORAIS, *Anthropologie et histoire: un essai de reconstitution de la variation biologique de la population portugaise au XIXe siècle*. Paris: Fondation C. Gubelkian, Centre culturel portugais. (Fontes docum. portuguesas; 22) 1987.

Boissavit-Camus/Galinié/Lorans 1996
B. BOISSAVIT-CAMUS, H. GALINIE, E. LORANS, D. PRIGENT et E. ZADORA-RIO, *Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine*, dans: *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A.*, 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996, pp. 257-269.

Boissavit-Camus/Zadora-Rio 1996
B. BOISSAVIT-CAMUS et E. ZADORA-RIO, *L'organisation spatiale des cimetières paroissiaux*, dans: *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A.*, 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996, pp. 49-54.

Bonnabel/Carré 1996
L. BONNABEL et F. CARRE (dir.), *Rencontre autour du Linceul*, dans: *Bulletin de liaison du groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Ile-de-France*, numéro spécial, Reims, 1996.

Bonnet 1971
Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans: *Genava*, n. s., t. XIX, 1971, pp. 5-110.

Bonnet 1972
Ch. BONNET, *L'ancienne église de Collonges*, dans: *Genava*, n. s., t. XX, 1972, pp. 131-204.

Bonnet 1973
Ch. BONNET, *L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans: *Genava*, n.s., t. XXI, 1973, pp. 5-108.

Bonnet 1977-1
Ch. BONNET, *L'église de Jussy*, dans: *Genava*, n.s., t. XXV, 1977, pp. 63-120.

Bonnet 1977-2
Ch. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*, dans: *Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. VIII, série in-4, Genève, 1977.

Bonnet 1979
Ch. BONNET, *Calices et patènes d'étain retrouvés dans quatre sépultures du haut Moyen Âge*, dans: *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme*, t. 49, Aoste, 1979, pp. 39-48.

Bonnet 1981
Ch. BONNET, *L'église cruciforme de Saint-Laurent d'Aoste. Étude archéologique (Les fouilles de 1972 à 1979)*, dans: *La Chiesa di S. Lorenzo in Aosta, scavi archeologici, Quaderni della Soprintendenza per i Beni Culturali della Valle d'Aosta*, 1, nuova serie, Roma, 1981, pp. 11-46.

Bonnet 1982
Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1980 et 1981*, dans: *Genava*, n. s., t. XXX, Genève, 1982, pp. 5-28.

Bonnet 1983
Ch. BONNET, *Quelques aspects de l'archéologie médiévale en Suisse romande, recherche d'une problématique régionale*, dans: *Archeologia medievale*, t. X, Firenze, 1983, pp. 281-296.

Bonnet 1984
Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1982 et 1983*, dans: *Genava*, n. s., t. XXXII, 1984, pp. 43-66.

Bonnet 1986
Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n. s., t. XXXIV, 1986, pp. 47-68.

Bonnet 1988
Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987*, dans: *Genava*, n. s., t. XXXVI, Genève, 1988, pp. 37-68.

Bonnet 1989
Charles BONNET *et al.*, *Les premiers ports de Genève*, dans: *Archéologie suisse*, 12, pp. 2-24, 1989.

Bonnet 1993
Ch. BONNET, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1976-1993)*, dans: *Cahiers d'archéologie genevoise*, t. I, Genève, 1993.

Bonnet 1994-1
Ch. BONNET, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993*, dans: *Genava*, n. s., t. XLII, 1994, pp. 31-54.

Bonnet 1994-2
Ch. BONNET, *Les églises rurales de la région de Genève: origines, développement architectural et environnement*, dans: *Documents d'Archéologie Française*, n° 46, Paris, 1994, pp. 22-26.

Bonnet 1997-1
Ch. BONNET, *L'église du prieuré de Satigny*, dans: *Patrimoine et architecture*, cahier n° 3, Genève, 1997, pp. 38-39.

Bonnet 1997-2
Ch. BONNET, *Les églises en bois du haut Moyen Âge d'après les recherches archéologiques*, dans: *Grégoire de Tours et l'espace gaulois*, dans: *13e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France. Actes du Congrès international (Tours 3-5 novembre 1994). Textes réunis par Nancy Gauthier et Henri Galinié*, Tours, 1997, pp. 217-236.

Bonnet 1997-3
Ch. BONNET (dir.), *Autour de l'église, fouilles archéologiques à Genève, 1967-1977*, dans: *Patrimoine et architecture*, Revue publiée par le Département des travaux publics et de l'énergie de la République et Canton de Genève, cahier n° 3, août 1997.

Bonnet 2002
Ch. BONNET, *Topographie chrétienne et développement urbain*, dans: *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Bd 59, Heft 3/02, 2002, pp. 143-152.

Bonnet 2005
Ch. BONNET, *Les premiers groupes épiscopaux et les paroisses rurales*, dans : Ch. DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècles)*, Paris, 2005, pp. 10-14.

Bonnet 2006
Christine BONNET, *La céramique de l'Antiquité tardive de la place des Ormeaux*, dans : *De mémoires de palais*, catalogue de l'exposition, Valence, 2006, pp. 112-113.

Bonnet 2009
Ch. BONNET (en collaboration avec A. PEILLEX), *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*, dans : *Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. 64, Genève, 2009.

Bonnet 2012
Ch. BONNET (en collaboration avec A. PEILLEX), *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe épiscopal*, dans : *Mémoires et documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*, t. 65, Genève, 2012.

Bonnet/Deuber 1978
Ch. BONNET et G. DEUBER, *L'église de l'ancien prieuré de Prévessin (Ain)*, dans : *Cahiers René de Lucinge*, n° 21, Paris, 1978, pp. 5-10.

Bonnet/Privati 1991
Ch. BONNET et B. PRIVATI, *Saint-Gervais à Genève : Les origines d'un lieu de culte*, dans : *Archéologie suisse*, 14.1991.2, Bâle, 1991, pp. 205-211.

Bonnet/Privati 1995
Ch. BONNET et B. PRIVATI, *La chapelle funéraire à abside de l'église Saint-Gervais à Genève*, dans : *Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes. Matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*, Bibliothèque Historique Vaudoise, n° 109, Lausanne, 1995, pp. 55-64.

Bonnet/Santschi 1986
Ch. BONNET et C. SANTSCHI, *Genève*, dans : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, t. III, Paris, 1986, pp. 37-48.

Bonvalot 1995
N. BONVALOT, *L'église mérovingienne du « Champs des Vis » à Evans*, dans : *Éclats d'histoire, 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25000 ans d'héritages*, Besançon, 1995, pp. 349-352.

Bonvalot/Manfredi/Passard 1989
N. BONVALOT, S. MANFREDI, F. PASSARD et J.-P. URLACHER, *Nécropoles médiévales en Franche-Comté*, dans : *Archéologia*, n° 250, Dijon, octobre 1989, pp. 44-53.

Boucharlat 2001
E. BOUCHARLAT (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge. L'habitat rural du Ve au XIIe s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, dans : *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n° 21, Lyon, 2001.

Bourgarel 1992
G. BOURGAREL, *Belfaux : le Pré Saint-Maurice, un site clé pour l'étude de la genèse d'un village*, dans : *Le passé apprivoisé, Archéologie dans le canton de Fribourg*, Fribourg, 1992, pp. 149-151.

Bozic 2001
D. BOZIC, *Uber den VerWendungszweck einiger Messerchen*, dans : *Instrumentum*, 13, Montagnac, 2001.

Bozic 2002
D. BOZIC, *A Roman grave with writings implements from Ljubljana*, dans *Instrumentum*, 16, Montagnac, 2002.

Broillet-Ramjoué 1987
E. BROILLET-RAMJOUE, *Quelques particularités techniques des fresques romaines de Vandœuvres dans le canton de Genève*, dans : *Roman wall painting. Materials, Techniques, Analysis and Conservation. Proceedings of the International Workshop Fribourg 7-9 March 1996*, Fribourg, 1987, pp. 167-179.

Broillet-Ramjoué 2009
E. BROILLET-RAMJOUE, *Nouvelle approche des fresques de la villa de Vandœuvres*, dans : *Archéologie suisse*, 32.2009.2, Bâle, 2009, pp. 38-44.

Brothwell 1981
D. R. BROTHWELL, *Digging up bones*. London : British Museum (Natural History), 1981.

Brouette 1971
E. BROUETTE, *Les doyens de chrétienté du diocèse de Liège des origines à la fin du XIIIe siècle*, dans : *Leodium*, Publication périodique de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, tome 58, Liège, 1971, pp. 20-41.

Bruzek 1991
J. BRUZEK, *Fiabilités des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. Paris : Institut de paléontologie humaine et Museum National d'Histoire Naturelle (Thèse de doctorat).

Bugge 1993
G. BUGGE, *Les églises en bois de Norvège*, Paris, 1993.

Bujard 1990
J. BUJARD, *L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex*, dans: *Genava, n.s.*, t. XXXVIII, 1990, pp. 29-80.

Bujard 1992-1
J. BUJARD, *L'église de Lully FR*, dans: *Archéologie suisse*, 15. 1992. 2, Bâle, 1992, pp. 94-99.

Bujard 1992-2
J. BUJARD, *Mausolées et églises: apports récents de l'archéologie fribourgeoise*, dans: *Le passé apprivoisé. Archéologie dans le canton de Fribourg*, Fribourg, 1992, pp. 152-155.

Bujard 1994
J. BUJARD, *L'église Saint-Pierre de Carignan (Vallon, canton de Fribourg, Suisse)*, dans: *Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive*, n° 3, Paris, 1994, pp. 99-103.

Bujard 1995
J. BUJARD, *L'église de Céligny (canton de Genève, Suisse)*, dans: *Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive*, n° 4, Paris, 1995, pp. 30-33.

Bujard 1997
J. BUJARD, *Hermance, 1247-1997, une ville neuve médiévale*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* t. 25, Genève, 1997, pp. 1-82.

Bujard 1998
J. BUJARD, *Histoire du temple de Céligny*, dans: G. FATIO, *Céligny commune genevoise et enclave en Pays de Vaud (Seconde édition revue et augmentée)*, Céligny (Genève), 1998, pp. 381-392.

Bujard 2005
J. BUJARD, *Les églises rurales*, dans: R. WINDLER, R. MARTI, U. NIFFELER et L. STEINER (dir.), *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge. VI. haut Moyen Âge*, Bâle, 2005, pp. 126-131.

Burille 1996
C. BURILLE, *Étude du mobilier de la nécropole de Saint-Laurent de Grenoble (IIIe-XVIIIe s.)* dans: *DEA* sous la direction de M. Fixot et N. Lécuyer; Université de Provence, Centre d'Aix-en-Provence, 1996.

Burlet 1916
J. BURLET, *Le culte de Dieu de la Sainte Vierge et des Saints en Savoie avant la Révolution. Essai de géographie hagiologique*, dans: *Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie. Documents*, t. IX, Chambéry, 1916.

Burcklé 1935
J. BURCKLE, *Les chapitres ruraux des anciens évêchés de Strasbourg et de Bâle*, Colmar, 1935.

Cadart 1955
J. CADART, *Les Escargots (Helix pomatia L. et Helix aspersa M.)*, Éditions Paul Lechevalier, Paris VIe, 1955.

Campagnolo, *Meinier*
M. CAMPAGNOLO, *Trouvailles monétaires dans la fouille de l'église de Meinier*, dans: *Genava* LII n. s. (2004), pp. 293-299.

Carré/Guillon 1995
F. CARRE et M. GUILLON, *Habitat et nécropole de Portejoie: le site de Tournedos / Val-de-Reuil (Eure), VIIe-XIVe siècle*, dans: *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande Bretagne)*, Rouen, 1995, pp. 145-158.

CATHMA 1993
CATHMA, Céramiques *languedociennes du haut Moyen Âge (VIIe-XIe s.), études micro-régionales et essai de synthèse*, dans: *Archéologie du Midi Médiéval*, t. XI, 1993, pp. 111-228.

CATHMA 1997
CATHMA, *Céramiques languedociennes du haut Moyen Âge (VIIe-XIe s.), essai de synthèse à partir des acquis récents*, dans: *Céramique médiévale en Méditerranée occidentale*, actes du 6e congrès, Aix-en-Provence, 1997, pp. 103-110.

Catteddu 1992
I. CATTEDDU, *L'habitat rural mérovingien de Genlis (Côte-d'Or)*, dans: *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. 43, fasc. 1, Dijon, 1992, pp. 39-98.

Catteddu 2009
I. CATTEDDU, *Archéologie médiévale en France. Le premier Moyen Âge (Ve-XIe siècle)*, dans: J.-P. DEMOULE et J.-P. JACOB (dir.), dans Collection *Archéologies de France*, Paris, 2009.

Catteddu/Carré/Gentili 2009
I. CATTEDDU, F. CARRE, F. GENTILI, F. DELAHAYE, J.-Y. LANGLOIS et P. COUANON, *Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Âge dans le nord de la France. Des questions récurrentes*, dans: D. PARIS POULAIN, D. ISTRIA et S. NARDI COMBESCURE (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie: nouvelles approches et perspectives de recherche*, Rennes, 2009, pp. 205-233.

Cazes 1999
J.-P. CAZES, *Les silos et leur signification dans le haut Moyen Âge. L'exemple du Lauragais*, dans: *Les sociétés méridionales à l'âge féodal (Espagne, Italie et sud de la France Xe-XIIIe s.). Hommage à Pierre Bonnassie*, Toulouse, 1999, pp. 45-50.

Ceyssens 1895
J. CEYSSENS, *Les doyens ruraux dans l'ancien diocèse de Liège*, dans : *Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. IX, Liège, 1895, pp. 159-228.

Chabeuf 1977
M. CHABEUF, *Sur le peuplement ancien de la Bourgogne*, dans : *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris* 5 (13) 1997, pp. 107-115.

Chamla/Gloor 1986
M.-C. CHAMLA et P.-A. GLOOR, *Variations diachroniques depuis trois siècles : Données et facteurs responsables*, dans : FEREMBACH, D., SUSANNE, C., CHAMLA, M.-C. (ed.) *L'homme : son évolution, sa diversité : manuel d'anthropologie physique*. Paris : Doin, Eds du CNRS 1986, pp. 43-64.

Chapelot 1980
J. CHAPELOT, *Le fond de cabane dans l'habitat rural Ouest-Européen : État de la question*, dans : *Archéologie Médiévale*, t. X, Caen, 1980, pp. 5-58.

Chapelot 1993
J. CHAPELOT, *L'habitat rural : organisation et nature*, dans : J.-M. PESEZ (dir.), *L'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet du V^e siècle au X^e siècle*, Paris, 1993, pp. 178-199.

Chapelot/Fossier 1980
J. CHAPELOT et R. FOSSIER, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, 1980.

Chavarria Arnau 2009
A. CHAVARRIA ARNAU, *Archeologia delle chiese. Dalle origini all'anno Mille*, Rome, 2009.

Chevalley
Edmond CHEVALLEY, « Deniers de Genève », note tapuscrite, s. d., 16 p.

Chevalley, *St-Maurice*
Edmond CHEVALLEY, *Les 'deniers mauriçois' de l'Abbaye de St-Maurice (Valais), du British Museum et des musées de Bâle et de Genève*, note tapuscrite, 1986.

Chelini 1997
J. CHELINI, *L'aube du Moyen Âge. Naissance de la chrétienté médiévale*, Paris, 1991, 2^e édition 1997.

Choix de trouvailles monétaires
Choix de trouvailles monétaires : trouvailles d'églises : aperçu, Suzanne FREY-KUPPER et Olivier F. DUBUIS (réd.), Lausanne, 1993 (« Inventaire des trouvailles monétaires suisses 1 »).

Clark 1995.
J. CLARK, *The medieval horse and his equipment c. 1150-c.1450, Medieval Finds from excavations in London*, t. 5, Londres, HMSO, 1995.

Clouzot 1940
E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris, 1940.

Codou 2005
Y. CODOU, *Le paysage religieux et les paroisses rurales dans l'espace provençal*, dans : Ch. DELAPLACE (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Paris, 2005, pp. 82-97.

Codou/Colin 2007
Y. CODOU et M.-G. COLIN, *La christianisation des campagnes (IV^e-VIII^e s.)*, dans : GUYON, J., HEIJMANS, M. (dir.), *Antiquité tardive, haut moyen âge et premiers temps chrétiens en Gaule Méridionale*, *Gallia*, 64, 2007, pp. 57-83.

Codou/Fixot 1996
Y. CODOU et M. FIXOT, *Églises doubles et familles d'églises en Provence*, dans : *Antiquité tardive. Revue internationale d'histoire et d'archéologie (IV^e-VIII^e s.)*, t. 4, Paris, 1996, pp. 196-210.

Colardelle M. 1983
M. COLARDELLE, *Sépulture et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord*, Grenoble, 1983.

Colardelle M. 1989
M. COLARDELLE, *Antiquité tardive et début du Moyen Âge : l'évêque et le comte*, dans : *Archéologie de la France. 30 ans de découvertes*, Paris, 1989, pp. 352-355.

Colardelle M. 1991
M. COLARDELLE, *Les paroisses rurales*, dans : *Naissance des arts chrétiens. Atlas des monuments paléochrétiens de la Gaule*, Paris, 1991, pp. 122-133.

Colardelle 1996
M. COLARDELLE (rapporteur), G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD et C. RAYNAUD, *Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule*, dans : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du II^e colloque A.R.C.H.E.A.*, 11^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996, pp. 271-304.

Colardelle M. et R. 1995
M. et R. COLARDELLE, *Saint-Julien-en-Genevois, chapelle Saint-Martin*, dans : DUVAL, N. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 1. Sud-Est et Corse, Paris, 1995, pp. 301-303.

Colardelle M./Mazard 1979
M. COLARDELLE et C. MAZARD, *Premiers résultats des recherches sur les «mottes» médiévales en Dauphiné et en Savoie*, dans: *Archéologie Médiévale*, t. IX, 1979, pp. 65-96.

Colardelle M./Verdel, 1993a
M. COLARDELLE et E. VERDEL, *Chevaliers - Paysans de l'an mil au lac de Paladru,* Paris, Musée Dauphinois, 1993.

Colardelle M./Verdel 1993b
M. COLARDELLE et E. VERDEL (dir.), *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle*, dans: *Documents d'Archéologie Française,* n° 40, Paris, 1993.

Colardelle M./Verdel 1995
M. COLARDELLE et E. VERDEL, *En attendant le Jugement Dernier... Archéologie funéraire dans les Alpes, du paganisme gallo-romain au christianisme médiéval*, Édition Musée du lac de Paladru, Maison de Pays, 1995.

Colardelle R. 1996
R. COLARDELLE, *Saint-Laurent et les cimetières de Grenoble du IV^e au XVIII^e siècle*, dans: *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du II^e colloque A.R.C.H.E.A.*, 11^e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996, pp. 111-124.

Colardelle R. 2008
R. COLARDELLE, *La ville et la mort. Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire*, dans: *Bibliothèque de l'Antiquité tardive*, t. 11, Turnhout, 2008.

Colin 2009
M.-G. COLIN, *Premiers temps chrétiens dans les campagnes de Novempopulanie (IV^e-X^e siècle)*, dans: D. PARIS POULAIN, D. ISTRIA et S. NARDI COMBESCURE (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie: nouvelles approches et perspectives de recherche*, Rennes, 2009, pp. 235-247.

Collectif 1988
COLLECTIF, *Charlemagne, moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e s. à l'an mil*, Catalogue d'exposition, Paris, 1988.

Collectif 1992
COLLECTIF, *Chronique des fouilles médiévales: Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or)*, dans: *Archéologie médiévale,* t. XXII, Paris, 1992.

Collectif 1996
COLLECTIF, *Rencontre autour du linceul*, compte rendu de la journée d'étude organisée par le Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire en Ile-de-France et le Service Régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, Paris, le 5 avril 1996.

Collectif 1998
COLLECTIF, *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 3, Cahors, 1998.

Collectif 2000
COLLECTIF, *Blois, un château en l'an mil*, Édition Somogy, Paris, 2000.

Collectif 2001
COLLECTIF, *L'Ile-de-France médiévale,* t. 1, Catalogue d'exposition (Musée archéologique du Val d'Oise, Musée de Louvre, Musée de Meaux), Édition Somogy, Paris, 2001.

Conte 1990
P. CONTE, *Souterrains, silos et habitat médiéval, état de la question archéologique en Limousin et Périgord*, dans: *Heresis*, n° 2, 1990, pp. 243-281.

Conte 1995
P. CONTE, *L'archéologie des silos médiévaux. Apports, limites et perspectives*, dans: G. BRUNEL et J.-M. MIRICEAU (dir.) *L'histoire rurale en France*, dans: *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 3, 1^er semestre 1995, pp. 190-201.

Crosnier 1918
J. CROSNIER, *Le village de Confignon. L'église et la chapelle des Seigneurs*, dans: *Nos anciens et leurs œuvres,* Genève, 1918.

Coutaz/Bosshart-Pfluger 1988
G. COUTAZ et C. BOSSHART-PFLUGER, *Introduction. Délimitations et divisions du diocèse,* dans: *Helvetia sacra,* I/4, Bâle, 1988, pp. 22-27.

Cuisenier/Guadagnin 1988
J. CUISENIER et R. GUADAGNIN (dir.), *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'An Mil*, catalogue de l'exposition réalisée par le Musée national des arts et traditions populaires, Paris, 1988.

Crippa
Carlo CRIPPA, *Le monete di Milano dai Visconti agli Sforza dal 1329 al 1535*, Milano, 1986.

Deblon 1999
A. DEBLON, *Les origines des doyennés ruraux dans le diocèse de Liège*, dans: *Le Moyen Âge, Revue d'histoire et de philologie*, vol. 105, nos 3-4, 1999, pp. 703-716.

De La Corbière/Piguet/Santschi 2001
M. DE LA CORBIERE, M. PIGUET et C. SANTSCHI, *Terres et châteaux des évêques de Genève. Les mandements de Jussy, Peney et Thiez des origines au début du XVII^e siècle*, dans: *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 105, Annecy, 2001.

De La Corbière 2005
M. DE LA CORBIERE, *Les états de service d'un chevalier genevois, Richard de Confignon (v. 1319 - + 1391)*, dans: *Echos saléviens. Revue d'histoire locale*, Saint-Julien-en-Genevois, 2005, pp. 115-155.

De La Corbière 2009
M. DE LA CORBIERE, *Encadrer les pasteurs, diriger les âmes. L'institution décanale dans le diocèse de Genève et les visites pastorales du doyenné de Ceyzérieu de 1359 et 1531*, dans: *Les sources de l'histoire de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 2009.

De La Corbière 2010
M. DE LA CORBIERE, *La formation des paroisses et des doyennés dans le diocèse de Genève à la fin du Moyen Âge*, dans: *Revue d'Histoire Religieuse des Pays de l'Ain*, dans: *Bulletin de la Société Nouvelle Gorini*, 3^e série, n° 6, Bourg-en-Bresse, 2010, pp. 3-9.

Demians d'Archimbaud 1980
G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Paris, 1980.

Demians d'Archimbaud 1997
G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, *L'oppidum de Saint-Blaise du V^e au VII^e siècle*, dans: *Documents d'Archéologie Française, n° 45*, Paris, 1997.

Demole II
Eugène DEMOLE, *Histoire monétaire de Genève de 1792 à 1848*, Genève, 1892.

Demole 1883
Eugène DEMOLE, *L'atelier monétaire des comtes de Genevois à Annecy (1356-1391)* , Genève, 1883, Extrait des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie*, t. XXII.

Demolon 1985
P. DEMOLON, *L'habitat rural du haut Moyen Âge dans le nord de la France. Réflexion méthodologique*, dans: *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. VI, Rouen, 1985, pp. 45-52.

Depeyrot 1994
G. DEPEYROT, *Richesse et société chez les Mérovingiens et Carolingiens*, Paris, 1994.

Descoeudres 1993
G. DESCOEUDRES, *Die Pfarrkirche von Ursenbach*, dans: *Archéologie suisse*, 16. 1993.2, Bâle, 1993, pp. 97-98.

Descoeudres 1994
G. DESCOEUDRES, *Archäologische Ausgrabungen in der Pfarrkirche von Ursenbach*, dans: *Jahrbuch des Oberaargaus*, Bd. 37, Herzogenbuchsee, 1994, pp. 89-108.

Descoeudres/Cueni/Hesse 1995
G. DESCOEUDRES, A. CUENI, C. HESSE et G. KECK, *Sterben in Schwyz, Beharrung und Wandlung im Totenbrauchtum einer ländlichen Siedlung vom Spätmittelalter bis in die Neuzeit, Geschichte-Archäologie-Anthropologie*, dans: *Schweitzer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalers, Herausgegeben vom Schweizerischen Burgenverein*, t. 20/21, Bâle, 1995.

Deslex 2012
C. DESLEX, *Le site de Chevenez – Combe en Vaillard*, dans: E. EVEQUOZ, L. ESCHENLOHR, C. DESLEX, M. ELYAQTINE et C. BELET-GONDA, *Occupations du haut Moyen Âge à Chevenez:inhumations et atelier métallurgique*, Cahier d'archéologie jurassienne, 27, Porrentruy, 2012, pp. 145-164.

Detrey/Friedli 2012
J. DETREY et V. FRIEDLI, *Le site de Chevenez-Combe Varu*, dans: E. EVEQUOZ, L. ESCHENLOHR, C. DESLEX, M. ELYAQTINE et C. BELET-GONDA, *Occupations du haut Moyen Âge à Chevenez:inhumations et atelier métallurgique*, Cahier d'archéologie jurassienne, 27, Porrentruy, 2012, pp. 137-143.

Deuber 1998
G. DEUBER, *Le temple et le presbytère de Russin. Fouille complémentaire 1996*, dans *Genava*, n.s., t. XLVI, Genève, 1998, pp. 31-40.

Devos/Grosperrin 1985
R. DEVOS et B. GROSPERRIN, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, dans: J.-P. LEGUAY (dir.), *Histoire de la Savoie*, t. III, Rennes, 1985.

Dolivo
Dimitri Dolivo, *Les monnaies de l'Évêché de Lausanne*, Catalogue des monnaies suisses, II, Berne, 1961.

Drack 1980
W. DRACK, *Archäologisch-bauanalytische Untersuchungen*, dans: *Kirche Wila, Festschrift zur Einweihung der restaurierten Kirche Wila*, Turbenthal, 1980, pp. 16-38.

Dubuis 1983
F.-O. DUBUIS, *Vestiges de sanctuaires primitifs et «préhistoire» des paroisses rurales en amont du Léman*, dans: *Archéologie suisse*, 6. 1983. 2, Bâle, 1983, pp. 90-96.

Ducloux 1994
A. DUCLOUX, *Ad ecclesiam confugere. Naissance du droit d'asile dans les églises (IVe-milieu du Ve s.)*, Paris, 1994.

Duday/Courtaud/Crubézy 1990
H. DUDAY, P. COURTAUD, E. CRUBEZY, P. SELLIER et A.-M. TILLIER, *L'anthropologie «de terrain»: reconnaissance et interprétation des gestes funéraires*, dans: *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 2, n° 3-4, 1990, pp. 29-49.

Duparc 1978
P. DUPARC, *Le Comté de Genève, IXe-XVe siècle*, Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. XXXIX, 1978.

Duparc 1991
P. DUPARC, *La création des collégiales de Savoie*, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 97, Annecy, 1991, pp. 45-52.

Duplessy
J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales d'Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, Tome I *(Hugues Capet – Louis XVI)*, Paris, 1999

Duval 1995-96-98
N. DUVAL (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. I, II et III, Paris, 1995, 1996 et 1998.

Duvauchelle 1992
A. DUVAUCHELLE, *Les outils en fer du musée romain d'Avenches*, dans: *Bulletin Pro Aventico*, 32, Lausanne, 1992.

Eades 1997
S. EADES, *The dental non-metric traits of the Spitalfields sample (Christ Church, London): an investigation of phenotypic similarities in a population of known family relationships.* Bradford: Université de Bradford (tr. de Masters, non-publ.) 1997.

Eades 2002
S. EADES, *Etude paléoanthropologique*, dans: A. ANTONINI, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterliche Bestattungsplatz: Gräber und Bauten*, Cahiers d'Archéologie romande 89, Lausanne, 2002, pp. 237-253.

Egan/Pritchard, 1991
G. EGAN, F. PRITCHARD F. (dir.), *Dress accesssories, c.1150-c.1450. Medieval Finds from excavations in London*, t. 3, Londres, HMSO, 1991.

Eggenberger 1993
P. EGGENBERGER, *Typologie und Datierung der frühmittelalterlichen Holzkirchen des Kantons Bern*, dans: *Archéologie suisse*, 16. 1993. 2, Bâle, 1993, pp. 93-96.

Eggenberger 2008
P. EGGENBERGER, *Séparation des pouvoirs temporel et spirituel*, dans: *Archéologie suisse*, 31.2008.2, Bâle, 2008, pp. 62-68.

Eggenberger/Auberson 1992
P. EGGENBERGER et L. AUBERSON, *Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église*, dans: *Cahiers d'archéologie romande*, n° 56, Lausanne, 1992.

Eggenberger/Bacher/Frey 2009
P. EGGENBERGER, R. BACHER, J. FREY, S. FREY-KUPPER, A. HEIGOLD-STDELMANN et S. ULRICH-BICHSLER, *Seeberg, Pfarrkirche. Die Ergebnisse der Bauforschungen von 1999/2000*, Berne, 2009.

Eggenberger/Glauser/Hofmann 2008
P. EGGENBERGER, T. GLAUSER et T. HOFMANN, *Mittelalterliche Kirchen und die Entstehung der Pfarreien im Kanton Zug*, dans: *Kunstgeschichte und Archäologie im Kanton Zug*, t. 5, Zug, 2008.

Eggenberger/Gutscher 2000
P. EGGENBERGER et D. GUTSCHER, *Seeberg BE, Kirche*, dans: *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, vol. 83, Bâle, 2000, pp. 268-269.

Eggenberger/Gutscher/Boschetti 2002
P. EGGENBERGER, D. GUTSCHER et A. BOSCHETTI, *Entwicklung früher Kirchenbauten in den Kantonen Bern und Waadt im Vergleich*, dans: *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Band 59, Heft 3, Zürich, 2002, pp. 215-228.

Eggenberger/Jaton/Santschi 1992
P. EGGENBERGER, P. JATON, C. SANTSCHI, C. et F. SIMON, *L'église de Saint-Prex. Histoire et archéologie*, dans: *Cahiers d'archéologie romande*, n° 55, Lausanne, 1992.

Eggenberger/Kellenberger 1985
P. EGGENBERGER et H. KELLENBERGER, *Oberwil bei Büren an der Aare. Reformierte Pfarrkirche*, Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Bern, 1985.

Eggenberger/Munger 1991
P. EGGENBERGER et X. MUNGER, *Payerne VD, Église paroissiale*, dans: *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, vol. 74, Bâle, 1991, pp. 291-292.

Eggenberger/Stöckli 1983
P. EGGENBERGER et W. STOCKLI, Kirchlindach. Reformierte Pfarrkirche, Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Bern, 1983.

Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1989
P. EGGENBERGER et S. ULRICH-BOCHSLER, *Leuzigen. Reformierte Pfarrkirche, Ehemaliges Cluniazenserpriorat*, Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Bern, 1989.

Eggenberger/Ulrich-Bochsler 1994
P. EGGENBERGER et S. ULRICH-BOCHSLER, *Steffisburg. Reformierte Pfarrkirche*, Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern, Bern, 1994.

Eggenberger/Ulrich-Bochsler 2009
P. EGGENBERGER, S. ULRICH-BOCHSLER et S. FREY-KUPPER, *Leissigen, Pfarrkirche. Die archäologischen Forschungen von 1973/1974*, Berne, 2009.

Emy, 1978
J. EMY, *Histoire de la pierre à fusil,* Blois, 1978.

Epaud 2009
F. EPAUD, *Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés: les loges d'Anjou-Touraine*, dans: *Archéologie médiévale*, 39, Paris, 2009, pp. 121-160.

Etter/Gutscher /Schneider 1982
H.U. ETTER, D. GUTSCHER et J. SCHNEIDER, Das Gräberfeld, dans: Schneider, J., Gutscher, D., Etter, H.U., Hanser, J. *Der Münsterhof in Zürich: Bericht über die Stadtkernforschungen 1977-1978*. Olten, Walter Verlag 1982, pp. 152-165.

Ex-pots 1995
Ex-pots..., céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté, Catalogue de l'exposition, Musée des ducs de Wurtemberg, Montbéliard, 1995.

Farnoux 1985
C. FARNOUX, *Le fond de cabane mérovingien comme fait culturel*, dans: *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne),* Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. VI, Rouen, 1985, pp. 29-44.

Faure-Boucharlat 1993
E. FAURE-BOUCHARLAT et B. MACCARI-POISSON, *Le mobilier céramique*, dans: *Les habitats du Lac de Paladru (Isère) dans leur environnement, la formation d'un terroir au XI^e siècle*, sous la dir. de M. Colardelle et E. Verdel, dans *Documents d'Archéologie Française*, n° 40, Paris, 1993, pp. 189-203.

Faure-Boucharlat 1996
E. FAURE-BOUCHARLAT, T. VICARD, B. MACCARI-POISSON, S. SAVAY-GUERRAZ, *Pots et potiers en Rhône-Alpes, époque médiévale, époque moderne,* dans: *Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n° 12, Lyon, 1996.

Faure-Boucharlat 2001
E. FAURE-BOUCHARLAT (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Âge. L'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, dans: *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n° 21, Lyon, 2001.

Faure-Boucharlat/Ronco 1992
E. FAURE-BOUCHARLAT et C. RONCO, *Le cimetière de Saint-Philippe à Alba-la-Romaine (Ardèche)*, dans: *Archéologie du Midi Médiéval*, t. X, 1992, pp. 113-134.

Favre 1889
E. FAVRE, *Mémorial des cinquante premières années de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1838-1888),* Genève-Paris, Jullien, 1889.

Federici-Schenardi/Fellner 1997
M. FEDERICI-SCHENARDI et R. FELLNER, *L'organisation spatiale des vestiges du haut Moyen Âge de Develier-Courtételle*, dans: *Das Haus als Lebens- und Wirtschaftsraum, Wissenschaftliche Fachtagung vom 22./23. August 1997 auf Schloss Münchenwiler BE*, Berne, 1997, pp. 56-57.

Federici-Schenardi/Fellner 2004
M. FEDERICI-SCHENARDI et R. FELLNER, *Develier-Courtételle -Un habitat rural mérovingien*, dans: *Cahier d'archéologie jurassienne*, t. 13, Porrentruy, 2004.

Fehlmann
Paul FEHLMANN, *Les origines de l'homme et de Genève*, Genève, 1984.

Février 1986
P.-A. FÉVRIER, *L'organisation de la province*, dans: *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle*, t. III, Paris, 1986, pp. 13-15.

Février 1994
P.-A. FÉVRIER, *La marque de l'Antiquité tardive dans le paysage religieux médiéval de la Provence rurale*, dans: M. FIXOT et E. ZADORA-RIO (dir.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, Paris, 1994, pp. 27-35.

Fingerlin 1971
I. FINGERLIN, *Gürtel des hohen und späten Mittelalters*, Berlin, 1971.

Fixot 1979
M. FIXOT, *Découvertes récentes de silos médiévaux en Provence*, dans : *Provence historique*, t. XXIX, fasc. 118, Marseille, 1979, pp. 387-404.

Forest 1987
V. FOREST, *Vestiges fauniques osseux du X^e au XIV^e siècle en Rhône-Alpes*, Thèse Médecine vétérinaire, Lyon, 1987.

Fortune du pot 1991
A la fortune du pot, la cuisine et la table à Lyon et à Vienne (X^e-XIX^e siècles) d'après les fouilles archéologiques, Catalogue de l'exposition, Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon, 1990-1991.

Fournier 1982
G. FOURNIER, *Usages et techniques de la vie quotidienne : vaisselle des bois, silos*, dans : *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du Doyen Michel de Boüard*, Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, t. XXVII, Genève-Paris, 1982, pp. 155-169.

Ganter 1976
E. GANTER, *Confignon, notes d'histoire*, Genève, 1976.

Garbsch 1975
J. GARBSCH, *Zu neuen römischen Funden aus Bayern, 1. Römische Rasiermesser*, dans : *Bayerische Vorgeschichtsblätter, 40,* Münich, 1975.

Garnier/Garnotel/Mercier 1995
B. GARNIER, A. GARNOTEL, C. MERCIER et C. RAYNAUD, *De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault)*, dans : *Archéologie du Midi médiéval*, t. 13, Languedoc, 1995, pp. 1-78.

Gaudemet 1979
J. GAUDEMET, *Le gouvernement local*, dans : G. LE BRAS et J.GAUDEMET, *Le gouvernement de l'église à l'époque classique. Histoire du droit et des institutions de l'Église en occident*, t. VIII, vol 2, Paris, 1979.

Gaudemet 1980
J. GAUDEMET, *La société ecclésiastique dans l'occident médiéval*, Londres, 1980.

Gaudemet/Basdevant 1989
J. GAUDEMET et B. BASDEVANT, *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles),* tome II, dans : *Sources chrétiennes,* n° 354, Paris, 1989.

Gaudy 1923
A. GAUDY, *St. Gallen, Appenzell, Thurgau*, dans : *Die Kirchlichen Baudenkmäler der Schweiz,* Bd. II, Berlin, 1923.

Gaudy-Le-Fort 1841
J.-A. GAUDY-LE FORT, *Promenades historiques dans le canton de Genève,* Genève, 1841.

Genequand D. 2009
D. GENEQUAND, *La pars urbana de la villa gallo-romaine de Vandœuvres, des Julio-Claudiens au Bas-Empire*, dans : *Archéologie suisse*, n° 32.2009.2, Bâle, 2009, pp. 32-37.

Genequand D. 2012
D. GENEQUAND, *La villa gallo-romaine et l'établissement médiéval de Perly GE*, dans: *Annuaire d'Archéologie Suisse*, 95, Bâle 2012, pp. 97-116.

Genequand J.-E. 1978
J.-E. GENEQUAND, *Peste noire et villages désertés*, dans : *Urbanisme et architecture en Savoie. Extrait du 27^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie,* Thonon-les-Bains, 1978, pp. 131-135.

Genequand J.-E. 1979
J.-E. GENEQUAND, *Iconographie de deux patènes d'étain du haut Moyen Âge*, dans : *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme,* Aoste, 1979.

Gentili 1988
F. GENTILI, *La conservation des céréales*, dans : J. CUISENIER et R. GUADAGNIN (dir.), *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'An Mil*, catalogue de l'exposition réalisée par le Musée national des arts et traditions populaires, Paris, 1988, pp. 218-222.

Geiser 1994
Anne GEISER, *Aux sources de l'histoire romande ou genevoise*, dans : *Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles,* Lausanne, 7 (1994), pp. 34-41.

Geiser/Campagnolo
A. GEISER et M. CAMPAGNOLO, *Les guerres de Bourgogne ont-elles un faciès numismatique dans les églises vaudoises ?*, dans : *Trouvailles monétaires d'églises.* Actes du premier colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Lucerne, 19 novembre 1993), O. F. Dubuis et S. Frey-Kupper (éds), Prahins (Suisse), 1995, pp. 117-138.

Gimpel 1975
J. GIMPEL, *La révolution industrielle du Moyen Âge,* éd. Du Seuil, 1975.

Gluckman/ Cavalli-Sforza 1979
SFORZA, *Climate and the evolution of skul metrics in Man. Am*, dans : *Journal of Physical Anthropology* 50 : 549-564.

Grew/de Neergaard, 1987
F. Grew et M. de Neergaard, *Shoes and patterns, Medieval finds from excavations in London*, t. 2, Londres, HMSO, 1987.

Griffe 1927
E. GRIFFE, *Les origines de l'archiprêtre de district*, dans : *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome XIII, 1927, pp. 16-50.

Grossmann, 1900
Th. GROSSMANN, *Une trouvaille de monnaies des évêchés de Genève et de Lausanne dans le «Mandement»*, *RSN*, 10, 1900, pp. 5-22.

Grüninger 1994
I. GRUNINGER, *Ausgrabungen in der Pfarrkirche St. Kolumban und Konstantius*, dans : *Sankt Kolumban Rorschach. Innenrestaurierung 1992 bis 1994*, Rorschach, 1994, pp. 29-36.

Guadagnin 1981
R. GUADAGNIN, *Le plâtre sur clayonnage de bois*, dans : *Bulletin annuel de la J. P. G. F (Jeunesse préhistorique et géologique de France)*, n° 6, Ermont, 1981, pp. 17-18.

Guglielmino-Matossi 1979
C.R. GUGLIELMINO-MATOSSI, P. GLUCKMAN et L.L. CAVALLI-SFORZA, *Climate and the evolution of skul metrics* dans : *Man. Am. Journal of Physical Anthropology*, 50, 1979, pp. 549-564.

Guild 1989
R. GUILD, *Notre-Dame-de-Salagon, commune de Mane (Alpes-de-Haute-Provence)*, dans : *L'église, le terroir*, Monographie du Centre de Recherches archéologiques, n° 1, Paris, 1989, pp. 150-153.

Gut 2013
C. GUT, *Jegenstorf, Kirchgasse. Eine früh- und hochmittelalterliche Siedlung im Berner Mitteland*, Berne, 2013.

Gutscher 1985
D. GUTSCHER, *Die St. Petersinsel im Bielersee - Vorbericht über die Ausgrabungen und Bauuntersuchungen in ehemaligen Cluniazenserpriorat*, dans : *Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters*, Jahrgang 13, Cologne, 1985, pp. 65-76.

Guyon 1994-1
J. GUYON (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de Saint-Maximin, Rapport d'une fouille d'archéologie préventive, Place de l'Hôtel-de-Ville (avril-septembre 1994)*, Rapport réalisé pour le compte de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Service Régional de l'Archéologie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence, 1994.

Guyon 1994-2
J. GUYON (dir.), *Les premiers monuments chrétiens à Saint-Maximin (Var)*, dans : *Bulletin de la société nationale des antiquaires*, 1994, pp. 285-295.

Guyon/Fixot/Carraze 1995
J. GUYON, M. FIXOT et F. CARRAZE, *Les premiers monuments du culte chrétien de Saint-Maximin. Bilan de deux campagnes de fouilles (1993-1994)*, dans : *Bulletin de l'Association pour l'Antiquité tardive*, n° 4, Paris, 1995, pp. 45-52.

Guyot 2003
S. GUYOT, *La céramique médiévale en Basse Auvergne*, thèse de doctorat, EHESS, Lyon, 2003, *document dactylographié*.

Guyot 2004
S. GUYOT, *Le vaisselier : céramique et pierre ollaire*, Saint-Claude, ancien palais abbatial, 1998-2003, vol. 3, pp. 64-193.

Halbout/Le Maho 1984
P. HALBOUT et J. LE MAHO (dir.), *Aspects de la construction de bois en Normandie du Ier siècle au XIVe siècle*, dans : *Cahier des Annales de Normandie*, t. 16, Caen, 1984.

Halbout/Pilet/Vaudour 1987
P. HALBOUT, C. PILET et C. VAUDOUR (dir.), *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du Ier au XVe siècle*, dans : *Cahier des Annales de Normandie*, n° 20, Caen, 1987.

Haldimann 1994
M.-A. HALDIMANN, *Le haut Moyen Âge : une continuité méconnue ?*, dans : *Keramik zwischen den Epochen, Funktion-Formenwandel-Technik*, Actes du colloque de Villars-les-Moines, 19 au 19 août 1994, Berne, pp. 56-63.

Haldimann 1998
M.-A. HALDIMANN, *Vers le haut Moyen Âge* dans : *Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine*. Catalogue de l'exposition. Musées cantonaux du Valais, 1998.

Haldimann 2002
M.-A. HALDIMANN, *Entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge : La céramique en Suisse occidentale*, dans : R. WINDLER et M. FUCHS (dir.), *De l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (300-800) Kontinuität und Neubeginn*, Bâle, 2002, pp. 141-148.

Haldimann et al. (à paraître), *La céramique de Massongex VS.*

Haldimann/Rossi 1994
M.-A. HALDIMANN et F. ROSSI *D'Auguste à la Tétrarchie. L'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève*, dans: *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 77, 1994, pp. 53-93.

Haldimann/Steiner, L. 1996
M.-A. HALDIMANN et L. STEINER, *Les céramiques funéraires du haut Moyen Âge en terre vaudoise*, dans: *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, n° 79, 1996, pp. 143-193.

Hambly 1946
M. HAMBLY, *Les instruments de dessin 1580-1980*, Ars Mundi, 1946.

Hanihara 1963
K. HANIHARA, *Crown characters of the deciduous dentition of the Japanese-American hybrids*, dans: BROTHWELL, D.R. (ed). *Dental anthropology*. London: Pergammon Press, 1963, pp. 105-124.

Hauser 1938
U. HAUSER, *Anthropologische Untersuchung des alamanischen Gräberfeldes von Oerlingen (Kt. Zürich)*, Anthropologischen Institut der Universität, Zürich, 1938, pp. 5-7.

Hauser/De Stefano 1989
G. HAUSER et G.F. DE STEFANO, *Epigenetic variants of the human skull*. Stuttgart: Schweizerbart.

Heitz 1980
C. HEITZ, *L'architecture religieuse carolingienne*, Paris, 1980.

Heitz 1987
C. HEITZ, *La France pré-romane, Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge, IVe siècle - An Mille*, Paris, 1987.

Henrion 1995
F. HENRION, *Les fouilles archéologiques de la Place Saint-Eusèbe à Auxerre*, dans: *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelle de l'Yonne*, vol. 127, Auxerre, 1995, pp. 15-28.

Henrion/Hunot 1996
F. HENRION et J.-Y. HUNOT, *Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois*, dans: « *Archéologie du cimetière chrétien* », Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A., 11e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 1996, pp. 197-204.

Hildegarde de Bingen 1989
HILDEGARDE de BINGEN: *Le livre des subtilités des créatures divines*, Tome II: les arbres, les poissons, les oiseaux, les animaux, les reptiles, Éditions Jérôme Million, Grenoble 1989.

Hofmann Rognon 2005
P. HOFMANN ROGNON, *Le Landeron-Les Carougets. Vestiges protohistoriques, villa romaine, tombes et habitat médiévaux*, dans: *Archéologie neuchâteloise*, t. 32, Neuchâtel, 2005.

Horry 2000
A. HORRY, *Lyon Presqu'île. Contribution à l'étude des céramiques du haut Moyen Âge*, dans: *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 18, 2000, pp. 1-26.

Horry 2002
A. HORRY, *Un dépotoir du Bas Moyen Âge sur la Presqu'île à Lyon*. dans: *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 20, 2002, pp. 163-168.

Horry 2006a
A. HORRY, *La céramique dans la moyenne vallée du Rhône (VIe-XIIIe s.)*, dans: « *Habitat, nécropoles et paysages dans la moyenne vallée du Rhône (VIIe-XVIe s.), contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales* », *Document d'Archéologie Française*, n° 98, 2006, pp. 363-406.

Horry 2006b
A. HORRY, *Eléments céramiques des environs de l'An Mil*, dans: *De mémoires de palais*, Catalogue de l'exposition, Valence, 2006, 120 p.

Horry 2006c
A. HORRY, *La céramique médiévale*, dans: « *Le Musée Gadagne, archéologie et histoire au cœur d'un projet patrimonial à Lyon* », *Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, n° 29, série lyonnaise n° 10, 2006, pp. 180-184.

Imbart de la Tour 1900
P. IMBART DE LA TOUR, *Les paroisses rurales du 4e au XIe siècle*, Paris, 1900 (édition 1979).

Imbert 1994
J. IMBERT, *Les temps carolingiens (741-891). L'Église: les institutions*, dans: G. LE BRAS et J. GAUDEMET (dir.), *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*, t. V, Paris, 1994.

Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991
W. JACOBSEN, L. SCHAEFER et H. R. SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten: Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen. Nachtragsband*, Münich, 1991.

Jäggi/Meier/Windler 1993
C. JAGGI, H.-R. MEIER, R. WINDLER et M. ILLI, *Die Stadtkirche St. Laurentius in Winterthur. Ergebnisse der archäologischen und historischen Forschungen*, Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien, 14, Zürich, 1993.

Jannet-Vallat/Lauxerois/Reynaud 1986
M. JANNET-VALLAT, R. LAUXEROIS et J.-F. REYNAUD, *Vienne aux premiers temps chrétiens*, dans: *Guides archéologiques de la France*, Lyon, 1986.

Jaton 1992
P. JATON, *Domdidier, chapelle Notre-Dame-de-Compassion*, dans: *Archéologie fribourgeoise*, t. 9a, Fribourg, 1992.

Jequier/Ribordy 1986
R. JEQUIER et M. RIBORDY (dir.), *Les religions*, dans: *Encyclopédie de Genève*, t. 5, Genève, 1986.

Jigan/Marin 1984
C. JIGAN et J.-Y. MARIN, *Agrafes à double crochet gallo-romaines trouvées en Normandie*, dans: *Gallia*, t. 42, fasc. 2, 1984.

Joguin 1992
M. JOGUIN, *Le prieuré de Saint-Jean-de-Genève, étude archéologique de la céramique médiévale*, mémoire de licence, n. p., Université de Genève, octobre 1992.

Joguin Regelin 2011
M. JOGIN REGELIN, *La céramique médiévale en suisse occidentale – état de la connaissance dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud*, dans: *Habitat et mobilier archéologique de la période entre 800 et 1350: acte du colloque «Archéologie du Moyen Âge en Suisse»*, Bâle, 2011, pp. 449-463.

Jørgensen 1956
K.D. JØRGENSEN, *The deciduous dentition: a descriptive and comparative anatomical study*, dans: *Acta Odont. Scand.* 16, 1956, pp. 1-202.

Junod 1979
M.-C. JUNOD, *L'enquête contre Aimon de Grandson évêque de Genève, 1227* dans: Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. XLVIII, 1979, pp. 1-182.

Kaufmann/Schoch 1983
B. KAUFMANN et W. SCHOCH, *Ried/Mühlehölzli: ein Graberfeld mit frühmittelalterlichen und hallstattzeitlichen Bestattungen: Anthropologie*, dans: Archéologie fribourgeoise, 1b- Les fouilles sur les routes nationales, Fribourg, 1983.

Kauffmann/Pelletier/Rigoir 1987
A. KAUFFMANN, J.-P. PELLETIER, J. et Y RIGOIR, *Les céramiques de l'Antiquité tardive au XI^e siècle dans les fouilles de la Place Jean-Jaurès à Apt (Vaucluse). Premières études*, dans: *Archéologie du Midi Médiéval*, t. V, 1987, pp. 61-84.

Klausener/Martin/Weidmann 1992
M. KLAUSENER, M. MARTIN et D. WEIDMANN, *La Tour-de-Peilz VD: le cimetière du Clos d'Aubonne et la plaque-boucle avec scènes chrétiennes de la tombe 167*, dans: *Archéologie suisse*, 15.1992.1, Bâle, 1992, pp. 24-32.

König 2011
K. KONIG, *Finsterhennen, Uf der Höchi. Eine hochmittelalterliche Wüstung im Berner Seeland*, Berne, 2011.

Kraus/Furr 1953
B.S. KRAUS et M.L. FURR, *Lower first premolar: a definition and classification of discrete morphologic traits. Part 1.*, dans: *J. of Dental Research*, 32, 1953, pp. 554-564.

Lafaurie
J. LAFAURIE, *Les monnaies des rois de France · Hugues Capet à Louis XII*, Paris/Bâle, 1951.

Lassure C./Lassure J.-M. 1974
C. LASSURE et J.-M. LASSURE, *Découverte de silos médiévaux à Vigoulet-Auzil (Haute-Garonne)*, dans: *Archéologie Médiévale*, t. III-IV, Caen, 1974, pp. 341-352.

Laurioux 1989
B. LAURIOUX, *Manger l'impur. Animaux et interdits alimentaires durant le haut Moyen Âge. Histoire et animal.* Études réunies et présentées par Alain Couret et Frédéric Ogé, Presses de l'Institut d'Études politiques de Toulouse, 1989, pp. 73-87.

Ledermann 1969
S. LEDERMANN, *Nouvelles tables types de mortalité*, Paris, I.N.E.D. Travaux et documents, 53, 1969.

Leguay 1984
J.-P. LEGUAY, *L'église en Savoie à l'époque féodale: le temps des mutations, XI^e-XII^e siècles*, dans: J.-P. LEGUAY (dir.), *Histoire de la Savoie. La Savoie de l'an mil à la Réforme (XI^e-début XVI^e siècle)*, Rennes, 1984, pp. 39-64.

Le Jan 2003
R. LE JAN, *La société du haut Moyen Âge VI^e-IX^e siècle*, Paris, 2003.

Lecoq 1979
R. LECOQ, *Les objets de la vie domestique*, Paris, 1979.

Lorren/Périn 1995
C. LORREN et P. PERIN (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark, et Grande-Bretagne)*, dans: *Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne*, t. VI, Rouen, 1995.

Lucas
Paul LUCAS, *Monnaies seigneuriales mosanes*, Walcourt, 1982.

Ludwig 1957
F.S. LUDWIG, *The mandibular second premolars: Morphologic variation and inheritance*, dans: *J. of Dental Research*, 36(3), 1957, pp. 263-273.

Luginbühl et Schneiter 1999
T. LUGINBÜHL ET A. SCHNEITER, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990; le mobilier archéologique*, dans: *Lousonna 9, Cahiers d'Archéologie Romande*, n° 74, Lausanne, 1999.

Lullin/Le Fort 1866
P. LULLIN et Ch. LE FORT, *Régeste genevois. Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1866.

Mac Gregor 1985
A. Mac GREGOR, *Bone, antler, ivory and horn. The technology of skeletal materials, since roman period*, Croom Helm, London & Sidney, 1985, 245 p.

Mallet 1852
E. MALLET, *Du pouvoir que la maison de Savoie a exercé sur Genève. Seconde période. Etablissement légal*, dans: *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. VIII, 1852, pp. 81-288.

Manfredi/Passard/Urlacher 1992
S. MANFREDI, F. PASSARD et J.-P. URLACHER, *Les dernier barbares. Au chœur du massif du Jura la nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs*, Besançon, 1992.

Marti 1990
R. MARTI, *Bedeutende frühmittelalterliche Siedlungreste in Reinach BL*, dans: *Archéologie suisse*, 13.1990.3, Bâle, 1990, pp. 136-153.

Marti 1991
R. MARTI, *Buus BL, Kirche*, dans: *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 74, Bâle, 1991, p. 285.

Marti 2000
R. MARTI, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter. Forschungen zur frühmittelalterichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4.-10. Jahrhundert)*, dans: *Archäologie und Museum*, Band 41 A et B, Liestal, 2000.

Marti/Fellner 2005
R. MARTI et R. FELLNER, *Villes et campagne: les sites d'habitat*, dans: R. WINDLER, R. MARTI, U. NIFFELER et L. STEINER (dir.), *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge. VI. haut Moyen Âge*, Bâle, 2005, pp. 96-118.

Martin 1951
P.-E. MARTIN (dir.), *Histoire de Genève des origines à 1798*, Genève, 1951.

Martin 1965
Colin MARTIN, *La trouvaille monétaire de La Joux*, dans: *RSN* XLIV, 1965, p. 21-28.

Martin 1991
Colin MARTIN, «Trouvailles monétaires médiévales de la région lémanique», *Ermanno A. Arslan studia dicata*, Milan, 1991 («Glaux · Collana di studi e ricerche di numismatica, 7»).

Martin 1994
Colin MARTIN, *Église de Saint-Pierre de Thônex: Note sur les monnaies*, dans: *Genava* n. s. XLII, 1994, pp. 109-113.

Martin, *Médailles*
Jean-Luc MARTIN, *Les médailles de tir suisses 1612-1939*, Lausanne, 1972.

Martin/Saller 1957-1966
R. MARTIN, K. SALLER, *Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung mit besonderer Berucksichtigung der anthropologischen Methoden*, 4 vol., Stuttgart.

Martin-Kilcher 1987
S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst 1*, Forschungen in Augst 7/1, Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturgeschichte, Äugst.

Martin-Kilcher 1993
S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst*, dans: *Forschungen in Augst 7/1-3*, Augst, 1993.

Masset 1974
C. MASSET, *Problèmes de démographie préhistorique*, Paris, Univ. Paris I, 1974, (Thèse de doctorat).

Masset 2002
C. MASSET, *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, dans: Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris 14 (1-2), 2002, Paris.

McKern/ Stewart 1957
T.W. McKERN, T.D. STEWART, *Skeletal age changes in young American males*. Natick (Mass.): Headquarters quartermaster research and developmental command (Technical report; EP-45), 1957.

Meijns/Mériaux 2009
B. MEIJNS et Ch. MERIAUX, *Le cycle de Rictiovar et la topographie chrétienne des campagnes septentrionales à l'époque mérovingienne*, dans: D. PARIS-POULAIN, S. NARDI COMBESCURE et D. ISTRIA (dir.), *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle*, Rennes, 2009, pp. 19-33.

Menna 1993
F. MENNA, *La nécropole du haut Moyen Âge de Dully*, Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, janvier 1993.

Mercier 1890
J. MERCIER, *Le Chapitre de Saint-Pierre de Genève*, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, extrait du t. XIV, Genève, 1890.

Mériaux 2006
Ch. MERIAUX, *Les clercs ruraux et la hiérarchisation de la société carolingienne. Bilan et perspective dans la province de Reims*, dans: *Hiérarchie, ordre et mobilité dans l'Occident médiéval*, Colloque tenu à Auxerre les 27 et 29 septembre 2006, (lamop.univ-paris1.fr/W3/auxerre/M % E9riaux-Auxerre.pdf), pp. 1-11.

Méry 1968
A. MERY, *Le cimetière mérovingien de Blussangeaux (Doubs). Étude anthropologique.* Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, 1968.

De Meulemeester 1998
J. DE MEULEMEESTER, *Même problème, même solution: quelques réflexions autour d'un grenier fortifié*, dans: L. FELLER, P. MANE et F. PIPONNIER (éds), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, 1998, pp. 97-112.

Meyer/Wyss 1985
O. MEYER et M. WYSS, *Saint-Denis: recherches urbaines, 1983-1985, Bilan des fouilles*, Paris, 1985.

Meylan 1974
R. MEYLAN R., *La flûte*, Lausanne, 1974.

Meylan 1998
R. MEYLAN, *Nouvelle datation de la flûte* «préhistorique» *de Corcelette*, dans: *Helvetia archeologica*, Bâle, 29/1998/14.

Meystre 1998
C. MEYSTRE, *Clefs et serrures romaines. Portes ouvertes sur les serrures*, dans: *Aventicum*, Avenches, mars 1998, 1.

Mitchiner I 1988
M. MITCHINER, *Jetons, Medalets & Tokens, The Medieval Period and Nuremberg*, Volume I, Londres, 1988.

Monnoyeur/Terrier/Hermanes 1990
P. MONNOYEUR, J. TERRIER et Th.-A. HERMANES, *Église Saints-Pierre-et-Paul, Maison de la Tour, Meinier (GE)*, dans: *Guides des monuments suisses publiés par la Société de l'Histoire de l'Art en Suisse*, Berne, 1990.

Montandon 1922
R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922.

Morel-Fatio
Arnold MOREL-FATIO, *Ferreyres: Description de quelques monnaies du XII^e siècle trouvées dans cette localité*, dans: *Revue savoisienne* Annecy, 1871, (Tiré à part).

Morel-Fatio, *Rumilly*
Arnold MOREL-FATIO, *Trouvaille monétaire de Rumilly*, dans: *Revue savoisienne* Annecy, 1870, (Tiré à part).

Moskona *et al.* 1997
D. MOSKONA, M. VAINDER, I. HERSHKOVITZ et E. KOYLIANSKY. *Dental morphological (non-metric) traits in human isolates: South Sinai Bedouin tribes*, dans: *Homo* 48(3), 1997, pp. 227-284.

Motteau 1991
J. MOTTEAU, *Recherches sur Tours*, Catalogue des objets de fouilles de Tours (1973-1977), vol. 5, Tours, 1991.

Muller 1977
H. MULLER, *Caractères non-métriques du squelette de la tête chez les populations médiévales de Thoiry (Ain, France) et de Bavois (Vaud, Suisse)*, dans: *Archives suisses d'anthropologie générale (Genève)* 41, 2, 1997, pp. 123-164.

Müller/Kaenel/Lüscher 1999
F. MÜLLER, G. KAENEL et G. LÜSCHER, *La Suisse du paléolithique à l'aube du Moyen Âge: Age du Fer*, Vol. IV, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle, 1999.

Nelis 1924
H. NELIS, *Les doyens de chrétienté*, dans: *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, 1924, pp. 59-73, 251-278, 509-525, 821-840.

Nichol 1989
C.R. NICHOL, *Complex segregation analysis of dental morphologic variants*, dans : *Am. Journal of Physical Anthropology* 78, 1989, pp. 37-59.

Olive 1989
C. OLIVE, *L'habitat et lieu cultuel : étude comparative des faunes*, dans : D. PAUNIER *et al.*, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy*. Cahiers d'Archéologie Romande, n° 42, Lousonna 7. Vol. 6., 1989, pp. 165-180.

Olive 1991
C. OLIVE, *La faune des fosses de St-Gervais à Genève*, dans : *Archéologie Suisse* 14. 2. 1991, pp. 218–220.

Olive 1992
C. OLIVE, *La faune,* dans F. CHRIST, *La « Cour des Miracles » à la Cité,* Cahiers d'Archéologie Romande, n° 58. 1992, pp. 140-144.

Olive 1993
C. OLIVE, *La faune terrestre*, dans : M. COLARDELLE et E. VERDEL, *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle*, Documents d'Archéologie Française, n° 40, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1993, pp. 98-115.

Olive 2002
C. OLIVE, *Étude des offrandes animales*, dans : BEL V., *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule, La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 11-2002, Publication de L'UMR 154 du CNRS, « Milieux et Sociétés en France Méditerranéenne : Archéologie et Histoire », Lattes, 30-31, 49-51, 71, Paris, 2002, pp. 130 -139.

Olive 2003
C. OLIVE, *Evolution de la production animale sur deux territoires des Alpes du Nord, entre le I^er et le III^e/IV^e s.* dans : *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de la Gaule romaine – matières premières et produits transformés*. Revue Archéologique de Picardie N° 1/2, 2003, pp. 227-237.

Olive 2008
C. OLIVE, *De la prairie à la table : l'alimentation carnée des habitants de Develier-Courtételle. Propositions archéozoologiques*, dans : GUÉLAT Michel, BROMBACHER Christophe, OLIVE Claude, WICK Lucia *et al.*, *Develier-Courtételle, un habitat rural mérovingien. 4. Environnement et exploitation du terroir,* Cahier d'archéologie jurassienne 16, Office de la Culture et Société jurassienne d'Émulation, Porrentruy 2008, pp. 157-184.

Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966-68 et 71
F. OSWALD, L. SCHAEFER et H. R. SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten*. Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen, Münich, 1966, 1968 et 1971.

Olive 2009
C. OLIVE, *A la table des seigneurs. Les données de l'archéozoologie*, dans : HARLE-SAMBET Yvonne et MOYROUD Raymond, *Le château de Bressieux (Isère)*, D.A.R.A., n° 32, Lyon, 2009, pp. 131-145.

Paunier 1981
D. PAUNIER, La *céramique gallo-romaine de Genève,* Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, t. IX, 1981.

Pearson 1899
K. PEARSON, *Mathematical contributions to the theory of evolution V. On the reconstruction of the stature of prehistoric races*, dans : *Philosophical Transactions of the Royal Society* 192, 1899, pp. 169-244.

Périn/Reynaud 1989
P. PERIN et J.-F. REYNAUD, *Les premières églises et les origines de la paroisse dans les campagnes*, dans : *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*, Paris, 1989, pp. 380-397.

Perraud 1995
R. PERRAUD, *Briord, basilique paléochrétienne*, dans : *Les premiers monuments chrétiens de la France,* t. 1, *Sud-Est et Corse*, ouvrage collectif réalisé sous la direction de Noël DUVAL, Paris, 1995, pp. 200-203.

Perréard Lopreno *et al.* 1993
G. PERREARD LOPRENO, C. SIMON, C. LEEMANS, E. SIMON, *Anthropologie du haut Moyen Âge romand : Paléodémographie et morphologie.* Rapport du F.N.R.S. (subside n° 12-28635.90), 1993 (*non-publié*).

Pesez 1985
J.-M. PESEZ, *La terre et le bois dans la construction médiévale*, dans : J. LASFARGUES (dir.), *Architectures de terre et de bois*, Documents d'Archéologie Française, t. 2, Paris, 1985, pp. 159-168.

Pesez 1993
J.-M. PESEZ (dir.), *L'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet du V^e siècle au X^e siècle*, Paris, 1993.

Pétrequin A.-M. et P. 1980
A.-M. et P. PETREQUIN *et al.*, *Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs (Jura), II. Le cimetière mérovingien*, dans : *Revue Archéologique de l'Est*, 31, 3-4, 1980, pp. 157-230.

Peytremann 1985
E. PEYTREMANN, *Les structures d'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve-Xe s.), un état de la recherche*, dans: *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. VI, Rouen, 1985, pp. 1-28.

Peytremann 2003
E. PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle*, dans: Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, t. 13 (2 vol.), Saint-Germain-en-Laye, 2003.

Peytremann 2005
E. PEYTREMANN, *Unité d'habitation, unité d'exploitation agricole: l'unité de référence dans l'habitat rural carolingien de la moitié septentrionale de la France*, dans: C. ARRIGNON, M.-H. DEBIES, C. GALDERISI et E. PALAZZO, *Cinquante années d'études médiévales. À la confluence de nos disciplines*, Turnhout, 2005, pp. 481-494.

Peytremann 2006
E. PEYTREMANN, *L'archéologie de l'habitat rural du haut Moyen Âge dans le nord de la France, 30 ans d'apprentissage*, dans: *Dossiers d'Archéologie*, n° 314, Dijon, 2006, pp. 32-35.

Picard 1988
J.-C. PICARD, *L'ordre carolingien*, dans: J. LE GOFF et R. RÉMOND (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 1, Paris, 1988, pp. 169-282.

Picard 1993
J.-Ch. PICARD, *La naissance d'une nouvelle revue*, dans: *Antiquité Tardive*, Revue internationale d'histoire et d'archéologie (IVe-VIIIe s.) publiée par l'Association pour l'Antiquité Tardive, t. I, Paris, 1993, pp. 3-5.

Pichon 1987
J. PICHON, *L'oie à l'époque gauloise et au Moyen Âge, Les Palmipèdes sauvages et domestiques*, Ethnozootechnie, n° 39, Paris, 1987, pp. 11-18.

Pietri 1991
Ch. PIETRI, *Aux origines (IIe-VIe siècle)*, dans: *Naissance des arts chrétiens*, Paris, 1991, pp. 30-41.

Piguet 2001
M. PIGUET, *Paroisses et paroissiens des mandements épiscopaux*, dans: *Terres et châteaux des évêques de Genève*, Mémoires et documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 105, Annecy et Genève, 2001, pp. 221-328.

Pilet 1996
Ch. PILET, *Chrono-typologie des tombes de Normandie*, dans: *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A.*, 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996, pp. 251-256.

Piponnier 2001
F. PIPONNIER, *Campagnards et citadins. Le vêtement ordinaire*, dans: *L'Ile de France médiévale*, t. 1, Somogy éditions d'art, Paris, 2001.

Plan 1994
I. PLAN, *Église Saint-Pierre de Thônex: Les objets*, dans: *Genava, n. s.*, t. XLII, Genève, 1994, pp. 92-103.

Poisson 1985
J.-M. POISSON, *Recherches archéologiques sur un site fossoyé du XIVe siècle: la bastide de Gironville («Fort-Sarrazin», Ambronay, Ain)*, dans: *Château Gaillard*, t. XII, pp. 225-236.

Poisson 1986
J.-M. POISSON, *Une fortification de terre et de bois édifiée en 1324. La bastide de Gironville à Ambronay (Ain)*, dans: *La maison forte au Moyen Âge*, Paris, 1986, pp. 253-260.

Privati 1983
B. PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin (IVe-VIIIe siècle)*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. X, série in-4, Genève, 1983.

Privati 1986
B. PRIVATI, *Sézegnin GE: une unité agricole du haut Moyen Âge*, dans: *Archéologie suisse*, 9. 1986. 1, Bâle, 1986, pp. 9-19.

Privati 2008
B. PRIVATI, *Saint-Gervais (GE): un lieu de culte un quartier*, dans: *Archéologie suisse*, 31. 2008. 1, Bâle, 2008, pp. 2-13.

Raemy Tournelle
Carine RAEMY TOURNELLE, *Les deniers anonymes au temple, un mystère en partie dévoilé?*, dans: *Bulletin de l'Association des amis du Cabinet des médailles*, Lausanne, 16/2003, p. 12-19.

Raepsaert/Rommelaere 1995
RAEPSERT G. et ROMMELAERE C., *Brancards et transport attelé entre Seine et Rhin de l'Antiquité au Moyen Âge. Aspects archéologiques, économiques et techniques*, dans: *Actes du colloque de Bruxelles et Treignes, 1er et 2 octobre 1993*, Treignes, 1995.

Raynaud 1990
C. RAYNAUD, *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983)*, dans : *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Paris, 1990.

Reber 1892
B. REBER, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien Evêché de Genève*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XXIII, 1888-1894, pp. 282-326.

Reynaud 1986
J.-F. REYNAUD, *Lyon (Rhône) aux premiers temps chrétiens : basiliques et nécropoles*, Guides Archéologiques de la France, Paris, 1986.

Reynaud 1998
J.-F. REYNAUD, *Lugdunum christianum. Lyon du IV^e^ au VIII^e^ siècle : topographie, nécropoles et édifices religieux*, dans : *Documents d'Archéologie Française*, t. 69, Paris, 1998.

Reynaud 1999
J.-F. REYNAUD, *Aux origines des paroisses*, dans : Ph. PERGOLA (dir.), *Alle origini della parrochia rurale (IV-VIII sec.)*, Cité du Vatican, 2009, pp. 83-100.

Riaz 1978
Y. de RIAZ, *Le livre des couteaux*, Lausanne, 1978.

RIC VIII
J.P.C. KENT, The Roman Imperial Coinage, vol. 8, Londres, 1981.

Rieb/Salch 1973
J.P. RIEB, C.L. SALCH, *Aspects de la vie au Moyen Âge et à la Renaissance, 10 ans de fouilles en Alsace*, dans : *Chantiers d'études médiévales*, Strasbourg, n° 11, juillet 1973.

Riha 1990
E. RIHA, *Der römishe Schmuck aus Augst*, dans : *Forschungen in Augst 10*, Augst, 1990.

Roehrich
A. ROEHRICH, *La monnaie épiscopale de Genève au XII^e^ siècle (trouvaille de Norcier)*, dans : *RSN*, XXV, 1933.

Rochat
Brigitte ROCHAT, *Les deniers à la légende « Beata Virgo »*, dans : *Cahiers romands de numismatiques*, n° 3, Lausanne, 1994.

Rosen 2000
J. ROSEN, *La manufacture de Meillonnas (Ain) 1760-1870*, Catalogue typologique des céramiques, dans : *Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 19, (cd-rom).

Roth-Rubi/ Ettlinger 1979
K. ROTH-RUBI et E. ETTLINGER, *Helvetische Reliefsigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge*, dans : *Acta Bernensia VIII*, Berne, 1979.

RPC
A. BURNETT, M. AMAUDRU et PERE PAU RIPPOLLÈS, *Roman Provincal Coinage*, vol. 1, Londres-Paris, 1998. RPC

RSN
Revue suisse de numismatique.

Santschi 1980
C. SANTSCHI, *Le diocèse de Genève (-Annecy) de la Réforme à sa suppression (1536-1801)*, dans : *Helvetia sacra*, I/3, Berne, 1980, pp. 241-329.

Santschi 1986
C. SANTSCHI, *2000 ans de Réformes*, Genève, 1986.

Sauter 1974
M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1972 et 1973*, dans : *Genava*, n. s., t. XXII, 1974, pp. 219-247.

Sauter 1976
M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975*, dans : *Genava*, n. s., t. XXIV, Genève, 1976, pp. 259-279.

Sauter 1978
M.-R. SAUTER, *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1976 et 1977*, dans : *Genava* t. XXVI, Genève, 1978, pp. 81-106.

Saint-Jean Vitus 2013
B. SAINT-JEAN VITUS, *Marges et périphéries d'abbayes, témoins de vie laïque au service des moines, à Dijon et Nevers aux X^e^-XIII^e^ siècles*, dans: N. REVEYRON, O. PUEL et Ch. GAILLARD (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace médiéval. Les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 38, Lyon, 2013, pp. 105-116

Sapin 1986
Ch. SAPIN, *La Bourgogne préromane*, Paris, 1986.

Sapin 1996
C. SAPIN, *Dans l'église ou hors l'église, quel choix pour l'inhumé ?*, dans : *Archéologie du cimetière chrétien,* Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A., 11e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 1996, pp. 65-78.

Sapin/Henrion 2002
Ch. SAPIN et F. HENRION, *Sépultures et architectures médiévales*, dans : *Table ronde « Archéologie, patrimoine culturel et datation par le carbone 14 »*, Paris, 2002 (actes publiés sur www.culture.gouv.fr/culture/conservation/fr/methodes/carbone.htm), pp. 21-25.

Serdon 1995
V. SERDON, *Les fers de trait médiévaux : approche d'étude archéologique. Chrono-typologie des carreaux d'arbalète*, dans : *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, n° 2, 1995 ; Actes de la 2e rencontre Rhône-Alpes d'archéologie médiévale, Lyon, 1994.

Schleicher 1927
C. SCHLEICHER, *Une industrie qui disparaît (la taille des silex modernes)*, dans : *L'homme préhistorique,* n° 5-6, 1927.

Schmaedecke 1995
M. SCHMAEDECKE, *Die frühmittelalterliche Siedlung Lausen-Bettenach. Ein Bericht zum Auswertungsstand*, dans : *Ländliche Siedlung zwischen Spätantike und Mittelalter, Archäologie und Museum*, t. 33, Liestal, 1995, pp. 17-26.

Schmaedecke 2007
F. SCHMAEDECKE, *Die reformierte Kirche in Wila. Neuauswertung der archäologischen Untersuchungen 1978-1979*, dans : *Zürcher Archäologie*, Heft 22, Zürich, 2007.

Schneider/Paya 1995
L. SCHNEIDER et D. PAYA, *Le site de Saint-Sébastien-de-Maroiol (34) et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane (Ve-XIIIe siècle)*, dans : *Archéologie Médiévale*, t. 25, Caen, 1995, pp. 135-181.

Scholkmann 1997
B. SCHOLKMANN, *Kultbau und Glaube*, dans : *Die Alamannen*, Herausgegeben vom Archäologischen Landesmuseum Baden-Württemberg, Stuttgart, 1997, pp. 455-464.

Schweitzer 1984
J. SCHWEITZER, *L'habitat rural en Alsace au haut Moyen Âge*, Riedisheim, 1984.

Sellier 1995
P. SELLIER, *Paléodémographie et archéologie funéraire, les cimetières de Mehrgarh, Pakistan*, dans : *Paléorient* 21 (2), pp. 123-143.

Sennhauser 1979
H. R. SENNHAUSER, *Kirchen und Klösters*, dans : *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, Bd. VI, Das Frühmittelalter, Bâle, 1979, pp. 133-148.

Sennhauser 1989
H.-R. SENNHAUSER, *Recherches récentes en Suisse. Edifices funéraires, cimetières et églises en Suisse*, dans : *Actes du XIe congrès international d'archéologie chrétienne, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21 au 21 septembre 1986)*, vol. II, Rome, 1989, pp. 1515-1534.

Sennhauser 1990-1
H.-R. SENNHAUSER, *Kirchen und Klöster der Zisterzienserinnen in der Schweiz*, dans : *Zisterzienserbauten in der Schweiz. Neue Forschungsergebnisse zur Archäologie und Kunstgeschichte*, Band 1, Zürich, 1990, pp. 9-55.

Sennhauser 1990-2
H. R. SENNHAUSER, *St. Ursen - St. Stephan - St. Peter, die Kirchen von Solothurn im Mittelalter, Beiträge zur Kenntnis des frühen Kirchenbaues in der Schweiz*, dans : *Solothurn, Beiträge zur Entwicklung der Stadt im Mittelalter*, Zürich, 1990, pp. 83-215.

Sennhauser 1994
H. R. SENNHAUSER, *Frühmittelalterlichen « Holzkirchen » im Tessin*, dans : *Archéologie suisse*, 17.1994.2, Bâle, 1994, pp. 70-75.

Sennhauser 2008
H. R. SENNHAUSER, *Ausgrabungen in Stadtkirche und Dreikönigskapelle Baden 1967/1968. Kirchen und Siedlungsgeschichte von der Frühzeit bis ins späte Mittelalter*, Zürich, 2008.

Serdon 1995
V. SERDON, *Les fers de traits médiévaux : approche d'étude archéologique. Chrono-typologie des carreaux d'arbalète*, dans : *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, t. II, Lyon, 1995, pp. 75-85.

Serneels 2002
V. SERNEELS, *10 années de recherches archéométallurgiques en Suisse*, dans : *Helvetia archaeologica*, nos 131-132, Bâle, 2002, pp, 100-110.

Sigaut 1981
F. SIGAUT, *Identification des techniques de conservation et de stockage des grains*, dans: M. GAST et F. SIGAUT (dir.), *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, t. II, 1981, Paris, pp. 156-180.

Simon 1983
C. SIMON, *Nécropole de Sézegnin (Avusy, Genève); nécropole de Thoiry (Ain, France): étude anthropologique et paléodémographique*. Genève, Imprimerie du Journal de Genève, 1983.

Simon/Leemans 1991
C. SIMON et E. LEEMANS, *Problème posé par une population moyenâgeuse de la campagne genevoise (Satigny, Genève)*, dans: Buchet, L. (ed). *Ville et campagne en Europe occidentale (Vᵉ-XIIIᵉ siècle)*. Actes des 5ᵉ Journées Anthropologiques. Paris: CNRS, 14, 1991, pp. 135-151.

Simon 1994
C. SIMON, *Église Saint-Pierre de Thônex: étude des restes humains du XVIIIᵉ s.*, dans: *Genava* 42, pp. 114-119.

Simon 1998
C. SIMON, *Le recrutement de la nécropole*, dans URLACHER, J.-P., PASSARD, F. et MANFREDI-GIZARD, S. *La nécropole de la Grande-Oye à Doubs, VIᵉ – VIIᵉ siècles après J.-C.* dans: *Revue Archéologique de l'Est*, Tome X, 26-42, 1998.

Simonetti I
L. SIMONETTI, *Monete italiane medioevali e moderne*, vol. I/1-3, Florence, 1967-1969.

Soret 1840
F. SORET, *Rapport sur quelques anciens lieux de sépulture des environs de Genève,* Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. I, 1840, pp. 251-259.

Steiner 1993
L. STEINER, *La nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Âge de Genolier-Bas-des-Côtes*, Mémoire d'archéologie provinciale romaine présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, mai 1993.

Steiner 1995
L. STEINER, *Le Bas-Empire et le haut Moyen Âge*, dans: *Archéologie suisse*, 18.1995.2, Bâle, 1995, pp. 89-100.

Steiner 2011
L. STEINER, *La nécropole du Clos d'Aubonne à La Tour-de-Peilz*, dans: *Cahiers d'Archéologie Romande*, n° 129 (vol. I et II), Lausanne, 2011.

Steiner/Menna, 2000
L. Steiner, F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVᵉ-VIIes.ap. J.-C.)*, dans: *Cahiers d'Archéologie Romande*, n° 75-76, Lausanne, 2000.

Stelling-Michaud 1955
S. STELLING-MICHAUD, *L'université de Bologne et la pénétration des droits romains et canoniques en Suisse aux XIIIᵉ et XIVᵉ siècles*, Genève, 1955.

Stelling-Michaud 1956
S. STELLING-MICHAUD, *L'université de Bologne et la Suisse, à l'époque de la première réception du droit romain*, Bologne, 1956.

Stöckli 1968
W. STOCKLI, *Die Grabungen auf dem alten Friedhof*, dans G. BONER (dir.), *Laupersdorf, Unsere Heimat im Wandel der Zeit*, Bd I, Olten, 1968, pp. 25-27.

Strachan/Read 1996
T. STRACHAN et A.P. READ, *Human molecular genetics*, Bios Scientific Publishers, Oxford, 1996.

Tanner/Ziegler 1973
A. TANNER et E. ZIEGLER, *Die Kirche Wülflingen. Zur Restauration von 1972/73*, Wülflingen, 1973.

Terrier 1991
J. TERRIER, *Les origines de l'église de Vandœuvres GE*, dans *Archéologie suisse*, 14.1991.2, Bâle, 1991, pp. 229-236.

Terrier 1993
J. TERRIER *et al.*, *La villa gallo-romaine de Vandœuvres GE*, dans: *Archéologie suisse*, 16, 1993, pp. 25-34.

Terrier 1994
J. TERRIER, *Église Saint-Pierre de Thônex: Les découvertes archéologiques*, dans: *Genava, n.s.*, t. XLII, Genève, 1994, pp. 62-91.

Terrier 1999
J. TERRIER, *Les églises de la campagne genevoise*, dans: *Patrimoine et architecture*, nos 6-7, Genève, 1999, pp. 45-49.

Terrier 2000
J. TERRIER, *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et 1999*, dans: *Genava*, n.s., t. XLVIII, Genève, 2000, pp. 163-203.

Terrier 2002-1
J. TERRIER, *L'habitat en zone rurale, l'apport des fouilles genevoises*, dans : *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Bd 59 (Heft 3/02), Zürich, 2002, pp. 255-264.

Terrier 2002-2
J. TERRIER, *Les églises dans la campagne genevoise*, dans : *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, Bd 59 (Heft 3/02), Zürich, 2002, pp. 195-206.

Terrier 2003
J. TERRIER, *Approche archéologique des églises rurales édifiées au voisinage de la ville de Genève*, dans : *Hortus Artium Medievalium (Journal of the International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages)*, vol. 9, Zagreb-Motovun, Croatie, 2003, pp. 21-32.

Terrier 2004-1
J. TERRIER, *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2002 et 2003*, dans : *Genava*, n.s., t. LII, Genève, 2004, pp. 157-182.

Terrier 2004-2
J. TERRIER, *L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier. Les fouilles archéologiques*, dans : *Genava*, n.s., t. LII, Genève, 2004, pp. 215-259.

Terrier 2004-3
J. TERRIER, *L'église Saints-Pierre-et-Paul de Meinier, une fondation de l'Antiquité tardive dans la campagne genevoise*, dans : C. BALMELLE, P. CHEVALIER et G. RIPOLL (dir.) *Mélanges d'Antiquité tardive. Studiola in honorem Noël Duval*, Bibliothèque de l'Antiquité Tardive 5, Turnhout, 2004, pp. 137-147.

Terrier 2005
J. TERRIER, *Bilan des recherches archéologiques sur les églises rurales en Suisse occidentale*, dans : *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècles)*, Paris, 2005, pp. 72-81.

Terrier 2006
J. TERRIER, *Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 2004 et 2005*, dans : *Genava*, n.s., t. LIV, Genève, 2006, pp. 325-364.

Terrier 2009-1
J. TERRIER, *Naissance des églises dans la campagne genevoise (5e-10e siècles)*, dans : *Archéologie suisse*, 32.2009.2, Bâle, 2009, pp. 45-53.

Terrier 2009-2
J. TERRIER, *Rouelbeau : un château en bois édifié en 1318 au sommet d'un tertre artificiel*, dans : *Archéologie suisse*, 32. 2009. 2, Bâle, 2009, pp. 54-63.

Terrier/Haldimann/Wiblé 1993
J. TERRIER, M.-A. HALDIMANN et F. WIBLE, *La villa gallo-romaine de Vandœuvres*, dans : *Archéologie suisse* n° 16. 1993. 1, Bâle, 1993, pp. 25-34.

Terrier/Plan 2011
J. TERRIER et I. PLAN, *L'église Saint-Sylvestre de Compesières*, Genève, 2011.

Theune-Grosskopf 1971
B. THEUNE-GROSSKOPF, *Ein frühmittelalterlicher Kirchenbau mit «Gründergrab» in Cognin (Savoyen)?*, dans : *Archäologisches Korrespondenzblatt*, vol. 19, n° 3, Mainz, 1971, pp. 283-296.

Toussaint 1947
F. TOUSSAINT, *Élection et sortie de charge du doyen de chrétienté dans les anciens diocèses de Liège et de Cambrai*, dans : *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XLII, Louvain, 1947, pp. 50-80.

Treffort 1996-1
C. TREFFORT, *Du cimiterium christianorum au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle*, dans : *Archéologie du cimetière chrétien*, Actes du IIe colloque A.R.C.H.E.A., 11e supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tours, 1996, pp. 55-64.

Treffort 1996-2
C. TREFFORT, *L'église carolingienne et la mort*, dans : *Collection d'histoire et d'archéologie médiévale*, n° 3, Lyon, 1996.

Treffort 2006
C. TREFFORT, *Des tombes et des hommes. Trente ans d'archéologie funéraire en France*, dans : *Dossiers d'Archéologie*, n° 314, Dijon, 2006, pp. 60-63.

Treffort 2007
C. TREFFORT, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIIIe-début XIe siècle)*, Rennes, 2007.

Trouvailles d'églises
Trouvailles monétaires d'églises : actes du premier colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires : (Lucerne, 19 novembre 1993) = Fundmünzen aus Kirchengrabungen : Sitzungsbericht des ersten internationalen Kolloquiums der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Fundmünzen (Luzern, 19. November 1993), OLIVIER F. DUBUIS et SUZANNE FREY-KUPPER (éd.), *Études de numismatique et d'histoire monétaire 1*, Lausanne, 1995.

Turner 1991
C.G. TURNER II, C.R. NICHOL et G.R. SCOTT, *Scoring procedures for key morphological traits of the permanent dentition: the Arizona State University Dental Anthropology System*, dans: M.A. KELLEY, C.S. LARSEN, (eds). *Advances in dental anthropology.* Wiley Liss, New York, 1991, pp. 13-31.

Ubelaker 1989
D.H. UBELAKER, *Human skeletal remains*, Taraxacam, Washington D.C., 1989.

Ulrich-Bochsler 1997
S. ULRICH-BOCHSLER, *Anthropologische Befunde zur Stellung von Frau und Kind in Mittelalter und Neuzeit: soziobiologische und soziokulturelle Aspekte im Lichte von Archäologie, Geschichte, Volkskunde und Medizingeschichte*, Berner Lehrmittel- und Medienverlag, Bern, 1997.

Urlacher/Passard-Urlacher/Gizard 2008
J.-P. URLACHER, F. PASSARD-URLACHER et S. GIZARD, *Saint-Vit. Les Champs Traversains - Doubs - Nécropole Mérovingienne, VI^e-VII^e siècle ap. J.-C. et Enclos Protohistorique, IX^e-V^e siècle av. J.-C.*, dans: *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté*, n° 839, Besançon, 2008.

Vaudour 1989
C. VAUDOUR, *La ferronnerie d'art,* La grammaire des styles, Ed. Flammarion, Paris, 1989.

Verzone 1954
P. VERZONE, *Le absidi poligonali del IV e V secolo*, dans: *Art du haut moyen âge dans la région alpine,* Actes du III^e congrès international pour l'étude du haut Moyen Âge, septembre 1951, Olten et Lausanne 1954, pp. 34-40.

Vicard 1984
T. VICARD, *Principes pour une évolution de la céramique régionale. Le XIII^e siècle dans le département du Rhône*, Mémoire de maîtrise, Université de Lyon 2, 1984, 1 vol., *dactylographié.*

Vicherd 1995
G. VICHERD, *Eléments archéologiques et historiques sur l'évolution de l'habitat rural dans le nord de la région Rhône-Alpes (France)*, dans: *Ländliche Siedlungen zwischen Spätantike und Mittelalter, Archäologie und Museum*, t. 33, Liestal, 1995, pp. 83-88.

Villes 1981
A. VILLES, *Les silos de l'habitat protohistorique en Champagne crayeuse*, dans: M. GAST et F. SIGAUT (dir.), *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, t. II, Paris, 1981, pp. 194-225.

Villes 1985
A. VILLES, *Les greniers de l'habitat protohistorique en France septentrionale*, dans: M. GAST, F. SIGAUT et C. BEUTLER (dir.), *Les techniques de conservation des grains à long terme. Leur rôle dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, t. III, fasc. 2, 1985, Paris, pp. 409-436.

Voser 1985
I. VOSER, *La faune de l'habitat de Sézegnin (Genève-Suisse), (IV^e au VIII^e siècle après J.-C.), Campagnes 1974 et 1982*, Arch. Sc., Vol. 38, fasc.1, Genève, 1985, pp. 3-21.

Weidmann 1995
D. WEIDMANN, *Fouilles récentes de nécropoles dans l'arc lémanique vaudois. Evolution des modes d'inhumation*, dans: H. GAILLARD DE SEMAINVILLE (dir.), *Les Burgondes, Apports de l'archéologie*, Actes du colloque international de Dijon (5-6 novembre 1992), Dijon, 1995, pp. 125-204.

Wildi 1997
W. WILDI, *Le site naturel de Genève*, dans: *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*, t. I, Bâle, 1997, pp. 3-13.

Wiltschke-Schrotta 1988
K. WILTSCHKE-SCHROTTA, *Das frühbronzezeitlische Gräberfeld von Franzhausen I: Analyse der morphologischen Merkmale mit besonderer Berücksichtigung der epigenetischen Varianten,* Vienna, 1988 (thèse non publiée).

Windler 1994
R. WINDLER, *Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh.*, dans: *Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien*, t. 13, Zürich, 1994.

Windler 1996
R. WINDLER, *Land und Leute - Zur Geschichte der Besiedlung und Bevölkerung*, dans: *Die Schweiz zwischen Antike und Mittelalter, Archäologie und Geschichte des 4. bis 9. Jahrhunderts*, Zürich, 1996.

Wodon 1989
B. WODON, *Clés du XI^e jusqu'au XIX^e s., aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Milieu artisanal, techniques et styles*, dans: *Bulletin des Musées Royaux.*

Zadora-Rio 1989
E. ZADORA-RIO, *La topographie des lieux d'asile dans les campagnes médiévales*, dans: M. FIXOT et E. ZADORA-RIO (dir.), *L'église, le terroir*, Monographie du Centre de Recherches archéologiques, n° 1, Paris, 1989, pp. 11-16.

Zadora-Rio 2008
E. ZADORA-RIO (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire, La formation des territoires*, dans : *Revue Archéologique du Centre de la France*, supplément n° 34, Tours, 2008.

Zadora-Rio/Galinié 1992
E. ZADORA-RIO et H. GALINIE *et al.*, *Rigny Usse, Fouilles et prospections 1986-1991 : Rapport préliminaire*, dans *Revue Archéologique du Centre*, t. 31, Tours, 1992, pp. 75-166.

Résumé

L'église Saint-Mathieu de Vuillonnex, ancien chef-lieu de décanat situé sur le territoire actuel de la commune de Bernex à Genève, a été entièrement détruite dans le courant du XVII[e] siècle. Cependant, les lieux-dits, la tradition orale, ainsi que la présence d'une croix des missions érigée au siècle dernier en bordure de la parcelle correspondant à son emplacement présumé ont perpétué son souvenir. Au cours des années 1984, 1991, 1992 et 1993, plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage programmées liées à des projets de construction ont permis de retrouver les traces laissées dans le terrain par cet ancien centre ecclésiastique. Cette recherche, plus particulièrement axée sur l'étude du développement architectural d'un ensemble religieux, se propose donc d'interpréter ces découvertes et de discuter leur insertion dans le contexte des églises rurales genevoises.

La fouille du site de l'ancienne église Saint-Mathieu a entraîné le dégagement de nombreux vestiges dont le mauvais état de conservation a nécessité une approche extrêmement fine sur le terrain. La majorité des éléments mis au jour était constituée de structures creuses, telles que fosses, trous de poteau ou tranchées de fondation qui étaient associées à un grand nombre de sépultures. Les multiples recoupements ont favorisé l'établissement d'une chronologie relative, et cela malgré l'absence presque totale de niveaux de circulation. En revanche, le peu de matériel découvert et sa méconnaissance n'autorisaient pas l'élaboration d'une chronologie absolue pour les horizons anciens. C'est finalement le recours systématique à des datations effectuées par l'analyse du radiocarbone contenu dans le collagène des ossements des squelettes qui a permis de résoudre ce problème et de fixer les origines de ce centre ecclésiastique, chef-lieu de décanat, à l'époque carolingienne.

Les traces d'occupation les plus anciennes consistent en une petite route pavée de galets, une vaste dépression creusée dans le gravier naturel et plusieurs fosses aux dimensions plus modestes. Le matériel récupéré dans ce contexte témoigne d'une occupation humaine à proximité dès La Tène finale et c'est sans doute vers le début de notre ère qu'un domaine est établi dans les environs immédiats. L'analyse des structures dégagées sur le site même de Vuillonnex atteste le déploiement d'activités liées à l'extraction de gravier et à l'artisanat jusqu'à la fin du I[er] siècle. Bien qu'aucune structure ne puisse être attribuée aux périodes suivantes, les quelques monnaies et fragments de céramique découverts indiquent une présence continue jusqu'au VIII[e] siècle. On pourrait toutefois lier ces rares objets à la fréquentation de la route qui sera maintenue au fil des siècles.

C'est à partir du IX[e] siècle que les premières tombes en coffre de bois sont aménagées au nord de la petite route, à proximité d'une nécropole située à 200 mètres au nord-est qui est vraisemblablement abandonnée à cette période. Deux petites constructions funéraires sont édifiées pour recevoir des sépultures dont l'une, à l'est, sera maintenue alors que l'autre, située à l'ouest, sera détruite au profit d'une première église autour de laquelle se regrouperont plusieurs tombes. Au nord, se développe un établissement à caractère civil composé d'un bâtiment principal, d'un grenier et d'un fond de cabane. Toutes les constructions de cette période présentent une architecture de bois. La petite église édifiée à l'ouest, qui sera remplacée au X[e] siècle par un grand sanctuaire en bois, pourrait être interprétée comme la paroissiale, ou tout au moins comme une église accueillant une communauté de fidèles dont les membres défunts furent ensevelis dans la proximité immédiate. La construction funéraire située à l'est abrite certainement la tombe d'un personnage important puisque cet édicule se maintiendra au fil des siècles ; il pourrait s'agir de la tombe du fondateur qui bénéficie ainsi directement de la prière du clergé. Le bâtiment au nord avec ses deux annexes conviendrait parfaitement à la maison du desservant dont on sait qu'elle devait être édifiée à l'intérieur de l'enclos protégé et à proximité de l'église.

L'étude de la population inhumée à Vuillonnex au cours des IX et X[e] siècles est riche d'enseignements. L'analyse des caractères non métriques révèle un ensemble de sujets qui ne présentent pas d'indice d'apparentement lors de la première phase d'inhumation, ces indices se multipliant par contre au fil des phases subséquentes. Cela confirme que nous sommes en présence d'un groupe de fondateurs d'un nouvel espace funéraire qui accueillera dès lors leurs descendants qui présentent une morphologie stable. S'il y a peut-être eu un renouvellement de la population par des mariages avec des personnes extérieures, il y a en tous les cas une continuité et une stabilité de la population initiale qui reste établie dans la proximité du centre religieux. Les résultats obtenus à partir de la paléodémographie et des

analyses métriques sont également précieux. Ainsi, la forte mortalité observée chez les jeunes adultes dans la première phase, en particulier chez les hommes, associée au fait que les adultes sont en nombre insuffisant pour les deux phases suivantes, implique que la population de Vuillonnex n'était alors démographiquement pas viable. Ce constat lié aux résultats obtenus sur les sujets étudiés démontrant qu'ils sont de plus petite taille si on les compare aux ensembles antérieurs et postérieurs de la région est sans doute à mettre en relation avec de fortes contraintes environnementales impliquant des conditions de vie extrêmement défavorables. Ces observations convergent toutes vers la théorie d'une « déprise carolingienne » qui correspondrait à une période particulièrement difficile pour les populations européennes avant la reprise des XI^e^-XII^e^ siècles initiée par une amélioration climatique dès l'an mil qui aurait eu un fort impact sur les cultures céréalières et l'amélioration nutritionnelle conséquente.

Déjà à la fin du X^e^ siècle sans doute, mais surtout à partir du XI^e^ siècle, les constructions de bois sont progressivement remplacées par des édifices maçonnés. Une petite église, autour de laquelle s'organise désormais le cimetière, est aménagée à l'est, sur l'emplacement de l'ancienne construction funéraire. A l'ouest, une grande église, qui se distingue par son organisation interne, est édifiée avec une annexe importante adossée contre le flanc nord de son chœur. De nombreuses fosses que nous attribuons à des silos à céréales sont creusées dans les édifices ainsi qu'à l'extérieur, plus particulièrement dans l'annexe de l'église ouest et au nord, le long de la route.

La coexistence de deux églises sur un site rural ne constitue pas une exception en territoire genevois. A Vuillonnex, la petite église orientale dont les proportions se rapprochent de plusieurs paroissiales contemporaines découvertes sur d'autres sites du canton de Genève peut être considérée comme l'église paroissiale. On assisterait ainsi à un transfert de fonction de l'église occidentale primitive vers le nouveau sanctuaire oriental. Le fait que le cimetière se développera désormais exclusivement autour de cette église orientale et qu'elle se maintiendra après l'abandon de la grande église occidentale vient à l'appui de cette hypothèse. C'est elle qui apparaîtra comme église paroissiale dans les procès-verbaux des visites pastorales du XV^e^ siècle sous le vocable de Saint-Mathieu.

La fonction de la grande église occidentale semble liée au statut particulier du site : elle correspondrait aux chapelles capitulaires citées dans certains textes, à l'intérieur desquelles les doyens réunissaient régulièrement le clergé de leur circonscription sous la forme d'un chapitre rural. L'annexe établie contre le mur nord du chœur représente un bâtiment prestigieux pour une période aussi haute et dans un contexte rural. Le nombre élevé de silos à grains de grande capacité lui conférerait un rôle assimilable à celui d'une grange des dîmes perçues par le doyen.

Le régime alimentaire carné révélé par l'étude de la faune mise au jour sur le site indique un statut social ordinaire de ses occupants. Cette observation confirmerait le fait que les doyens, personnages prestigieux faisant partie de l'élite sociale, ne résidaient pas dans le chef-lieu de leur circonscription puisqu'ils se faisaient généralement remplacer par de simples vicaires pour célébrer les services divins. Ce constat est d'ailleurs corroboré par l'étude des fragments de céramique conservés qui conclut à une vaisselle modeste en aucun cas comparable à celle observée en contexte urbain, notamment pour ce qui concerne les pichets à glaçure plombifère dont les pastilles décorées sont très simples ; la glaçure étant superficielle et non couvrante.

Dès le XIII^e^ siècle, les sépultures investissent progressivement l'espace situé entre les deux édifices religieux, puis le cimetière se développera sur l'emplacement de l'église ouest qui sera détruite, ainsi que son annexe, dans le courant du XIV^e^ siècle.

Ce phénomène est à mettre en relation avec le déclin des doyens, issu d'une volonté de centralisation du pouvoir de la part de l'évêque au début du XIII^e^ siècle, qui, à terme, a provoqué la suppression de l'église liée à cette fonction. L'importance du centre religieux aurait donc diminué progressivement, une idée confirmée par le fait que l'église n'a pas été dotée d'un chœur rectangulaire de tradition cistercienne au XIII^e^ siècle, contrairement à toutes les autres églises rurales fouillées dans le canton.

Les procès-verbaux des visites pastorales du XV^e^ siècle font état de la pauvreté des paroissiens de Vuillonnex, qui ne sont pas même tenus de fournir l'huile pour la lampe. Après la Réforme, cette église paroissiale qui constitue en quelque sorte une fondation artificielle liée à la fonction décanale ne correspond sans doute pas au besoin réel d'une population qui n'a pas les moyens d'entretenir cette

église dite « en masure ». Cette situation entraînera l'abandon définitif de l'église et l'incorporation de la paroisse de Vuillonnex dans celle de Bernex.

Les origines du complexe religieux de Vuillonnex peuvent donc être attribuées au IXe siècle. C'est dans un second temps, à partir du Xe-XIe siècle, que la fonction de chef-lieu de décanat se perçoit dans l'ordonnance générale du site, qui réunit une église principale, une église plus modeste contre laquelle se regroupe le cimetière, deux constructions annexes et une série importante de silos. Dès lors, l'organisation religieuse de la campagne genevoise durant l'époque carolingienne nous paraît pouvoir être approchée sous un éclairage différent. En effet, la création d'un chef-lieu de décanat en milieu rural est à mettre en relation avec la fondation de nombreuses petites églises, témoignant de l'impact causé par la réorganisation de l'Eglise carolingienne sur le paysage religieux. Malgré le manque de précision obtenue dans la datation de ces édifices ruraux, manque auquel seule la dendrochronologie pourrait suppléer, les résultats acquis à Vuillonnex semblent indiquer que ce chef-lieu de décanat est créé aux environs de l'an Mil, traduisant ainsi la volonté de l'évêque de renforcer, en instaurant cet organe de surveillance intermédiaire, sa mainmise sur les nombreuses églises récemment fondées par l'aristocratie locale.

Zusammenfassung

Die Kirche Saint-Mathieu in Vuillonnex, dem ehemaligen Hauptort des Dekanats, das sich auf dem Gebiet der heutigen Gemeinde Bernex befindet, wurde im XVII. Jahrhundert vollständig zerstört. Einige Ortsnamen, mündliche Überlieferungen und ein im vergangenen Jahrhundert am Rand der mutmasslichen Standortparzelle errichtetes Missionskreuz sorgten für das Fortleben der mündlichen Überlieferung. In den Jahren 1984, 1991, 1992 und 1993 führten mehrere planmässige Rettungsgrabungen im Zusammenhang mit Bauvorhaben zur Offenlegung der Spuren des ehemaligen Kirchenzentrums. Die vorliegende Untersuchung ist insbesondere auf die architektonische Entwicklung eines religiösen Komplexes ausgerichtet; sie beschreibt die Funde und versucht, sie im Zusammenhang mit den anderen ländlichen Kirchen im Kanton Genf zu interpretieren.

Die Grabung am Standort der ehemaligen Kirche Saint-Mathieu förderte zahlreiche Überreste zu Tage; in Anbetracht ihres schlechten Erhaltungszustands erforderten die Arbeiten vor Ort grösste Vorsicht. Die Mehrzahl der vorgefundenen Überreste betrafen hohle Strukturen wie Gruben, Pfostenlöcher oder Fundamentgräben, die mit einer grossen Zahl von Bestattungen zusammenhängen. Zahlreiche Überschneidungen ermöglichten die Erstellung einer relativen Chronologie trotz der beinahe vollständigen Abwesenheit von Laufniveaus. Das wenige vorgefundene Material und dessen Undefinierbarkeit verhinderte die absolute zeitliche Einordnung der älteren Horizonte. Schliesslich ermöglichte die Radiokarbonanalyse des in den Skelettknochen enthaltenen Kollagens eine eindeutige Festlegung des Zeitpunkts der Gründung des kirchlichen Zentrums und Hauptorts des Dekanats in die karolingische Zeit.

Die ältesten anthropogenen Spuren umfassen eine kleine mit Kieselsteinen gepflasterte Strasse, eine grosse Vertiefung im anstehenden natürlichen Kies und einige kleinere Gruben. Das geförderte Material deutet auf eine nahe gelegene menschliche Anwesenheit bereits im späten La Tène. Die Einrichtung eins Landgutes in unmittelbarer Nachbarschaft wäre demnach ungefähr auf den Anfang unserer Zeitrechnung zu verlegen. Die Analyse der an Ort und Stelle freigelegten Strukturen belegen Tätigkeiten im Zusammenhang mit der Gewinnung von Kies und handwerkliche Tätigkeiten bis zum Ende des ersten Jahrhunderts. Obwohl keine dieser Strukturen einzelnen der späteren Perioden zugeordnet werden kann, belegen einige Münzen sowie Keramikscherben die bis ins VIII. Jahrhundert dauernde, ununterbrochene menschliche Anwesenheit. Allerdings könnten diese wenigen Artefakte auch mit der über Jahrhunderte ununterbrochenen Benützung der Strasse in Verbindung gebracht werden.

Mit Beginn des IX. Jahrhunderts werden die ersten Holzkastengräber nördlich der kleinen Strasse, in der Nähe einer 200m nordöstlich gelegenen Nekropole angelegt, die zu dieser Zeit wahrscheinlich aufgegeben wird. Zwei kleine Gebäude in denen Beerdigungen stattfanden, wurden errichtet; dasjenige im Osten blieb erhalten, während das andere westlich Gelegene der Errichtung einer ersten Kirche wich, in deren Umgebung mehrere Gräber angelegt wurden. Im Norden entsteht ein laizistischer Gebäudekomplex, der aus einem Hauptgebäude, einem Speicher und einer Hütte besteht. Alle Gebäude dieser Epoche sind Holzbauten. Die im Westen errichtete kleine Kirche wird im X. Jahrhundert von einem grossen Heiligtum in Holzkonstruktion abgelöst, das als Pfarrkirche oder zumindest als Gemeinschaftskirche von Gläubigen aufgefasst werden kann, deren Tote in unmittelbarer Nähe bestattet wurden. Es ist anzunehmen, dass das im Osten errichtete Gebäude als Grab einer wichtigen Persönlichkeit diente, da es während Jahrhunderten erhalten blieb. Es könnte sich um das Grab des Begründers handeln, dem somit auch nach seinem Hinschied die Gebete des Klerus zugutekamen. Das Gebäude im Norden und seine zwei Nebengebäude könnten sehr gut dem Pfarrverweser gedient haben, da sie sich bekanntlich innerhalb der Schutzumzäunung und in der Nähe der Kirche befinden mussten.

Die Untersuchung der in Vuillonnex im IX. und X. Jahrhundert bestatteten Menschen ermöglicht zahlreiche Erkenntnisse. Die Analyse ihrer nicht messbaren Eigenschaften vermittelt das Bild einer Gruppe von Individuen, die während der ältesten Phase keine Merkmale von Verwandtschaft aufweisen. Diese Merkmale vermehren sich jedoch während den nachfolgenden Perioden und bestätigen die Annahme, dass es sich um eine Gruppe von Menschen handelt, die für sich und ihre Nachkommen ein neues Gräberfeld begründeten. Die Morphologie erscheint innerhalb der Gruppe als gefestigt. Möglicherweise bewirkten

Heiraten mit Aussenstehenden eine Erneuerung der Bevölkerung, doch siedelt die ursprüngliche Population weiterhin in der Nähe des religiösen Zentrums. Paleo-demographische und metrische Untersuchungen liefern ihrerseits interessante Ergebnisse. Die hohe Sterblichkeit der jungen vor allem männlichen Individuen in der ältesten Phase und damit zusammenhängend die Tatsache, dass in den beiden folgenden Phasen zu wenig Erwachsene gefunden wurden sind ein Hinweis, dass die Bevölkerung von Vuillonnex damals demographisch nicht überlebensfähig war. Diese Folgerung geht aus den Ergebnissen von Messungen hervor, die belegen, dass die untersuchten Individuen im Vergleich sowohl zu früheren wie zu späteren Populationen dieser Gegend von geringerer Körpergrösse waren. Diese Feststellung lässt auf äusserst ungünstige Lebensbedingungen schliessen. Diese Beobachtungen weisen auf die Theorie der „karolingischen Niedergangsphase" hin, die für die Bevölkerung Europas eine besonders schwierige Zeit war, die erst mit der im XI. und XII. Jahrhundert erfolgten Besserung des Klimas ihr Ende fand; ab dem Jahr Tausend verbesserte sich das Klima merklich und damit die Erträge der Getreidekulturen und die Ernährungslage der Bevölkerung.

Vermutlich bereits seit dem Ende des X. Jahrhunderts aber sicher im XI. Jahrhundert werden die Holzstrukturen von gemauerten Bauten abgelöst. Im Osten wird auf dem Standort des früheren einfachen Gebäudes zum Zelebrieren der Totenrituale eine kleine Kirche errichtet, in deren Umgebung die Bestattungen stattfinden. Im Westen entsteht ein grosses, durch seine innere Organisation als Kirche erkennbares Gebäude, dem ein geräumiger Anbau an der Nordfassade des Chors beigeordnet ist. Zahlreiche Gruben, die als Getreidelager angesehen werden können, werden innerhalb und ausserhalb der Gebäude angelegt, insbesondere im Anbau der westlichen Kirche sowie im Norden entlang der Strasse.

Das gleichzeitige Bestehen zweier Kirchen auf einem ländlichen Standort ist in der Umgebung von Genf nicht einmalig. In Vuillonnex entsprechen die Dimensionen der kleinen östlichen Kirche jenen von mehreren zeitgenössischen Pfarrkirchen, die im Kanton Genf gefunden wurden; es ist daher naheliegend, sie als Pfarrkirche zu betrachten. Damit wäre auch die Übertragung der Kirchenfunktion von der ursprünglichen westlichen Kirche auf das neue östliche Gebäude vollzogen. Die Tatsache, dass sich der Friedhof jetzt ausschliesslich in der Umgebung dieser östlichen Kirche entwickelt und diese zudem über den Zeitpunkt der Aufgabe der grossen westlichen Kirche hinaus weiterbesteht, bestätigt diese Annahme. Diese Kirche wird später in den Protokollen der Pastoralbesuche im XV. Jahrhundert unter dem Namen Saint-Mathieu erwähnt.

Die Bedeutung der grossen westlichen Kirche scheint mit dem besonderen Status der Örtlichkeit verbunden, entspricht sie doch den in gewissen Texten erwähnten Kapitularkapellen, in denen die Dekane den Klerus ihres Bezirkes als ländliches Kapitel versammelten. Der grosse Anbau an der Nordfassade des Chors stellt ein für jene frühe Zeit und in ländlicher Umgebung repräsentatives Gebäude dar. Die zahlreichen grossen Getreidespeicher lassen auf eine Lagerstätte für die Aufbewahrung der vom Dekan erhobenen Zehnten schliessen.

Die aus der analysierten Fauna des Standorts abgeleitete Fleischkost lässt auf einen gewöhnlichen sozialen Status der Bewohner schliessen. Diese Beobachtung wäre ein weiterer Hinweis auf die Tatsache, dass die Dekane, die renommierte Persönlichkeiten aus der sozialen Elite waren, nicht im Hauptort ihres Bezirks residierten und sich für Gottesdienste durch einen einfachen Vikar vertreten liessen. Diese Schlussfolgerung wird durch das Studium der erhaltenen Keramikscherben bestätigt, handelt es sich dabei doch um bescheidenes Geschirr, das nicht mit dem im städtischen Umfeld gebräuchlichen Geschirr verglichen werden kann, insbesondere was die Krüge mit bleihaltiger Glasur und betrifft, deren verzierte Pastillen sehr einfach sind : die Glasur ist nur oberflächlich und nicht bedeckend.

Im XIII. Jahrhundert beginnt die Erweiterung des Gräberfelds zwischen den beiden kirchlichen Gebäuden; danach verlagert sich der Friedhof auf den Standort der westlichen Kirche, die mit ihrem Anbau im XIV. Jahrhundert zerstört wird.

Diese Entwicklung steht im Zusammenhang mit dem Niedergang der Dekane, der zu Beginn des XIII. Jahrhunderts den Zentralisierungswillen des Bischofs wiederspiegelt und schliesslich zur Aufhebung der Kirche führte, die dieser Funktion diente. Man darf deshalb annehmen, dass das religiöse Zentrum allmählich an Wichtigkeit einbüsste, wobei diese Annahme durch die Tatsache bestätigt wird, dass die Kirche keinen rechteckigen Chor bekam, wie es

der zisterziensischen Tradition im XIII. Jahrhundert entsprochen hätte. Im Vergleich zu den anderen im Kanton untersuchten ländlichen Kirchen stellt sie damit eine Ausnahme dar.

Die Protokolle der Pastoralbesuche im XV. Jahrhundert erwähnen die Armut der Mitglieder der Gemeinde Vuillonnex, die sogar von der Pflicht, das für die Lampe benötigte Öl bereitzustellen, befreit waren. Nach der Reformation entspricht diese Gemeindekirche, die gewissermassen eine künstliche Funktion im Zusammenhang mit dem Dekanat hatte, nicht mehr den Bedürfnissen der Bevölkerung, die keine Mittel für den Unterhalt der allmählich verfallenden Kirche mehr hatte. Damit waren die endgültige Aufgabe der Kirche und die Eingliederung der Pfarrei Vuillonnex in diejenige von Bernex eingeleitet.

Der Ursprung des religiösen Komplexes von Vuillonnex kann somit auf das IX. Jahrhundert festgelegt werden. In einer zweiten Phase, in der Periode vom X. bis XI. Jahrhundert, wird die Funktion als Hauptort eines Dekanats aus der allgemeinen Ordnung der Anlage, die eine Hauptkirche, eine Nebenkirche mit nahegelegenem Friedhof sowie zwei Nebenbauten und eine grosse Anzahl von Speichern aufweist, ersichtlich. Damit ergibt sich die Möglichkeit, die kirchliche Gliederung der Genfer Landschaft zur karolingischen Zeit unter einem neuen Gesichtspunkt zu betrachten. Tatsächlich kann die Gründung eines Hauptorts für ein Dekanat in ländlicher Umgebung mit der Gründung zahlreicher kleiner Kirchen in Verbindung gebracht werden, die die Reorganisation der karolingischen Kirche wiederspiegelt. Trotz der ungenauen Datierung der ländlichen Gebäude, die nur durch dendrochronologische Untersuchungen zu eruieren wäre, scheint festzustehen, dass die in Vuillonnex gewonnenen Erkenntnisse die Gründung dieses Dekanat-Hauptortes um die erste Jahrtausendwende stattfand. Sie entspräche damit dem Willen des Bischofs, durch die Schaffung eines zwischengeschalteten Kontrollorgans seine Hoheit über die inzwischen zahlreichen, von der Lokalaristokratie gegründeten Kirchen, sicherzustellen.

Summary

The church of Saint-Mathieu in Vuillonnex, the ancient head of a deanery located in the present township of Bernex in Geneva, was completely destroyed in the seventeenth century. However, local names, oral tradition and a memorial cross for the missions erected during the last century near the plot where the church stood have perpetuated its memory. In 1984, 1991, 1992 and 1993, multiple planned emergency excavations related to construction projects have uncovered the traces left in the ground by the ancient ecclesiastical centre. This research, particularly focussed on the architectural development of a religious ensemble, has for task to interpret these findings and to insert them in the context of the rural churches of Geneva.

The excavation of the site of the former church of Saint-Mathieu yielded many remains; their poor state of preservation required an extremely fine approach in the field. Most unearthed items consisted of hollow structures such as pits, post holes or trenches for foundations associated to a large number of graves. The multiple overlapping of structures helped to establish a relative chronology despite the almost total absence of floor levels. In contrast, the scarce and then unknown artefacts found were not suitable for establishing the older horizons absolute chronology. This dating problem was ultimately solved by radiocarbon analysis of the collagen of the skeletons found, thus determining the origins of this ecclesiastic centre and head of a deanery in the Carolingian era.

Traces of the oldest occupation consist of a small cobbled road, a vast depression dug into the natural gravel deposits and several pits of more modest dimensions. The unearthed artefacts testify to a human occupation since late La Tène and to the probable establishment of a domain nearby about the beginning of our era. The analysis of the structures unearthed on the site of Vuillonnex relate to activities associated with the extraction of gravel and crafts until the end of the first century. Although no structure can be attributed to subsequent periods, some coins and fragments of pottery indicate a continuous human presence until the eighth century. However, some of these scarce items may have been linked to the road which continues to be used over centuries.

The first graves with wooden coffins date from the ninth century and are established north of the small road near an older cemetery, located 200 meters to the north-east, and probably abandoned at this time. Two small funerary structures were built to accommodate burials, one of which in the east will persist while the other in the west was torn down in order to build the first church surrounded with several graves. A secular complex consisting of a main building, a grain storehouse and a hut is established to the north. All buildings are wooden constructions at that time. The small western church will be replaced in the tenth century by a large wooden shrine which may be interpreted as a parish church, or at least as a community church whose deceased members were buried in the immediate vicinity. The funerary construction in the east presumably housed the tomb of an important personality since it persisted during centuries. It may have been the tomb of the founder, who thus benefited directly from the prayers of the clergy. The building to the north together with its two annexes would have been suitable to house the priest, as it is known that his residence had to be within the protected enclosure and close to the church.

The study of the population buried at Vuillonnex in the ninth and tenth centuries is instructive. Analysis of the non-metric characteristics reveals a set of individuals with no evidence of relatedness during the first phase of burials; but these signs multiply over subsequent phases. This confirms that we are dealing with a group of founders of a new burial area, in which descendants with stable morphology will be buried. While the population may have been renewed through intermarriage with outsiders, the continuity and stability of the initial population established in the vicinity of the religious centre is maintained. The results obtained by paleodemography and metric analyses are also valuable. Thus, the high mortality especially among young adult men in the oldest phase, combined with the fact that the number of adults was insufficient in the next two phases implies that the population of Vuillonnex was demographically not viable. It is also found that the persons buried during this phase were of smaller size than the persons buried earlier or later. This is probably related to the stressing environmental conditions which prevailed at the time and which resulted in very unfavourable living conditions. These observations all point to the theory of the "Carolingian abandonment" which would be a particularly difficult time for the people of Europe. The recovery phase during

the eleventh and twelfth centuries started around the year one thousand; with an improving climate, cereals could again be cultivated successfully, thus improving the nutritional situation.

Probably already since the late tenth century but especially since the eleventh century, wooden buildings were gradually replaced by masonry buildings. A small church now at the center of the developing cemetery is built in the east and replaces the old funeral structure. To the west, a large church distinguished by its internal organization, is built with a large annex leaning against the north side of the choir. Numerous pits attributed to grain silos are dug inside and outside of the buildings and especially in the western church annex as well as to the north along the road.

The coexistence of two churches is not exceptional on a rural site in the region of Geneva. In Vuillonnex, the size of the small eastern church – similar to many parishes in the canton of Geneva points towards it being the parish church. This would imply a transfer of the functions of the early western church to the new eastern sanctuary. The fact that henceforth the cemetery develops exclusively around the eastern church and is continued after the abandonment of the great western church supports this hypothesis. This is the parish church referred to as Saint-Mathieu in the minutes of the pastoral visits of the fifteenth century.

The function of the large western church seems to be related to the special status of the site: it would correspond to the chapter chapels mentioned in some texts, in which deans regularly met the clergy of their constituency as a rural chapter. The annex leaning on the northern wall of the choir was a prestigious building for the period in this rural environment. The large number of great capacity cereal silos leads to conclusion that it served as a store for the tithes collected by the dean.

The meat diet revealed by the study of the fauna unearthed at the site indicates that the occupants had a normal social status. This confirms that the deans, who were prestigious individuals belonging to the social elite, did not reside in the capital of their constituency but were replaced normally for the celebration of divine services by mere vicars. This is corroborated by ceramic fragments of modest crockery which cannot be compared to that found in urban contexts; the pitchers in particular have plain ornaments and are only superficially and partly glazed.

Since the beginning of the thirteenth century, burials gradually occupy the space between the two religious buildings; later, the cemetery will include the site of the western church, destroyed together with its annex in the fourteenth century. These developments are related to the dean's role decline observed during the early thirteenth century as a result of the bishop's policy to centralize power, which ultimately led to the disappearance of the church related to this function. The importance of the religious centre declined gradually, a view supported by the fact that, in contrast to all other rural churches excavated in the Canton of Geneva, this church was not given a rectangular choir as usual in the thirteenth century Cistercian tradition.

Minutes of pastoral visits during the fifteenth century mention the poverty of the parishioners of Vuillonnex who were not even required to provide oil for the lamp. After the Reformation, this parish church which was, in some ways, an artificial creation linked to the function of the deanery no longer met the real needs of a population which lacked the resources to maintain it. This led to the permanent abandonment of what is described as a church "in a state of decay" and the incorporation of the parish of Vuillonnex into the one of Bernex.

The origins of the religious complex in Vuillonnex can thus be assigned to the ninth century. In a second phase from the tenth to the eleventh century, the function of head of a deanery can be discerned from the general layout of the site, which includes a main church, a smaller church near a cemetery, two annex buildings and a large number of silos for the storage of cereals. The religious organization of the Genevese countryside during the Carolingian period can thus be seen in a different light. The establishment of a deanery head in a rural area is related to the foundation of numerous small churches as a consequence of the impact of the reorganization of the Carolingian church on the religious landscape. Despite the lack of precise dating for these rural buildings, which only dendrochronology could overcome, the results obtained in Vuillonnex suggest that this deanery head was created around the year one thousand as an expression of the determination of the Bishop to strengthen his supervision over the many churches founded recently by the local aristocracy by establishing this intermediary controlling organ.

CAHIERS ARCHEOLOGIE ROMANDE

Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
1005 Lausanne
Tél. +41 (0)21 316 34 30
Fax +41 (0)21 316 34 31
Email : mcah@vd.ch

111 Ariane WINIGER : Stratigraphie, datations et contexte environnemental. *La station lacustre de Concise 1*. 2008. ISBN 978-2-88028-111-3. Fr. 55.-

112 Philippe CURDY, François MARIÉTHOZ, Lionel PERNET, Antoinette RAST-EICHER : Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IV^e^ - I^er^ siècle av. J.-C.). *Archaeologia Vallesiana 3*. 2008. ISBN 978-2-88028-112-0. Fr. 65.-

113 Ariane WINIGER : Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse). Fouilles Sauter 1956-1962. 2009. ISBN 978-2-880281137. Fr. 60.-

114 Georg MATTER : Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte. *Aventicum XV*. 2009. ISBN 978-2-88028-114-4. Fr. 85.-

115 Sandrine REYMOND (dir.), François ESCHBACH, Sébastien PERRET : La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse). 2009. ISBN 978-2-88028-115-6. Fr. 45.-

116 Catherine KULLING : Catelles et poêles du Pays de Vaud du 14^e^ au début du 18^e^ siècle. Château de Chillon et autres provenances. 2010. ISBN 978-2-88028-116-8. Fr. 65.-

117-118 Jacques MOREL : Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 1 : Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse. Daniel CASTELLA, Anne DE PURY-GYSEL (dir.). Vol. 2 : Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier. *Aventicum XVI* et *XVII*. 2010. ISBN. 978-2-88028-117-2 et ISBN 978-2-88028-118-0. Fr. 110.- (les 2 vol.)

119 Ariane WINIGER, Jérôme BULLINGER, Elena BURRI, François-Xavier CHAUVIÈRE, Sophie MAYTAIN : Le mobilier organique et lithique du Néolithique moyen. *La station lacustre de Concise 3*. 2010. ISBN 978-2-88028-119-9. Fr. 65.-

120 Jacqueline STUDER, Mireille DAVID-ELBIALI, Marie BESSE (dir.): Paysage... Landschaft... Paesaggio... L'impact des activités humaines sur l'environnement du Paléolithique à la période romaine. (Actes du colloque du Groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse (GPS/AGUS), Muséum d'histoire naturelle, Genève, 15-16 mars 2007). 2011. ISBN 978-2-88028-120-2. Fr. 50.-

121 Olivier PACCOLAT (dir.): Pfyn / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse). *Archaeologia Vallesiana 4*. 2011. ISBN 978-2-88028-121-0. Fr. 75.-

122 Anne SCHOPFER LUGINBÜHL, Claudia NITU, Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, Marie PONCET SCHMID, Carole BLOMJOUS, Pascal NUOFFER : Le cadre environnemental et les occupations du Néolithique au Bronze moyen. Onnens-Le Motti, La Golette, Beau Site. *La Colline d'Onnens 1*. 2011. ISBN 978-2-88028-122-9. Fr. 60.-

123 Sébastien FAVRE, Manuel MOTTET : Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 9. Dolmens M XII et M XIII, approche des différents niveaux préhistoriques. *Archaeologia Vallesiana 5*. 2011. ISBN 978-2-88028-123-7. Fr. 55.-

124 Marie BESSE, Martine PIGUET : Le site du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse) 10. Un hameau du Néolithique moyen. *Archaeologia Vallesiana 6*. 2011. ISBN 978-2-88028-124-5. Fr. 60.-

125 Matthieu HONEGGER : Sion, Sous-le-Scex (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze. *Archaeologia Vallesiana 7*. 2011. ISBN 978-2-88028-125-3. Fr. 50.-

126 Manuel MOTTET, Anne-Lyse GENTIZON, Marc HALLER, Gabriele GIOZZA : Les bâtiments semi-enterrés de Bramois, un habitat du Néolithique final en Valais (Suisse). *Archaeologia Vallesiana 8*. 2011. ISBN 978-2-88028-126-1. Fr. 55.-

127 Patricia MEYER, Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ : Bitsch-Massaboden (Wallis, CH), Jungneolithische und glocken becherzeitliche Siedlung. Habitats du Néolithique moyen et du Campaniforme. *Archaeologia Vallesiana 9*. 2012. ISBN 978-2-88028-127-X. Fr. 40.-

128 Viktoria FISCHER : Les bronzes en contexte palafittique sur les rives du Léman et des Trois-Lacs (Suisse occidentale). 2012. ISBN 978-2-88028-128-8. Fr. 55.-

129-130 Lucie STEINER : La nécropole du Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz. Vol. 1 : Origine, développement et abandon d'un ensemble funéraire du V^e^ au IX^e^ siècle. Vol. 2 : Études complémentaires, catalogues des tombes et planches. 2011. ISBN. 978-2-88028-129-6 et ISBN 978-2-88028-130-X. Fr. 110.- (les 2 vol.)

131 Patricia CHIQUET : La faune du Néolithique moyen : analyse des modes d'exploitation des ressources animales et contribution à l'interprétation de l'espace villageois. *La station lacustre de Concise 4*. 2012. ISBN 978-2-88028-131-8. Fr. 60.-

132 Matthieu HONEGGER, Claude MORDANT (éd.) : L'Homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire. Actes du 135e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Neuchâtel, 6-11 avril 2010, session de Pré- et Protohistoire. (Coédition CAR et Ed. du CTHS, *Documents Préhistoriques 12*). 2012. ISBN 978-2-88028-132-6. Fr. 55. -

133 Daniel CASTELLA, Jean-François BUARD, Mireille DAVID-ELBIALI, Christiane JACQUAT, Peter J. NORTHOVER, Claude OLIVE : L'habitat du Bronze moyen de Payerne « En Planeise » (canton de Vaud, Suisse). 2012. ISBN 978-2-88028-133-4. Fr. 60. -

134 Xavier DELESTRE, François WIBLÉ (dir.) : La valorisation des sites archéologiques. Actes du colloque international de Martigny (Suisse). *Archaeologia Vallesiana 10*. 2012. ISBN 978-2-88028-134-2. Fr. 65.-

135 Ariane WINIGER, Elena BURRI-WYSER : Les villages du Bronze ancien : architecture et mobilier. *La station lacustre de Concise 5*. 2012. ISBN 978-2-88028-135-0. Fr. 65.-

136 Caroline BRUNETTI, Christophe HENNY, avec les contributions de Sophie DELBARRE-BÄRTSCHI, Pierre HAUSER, Évelyne RAMJOUÉ-BROILLET, Serge REBETEZ, Denis WEIDMANN : Recherches sur l'*area publica* de la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon, canton de Vaud), *Noviodunum V*. 2012. ISBN 978-2-88028-136-9. Fr. 60.-

137-138 Laurent FLUTSCH, Pierre HAUSER : Le mausolée nouveau est arrivé. Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix, canton de Vaud, Suisse. Vol. I. *Aventicum XVIII*. 2012. ISBN 978-2-88028-137-7. Vol. II : Catalogue des fragments architecturaux. *Aventicum XIX*. 2012. ISBN 978-2-88028-138-5. Fr. 120.- (les 2 vol.)

139 Thierry LUGINBÜHL, Cédric CRAMATTE, Jana HOZNOUR (dir.) : Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois. 2013. ISBN 978-2-88028-139-3. Fr. 65.-

140-141 Thierry LEJARS : La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse). La Tène, un site, un mythe 3. Vol. I et II. 2013. ISBN 978-2-88028-140-7 et 978-2-88028-141-5. Fr. 120.- (les 2 vol.)

142 Marie PONCET-SCHMID, Anne SCHOPFER, Claudia NIȚU, Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, Pascal NUOFFER, Carole BLOMJOUS : *La colline d'Onnens 2* : Les occupations de l'âge du Bronze final – Le Motti, La Golette, Beau site. 2013. ISBN 978-2-88028-142-3. Fr. 60.-

143-144 Dave LÜTHI (dir.) : Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire de la Suisse romande, XIV^e^ - XVIII^e^ siècles. Vaud - Neuchâtel - Fribourg - Valais - Jura. Tome I et II. 2013. ISBN 978-2-88028-143-1 et 978-2-88028-144-x. Fr. 90.- (les 2 tomes)

145 Brigitte PRADERVAND, Nicolas SCHÄTTI (dir.) : Romainmôtier restaurée (1991-2001). L'église et son décor (XI^e^ - XX^e^ siècle). 2014. ISBN 978-2-88028-145-8. Fr. 60.-

146 Catherine MAY CASTELLA (dir.) : La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales. Fouilles 1971-1976 et 2002-2004. 2013. ISBN 978-2-88028-146-5. Fr. 65.-

147 Mireille DAVID-ELBIALI, Christian FALQUET, Claudia NI ,T U, Jacqueline STUDER : Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura. Pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise-Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale. 2014. *Fouilles de l'autoroute A5* × 1. ISBN 978-2-88028-147-2. Fr. 60.-

148 Marc-André HALDIMANN, Des céramiques aux hommes, Étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1^er^ millénaire av. J.-C. – 40 apr. J.-C.), Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'Archéologie de Genève, tome 66 et Cahiers d'archéologie romande 148, Genève et Lausanne 2014. ISBN 978-2-88028-148-9. Fr. 60.

La liste complète des Cahiers d'archéologie romande est à consulter sur le site du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire : http://www.musees.vd.ch/en/musee-darcheologie-et-dhistoire/publications/cahiers-darcheologie-romande-car/